



**HAL**  
open science

# La patrimonialisation, miroir de choix socio-spatiaux et effets territoriaux. Apports de la géographie humaine et sociale.

Mélanie Duval

## ► To cite this version:

Mélanie Duval. La patrimonialisation, miroir de choix socio-spatiaux et effets territoriaux. Apports de la géographie humaine et sociale.. Géographie. Université Savoie Mont Blanc, 2023. tel-04022029

**HAL Id: tel-04022029**

**<https://hal.science/tel-04022029v1>**

Submitted on 10 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



## **Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches**

Spécialité : géographie humaine et sociale

École Doctorale «Cultures, Sociétés, Territoires» - Université Savoie Mont Blanc

# **LA PATRIMONIALISATION, MIROIR DE CHOIX SOCIO-SPATIAUX ET EFFETS TERRITORIAUX**

## ***Apports de la géographie humaine et sociale***

### **Volume 1. Positionnement, résultats et perspectives**

Présenté par **Mélanie Duval**

Chargée de recherche CNRS

Laboratoire EDYTEM – Environnements, DYNAMIQUES et TERRITOIRES de la Montagne

Chercheuse associée

Rock Art Research Institute (RARI), GAES, University of the Witwatersrand

**HDR soutenue publiquement le 8 mars 2023**

Devant le jury composé de :

**Mme Sylvie CLARIMONT**

Professeure, Université de Pau et des Pays de l'Adour, UMR TREE, rapportrice

**Mme Dominique GUILLAUD**

Directrice de Recherche, IRD, UMR PALOC, rapportrice

**Mr Olivier LAZZAROTTI**

Professeur, Université de Picardie Jules Verne, EA HM, rapporteur

**Mme Saskia COUSIN**

Professeure, Université de Paris Nanterre, EA SOPHIAPOL, examinatrice

**Mr Jean-Loïc LE QUELLEC**

Directeur de recherche émérite, UMR IMAF, examinateur

**Mr Roberto ONTAÑÓN PEREDO**

Directeur du musée de préhistoire et d'archéologie de Cantabrie, examinateur

**Mr Jean-Jacques DELANNOY**

Professeur, Université Savoie Mont Blanc, UMR EDYTEM, garant

**Mr Christophe GAUCHON**

Professeur, Université Savoie Mont Blanc, UMR EDYTEM, garant



## REMERCIEMENTS

*« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village » (proverbe africain)*

Il y a quinze ans, ce proverbe introduisait les remerciements de ma thèse. Si j'ai très certainement pris des rides depuis, ce proverbe n'en a en revanche pris aucune ! Ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches n'aurait pu se faire sans l'ensemble du village, en partie le même qu'il y a quinze ans et en partie renouvelé. La longueur de ces remerciements est à l'aune de l'importance des temps partagés avec l'ensemble de ses habitantes et habitants.

Mes plus sincères remerciements vont aux membres du jury, avec par ordre alphabétique, Sylvie Clarimont (géographe, Professeure des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour, UMR TREE), Saskia Cousin (sociologue, Professeure des Universités, Université de Paris Nanterre, EA SOPHIAPOL), Dominique Guillaud (géographe, Directrice de recherche, IRD, UMR PALOC), Olivier Lazzarotti (géographe, Professeur des Universités, Université de Picardie Jules Verne, EA HM), Jean-Loïc Le Quellec (anthropologue et préhistorien, Directeur de recherche émérite, UMR IMAF), et enfin Roberto Ontañón Peredo (directeur du musée de préhistoire et d'archéologie de Cantabrie, responsable du réseau « Les grottes préhistoriques de Cantabrie »). Je me rends bien compte de la somme de travail que je vous demande et je vous en suis extrêmement reconnaissante. À ce titre, je remercie plus particulièrement Sylvie Clarimont, Dominique Guillaud et Olivier Lazzarotti qui ont accepté la lourde tâche d'être examinateur. Je me réjouis par avance d'échanger avec vous lors de la soutenance, en formulant le souhait que cela soit un moment constructif et stimulant.

Au lendemain de ma soutenance de thèse, je revois Christophe Gauchon dans son bureau en train de ranger sur l'étagère la pochette « Thèse Mélanie Duval » tandis que, la larme à l'œil, j'espérais que la fin de cette thèse ne marquerait pas celle de notre collaboration. Et pour mon plus grand bonheur, cela fait maintenant un peu plus de vingt ans que l'on travaille ensemble ! Un grand merci pour ta bienveillance, ta présence, ta disponibilité : je suis toujours émerveillée par ta capacité à suspendre ce que tu es en train de faire – et en gardant le sourire ! – quand quelqu'un déboule dans ton bureau pour te demander quelque chose. Je te remercie aussi très chaleureusement pour les masters et les thèses co-encadrés, pour les cours et les modules co-enseignés, pour les terrains partagés, pour la richesse de nos échanges depuis toutes ces années et pour ton accompagnement pendant la rédaction de cette habilitation. Merci pour ton acuité intellectuelle et pour ta manière de déconstruire ces grands mots que le système pose comme table de loi : « excellence territoriale », « projet structurant », « tourisme de qualité », « transition » ... Notre collaboration est des plus précieuses et je ne désespère pas de te faire participer à une prochaine mission en Afrique australe.

Mes plus sincères remerciements vont également au deuxième garant de cette habilitation, Jean-Jacques Delannoy. Le lecteur le découvrira dans le chapitre I du premier volume : Jean-Jacques a joué un rôle décisif dans mon choix de devenir chercheuse. La réalisation de la thèse, la préparation au concours CNRS, l'intégration dans le GDRI STAR et le début de l'aventure sud-africaine, les relectures et corrections du projet ANR COSMO-ART, tes retours sur l'HDR, ton exigence bienveillante avec ta manière de me pousser systématiquement à davantage structurer mon argumentation ; je sais tout ce que je te dois ! Et puis, il y a tout le volet personnel : ton écoute, ta discrétion, ta délicatesse. Je te remercie sans réserve pour ton soutien sans faille et j'espère que les années à venir nous permettront de continuer à collaborer, notamment dans le cadre de l'ANR COSMO-ART... on part ensemble sur le terrain l'année prochaine ?!

Je voudrais ici remercier les quatre doctorantes et doctorants que j'ai eu le plaisir de co-encadrer. Au moment où je finalise le manuscrit de l'HDR, les deux premières ont terminé cette aventure, la troisième est bien avancée dans la rédaction et la quatrième commence sa troisième année. Un très grand merci à vous quatre : Laine Chanteloup sur les activités récréotouristiques liées à la faune sauvage sur des terrains français et canadiens ; Charlotte Malgat sur l'inscription de la grotte Chauvet sur la Liste du patrimoine mondial et la réalisation d'un fac-similé ; Ana Brancelj sur l'inscription des sites palafittiques préhistoriques sur cette même Liste du patrimoine mondial ; Yoann Collange sur les enjeux de protection et de valorisation des roches gravées dans les territoires de montagne avec une approche comparative entre la Haute-Maurienne, le mont Bégou et le Valcamonica. Les développements exposés dans ce mémoire d'habilitation vous doivent beaucoup à tous les quatre, que ce soit sur les volets méthodologiques relatifs à la mise en œuvre des approches systémique, comparative et empirique, au niveau des réflexions sur la mise en œuvre de démarches inter- et transdisciplinaires et enfin sur les enjeux de construction des biens UNESCO et la question de l'activation des éléments patrimonialisés en tant que ressources touristiques.

Les échanges avec vous quatre représentent une richesse incomparable, tant sur le plan scientifique que sur le plan humain. Les temps de partage sur vos terrains respectifs ont été particulièrement riches, tout comme ceux passés à vous accompagner dans vos différentes productions scientifiques. Aussi, sans trop m'étendre, je prends le temps d'un petit mot pour chacune et chacun d'entre vous.

Laine, depuis quinze ans, mes recherches se sont beaucoup appuyées sur le travail que tu as fait en thèse sur la question de la ressource. Et dans la dernière ligne droite de cette HDR, je me suis souvent inspirée de ce que tu nous disais lors de ta thèse : « Si cela ne va pas, on supprime ! ». Quel bonheur d'être désormais collègues et d'échanger sur nos pratiques de recherche respectives ! J'espère sincèrement que l'on retravaillera ensemble prochainement, que ce soit en se retrouvant sur des terrains ou pour échanger sur l'inter- et la transdisciplinarité et la mise en œuvre des méthodes audiovisuelles.

Charlotte, je te remercie pour la qualité de ton travail doctoral, qui n'a pas toujours été évident à conduire dans un contexte CIFRE particulier. Plus particulièrement, tes réflexions sur la question de l'authenticité dans le cas des fac-similés de grottes ornées ainsi que tes développements critiques sur la question du tourisme de qualité et la mise en place d'indicateurs m'ont beaucoup nourrie. Ton énergie, ton sourire, tes éclats de rire, ta personnalité lumineuse ont enchanté nos missions sur le terrain et égayé les moments parfois douloureux de reprises d'articles. Un très grand merci pour ta bienveillance et ton humanité !

Ana et l'aventure alpine palafittique... je te remercie pour ta joie de vivre, ton enthousiasme, ta vivacité intellectuelle, ta manière de questionner les mots et tout ce qui t'entoure. Je te remercie très sincèrement pour la qualité de ton travail et la manière dont tu as interrogé les enjeux des biens sériels UNESCO avec ce focus sur les sites palafittiques autour des Alpes. Quelle précision dans l'analyse ! Et cette manière que tu as de jongler entre (presque) toutes les langues de l'arc alpin (et d'autres !), je suis à chaque fois impressionnée. J'espère que nous aurons l'occasion de continuer à collaborer ensemble d'une manière ou d'une autre !

Et enfin, Yoann, le « petit » dernier. Il y a un an, en parlant des thèses que nous avons co-encadrées, Christophe Gauchon me demandait : « Maintenant qu'on a eu un garçon, on arrête ? »... Non ! Yoann, je te remercie pour ton esprit d'analyse, ton enthousiasme et ton envie de progresser dans tes réflexions et dans la structure de ton argumentation. Tu sais entendre les remarques avec un esprit très constructif, et c'est une qualité qui n'est pas donnée à tout le monde. Depuis le stage de master 2 et le début de la thèse, un bout de chemin a été parcouru ... ce n'est que le début de l'aventure !

Mes remerciements vont également aux étudiantes et étudiants que j'ai encadrés pendant leur mémoire, que cela soit en licence 3, en master 1 ou master 2 ou durant des stages recherche.

Je pense plus particulièrement à Ilhem Ouled-Saad. En 2011, durant son master 2 « Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales », elle a traité avec une grande efficacité les données récoltées auprès des touristes interrogés dans le massif du Drakensberg pour parvenir à une typologie des individus, au regard de leurs pratiques touristiques et de leur intérêt pour les sites d'art rupestre. Un très grand merci pour la rigueur de ton travail et pour la qualité des résultats obtenus, lesquels sont venus alimenter plusieurs travaux de recherche.

Sans être officiellement impliquée dans l'encadrement du master d'archéologie de Lucie Bovet, soutenu en 2012 à l'Université de Neuchâtel, j'ai activement suivi son travail et je me suis enrichie de nos échanges. Faisant preuve d'une maturité intellectuelle remarquable, Lucie a travaillé sur le traitement muséographique des sites d'art rupestre dans le contexte de l'Afrique du Sud post-Apartheid. Je te remercie vivement pour nos échanges scientifiques qui ont directement alimenté la production d'articles et qui ont dans le même temps participé à la formalisation des enjeux de recherche auxquels entend répondre le projet COSMO-ART. Sur un plan personnel, un grand merci pour ce que nous avons partagé lors de notre collocation chez Tessa, lors des missions de terrain dans le Drakensberg et dans le Cederberg, et pour l'ensemble de nos très riches discussions.

Quelques années plus tard, en 2015, Aurélie Potin-Finette, alors étudiante en Licence 3 en sociologie à l'USMB, effectue un stage visant à analyser la place des sites palafittiques dans les pratiques et représentations des lacs du Bourget et d'Aiguebelette. Un très grand merci Aurélie pour ta gentillesse, ta disponibilité, tes savoir-être et savoir-faire, avec à la clef une très belle collecte de données et des résultats d'un excellent niveau, mobilisés dans plusieurs publications.

Élargissant la focale lacustre, le mémoire de master 1 en géographie (USMB) de Chloé Jobert s'intitulait L'image touristique des lacs d'Aiguebelette et du Bourget : approche géo-historique (année universitaire 2016-2017). Très bien documenté, très précis dans l'analyse des évolutions de ces deux grands lacs alpins en tant que destination touristique, le travail de Chloé est venu alimenter les actions de recherches engagées dans le projet ALPINE LAKES. Chloé, je te remercie pour ta rigueur analytique, ta curiosité intellectuelle et ton enthousiasme ! Depuis, Chloé occupe le poste de chargée de mission « Culture Coopération Communication à la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette » et c'est un plaisir d'échanger avec elle sur les enjeux d'appropriation et de valorisation des sites palafittiques.

En 2019, j'ai eu le grand plaisir d'encadrer Géraldine Gotti lors de son master 2 en géographie (USMB) sur l'analyse des enjeux de valorisation des sites d'art rupestre en Maurienne. Très fourni, de très grande qualité, son travail a permis, par la suite, de monter le projet de thèse de Yoann Collange, ainsi que deux projets de recherche portant sur les questions patrimoniales en Haute-Maurienne (ArtRupAlps, RPD3TM) tout en alimentant les travaux engagés au sein de PATRIMALP. Géraldine, je te remercie sincèrement pour nos échanges et pour ton sérieux dans le travail effectué, avec des données et des interprétations de très grande qualité, lesquelles ont été mobilisées dans de récentes publications.

Enfin, en cette année universitaire 2021-2022, j'ai eu la chance d'encadrer le travail de master 1 de géographie d'Hugo Quemin. Effectué dans le cadre du projet ANR COSMO-ART, celui-ci portait sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme du site de Wildebeest Kuil, dans la région de Kimberley en Afrique du Sud. Hugo, depuis l'exposé en Licence 1 sur « Le Sahara comme trait d'union ou espace de séparation en Afrique », j'ai suivi avec attention ton parcours et j'ai constaté avec plaisir l'intérêt que tu avais pour le cours sur la géographie des patrimoines en Licence 3. Je me réjouis sincèrement que tu aies accepté de participer à l'aventure COSMO-ART et je me régale à te voir avancer dans ton apprentissage de la recherche. Nos échanges sont une réelle source d'inspiration et je prends beaucoup de plaisir à discuter avec toi sur la question du patrimoine, et plus largement à refaire le monde. Je te remercie particulièrement pour tes commentaires sur l'introduction de cette HDR, la traduction du résumé en anglais et je me réjouis de l'encadrement à venir de ton master 2 et de ta future (croisons les doigts !) aventure doctorale.

Concernant les étudiants, je profite de cette occasion pour adresser des remerciements particuliers à la promotion de Licence 1 de géographie de 2018-2019, que j'ai eue en cours de méthodologie du travail universitaire puis que j'ai retrouvée pour les cours de géographie des patrimoines en Licence 3 et enfin, en master 1 pour le module sur les enjeux de la patrimonialisation et pour les enseignements en méthodes et techniques d'enquête. Il y a des années comme cela, où les promotions sont incroyables, remplies de belles énergies et d'échanges particulièrement riches ; des promotions que l'on se réjouit de retrouver l'année suivante pour poursuivre les dynamiques précédemment engagées. Partager avec vous mes réflexions en matière de géographie des patrimoines a été un vrai bonheur, tant votre participation et vos retours ont enrichi ces dernières. Je vous souhaite à tous et toutes une très belle continuation, en vous priant de continuer à nourrir votre esprit critique !

Les recherches engagées depuis quinze ans s'inscrivent dans plusieurs collectifs, lesquels ont nourri mes travaux tout en permettant leur réalisation dans de bonnes conditions. Je voudrais en premier lieu remercier mes collègues du laboratoire EDYTEM et notamment ceux de l'ancienne équipe « Territoires », de l'actuelle équipe « Société », du thème « Ressources et patrimoines » et du groupe de travail « Archéo ». Nos échanges sont très inspirants, notamment concernant la mise en œuvre de l'interdisciplinarité et la bonne humeur collective, un vrai moteur !

Je remercie tout particulièrement les trois directeurs d'unité que j'ai successivement connus depuis mon recrutement en 2008 : Jean-Jacques Delannoy, Fabien Arnaud et Yves Perrette. Chacun avec votre style, vous avez su accompagner le laboratoire dans ses différentes phases de développement puis de maturation et surtout, en faire un lieu de travail où on se sent bien, où le collectif a une signification, avec dans le même temps le souci de prendre en compte la diversité des individualités et des postures. En espérant que cette dynamique perdure, je vous remercie sincèrement pour votre ouverture d'esprit et votre engagement pour le laboratoire.

Mes remerciements vont tout particulièrement au personnel d'appui à la recherche, ces personnes qui restent souvent dans l'ombre mais qui rendent nos travaux possibles. Mille mercis à Carole Didierjean et à Christine Carré, pour votre accompagnement dans la gestion administrative et financière des projets, pour le traitement des ordres de mission, pour l'organisation des séminaires et des comités de thèses, et pour toutes les autres formalités que vous gérez pour nous. Vous êtes un rouage essentiel au bon déroulement de nos recherches ! Un très grand merci également à Cécile Pignol pour son aide dans la résolution des problèmes informatiques, ainsi qu'à Christine Maury pour son accompagnement dans la gestion des données produites en sciences humaines et sociales et pour sa relecture attentive d'une partie du chapitre IV du volume 1 de cette HDR.

Le bouclage de la rédaction de l'HDR m'a conduit à « m'exiler » pendant une semaine de la maison, en prenant une location à proximité du laboratoire, de manière à faire d'intenses journées de travail. Par un pur effet de hasard, j'ai été hébergée par André Revil, collègue d'EDYTEM, dont la gentillesse m'a permis de tenir le rythme de cette semaine. Un très grand merci à toi André !

Enfin, un remerciement tout spécial à ma voisine de bureau Julie Dorioz, pour sa bonne humeur sans faille et pour « m'avoir laissé le bureau à moi toute seule » quand j'avais particulièrement besoin de me concentrer pour avancer dans l'HDR. Merci pour ta compréhension Julie !

Sur ces quinze dernières années, deux ont été largement passées au sein du Rock Art Research Institute (RARI), à l'université du Witwatersrand à Johannesburg, en Afrique du Sud. J'adresse ici un sincère remerciement à Benjamin Smith, alors directeur de l'institut, qui m'a fait confiance et qui m'a laissé une grande liberté dans mes activités de recherche tout en étant présent lorsque cela était nécessaire. Depuis, il a su mobiliser des moyens pour permettre la réalisation de différentes actions de recherche (dont une partie du projet VULNERABILIS) et s'est fortement impliqué dans la rédaction d'articles collectifs. Un grand merci également à Sam Challis, Azizo Da Fonseca, Catherine Namono et David Pearce pour leur accueil en 2009-2011 et pour les échanges engagés depuis.

Enfin, mes recherches s'inscrivent également dans le collectif du Labex ITEM, rebaptisé ITTEM depuis 2020. Ce collectif regroupe une communauté pluridisciplinaire de chercheurs en sciences humaines et sociales à l'échelle de la communauté Chambéry-Grenoble. Plus particulièrement, je voudrais remercier Karine Basset, co-porteuse du projet SINGULARISER. Nos discussions sur les enjeux de la patrimonialisation lors d'un séminaire à Neuchâtel en septembre 2016 ont été particulièrement enrichissantes pour moi. Une nouvelle fois (la troisième déjà !), je remercie Jean-Jacques Delannoy, en l'occurrence pour le portage du WP1 dans la première mouture du Labex et pour les échanges sur la frise chrono-systémique. Je remercie enfin les actuels membres du CODIR et notamment Philippe Bourdeau qui a mené ce bateau de 2019 à 2022 avec une grande humanité et sensibilité. J'ai beaucoup appris en termes de gestion de projet en observant ta manière de conduire les réunions !

Au-delà des collectifs institutionnels, mes recherches sur les enjeux de la patrimonialisation sont liées à des projets impliquant des collègues de différentes unités de recherche ainsi que des chercheurs indépendants. Parmi eux, des personnes ont été particulièrement importantes.

Je voudrais tout particulièrement remercier Stéphane Hœrlé, chercheur associé à l'UMR PACEA et au RARI. Un immense merci pour m'avoir accompagnée dans la prise en main du terrain au/dans le Drakensberg en 2009 ; sans toi cette aventure australe n'aurait très certainement pas eu la même consistance. Merci pour ta sagacité intellectuelle et ta clairvoyance, pour ta manière de contextualiser les enjeux des terrains sur lesquels nous travaillons (je me souviens notamment d'une note que tu m'avais envoyée en 2009 décortiquant les enjeux autour des sites d'art rupestre dans le Drakensberg tout en me présentant le paysage scientifique et institutionnel... savoureux !). Merci pour ton argumentation, toujours très précise, mobilisant fort à propos différents exemples. Merci pour ta relecture d'une partie de l'introduction générale et du chapitre IV du volume 1 de cette HDR, et pour tes commentaires très pertinents. Merci pour ta réactivité, ton soutien et ta très forte implication dans le dépôt des différentes versions de COSMO-ART auprès de l'ANR et pour ton investissement dans la rédaction/le dépôt d'autres projets tel que l'IRN RAHMSA. Je me réjouis de partager l'aventure COSMO-ART avec toi pour les quatre années à venir et je croise les doigts pour l'IRN ! Merci pour avoir pris le relais sur les différentes tâches en cours pendant le printemps et l'été 2022, me laissant le temps de terminer l'HDR. Merci aussi pour ta mémoire des faits, des paroles et des prises de décisions... faire appel à toi est beaucoup plus efficace que de rechercher dans mes mails ou dans mes carnets de suivi de projet ! Merci pour ta grande culture géopolitique et pour me la faire partager lors de nos missions sur le terrain. Et enfin, je te remercie pour ton écoute, pour ta patience et pour ta propension à rire de mes blagues (souvent) pourries sur le terrain.

Je remercie chaleureusement Alice Nikolli, ancienne doctorante du laboratoire EYDTEM, spécialiste de l'accès aux rives des lacs et des conflits d'usage s'y rapportant, aujourd'hui ATER à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Partie prenante du projet ALPINE LAKES, elle a été l'une des chevilles ouvrières dans l'organisation des Journées d'Étude de novembre 2019 sur les espaces lacustres et dans l'orchestration de la publication des actes. Travailler avec toi au sein de ce projet, et notamment à l'écriture de l'article que nous avons co-signé fut une sacrée aventure. Je peux te le dire maintenant : rarement travailler avec une collègue m'avait à ce point-là poussée dans mes retranchements, notamment concernant la structuration et l'argumentation d'un article. Les introductions, les transitions et les conclusions internes aux différents chapitres de cette HDR te sont dédiées !

Enfin, je remercie vivement les porteurs des projets de recherche auxquels j'ai pris part : Jean-Michel Geneste pour m'avoir intégrée dans le GDRI STAR, marquant ainsi le début de mes recherches en Afrique australe ; Véronique Peyrache-Gadeau et Mohamed Oudada pour l'action intégrée sur les dynamiques touristiques dans le sud du Maroc, une très belle aventure humaine avec aujourd'hui des projets à construire autour des enjeux de valorisation des sites d'art rupestre au Maroc ; Émilie Chalmin pour les dynamiques engagées au sein de PATRIMALP

et le soutien aux recherches sur les roches gravées dans les territoires de montagne ; et enfin Julien Monney, pour nous avoir embarqués dans l'aventure guadeloupéenne et pour la place qu'il a faite au sein de son équipe aux recherches que nous conduisons avec Christophe Gauchon en géographie des patrimoines.

Mes recherches se sont nourries de rencontres et d'échanges avec les acteurs des territoires. Les lectrices et lecteurs découvriront tout au long de cette HDR et plus particulièrement dans le chapitre VI la diversité de ces derniers. Parmi ces rencontres, je tiens à remercier (par ordre alphabétique) :

- Françoise Ballet (archéologue, anciennement à la Conservation Départementale Du Patrimoine, département de la Savoie) ;
- Yves Billaud (ingénieur de recherche, Ministère de la Culture/DRASSM, archéologue en charge du suivi des sites palafittiques faisant partie du bien UNESCO) ;
- Michel Bouvard (ancien député, sénateur et Vice-président du Conseil départemental de la Savoie chargé des Finances) ;
- Richard Buffat (anciennement directeur du Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc ; aujourd'hui directeur de l'agence de développement touristique de l'Ardèche) ;
- Carole Buret et Arnaud Grandjacques (pôle Tourisme «Montagne Inventive» de l'USMB) ;
- Michel Dietlin (anciennement directeur de l'agence touristique du département de la Savoie, aujourd'hui directeur du pôle développement touristique à Agate, Agence Alpine des Territoires) ;
- Cynthia Dunning (archéologue, ancienne responsable du service d'archéologie du canton de Berne, aujourd'hui directrice d'ArchaeoConcept) ainsi qu'Ellinor Dünning et Camille Aeschimann qui travaillent avec elle ;
- Carole Duverney (responsable Études et Observation, responsable Démarche Lacs Savoie Mont Blanc, Agence Savoie Mont Blanc) ;
- Fanny Garnier (ingénieure d'études, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes) ;
- Karim Gernigon (conservateur régional de l'Archéologie, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Chloé Jobert (chargée Culture Coopération Communication à la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette) ;
- Clément Mani (archéologue, Conservation Départementale du Patrimoine, département de la Savoie) ;
- Philippe Raffaelli (conservateur du patrimoine, Conservation Départementale du Patrimoine, département de la Savoie) ;
- Audrey Roche (archéologue, anciennement responsable des collections archéologiques au musée Savoisien, aujourd'hui à la direction du pôle archéologique de l'Ardèche) ;
- Françoise Prud'homme (responsable des expositions et de la documentation à la Cité de la Préhistoire, Grand Site de l'Aven d'Orgnac en Ardèche) ;
- Gilles Soubigou (conservateur du patrimoine, conseiller à l'action culturelle patrimoniale (VPah, CCR, UNESCO), Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes).

En Afrique du Sud, mes plus sincères remerciements vont à Celeste Rossouw (Senior Heritage Officer, Rock Art Department, AMAFA, Pietermaritzburg, Afrique du Sud). Investir dans le temps un terrain à distance est difficile ; maintenir les réseaux est loin d'être une chose aisée. Les échanges avec Celeste ont permis de maintenir ce lien, de réactiver les contacts lors des différentes missions et de faire progresser efficacement mes recherches sur les sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg. Sans son soutien, les recherches engagées sur ce terrain n'auraient pas été réalisées avec la même fluidité. Je remercie également Ian Rushworth (Manager Ecological Advice) et Sonja Krueger (Ecologist), tous les deux en poste à Ezemvelo KZN Wildlife (Howick, Afrique du Sud) pour leur aide lors du démarrage des recherches sur ce terrain en 2009.

Durant ces quinze années, de nombreuses missions de terrain ont eu lieu, faites de rencontres et d'échanges particulièrement marquants. Je voudrais ici plus précisément remercier (par ordre chronologique des rencontres) :

- Mdu Zuma, guide dans le Drakensberg. Le cœur sur la main, tu m'as ouvert les portes de ta maison et tu m'as permis d'avancer de manière significative dans ma compréhension des différents usages et des différentes valeurs attribuées aux sites d'art rupestre ;
- Russell Suchet, propriétaire de l'établissement touristique Sani Lodge, dans le sud du massif du Drakensberg, que je remercie pour son aide dans la mise en contact avec les autres acteurs du massif ;
- Rémi Beghin et sa femme Laetitia, je vous remercie sincèrement pour la mise en contact avec les acteurs du Lesotho et la réalisation de la mission dans le parc du Sehlabathebe ; sans vous, les recherches sur les enjeux de l'extension du bien UNESCO n'auraient pas eu la même saveur et surtout, elles ne se seraient pas déroulées avec la même facilité !
- Jonas et Junior Tlouamma, vous m'avez accueillie lors des missions dans le Makgabeng, m'ouvrant la porte de votre maison avec une grande gentillesse. Les temps de discussion autour du feu m'ont permis de mieux comprendre les enjeux de la communauté et les modalités du vivre-ensemble chez les Pedi, un grand merci !
- Willie et Joy, alors que je débarque dans votre jardin en août 2019 pour vous demander mon chemin, vous m'invitez à passer quelques jours chez vous. Un grand merci pour votre incroyable accueil et pour m'avoir ainsi accompagnée et guidée dans la découverte des enjeux de la mise en tourisme de la région des Venda autour de Makhado.

Enfin, j'adresse de vifs et joyeux remerciements à celles et ceux qui nourrissent mon quotidien : mes amis et ma famille ! Notre complicité, votre amitié, votre amour et votre bienveillance font le sel de la vie. Je pense notamment aux « Girls de Chambé » : votre vitalité est une source d'inspiration permanente ! Un remerciement tout spécial au duo de choc Chloé Mathiez & Philomène Fournier, ainsi qu'à Aurore Margaro et à la famille Vallin-Noraz (Lucie, Maxime, Albane, Juliette et Raphaël) : depuis toutes ces années, partager vos trajectoires de vie est un vrai bonheur et essayer de vous expliquer le pourquoi du comment de mon travail constitue un exercice très formateur ! Merci beaucoup Lucie pour t'être occupée de Marius de nombreuses fois le temps d'une journée ou d'un week-end, afin que je puisse terminer l'HDR dans les temps. Remercier mes parents et mon frère relève tant de l'évidence que de la gageure : comment vous dire merci à tous les trois qui me soutenez depuis si longtemps ? Du fond du cœur, merci maman, merci papa pour votre présence et votre bienveillance, et pour ainsi prendre soin de votre petit-fils quand le rythme de mon travail est intense ainsi que pendant mes absences. Enfin, mes remerciements vont également à mes trois beaux-fils, Benjamin, Thomas et Alexandre Meyer, pour leur contagieuse bonne humeur !

En tant que bonne gourmande (de la vie et de la bonne cuisine), j'ai gardé le meilleur pour la fin et je terminerai par des remerciements tout particuliers à mon compagnon Xavier et à mon fils Marius (même si Xavier ne comprend pas pourquoi je le remercie parce qu'il me dit que sans lui, j'aurai de toute manière fait la même chose. Peut-être, mais cela aurait été sans nul doute très différent ! ... « C'est certain ! »). Je vous remercie du fond du cœur, tous les deux, pour votre soutien quotidien et pour m'aider à mettre de la distance avec mon travail, parfois si (trop) prenant, dans tous les sens du terme. Un immense merci de respecter mes besoins « de papillon » et de gérer, tous les deux à votre manière, mes absences de plusieurs semaines durant les missions sur le terrain. Je vous remercie également pour avoir accepté les longues heures passées devant mon écran, les soirées et les week-ends sacrifiés sur l'autel de l'HDR... À la différence des précédentes, cette phrase est volontairement conjuguée au passé... je vais faire en sorte qu'elle le reste ! Enfin, je vous remercie pour votre joie de vivre, votre énergie, votre présence et nos fous rires qui rendent la vie si gaie et pétillante !



## RÉSUMÉ

Cette habilitation à diriger des recherches propose une synthèse et une mise en perspective des recherches conduites ces quinze dernières années, en géographie humaine et sociale, sur les enjeux de la patrimonialisation. Dans la continuité de la recherche doctorale défendue en 2007, cette thématique a en effet été au cœur de mes activités de recherche, avec comme interrogation centrale : comment des éléments spatialisés deviennent ce qui fait patrimoine ? Et dans le même temps, quels sont les effets spatiaux et territoriaux de telles dynamiques, en lien notamment avec des problématiques touristiques ? Durant ces quinze dernières années, ces réflexions ont été travaillées et alimentées par plusieurs études de cas ayant la particularité de concerner des sites archéologiques, que ce soit des sites d'art rupestre ou encore des sites palafittiques préhistoriques, certains d'entre eux étant également inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Parfois peu visibles (contexte souterrain ou subaquatique), liés au temps long civilisationnel, ce type de site est en effet particulièrement intéressant pour questionner les processus socio-spatiaux par lesquels des éléments spatialisés deviennent du patrimoine et, par des boucles de rétroaction, les effets spatiaux de ces dynamiques patrimoniales. Dès lors, cette habilitation à diriger des recherches met en perspective les études de cas suivantes : l'étude de cas « grotte Chauvet » et son fac-similé dans les gorges de l'Ardèche, les gravures rupestres en Haute-Maurienne, les roches gravées précolombiennes dans les îles de la Guadeloupe, les sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg (Afrique du Sud/Lesotho), les sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng (Afrique du Sud), les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes (Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie, Suisse). Suivant les besoins de la démonstration, ces études de cas principales ont été complétées par des études de cas secondaires : les sites d'art rupestre dans la vallée de la Vézère, les sites d'art rupestre autour du mont Bégo (Mercantour), les sites d'art rupestre du Valcamonica (Lombardie) ainsi que les sites d'art rupestre en Cantabrie (Espagne).

Cette habilitation se compose de deux volumes. Le premier volume, intitulé « Positionnement, résultats et perspectives », s'organise autour de deux grandes parties. Mobilisant des éléments théoriques, méthodologiques et éthiques, la première partie du volume 1 expose et examine ma pratique en tant que chercheuse et la manière dont je mets en œuvre l'approche géographique. Cette phase de mise en contexte et d'analyse réflexive est essentielle pour rendre compte à la fois des actions de recherche engagées ces quinze dernières années et pour modestement présenter quelles sont les contributions de mes travaux à l'analyse des enjeux de la patrimonialisation, en positionnant ces derniers dans leurs contextes de production et d'énonciation. Après une réflexion sur le « sujet-chercheur Mélanie Duval » (chapitre I), les trois chapitres suivants présentent les piliers autour desquels s'organise ma pratique de la géographie : l'approche systémique (chapitre II), le cadre de l'analyse comparative (chapitre III) et la démarche empirique (chapitre IV). Forte de cette base, ma pratique en tant que géographe s'est également nourrie de démarches pluri- et interdisciplinaires (chapitre V) et de différentes formes partenariales avec les acteurs des territoires investigués (chapitre VI). Le cadre de ma recherche ayant été exposé, la seconde partie du volume 1 présente les principaux apports des recherches conduites ces quinze dernières années. Cette partie dédiée aux résultats est organisée en trois chapitres (chapitres VII, VIII et IX), lesquels correspondent aux trois axes de recherche ayant structuré mon travail depuis 2008. Mettant en perspective plusieurs sites inscrits (ou candidats) sur la Liste du patrimoine mondial, le chapitre VII questionne les liens entre les formes spatiales prises par les biens UNESCO et leurs modalités de construction. Suivant un deuxième axe de recherche, le chapitre VIII discute des modalités d'articulation entre le champ patrimonial et le champ touristique, avec comme pierre angulaire, la notion de ressource. Enfin, le chapitre IX aborde la problématique patrimoniale selon une approche axiologique et interroge les rapports entre les dynamiques patrimoniales observées et les différentes valeurs sociales mobilisées par les parties prenantes intervenant dans le processus de patrimonialisation. La conclusion générale du volume 1, nommée « Conclusions générales et perspectives de recherche », revient sur les apports de l'approche géographique dans l'analyse des enjeux de la patrimonialisation et expose mes perspectives de recherche à court, moyen et long terme.

Intitulé « Curriculum vitae et recueil de publications choisies », le second volume de cette habilitation se compose également de deux parties. En cohérence avec son titre, la première partie vient détailler mes activités de recherche depuis 2008. Considérant l'ensemble de ma production scientifique de ces quinze dernières années, la seconde partie du volume 2 se compose de 29 publications sélectionnées et organisées en lien avec les résultats scientifiques discutés dans la seconde partie du volume 1.

**Mots-clés** : géographie humaine et sociale, sites archéologiques, patrimoine mondial, processus de patrimonialisation, trajectoires patrimoniales, dynamiques touristiques, valeur patrimoniale

## ABSTRACT

This *habilitation à diriger des recherches* provides a synthesis and put into perspectives the research carried out over the last fifteen years, in human and social geography, on the stakes of heritage-making. Following the doctoral research defended in 2007, this theme has indeed been at the heart of my research activities, with one central question: how do spatialized elements become what makes heritage? And at the same time, what are the spatial and territorial effects of such dynamics, especially regarding tourism issues? During the last fifteen years, these reflections have been developed and enriched by several case studies having the particularity to concern archaeological sites, whether rock art sites or prehistoric pile dwelling sites, some of them also being inscribed on the World Heritage List. Sometimes not easily visible (cave or underwater context), associated with the long civilizational time, this type of site is indeed particularly interesting to question the socio-spatial processes by which spatialized elements become heritage and, through feedback loops, the spatial effects of these heritage dynamics. Therefore, this *habilitation à diriger des recherches* brings into perspective the following case studies: the “Chauvet cave” case study and its facsimile in the Ardèche gorges, rock engravings in the Haute-Maurienne, pre-Columbian engraved rocks in the Guadeloupe islands, rock art sites in the Drakensberg massif (South Africa/Lesotho), rock art sites in the Makgabeng plateau (South Africa), prehistoric pile dwelling sites around the Alps (Austria, France, Germany, Italy, Slovenia, Switzerland). In accordance with the requirements of the demonstration, these main case studies were completed by secondary case studies: rock art sites in the Vézère valley, rock art sites around Mount Bego (Mercantour), rock art sites in Valcamonica (Lombardy), and rock art sites in Cantabria (Spain).

This *habilitation* is composed of two volumes. The first volume, entitled “Positioning, results and perspectives”, is organized around two main parts. Mobilizing theoretical, methodological and ethical elements, the first part of volume 1 exposes and investigates my practice as a researcher and the way I carry out the geographical approach. This phase of contextualization and reflexive analysis is essential in order to consider both the research activities undertaken over the past fifteen years and to modestly present the contributions of my work to the analysis of heritage-making issues, by positioning the latter in their respective contexts of production and enunciation. After reflecting on the “subject-researcher Mélanie Duval” (chapter I), the next three chapters introduce the cornerstones around which my practice of geography is organized: the systemic approach (chapter II), the framework of comparative analysis (chapter III) and the empirical approach (chapter IV). Building on this foundation, my practice as a geographer has also been enriched by pluri- and interdisciplinary approaches (chapter V) and by various forms of partnership with the people involved in the territories investigated (chapter VI). With the framework of my research exposed, the second part of volume 1 outlines the main contributions of the research conducted over the last fifteen years. This part, dedicated to the results, is organized in three chapters (Chapters VII, VIII and IX), which correspond to the three research axes that have structured my work since 2008. Putting into perspective several sites inscribed (or candidate) on the World Heritage List, Chapter VII questions the links between the spatial forms taken by UNESCO properties and the way they are constructed. Following a second axis of research, chapter VIII discusses the modalities of articulation between the heritage field and the tourism field, with as its cornerstone, the notion of resource. Finally, Chapter IX approaches the heritage issue from an axiological approach and questions the relationship between the observed heritage dynamics and the different social values mobilized by the stakeholders involved in the heritage process. The general conclusion of volume 1, entitled “General conclusions and research perspectives”, returns to the contributions of the geographical approach in the analysis of the stakes of patrimonialization and exposes my short, medium and long term research perspectives.

Entitled “Curriculum vitae and collection of selected publications”, the second volume of this *habilitation* is also composed of two parts. In coherence with its title, the first part details all my research activities since 2008. Considering the whole of my scientific production these last fifteen years, the second part of volume 2 is composed of 29 selected publications organized in relation with the scientific results discussed in the second part of volume 1.

**Keywords:** human and social geography, archaeological sites, world heritage, heritage-making processes, heritage trajectories, tourism dynamics, heritage value.

## SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	19
TABLE DES CORRESPONDANCES.....	24
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>27</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE DE MA RECHERCHE : POSITIONNEMENT ET MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>43</b>
Chapitre I. Trajectoire de recherche et réflexions sur le sujet-cherchant.....	47
Chapitre II. Mobilisation de l'approche systémique.....	69
Chapitre III. Les apports d'une approche comparative.....	87
Chapitre IV. Pratique de recherche et approche empirique.....	105
Chapitre V. Positionnement entre approche disciplinaire, pluri-et interdisciplinaire.....	127
Chapitre VI. Relations avec les acteurs des territoires : analyse critique et positionnement éthique....	139
Conclusion de la première partie.....	163
<b>SECONDE PARTIE : RÉSULTATS DE RECHERCHE CIBLÉS.....</b>	<b>165</b>
Chapitre VII. Ce que la spatialité des biens UNESCO nous dit de leurs modalités de construction...171	
Chapitre VIII. Analyse des liens entre le processus de patrimonialisation et celui de révélation des ressources dans le contexte d'espaces touristiques.....	219
Chapitre IX. Réflexions entrelacées sur le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » : expérience patrimoniale, accessibilité, droit au patrimoine et enjeux méthodologiques.....	291
Conclusion de la seconde partie.....	363
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE.....</b>	<b>367</b>
Références bibliographiques.....	377
Table des Illustrations.....	413
Table des Matières.....	419



## SIGLES ET ACRONYMES

AAP: Appel à projets  
AMAFA : AMAFA aKwaZulu-Natali  
ANACT : Association Nationale pour l'Archéologie de Collectivité Territoriale  
ANR : Agence Nationale de la Recherche  
ANR COSMO-ART : projet financé par l'ANR portant l'intitulé « The Cosmopolitan Approach as a New Paradigm for Rock Art Heritage Management in Southern Africa »  
ASTERS : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie  
ATER : Attaché Temporaire à l'Enseignement et la Recherche  
AV : Agence de voyage  
Bien PM : Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial  
CCHMV : Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise  
CCLA : Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette  
CD73 : Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie  
CHMP : Cultural Heritage Management Plan  
CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la REcherche  
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique  
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
DRASSM : Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines  
EDYTEM : Environnements, DYNAMiques et TERRitoires de la Montagne  
EKZNW : Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife  
GDRI STAR : Groupe de Recherche International « Science, technologies, art rupestre »  
HDR : Habilitation à Diriger des Recherches  
ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites  
INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives  
IRN : International Research Network (Réseau de Recherche International, nouvelle dénomination des GDRI)  
IRN RAHMSA : International Research Network « Rock Art Heritage Management in Southern Africa »  
JEP : Journées Européennes du Patrimoine  
JNA : Journées Nationales de l'Archéologie  
KZN : ZwaZulu-Natal  
KP : Kuratorium Pfahlbauten  
Labex ITEM : Labex « Innovation et TERRitoires de Montagne »  
Labex ITTEM : Labex « Innovations et Transitions Territoriales en Montagne »  
LEDET : Department of Economic Development, Environment and Tourism Limpopo  
LTA : Limpopo Tourism Agency  
MDTA : Maloti Drakensberg Transfrontier Area  
MDTP : Maloti Drakensberg Transfrontier Project  
MH : Monument Historique  
NKSC : National Khoi-San Council  
NRF : National Research Fondation  
OGS : Opération Grand Site  
ONG : Organisation Non-Gouvernementale  
PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie  
RARI : Rock Art Research Institute  
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données  
SMERGC : Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc  
SAHRA : the South African Heritage Resources Agency  
SC : Site Classé  
SRA : Service Régional de l'Archéologie  
TO : Tour Operator  
UGA : Université Grenoble Alpes  
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
UMR : Unité Mixte de Recherche  
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture  
USMB : Université Savoie Mont Blanc  
VPah : Villes et Pays d'Art et d'Histoire  
ZPPA : Zones de Présomptions de Prescription Archéologique  
ZPPAUP : Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager



## **PRÉAMBULE, TABLE DES CORRESPONDANCES ET INTRODUCTION GÉNÉRALE**

---



## PRÉAMBULE

La rédaction de ce mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) répond au besoin de réfléchir sur ma pratique de chercheuse et de prendre le temps d'interroger des postures souvent implicites. Elle répond au besoin tout aussi impérieux de faire le point sur la production scientifique réalisée depuis mon recrutement en tant que chargée de recherche au CNRS en 2008 jusqu'au démarrage du projet de recherche COSMO-ART (2022), dans sa première année de lancement au moment où je termine la rédaction de cette HDR. Aussi, davantage qu'une nécessité pour avancer dans ma carrière (terme dans lequel je peine d'ailleurs à me reconnaître), cette HDR répond à celle d'explicitier et d'examiner des choix professionnels et scientifiques, ainsi que les conséquences de ces derniers. En un sens, cette HDR est un médium pour porter un regard à la fois personnel, autocritique et distancié sur ma production en tant que chercheuse sur la période 2008-2022 au prisme du mantra paternel « Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise décision, il n'y a que des choix que l'on assume ou que l'on n'assume pas ».

Procéder à cet examen dans un document public, mis en ligne et accessible, est également un moyen de satisfaire un des enjeux du métier de chercheuse : rendre compte de ses recherches et dans le même temps, de l'ensemble des questionnements qui accompagnent la production desdites recherches. Fondamentalement, un résultat est contextualisé. Rendre compte des différentes dimensions de ce contexte de production de la recherche n'est pas chose aisée : non pas que l'exercice soit particulièrement ardu, mais parce qu'il est difficile de trouver des supports de publication pour le faire. La barre fatidique des 10 000 mots comme longueur maximale pour un article est vite atteinte et laisse très peu de place pour rendre compte de sa pratique de la recherche. Cette habilitation vise à prendre le temps et le nombre de mots nécessaires (mais point trop n'en faut !) pour réaliser cet exercice.

Depuis la soutenance de ma thèse sur les effets territoriaux des logiques patrimoniales et touristiques dans les espaces karstiques, mon questionnement central est resté identique : interroger « ce qui fait/devient patrimoine », autrement dit l'ensemble des processus socio-spatiaux par lesquels des éléments spatialisés deviennent du patrimoine et la manière dont ces dynamiques informent l'espace géographique. Pour qui, pourquoi, comment, en raison de quelles valeurs un élément spatialisé (un monument, un lieu, un élément/une unité paysagère, un territoire) devient ce qui fait patrimoine à l'échelle d'un collectif donné ? Quels sont les effets spatiaux de ces dynamiques patrimoniales, notamment en lien avec l'entrée touristique ? Depuis 2008, les objets interrogés ont en revanche évolué avec un passage des espaces protégés aux sites archéologiques (sites d'art rupestre, sites palafittiques). Les terrains investigués ont également été diversifiés avec un élargissement en direction de terrains situés dans différentes aires culturelles. Si je continue à travailler dans l'aire culturelle européenne, des actions de recherche ont également été engagées dans les Caraïbes et en Afrique australe. Cette habilitation sera l'occasion d'explicitier ces évolutions et de préciser ce que mes travaux apportent, modestement, à l'analyse des enjeux de la patrimonialisation.

Au sujet du processus de patrimonialisation, colonne vertébrale de mes recherches, plusieurs pistes de recherche ont été travaillées, à la fois successivement et en parallèle, au gré des opportunités de collaborations, des sollicitations et de mes envies... le plaisir est indéniablement le meilleur des moteurs ! De manière régulière et de plus en plus marquée au fur et à mesure de mes travaux de recherches, les recherches engagées sur cette entrée patrimoniale se sont inscrites au sein d'un collectif, souvent en association avec Christophe Gauchon et des étudiants, mais également avec d'autres collègues. Parfois, ces recherches ont été conduites de manière individuelle comme l'analyse des enjeux liés à l'extension du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg » en Afrique du Sud et au Lesotho. L'implication effective dans des collectifs, ou au contraire, la conduite de recherches individuelles, me conduira dans cette HDR à employer

tour à tour le « je » et le « nous », tout en sachant que des études de cas ont également été investies de manière différentielle dans le temps, avec des temps de recherche davantage individuels et d'autres au sein de collectifs. Cette variation pronominale s'explique également au regard (i) de la signature des articles mobilisés et présents dans le volume 2, suivant si ces derniers ont été co-écrits et (ii) des moments et sujets de l'analyse abordés au sein de cette habilitation : l'implication dans un collectif n'empêche pas en effet de livrer des analyses personnelles, impliquant l'emploi du « je ».

En amont de la rédaction de cette HDR, outre la lecture des textes officiels (arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches), plusieurs volumes réalisés par des collègues ont été consultés (Banos, 2013 ; Blanchon, 2011 ; Bruxelles, 2019 ; Collignon, 2012 ; Gauchon, 2010 ; Houet, 2015 ; Hoyaux, 2015 ; Laslaz, 2016 ; Ravanel, 2020 ; Suchet ; 2019). Réalisées entre 2010 et 2020, dans le large spectre de l'approche géographique avec des HDR portant sur des volets géomorphologiques (Bruxelles, Ravanel) et d'autres sur des volets culturels proches des approches développées en anthropologie sociale et culturelle (Collignon), la lecture de ces différents travaux conduit à mesurer l'étendue des possibles : des HDR composées d'un seul volume (Houet, Ravanel), d'autres de trois volumes (Collignon) ; des HDR très synthétiques et factuelles (Ravanel), celles plus introspectives (Hoyaux) et encore d'autres à mi-chemin entre ces deux extrêmes (Banos, Collignon) ; des HDR ciblées sur une seule partie des activités du chercheur (Bruxelles), celles ayant une visée exhaustive (Suchet), et ici encore, des HDR situées à mi-chemin entre ces deux extrêmes (Gauchon) ; des HDR faisant du lien/liant entre les articles retenus pour l'exercice (Houet) et celles majoritairement constituées de recherches inédites et originales (Laslaz). Cette diversité des pratiques m'a menée à retenir une ligne de conduite : adopter un plan et une structure qui, tout en répondant aux attendus académiques, me permettaient de satisfaire un double besoin d'examiner ma pratique et de mettre en cohérence les travaux de recherche engagés ces quinze dernières années autour d'axes structurants. Au fur et à mesure de l'avancée de l'HDR, ce travail de mise en cohérence m'a amenée à faire du tri et à hiérarchiser les travaux réalisés, non pas au regard des *impacts factors* ou autre invention bibliométrique du même acabit, mais au regard de ce qui fait sens pour comprendre la trajectoire de « Mélanie Duval », sujet-cherchant multi-contextualisée. Aussi, des travaux engagés sur le géotourisme, ou encore sur les grands lacs alpins ont volontairement été mis à la marge dans le volume 1 de l'HDR compte tenu de leur position secondaire par rapport à ce que je considère comme étant le cœur de mes activités de recherche. S'ils sont mobilisés pour expliquer ma trajectoire de recherche (partie 1, volume 1) ou encore listés dans le CV (partie 1, volume 2), ils n'ont en revanche pas été mobilisés dans la partie résultats (partie 2, volume 1) et ne figurent pas non plus dans le recueil des publications choisies (partie 2, volume 2 – exception faite d'un article co-signé avec Chloé Jobert retenu en raison de son apport méthodologique).

La forme prise par cette HDR est à la fois classique et personnelle. Classique dans le sens où on retrouve les grands attendus de l'exercice : un curriculum exhaustif et détaillé de l'ensemble des activités conduites depuis quinze ans ; la mise en perspective d'une partie des travaux de recherche effectués depuis la thèse avec la production d'un volume inédit ; la sélection, parmi l'ensemble des articles publiés depuis la thèse, de ceux faisant sens au regard du volume inédit (29 articles retenus sur 63 publiés depuis 2008). Personnelle dans le sens où la rédaction de cette HDR visant avant tout à répondre à un besoin d'examiner ma pratique de chercheuse, celle-ci comprend plusieurs chapitres explicitant mes positionnements en tant que sujet-cherchant, et l'explicitation de mes positionnements théoriques et méthodologiques.

En terme de contenu scientifique, cette habilitation est à l'image de ma manière de pratiquer et d'enseigner la géographie : une HDR pragmatique et empirique, qui mobilise des cadres théoriques quand cela est nécessaire, sans pour autant chercher à théoriser et à modéliser des dynamiques et constructions socio-spatiales à outrance. Je me souviens d'un

séminaire à Lausanne où après avoir présenté les enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre dans le contexte sud-africain, un collègue m'avait en substance fait la remarque suivante : « Très bien, elle est très intéressante cette étude de cas, vous la maîtrisez très bien. Mais qu'est-ce que vous en faites sur le plan théorique ? ». Au demeurant, ce type de question fait écho à des discussions que j'ai eues avec Laine Chanteloup (doctorante dont j'ai participé à l'encadrement aujourd'hui professeure assistante à l'université de Lausanne) au moment des répétitions pour les auditions sur des postes de maître de conférence et le concours de chargée de recherche au CNRS : « Si on me pose la question de l'ancrage théorique et de ce que mes études de cas apportent aux discussions théoriques en géographie, qu'est-ce que je réponds ? », l'épée du syndrome de l'imposteur planant dans les deux cas au-dessus de nos têtes.

De mon point de vue, l'approche géographique est pertinente et intéressante dans la mesure où, en tant que science de l'observation, elle permet, dans un cadre comparatif et en mobilisant les outils de la systémique, de mettre en perspective plusieurs études de cas. Cette démarche conduit à mettre en exergue la singularité de trajectoires territoriales tout en permettant de qualifier des processus socio-spatiaux communs. Autour d'une problématique donnée, la mise en perspective de plusieurs études de cas, ainsi que la discrimination de dynamiques locales par rapport à des tendances générales, permettent dès lors de démontrer et d'explicitier les choix effectués par les acteurs territoriaux, le terme d'acteurs étant entendu au sens large. Ce faisant, le travail d'analyse du géographe souligne la nécessaire relativité des choix des acteurs et peut permettre, de manière appliquée, d'accompagner les acteurs des territoires dans la compréhension des logiques décisionnelles dans lesquelles ils sont nécessairement situés, et *in fine*, les amener à analyser les ressorts de leurs choix et à entrapercevoir d'autres possibilités d'agir. Dès lors, le principal intérêt que je vois à la discipline, qui est également la manière dont j'explique mon travail à des néophytes et ce qui me motive dans la pratique de mon métier, est la capacité de la discipline, par le biais d'une approche à la fois systémique et comparative, à analyser et à rendre compte des choix des sociétés et *in fine*, à fonctionner comme une psyché pour les acteurs impliqués dans ces logiques et plus largement, pour l'ensemble de la société pour comprendre et analyser ses relations à l'espace.

D'un point de vue narratif, cette HDR a été rédigée en plusieurs temps à la fois reliés et disjoints, dont la dernière phase de relecture et de correction a cherché à lisser les aspérités, tout en essayant de produire un ensemble compréhensible et accessible au plus grand nombre. Dans l'éventualité où ce manuscrit serait consulté par des non-géographes et des personnes non-universitaires, des développements à visée vulgarisante ont été introduits dans cette dernière phase de relecture.

Différents temps de rédaction se sont organisés depuis fin 2019/début 2020. Les précisions permettent d'explicitier la forme et le contenu de cette habilitation, sans compter que cette phase d'explicitation du déroulé peut être utile pour les candidats à l'HDR dans la planification de cette aventure.

Au fur et à mesure des projets, des missions, des temps de collecte et de traitement des données, les différentes pistes de travail explorées depuis 2008 ont livré des résultats, jusqu'à arriver à ce point d'équilibre où tout ce qui avait été engagé avait donné lieu (ou était sur le point de donner lieu) à des publications... et des projets commençaient à frémir et à se dessiner pour la suite. On est alors fin 2019, et coïncidence ou pas, j'aborde le virage de la quarantaine avec la tendance à l'introspection souvent liée à cette tranche de vie. Un premier plan d'HDR prend forme ; reste à trouver une fenêtre de tir pour amorcer la rédaction. Mars 2020, le COVID-19 débarque dans nos vies, confinement, mon agenda se vide sur quelques mois. Je saute sur l'occasion pour rédiger mon curriculum détaillé et l'envoyer à l'école doctorale pour obtenir l'autorisation d'inscription en HDR. Repris et complété depuis, ce curriculum constitue la première partie du second volume de cette habilitation. Rapidement, après une relativement courte période de flottement à organiser l'école à la maison pour mon fils (une fois encore, un grand merci à mes parents), le document word « cest parti redaction HDR » est créé le 02 avril

2020. Pendant trois mois, je rédige en continu ce qui deviendra la première partie du volume 1. Je prends beaucoup de plaisir à écrire cette partie analytique. Enfin, j'ai le temps et l'espace pour réfléchir et écrire sur ma pratique de chercheuse. Tous ces éléments de cadrage qui ne trouvent que trop rarement leur place dans les articles scientifiques compte tenu des limites de mots, je peux les coucher sur le papier, les explorer, les analyser. C'est suffisamment rare pour le dire : la rédaction de cette première partie du volume 1 fut un moment de plénitude intellectuelle à l'instar de ce que fut la rédaction de la thèse.

Début juillet 2020 : je me rends compte que pour pouvoir avancer sur la seconde partie du volume 1, à savoir la mise en perspective des travaux réalisés depuis quinze ans, je dois nécessairement écrire les études de cas restées en suspens. Ce que j'avais initialement imaginé, à savoir écrire directement cette deuxième partie de l'HDR et ensuite publier les études de cas, ne tient pas. Intellectuellement, j'ai besoin de boucler la boucle en écrivant les études de cas restantes pour être ensuite en mesure de mettre en perspective l'ensemble des travaux réalisés depuis quinze ans. Commence alors une intense période de publications et pendant un an, 9 articles ou chapitres d'ouvrages seront successivement écrits, à une ou plusieurs mains, sans compter la coordination de la publication d'un numéro de la collection EDYTEM sur les espaces lacustres.

Octobre 2021, tous les articles « études de cas » restants ont été écrits, certains sont déjà publiés, d'autres soumis, tous ont été « accouchés ». Tout en sélectionnant les articles qui figureront dans le volume 2 « Curriculum Vitae et sélection des publications », je reprends le plan de la deuxième partie du volume 1 et je profite de chaque plage libre dans mon emploi du temps pour avancer dans l'écriture. Ce travail se fait de manière plus ou moins fluide, avec le sentiment parfois déplaisant de paraphraser ce que j'ai déjà écrit dans les articles ou chapitres d'ouvrage. L'un de mes co-garants me répond que cela fait partie de l'exercice, et qu'il y a forcément des moments de redite, ce qui n'empêche pas pour autant de produire de l'inédit, né de la mise en perspective et de la structuration des travaux produits.

Janvier 2022 : démarrage du projet COSMO-ART. Après sept années de soumission, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a validé ce projet pluridisciplinaire portant sur les enjeux de préservation et de valorisation des sites d'art rupestre en Afrique australe. Le projet commence sur les chapeaux de roue avec d'entrée de jeu, le séminaire de lancement, les premiers contrats et travaux des étudiants à lancer, une première mission de plusieurs semaines au printemps 2022. Au sein de ce tumulte, je termine la rédaction de la fin de la seconde partie du volume 1, je constitue le jury de soutenance et le rendez-vous est pris pour une soutenance début mars 2023.

Mai 2022, retour de terrain en Afrique australe : il est temps de terminer l'HDR avec la rédaction des parties introductives et conclusives, les figures, la mise en page et surtout, reprendre le tout car en deux ans de temps de rédaction, des éléments sont nécessairement à mettre à jour et à articuler.

Au final, ce fut une rédaction au long cours, avec des aller-retours entre les différents volumes, les différentes parties, la bibliographie, les articles « études de cas » à terminer, la relecture croisée des articles retenus pour le volume 2, le tout entrecoupé des projets de recherche par ailleurs engagés et les encadrements des étudiants.

Au terme de ce processus, cette habilitation porte l'intitulé suivant « La patrimonialisation, miroir de choix sociétaux et effets territoriaux. Apports de la géographie humaine et sociale ». Sous cet intitulé général, elle se compose de deux volumes.

Le premier volume intitulé « Positionnement, résultats et perspectives », également qualifié de « volume inédit » s'organise en deux parties :

- La première partie dénommée « Cadre de recherche : positionnement et méthodologie » expose ma manière de pratiquer la recherche en géographie, alliant une analyse de ma pratique et celle de ma trajectoire de sujet-chercheur, la présentation de mon approche géographique à la fois systémique, comparative et empirique, l'explicitation de mon

positionnement entre entrée disciplinaire et dynamiques pluri- et interdisciplinaires, pour terminer avec une réflexion sur ma manière de travailler avec les acteurs territoriaux et ce que cela induit. En terme de construction scientifique, les six chapitres de cette première partie sont pour l'essentiel une production inédite, exception faite du chapitre II. Ciblé sur l'apport de la démarche systémique, le chapitre II s'appuie pour partie sur trois articles ayant une dimension méthodologique et retenus pour figurer dans le recueil des publications. Pour les cinq autres chapitres de cette première partie, l'argumentation est inédite et ne s'appuie pas spécifiquement sur des articles précédemment publiés.

- À l'inverse, la seconde partie « Résultats de recherche ciblés » du volume 1 a été rédigée en s'appuyant sur des productions retenues pour figurer dans le volume 2 avec l'objectif de mettre en perspective une partie des recherches engagées sur la période 2008-2022. Selon un mouvement de va-et-vient, entre d'une part (i) la relecture approfondie des articles publiés depuis 2008 et d'autre part (ii) l'analyse des lignes structurantes de mon parcours de recherche, une argumentation s'est progressivement mise en place. Dès lors, cette seconde partie « Résultats de recherche ciblés » s'organise selon trois principaux axes : (i) analyse des formes spatiales prises par des éléments patrimonialisés avec un focus sur les modalités de construction des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, (ii) analyse des liens entre le processus de patrimonialisation et celui de révélation des ressources dans le contexte d'espaces touristiques et (iii) analyse du binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » sous l'angle de l'expérience patrimoniale, de l'accessibilité et du droit au patrimoine. En retour, et dans le même temps, l'identification de ces trois axes a participé à la sélection des articles qui figurent dans le volume 2, en complément des trois articles précédemment retenus en lien avec l'approche systémique.

Le second volume de l'HDR intitulé « Curriculum vitae et recueil de publications choisies » s'organise également en deux parties :

- La première partie du volume 2 commence avec la présentation de l'ensemble de mes activités de recherche pendant les années couvertes par cette habilitation (2008-2022), mises en perspective avec l'ensemble de mon parcours de chercheuse.
- Ce CV est suivi d'une sélection de 29 publications, pertinentes au regard des axes structurants retenus dans le volume 1 pour présenter mes activités et résultats de recherche. Ces publications ont été organisées selon quatre chapitres, en lien avec la manière dont les articles ont été mobilisés dans l'argumentation du volume 1. Le cas échéant, des renvois sont effectués depuis le volume 1 en direction des publications présentes dans le volume 2 et ce, de la manière suivante : cf. A1, volume 2. Ces renvois se substituent à la mention de la référence bibliographique. De ce fait, lorsque dans le volume 1 je fais référence à des recherches publiées dans un article retenu pour faire partie du volume 2, j'ai fait le choix de me limiter à ce type de renvoi « cf. A1, volume 2 » sans mentionner, de surcroît, « Duval, année » ce qui aurait considérablement alourdi le texte. Pour autant, ayant présent à l'esprit que les lecteurs n'auront pas forcément les deux volumes en main et que de ce fait, les deux volumes de l'HDR doivent pouvoir fonctionner de manière disjointe, une table des correspondances a été intégrée au début du volume 1 (*infra*). Afin de guider au mieux la navigation du lecteur entre les deux volumes de l'HDR, ces éléments de correspondance sont également rappelés dans le volume 2.

Sauf mention contraire, toutes les illustrations figurant dans cette HDR ont été réalisées par mes soins ou sont extraites d'articles dont je suis co-auteurice.

## TABLE DES CORRESPONDANCES

Cette table des correspondances met en perspective :

- les chapitres du volume 1 au sein desquels les articles constituant le recueil des publications (volume 2) ont été mobilisés de manière préférentielle,
- la numérotation des articles appelés dans le volume 1 et présents dans le volume 2,
- leur référence bibliographique,
- la pagination des pdf dans le recueil des publications (volume 2).

Chapitre du vol. 1 au sein duquel l'article a été mobilisé de manière préférentielle	Code de l'article	Référence bibliographique	Pagination dans le volume 2
Chapitre II	A1	Bergeret A., Delannoy J.-J., George-Marcelpoil E., Piazza-Morel D., Berthier S., Bonnemains A., Bourdeau P., Duval M., François H., Girard S., Laforgue D., Lamarque P., Madelrieux S., Tolazzi S., 2015, L'outil-frise, dispositif d'étude interdisciplinaire du changement territorial, <i>EspacesTemps.net</i>	77-88
Chapitre II	A2	Duval M., 2019. Trajectoire patrimoniale des sites d'art rupestre sud-africains. Enseignement à partir du bien UNESCO « Maloti-Drakensberg ». In E. Anheim, A.-J. Etter, G. Glasson Deschaumes & P. Liévaux (dir.), <i>Les patrimoines en recherche(s) d'avenir, Les passés dans le présent</i> . Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 75-89.	89-97
Chapitre II	A3	Jobert C., Duval M., 2021. La trajectoire touristique des lacs de Savoie : apports des documents promotionnels dans l'analyse de l'évolution des lieux touristiques. In A. Nikolli, M. Duval & C. Gauchon (dir.), <i>Lacs et sociétés : éclairages alpins, pyrénéens et andins</i> . Chambéry, Collection EDYTEM, 21, 185-204.	99-118
Chapitre VII	A4	Duval M., Brancelj A., Gauchon C., 2021. Élasticité des normes et stratégies d'acteurs : analyse critique de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, <i>Géoconfluences</i> .	121-140
Chapitre VII	A5	Duval M., Brancelj A., Gauchon C., Malgat C., Potin-Finette A., 2020. Un label qui ne dit pas son nom : l'inscription au patrimoine mondial. Examen critique et enjeux territoriaux d'une terminologie. In P. Tanchoux & F. Priet (dir.), <i>Les labels dans le domaine du patrimoine culturel et naturel</i> . Rennes, Presses universitaires de Rennes, 45-70.	141-154
Chapitre VII	A6	Duval M., Smith B., 2013. Rock Art Tourism in the uKhahlamba/Drakensberg World Heritage Site: obstacles to the development of sustainable tourism, <i>Journal of Sustainable Tourism</i> , 21 (1), 134-135.	155-166
Chapitre VII	A7	Duval M., 2021. To what degree does a UNESCO World Heritage Site listing improve the conservation of heritage sites? Insights from the case of the Maloti-Drakensberg World Heritage Site (South Africa-Lesotho), <i>International Journal of Heritage Studies</i> , 28 (3), 376-399.	167-179

Chapitre VII	A8	Brancelj A., Duval M., Gauchon C., 2022. Analyse des modalités de construction d'un bien sériel en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Exemple du bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », <i>Géococonfluences</i> .	181-189
Chapitre VII	A9	Duval M., Gauchon C., 2013. Le patrimoine : une affaire de choix. La candidature de la grotte Chauvet au patrimoine mondial, <i>Ardèche Archéologie</i> , 30, 89-94.	191-196
Chapitre VII	A10	Malgat C., Duval M., 2014. La labellisation Unesco de la grotte Chauvet, une démarche internationale pour une reconfiguration locale. In M. Fournier (dir.), <i>Labellisation et mise en marque des territoires</i> . Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Blaise Pascal, CERAMAC 34, 395-409.	197-205
Chapitre VII	A11	Extrait du rapport (p. 376 à 390). Monney J. avec les contributions de L. Baracchini, M. Duval, P. Fouéré, C. Gauchon, S. Guimaraes, P. Mora, K. Pinçon, C. Stouvenot et T. Yvon, 2018. <i>Roches gravées de Trois-Rivières, Archéologie, Sens et Société (Trois-Rivières ; Guadeloupe), Phase 3 – rapport terminal 2015-2017</i> . Arrêtes d'autorisation : PCR : n°SRA 2016-003 / Sondages : n°SRA 2016 – 004 / Relevés : n°SRA 2016-010, projet réalisé avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Mairie de Trois-Rivières.	207-222
Chapitre VIII	A12	Peyrache-Gadeau V., Duval M., Oudada M., 2013. Introduction, paradoxes du développement touristique et voies alternatives. Enseignements issus des milieux oasiens et des territoires de montagnes. In M. Duval, V. Peyrache-Gadeau & M. Oudada (dir.), <i>Ressources patrimoniales et alternatives touristiques : entre oasis et montagne</i> . Chambéry, Collection EDYTEM, 14, 9-14.	225-230
Chapitre VIII	A13	Gauchon C., Duval M., Brancelj A., 2021. Rendre visible le patrimoine mondial. Ce que révèlent les plaques commémoratives des biens inscrits sur la Liste de l'UNESCO, <i>Géococonfluences</i> .	231-242
Chapitre VIII	A14	Duval M., Smith B., 2014. Inscription au patrimoine mondial et dynamiques touristiques : le massif de l'uKhahlamba-Drakensberg (Afrique du Sud), <i>Annales de Géographie</i> , 697, 912-934.	243-254
Chapitre VIII	A15	Duval M., Smith B., 2014. Seeking sustainable rock art tourism - the example of the Maloti-Drakensberg Park World Heritage Site, <i>The South African Archaeological Bulletin</i> , 69 (199), 34-48.	255-269
Chapitre VIII	A16	Duval M., Brancelj A., Potin-Finette A., Gauchon C., 2017. L'inscription au patrimoine mondial des sites palafittiques préhistoriques : un bien UNESCO de papier ? Analyse de la place des sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages patrimoniaux et touristiques des lacs français et premiers facteurs explicatifs des dissonances patrimoniales constatées. In C. Dunning & E. Dunning (dir.), <i>Paysages, entre archéologie et tourisme</i> . Bienne, éd. Archeo Tourism, 60-87.	270-296
Chapitre VIII	A17	Duval M., Brancelj A., Gauchon C., 2018. Rendre visibles les vestiges archéologiques : possibilités de valorisation des sites palafittiques préhistoriques alpins, <i>Les Nouvelles de l'archéologie</i> , 153, 17-23.	297-303

Chapitre VIII	A18	Collange Y., Duval M., Gauchon C., François H., 2021. Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne, <i>Géocarrefour</i> [En ligne], 95/2.	305-315
Chapitre VIII	A19	Duval M., Hoërlé S., Namono C., Ndlovu N., Nivart A., Mosebedi F., 2022. Why is it not enough to have beautiful rock art sites to attract tourists? Challenges facing cultural heritage tourism in a remote area, Limpopo Province, South Africa, <i>The South African Archaeological Bulletin</i> , 77, 31-47.	317-333
Chapitre VIII	A20	Duval M., Gauchon C., Monney J., en préparation. Du hiatus entre ressource patrimoniale et ressource touristique : le cas des roches gravées guadeloupéennes, <i>Études caribéennes</i> .	335-346
Chapitre IX	A21	Cachat S., Duval M., Gauchon C., 2012. Ici, là ou ailleurs ? Les enjeux liés à la localisation d'un grand équipement, l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet, <i>Mondes du Tourisme</i> , 5, 13-30.	349-366
Chapitre IX	A22	Malgat C., Duval M., Gauchon C., 2015. Fac-similés et transfert de patrimonialité. La grotte ornée Chauvet-Pont-d'Arc, <i>Culture &amp; Musées</i> , 25, 141-163.	367-377
Chapitre IX	A23	Duval M., Smith B., Gauchon C., Mayer L., Malgat C., 2020. "I have visited the Chauvet Cave": the heritage experience of a rock art replica, <i>International Journal of Heritage Studies</i> , 26 (2), 142-162.	379-389
Chapitre IX	A24	Duval M., Gauchon C., Malgat C., 2020. Construction de l'authenticité et expérience patrimoniale. Conception et réception de la réplique de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, <i>Culture &amp; Musées</i> , 35, 243-274.	391-405
Chapitre IX	A25	Duval M., Gauchon C., Smith B., 2019. Rock art tourism. In B. David & I. J. McNiven (dir.), <i>The Oxford Handbook of the Archaeology and Anthropology of Rock Art</i> . Oxford, Oxford University Press, 1021-1041.	407-417
Chapitre IX	A26	Duval M., Gauchon C., 2019. The Janus-faced dilemma of rock art heritage management in Europe: a double dialectic process between conservation and public outreach, transmission and exclusion, <i>Conservation and Management of Archaeological Sites</i> , 21 (5-6), 310-343.	419-438
Chapitre IX	A27	Duval M., 2012. Enjeux patrimoniaux et identitaires autour des sites d'art rupestre sud-africains : approche multiscalaire à partir de la cérémonie de l'Éland (abri orné de Game Pass, massif du Drakensberg, Afrique du Sud), <i>Civilisations</i> , 61 (1), 83-102.	439-448
Chapitre IX	A28	Duval M., Hoërlé S., Bovet L., Smith B., 2018. Contributions of a heritage values-based approach to rock art management. Lessons from the Maloti-Drakensberg World Heritage Site, South Africa, <i>Conservation and Management of Archaeological Sites</i> , 20 (2), 99-111.	449-460
Chapitre IX	A29	Duval M., Smith B., Hoërlé S., Bovet L., Khumalo N., Bhengu L., 2019. Towards a holistic approach to heritage values: for a multidisciplinary and cosmopolitan approach, <i>International Journal of Heritage Studies</i> , 25 (12), 1279-1301.	461-480

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Ce qui fait patrimoine, pour qui, pourquoi et comment »...

Cette question qui m'anime et me titille depuis vingt ans

### Esquisse de définition et problématique

Au détour des lectures du soir avec mon fils, nous découvrons cette planche dans *Les Blagues de Toto* (figure InG.1).



Figure InG.1 - Planche « Futur Postérieur »

Issue de l'album « Devoirs citoyens » Les blagues de Toto n°14 (p. 19), auteur Thierry Coppée, éditeur Delcourt, 2017.

En référence à une grotte ornée visitée dans le cadre d'une sortie scolaire, Toto décide de dessiner sur sa table d'école en faisant l'hypothèse que celles-ci (la table et son œuvre) feront partie d'un héritage collectif (composé de différents objets du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle) transmis aux générations futures. L'artefact support (la table d'école), l'œuvre (le dessin tagué), l'auteur (Toto en tant qu'artiste talentueux), les outils utilisés (le stylo-bille) sont mis en exergue par le dispositif scénique déployé dans un musée du futur (un module d'exposition) et le discours tenu par le guide médiateur du futur, lequel met l'accent sur des valeurs esthétiques et d'ancienneté avec la célébration d'un passé présenté comme révolu (discontinuité temporelle).

Bien que la dimension spatiale du patrimoine soit peu abordée, cette planche invite à questionner, avec humour, ce qui se joue dans le processus de patrimonialisation pris dans son ensemble. Cette planche pose notamment la question (i) des lieux et des objets qui font patrimoine pour les générations actuelles, (ii) de ceux qui feront/deviendront patrimoine pour les générations futures, (iii) des valeurs en raison desquelles des éléments font patrimoine et de leur supposée continuité dans le temps, (iv) du rôle de la valorisation/exposition dans le processus de patrimonialisation.

Cette planche illustrative invite le lecteur à s'interroger sur trois types de regards portés depuis le temps actuel en direction de temporalités à la fois distinctes et en même temps reliées :

- Le regard du présent porté sur le présent et sur les objets/lieux du quotidien, et sur leur potentialité à faire un jour patrimoine (les différents objets représentés dans les modules d'exposition comme la manette de jeu vidéo, le cartable, etc.) ; cela n'est pas sans rappeler le courant artistique du *ready-made* et les œuvres de Marcel Duchamp (début du XX<sup>e</sup> siècle) où les objets du quotidien (urinoir, chaise, roue de vélo), par le biais du travail de l'artiste et du dispositif d'exposition, accèdent au statut d'œuvre d'art (Duve, 2006). Ce regard du présent sur le présent est également exprimé par la réaction de l'institutrice. Ahurie et effarée, son expression traduit une forme de consternation qui fait écho à des publications parues depuis le début des années 2000 où des auteurs interrogent l'actuelle tendance au « tout-patrimoine » et ses éventuelles dérives (Mongin, 2013 ; Neyret, 2004).

- Le regard du présent porté sur des objets/lieux en provenance du passé (« cette grotte avec ces vieux dessins préhistoriques ») et le travail de hiérarchisation/sélection effectué dans le présent, parmi ce qui nous parvient du passé, pour définir ce qui fait patrimoine et en raison de quelles valeurs (ici la valeur d'ancienneté avec ces « vieux dessins »). Ce type de regard souligne la dimension processuelle de la patrimonialisation avec des dynamiques d'évaluation et d'arbitrage à la fois permanentes et diffuses visant à qualifier ce qui fait patrimoine pour les générations actuelles. Sont concernés par ces opérations de tri, à la fois les lieux et les objets légués par les générations précédentes, mais également des éléments du présent. En effet, la coupure temporelle sur laquelle se fondait encore fortement la patrimonialisation dans les années 1990 (Di Méo, 2008) tend à devenir secondaire et des objets/lieux du présent accèdent au statut de patrimoine sans qu'une valeur d'ancienneté leur soit collectivement attribuée. Autrement dit : l'accession au statut de patrimoine ne dépend plus principalement de l'ancienneté du lieu ou de l'objet. Ainsi, des lieux contemporains comme le viaduc de Milhau (Senil, 2011) voire même des lieux en cours de construction comme la Sagrada Família à Barcelone sont collectivement définis et mis en exergue comme faisant patrimoine. Ce changement de regard et de statut portés sur le lieu est à la fois marqué, acté et alimenté par des discours, des aménagements, la mise en place de visites touristiques, l'adoption de mesures de gestion allant même jusqu'à l'inscription du lieu sur la Liste du patrimoine mondial pour la Sagrada Família<sup>1</sup>, lequel processus alimente en retour la construction de l'image touristique de Barcelone et *in fine*, participe à la fréquentation de la capitale catalane en étant le lieu le plus fréquenté (4,5 millions de visiteurs en 2016 ; Clarimont, 2019).

---

<sup>1</sup> En 2005, une demande de modification du bien « Œuvres d'Antoni Gaudí » est validée par les instances onusiennes. Le bien initialement inscrit en 1984 comptait 3 œuvres : Le parc Güell, le palais Güell et la Casa Milá. Depuis 2005, il en comporte quatre de plus avec : la façade de la Nativité et la crypte de la Sagrada Família (parties construites et achevées du vivant de Gaudí), la Casa Vicens, la Casa Battlo et la crypte de la Colonia Güell.

- Enfin, cette planche illustrative questionne l'intentionnalité d'actions engagées dans le présent en direction des générations futures pour assurer la transmission à la fois d'objets/lieux hérités du passé et continuant à faire sens pour le présent, et d'objets/lieux « produits » dans le présent dans la perspective de faire sens pour le futur. Ici, Toto produit un dessin appelé à avoir, dans le futur, à la fois le statut d'œuvre d'art (Toto est qualifié d'« artiste ») et d'artefact archéologique (« superbe relique »), avec l'intentionnalité de transmettre et de léguer cette création/production aux générations futures en guise de témoignage d'une époque révolue.

Cette planche pose dès lors la question de la continuité des régimes de valeurs en raison desquels des éléments sont construits en tant que patrimoine (Heinich, 2009, 2017). Ici, Thierry Coppée part du postulat qu'une table d'école ornée d'un dessin pourrait, dans le futur, faire patrimoine au même titre que les grottes ornées font patrimoine dans le temps présent (dans le contexte occidental, en raison d'une valeur d'ancienneté et de valeurs artistique et matérielle). Autrement dit, l'auteur de la planche fait le pari d'une continuité axiologique entre (i) d'une part, les actuelles valeurs mobilisées par différents types d'acteurs dans la construction de la patrimonialité et (ii) d'autre part, les valeurs en raison desquelles les lieux et les objets feront patrimoines dans le futur. En ce sens, l'auteur projette, dans le futur, l'actuel régime de valeurs sur lequel repose la patrimonialisation des grottes ornées pour justifier, en retour, et dans le présent, l'acte engagé par Toto visant à créer un patrimoine pour le futur. Ce questionnement sur la continuité des régimes de valeur entre le présent et le futur interroge, en creux, l'historicité des rapports de valeur à un lieu ou à un objet (Heinich, 2017).

Sur cette question d'une éventuelle continuité entre le présent et le futur, il est intéressant de relever le commentaire livré dans le musée par le guide « ... et ici, une superbe relique du 21<sup>e</sup> siècle où l'artiste a laissé s'exprimer tout son talent au stylo-bille, cet outil ancestral ». Ce commentaire suppose que les contextes de production de la table d'école et de l'œuvre de Toto aient été documentés dans le temps présent et transmis en direction du futur, avec ici une adéquation entre le discours porté sur l'objet dans le futur et sa signification dans le temps présent. Cette adéquation suppose une forte stabilité dans la transmission des connaissances, ce qui est loin d'être évident. Ces décalages ont notamment été mis en avant par l'excellente exposition « Futur antérieur. Trésors archéologiques du XXI<sup>e</sup> siècle après J.-C. ». Initialement créée par les équipes du Musée romain de Lausanne-Vidy, l'exposition avait ensuite fait escale au musée de la préhistoire d'Ornac-l'Aven en Ardèche au cours de l'année 2010, lieu où j'ai eu le plaisir de la visiter<sup>2</sup>. Le principe était d'inviter les visiteurs à faire un bond dans le temps de 2000 ans, et de leur montrer ce qu'il restera de notre civilisation au début du XXXI<sup>e</sup> siècle et comment les archéologues du futur étudieront et comprendront notre société avec un handicap de taille : victime de ses supports trop fragiles, la mémoire écrite et audiovisuelle a été effacée. Dans ce contexte, un arrosoir en argent est interprété comme étant un ancien vase d'apparat, et des nains de jardin comme figurant sans doute des notables ou des prêtres. À l'inverse, concernant la table d'école de Toto, sa signification et son usage sont transmis dans le temps, ce qui est loin d'être une évidence.

Enfin, la phrase de Toto « Je travaille pour l'héritage des générations futures » peut également se comprendre comme étant l'ensemble des dispositifs mis en place dans le présent pour assurer cette transmission, que ce soit l'adoption de mesures de protection ou encore la mise en place de plans de gestion. En revanche, et cette dimension n'est pas exprimée par l'auteur de la planche, le travail engagé en direction des générations futures ne va pas de soi, et les mesures adoptées dans le temps présent, appellent, pour fonctionner à court, moyen et long terme, une appropriation collective des valeurs en raison desquelles un objet/un lieu font patrimoine (Rautenberg, 2004). Sans appropriation, les probabilités que les mesures de protection deviennent des tigres de papier sont importantes, voire même qu'il y ait endommagement ou

---

<sup>2</sup> <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/culture/musees/mrv/expositions/expositions-temporaires/futur-antérieur.html> ; dernière consultation le 20/05/2022. <https://pucesdevanves.com/futur-antérieur/>; dernière consultation le 20/05/2022.

destruction de l'élément initialement patrimonialisé. Je renvoie ici à l'analyse de Christophe Gauchon au sujet du devenir des sites naturels classés du début du XX<sup>e</sup> siècle dans les Alpes du Nord (2002), avec des trajectoires très différentes suivant les niveaux d'appropriation et *in fine*, des destructions d'éléments patrimonialisés (i.e. le tilleul classé devant la chapelle Notre-Dame de l'Aumône à Rumilly en Haute-Savoie). Cette appropriation passe, pour partie, par la mise en place de relais de la patrimonialisation, que ce soit avec l'adoption de nouvelles mesures de protection (réserve naturelle, etc.) ou par la mise en place de dispositifs de valorisation/médiation. Ces derniers participent en effet (i) à des processus de porter à connaissance et (ii) à diffuser des discours contribuant à l'élection de l'élément en tant que patrimoine... à l'instar du discours tenu par le guide dans le musée qui participe à la patrimonialisation de la table et du dessin de Toto.

Au final, sous la plume de Thierry Coppée, auteur des blagues de Toto, les grandes lignes du processus de patrimonialisation sont esquissées. Des objets, ou encore des monuments/des sites/des lieux/des espaces deviennent, par le biais d'une évolution combinée des connaissances, des attentes sociétales et des jeux d'acteurs « ce qui fait patrimoine », avec ici Toto en tant qu'entrepreneur de la patrimonialisation (Bortolotto et *al.*, 2017).

Au terme de l'ensemble des lectures effectuées depuis quinze ans (et même davantage si on prend en compte la période doctorale) et en guise d'ouverture introductive de cette habilitation, **je définis le patrimoine comme étant un élément qui, compte tenu des valeurs qui lui sont attribuées devient ce qu'il est nécessaire, pour un collectif donné, de transmettre dans le temps et l'espace, un élément dont la perte est jugée inacceptable. Ce qui est en jeu, davantage que la définition du patrimoine lui-même, c'est le processus de qualification d'un élément (matériel ou pas, spatialisé ou pas) en tant que patrimoine, un processus nécessairement évolutif et contextualisé.** Le statut de ce qui fait patrimoine est donc intrinsèquement lié aux regards portés sur l'élément en question. Il n'existe pas de patrimoine en soi et pour soi ; il existe des éléments socialement et spatialement construits en tant que patrimoines, en raison de  $n$  valeurs et qui font sens pour des collectifs à des géométries variées. Ce changement de statut appelle autant qu'il justifie et renforce la mise en place d'une gestion différenciée. Avec des géométries variables, cette gestion différenciée implique des mesures et des périmètres de protection, des plans de gestion, ou encore des dispositifs de mise en valeur qui viennent informer l'espace géographique. Selon les configurations locales, le processus de patrimonialisation peut être mobilisé par différents groupes d'acteurs dans des dynamiques touristiques. L'élément spatialisé patrimonialisé peut alors être activé en tant que ressource et faire l'objet de différents projets de valorisation. *In fine*, la trajectoire dans le temps et l'espace d'un processus de patrimonialisation est fonction des modalités d'articulation entre des logiques de désignation et d'appropriation de ce qui fait patrimoine par des collectifs et des acteurs situés à différentes échelles spatiales. Interviennent dès lors une diversité de paramètres, parmi lesquels les jeux d'acteurs, les représentations et les dispositifs de valorisation jouent un rôle majeur.

Compte tenu (i) des enjeux associés à la patrimonialisation, (ii) des éléments de définition posés et de (iii) de la mise en œuvre d'une approche géographique, mes travaux de recherche se sont organisés autour des problématiques suivantes :

**Dans quelle mesure des éléments spatialisés deviennent ce qui fait patrimoine ? Par le biais de quel processus socio-spatial ? En raison de quelles valeurs ? Quels sont les facteurs explicatifs de ce changement de statut ? Qu'implique ce changement de statut sur le plan spatial et territorial ?**

**Quels sont les acteurs porteurs de telles dynamiques et dans le même temps pour qui, et à quelles échelles spatiales, ce processus de patrimonialisation fait-il sens ? Dans quelle mesure observe-t-on des convergences/divergences dans la manière dont différents types d'acteurs définissent ce qui fait patrimoine ?**

Et enfin, quels sont les effets spatiaux et territoriaux de telles dynamiques patrimoniales ? Notamment, dans quelle mesure des dynamiques patrimoniales s'articulent-elles avec des dynamiques touristiques autour de la notion de ressource ?

## L'approche géographique dans l'analyse des dynamiques patrimoniales

### *Appropriation personnelle de l'approche géographique*

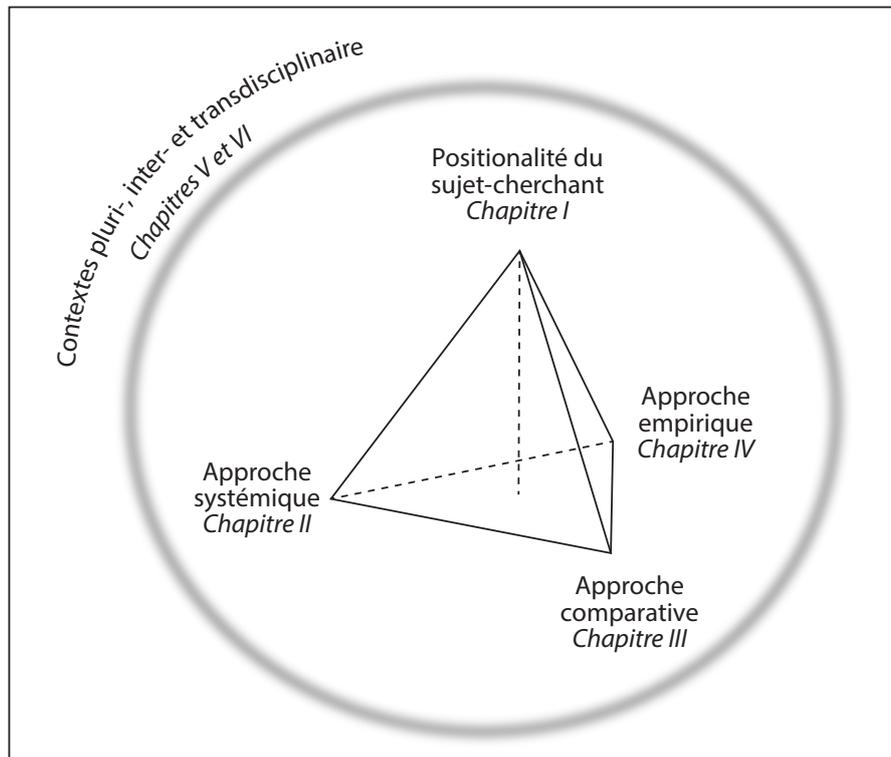
Durant ces quinze dernières années, les différents pans de cette problématique ont été abordés en mobilisant une approche géographique qu'il convient de définir. En effet, préciser l'approche mobilisée permet de situer les apports de celle-ci dans la compréhension des enjeux de la patrimonialisation et de démontrer en quoi la manière dont elle est mise en œuvre est pertinente pour produire de la connaissance scientifique. *De facto*, la manière que j'ai de me saisir de l'approche géographique pour analyser des dynamiques patrimoniales et la portée heuristique de cette démarche seront discutées et progressivement démontrées tout au long de ce mémoire d'habilitation.

De manière simplifiée mais néanmoins pragmatique, je définis l'approche géographique comme étant l'analyse de la manière dont les hommes construisent, organisent et utilisent l'espace (et non pas l'analyse de la composition des cailloux comme me répondent si souvent les gens auxquels j'essaie d'expliquer mon métier, confondant régulièrement géographie et géologie).

De mon point de vue, cette approche s'organise autour de quatre questionnements :

- (i) Qu'est-ce que je vois (qualité, forme, usages) ?
- (ii) Pourquoi ce que je vois est ici, sous cette forme, maintenant et pas ailleurs ?
- (iii) Quels sont les processus explicatifs à ce que je vois ?
- (iv) Comment l'ensemble de ce que je vois dans l'espace s'organise et fonctionne au sein d'un système territorial complexe, à géométrie variée, mettant en jeu des dynamiques temporelles et pluri-scalaires évolutives et inter-reliées ?

Pour aborder et analyser cette complexité, plusieurs méthodes et outils peuvent être mis en œuvre, couvrant le large spectre de la géographie depuis la géomorphologie proche des paléosciences et de l'archéologie à la géographie humaine et sociale se rapprochant des autres sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, anthropologie, ethnologie, droit, sciences politiques), en passant par la géomatique. Aussi, davantage que le champ disciplinaire, c'est la manière dont la discipline est pratiquée et les cadres théoriques et méthodologiques adoptés qui permettent à une discipline scientifique donnée d'interroger le monde qui nous entoure et de produire des résultats scientifiques. En lien avec ma formation universitaire, mon inscription dans le champ de la géographie humaine et également ma sensibilité de chercheuse, ma pratique de la géographie s'organise autour de trois piliers : analyse systémique, approche comparative, démarche empirique. Selon la figure géométrique du tétraèdre (figure InG.2), ces trois piliers forment la base de ma pratique en tant que géographe, une pratique nécessairement « située ».



**Figure InG.2 - Le tétraèdre de mon approche géographique**  
*Une géographie située et ancrée sur une approche à la fois systémique, comparative et empirique, dans des contextes pluri-, inter- et transdisciplinaires.*

- Indépendamment de l'entrée patrimoniale, cette posture théorique et méthodologique permet :
- (i) de raisonner sur le temps long de la construction/structuration des territoires et de repérer des processus, leur montée en puissance, leurs évolutions, voire leur bifurcation, autrement dit d'interroger des trajectoires ;
  - (ii) de contextualiser dans le temps et dans l'espace des jeux d'acteurs et de questionner des effets de mémoire et le rôle des héritages dans les modalités de fonctionnement des schémas actoriels ;
  - (iii) de penser des interactions, des phénomènes d'emboîtements voire des rétroactions entre des systèmes socio-spatiaux situés à différentes échelles spatio-temporelles ;
  - (iv) de distinguer des processus invariants des particularités du local, mettant en exergue des choix d'acteurs situés.

Dans le même temps, à l'instar de toute pratique scientifique, la géographie se nourrit des rapports qu'elle entretient avec d'autres champs disciplinaires (chapitre V). Selon les questions de recherche, les collaborations mises en œuvre et également des effets d'opportunité, ma pratique en tant que géographe s'est enrichie au contact d'autres champs disciplinaires : anthropologie, archéologie, archéométrie, droit, économie territoriale, ethnologie, géologie, géomorphologie, histoire, marketing territorial, sédimentologie, sociologie. Ces dynamiques interdisciplinaires m'ont fait évoluer dans ma manière de pratiquer l'approche géographique. Cela se ressent notamment dans le contenu des programmes de recherche conduits ces dernières années (ou actuellement en cours), avec la mise en œuvre d'une approche croisée et intégrative des enjeux liés la patrimonialisation des sites d'art rupestre. Enfin, ma pratique se nourrit également des relations avec les acteurs des territoires dans lesquels s'inscrivent mes actions de recherche, avec néanmoins une diversité de postures selon les finalités de recherche et la qualité des collaborations engagées (chapitre VI). Ces différents volets relatifs à ma manière de mettre en œuvre l'approche géographique sont au cœur de la partie 1 de ce mémoire d'habilitation.

## Apports de ma pratique à l'analyse des enjeux de la patrimonialisation

En termes de résultats scientifiques, et sur la base de l'ensemble des recherches conduites depuis 2008, la suite de ce paragraphe précise dans quelle mesure l'approche géographique, telle que je la conçois et la pratique, est pertinente pour avancer dans l'analyse de différents volets de la patrimonialisation, tout en tissant des liens avec les résultats de recherche exposés dans la partie 2 du premier volume de l'HDR.

En quinze ans de recherche, les différents volets de la patrimonialisation ont été abordés de manière différentielle, selon les évolutions de mes questionnements, les projets en cours, les collaborations initiées, les encadrements d'étudiants en master et l'accompagnement des doctorants (cf. CV détaillé, volume 2). Si les éléments figurant dans mon CV détaillé rendent compte dans le détail de ces dynamiques, la figure InG.3 en permet une lecture synthétique. Nécessaire à l'entreprise de contextualisation de mes recherches dans cette partie introductive, cette figure permet également de comprendre l'organisation des chapitres dédiés à la présentation de mes résultats de recherche. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai, en effet, fait le choix de les organiser chronologiquement selon les périodes à partir desquelles chaque axe a commencé à être spécifiquement interrogé.

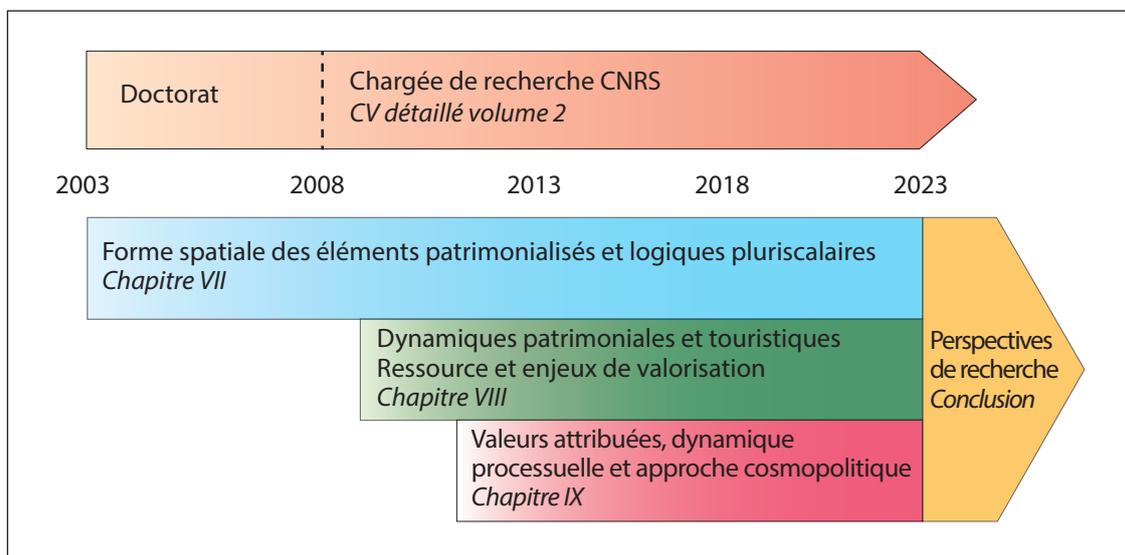


Figure InG.3 - Évolution schématique des axes de travail investigués sur la période 2008-2022

Concernant l'analyse de **la forme spatiale de l'élément patrimonialisé et celle des dispositifs marqueurs d'une gestion différenciée (mesures et des périmètres de protection)** : en s'appuyant sur les documents produits par les acteurs de la patrimonialisation (cartes, documents de gestion), ma manière de mettre en œuvre l'approche géographique passe par l'analyse des types de mesures mises en place. De manière systématique, ma démarche s'appuie sur l'examen de plusieurs questionnements entrelacés : de quel type de mesures de protection s'agit-il ? Quels ont été les acteurs porteurs de ce processus décisionnel ? Pourquoi le choix des acteurs parties prenantes s'est-il porté sur ce type de mesure de protection plutôt qu'un autre ? Sur quels critères les acteurs impliqués dans le processus de définition du périmètre se sont-ils appuyés pour justifier la limite ? Qu'est-ce qui est dedans ? Qu'est-ce qui est resté en dehors ? Dans quelle mesure la définition de cette limite s'est-elle accompagnée de consultations (entre quelles parties prenantes ?), de négociations, de conflits, de résolutions ?

Dans le cadre d'une approche comparative, la mise en perspective de plusieurs terrains d'étude permet dès lors de rendre compte des choix effectués par les acteurs parties prenantes, coupant l'herbe sous le pied à toute tentative de justification déterministe. Dans le même temps,

l'approche géographique permet, en s'appuyant sur une analyse des discours énoncés par les acteurs de la patrimonialisation (presse, documents de littérature grise), et sur celles de différents marqueurs spatiaux (cartes, panneaux disposés dans l'espace, aménagements), d'analyser la construction de la spatialité de l'élément en cours de patrimonialisation, au regard de logiques pluriscalaires. En s'appuyant sur ces différents types de données, le regard du géographe interroge la manière dont les références à différentes échelles spatiales sont utilisées dans le processus de qualification de l'élément en tant que patrimoine, tout en portant l'attention sur les acteurs à la manœuvre dans cette mobilisation de l'entrée spatiale. Ces liens entre « spatialité » et « élément en cours de patrimonialisation » sont particulièrement savoureux à interroger lorsqu'il est question des projets (puis des dossiers) d'inscription de « biens » (vocabulaire usité par l'UNESCO) sur la Liste du patrimoine mondial. Ce genre d'observation gagne d'autant plus en pertinence quand on travaille avec un certain suivi sur les sites. Des observations longitudinales permettent alors d'analyser des processus de reformulation et d'adaptation de la spatialité de l'élément patrimonialisé au regard des autres dynamiques avec lesquelles les acteurs veulent/doivent composer.

Concernant l'analyse des liens entre les **dynamiques patrimoniales et touristiques**, sous l'angle de la **notion de ressource** et des **enjeux de valorisation**, l'approche géographique est pertinente pour analyser dans quelle mesure un élément patrimonialisé est perçu et mobilisé comme ressource pour penser la mise en tourisme des territoires. Ce pan de l'analyse passe par la mise en perspective de marqueurs spatiaux (panneaux, barrières, etc.) et des discours (analyse de contenu). Par ailleurs, en analysant le schéma actoriel et les représentations des acteurs, dans le cadre d'une réflexion contextualisée à différentes échelles spatiales et temporelles, elle est également efficace pour comprendre les freins à l'activation de la dimension ressourciste d'éléments patrimonialisés. En effet, il ne suffit pas qu'un élément soit patrimonialisé pour qu'il soit activé en tant que ressource dans des logiques de mise en tourisme. Cela dépend pour beaucoup des groupes d'acteurs pour lesquels l'élément spatialisé fait patrimoine, de dynamiques actorielles multi-scalaires, mais également des autres éléments activés en tant que ressource sur le territoire en question et de logiques concurrentielles. À cet effet, la mise en perspective de plusieurs études de cas met en exergue les principaux leviers d'articulation des logiques patrimoniales et touristiques sous l'angle de la notion de ressource. Une attention particulière est accordée aux dispositifs de valorisation en tant que pierre angulaire dans l'agencement de ces différentes dynamiques, en interrogeant leurs effets performatifs en matière d'appropriation et de diffusion d'un rapport patrimonial.

Enfin, concernant **l'analyse des valeurs attribuées par différents groupes d'acteurs, la qualification de l'élément en tant que patrimoine et la trajectoire des processus de patrimonialisation**, l'approche géographique, pratiquée dans un cadre systémique, est pertinente compte tenu des possibilités qu'elle offre pour interroger des dynamiques et des jeux d'échelle, dans le temps et dans l'espace. Elle permet d'interroger à la fois la question des valeurs et des collectifs associés sous un angle synchronique (quels sont à un instant  $t$  les acteurs en présence et leur rapport à l'élément spatialisé concerné par le processus de patrimonialisation ?) et sous un angle diachronique (comment ces jeux d'acteurs, les usages et les représentations ont évolué dans le temps à une échelle donnée, en lien avec des dynamiques pluriscalaires ?). L'approche systémique permet également d'interroger les relations entre des groupes d'acteurs à géométrie variable et le collectif pour lequel l'acte de transmission fait sens. La mise en œuvre de l'approche systémique passe notamment par la réalisation et la mise en perspective de frises chrono-systémiques, lesquelles, sur la base des ingrédients identifiés, rendent compte des dynamiques processuelles de la patrimonialisation. Dans le même temps, et à condition de travailler sur des terrains présentant des similarités, la mise en œuvre d'un cadre comparatif permet de mettre en exergue des convergences/divergences concernant les valeurs en raison desquelles des éléments spatialisés font patrimoine. Ainsi, en schématisant ici à l'extrême, des sites d'art rupestre en contexte européen, vont avant tout faire patrimoine en raison d'une valeur d'ancienneté et de valeurs artistiques. En miroir, le même type de site, dans le contexte de l'Afrique australe, et avec des

fortes variations selon les parties prenantes impliquées, peut faire patrimoine en raison de valeurs également spirituelles, historiques, etc. Enfin, des divergences peuvent être mises en exergue entre les valeurs effectivement attribuées et celles finalement retenues pour argumenter et justifier le statut patrimonial d'un élément. Entre la diversité des valeurs attribuées et celles finalement ordonnancées dans une rhétorique patrimoniale, des hiatus se font jour, en lien également avec la question de l'autorité patrimoniale. L'un des enjeux en matière de gestion durable réside dans l'identification et la prise en compte de la diversité des valeurs attribuées, dans le cadre d'une approche cosmopolitique.

## Évolution des terrains d'étude investigués

Pour répondre à la problématique de recherche posée, ma démarche géographique est résolument empirique. Mes travaux de recherche se sont organisés autour de plusieurs études de cas, s'intéressant à différents types d'éléments spatialisés, dans différents contextes territoriaux. Depuis la fin de ma recherche doctorale, des évolutions sont à noter, avec un centrage progressif (mais non exclusif) sur deux types de sites archéologiques.

Déposé en 2008, le projet de recherche présenté lors du concours chercheur CNRS (Section 39) visait à interroger les rapports que les sociétés entretiennent avec leurs environnements sous l'angle des ressources patrimoniales dites « naturelles » (Montgolfier, 1990). L'analyse des enjeux de leur patrimonialisation était au cœur du projet en analysant conjointement les modalités de leur préservation et de leur mise en tourisme. Les jeux d'acteurs, la définition et la place des communautés dans ces dynamiques patrimoniales et les dynamiques spatiales à différentes échelles étaient parmi les vecteurs privilégiés d'étude. Portant sur les ressources « naturelles », il s'agissait également de voir dans quelle mesure la patrimonialisation pouvait entrer en conflit avec d'autres formes d'usages de ces ressources, notamment des activités et usages consommptifs (Gravari-Barbas, 2002).

En vue d'interroger les différentes dimensions construites du patrimoine, le projet de recherche présenté mobilisait l'approche comparative (Gervais-Lambony, 2003), avec différents objets et espaces d'études (géopatrimoines, espaces protégés tels que des réserves et des parcs, espaces candidats/inscrits sur la Liste du patrimoine mondial) dans différents contextes culturels (France, Nord canadien avec le Nunavut, Afrique du Sud avec le massif du Drakensberg). Travailler de manière comparée sur ces trois terrains devait permettre d'interroger les ressorts de la patrimonialisation dans des contextes culturels marqués par différentes cosmologies de la nature (lecture occidentale, cosmologie inuit, cosmologie des populations san également dénommées bushmen<sup>3</sup>, cosmologies des différents groupes bantous) avec des processus de relecture/reformulation pour les terrains canadien et sud-africain (en lien avec l'histoire de la colonisation et les actuelles logiques de patrimonialisation à une échelle globale comme le patrimoine mondial) et de questionner des imbrications entre des modèles de pensées et de fonctionnement véhiculés par l'Occident et ceux de sociétés marquées par un autre type de relation à l'espace (Descola, 2005, 2019 ; Latouche, 2005). Lorsque ces espaces sont dans le même temps candidats ou inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ces jeux d'échelle sont complexifiés par des processus de relecture/interprétation/adaptation des attendus de l'UNESCO par les acteurs porteurs de tels projets, ce qui en fait des objets d'étude particulièrement intéressants à questionner dans le cadre d'une approche géographique.

Quinze ans ont passé depuis mon entrée au CNRS, durant lesquelles mes activités de recherche ont en partie répondu à ce projet initial, tout en amenant des ouvertures, notamment en direction de l'archéologie, avec des travaux sur les sites d'art rupestre et les sites palafittiques

---

<sup>3</sup> Sur les enjeux associés à ces différentes terminologies, voir les références bibliographiques suivantes : Dowson, 1994 ; Fauvelle-Aymar, 2004 ; Lewis-Williams et al., 1993. Dans le cadre de cette HDR, j'utilise le terme de « San », prévalant aujourd'hui dans les écrits scientifiques.

(photographies InG.1 à 4). En parallèle de travaux qui se sont poursuivis sur les géopatrimoines et les espaces protégés, avec un focus sur les biens candidats/inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, j'ai progressivement développé des recherches sur les enjeux de patrimonialisation et de valorisation de ces deux types particuliers de sites archéologiques dans des contextes culturels différents.



*Photographie InG.1 - Mystery Shleter, abri sous-roche orné dans la partie sud du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », Sud-ouest de la localité d'Underberg, Afrique du Sud, décembre 2009*



*Photographie InG.2 - Roche gravée dans le parc archéologique des roches gravées, Trois-Rivières, Guadeloupe, janvier 2016*



*Photographie InG.3 - Sentier archéologique de Fiavé, à proximité du Museo delle Palafitte di Fiavé, province autonome de Trente, Italie, août 2017*

**Photographie InG.4 - Reconstitution d'un habitat palafittique, parc archéologique du musée du Laténium, Neuchâtel, Suisse, novembre 2015**



Travailler sur des sites archéologiques au regard des enjeux de patrimonialisation est, de mon point de vue, particulièrement pertinent pour les raisons suivantes :

(i) En France (et parfois également à l'étranger), les sites archéologiques sont *de facto* protégés par des lois génériques (en France, les lois de 1941, 2001, 2003, reprises et complétées dans le livre V du Code du patrimoine tel qu'il est en vigueur depuis 2016, des articles L510-1 à L546-7<sup>4</sup>) auxquelles s'ajoutent, selon les cas, des mesures spécifiques avec des formes de protection (Sites Classés, Monuments Historiques, etc.). Cela pose à la fois la question : (a) des effets spatiaux des protections génériques, (b) des formes spatiales prises par les mesures spécifiques adoptées, (c) des modalités d'articulation entre les mesures génériques et spécifiques. Se pose également la question des jeux de négociation dans la définition de ces portions d'espaces entre des enjeux de protection, de valorisation et des projets d'aménagement du territoire (Lavendhomme, 2012 ; Wuscher et *al.*, 2020). Enfin, ces différents types de mesures de protection invitent à examiner les liens entre des processus de désignation institutionnelle et ceux d'appropriation collective, avec, selon les configurations locales, une réflexion sur les modalités d'activation de leur dimension ressourciste à travers leur mise en tourisme (Timothy et Tahan, 2020).

(ii) L'archéologie, au sens large, est la discipline qui s'intéresse aux traces matérielles laissées volontairement ou non par les communautés humaines du passé, plus ou moins proches (Demoule et Landes, 2009). Ces vestiges sont autant d'archives qui sont à comprendre et à interpréter pour appréhender les relations passées entre les sociétés et leurs environnements. En terme de patrimonialisation, ces vestiges, ces témoins, ces archives, sont particulièrement intéressants à étudier dans la mesure où les discours produits sur ces derniers résultent à la fois du travail des chercheurs mais sont également fonction des enjeux visés par une diversité d'acteurs (Fagan, 2006) notamment *via* la patrimonialisation et la valorisation de ces vestiges particuliers (Valdez, 2016). Déconstruire leur patrimonialisation permet alors de mieux saisir les jeux d'acteurs à l'œuvre et les stratégies territoriales portées par ces derniers (voir par exemple Cabeza, 2006 ou les réflexions plus générales développées par Ouzman, 2006).

(iii) Les sites archéologiques font partie intégrante d'un contexte physique qu'il s'agit de prendre en compte avec des spécificités géomorphologiques et environnementales qui peuvent influencer sur la conservation des sites, qu'ils soient ou non mis en tourisme (Brunet et Vouvé, 1996 ; Ramseyer et Roulière-Lambert, 2006). Dans le même temps, ces spécificités géomorphologiques peuvent renseigner sur l'occupation des sites (Bruxelles et *al.*, 2014) et les choix d'implantation des

<sup>4</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006144113/#LEGISCTA000006144113](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006144113/#LEGISCTA000006144113) ; dernière consultation le 03/06/2022.

sociétés passées (Delannoy et *al.*, 2020). *In fine*, ce contexte géomorphologique et environnemental peut, selon les cas de figure, influencer dans la construction de la valeur patrimoniale (Delannoy et *al.*, 2018). Interroger les enjeux de la patrimonialisation à partir de sites archéologiques conduit, *de facto*, à dépasser une distinction culturellement construite entre Nature et Culture et à penser des jeux de dialogue entre ces deux registres, dans une perspective holistique (Descola, 2005, 2019).

(iv) Les deux types de patrimoine archéologique sur lesquels je travaille se caractérisent par des questions d'invisibilité : à la différence de monuments marquant de leur empreinte matérielle les paysages, les sites d'art rupestre (milieu souterrain, fermés pour des mesures de conservation et/ou sites en plein air peu visibles) et les sites palafittiques (vestiges lacustres et/ou palustres enfouis dans les lacs ou les marais) sont peu visibles, voire invisibles sur le plan matériel. Cette spécificité permet de questionner le rôle et la place des processus de valorisation dans l'articulation des deux principaux registres de la patrimonialisation que sont les logiques de désignation et d'appropriation (Cayla et *al.*, 2012 ; Dunning et Dunning, 2017 ; Guichard et Chazelles, 2007).

(v) travailler sur des sites archéologiques permet par ailleurs de questionner les rapports que les sociétés ont aux temps passés, présents et futurs avec une analyse :

- des processus sélectifs qui s'opèrent et des valeurs mobilisées pour justifier/légitimer que tel objet/site archéologique devient du patrimoine (Smith et Waterton, 2009), ainsi des processus de relecture/reformulation de ce pourquoi un site fait patrimoine (Gutron, 2016 ; Meskell, 2002). Que ce soient les sites d'art rupestre ou les sites palafittiques, tous deux font référence à un temps civilisationnel plus ou moins long, amenant *de facto* à questionner la place des référentiels temporels dans les modalités de construction de ce qui fait patrimoine (Smith L., 2006).

- des enjeux associés à leur transmission (en direction de qui ? sous quelle forme ?) et la gestion de leur accessibilité (qui peut y avoir accès ? sous quel régime ? comment ces modalités d'accès sont-elles justifiées et par qui ?, voir notamment Pikirayi, 2016). En lien avec la construction de la rhétorique patrimoniale, travailler à partir de sites archéologiques permet dès lors d'aborder le registre de l'autorité patrimoniale (qui décide de ce qui fait patrimoine, et sur la base de quels critères ; Smith L., 2006 ; Smith et Waterton, 2012) tout en abordant la question du droit d'accès au patrimoine (D'Addetta, 2017).

- des conflits entre des enjeux de préservation des sites archéologiques et l'exploitation de ces mêmes sites pour d'autres types de ressources. Sur le continent africain particulièrement, des jeux de négociation permanents s'observent entre des logiques patrimoniales et des projets d'aménagement, qu'il s'agisse de grands barrages ayant comme effet corolaire l'ennoïement de sites archéologiques (Arthur, 2011) ou des projets d'exploitation d'hydrocarbures (Le Quellec, 2016a). L'analyse de ces conflits est en retour révélatrice de l'attention/intérêt que différents types d'acteurs portent à la question archéologique et des formes de hiérarchisation des usages sur un espace donné.

(vi) dans le cas des sites d'art rupestre, ce rapport au temps peut être marqué par des formes de continuité au niveau des pratiques sociales qui entourent ces derniers, notamment dans des contextes culturels où les sites continuent à être fréquentés par différents groupes sociaux en raison de leurs dimensions symboliques, comme c'est le cas en Afrique du Sud (par exemple dans la province du Limpopo, cf. Eastwood et *al.*, 2002 ; Namono et Eastwood, 2005) ou encore en Australie (par exemple dans la région de Kimberley, cf. Mowaljarlai et *al.*, 1988 ; O'Connor et *al.*, 2008). L'analyse des valeurs en raison desquelles les sites font patrimoine n'en est que plus intéressante, dans la mesure où se mêlent des critères d'évaluation occidentaux, la cosmologie des populations dites « locales », avec des processus de relecture, de reformulation, d'imbrications et d'hybridation entre différents registres de valeurs (Lafrenz Samuels, 2008). Ce type de sites invite à adopter une approche cosmopolitique de ce qui fait patrimoine (Meskell, 2009), avec

une réflexion sur les valeurs mobilisées par les différents acteurs de la patrimonialisation et sur la manière de penser leur articulation. Ce questionnement est au centre de l'ANR COSMO-ART portant sur les enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre en Afrique australe (2022-2025), projet de recherche sur lequel je reviendrai au terme de cette HDR.

Pendant ces quinze années de recherche, mes travaux ont essentiellement portés sur l'analyse des enjeux de la patrimonialisation de ces deux types de sites archéologiques, avec un focus plus marqué sur les sites d'art rupestre. Dans le même temps, j'ai continué à travailler de manière transversale sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, avec également des recherches plus secondaires conduites sur le géotourisme et la mise en tourisme des lacs alpins. La figure InG.4 présente une cartographie des terrains investigués sur la période 2008-2022, complétés le cas échéant par des recherches bibliographiques, notamment pour la production d'articles de synthèse (cf. A4, A5, A12, A13, A25, A26, volume 2). Travailler dans le cadre d'une approche comparative permet de sortir des contingences liées à des études de cas ciblées sur un seul type d'objet et de monter en généralité sur l'analyse des enjeux de la patrimonialisation, ce que j'aurai l'occasion de développer à plusieurs reprises dans la suite de cette habilitation.



**Figure InG.4 - Cartographie des terrains investigués durant les recherches conduites sur la période 2008-2022**

## **Organisation du volume 1**

En vue de rendre compte des travaux engagés ces quinze dernières années et ce faisant, de souligner à la fois (i) l'apport de la démarche géographique dans la compréhension des enjeux de la patrimonialisation et (ii) les modestes apports de mes recherches sur ces questions, le volume 1 s'organise autour de deux parties.

Un résultat scientifique n'ayant de sens qu'au regard du contexte dans lequel s'est effectuée la recherche, la première partie du volume 1 expose le cadre de ma recherche. Cette première partie se compose de six chapitres. À l'exception du chapitre II qui s'appuie, pour partie, sur trois publications retenues pour faire partie du recueil des publications (volume 2), l'argumentation

développée dans les cinq autres chapitres est inédite, dans le sens où elle ne s'appuie pas spécifiquement sur de précédentes productions scientifiques.

Les six premiers chapitres s'articulent de la manière suivante :

- Le premier chapitre propose une analyse distanciée du « sujet-chercheur Mélanie Duval », exposant une trajectoire et des choix professionnels, tout en questionnant les incidences du « je » de l'individu dans la pratique de la recherche. Cette phase d'explicitation est nécessaire pour appréhender les contextes de pratique et de production des recherches engagées depuis 2008.
- Les chapitres II, III et IV renvoient aux piliers autour desquels s'organise ma pratique de la géographie : approche systémique, cadre de l'analyse comparative, démarche empirique. Tous les trois fonctionnent de concert, de manière systématiquement inter-reliée et entrelacée.
- Forte de cette base, ma pratique en tant que géographe s'est également nourrie des contacts avec d'autres disciplines, avec selon les terrains et les questions de recherche, la mise en œuvre de démarches pluri- et interdisciplinaires. Le chapitre V expose ces éléments, en précisant les intérêts de travailler dans un contexte pluridisciplinaire mais également les limites avec la nécessité de continuer des travaux disciplinaires.
- Le chapitre VI examine mes différents positionnements par rapport aux acteurs des territoires sur lesquels je travaille. Entre approche distanciée et approche impliquée, je questionne les incidences que ces différents positionnements peuvent avoir sur la collecte, le traitement, la mise en forme des résultats et la publication de ces derniers.

Les conditions d'exercice de ma pratique ayant été posées, la deuxième partie de ce volume 1 est ciblée sur les résultats. Cette deuxième partie, nommée « Résultats de recherche ciblés », s'organise autour de trois chapitres, en lien avec la problématique générale et avec les axes exposés dans l'introduction générale. L'organisation de ces trois chapitres reprend l'ordre chronologique selon lequel ces trois axes ont été successivement, puis parallèlement, investis.

Ces trois chapitres s'organisent de manière similaire : mettant en perspective différentes études de cas et articles de synthèse (que le lecteur trouvera dans le volume 2 de l'habilitation), ces derniers démontrent les modestes apports de mes recherches sur les différents volets de la patrimonialisation. En terme de construction scientifique, ils sont à mi-chemin entre une production inédite et la présentation d'éléments déjà publiés. Si des paragraphes ont été issus de précédentes publications, ces derniers ont été retravaillés de manière à proposer une mise en perspective originale des recherches engagées depuis 2008.

Ces trois chapitres s'articulent de la manière suivante :

- Le chapitre VII interroge plus spécifiquement les formes spatiales prises par des éléments patrimonialisés et examine comment la dimension spatiale intervient dans le processus de patrimonialisation. Pour ce faire, ce chapitre est ciblé sur des éléments spatialisés patrimonialisés inscrits en tant que « biens » sur la Liste du patrimoine mondial ainsi que sur des éléments concernés par des projets d'inscription sur cette même liste. Leur mise en perspective met en exergue trois principaux facteurs explicatifs des modalités de leur construction spatiale.
- Le chapitre VIII s'intéresse à l'analyse des liens entre les dynamiques patrimoniales et touristiques, sous l'angle de la notion de ressource et des enjeux de valorisation. Mettant en perspective plusieurs études de cas, il vise à analyser dans quelle mesure et à quelles conditions des éléments patrimonialisés, à la croisée de processus de désignation et d'appropriation, peuvent être révélés en tant que ressources touristiques, avec comme objectif d'identifier les principaux facteurs limitatifs à un processus de révélation de la ressource.

- Le chapitre IX rend compte des recherches engagées sur la question des valeurs mobilisées dans le processus de patrimonialisation par différents groupes d'acteurs. Selon trois facettes, il interroge tour à tour : (i) le rôle joué par l'expérience touristique dans l'appréhension des valeurs en raison desquelles un espace fait patrimoine, (ii) les valeurs mobilisées pour justifier la mise en place de modalités d'accès plus ou moins restrictives à des espaces patrimonialisés, (iii) la plurivocalité de ce qui fait patrimoine et les enjeux liés à la prise en compte de la diversité des valeurs intervenant dans la patrimonialisation d'un espace donné.

Prenant appui sur les conclusions partielles des neuf chapitres de l'HDR, la conclusion générale, nommée « Conclusions générales et perspectives de recherche », revient sur les apports de l'approche géographique dans l'analyse des enjeux de la patrimonialisation. Cette conclusion se veut également prospective : hiérarchisant les perspectives dégagées à la fin des trois chapitres de résultats, elle expose mes perspectives de recherche à court (2 ans), moyen (5 ans) et plus long terme (10 ans).



## **PREMIÈRE PARTIE**

---

### **CADRE DE MA RECHERCHE : POSITIONNEMENT ET MÉTHODOLOGIE**



## Introduction de la première partie

La production de connaissances ne vaut que s'il y a explicitation de ses contextes de production et d'énonciation, dans une démarche de réflexivité de la science (Bourdieu, 2001). Tel est l'objectif de cette première partie, qui se veut dans le même temps une réponse au constat dressé par Claire Hancock en 2004 : « Ce qui est frappant en géographie, c'est la façon dont les pratiques et les discours des chercheurs actuels tardent à se défaire de la fiction du sujet objectif, tendent même dans certains cas à se crispier sur elle ; le géographe persiste à se présenter comme pur esprit et pur regard, alors même que d'autres disciplines des sciences humaines reconnaissent la part de la « positionalité » dans la constitution des savoirs. Non seulement la dimension physique du sujet est généralement occultée, mais il ne prendra guère la peine de dire qui il est et d'où il parle : il peut paraître paradoxal que le géographe n'intègre pas cette interrogation sur la position/la localisation du lieu de production du savoir » (2004 : 168). Aussi, la mise en contexte de mes travaux est essentielle à la fois pour rendre compte des actions de recherche engagées ces quinze dernières années et pour modestement présenter quelles sont les contributions de mes travaux à l'analyse des enjeux de la patrimonialisation, en positionnant ces derniers dans leurs contextes de production et d'énonciation.

Avant d'être mis en exergue par Edgar Morin avec le titre d'un de ses nombreux ouvrages (1982), Rabelais disait déjà que « Sciences sans conscience ne sont que ruine de l'âme ». Dans cette partie, je souhaite délibérément interroger cette « conscience », « volontaire » ou « intuitive » et rendre compte des modalités de construction des travaux que j'ai conduits. Cela concerne différents choix pris à certains moments du parcours de recherche, qu'il s'agisse des paradigmes, des concepts porteurs mais également des modes d'acquisition des données et des traitements effectués. Tout cela réside sur des choix qu'il convient d'explicitier : « Le "je" s'appuie sur une posture et s'aligne sur un positionnement ; en croisant les récits personnels et conceptuels, l'on comprend mieux ses choix et l'on augmente du coup la valeur scientifique de la connaissance qu'on a produite car on sait pourquoi et comment on la construite » (Dupont, 2015 : 10-11). Autrement formulé par Anne Volvey, la méthode réflexive est « le moyen pour le/la géographe [et plus largement tout chercheur en SHS] d'un travail de conscientisation et d'objectivation des identités sociales des acteurs de la recherche (sujet-chercheur et sujets-enquêtés), ainsi que du contexte de leur interaction. En tendant à rendre "transparent" ce qui fait problème dans la recherche, elle est, ce faisant, le moyen de validation du savoir scientifique » (Volvey et al., 2012 : 449). Pour autant, ce temps de véridiction (l'acte de dire vrai, Foucault, 2012, développé par Blidon, 2014) est nécessairement partiel et partial, dans la mesure où, dans une position de Demiurge, je suis à la fois celle qui a vécu, qui se remémore, qui sélectionne, qui organise, qui justifie, qui publie, qui légitime, et qui met en récit des processus co-constructifs entre le « je » de l'individu, le « je » du chercheur voire le « je » du méta-chercheur. Pour autant, et en prenant garde de ne pas tomber dans une complaisance narcissique (Calbérac et Volvey, 2014), ce temps est légitime et fondamental : il donne à voir « la science en train de se faire » (Callon et Latour, 1991 ; Latour, 1999 [2007]) et participe de la valeur scientifique des résultats produits depuis quinze ans, exposés dans la partie 2 du premier volume de cette habilitation.

L'exercice scientifique impose de hiérarchiser et de structurer les éléments alors qu'on aimerait les donner à lire à la fois en parallèle et en instantané, pour en permettre une saisie globale. C'est ce travail d'équilibriste qui est au cœur de cette partie, entre une écriture structurée, attendue par l'exercice et une écriture circonvolutionnaire, visant à rendre compte des liens et à faire du liant entre les entrées identifiées comme étant pertinentes pour situer la production scientifique. Dès lors, mêlant des éléments autobiographiques, des lectures épistémologiques, des volets théoriques, conceptuels et méthodologiques, des pratiques et des notes de terrain, des réflexions conduites *a posteriori* du travail de terrain ou encore les fruits des échanges avec les collègues, cette première partie propose une approche auto-réflexive sur « Mélanie Duval, sujet-chercheur » (Volvey, 2014).

Cette partie 1 s'organise autour de six chapitres. Après avoir exposé ma démarche et ma trajectoire de recherche, le chapitre I propose une réflexion sur les effets du « je » de l'individu dans la pratique de la recherche. Sur la base de la présentation de cette « positionalité », j'en arrive à exposer les cadres théoriques et méthodologiques mobilisés depuis une quinzaine d'années. Les chapitres II, III et IV traitent successivement de l'analyse systémique, des apports de l'approche comparative et de la place de la démarche empirique dans mon travail. Ces trois entrées constituent la trilogie sur laquelle s'appuie ma mise en œuvre de l'approche géographique. Dans le même temps, l'approche géographique, propice à la mise en œuvre d'une démarche interdisciplinaire (Mathieu, 1992), se nourrit au contact d'autres disciplines. Dans le chapitre V, j'exposerai comment mes recherches s'inscrivent entre pluri- et interdisciplinarité, tout en soulignant l'intérêt qu'il y a également à poursuivre des recherches disciplinaires. Enfin, marqués par l'approche empirique, mes travaux prennent place dans des territoires, en lien avec des acteurs qui peuvent être à la fois des « observés », des « informateurs », ou encore des « partenaires » voire des « co-constructeurs ». Le chapitre VI viendra préciser les types de relations que j'entretiens avec ces derniers, la manière dont ces positionnements sont en interaction avec la conduite de mes recherches, et *in fine*, les évolutions dans « mes manières de faire » et « mes manières d'être » au regard de mon éthique de recherche.

## CHAPITRE I. TRAJECTOIRE DE RECHERCHE ET RÉFLEXIONS SUR LE SUJET-CHERCHANT

Situé au sommet du tétraèdre relatif à ma manière de pratiquer la géographie (*supra* figure InG.2) figure le « je » de l'individu en train de mettre en œuvre une démarche scientifique. L'objectif de ce premier chapitre est d'expliquer ma démarche de recherche ainsi que les contours de ce « je », de rendre compte de ma « positionalité » et d'analyser « d'où je parle ». Organisé en trois temps, ce premier chapitre expose ma démarche et ma trajectoire de recherche, donnant à voir un enchevêtrement de choix professionnels marqués par des rencontres, des constances mais également des opportunités de recherche. Sur la base de cette trajectoire, je questionne ensuite les incidences du « je » de l'individu dans la mise en œuvre de mes recherches, dessinant les contours de ma « positionalité ».

### I.1. Essai de rationalisation de ma démarche de recherche

« Comment tu t'y prends pour chercher ? » me demandent régulièrement famille et amis. Dans les écrits scientifiques, cette question est rarement abordée : parce qu'elle est jugée trop triviale ? Naïve ? Comme allant de soi ? Dans le cadre de mon habilitation, expliquer ma démarche de recherche permet (i) déjà de répondre à ceux me posant cette question, et (ii) de montrer comment, entre le cadre posé et la manière dont se déroulent effectivement les différentes phases de la recherche, une variété de nuances existe.

De manière schématique, la mise en œuvre de mon approche s'inscrit dans une démarche à la fois normée et adaptative, organisée autour de neuf phases principales. Loin d'être cloisonnées les unes par rapport aux autres, ces phases sont reliées avec des aller-retours entre démarche hypothético-déductive et inductive (figure I.1).

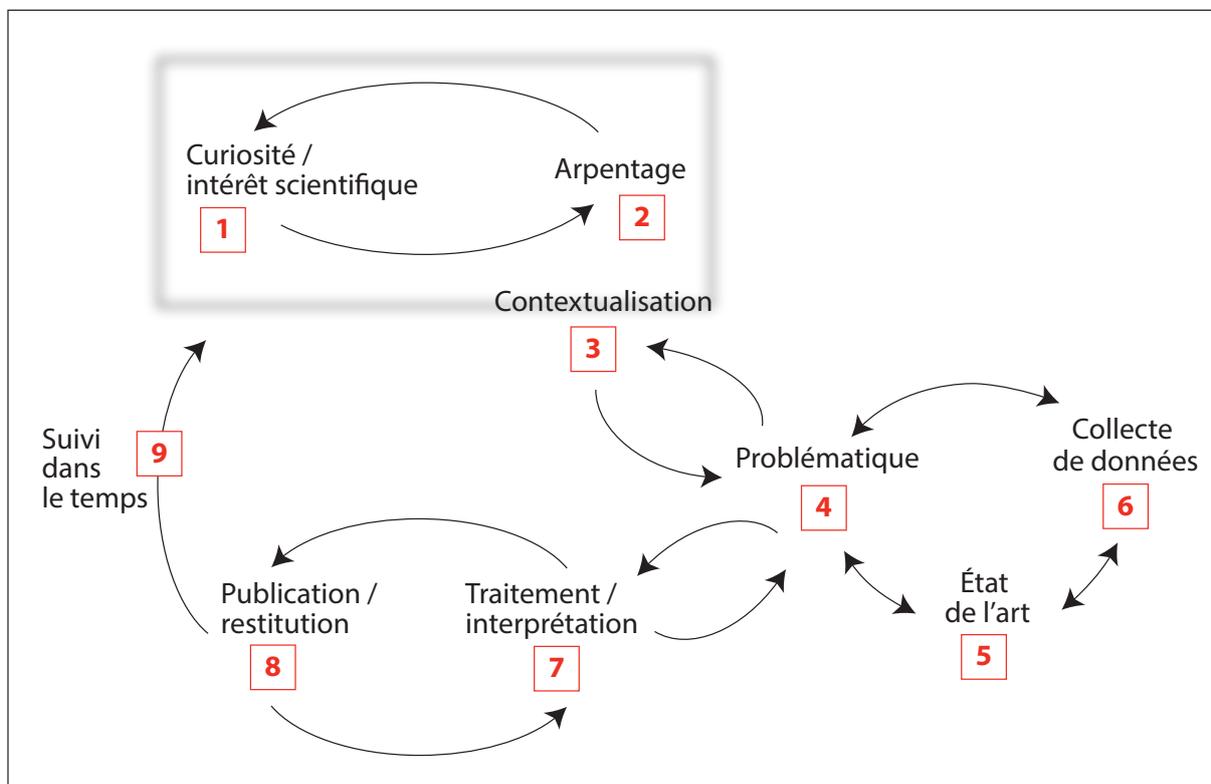


Figure I.1 - Schématisation de ma démarche de recherche

**Phase 1 :** au détour d'une discussion, d'une émission de radio, de la lecture d'un article dans le journal, d'une observation dans le temps du quotidien ou des loisirs, la curiosité est piquée au vif, un premier questionnement prend forme. De manière triviale, cela peut prendre la forme de « Ah tiens, c'est rigolo ça, je ne pensais pas que... », « non mais c'est quand même dingue/fou/incroyable/bizarre/étrange » jusqu'à « c'est vraiment intéressant, il y a quelque chose creuser », qui est déjà une formulation/formalisation très aboutie pour cette première phase ! De là, suivant la temporalité des actions de recherche déjà en cours et ma disponibilité à accueillir et à écouter ma propre curiosité, un premier questionnement prend forme. Puis, entre ce premier temps de conscientisation et le démarrage d'une recherche, un laps de temps plus ou moins long peut s'écouler. Dans la suite de ce chapitre I, le paragraphe I.2. centré sur la trajectoire de mes recherches explique justement comment cette démarche de recherche s'inscrit dans la temporalité du chercheur, où se mêlent rationalité, opportunités et rencontres. À titre d'exemple, pour les sites palafittiques, cela fut assez court, deux ans entre ma curiosité titillée lors du discours introductif tenu par le maire de la ville et le master de Violette Monin lancé en octobre 2014 (*infra* paragraphe I.2.). Pour les enjeux de patrimonialisation des roches gravées en Haute-Maurienne, cela a pris sept ans entre la visite de l'exposition « Roches de mémoire<sup>5</sup> » au musée Dauphinois et un premier master sur le sujet avec celui de Géraldine Gotti (2018-2019) ... et c'est sans compter la multitude des autres questionnements initiaux qui n'ont (pour l'instant ?) pas donné lieu à des actions de recherche. Dans le cadre de projets portés par des collègues, cette première phase existe de manière très contractée. Je pense notamment aux projets sur les roches gravées guadeloupéennes. Dans ce cas de figure, avec Christophe Gauchon, nous avons essentiellement reformulés les questionnements initiaux de Julien Monney, porteur du programme de recherche.

**Phase 2 :** arpenter le terrain, s'immerger sans *a priori*, « faire l'éponge » comme je l'enseigne aux étudiants, s'imprégner de tout ce que l'on voit, de tout ce que l'on entend, regarder comment vivent les gens, comment ils se déplacent, leurs pratiques au sens large du terme, en passant du temps sur les marchés et les places, les gares routières ou ferroviaires, les rues piétonnes, les bars, les lieux de cultes, les cimetières, ou autre type de lieux permettant d'appréhender le collectif, en multipliant les notes de terrains, prises de vue photographiques voire filmiques (voir à ce sujet la description de la pratique de terrain donnée par Pierre Gentelle, 2011 : 105). Dans le même temps, et en s'appuyant sur les apports de l'approche comparative, il s'agit de conduire cette phase d'observation en se décentrant par rapport à un certain nombre de prénotions que nous avons nécessairement, les uns et les autres, par rapport à un terrain quel qu'il soit : « le terrain n'est jamais vierge. Il est toujours au contraire saturé de déjà su, de déjà construit, de représentations plus ou moins élaborées, de savoirs projetés qui sont autant de filtres perceptifs et imaginaires à la saisie de l'ici et maintenant » (Lefort, 2012 : 481). Ces temps « d'observation intuitive » et d'immersion permettent d'appréhender à une échelle à la fois fine et globale les modalités de fonctionnement d'un système territorial, de saisir des agencements qu'il s'agit ensuite de mettre en évidence par l'approche systémique, en pensant des processus interactifs et évolutifs entre des sous-systèmes.

**Phase 3 :** contextualisation du terrain dans son ensemble avec la lecture d'ouvrages scientifiques et généraux sur les volets historiques, géographiques, sociologiques, politiques, ainsi que des romans grand public afin de croiser des discours de différentes natures : discours scientifiques, discours vulgarisés, discours romancés.

Autant que possible, j'essaie que cette phase de lecture contextualisante intervienne après avoir eu un premier temps d'observation intuitive, en vue de ne pas ajouter des prénotions par rapport à celles que j'ai déjà sur le terrain en question.

---

<sup>5</sup> <https://musees.isere.fr/expo/musee-de-lancien-eveche-roches-de-memoire-5-000-ans-dart-rupestre-dans-les-alpes> ; dernière consultation le 18/06/2022.

Pour autant, la place de cette phase « contextualisation du terrain par des lectures » dans l'ensemble de la mise en pratique de ma démarche varie selon (i) les formats et temporalités des projets de recherche et (ii) l'existence d'antécédents avec des terrains précédemment investigués dans une même aire géographique. Ainsi, il est des projets de recherche où cette phase est intervenue avant la précédente, notamment lorsque des contraintes de temps imposent une compréhension rapide des principaux enjeux des terrains investigués. Je pense notamment aux recherches engagées sur le terrain guadeloupéen. En raison de contraintes budgétaire et temporelle, le temps de la première mission était assez court (une dizaine de jours) et par la suite, une seule autre courte mission était prévue. Dès la première mission, des observations de terrain, du travail en archives et de premiers entretiens avec des acteurs ressources étaient prévus. Aussi, la prise en main de ce terrain s'est faite en « marche forcée », couplant des temps d'observation intuitive, les lectures suggérées par Julien Monney et les autres membres de l'équipe et les temps d'échange avec ces derniers en soirée au retour des journées terrain. Et puis, il est également des terrains qui s'inscrivent dans la continuité géographique de ceux précédemment investigués. Je pense notamment aux recherches engagées dans le Makgabeng, province du Limpopo en Afrique du Sud. *De facto*, celles-ci se nourrissent des recherches précédemment effectuées dans le massif du Drakensberg. Et c'est aussi en capitalisant sur de précédents terrains que des projets plus ambitieux prennent forme, comme l'ANR COSMO-ART actuellement en phase de lancement sur des terrains en Afrique du Sud et en Namibie.

**Phases 4 et 5 :** au regard du questionnement initial, et nourrie par les phases « d'observation intuitive » et « lectures globalisantes », ce temps commence par l'élaboration d'une première problématique. À partir de là, plusieurs hypothèses de recherche sont formulées, lesquelles sont autant d'axes de recherche autour desquels s'organise la réalisation de l'état de l'art (phase 5). Pour les néophytes, l'état de l'art consiste à lire les principales et dernières publications liées à une question de recherche. *In fine*, il s'agit de positionner son travail au regard de ces lectures en montrant à la fois comment la recherche engagée s'en inspire et comment elle vise à produire de nouvelles connaissances (Gumuchian et Marois, 2000). Dans cette même phase, un protocole de recherche est défini. Dans le cadre de ma pratique, celui-ci s'appuie sur la mise en œuvre d'une approche à la fois systémique, comparative et empirique. Les chapitres II, III et IV y reviendront dans le détail.

**Phase 6 :** celle-ci correspond à une nouvelle phase de terrain, avec cette fois la collecte des données selon le protocole de recherche défini. Pour l'essentiel, mes données de recherche se composent de données discursives et quantitatives issues de l'analyse de la littérature grise, du travail effectué dans différents types d'archives, de la conduite d'entretiens semi-directifs et d'enquêtes auprès des visiteurs/pratiquants. Les chapitres III et IV reviendront plus précisément sur les données récoltées.

**Phase 7 :** l'analyse requiert un temps spécifique. Dissocié du travail de terrain, ce temps vise à croiser l'ensemble des données collectées, à les traiter et à organiser l'ensemble des résultats obtenus de manière à répondre à la problématique posée. Pour les matériaux discursifs récupérés par le biais des entretiens, la phase de traitement mobilise essentiellement le cadre de l'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2012). À titre d'exemple, l'article sur les enjeux de l'extension transfrontalière du parc Maloti-Drakensberg de part et d'autre de la frontière entre l'Afrique du Sud et le Lesotho mobilise fortement les données issues des entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de cette étude (cf. A7, volume 2). Sur les données quantitatives (enquête auprès des visiteurs), des traitements statistiques bi- et multi-variés sont effectués sur les variables fermées, tandis que les variables ouvertes font l'objet d'une analyse de contenu. Pour la mise en œuvre de ces traitements, j'invite les lecteurs à se référer aux articles A15, A16 et A23 situés dans le volume 2. Cette phase « traitement-interprétation » s'accompagne d'aller-retours avec la problématique précédemment définie, laquelle est alors retravaillée et approfondie. Cette phase de traitement est également complétée par la poursuite de lectures ciblées liées à la réalisation de l'état de l'art.

**Phase 8 :** les résultats des recherches engagées sont restitués sous forme de publications et de communications, avec des formats qui évoluent selon les relations engagées avec les acteurs (*infra* chapitre VI). Ce cheminement vaut pour les terrains nouvellement investis, donnant lieu à des publications « études de cas ». Il en va différemment pour les articles de synthèse dont l'objectif vise à mettre en perspective plusieurs études de cas pour monter en généralité (cf. A4, A5, A12, A13, ou encore A25 et A26 dans le volume 2). Suivant les projets de publications, une nouvelle phase de traitement des données peut être nécessaire, afin d'approfondir certains éléments.

Sur ce volet « publications/restitutions », j'ai commencé à m'intéresser aux outils audiovisuels (Corsi et Buire, 2019), pour l'instant dans le cadre de séances de travail avec des collègues du laboratoire EDYTEM et des sociologues de l'USMB. C'est un outil de restitution que je souhaiterai mobiliser davantage, dans la mesure où ces supports me semblent appropriés pour partager les connaissances au plus grand nombre et *in fine*, rendre la science plus accessible et utile. Je reviendrai sur ce point en conclusion générale de l'HDR.

**Phase 9 :** dans la mesure du possible, et compte tenu de mon approche systémique (*infra* chapitre II), j'essaie de suivre les terrains investis dans le temps avec des missions répétées régulièrement ou, à défaut, le maintien dans le temps d'échanges avec des personnes ressources me permettant de suivre l'évolution des dynamiques patrimoniales (*infra* chapitre II, paragraphe II.2.). Ce travail de suivi me permet de questionner des trajectoires, et d'analyser dans quelle mesure des événements se révèlent, selon différents pas de temps d'analyse, être des éléments de consolidation ou de bifurcation des socio-systèmes analysés. Pour autant, certains terrains investis depuis mon recrutement font figure de « terrains en dormance » comme la région de Ouarzazate au Maroc. À l'instar de la Belle au bois dormant, il n'attend que le doux baiser de l'opportunité et de la vacance pour être réactivé.

Le cadrage d'une démarche de recherche permet une forme de distanciation entre le chercheur et le terrain investi, ainsi qu'une rationalisation dans la collecte des données. Dans le même temps, les protocoles de recherche finalement mis en œuvre sont le fruit d'interactions entre les hypothèses posées en amont, les méthodes envisagées et la réalité de la pratique avec laquelle il s'agit de composer, de s'arranger, tout en sachant que le chercheur est un « sujet-chercheur engagé sur le terrain de la fabrique de la science, où il est à la fois opérateur de l'activité de recherche (motricité), médiateur de la relation de recherche (émotionalité, affectivité, idéalité) et récepteur et processeur des données tirées de l'expérience empirique (sensorialité, kinesthésie, empathie) » (Volvey, 2014 : 92). En cela, le géographe investi dans des enquêtes de terrain est en équilibre permanent entre le cadre normé et académique dans lequel s'inscrit sa pratique, son positionnement sur/dans le terrain et le déroulé de l'enquête qui ne peut pas « s'envisager uniquement de manière rigide et préétablie » (Guyot, 2008 : 1).

Si l'effort de distanciation est délicat dans la mise en œuvre d'une géographie humaine mobilisant des enquêtes de terrain, la subjectivité ne veut pour autant pas dire a-scientifique. L'administration de la preuve découle de l'exposition et de la mise en œuvre rigoureuse de la démarche qui emprunte souvent plusieurs techniques, d'un usage critique des techniques d'enquête et de l'analyse des conditions sociales de production de l'enquête (Olivier de Sardan, 2008). L'explicitation de la démarche de recherche, compromis entre un protocole normé et des adaptations, permet de délimiter le périmètre de validité des résultats produits. C'est en raison de tels concepts, de telles définitions, de telles hypothèses, de telles approches, de tel protocole de recherche, de telles analyses mais également de tels arrangements/compromis que les résultats obtenus sont valides. Cette phase répond dès lors à des enjeux d'intégrité scientifique dans la mesure où il s'agit d'explicitier les pratiques sur lesquelles s'appuie la construction scientifique : le recours à la réflexivité permet en effet de rendre plus transparents les choix méthodologiques et les opérations de production des connaissances. L'explicitation

de la démarche de recherche dans sa globalité, des points de vue successivement adoptés par le chercheur, ainsi que des conditions d'observation et de réception est garante de la scientificité des résultats obtenus, dans la mesure où ces derniers, dans ce cadre donné, sont « situables ».

## I.2. Une trajectoire de recherche faite d'agencements entre des événements personnels et professionnels

Loin d'être linéaire, la mise en œuvre de cette démarche de recherche compose dans le même temps avec différentes dynamiques et temporalités, au gré d'interactions entre des registres professionnels et personnels. Inspirée par Pierre Gentelle (2011 : 110) ou encore d'Olivier Lazzarotti (2014) qui présentent leurs choix et démarches de recherche, il me paraît nécessaire d'exposer ici ces jeux interactifs pour mieux expliciter ma pratique de géographe.

Tout en ayant conscience de la part arbitraire et nécessairement subjective de cette démarche, rendre compte de la trajectoire de mes travaux importe de définir une date de départ. Ayant fait le choix de construire ce mémoire d'HDR sur les travaux réalisés depuis mon recrutement en tant que chargée de recherche (2008), il s'agit de remonter dans le temps au moment identifié comme pertinent pour comprendre tout ce que contient la fenêtre temporelle 2008-2022, moment que j'identifie comme étant le printemps 2006 ... Tout en sachant néanmoins que la trajectoire mise ici en récit s'inscrit dans une dynamique de vie et que des éléments antérieurs jouent également dans cet agencement. Vie familiale avec des effets intergénérationnels, événements lors de la scolarisation, rencontres amicales et amoureuses sont autant d'éléments constitutifs de trajectoires individuelles qui participent de l'explicitation de choix géographiques comme nous le montrent les récits égo-géographiques d'Olivier Lazzarotti (2014) ou Louis Dupont (2014). Aussi, avant d'en venir à 2006, le travail réflexif engagé ne peut faire l'économie du poids des héritages et de ces éléments qui jouent comme autant de boucles rétroactives sur ma trajectoire actuelle.

Dans mon cas, l'histoire de la famille de ma mère, avec mon grand-père maternel haut-fonctionnaire d'État successivement en poste au Viet Nam (alors Indochine), États-Unis, Canada et Guyane, explique pour partie mon choix d'être géographe et la manière dont je pratique mon métier. Plus précisément, ce qui a joué, c'est le paradoxe entre d'une part, les histoires de *ces Ailleurs* racontés par ma mère qui ont marqué mon enfance et d'autre part, la manière dont mes parents ont géré cette histoire familiale avec la volonté de nous enraciner mon frère et moi dans un seul et même lieu. Ils y sont parvenus, puisque j'habite aujourd'hui dans la même commune que celle où j'ai grandi. En miroir, il y a cette envie (un besoin ?) d'équilibrer la balance et de retrouver les histoires maternelles de *ces Ailleurs* ; ma pratique de géographe y répond ! À cela s'ajoute l'approche communicationnelle dans laquelle j'ai grandi : avec un père éducateur spécialisé et une mère assistante sociale, la communication, l'écoute et une approche réflexive de ce qui se joue dans la transmission sont les piliers autour desquels ils m'ont éduquée, m'apprenant dès le plus jeune âge les vertus (mais également les limites et les déconvenues !) de l'approche empathique.

L'adolescence et le début des études supérieures comprennent également leur lot d'événements significatifs. La volonté de ne pas tomber dans le lyrisme narcissique m'amène à cibler sur quatre d'entre eux.

1998-2000 : classe préparatoire littéraire, fini le bachotage, je découvre ce que penser par soi-même veut dire et que ma pensée, argumentée, a de la valeur. Dans le même temps, je m'aperçois que la géographie ne se résume pas à apprendre des capitales et la localisation de zones de production. Que cela veut dire questionner les manières dont les hommes habitent des espaces et les liens entre différentes échelles spatiales. Et je découvre qu'il y a des cartes que l'on peut lire et qui vous permettent de comprendre comment fonctionne un espace. C'est une révélation !

2001-2002 : après une licence à l'Université de Savoie où je découvre les bases de l'approche systémique avec Patrick Pigeon et le mot « karst » avec Jean-Jacques Delannoy, je pars faire ma maîtrise en Slovaquie. La dislocation de l'URSS et de la Tchécoslovaquie est encore bien présente dans les esprits ; je découvre l'Europe de l'Est avec des gens qui se déplacent dans des chariots tractés dans les campagnes. C'est la première fois que je sors de ce qu'était alors l'Union Européenne et plus encore, que je pars seule. Bien évidemment, la figure du voyage initiatique viendra à l'esprit des lecteurs de cette HDR (Calbérac, 2010). Ma maîtrise et plus encore les conditions de sa réalisation ont eu un impact décisif sur la suite de ma trajectoire. Décisif dans mes choix professionnels et personnels, décisif dans ma manière d'appréhender et de rechercher l'altérité, décisif dans ma manière de m'éprouver et de me construire, en tant que chercheuse en géographie.

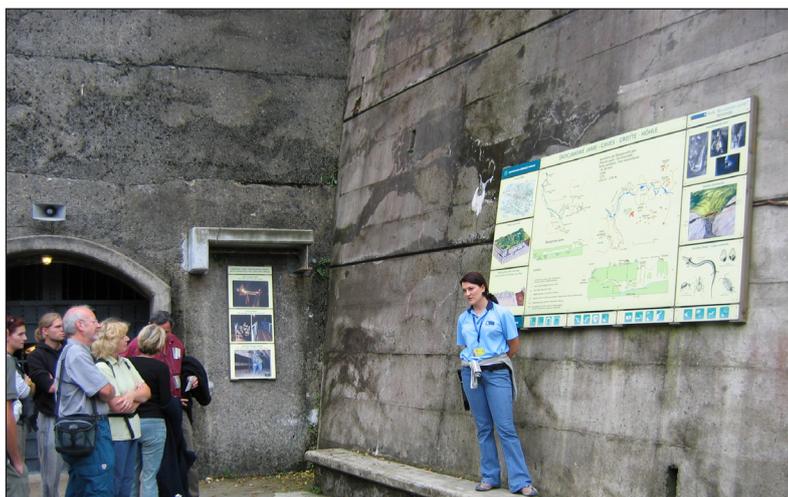
2003 : fin du DEA. Jean-Jacques Delannoy, directeur du laboratoire EDYTEM alors en cours de constitution, responsable du DEA et encadrant de mon mémoire mobilisant fortement l'approche systémique, soutient mon projet de thèse, qui porte initialement sur la vulnérabilité des paysages karstiques mis en tourisme. Une bourse ministérielle est obtenue par le biais de l'école doctorale de l'Université de Savoie. Je me revois dans les couloirs du collège où je suis surveillante pour financer mes études, le téléphone à la main, Jean-Jacques Delannoy m'annonçant : « J'ai une mauvaise nouvelle, on va continuer à travailler ensemble ».

2004 : un an après avoir commencé ma thèse, le projet d'approche comparative entre les paysages karstiques ardéchois et slovènes prend forme avec l'obtention d'une bourse régionale. L'un de mes directeurs de thèse, Christophe Gauchon, connaît bien la Slovénie ; mi-septembre, on part une semaine ensemble sur le terrain, où, en complément d'une introduction aux spécificités slovènes, j'apprends beaucoup sur les manières d'enquêter et d'investir le terrain (photographies I.1 et I.2). Immédiatement, le développement de l'approche comparative devient une évidence, laquelle permet à la fois de donner à voir des singularités et de questionner des généralités (j'y reviendrai dans le chapitre III).



**Photographie I.1 - Kiosque d'accueil des visiteurs, grotte de Planina, Slovénie, septembre 2004**

*Christophe Gauchon en train d'examiner les différentes informations disposées sur les panneaux d'information.*



**Photographie I.2 - Visite de la grotte de Škocjan, Slovénie, septembre 2004**

*J'apprends à conduire des observations participantes « cachées », autrement dit à participer à des visites en tant que visiteur tout en questionnant le contenu de celles-ci.*

Printemps 2006, donc. Je suis en train de terminer le traitement de mes données de thèse et je vais bientôt commencer la rédaction. J'ai pris le virus de la recherche, je veux continuer dans cette voie ; je regarde les parcours des chercheurs et je me rends bien compte que faire un post-doc serait bienvenu pour pouvoir ensuite candidater sur des postes de chargée de recherche. Un post-doc à l'étranger pour parfaire dans le même temps mon anglais, ce ne serait pas plus mal. Un post-doc sur un terrain « difficile » serait un plus dans l'évaluation de mon dossier : « On saluera ainsi, de façon toute particulière, dans un jury de thèse ou au sein d'une instance d'évaluation, une recherche menée sur un "terrain difficile", la difficulté n'étant d'ailleurs pas nécessairement explicitée tant il est évident, entre géographes, que l'éloignement et les problèmes d'accessibilité ou les dangers encourus sur place participent d'évidence à la valeur du travail effectué » (Lefort, 2012 : 470). Tout en sachant que dans le même temps, la réalisation de ma thèse avec une approche comparative entre la France et la Slovénie a démontré l'importance d'une telle approche et la pertinence/nécessité de continuer à interroger les processus de patrimonialisation dans différents contextes culturels afin de mieux comprendre leur dimension construite et les effets spatiaux de ces dynamiques. Nécessité scientifique, intérêt linguistique, stratégie post-doctorale et plus largement de recrutement, l'ensemble se combine et j'en parle avec mes directeurs de thèse. On identifie plusieurs terrains qui auraient du sens sur le plan scientifique et où ils ont des contacts pour monter un post-doc : Suisse, Liban, Nouvelle Zélande et Afrique du Sud sont évoqués ; de mon côté, je creuse également la piste du Canada. Après trois mois d'échanges de mails avec les différentes personnes ressources identifiées, je décide, fin 2006, de me concentrer sur les pistes Canada et Afrique du Sud pour monter deux projets de post-doc en parallèle de la rédaction de ma thèse, l'idée étant de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier et qu'il y en aurait bien un des deux qui aboutirait.

2007, Jean-Jacques Delannoy me propose de rejoindre le GDRI STAR sur l'Afrique du Sud, lequel fédère plusieurs structures de recherche autour des enjeux de connaissance et de gestion des sites d'art rupestre. Cela recoupe en partie des axes de recherche investigués dans le cadre de ma thèse puisqu'à l'échelle du Sud-Ardèche, je me suis interrogée sur l'événement, au sens systémique du terme, que représentait la découverte de la grotte Chauvet dans un espace historiquement préservé et fréquenté en raison de ses richesses floristiques et faunistiques. L'analyse des discours des acteurs et la mobilisation du temps long propre à un objet archéologique préhistorique m'avaient d'ores et déjà parues faire sens pour questionner les temporalités et les spatialités des processus de patrimonialisation. Juin 2007, Jean-Jacques me demande de me rendre en Dordogne pour présenter le laboratoire lors de la réunion de lancement du GDRI (figure 1.2).

**Figure 1.2 - Diapositive extraite de la présentation du laboratoire EDYTEM et des compétences de ce dernier dans le cadre de la réunion de lancement du GDRI STAR, juin 2007**

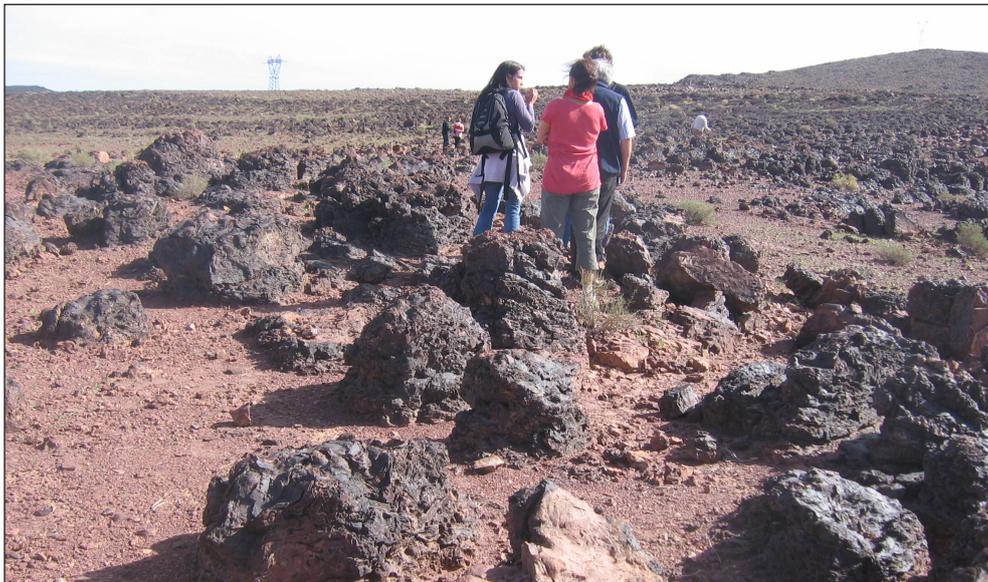
*En substance, il est intéressant de constater que les principaux questionnements qui seront abordés quinze ans plus tard par le programme COSMO-ART sont déjà posés !*



Des discussions s'engagent avec Benjamin Smith, directeur du *Rock Art Research Institute*. Une nouvelle étape est franchie avec la formulation d'un projet de post-doc qui porterait sur l'analyse des enjeux de patrimonialisation des sites d'art rupestre du Drakensberg, massif inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui me permettait d'analyser conjointement la patrimonialisation d'espaces « naturels » et « culturels ». Dans le même temps, un projet de recherche prend également forme avec le Canada et plus précisément avec Thora Martina Herrmann du département de géographie à l'Université de Montréal. À l'échelle des parcs nationaux et territoriaux du Nunavut, l'objectif était ici d'analyser les valeurs sous-jacentes à la patrimonialisation de la nature arctique.

Fin 2007, je soutiens ma thèse, je prépare mes cours en tant que demi-ATER, je rédige le projet CNRS, les dossiers de maîtres de conférences, les colloques et les articles pour valoriser la thèse et alimenter mes réseaux. Les dynamiques étant bien enclenchées avec l'Afrique du Sud et le Canada, je décide de les afficher dans le projet de recherche CNRS, mon cheminement étant le suivant : « Objectivement, il y'a peu de chances que le CNRS marche du premier coup, ces deux terrains ont du sens sur le plan scientifique, les collaborations sont bien engagées, je présente cela au CNRS, je me fais recalier, je fais un des deux post-docs, je reviens au CNRS l'année prochaine et je leur montre qu'en un an, j'ai déjà commencé à faire ce que j'avais annoncé ». Sauf que je suis recrutée dès ma première audition au CNRS !

Rentrée universitaire de septembre 2008, je commence officiellement en tant que chargée de recherche. Dans la continuité des collaborations engagées pendant la thèse avec les collègues d'EDYTEM, je m'implique alors dans deux projets de recherche, le premier sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme des géopatrimoines et des paysages dans le sud du Maroc (photographie I.3), le second sur les mêmes enjeux mais à l'échelle du Chablais, dans les Alpes du Nord (photographie I.4). Mon implication dans ces deux projets du laboratoire me permet d'interroger le triptyque patrimoine « naturel »/tourisme/effets territorialisants dans des contextes territoriaux différents de ceux sur lesquels j'avais jusqu'à présent travaillé. Il s'agissait ici d'observer les interactions avec l'entrée touristique, tout en analysant les effets spatiaux de ces dynamiques patrimoniales et touristiques.



**Photographie I.3 - Étendue de stromatolithes à la sortie de Ouarzazate, le long de la route au sud-est en direction de M'Hamid, octobre 2008**

*Le long de cette route, cette ressource géologique pourtant rare n'est pas mise en valeur et des dégradations sont constatées avec le prélèvement de nombreux blocs. Avec les collègues, les discussions portent sur les enjeux et les effets éventuels que pourrait avoir la mise en valeur d'un tel site, avec un renforcement de l'intérêt pour ce type de ressource et, en l'absence de système de surveillance, l'augmentation des prélèvements destructifs.*

**Photographie I.4 - Sortie terrain avec des collègues des universités de Savoie et de Lausanne à Excevenex, rive française du lac Léman, janvier 2009**

Sur le sentier entre le village et la plage, ce cliché a été pris devant une falaise de molasse suscitant un grand intérêt auprès de mes collègues géologues et géomorphologues. Depuis 2021, un sentier d'interprétation intitulé « les richesses du littoral lémanique » passe au pied de la falaise.



Les résultats de ces recherches ont notamment donné lieu à un article sur le géotourisme et à la coordination d'un numéro spécial pour la revue *Téoros* (Duval et Gauchon, 2010), ainsi qu'à l'organisation de deux colloques et la coordination des actes afférents sur les alternatives patrimoniales et touristiques dans le sud du Maroc (cf. A12, volume 2). Par ailleurs, je m'engage auprès d'autres collègues d'EDYTEM dans l'organisation d'un colloque international sur les conflits et les enjeux d'acceptation des espaces protégés, lequel se déroulera en septembre 2009 et donnera lieu à deux ouvrages de synthèse (Laslaz et al., 2010 ; 2014).

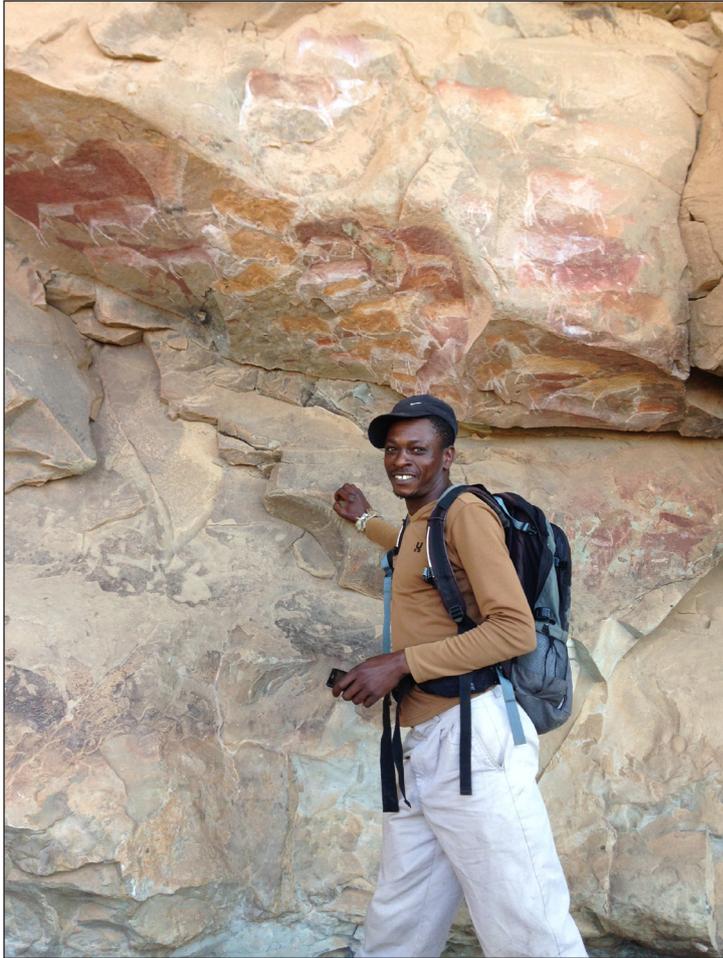
C'est également durant cette période, fin 2008, qu'après de nombreux échanges de courriels, je rencontre Thora Martina Herrmann lors d'un colloque à Québec. La rédaction du projet de recherche sur le Nunavut franchit une nouvelle étape et des périodes de terrain sont envisagées. Dans cette temporalité, nos chemins se croisent avec Laine Chanteloup, alors étudiante en master 2 recherche. Cette dernière désirent faire sa thèse sur les rapports « Homme-Faune » avec des terrains en France et au Canada, je la mets en contact avec Thora et c'est à partir de là que la thèse de Laine en cotutelle prendra forme.

Mars 2009, je pars trois semaines à Johannesburg dans le cadre du GDRI STAR et je finalise l'écriture du projet de recherche avec Benjamin Smith. Juillet 2009, le projet est retenu par la *National Research Foundation* (équivalent de l'Agence Nationale de la Recherche en France) et par l'université du Witwatersrand. Je pars en mission longue d'octobre 2009 à fin 2010. N'ayant pas le don d'ubiquité, je laisse le projet sur le Nord Canadien de côté, ou plus exactement, je laisse le soin à Laine Chanteloup de l'explorer dans le cadre de sa thèse.

En Afrique du sud, mes recherches portent sur les enjeux de patrimonialisation des sites d'art rupestre situés dans le massif du Drakensberg, situé à la frontière entre l'Afrique du Sud et le Lesotho, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que bien mixte depuis 2000 (photographies I.5 et I.6).

**Photographie I.5 - Vue sur l'escarpement et la partie dénommée « Amphitheater », Royal Natal National Park, partie nord du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, juillet 2010**





*Photographie 1.6 - Site d'Eland Cave, dans la vallée de Didima, partie nord du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, juillet 2017*

À partir de ce moment-là, les sites d'art rupestre, abordés de manière secondaire dans mon travail doctoral avec une analyse des enjeux de patrimonialisation et de valorisation de la grotte Chauvet, vont occuper une place de plus en plus importante dans mes recherches.

À l'échelle du Drakensberg, mes recherches m'ont conduite à analyser :

- (i) les modalités de protection, de gestion et de mise en valeur des sites d'art rupestre du Drakensberg,
- (ii) les valeurs en raison desquelles ces sites font patrimoine, et pour quel type d'acteurs, avec une analyse de l'évolution des valeurs en question,
- (iii) les formes d'association des populations locales, *via* les modes de gestion et l'activité de guide,
- (iv) les discours produits, entre spécificités culturelles et enjeux de reconnaissance à l'international avec une inscription sur la Liste du patrimoine mondial,
- (v) la place de ces sites d'art rupestre dans les motivations et pratiques des visiteurs de ce massif, avec une approche longitudinale de ces pratiques depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aujourd'hui.

Dans le même temps, comprendre les enjeux de la patrimonialisation des sites d'art rupestre du Drakensberg a nécessité la prise en compte des espaces protégés dans lesquels ils se situent. Cette dimension m'a amenée à conduire une recherche poussée sur les modalités de construction et de gouvernance de cet espace protégé, en interrogeant notamment le poids des héritages historiques et les formes d'association des communautés dites « locales ». Les résultats de ces recherches ont notamment été mobilisés dans deux articles publiés en 2010 et 2013. Le premier croise les exemples ardéchois et sud-africains et interroge par quels ressorts peut se construire et se négocier « l'acceptation sociale » des politiques de

protection de la nature (Duval, 2010a). Le second article interroge, à l'échelle du massif du Drakensberg, les interactions entre le registre institutionnel de la protection de la nature et l'entrée patrimoniale (Duval, 2013). En cela, ces deux articles répondaient aux enjeux posés dans le projet de recherche présenté lors de mon recrutement au CNRS.

Entre 2011 et 2014, quatre articles présentent les résultats des recherches conduites sur les sites d'art rupestre sud-africains (cf. A6, A14, A15 et A27, volume 2). Très rapidement, d'autres projets de recherche prennent forme sur le Drakensberg mais également sur d'autres terrains. Ainsi, je continue les recherches sur le Sud-Ardèche avec les enjeux de patrimonialisation de la grotte Chauvet (co-encadrement de la thèse de Charlotte Malgat et production d'articles ; notamment A9, A21, A22, A23 volume 2). À cette même période, je suis sollicitée pour rédiger un chapitre sur les enjeux de la mise en tourisme des sites d'art rupestre dans un ouvrage international de référence (cf. A25, volume 2).

Progressivement, je construis un champ de recherche, certains diront une niche, jusqu'à présent peu investi par les géographes. En effet, à la différence des espaces protégés où les géographes sont très présents, peu d'entre eux travaillent sur les enjeux de patrimonialisation des sites archéologiques. Même si cela nécessitait de sortir de ma zone de confort et des types de terrains investis lors de ma recherche doctorale, j'ai adopté le conseil donné par un de mes collègues lors de mon recrutement, à savoir « travaille ta lisibilité scientifique en étant sur une thématique où tu seras la seule ». Cela avait d'autant plus de sens que travailler les enjeux de la patrimonialisation à partir des sites d'art rupestre entraînait directement en résonance avec les axes de recherches affichés par le laboratoire EDYTEM. Plusieurs collègues du laboratoire travaillent en effet sur ces sites, que ce soit sur des entrées géomorphologiques, des volets physico-chimiques, des enjeux de protection et de mise en tourisme, le tout dans un faisceau de relations nationales et internationales. Travailler les enjeux de patrimonialisation à partir des sites d'art rupestre permettait de m'inscrire dans un environnement pluridisciplinaire, stimulant et dynamique, de venir étoffer les compétences présentes au sein du laboratoire avec les apports de la géographie humaine et sociale et de faire « ma » place dans la communauté des géographes en travaillant à ma différenciation : « L'espace académique est aussi un espace concurrentiel où les logiques ne relèvent pas tant d'une nécessité scientifique et d'une rigueur intellectuelle que d'une logique territoriale qui consiste à trouver sa place, occuper le terrain et défendre son territoire » (Blidon, 2014 : 11).

Enfin, dès le début de mes recherches en Afrique du Sud, j'ai pris conscience à la fois des enjeux de gestion durable auxquels les sites d'art rupestre étaient confrontés (enjeux exacerbés lorsqu'il s'agit d'abris sous-roche) et des apports de la géographie humaine et sociale dans l'analyse de ces enjeux en question. De la même manière que les éléments du contexte physique et environnemental sont à prendre en compte pour penser des modes de gestion durable, le contexte territorial est déterminant. En effet, les contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les sites, leurs modalités de gestion, de mise en valeur, les perceptions qui leur sont attribuées participent tout autant à leur vulnérabilité. La géographie humaine et sociale a une réelle carte à jouer. C'est dans ce contexte que j'ai cherché à croiser des recherches fondamentales et un volet appliqué, avec une dimension « utilité sociale » que je n'avais pas ressentie avec la même intensité lors de mes recherches sur les espaces protégés (*infra* chapitre VI sur ma relation avec les acteurs des territoires).

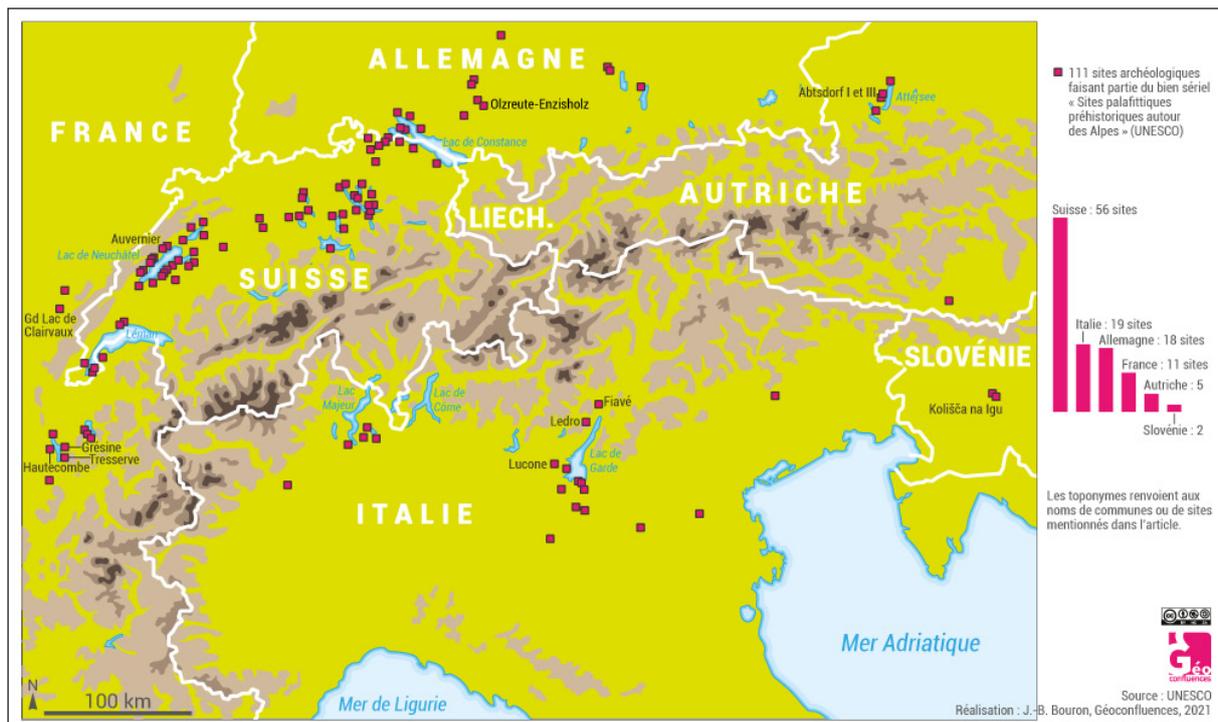
2011, après une longue mission en Afrique du Sud, un collègue sédimentologue me demande si je ne serais pas intéressée pour travailler sur les enjeux de patrimonialisation des lacs alpins. À ce moment-là, j'ai envie de garder une cohérence dans mes activités de recherches en continuant à interroger les sites d'art rupestre et en même temps, j'ai conscience que travailler sur d'autres types de sites archéologiques me permettrait de sortir d'approches monographiques et de monter en généralité. Or, il se trouve que les lacs alpins comprennent des vestiges d'habitats préhistoriques, les sites palafittiques (de l'italien

*palafitta*, littéralement les pieux figés dans l'eau) inscrits depuis juin 2011 sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO avec un bien sériel transnational impliquant les six pays de l'arc alpin (photographie I.7 et figure I.3).



**Photographie I.7 - Les sites palafittiques de Conjux, nord du lac du Bourget, France**

Crédit photo : R. Masson.



**Figure I.3 - Répartition des sites palafittiques sélectionnés pour être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Carte extraite de A8, volume 2, p. 184.**

Entrée archéologique, patrimoine mondial, modalités de construction d'un bien sériel, enjeux de gouvernance, modalités de valorisation de biens peu visibles car subaquatiques, il y a tout pour me plaire ! Curieuse, je commence à regarder un peu plus précisément la liste des sites concernés en France par cette inscription, convaincue de trouver le lac de Paladru, connu régionalement pour ce type de sites. Et non, surprise, force est de constater que Paladru ne fait pas partie de la liste. À ce premier paradoxe va rapidement s'en ajouter un second. Octobre 2012, Annecy, Palace de l'Impérial, des acteurs des services de l'État, des collectivités et des chercheurs se retrouvent pour échanger sur les grands lacs alpins. Lors de l'allocution introductive du maire d'Annecy, celui-ci a pris plaisir à énumérer les richesses de son lac, en oubliant pourtant de

mentionner les sites palafittiques anneciens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial alors même, que paradoxalement, le même personnage politique avait été impliqué dans un projet d'inscription de l'ensemble du lac sur cette même liste à la fin des années 2000 et qu'il était ainsi au fait de ce qu'est une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Pourquoi un tel oubli ? Enfin, à cette période, le laboratoire EDYTEM compte parmi ces membres Yves Billaud, ingénieur de recherches au DRASSM (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines), rattaché au laboratoire pour le volet recherche. En charge des eaux intérieures et responsable du suivi des sites palafittiques français, sa connaissance du dossier permet de saisir rapidement les principaux enjeux et d'identifier les acteurs ressources, ce qui permet de lancer un premier travail de master sur la question (Violette Monin ; 2014-2015).

2015, les dynamiques engagées sur les sites palafittiques prennent de l'ampleur avec notamment la formalisation d'un partenariat avec la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie et une analyse des motivations des visiteurs des lacs alpins à venir visiter les expositions montées sur l'entrée palafittique à l'été 2015. Ce sera l'objectif du mémoire de Licence 3 d'Aurélien Potin-Finette. Un projet de thèse prend forme avec Ana Brancelj qui effectue son master 2 recherche sur cette question. Suite à l'obtention d'une allocation de recherche, Ana démarre sa thèse en octobre 2017. Depuis, les collaborations s'enrichissent au fur et à mesure des terrains alpins (photographies I.8 et I.9) et les résultats ont donné lieu à plusieurs publications (cf. A8, A16, A17, volume 2). Par ailleurs, afin de garantir son environnement de thèse (et celui de deux autres doctorants du laboratoire travaillant sur les lacs), le projet ALPINE LAKES prend forme avec des financements sur trois ans (2017-2019), l'organisation de « Journées d'Études » et le lancement de dynamiques de co-construction de questions de recherche avec les acteurs territoriaux (*infra* chapitre VI).

**Photographie I.8 – Reconstitution d'un habitat palafittique, Ledro, août 2018**

À Ledro (nord du lac de Garde), le musée des palafittes (« Museo delle Palafitte del Lago di Ledro ») propose un espace muséal ainsi que plusieurs reconstitutions d'habitat. Suite à cette première mission de terrain, Ana a noué des partenariats avec l'archéologue en charge du musée, aidant à l'organisation de la régates internationale des pirogues néolithiques de juillet 2019 à Ledro.



**Photographie I.9 – Régate internationale des pirogues néolithiques organisée à Ledro, juillet 2019**



Dans le même temps, il s'agit de ne pas perdre de vue les sites d'art rupestre. Sur cette entrée, l'ensemble des programmes conduits ainsi que les publications associées permet de rendre compte des expériences acquises et des enjeux de recherche :

\*2012-2013, conduite du projet VULNERABILIS (photographie I.10). Ce programme pluridisciplinaire a posé les bases de la mise en œuvre de l'interdisciplinarité dans l'analyse des enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre (*infra* chapitre IX ; cf. A28 et A29, volume 2).



**Photographie I.10 - Les membres de l'équipe de VULNERABILIS en discussion avec le guide du site d'Ebusingata, à proximité du Royal Natal National Park, partie nord du bien « Parc Maloti-Drakensberg » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, décembre 2012**

*Crédit photo : Stéphane Hærlé.*

\*les bourses de mobilités de l'Institut Français en Afrique du Sud avec des missions en 2014 et 2017 dans le Drakensberg (photographie I.11) et la poursuite des recherches engagées sur la forme prise par le bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg » avec l'extension en 2013 incluant, côté Lesotho, le parc national de Sehlabathebe (*infra* chapitre VII ; cf. A4 et A7, volume 2).



**Photographie I.11 - Discussion avec les agents du parc national de Sehlabathebe (Lesotho), devant l'un des sites d'art rupestre ouvert aux visites touristiques, juillet 2017**

*Crédit photo : Laëtitia Beghin.*

\*Dans le cadre du programme SINGULARISER financé par le Labex ITEM (2015-2018), les travaux sur les modalités de restitution du fac-similé de la grotte Chauvet (photographie I.12) et la place de l'expérience touristique dans le ressenti de ce qui fait patrimoine (*infra* chapitre IX ; cf. A22, 23, 24, volume 2).

**Photographie I.12 - Interviews de visiteurs réalisées par France 3 après la visite de la copie de la grotte Chauvet, avril 2015**



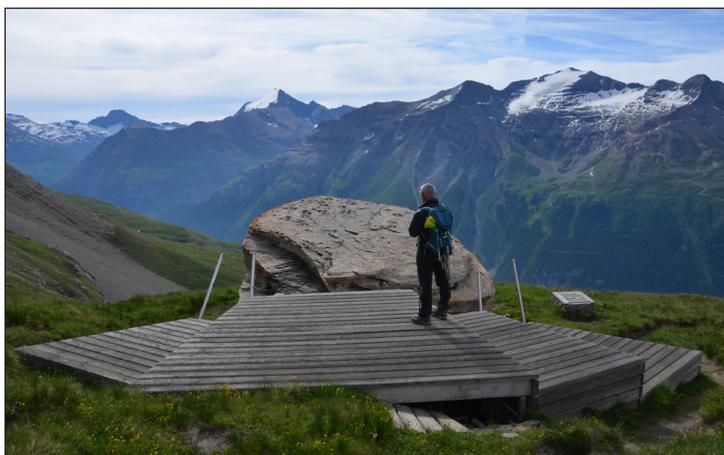
\*puis, 2016-2018, Julien Monney monte un projet sur les sites d'art rupestre en Guadeloupe qui associe plusieurs collègues du laboratoire EDYTEM (photographie I.13). Avec Christophe Gauchon, on interroge la trajectoire patrimoniale et touristique des roches gravées, avec une analyse des enjeux associés au projet d'inscription d'un bien sériel sur la Liste du patrimoine mondial (*infra* chapitre VII ; cf. A11, volume 2) et une réflexion sur les freins à leur activation en tant que ressource (*infra* chapitre VIII ; cf. A20, volume 2).

**Photographie I.13 - Leïla Baracchini devant une roche gravée aux abords de la rivière Duplessis, Guadeloupe, janvier 2016**



\*2018, le lancement de PATRIMALP dans le cadre de l'IDEX de l'Université Grenoble Alpes permet d'investir un nouveau terrain, celui de la Haute-Maurienne autour des enjeux de valorisation des roches gravées dans un contexte touristique et territorial fortement marqué par les sports d'hiver (photographie I.14). Sur la base des dynamiques engagées au sein de PATRIMALP, le projet de thèse de Yoann Collange prend forme et démarre en octobre 2020 avec un financement du Labex devenu ITTEM. Ce travail doctoral questionne notamment les freins à l'activation des roches gravées en tant que ressources (*infra* chapitre VIII, cf. A18, volume 2). D'une durée initiale de 5 ans, le projet PATRIMALP a été retenu par l'IDEX pour être prolongé sur une durée de 3 ans, ce qui devrait permettre de monter en puissance sur cette entrée patrimoniale dans les hautes vallées alpines.

**Photographie I.14 - Aménagement de la Pierre aux Pieds, au-dessus de Lanslevillard, juillet 2019**



\*2019, en association avec des collègues du *Rock Art Research Institut* et de l'Université de Pretoria, le projet SORAT débute pour deux ans (photographie I.15). Il porte sur les sites d'art rupestre situés sur le plateau du Makgabeng (Limpopo, Afrique du Sud). Financé conjointement par le Ministère des Affaires Étrangères et la NRF, celui-ci vise à analyser les freins à la mise en tourisme des sites d'art rupestre et à leur activation en tant que ressources (*infra* chapitre VIII ; cf. A19, volume 2).



**Photographie I.15 - Anne Nivart et Stéphane Hærlé au pied du Great Train Shelter, plateau du Makgabeng, province du Limpopo, Afrique du Sud, avril 2019**

\*2022, fin janvier, démarrage effectif du projet COSMO-ART, grâce à un financement de l'Agence Nationale de la Recherche en France. Sur une durée de quatre ans, le projet s'inscrit dans la continuité du projet VULNERABILIS et vise à analyser dans un cadre interdisciplinaire les enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre en Afrique australe, avec des terrains en Afrique du Sud et Namibie (photographies I.16 et I.17).



**Photographie I.16 - Alma Nankela et Stéphane Hærlé devant l'un des panneaux ornés de Ghost shelter, ferme d'Omandumba, massif de l'Erongo, Namibie, avril 2022**



**Photographie I.17 - Des membres de l'équipe de COSMO-ART en train d'échanger sur le site des gravures rupestres de Wildebeest Kuil, mars 2022**

Tenir un engagement soutenu sur les volets « art rupestre » et « sites palafittiques » ne fut pas de tout repos, avec la gymnastique intellectuelle que cela implique entre le montage et la conduite des programmes de recherche sur différents terrains de manière à travailler dans un cadre comparatif, les encadrements d'étudiants, les missions sur le terrain, les publications, etc. Et dans le même temps, ce fut passionnant, riche de rencontres, riche de sens et de productions scientifiques.

### 1.3. Le « sujet-cherchant » en action : réflexion sur le « je »

La mise en perspective de ma démarche de recherche (paragraphe 1.1.) avec celle de ma trajectoire (paragraphe 1.2.) souligne, si besoin est, que l'image du chercheur désincarné est une chimère. « Sur un plan épistémologique, après un siècle d'empirisme positiviste qui l'a occulté et au-delà lui a dénié un statut scientifique, l'effet retour du principe de symétrie associé au constructivisme et au postmodernisme, place aujourd'hui le corps du/de la chercheur-e au cœur des réflexions portant sur le procès de la recherche contemporaine et au-delà sur le savoir géographique » (Volvey, 2014 : 92). Les questions de genre, de tranche d'âge, de couleur, de classe, de provenance culturelle et dans une certaine mesure de nationalité participent des relations qui se nouent sur le terrain, dans la collecte de données et dans le rapport aux acteurs (Kobayashi, 1994). Comme le rappelle Claire Hancock (2004) au sujet de la géographie humaine, il y a une urgence épistémologique et éthique à reconnaître la part de la « positionalité » dans la constitution des savoirs : « Il [le géographe] ne prendra guère la peine de dire qui il est et d'où il parle : il peut paraître paradoxal que le géographe n'intègre pas cette interrogation sur la position/la localisation du lieu de production du savoir » (2004 : 168). Dans le même temps, il s'agit de dépasser une simple énonciation pour montrer comment ces différents registres s'imbriquent : « Or, il y a une profonde différence entre énoncer de manière factuelle une série de catégories d'appartenance (le genre, l'âge, la couleur ou la classe...) pour se conformer ou s'acquiescer d'un impératif de réflexivité réduit à sa plus simple expression, et avoir conscience de la manière dont ces dimensions intriquées traversent et travaillent nos recherches et de ce qu'elles impliquent en termes de rapports sociaux » (Blidon, 2014 : 6). L'imbrication de ces différents registres est fonction de chaque individu, de sa trajectoire de vie, de ses manières d'être et de ses manières de faire. En cela, les individus ne sont pas interchangeables et la production de la recherche ne se limite pas à élarger dans différentes cases socio-démographiques.

Dans ma pratique de recherche, le genre féminin est tour à tour un avantage et un facteur limitatif (Volvey et *al.*, 2012). Sans mobiliser dans le détail l'état de l'art anglo-saxon et francophone des liens entre genre et géographie (Blidon, 2012 ; Bondi, 2002, 2003 ; Louargant, 2002 ; Rose, 1997 ; Volvey, 2014), un arrêt sur cette question est nécessaire, notamment compte tenu de ce qui se joue entre le genre féminin et le terrain dans des contextes multiculturels marqué par l'histoire coloniale sur lesquels je travaille (Afrique du Sud, Namibie, Guadeloupe, Maroc). En effet, compte tenu de ma thématique de recherche sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme, c'est surtout dans des contextes postcoloniaux (au sens de « après » l'époque coloniale ; Collignon, 2007) que j'ai pu observer des liens entre mon genre et les relations aux acteurs, à l'inverse de Marianne Blidon, géographe abordant les questions de sexualité, pour laquelle cette question est prégnante quels que soient les contextes culturels (Blidon, 2012). Pour partie, le fait d'être une femme amène un autre type de parole, plus libéré, et sur d'autres types de registres, moins factuels, plus intimes basés sur la proximité et une compréhension dans l'intersubjectivité développée (Sharp, 2005). Le genre féminin permet de s'intégrer plus facilement au quotidien des populations avec d'autres manières de « faire avec » et facilite le recueil de la parole des femmes et des

groupes marginalisés en participant d'une *supportive atmosphere* (Kneale, 2001 ; Rose, 1996) avec des discussions informelles qui permettent de saisir ce qui relie et structure des relations entre individus et de décrypter les effets spatiaux de ces dynamiques. Je repense ici à des événements et des situations où mon genre féminin a permis des échanges intersubjectifs dans une relation de proximité, me donnant ainsi accès à de nouvelles clefs de lecture. Parmi tant d'autres, j'en livre trois, issus des missions de terrain de 2019.

Début Juillet 2019, Haute-Maurienne, France. 4h30 du matin, j'ai rendez-vous avec Élisabeth (prénom modifié), garde au parc national de la Vanoise, devant la boulangerie de Lanslevillard. Après 15 minutes de voiture, on se gare et on commence à randonner, direction des roches gravées dans les alpages, afin de voir ces dernières avec la lumière rasante du soleil levant (photographies I.18 et I.19). Durant l'ascension, elle me parle de la difficulté à faire sa place en tant que garde et que femme dans la Haute-Maurienne, avec le climat de défiance à son encontre. Elle aborde également les relations avec les alpagistes, les perceptions liées au parc depuis la révision de la charte, les positions des prestataires touristiques avec l'industrie du ski qui reste écrasante, l'intérêt très secondaire porté à la culture. C'est en raison du lien de confiance établi lors de cette randonnée au tout petit matin, dans les brumes matinales, qu'elle m'invitera ensuite à venir chez elle pour la pause de midi avant de repartir voir d'autres sites de roches gravées l'après-midi. Ces discussions ont été riches de contenus pour appréhender le territoire dans son ensemble et contextualiser des observations faites précédemment, tout en commençant à tisser des liens entre les différents sous-systèmes identifiés.



**Photographie I.18 - La pierre du soleil au petit matin, vue d'ensemble, Lanslevillard, Haute-Maurienne, juillet 2019**



**Photographie I.19 - La pierre du soleil au petit matin, détail, Lanslevillard, Haute-Maurienne, juillet 2019**

Début août 2019, dans les alentours de Louis Trichardt (également dénommée Makhado), Province du Limpopo, Afrique du Sud. Dans la perspective de visiter les principaux lieux touristiques du Limpopo et notamment les sites archéologiques mis en tourisme, je suis à la recherche du village de Dzata, haut-lieu de la culture Venda. Le guide touristique indique un endroit, le GPS en indique un autre. La dernière fois que j'ai eu à faire un choix, le GPS a gagné. Je décide de suivre le GPS. J'arrive au bout d'un chemin à deux maisons cossues. Je demande mon chemin à la famille blanche habitant la première ; l'accueil est cordial mais distant. Ils n'ont jamais entendu parler de ce site archéologique (pourtant présenté comme

majeur dans les guides touristiques). La seconde maison est habitée par deux dames blanches d'une soixantaine d'années. Très heureuses d'avoir de la visite, elles m'invitent à prendre le thé autour du *braai* qu'elles sont en train de terminer. Joy est graphiste et travaille dans un magasin de production de tissus imprimés. Willie restaure des meubles en bois et surtout, elle est une ancienne guide touristique. Elle connaît la région comme sa poche. Elle m'explique qu'il y a deux Dzata, l'original en haut de la colline et le lieu reconstitué où se trouve un musée et où se déroulent des performances culturelles Venda. Elle propose de me conduire à celui en haut de la colline, difficile d'accès (photographie I.20). Cinq heures durant, elle va discourir sur la région, les Venda, son ancienne activité de guide, les relations entre les différents groupes socio-culturels, les enjeux actuels du tourisme... et la discussion reprendra le lendemain car, n'ayant pas réservé mes hébergements en amont, elles proposent que je dorme chez elles. Willie me guidera toute la journée du lendemain dans la région des Venda en s'arrêtant aux principaux lieux culturels et en m'emmenant voir également d'autres guides et des hébergeurs. La promiscuité durant les heures passées en voiture et également les représentations/projections de Willie sur ma personne (« Tu me rappelles quand j'étais jeune, partir comme cela, comprendre le monde, surtout ne t'arrête pas et continue de déchiffrer ce satané monde dans lequel nous vivons ») ont concouru à me livrer un matériel exceptionnellement riche, sans compter tous les contacts qu'elle m'a donnés pour la suite de la mission.



**Photographie I.20 - Willie dans le village original de Dzata, province du Limpopo, Afrique du Sud, août 2019**

Fin août 2019, communauté de Thabananhlanga, plateau du Makgabeng, Province du Limpopo, Afrique du Sud. La fin de la mission dans le Limpopo approche, j'ai visité plusieurs sites touristiques, archéologiques et des sites d'art rupestre. Je me suis entretenue avec différents types d'acteurs et j'ai analysé les principales manières d'associer les populations locales à des projets touristiques dans la région. Je suis en mesure de retourner dans le Makgabeng et de leur faire des premiers retours sur les enjeux liés à la mise en tourisme de leurs sites. Trois autres raisons me font également prendre le chemin du Makgabeng : (i) en avril, j'avais pris une série de portraits et j'avais promis que je reviendrais avec les photos développées ; (ii) je suis seule lors de cette mission et j'ai envie de jouer de cette situation pour créer un autre climat d'échange que celui du mois d'avril où nous étions une équipe logée en dehors du village, en vase clos entre chercheurs, avec un déroulé de mission organisé par un tiers ; (iii) je compte sur leur hospitalité et le fait d'être une femme pour qu'ils me proposent de dormir chez eux (en cas de refus, j'ai acheté une grosse couverture pour pouvoir dormir dans la voiture) et ainsi leur montrer par ce biais-là que des blancs occidentaux peuvent vivre comme eux et trouver cela très bien. Par ce moyen, je veux les amener à considérer que développer l'accueil de touristes dans des maisons du village fait partie des possibilités à envisager, et ce faisant, les amener à sortir du schéma dual dans lequel ils sont : soit les touristes proviennent d'établissements situés en dehors de la communauté et viennent passer une journée sur le site, soit la communauté développe un camp de camping sommaire qui pourrait accueillir des touristes à proximité mais à l'extérieur du village. Lors des discussions d'avril, quand j'abordais la possibilité d'accueillir des touristes à domicile, avec une expérience touristique croisant la découverte des sites d'art rupestre et des cultures locales, je me retrouvais face à un fort blocage : « Mais on ne peut pas

accueillir des touristes dans nos maisons, on n'a pas de vraies toilettes et on prend des douches dans le bac. Les touristes ils ont besoin de plus de confort » était le discours qui m'était souvent opposé. Je réussis à trouver mon chemin jusqu'à la communauté, puis à retrouver la maison de J.. Après avoir passé l'après-midi à jouer avec sa plus jeune fille et à observer les va-et-vient dans la maison, les choses se mettent en place. Je passerai trois nuits chez eux. Deux groupes de discussion s'organisent avec les autres membres de la communauté : je leur montre des photos de ce que j'ai vu dans le Limpopo et je leur expose les différentes manières de penser la mise en tourisme de leurs sites (photographie I.21). Dans le même temps, je participe en tant qu'observatrice à une réunion communautaire sur le devenir de leur école primaire. Bien que je ne parle pas un mot de Pedi, l'observation des relations hommes/femmes et de la distribution/circulation de la parole a été riche en contenu pour parfaire la compréhension des modalités de

fonctionnement de cette communauté, et *in fine* pouvoir contextualiser les enjeux de mise en tourisme.



**Photographie I.21 - Groupe de discussion avec les membres de la communauté de Thabanahlana, plateau du Makgabeng, province du Limpopo, Afrique du Sud, août 2019**

Dans le même temps, le genre féminin est limitatif dans les entretiens avec les hommes et plus particulièrement dans le contexte postcolonial où, conditionnés par un système patriarcal, ces derniers s'interrogent et vous interrogent sur votre légitimité à exercer le métier de chercheur (Volvey et *al.*, 2012). À titre d'exemple, « Mais qu'est-ce que tu fais ici à poser des questions ? Il est où ton mari ? Pourquoi tu n'es pas avec lui en train de faire des enfants ? » (extrait de mon carnet de terrain, communauté de Thendele, propos tenus par un *Sangoma*, massif du Drakensberg, Afrique du Sud, Juillet 2014) ou encore « Je n'en reviens pas, tu es arrivée à revenir tout seule dans notre village, en conduisant la voiture depuis Johannesburg, sans te perdre et en arrivant à conduire sur la route ensablée. Tu n'es pas une femme comme les autres » (extrait de mon carnet de terrain, communauté de Thabanahlana, propos tenu par un homme de la communauté, plateau du Makgabeng, Afrique du Sud, août 2019). Dans ce type de situation, utiliser la naïveté, voire feindre la bêtise, peut s'avérer concluant pour libérer la parole dans la mesure où cela va dans le sens de la représentation que l'interlocuteur a de vous, cela vous inscrit dans sa grille de lecture et *in fine*, cela permet de le mettre en confiance : « les chercheurs n'échappent pas à une identification, voire à une assignation, (...) liée aux représentations que chacun se fait de ce que nous sommes, attendons et faisons » (Blidon, 2012 : 532).

Dans des contextes multiculturels marqués par un passé colonial, la couleur de ma peau, mon aire culturelle de provenance et ma classe sociale se combinent à mon genre féminin dans des configurations différentielles selon les contextes (Kobayashi, 1994). Être une chercheuse blanche et française en Afrique du Sud, pays marqué par un passé colonial et ségrégationniste, n'est pas neutre. Être blanche et française de la métropole en Guadeloupe ne joue pas de la même manière que si j'étais blanche et suisse comme l'est une de mes collègues. Dans le même temps, l'agentivité de mon statut diffère selon les personnes avec lesquelles je suis « en relation », et suivant le lieu où se déroule l'échange. Être une française blanche dans un village

sud-africain ne produit pas le même effet, n'implique pas la même forme de relation qu'être une française blanche en train de conduire un entretien avec un chargé de mission tourisme et patrimoine. Dans ce second cas, la question de classe est secondaire ainsi que celle de la couleur et de l'aire culturelle de référence : qu'il soit noir ou blanc, il a bien souvent été formé dans un cadre académique marqué par une ontologie occidentale de ce qui fait patrimoine. De ce fait, nous partageons des codes qui installent une connivence *de facto*.

Il en va différemment dans le premier cas, où compte tenu de ma propre représentation dans une situation de dominante, je vais sciemment utiliser de stratégies pour me faire adopter : m'habiller avec la robe traditionnelle zouloue, m'impliquer aux côtés des femmes de la communauté pour préparer le repas lors d'événements ou lors de la vie quotidienne (cérémonie traditionnelle, enterrement, fête communautaire ; photographies 1.22 et 1.23) prendre systématiquement les personnes rencontrées en auto-stop, donner des pourboires aux guides ou lors de différents achats dans la communauté, etc. Par ces moyens, je cherche à me faire accepter, à récolter des informations dans différents types de situation d'observations participantes et *in fine*, à libérer la parole ; je cherche aussi à faire taire ma culpabilité d'être blanche, de la même race que celle des anciens colons (tout en sachant d'ailleurs dans le même temps que cette lecture raciale et coloniale est dépassée, cf. Bruckner, 1983), de classe moyenne supérieure, qui parcourt librement le monde et surtout qui parcourt librement leur espace, sans contrainte matérielle, sans problème de santé, avec la sécurité de retrouver un chez moi confortable une fois le terrain terminé... tout en sachant que dans le même temps, j'ai pleinement conscience que ce sont de mes propres projections qu'il s'agit et que les interviewés jouent également de ce sentiment de culpabilité pour obtenir de moi des compensations sous forme matérielles (argent, objets) ou relationnelles (aide à la mise en relation avec d'autres acteurs).

**Photographie 1.22 - Participation à la préparation de la cérémonie de l'Éland, communauté de Thendele, massif du Drakensberg, province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud, juillet 2010**

Crédit photo : Olivier Massaloux.



**Photographie 1.23 - Préparation du repas traditionnel, communauté de Thabanahlana, plateau du Makgabeng, province du Limpopo, avril 2022**

Crédit photo : Xavier Meyer.



Je me souviens de F., guide sud-africain noir de 25 ans, venu en mission avec des collègues sud-africains en France dans la vallée de la Vézère, pour observer les modalités de mise en tourisme des sites d'art rupestre dans ce contexte. On est fin mai, les soirées sont fraîches, F. n'a pas pris de vêtements assez chauds, je lui prête ma veste en lui disant qu'il peut la garder le temps du terrain. Le dernier jour, je vois bien qu'il a pris goût à cette veste en plumes légères. Je le comprends d'autant plus que j'adore cette veste. Je suis tiraillée entre la lui donner ou la reprendre. Les arguments s'affrontent (« oui, tu l'aimes bien cette veste mais après tout, ce n'est qu'une veste et tu as les moyens de t'en acheter une autre ; alors que lui ne les a pas »). Finalement, je lui demande de me la rendre et je résiste à changer d'avis quand il me dit « Ah bon ? Je penserai que tu me la donnerais ». Que s'est-il joué à cet instant ? L'affirmation de mon désir sur mon sentiment de culpabilité ? La volonté de ne pas rentrer dans une logique de don pour rester dans celle de l'échange ? Celle de reconnaître à F. un statut de chercheur en devenir, autrement dit la volonté d'annihiler un rapport de classe entre nous deux ? Logique du don, du contre-don, échanges de différentes natures s'hybrident (Darmangeat, 2016), s'entremêlent et participent conjointement d'un processus de co-construction du savoir scientifique.

Compte tenu de la complexité de ces facteurs situationnels, reliés aux caractéristiques individuelles, sociales et géographiques du chercheur et surtout à la manière dont ces caractéristiques sont mobilisées dans les relations interpersonnelles, il y a un réel intérêt à :

- (i) mobiliser l'approche comparative. Vecteur de réflexivité, elle permet une analyse distanciée des pratiques et habitudes de recherche et conduit à questionner le rôle et les effets du « sujet-chercheur » dans les processus étudiés (Volvey, 2014). Le chapitre III sera ciblé sur la mise en œuvre de l'approche comparative dans ma démarche de recherche.
- (ii) mettre en place des équipes de recherches pluridisciplinaires, multiculturelles et genrées. Cela impose de construire différents types de passerelles à la fois entre des disciplines, des cultures et des sensibilités scientifiques (Gervais-Lambony, 2003). Challenge scientifique et humain, la mise en œuvre de la pluri-voix de l'interdisciplinarité est pertinente pour développer des approches à la fois intégrées et globale des enjeux de la patrimonialisation. Ces aspects seront abordés dans le chapitre V.

Examinant le sommet du tétraèdre, ce premier chapitre a permis de préciser à la fois ma démarche de recherche, ma trajectoire de recherche et comment les différentes facettes du « je » individu s'agencent et influent dans la mise en œuvre de mon approche géographique. « Située », « multi-contextualisée », ma pratique s'appuie sur les trois piliers que sont l'analyse systémique, l'approche comparative et la démarche empirique. Les trois prochains chapitres examineront tour à tour ces différents piliers.

## CHAPITRE II. MOBILISATION DE L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

À la différence des cinq autres chapitres constitutifs de la première partie du volume 1, les réflexions développées dans le chapitre II s'appuient, pour partie, sur trois publications retenues dans le recueil des publications du volume 2. C'est en effet en raison de leur volet méthodologique, lié à la réalisation de frises chrono-systémiques, que ces trois productions ont été retenues (tableau II.1).

Code de l'article	Référence bibliographique	Pages dans le volume 2
A1	Bergeret A., Delannoy J.-J., George-Marcelpoil E., Piazza-Morel D., Berthier S., Bonnemains A., Bourdeau P., Duval M., François H., Girard S., Laforgue D., Lamarque P., Madelrieux S., Tolazzi S., 2015, L'outil-frise, dispositif d'étude interdisciplinaire du changement territorial, <i>EspacesTemps.net</i>	77-88
A2	Duval M., 2019. Trajectoire patrimoniale des sites d'art rupestre sud-africains. Enseignement à partir du bien UNESCO « Maloti-Drakensberg ». In E. Anheim, A.-J. Etter, G. Glasson Deschaumes & P. Liévaux (dir.), <i>Les patrimoines en recherche(s) d'avenir, Les passés dans le présent</i> . Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 75-89.	89-97
A3	Jobert C., Duval M., 2021. La trajectoire touristique des lacs de Savoie : apports des documents promotionnels dans l'analyse de l'évolution des lieux touristiques. In A. Nikolli, M. Duval & C. Gauchon (dir.), <i>Lacs et sociétés : éclairages alpins, pyrénéens et andins</i> . Chambéry, Collection EDYTEM, 21, 185-204.	99-118

**Tableau II.1 - Articles mobilisés de manière préférentielle pour appuyer les réflexions du chapitre II**

Du fait que mes observations et interprétations soient « situées », je cherche à les inscrire dans un cadre analytique visant à créer une forme de distanciation afin de pouvoir avoir le recul nécessaire à leur analyse. Ma formation universitaire (DEA « Structures et dynamiques spatiales »), ma trajectoire individuelle marquée par mon éducation (parents travaillant en analyse systémique dans le domaine du social), les discussions avec mes deux directeurs de thèses et des lectures marquantes (Bertalanffy, 1973 ; Frontier, 1997 ; Lapierre, 1992 ; Le Moigne, 1984 ; Morin, 1990, 2001 ; Prigogine et Stengers, 1979 ; Rosnay, 1975, 1995 ; Thom, 1983, 1991 ; Walliser, 1977) m'ont conduit à adopter une démarche systémique. Modèle de formalisation particulièrement adapté aux « objets » géographiques, l'approche systémique permet de les appréhender dans toute leur complexité en tenant compte notamment des jeux d'interactions entre différents processus (acteurs, énergies) et les différents contextes environnants.

Couplant l'espace et le temps (évolution, trajectoire, etc.), l'approche systémique permet de travailler à la fois sur :

- i) la structure d'un système en identifiant la nature et le fonctionnement des sous-systèmes qui le composent et en font son existence ;
- ii) son fonctionnement en interrogeant les interactions existant entre les différents éléments constitutifs du système ainsi que sur les relations de ce système avec différents types d'environnements ;
- iii) son évolution processuelle en questionnant des logiques incrémentales, des rétroactions, des adaptations, des bifurcations (au sujet de la mise en œuvre de la systémique en géographie, voir notamment Dauphiné, 2003 ; Moine, 2007 ; Volvey et al., 2005 et la synthèse produite par Orain, 2001).

« Attitude d'esprit autant qu'instrument de recherche » (Burnet, 1979 : 407), ce cadre d'analyse est dans le même temps approprié pour croiser des approches disciplinaires dans la

mesure où il permet de les articuler et de coordonner autour d'un même protocole opératoire, regroupant une manière d'aborder la complexité et des outils pour l'interpréter (Morin, 1990). En cela, l'approche systémique est un vecteur, moteur, déclencheur, incubateur de démarches interdisciplinaires (*infra* chapitre V). Ces éléments de définition étant posés, l'objectif dans cette HDR est de préciser comment je me sers de la systémique et les apports de cette dernière dans mon travail.

## II.1. Les apports de la systémique dans l'analyse structurelle et fonctionnelle des systèmes territoriaux

La systémique est à la fois un cadre de pensée, une méthode et un ensemble d'outils pour appréhender la complexité (Morin, 1990). Elle est à mes yeux une grille d'analyse pertinente qui permet/propose une mise en ordre de la réalité (Dauphiné, 2003). Elle permet notamment d'appréhender les phénomènes spatiaux observés à la fois de manière holistique<sup>6</sup> et détaillée, en identifiant des sous-systèmes et des jeux de relation pour comprendre en retour l'ensemble du système, sa structure, son fonctionnement, ses évolutions et, dans le cadre d'une approche géographique, ses incidences et/ou déclinaisons spatiales. Pour autant, si la phase de construction intellectuelle du système complexe sur lequel on travaille permet de poser son fonctionnement, en discrétisant les éléments les plus structurants et leurs interactions (caractère dynamique), l'objectif est, avant tout et délibérément, de ne pas être exhaustif. Selon une problématique donnée, une opération de sélection s'effectue et organise des éléments différenciés les uns par rapport aux autres dans un « objet-système » : « Fondamentalement, la modélisation est une entreprise constructiviste, la science des systèmes est une entreprise constructiviste, la notion même de complexité est une entreprise constructiviste - tout simplement parce qu'il y a un modélisateur qui fait la distinction entre système et environnement » (Stock et Martin, 2003 : 151).

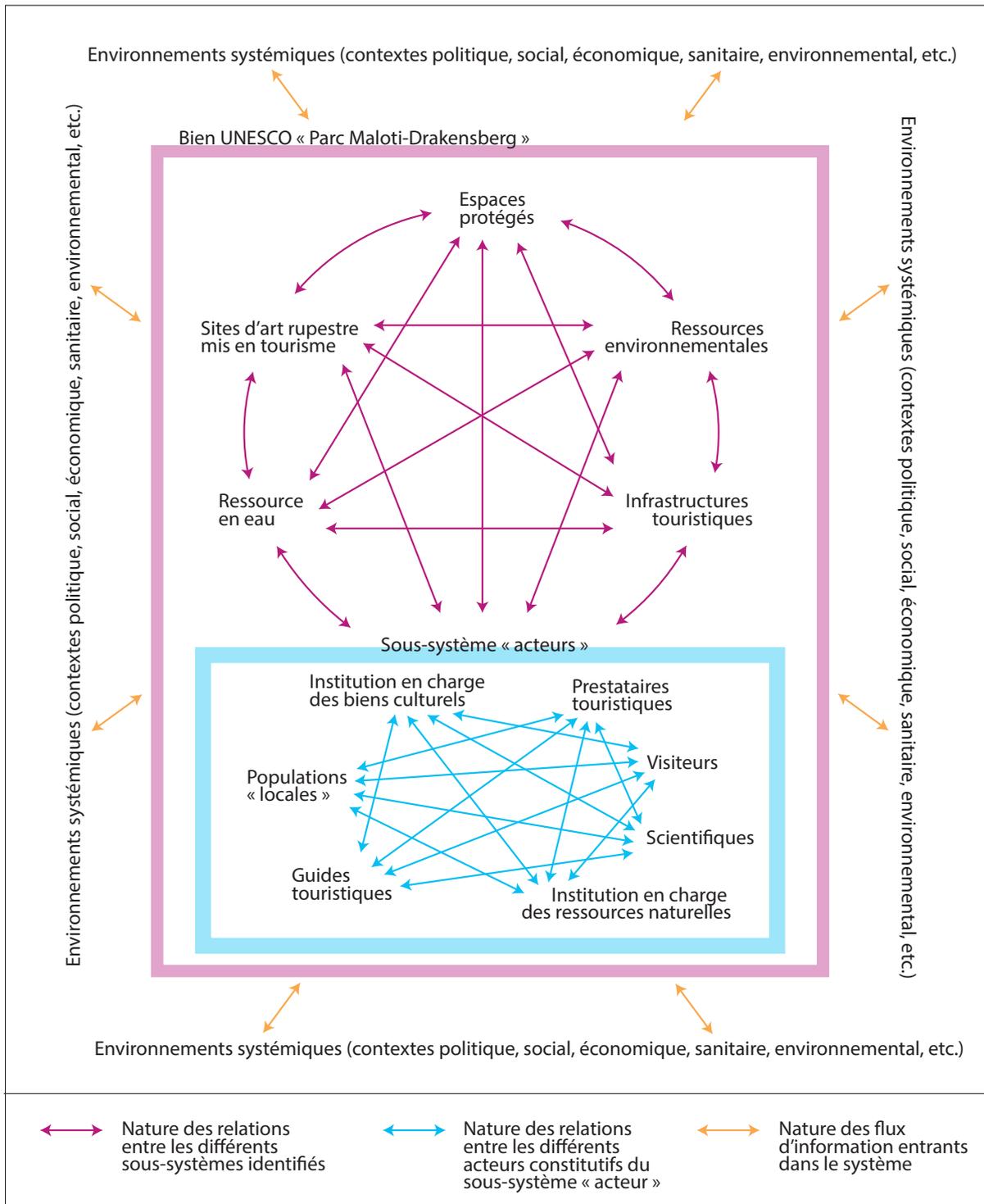
Appliquée depuis ma recherche doctorale, cette démarche systémique s'est notamment poursuivie avec les recherches conduites sur les enjeux de patrimonialisation et de valorisation des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg. Compte tenu de ma problématique de recherche, le système se définit (ou plus exactement, je définis le système) comme étant le bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, composé de six principaux sous-systèmes :

- des acteurs de différents types (sous-système composé pour l'essentiel, des institutions en charge de la protection de la nature et celle de la culture, des populations dites locales, des différents types de guides, des prestataires touristiques, des visiteurs) ;
- des espaces protégés progressivement définis (le bien UNESCO se compose de différents espaces protégés successivement créés tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ; je reviendrai sur cet historique dans le chapitre VII, paragraphe VII.1.1.) ;
- des sites d'art rupestre mis en tourisme (ce qui inclut les sites en eux-mêmes et les modalités de valorisation) ;
- différentes ressources (ressource en eau, ressources environnementales, infrastructures touristiques) avec chacune son mode de gestion et ses traductions spatiales.

La figure II.1 propose une manière de représenter ces différents sous-systèmes les uns par rapport aux autres, au regard des différents contextes environnants dans lequel ce système prend place. En cela, cette figure est complémentaire des figures II.3 et II.5 (*infra*).

---

<sup>6</sup> Dans le cadre de cette HDR, je définis l'approche holistique comme étant une démarche qui vise à questionner des dynamiques socio-spatiales dans leur globalité.



**Figure II.1 - Lecture systémique de l'organisation des sous-systèmes constitutifs du système « bien UNESCO "Parc Maloti-Drakensberg" »**

Compte tenu de la question de recherche posée, système et sous-systèmes s'emboîtent : « Un système observé à une certaine échelle est toujours constitué par l'association interactive de sous-systèmes, eux-mêmes association de sous-sous-systèmes, etc., et que, réciproquement, les systèmes d'un certain rang peuvent s'associer en super-systèmes, eux-mêmes s'associant entre eux, etc. » (Frontier, 1997 : 119). Les sous-systèmes se définissent en raison de leur cohérence et relative stabilité, mêlant des éléments de différente nature. Ainsi, acteurs, lieux, infrastructures s'entrecroisent, reliés par différents types de relations et c'est la cohérence et relative stabilité d'une unité qui permet de la définir en tant que sous-système.

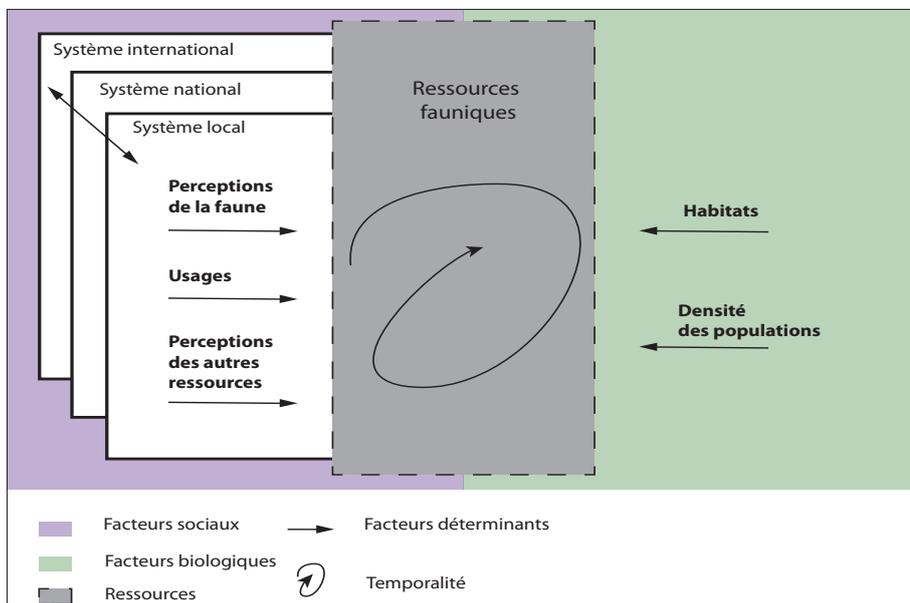
Relevant d'une démarche constructiviste (Le Moigne, 1995), l'identification des différents sous-systèmes se fait, dans le cadre de mon approche géographique, sur la base des premières observations de terrain (observations intuitives lors de la phase d'arpentage, *supra* chapitre I) et leur structuration s'affine progressivement, au fur et à mesure de la démarche de recherche. Cette formalisation du système et des sous-systèmes s'accompagne dans le même temps d'une identification des relations qu'ils entretiennent entre eux, autrement dit de logiques interactives, évolutives, rétroactives entre les différents sous-systèmes identifiés (Morin, 1990).

Formaliser la structure du système considéré permet dans le même temps d'identifier les données qu'il est nécessaire de récolter pour analyser les modalités de fonctionnement du système et des sous-systèmes identifiés. En cela, la systémique a une portée programmatique dans la mesure où elle conduit à identifier des besoins de connaissance pour comprendre à la fois de manière fine et globale la structure et le fonctionnement des sous-systèmes constitutifs du système général. Aussi, l'approche systémique oriente la collecte et production de données. Par un effet retour, le cadre systémique permet de faire du tri dans l'ensemble des observations récoltées/construites en statuant sur leur pertinence pour comprendre les différents sous-systèmes identifiés. On le voit ici, des allers-retours permanents s'effectuent entre les données issues d'une approche empirique et leur formalisation dans un cadre systémique.

Dans le même temps, le système ainsi défini s'inscrit dans différents types d'environnements, qualifiés de « systèmes englobants » par Brunet (1979) (environnement culturel, social, historique, politique, etc. le nombre d'environnements étant lié à la problématique de recherche), avec des informations de différentes natures qui sont amenées à entrer dans le système (Thom, 1991) :

- des informations institutionnelles (lois, réglementations, évolution du contexte politique avec des changements de régimes par exemple) ;
- des informations économiques (plans de développement régionaux, taux de change du rand par rapport à l'euro) ;
- des flux d'informations environnementaux (changement climatique, encore que dans le cas présent du Drakensberg, ses effets sont moins marqués que dans les territoires alpins) ;
- des flux d'information liés à des événements catastrophiques, au sens systémique du terme (comme des actions terroristes qui perturbent fortement le tourisme international, ou encore, des crises sanitaires comme la crise du COVID-19).

La mise en œuvre de l'approche systémique se retrouve également dans les travaux des doctorants que j'ai co-encadrée. Ainsi, cette approche a été particulièrement utile à Laine Chanteloup pour interroger la composition du système « ressource faunique », au regard de l'évolution d'environnements sociaux et biologiques (figure II.2).



**Figure II.2 - Analyse systémique de la notion de ressource faunique**

Extraite de la thèse de Laine Chanteloup (2013 : 38)

Appréhender l'espace sous forme de système, en construisant un « objet-système » par rapport à des environnements englobants, conduit dès lors à interroger des jeux d'échelles entre les différents niveaux du système d'une part, et avec ses environnements d'autre part (Volvey et *al.*, 2005). Compte tenu de la vision globale et multiscalaire qu'elle propose, l'approche systémique permet dès lors de replacer l'espace étudié dans des logiques de surimposition et de pluri-appartenance. Elle permet aussi de penser et poser les processus, forces, énergies ou résistances qui viennent de l'extérieur du système (de son environnement) et qui vont jouer sur son évolution, ses trajectoires voire sa mort (notion de rupture systémique).

L'approche systémique conduit dès lors à interroger l'espace sous l'angle du changement, et à questionner les effets socio-spatiaux produits par la combinaison des interactions reliant les sous-systèmes entre eux et des flux d'information entrant dans le système, depuis son environnement. Autrement dit, il s'agit de questionner la manière dont circulent des flux et s'organisent des modalités de fonctionnement, d'observer des processus d'adaptation, des formes de résistance ou encore de résilience liées à l'élasticité du système (Rosnay, 1975 ; Frontier, 1997) pour *in fine* interroger « les modalités géographiques de leur assimilation par les lieux, et de leurs effets en termes d'évolution des inégalités et des différenciations » (Pumain, 2003 : 26).

Dans le cadre de mes travaux en Afrique du Sud, « mon » « système parc Maloti-Drakensberg » avec ses différents sous-systèmes évoqués, fut particulièrement utile pour analyser les effets socio-spatiaux liés à l'entrée en vigueur de la loi provinciale de 2003. Cette loi adoptée par les acteurs en charge de la culture stipule que les postes de guide pour conduire les touristes à des sites d'art rupestre ne pourront désormais être occupés que par des membres des communautés locales (photographies II.1 et II.2).

**Photographie II.1 - Visite du site de Mpongweni, réserve naturelle de Cobham, partie sud du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », en compagnie de Busani, guide local tel que défini par la loi provinciale de 2003, décembre 2009**



**Photographie II.2 - Visite du site de Sigubudu, Royal Natal National Park, partie nord du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », en compagnie de Nelson, guide local tel que défini par la loi provinciale de 2003, décembre 2009**



S'interroger sur les effets de ce flux (rencontre entre des actions internes au système et une impulsion en provenance de l'environnement du système) impose dans un premier temps de préciser :

- (i) l'échelle spatiale retenue pour interroger les modalités de réponse du système : travaille-t-on à l'échelle micro d'un site d'art rupestre ; à l'échelle méso d'une vallée ; ou à l'échelle macro du massif dans son ensemble, voire à ces trois niveaux d'échelle ? ;
- (ii) l'unité de temps considérée pour questionner les effets du flux entrant (échelle du mois ? de l'année ? une unité de temps variable à définir selon les processus analysés ?).

De mon point de vue, l'intérêt réside dans un questionnement multiple, en interrogeant justement les effets des circulations d'informations à différentes échelles spatiales et différentes échelles de temps, afin de pouvoir questionner les processus socio-spatiaux à l'œuvre et les effets territorialisants des dynamiques patrimoniales et touristiques. Par ailleurs, ne pas poser *a priori* d'échelle spatio-temporelle mais les observer dans leur diversité permet d'appréhender l'inertie du système et nous renseigne sur ses rythmes d'évolution.

Concernant l'analyse des effets de la loi provinciale de 2003, suivant à la fois (i) les différentes parties du massif, (ii) les sites d'art rupestre mis en tourisme et (iii) leurs interrelations avec les différents éléments du sous-système « acteurs », des effets de ce flux s'observent, à l'échelle de certains sites, dans les mois qui ont suivi l'entrée en application de cette réglementation. Pour d'autres sites, des effets ont été mesurables dans les deux ans avec des effets rétroactifs sur le fonctionnement de l'ensemble du système. Ainsi, les effets de cette loi sur les sites du sud du massif ont été majeurs dans la mesure où l'absence de viviers de guides au sein des populations précédemment désavantagées a conduit à un contournement de la règle avec pour effet l'organisation de nouvelles modalités de visites des sites d'art rupestre dans le sud, puis dans le nord du massif, et au final, une complexification du système pris dans son ensemble. Ici, ce sont les effets d'un flux (loi provinciale) sur un sous-système (sous-système « acteurs ») qui ont en retour impacté le fonctionnement du système dans son ensemble, ce qui illustre l'interdépendance, également qualifiée de solidarité, entre les différents éléments du système (Pinchemel et Pichemel, 1988 ; Rosnay, 1975).

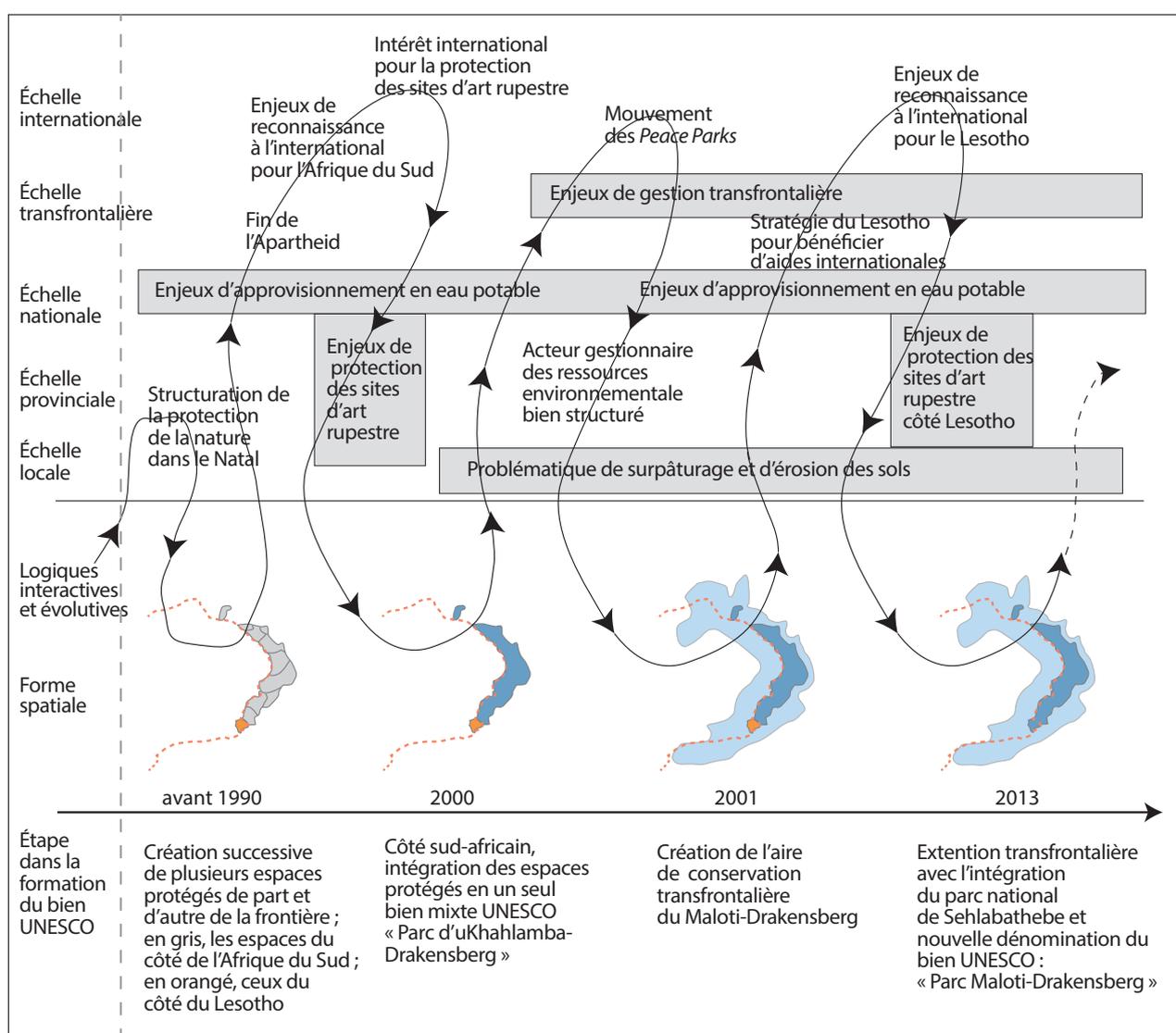
Tout en sachant que ce qui s'observe à un temps donné est forcément amené à évoluer dans le temps. Les modalités de réponses en réaction à la circulation d'un flux d'informations, observées à un instant  $t$  pour une échelle spatiale donnée, sont nécessairement amenées à évoluer suivant d'autres flux d'informations et les modalités d'articulation des sous-systèmes entre eux. En introduisant une dimension temporelle, le cadre systémique permet ainsi de questionner des évolutions au sein du système mais également les évolutions des interférences entre le système et ses environnements extérieurs, et d'interroger des trajectoires territoriales, des discontinuités, des bifurcations (Thom, 1983, 1991), voire des catastrophes au sens systémique du terme, avec des changements radicaux au niveau de la structure du système étudié (Bertalanffy, 1973).

Enfin, en ce qu'elle permet de coupler l'espace et le temps, l'approche systémique est particulièrement pertinente, pour ne pas dire essentielle, pour appréhender la complexité spatiale : « la médiation des relations entre les individus et la société par des lieux différenciés, articulés en niveaux d'échelle, devient, tout autant que l'analyse de l'évolution de ces entités, un programme [citant ici Berthelot, 2001] spécifique à la géographie dans les recherches sur la complexité en sciences humaines et sociales » (Pumain, 2003 : 29). L'approche systémique permet dès lors de relier les apports de l'approche synchronique ciblée sur l'analyse de la structure et du fonctionnement du système à une approche diachronique qui considère des effets interactifs et rétroactifs entre les différents éléments du système (sous-systèmes, environnements) à différents pas de temps.

Coupler les entrées synchronique et diachronique répond *in fine* à mes objectifs de recherche, à savoir aborder la patrimonialisation sous l'angle de sa production socio-spatiale

et des trajectoires empruntées, dans des contextes historiquement et géographiquement situés, en interrogeant les processus interactifs et évolutifs entre différents sous-systèmes et les environnements du système. Cette manière d'appréhender la complexité spatiale en questionnant à la fois l'aspect multiscalaire des phénomènes et des boucles de rétroactions transcales conduit à analyser des processus interactifs entre des logiques spatiales localisées et des logiques englobantes. Cette démarche s'est révélée pertinente pour décrypter comment, dans le cas de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, des logiques internationales comme celles de l'UNESCO interfèrent avec des logiques micro et inversement, dans des mouvements de redéfinition et d'adaptation réciproque. En analysant ces jeux interactifs, l'approche systémique a ainsi permis d'explicitier les formes prises par les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, que ce soit pour les travaux réalisés en Afrique du Sud (cf. A2, A6, A7, volume 2), dans le Sud-Ardèche (cf. A9 et A10, volume 2) ou au sujet des sites palafittiques (cf. A8, volume 2).

Sans dévoiler les contenus du chapitre VII ciblé sur les formes spatiales prises par les biens UNESCO, la figure II.3 démontre les apports de l'approche systémique dans l'analyse du périmètre du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg » et permet de mesurer l'intérêt d'une telle approche. Cette figure est complémentaire de la figure II.1 relative au système « bien UNESCO "Parc Maloti-Drakensberg" » et de la frise chrono-systémique questionnant l'évolution des enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme des sites d'art rupestre dans le massif (figure II.5).



**Figure II.3 - Lecture systémique des logiques interactives explicatives de l'évolution spatiale du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg »**

## II.2. Les apports de la systémique dans l'analyse de trajectoires territoriales

Interroger des évolutions territoriales en réponse à des impulsions combinant des flux d'informations entrant dans le système et ceux circulant entre différents sous-systèmes était l'un des objectifs du travail doctoral de Charlotte Malgat (2016). Mobilisant les apports de la systémique dans une visée prospective (Eckert, 1996), avec une réflexion sur l'évaluation et les indicateurs dans le suivi de systèmes territoriaux (Maby, 2003 ; Perret, 2008), la thèse de Charlotte Malgat visait à interroger les effets socio-spatiaux des projets de valorisation de la grotte Chauvet (inscription sur la Liste du patrimoine mondial et ouverture de l'espace de restitution) à l'échelle du territoire sud-ardéchois. Par la mise en place de ces projets d'accompagnement, les acteurs territoriaux ambitionnaient :

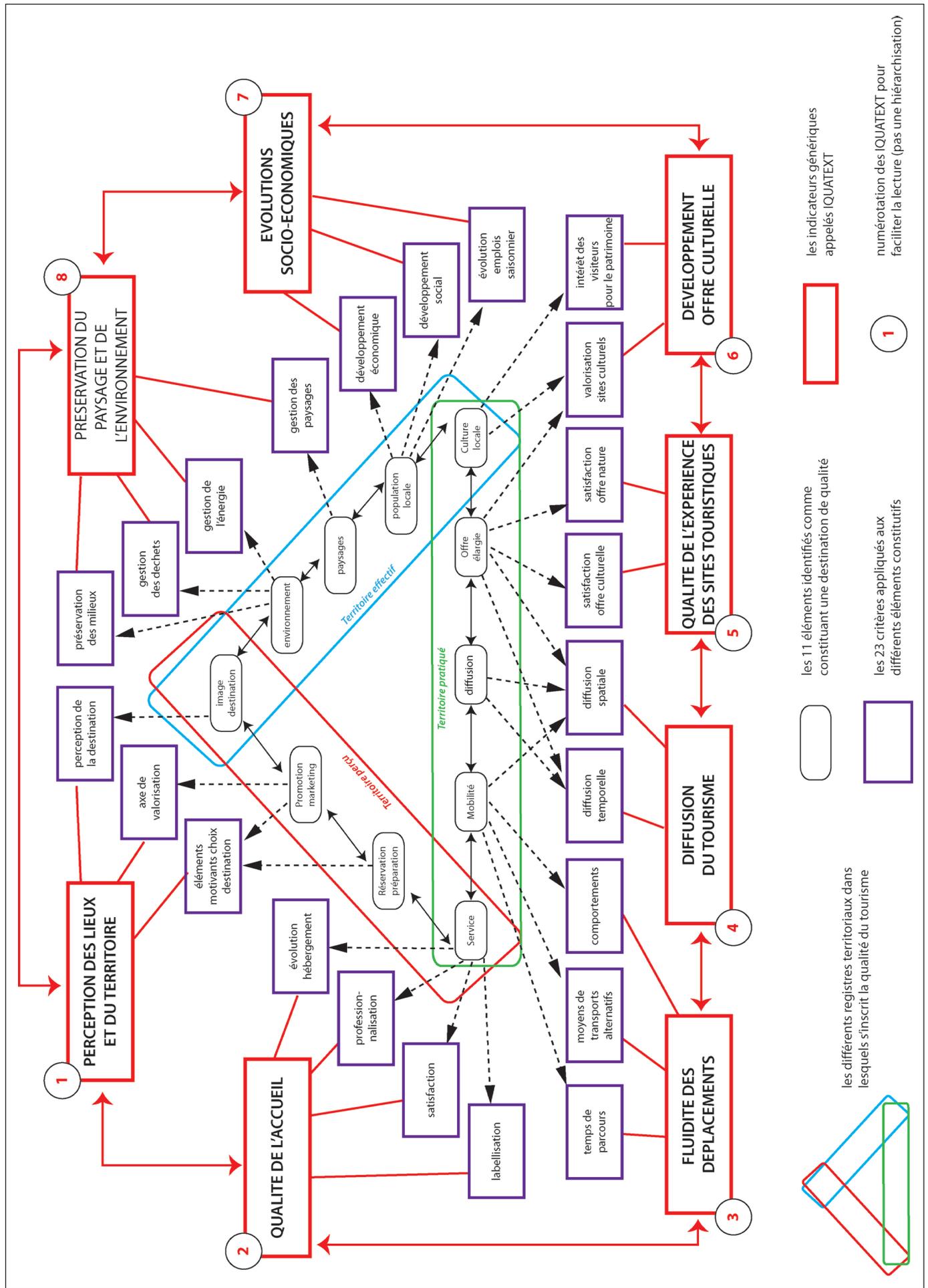
- (i) le développement d'un tourisme de qualité, avec une diversification touristique (sortir d'un développement touristique essentiellement organisé autour de l'héliotropisme et du triptyque eau-soleil-nature pour développer un tourisme dit « culturel », perçu comme générateur de plus de retombées économiques pour le territoire) ;
- (ii) d'appréhender l'étalement des flux touristiques à la fois dans l'espace (déconcentration des flux touristiques sur une plus grande partie du territoire ardéchois) et dans le temps (avec une fréquentation étalée sur les ailes de saison),
- (iii) le tout dans une perspective d'excellence territoriale et de développement durable.

Compte tenu de ces différentes attentes, et sur la base de l'analyse systémique réalisée en master 2 (Malgat, 2010), l'objectif principal de la thèse était d'élaborer un outil qui permettrait de suivre dans le temps l'évolution de ce territoire et les effets escomptés des politiques engagées.

Réalisé au début des années 2010, en parallèle des projets d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de la grotte originale et de l'ouverture du fac-similé (autrement dit en même temps que les prises de décisions et non pas avec un temps de recul), le travail doctoral de Charlotte Malgat a conduit à l'élaboration d'indicateurs (dénommés IQUATEXT par Charlotte Malgat, pour Indicateurs de QUalité du Tourisme et d'Excellence Territoriale) ayant pour objectif de suivre les évolutions de ce système territorial dans le temps et dans l'espace. L'élaboration de ces indicateurs résulte de la rencontre entre deux démarches : (i) la mobilisation de l'approche systémique pour modéliser le territoire sud-ardéchois et (ii) l'analyse des objectifs visés par les acteurs territoriaux *via* les projets territoriaux autour de la grotte Chauvet.

Tout en analysant finement les paradoxes inhérents à un tourisme dit « de qualité » et les attendus/projections, voire même les fantasmes liés au développement du tourisme culturel dans une recherche d'excellence territoriale, Charlotte Malgat s'est appuyée sur une analyse du système territorial et des perceptions des acteurs pour élaborer « un système d'indicateurs constituant en soi un modèle de la complexité territoriale » (Jœrin et *al.*, 2005 : 3). Aussi, si la démarche est transférable, le système d'indicateurs proposé est intrinsèquement relié à la démarche constructiviste développée, aux choix effectués dans la phase d'interprétation et de modélisation de la complexité territoriale.

À l'échelle de cet ensemble territorial, ce système d'indicateurs permet de questionner des évolutions selon huit entrées (figure II.4) : perception des lieux et du territoire, qualité de l'accueil, fluidité des déplacements, diffusion du tourisme, qualité de l'expérience des sites touristiques, développement de l'offre culturelle, évolutions socio-économiques, préservation du paysage et de l'environnement. De manière originale, et en vue de rendre la démarche de suivi opérationnelle, Charlotte Malgat proposait par ailleurs d'alimenter ce système d'indicateurs en agrégeant des jeux de données d'ores et déjà produits par différents acteurs territoriaux.



les indicateurs génériques appelés IQUATEXT

numérotation des IQUATEXT pour faciliter la lecture (pas une hiérarchisation)

les 11 éléments identifiés comme constituant une destination de qualité

les 23 critères appliqués aux différents éléments constitutifs

les différents registres territoriaux dans lesquels s'inscrit la qualité du tourisme

Figure II.4 - Les indicateurs génériques ou IQUATEXT  
 Figure issue de la thèse de Charlotte Malgat (2016 : 321)

L'objectif des indicateurs proposés par Charlotte Malgat était également de discuter, à différents pas de temps, de l'effectivité et de l'efficacité des stratégies de diversification impulsées par les acteurs territoriaux, autrement dit d'interroger dans quelle mesure les objectifs visés par les acteurs territoriaux en charge des projets de diversification touristique avaient été atteints. Aussi, la mise en place des indicateurs proposés permettrait de suivre des évolutions territoriales tout en rendant possible une évaluation des politiques publiques (Perret, 2008).

Pour autant, leur mise en application effective nécessite (i) une appropriation de cet outil par les acteurs territoriaux avec la mise en place d'une politique de suivi, et/ou (ii) des projets de recherche récurrents qui permettent aux chercheurs d'effectuer des missions de suivi des évolutions territoriales du terrain investi. Dans le cas présent de la thèse de Charlotte Malgat, alors même que la thèse s'est effectuée dans le cadre d'une thèse CIFRE financée par le Conseil départemental de l'Ardèche, cette méthode de suivi n'a jusqu'à présent pas été mise en place par les acteurs commanditaires de la thèse (*infra* chapitre VI). Quant à l'obtention de financements récurrents pour effectuer du suivi de dynamiques territoriales, les possibilités sont minces.

En France, si les dispositifs « Observatoires Hommes-Milieus » (OHM), les « Dispositifs de Partenariat en Écologie et Environnement » (DIPEE) ou encore les « Zones Ateliers » (ZA) permettent ce type de suivi, ils concernent des zones spatialement délimitées, avec pour les sciences humaines et sociales une coloration « Humanités environnementales » (Chenorkian et Robert, 2014 ; Lévêque *et al.*, 2008). En Afrique du Sud, les instruments de financement type « Campus France » n'excèdent pas des durées de deux ans, ce qui est une contrainte forte pour suivre les terrains dans le temps. Pour partie, les bourses de recherches attribuées par l'Institut Français pallient cette situation et permettent d'effectuer ce type de suivi avec des financements récurrents pour des courtes missions. Ces types de financement ont permis le suivi des dynamiques dans le massif du Drakensberg et l'analyse des enjeux autour de l'extension du bien UNESCO (cf. A7, volume 2). À ma connaissance, il n'existe pas, pour les sciences humaines et sociales, des outils programmatiques du même type que ceux existant pour les collègues archéologues travaillant à l'étranger tels que « les missions archéologiques à l'étranger » (financement Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour des durées de 2 à 4 ans reconductibles).

De ce fait, le suivi dans le temps des terrains investigués pour questionner des trajectoires patrimoniales et touristiques impose d'intégrer lesdits terrains dans des projets de recherche transversaux. Cette stratégie a notamment été adoptée (i) avec le projet SINGULARISER, avec l'intégration des terrains sud-ardéchois et palafittiques, (ii) avec le projet ALPINE LAKES pour penser le suivi dans le temps des terrains autour des sites palafittiques et dernièrement, (iii) avec le projet COSMO-ART. Si ce dernier propose d'investir de nouveaux terrains en Afrique australe, celui-ci permettra dans le même temps de suivre à moindre coût les évolutions dans le massif du Drakensberg et sur le plateau du Makgabeng. Cette stratégie n'est cependant pas sans présenter des limites, notamment au niveau de la production de la connaissance scientifique. En effet, si l'objectif de ce type de projet de recherche transversal est d'amener des chercheurs à dépasser une juxtaposition de travaux disciplinaires, les limites des outils programmatiques (ou tout simplement l'absence d'outil programmatique adéquat) poussant les uns et les autres à faire figurer leurs questions de recherche dans des projets pluridisciplinaires pour pouvoir continuer à les suivre dans le temps renforce cette juxtaposition de positionnements et ne permet pas le décloisonnement nécessaire à la mise en œuvre de l'interdisciplinarité (*infra* chapitre VI).

Une autre stratégie pour assurer le suivi des terrains et surtout des processus (indicateurs ou dynamiques) dans le temps peut être l'identification d'un ou de plusieurs « acteur informateur », autrement dit des personnes ressources identifiées lors des missions de terrain avec lesquelles des relations suffisamment fortes ont pu être mises en place pour qu'elles envoient au fur et à mesure des données permettant de suivre l'évolution du territoire investigué. Cette stratégie présente néanmoins des limites. J'en perçois deux : (i) le biais dans les informations envoyées, leur sélection étant propre aux schèmes perceptifs de la personne et (ii) la nécessité de travailler au maintien de ces liens interpersonnels, ce qui est plus ou moins évident selon les terrains et les personnes (*infra* chapitre VI). Sur ce point, il y aurait de nouvelles modalités de financement de la recherche à inventer pour permettre le suivi de trajectoires territoriales.

En parallèle de la mise en place d'indicateurs, la frise chrono-systémique est un outil particulièrement pertinent pour analyser et donner à voir des trajectoires territoriales en fonction d'une problématique de recherche, pour formaliser « une lecture plus complexe des temporalités de l'espace. En effet, elle permet de comparer les rythmes qui se manifestent aux différentes échelles spatiales » (Volvey et *al.*, 2005 : 117). Sa mise en œuvre permet de réaliser une représentation synthétique du changement territorial et de lui donner du sens en soulignant certaines dynamiques, comme des ruptures, des transitions ou des recompositions. Notamment développé par Bernard Elissalde (2000), cet outil a été investi dans le cadre du Labex ITEM et plus particulièrement dans le groupe de travail sur le changement global et les territoires de montagne (*work package* 1 dans l'organisation du Labex à ce moment donné). Dans une perspective d'interdisciplinarité, les membres du collectif, issus de différents champs disciplinaires, se sont saisis de la frise chrono-systémique pour questionner les notions de seuil, de rupture, de bifurcation, selon différents pas de temps et échelles d'analyse, avec *in fine* la production d'une réflexion collective sur les manières d'appréhender le changement en sciences humaines et sociales (cf. A1, volume 2). De manière indéniable, les échanges méthodologiques au sein de ce collectif de recherche m'ont permis de parfaire la prise en main de cet outil.

La frise chrono-systémique s'organise autour de deux axes avec, en abscisse, le déroulement du temps et en ordonnée, des bandes, également appelées « ingrédients » (cf. A1, volume 2) qui formalisent l'emboîtement des différents éléments du système (Djament-Tran, 2009 ; Elissalde, 2000 ; Volvey et *al.*, 2005). La frise chrono-systémique permet ainsi une double lecture. Une entrée synchronique (verticale) permet de voir les inter-relations socio-spatiales des différents éléments du système à un instant *t* alors que la lecture diachronique (horizontale) met en évidence l'évolution de ces processus interactifs. Le couplage des entrées synchronique et diachronique permet d'interroger les différentes phases d'évolution du système territorial considéré, autrement dit d'appréhender sa systémogénèse, soit « le développement de boucles de rétroaction entre les éléments constitutifs du système » (Volvey et *al.*, 2005 : 238). On peut alors observer la co-évolution, dans le temps, de ces différents niveaux d'analyse, en qualifiant leurs configurations successives, avec des processus de convergences ou au contraire de divergences. Par ailleurs, des bandes verticales, traversant les bandes horizontales, permettent de mettre en évidence des périodes d'évolution multiscalaire de l'organisation de l'espace soit par le biais de changements incrémentaux, soit au moyen de seuils avec des phases d'adaptation ou de bifurcation. *In fine*, la formalisation de frises chrono-systémiques permet d'interroger des états successifs et d'apprécier le rôle joué par des facteurs civilisationnels ainsi que le poids des héritages dans des trajectoires territoriales. À la fois « modèle » par le travail de formalisation qu'elle impose, elle est en même temps « récit » d'un processus dans son déroulement particulier et son unicité (Delannoy, 2018).

En vue de guider les lecteurs peu familiers de l'outil-frise, je m'appuie ici sur les recherches conduites dans le massif du Drakensberg pour proposer une mise en œuvre simplifiée de cet outil (figure II.5). Pour une analyse développée, j'invite les lecteurs à se référer à l'article A2, volume 2. Dans une version à la fois simplifiée et complétée, cette frise sera également remobilisée dans le chapitre IX de l'HDR, pour discuter du droit d'accès au patrimoine et des évolutions en la matière (*infra* chapitre IX, développement IX.3.1., figure IX.16).

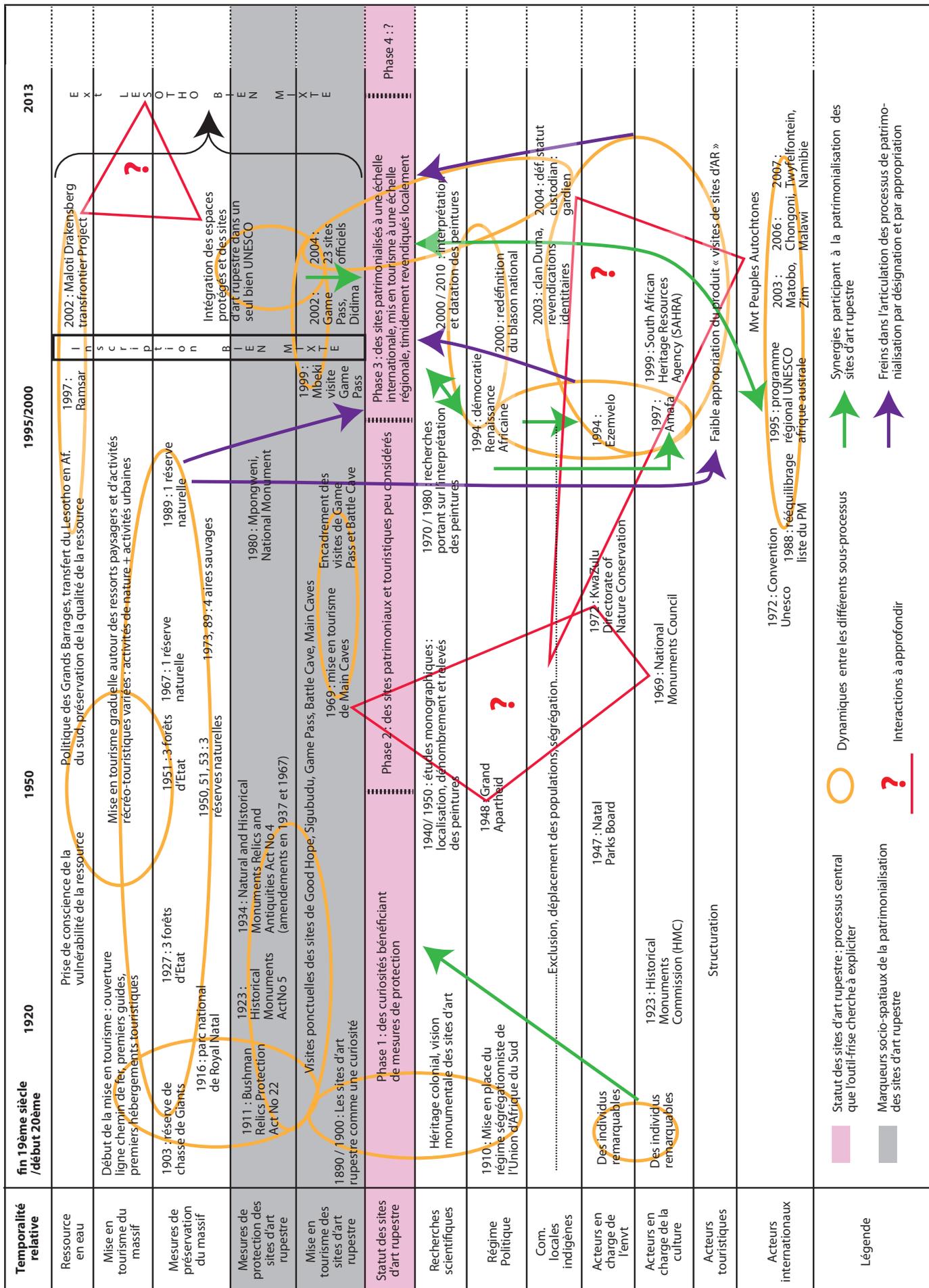


Figure II.5 - Frise chrono-systémique donnant à voir la trajectoire patrimoniale des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg. Extraite de A2, volume 2, p. 95.

À l'échelle du massif du Drakensberg, la réalisation d'une frise chrono-systémique avait comme objectif d'analyser comment la patrimonialisation de sites d'art rupestre et leur mise en tourisme avaient évolué depuis les débuts de la mise en tourisme du massif (fin du XIX<sup>e</sup> siècle) jusqu'aujourd'hui, au regard des autres ingrédients et environnements du système. Sa mise en œuvre a permis à la fois une modélisation et une mise en récit de la systémogénese ainsi qu'une analyse globale des trajectoires patrimoniales et touristiques, résultantes de continuités, reformulations, ajustements entre les différents éléments du système (en lien avec les figures II.1 et II.3). La réalisation d'une telle frise a également conduit, avec la synthétisation et la mise en perspective dynamique des données collectées et publiées sur ce terrain, à développer l'analyse des décalages observés entre la patrimonialisation des sites d'art rupestre par désignation et leur patrimonialisation par appropriation en identifiant un ensemble de freins à l'articulation de ces deux registres (ensemble des flèches violettes). Réalisée en 2015, cette frise a également conduit à identifier des inter-relations dont la compréhension appelait la collecte de données complémentaires (polygones rouges), ce qui a permis d'orienter le contenu de la mission de 2017.

En lien avec les encadrements de thèse et de master, l'outil frise a également été mobilisé :

- par Laine Chanteloup (2013) sur les changements de statuts et les logiques de patrimonialisation de certaines espèces faunistiques (Bauges, Gaspésie) en lien avec l'évolution des pratiques récréotouristiques (figure II.6) ;
- par Charlotte Malgat (2016) sur les enjeux patrimoniaux et touristiques autour de la grotte Chauvet (figure II.7) ;
- par Ana Brancelj (2016) dans le cadre de son master 2 sur les enjeux de protection et de valorisation des sites palafittiques français faisant partie du bien sériel alpin (figure II.8) ;
- par Chloé Jobert (2017) au sujet de la trajectoire touristique des lacs périalpins (cf. A3, volume 2), par Géraldine Gotti (2019, *infra* chapitre VIII, figure VIII.8) et par Yoann Collange (2020).

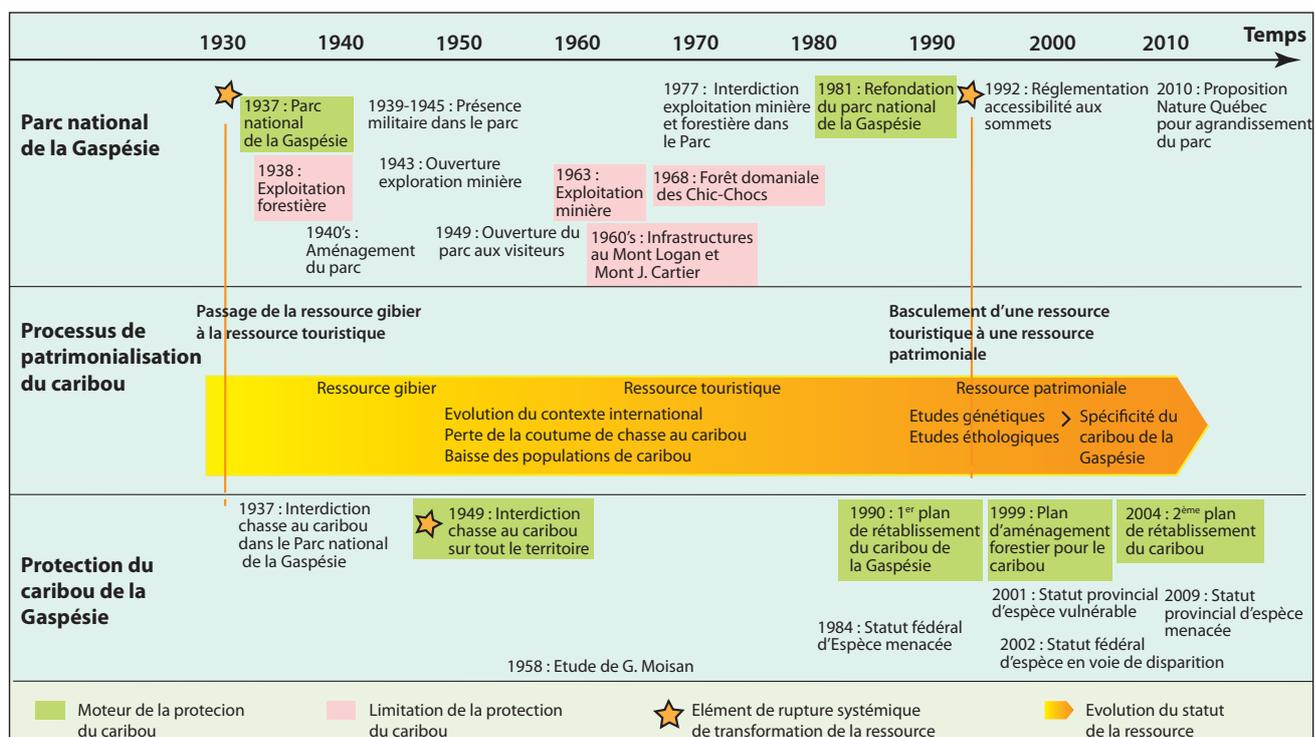


Figure II.6 - Frise chrono-systémique réalisée par Laine Chanteloup (2013 : 281), intitulée « Les transformations de la ressource faunique : l'exemple du caribou de la Gaspésie »

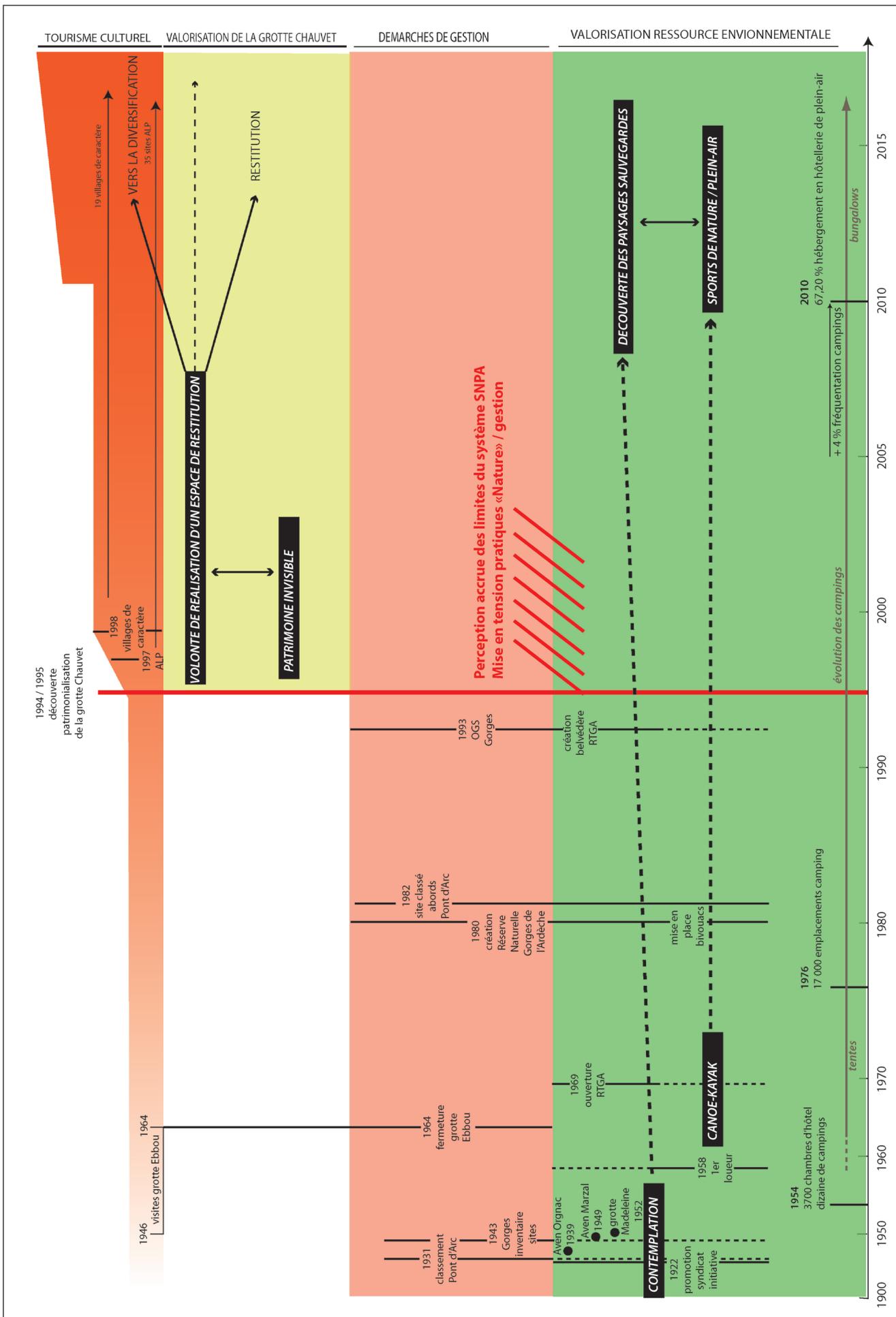


Figure II.7 - Frise chrono-systémique réalisée par Charlotte Malgat (2016 : 107), intitulée « Frise chrono-systémique du système touristique historique : la transition associée à la découverte de la grotte Chauvet-Pont d'Arc »

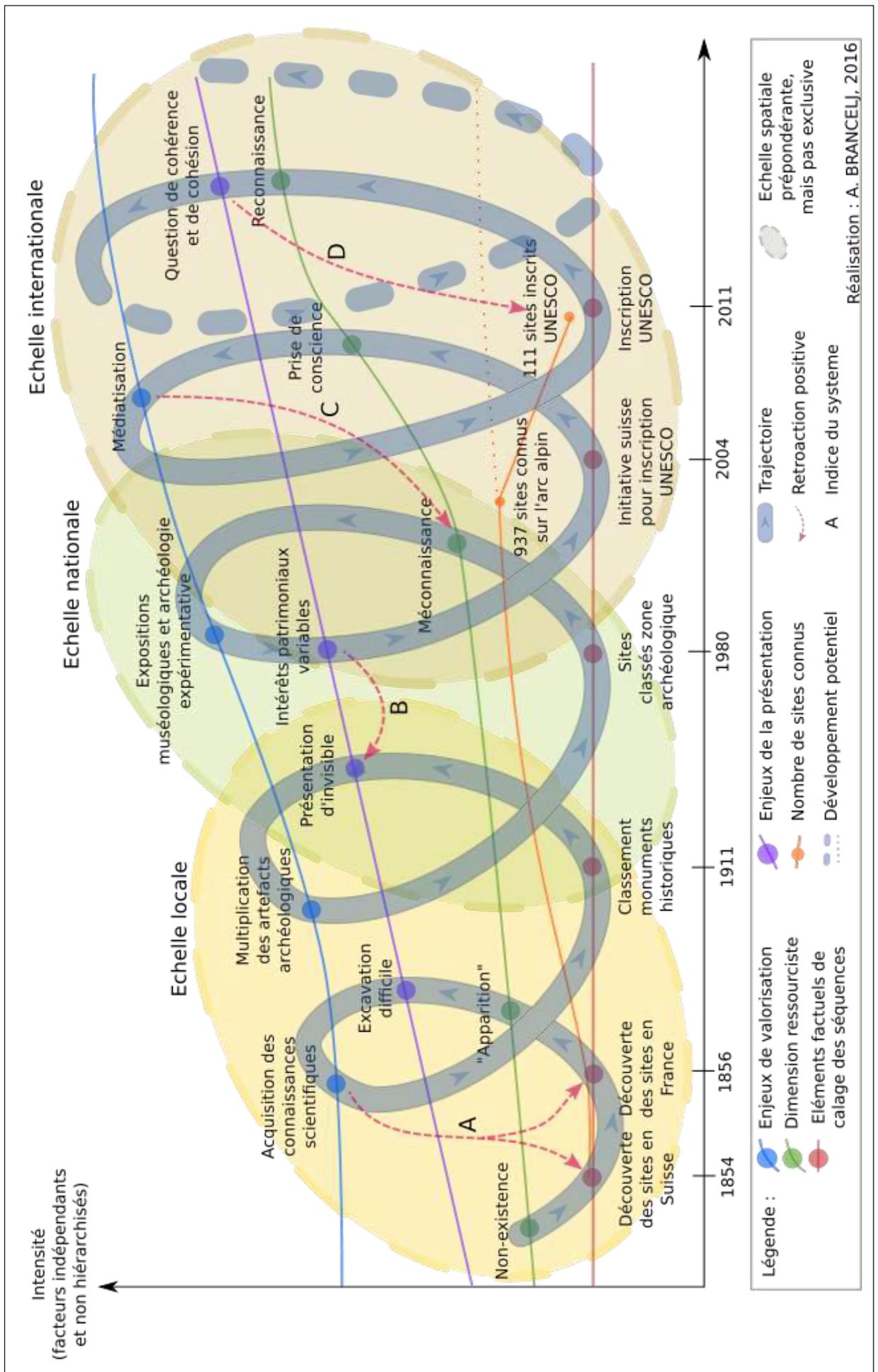


Figure II.8 – Frise chrono-systémique réalisée par Ana Brancelj (2016 : 135), intitulée « Essai de schématisation de la trajectoire patrimoniale des sites palafittiques français »

Mis en œuvre sur ces différents terrains, l'outil-frise s'est révélé particulièrement pertinent pour :

- i) formaliser les différents registres explicatifs de la trajectoire patrimoniale des sites d'art rupestre (en lien avec l'identification des sous-systèmes précédemment évoqués) ;
- ii) interroger leurs interactions ainsi que des effets rétroactifs dans le temps, en prenant comme point de départ le début de la mise en tourisme des régions étudiées, pour interroger leurs évolutions jusqu'à aujourd'hui ;
- iii) adopter une dimension programmatique dans la mesure où cet outil conduit à identifier des jeux interactifs dont la compréhension appelle la récolte (ou la production) de données complémentaires ;
- iv) organiser et hiérarchiser les données récoltées lors du travail bibliographique et de l'analyse de fonds d'archives, complétées par les données issues de l'approche empirique.

Sur la base de ces expériences dans la réalisation de frises chrono-systémiques, l'un des intérêts majeurs de la frise consiste à mettre en évidence et à hiérarchiser les ingrédients pertinents pour comprendre des trajectoires patrimoniales et touristiques. En cela, l'outil-frise invite à formaliser avec attention la structuration du système étudié en discriminant les ingrédients selon leur importance pour appréhender les dynamiques en question (cf. A1, volume 2). On retrouve ici un des avantages de l'approche systémique discuté précédemment, à savoir que celle-ci permet de faire du tri dans l'observation de la complexité, en discrétisant des points saillants d'éléments secondaires.

Par ailleurs, en introduisant une dimension temporelle, ces productions graphiques permettent d'aborder le changement dans une perspective processuelle (Méndez, 2010), en interrogeant la nature des multiples et diverses énergies qui engendrent le « mouvement » d'un processus ainsi que les effets socio-spatiaux produits. La frise permet dès lors d'identifier les « événements » qui ont marqué l'évolution du système et d'en interroger la nature entre transition progressive, adaptation ou encore bifurcation, voire rupture.

Dans le même temps, la manière de qualifier un événement dépend de l'échelle d'analyse (échelle du système ou du sous-système) et de la durée séparant l'occurrence de l'événement et le temps de réalisation de la frise. Prenons l'exemple du COVID-19 et de ses effets sur les dynamiques touristiques. En mars-avril 2020, au moment de l'arrêt de l'industrie touristique, l'événement est présenté par les médias et les politiques comme un événement catastrophique, dans la mesure où il y aura un avant et un après avec une bifurcation des systèmes touristiques en place<sup>7</sup>. Si l'on observe les effets de la pandémie dans un laps de temps assez court (entre un et deux ans après le début de l'événement), les effets de la crise sanitaire sont d'ores et déjà très contrastés (Marcotte et *al.*, 2020). En France, l'importance des aides octroyées par l'État a globalement permis aux acteurs du tourisme de traverser cette période jusqu'à retrouver des niveaux de fréquentation équivalents aux années précédant le début de la pandémie (Leboucher, 2021). Dans d'autres pays européens, au Portugal par exemple, des zones rurales perçues comme étant « plus sûres » par rapport aux logiques de propagation du virus ont tiré leurs épingles du jeu (Silva, 2022). En Afrique du Sud, si les acteurs du tourisme associés à des grands groupes ont tant bien que mal réussi à passer le cap, les petits tour opérateurs, les guides individuels, les petites et moyennes structures d'hébergement ont bien souvent mis la clef sous la porte (observations de terrain, mars 2022, région de Kimberley). Les études engagées dans d'autres régions du monde montrent toute la relativité des effets de la pandémie sur l'industrie du tourisme (Rogowski, 2022 ; Roman et *al.*, 2022). En élargissant la focale, bien malin celui qui pourrait prédire ce que l'on dira rétrospectivement du COVID-19 dans 5 ou 10 ans : péripétie dont les effets auront été effacés, transition progressive ou bifurcation ?

---

<sup>7</sup> Voir par exemple <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/ski-et-covid-19-2019-2020-la-pire-saison-pour-les-stations-de-sport-d-hiver-depuis-20-ans-2044390.html>, dernière consultation le 06/06/2022.

Si la qualification de l'événement dépend du recul temporaire par rapport à ce dernier, elle dépend également des indicateurs mobilisés pour qualifier ces évolutions. Ces derniers sont à la fois fonction de l'analyse qui est faite d'un système et des projections des acteurs territoriaux, ce qu'a notamment démontré la thèse de Charlotte Malgat avec sa réflexion sur les indicateurs (*supra*). La qualification d'un événement dépend, en effet, pour partie du projet de société vers lequel tendent les acteurs territoriaux. De tels questionnements sur les évolutions des systèmes après des événements catastrophiques ou non (au sens systémique du terme) permettent *in fine* de questionner la résilience des systèmes en place ainsi que leurs capacités d'adaptation et d'innovation, la résilience se définissant comme « la capacité d'un système à intégrer une perturbation dans son fonctionnement, sans changer de structure qualitative. Un système sera dit résilient lorsqu'il est capable de se maintenir alors qu'il est affecté par une ou plusieurs perturbations » (Aschan-Leygonie, 2000 : 64 ; sur la question de la résilience en géographie, voir également Bouisset et *al.*, 2018). Cette problématique de la résilience est aujourd'hui abordée par Yoann Collange. Dans le cadre de sa recherche doctorale (2020-2023), il s'agit notamment de voir dans quelle mesure la diversification touristique *via* la valorisation des patrimoines archéologiques peut contribuer à la résilience des systèmes territoriaux considérés, présentement la vallée de la Haute-Maurienne.

Enfin, pour conclure, la mise en perspective des frises réalisées sur les différents terrains investis avec les étudiants encadrés met en avant des formes graphiques fort diverses. Cette diversité, offerte par l'absence d'un cadre normatif qui limiterait sa portée heuristique, est liée à la singularité des processus abordés et des trajectoires questionnées. En ce sens, « toute frise permet de faire le *récit* d'un processus dans son déroulement particulier et son unicité » (cf. A3, volume 2, p. 79). Leur mise en perspective permet de questionner ces trajectoires l'une au regard de l'autre, de les croiser selon une approche multidimensionnelle. Elle permet également, à partir de traces et d'indices (Passeron et Revel, 2006) de faire émerger, de façon transversale, des configurations et des processus socio-spatiaux à la fois singuliers et transversaux aux enjeux de la patrimonialisation. Cela rejoint les apports de l'approche comparative (*infra* chapitre III).

Les diverses formes prises par les frises chrono-systémiques s'expliquent également compte tenu de la qualité des données mobilisées, plus ou moins partielles selon les terrains, données à partir desquelles le chercheur va construire son interprétation. En effet, la mise en œuvre de l'analyse systémique, si elle dépend de la maîtrise des outils de formalisation, dépend également du degré de connaissance du système, des sous-systèmes et des environnements dans lesquels il prend place et de ses dynamiques. Cela passe par un travail bibliographique global, qui porte sur la compréhension du système à une échelle macro et sur la compréhension plus fine de ses sous-systèmes. Cela passe également par les apports de la démarche empirique (*infra* chapitre IV) et un travail d'analyse d'archives de différentes natures (courriers, coupures de presse, comptes rendus de réunion, etc.) qui permet de comprendre l'évolution des interactions entre les sous-systèmes.

*In fine*, la réalisation de la frise est nécessairement fonction des questions de recherche posées et de l'approche constructiviste inhérente à toute entreprise de modélisation. La production d'une frise chrono-systémique résulte d'une succession de choix engagés par la personne (ou le collectif) en charge de sa réalisation :

- i) le choix d'une problématique de recherche ;
- ii) le choix des bandes figurant en ordonnée, sachant que les ingrédients sont retenus en fonction de leur pertinence pour expliciter les processus questionnés et que l'évaluation de cette pertinence dépend du degré de connaissance du terrain et de la lecture critique effectuée par le chercheur ;

- iii) le choix de les organiser d'une certaine manière, ce qui influe directement sur l'identification de processus interactifs majeurs ;
- iv) le choix de la fenêtre temporelle et de prendre telle borne pour commencer à questionner la systémogénèse.

Ces choix ne sont pas neutres. À charge pour le chercheur de les expliciter en toute transparence et rigueur afin que le lecteur puisse entrer dans la frise chrono-systémique et se l'approprier.

Le chapitre II est venu exposer les principes de l'approche systémique. Selon une perspective appliquée, j'ai présenté la manière dont je mets cette dernière en œuvre dans le cadre de mes recherches, en lien avec les travaux des doctorants co-encadrés. Le premier pilier du tétraèdre représentant mon approche géographique ayant été exposé, je propose de passer à la présentation du deuxième : l'approche comparative. Directement reliée à la mise en œuvre d'une démarche systémique, celle-ci permet notamment de discrétiser les particularités du local de processus englobants. En cela, elle est essentielle à la compréhension de trajectoires socio-spatiales, marquées par des dynamiques multiscalaires.

## CHAPITRE III. LES APPORTS D'UNE APPROCHE COMPARATIVE

Depuis le début de mes activités de recherche, l'approche comparative est partie prenante de ma démarche de géographe. Dans ma thèse, plusieurs pages étaient d'ailleurs consacrées aux apports d'une telle approche dans/pour la démarche géographique (Duval, 2007d : 55-64). Compte tenu de son intérêt heuristique, je rejoins Philippe Gervais-Lambony lorsqu'il écrit : « D'un certain point de vue, la question de la validité de la comparaison pourrait être évacuée d'emblée puisque la comparaison est, en fait, partie intégrante de toute science sociale. En effet, l'étude scientifique la plus monographique qui soit ne trouve son sens que dans la confrontation avec d'autres monographies » (2003 : 32), et ce d'autant plus dans le champ géographique où les comparaisons sont tour à tour « l'âme et l'utilité de la géographie » et les meilleures armes du géographe « pour voir sans être aveuglé par sa propre vision » (Gourou, 1982 : 179).

Aussi, dans ce cadre comparatif, je pense la sélection de mes objets et terrains d'étude en fonction de l'intérêt qu'il y a à les mettre en perspective pour interroger les enjeux socio-spatiaux liés à la patrimonialisation : « Loin d'être seulement une méthode, la comparaison est plus largement une stratégie d'enquête et de recherche qui imprègne l'ensemble de la démarche du chercheur, de la définition de la problématique au choix du terrain, en passant par la construction des données, leur analyse et leur explication » (Vigour, 2005 : 17). Dans le même temps, la mise en œuvre de l'approche comparative implique de prendre en compte des dimensions pratiques, des questions de faisabilité, avec des nécessités d'ajustement (Vigour, 2005 : 136).

Après avoir présenté les principaux apports heuristiques de l'approche comparative, ce troisième chapitre précise la manière dont celle-ci a été mise en œuvre (et continue d'être mise en œuvre) dans la sélection des terrains et d'objets d'étude. La réflexion et les différents critères ayant conduits à la sélection de ces derniers sont exposés. Enfin, j'explique comment j'appréhende la problématique de la « symétrie/asymétrie » des données disponibles sur les différents terrains, avec l'identification de types de données « indicateurs » des dynamiques patrimoniales à l'œuvre.

### III.1. Les dimensions heuristiques de l'approche comparative

Dans un paradigme systémique et en complémentarité d'une démarche empirique, la démarche comparative permet de mettre en perspective des processus : « Dans l'optique de la compréhension des phénomènes complexes, l'intérêt n'est pas de s'arrêter sur les éléments ou les phénomènes apparents mais de comprendre la ou les dynamiques sous-jacente(s) perceptible(s) sur les territoires » (Louargant et Ghiotti, 2000 : 23). Autrement dit, le regard comparatif ne porte pas sur des éléments isolés mais sur des « orientations », des « choix », des « relations en chaîne », autrement dit des processus spatiaux. Cela s'explique d'autant plus que sur un plan épistémologique, les lieux sont par définition singuliers. Pour autant, « il n'y a pas là de contradiction : les lieux sont singuliers, les phénomènes spatiaux sont universels. En d'autres termes, l'unicité de chaque lieu (*place* en anglais) n'est pas contradictoire avec l'existence de "lois de l'espace". Je veux dire, par exemple, que s'il est certain que Paris est un lieu absolument singulier, les problèmes, disons, de transport urbain qui s'y observent ne sont absolument pas spécifiques » (Gervais-Lambony, 2003 : 36), et de poursuivre à la page suivante : « Comment se sortir cependant de cette difficulté, unicité-universalité ? En comprenant, il me semble que nous n'étudions pas des portions d'espace terrestre, ni des sociétés dans leur globalité. Nous ne décrivons pas des espaces, nous décrivons des constructions spatiales humaines. Nos approches sont donc dynamiques et analysent des processus » (2003 : 37). Mises en perspective, les différences processuelles observées permettent de déterminer des dynamiques globales mais

également des phénomènes de résistance liés aux configurations de chaque système territorial étudié. Ces mises en perspective permettent également « de construire une argumentation de portée plus *générale*, dont les conclusions seront réutilisables » (Passeron et Revel, 2005 : 9), particulièrement lorsque le géographe « franchit la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud (...), allant dans le sens d'une quête de cohérence mondiale » (Ghorra-Gobin, 2012 : 11).

Sur un plan heuristique, et dans le cadre de mes recherches sur les enjeux liés à la patrimonialisation, conduire des recherches dans un cadre comparatif permet d'analyser dans quelle mesure les contextes territoriaux au sein desquels prennent place des logiques patrimoniales influent sur ces dernières. Ces contextes sont à la fois des supports et des ingrédients participant aux processus interactifs liant logiques de patrimonialisation, développement touristique et dynamiques spatiales. Or, analyser le rôle des contextes dans des trajectoires de patrimonialisation nécessite de pouvoir en apprécier la singularité, de pouvoir distinguer ce qui est propre à un contexte donné et ce qui relève de dynamiques englobantes. L'approche comparative, en tant que démarche visant « la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier, défini par le chercheur » (Vigour, 2005 : 10), permet précisément ce travail de discrétisation entre ce qui est singulier et ce qui est général : « Chaque lieu est le résultat d'une combinaison de facteurs qui donne un paysage. Ce n'est donc qu'en comparant différents faits géographiques pour lesquels on sait certains facteurs communs que l'on peut mesurer l'influence de tel ou tel facteur » (Gervais-Lambony, 2000).

Dans le même temps, l'approche comparative facilite une lecture critique des phénomènes observés, en ce sens qu'elle permet de se décentrer par rapport à un certain nombre de « prénotions » et de sortir du registre des opinions (Durkheim, 1937). En retour, elle suscite une distanciation qui permet de prêter attention à ce qui est apparu au premier abord naturel, évident : « La méthode comparative participe à la construction d'une connaissance enrichie de l'objet géographique et confère une lecture distanciée de la complexité territoriale. (...) Les regards multiples et les procédés qui s'y rattachent – déconstruction/reconstruction – visent à confronter des territoires et à atteindre un degré d'objectivation de la connaissance » (Louargant et Ghiotti, 2000 : 21). Travailler dans le cadre de l'approche comparative permet alors au chercheur de se départir ou tout de moins de conscientiser les « ça-va-de-soi », exercice qui le met dans une position de pouvoir être surpris, bousculé et contredit par son terrain (Olivier de Sardan, 2001).

Ce recours à l'approche comparative donne dès lors le recul et les arguments pour oser déconstruire des orientations présentées comme tables de la loi et démontrer des choix en série : l'approche comparative « invite à mettre en perspective les valeurs et les choix de la société à laquelle on appartient » (Détienne, 2000 : 59). En cela, la comparaison permet « d'élargir l'expérience du chercheur, de lui faire prendre conscience d'autres possibilités et capacités sociales, et ainsi de l'aider à imaginer des alternatives quant aux questions à poser, aux causes à chercher et aux effets à mesurer, des modèles rationnels des idéaux types, des utopies et d'autres fonctions utiles » (Stretton, 1969 : 245). Marcel Détienne (2000) va même plus loin en démontrant comment l'approche comparative permet de « faire éclater » des cadres de références. Sur ce point, l'approche comparative s'est révélée particulièrement pertinente pour démonter les choix effectués dans la construction du bien UNESCO « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche » (cf. A9, volume 2) et pour questionner les modalités d'accès aux sites d'art rupestre en France (cf. A26, volume 2).

Dans l'article ciblé sur la grotte Chauvet, la mise en perspective de plusieurs dossiers UNESCO comprenant des sites d'art rupestre également inscrits sur la Liste du patrimoine mondial a permis de mettre en exergue les décisions des acteurs porteurs du dossier « grotte Chauvet ». L'objectif n'était pas d'invalider les orientations prises par ces derniers mais d'identifier et d'analyser les choix effectués et *in fine*, de démontrer le caractère socio-spatial et politique des logiques de patrimonialisation. Je reviendrai plus amplement sur cette étude de cas dans le chapitre VII. Concernant le second article sur les modalités d'accès aux sites d'art rupestre, la mise en perspective des documents de gestion de sites situés en France, au regard également

d'observations conduites en Afrique du Sud et en Espagne, a révélé les choix effectués par les acteurs gestionnaires, et plus encore, cette démarche a permis d'analyser les facteurs explicatifs de ces choix. Je reviendrai sur les apports de cette étude dans le chapitre IX.

À ce processus de distanciation s'ajoute une dimension réflexive dans le sens où « par le caractère obligatoire du détour par l'altérité (...), elle suscite progressivement un autre regard sur nous-mêmes » (Jucquois, 2000 : 27). Ce recours à l'approche comparative est d'autant plus nécessaire lorsque la pratique du chercheur s'inscrit dans une démarche empirique, comme c'est mon cas (*infra* chapitre IV). Comme le rappellent Nelson Goodman et Catherine Elgin « l'empirisme affirme que la connaissance dépend de l'expérience. Cette affirmation, bien qu'assez vraie, peut-être trompeuse. Elle omet en effet de mentionner que la dépendance va dans les deux sens – l'expérience dépend aussi de la connaissance. Nos anticipations et nos croyances concernant une situation affectent le caractère de nos expériences la concernant. Elles guident nos investigations et structurent notre champ perceptif » (1988 [1994] : 5). Croiser les différents terrains et objets d'étude permet alors de questionner les contextes dans lesquels nous nous inscrivons en tant qu'individu : « Le chercheur, parce qu'il est enraciné dans une culture particulière, est potentiellement doté d'œillères ; c'est pourquoi il lui est nécessaire d'émanciper son regard de ses préjugés » (Vigour, 2005 : 102). Certains auteurs vont plus loin en parlant « d'hygiène mentale, qui projette heureusement hors de la gangue des idées reçues, oblige à reconsidérer la pertinence des catégories analytiques héritées, étire et élargit les capacités de compréhension en même temps que le champ visuel » (Dogan et Pélassy, 1980 : 12). En ce sens, la mise en œuvre de l'approche comparative est nécessaire à la compréhension des effets du « sujet-cherchant » (*supra* chapitre I).

Enfin, sur le plan de la production scientifique, la comparaison implique un rapport particulier au travail d'écriture, dans la mesure où « les pratiques de la comparaison et de l'écriture s'éclairent mutuellement et ne peuvent être pensées séparément » (Courtin et *al.*, 2012 : 9). Si je rejoins Cécile Vigour (2005) pour qui, dans une approche comparative, il s'agit d'éviter le piège « de la juxtaposition de monographies sans tentative de synthèse approfondie, chaque chapitre présentant un cas isolé » (Vigour, 2005 : 5), je pense néanmoins que des temps monographiques sont nécessaires pour consolider la réflexion. Il s'agit de rendre compte de contextes et d'agencements particuliers qui font la singularité du cas (Passeron et Revel, 2005), afin d'être en mesure, sur cette base, d'interroger de manière croisée les processus observés pour monter en généralité (Gally, 2012). Aussi, ma production scientifique alterne entre des articles ciblés sur une étude de cas (par exemple A6-A8, A10, A11, A14-24, A27, volume 2), et des articles de synthèse mobilisant les dynamiques observées sur plusieurs terrains pour interroger des convergences et des divergences dans les modalités de patrimonialisation et *in fine*, par des jeux de miroir, déconstruire et interroger des choix sociétaux (cf. A4, A5, A9, A12, A13, A25, A26, A28, A29, volume 2). Ces articles de synthèse visent alors à discrétiser des spécificités de processus englobants/redondants, et à nourrir l'analyse du triptyque « patrimonialisation/mise en tourisme/effets territorialisants ».

Dans le cadre de ces articles comparatifs, l'écriture prend une forme particulière, une écriture du compromis et de l'entrecroisement. Selon une problématique transversale, la démonstration circule entre des parties monographiques nécessaires à la contextualisation des processus étudiés et des parties analytiques guidées par les hypothèses comparatives, ces deux logiques de structuration apparaissant en effet largement complémentaires. En cela, et au même titre que les autres étapes de l'enquête, l'écriture participe du processus de construction/production de la connaissance, et ce d'autant plus que la construction discursive du savoir « homogénéise les éléments hétérogènes qui interviennent dans la recherche, les structure, les relie de façon intelligible, les distribue stratégiquement » (Monzada, 1995 : 58). Au demeurant, cette démarche d'écriture guidera la présentation des principaux résultats de mes travaux de recherche dans la deuxième partie du premier volume de cette HDR.

### III.2. Mise en pratique de l'approche comparative

Pour qu'elle soit porteuse de sens, l'approche comparative implique de mettre en perspective des terrains présentant à la fois un certain nombre de convergences et de divergences (Sartori, 1994) ; avec comme perspective de les articuler autour d'une problématique commune qui fasse sens. Aussi, c'est en raison de mon projet scientifique visant à interroger le concept transversal de patrimonialisation, entendu comme un processus général visant à transmettre dans le temps ce qui fait sens pour des sociétés données, que des terrains ont été progressivement mis en regard, selon des critères que j'explicité ci-dessous.

La mise en œuvre de l'approche comparative implique dans le même temps une réflexion sur les niveaux de comparaison et sur les échelles spatiales et temporelles qui font sens compte tenu des objectifs de recherche. Ici, des liens directs s'établissent avec l'approche systémique explicitée précédemment : dans le cadre de ma pratique, l'approche comparative met en perspective des systèmes territoriaux, lesquels se définissent compte tenu des modalités de fonctionnement de sous-systèmes qui, par le biais d'interactions, forment un ensemble cohérent au regard des enjeux de patrimonialisation questionnés. Aussi, la mise en œuvre de l'approche comparative s'appuie sur l'approche systémique... tout autant qu'elle l'alimente. Mettant en avant des processus visibles sur un terrain et plus discrets sur un autre, elle permet en effet, par un effet retour, de mieux comprendre quels sont les éléments constitutifs d'un système, les modalités de fonctionnement de ce dernier et les liens avec différents environnements systémiques. Aussi, loin d'être déterminée *a priori*, l'échelle spatiale à laquelle sont saisis les espaces étudiés en vue de conduire une approche comparative dépend des modalités de construction des systèmes territoriaux étudiés. De ce fait, la mise en œuvre de l'approche comparative s'effectue essentiellement à une échelle méso, avec toute la souplesse que ce vocable permet, en pensant dans le même temps des logiques interactives et rétroactives avec les échelles micro et macro.

Concernant la dimension temporelle, la même démarche prévaut : la compréhension du système actuel nécessitant la prise en compte des héritages, c'est l'enquête qui détermine, au fur et à mesure, la fenêtre temporelle à prendre en compte, en remontant dans le temps jusqu'à la période identifiée comme majeure pour comprendre la trajectoire du système. Dans le cas du Sud-Ardèche, la fenêtre temporelle a été fixée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le début d'un regard romantique sur les paysages souterrains. En Guadeloupe, c'est la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui fait sens, avec le développement d'une activité thermale. Dans le Makgabeng, de manière plus proche, c'est à partir du XX<sup>e</sup> siècle que cette région est parcourue par des scientifiques qui rendent compte de leurs découvertes dans des récits et amorcent de premières formes de mise en tourisme. Cette approche constructiviste fait d'autant plus sens qu'aucune échelle « n'est rigoureusement univoque ou généralisable. Elles sont toutes historiquement constituées et situées, chargées de contenus spécifiques et donc difficiles à transposer dans des cadres différents » (Werner et Zimmermann, 2003 : 11) et que « l'échelle choisie pour l'une des entités de la comparaison ne s'avère pas forcément pertinente pour l'autre » (Werner et Zimmermann, 2003 : 12). Les poser et les définir de manière à la fois univoque et *a priori* relève d'un non-sens scientifique.

Enfin, la détermination des terrains est également dictée par une entrée principale qui sert alors de « point de départ et de cadre de référence à la comparaison » (Louargant et Ghiotti, 2000 : 19). Compte tenu de mon parcours de recherche (*supra* chapitre I), les sites d'art rupestre constituent ce référentiel, avec dès le départ, une lecture croisée entre leur patrimonialisation dans un contexte occidental (France, Sud-Ardèche) et dans un contexte multiculturel mêlant lecture occidentale, cosmologies des descendants des populations san et des groupes bantous avec des processus de relecture et d'interpénétrations caractéristiques des contextes postcoloniaux (Afrique du Sud, massif du Drakensberg). Si l'entrée « étude de l'art rupestre » n'a pas été centrale dans ma recherche doctorale, c'est bien en raison des recherches conduites sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme de la grotte Chauvet que j'ai été en mesure d'interroger les enjeux associés aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg, ... puis en Dordogne, en Guadeloupe, dans les Alpes et enfin, dans d'autres pays d'Afrique australe.

Compte tenu de mes questions de recherche, les terrains d'études ont été choisis selon une grille multi-critères (tableau III.1). Pour partie, ces critères ont été identifiés en amont de l'analyse, et ont commandé le choix des types de terrains. Tel est le cas des trois premiers critères de la grille : contexte culturel, rapport au temps, formes de protection et de valorisation. Les critères suivants, de 4 à 8, ont été identifiés au fur et à mesure des travaux engagés comme jouant un rôle déterminant dans les différentes trajectoires patrimoniales observées et sont venus guider une seconde phase de diversification des terrains. Dans le même temps, et cela été notamment discuté dans le chapitre I, des relations interpersonnelles, des effets d'opportunité, des réalités budgétaires et des contraintes de mobilité interviennent également selon des géométries variables dans la manière de construire le cadre comparatif.

Par ailleurs, comprendre les enjeux de patrimonialisation d'un type d'objet spatial (avec ici les sites d'art rupestre posés comme cadre de référence) impose un détour par d'autres types d'objets, de manière à pouvoir discrétiser l'importance et la dimension explicative des caractéristiques de l'objet en question dans les modalités de sa patrimonialisation. Dans cet objectif, mon plan d'expérience a progressivement évolué en ajoutant d'autres types de ressources (critère 9) comme les géopatrimoines et des ressources qui résonnent avec les dimensions archéologiques comme les sites palafittiques. Pour le choix de ces derniers, nos travaux sur la grotte Chauvet ayant entre temps démontré la place importante du critère d'ancienneté dans l'attribution d'une valeur patrimoniale (cf. A22, volume 2), il semblait important de limiter le nombre de biais en sélectionnant des sites également préhistoriques (et non de travailler sur des sites archéologiques renvoyant à des périodes plus récentes, comme l'époque romaine ou autre). Même si les sites palafittiques renvoient au Néolithique, période plus récente que les grottes ornées du Paléolithique, ils s'ancrent dans une temporalité ancienne perçue comme similaire par la plus grande partie des acteurs et des usagers (pour faire simple, quand c'est préhistorique, c'est vieux, et peu de personnes en dehors du cercle des archéologues et sciences associées connaissent la différence entre Paléolithique et Néolithique).

L'ajout des entrées « géopatrimoines » et « sites palafittiques » a permis d'interroger dans quelle mesure les modalités et les formes de patrimonialisation varient selon le degré de naturalité de l'élément spatialisé et sa lisibilité matérielle (formes paysagères peu lisibles, vestiges archéologiques subaquatiques ou pris dans des tourbières). La mise en perspective de ces derniers avec les sites d'art rupestre démontre à quel point, dans des contextes culturels similaires marqués par un même rapport au temps et une même approche culturelle de ce qui fait patrimoine, la patrimonialisation varie selon :

- i) les configurations des jeux d'acteurs avec notamment la présence d'un acteur leader ;
- ii) l'existence de lieux de valorisation et d'actions de médiation ;
- iii) l'ensemble des discours produits (par le biais d'ouvrages, de déclarations, de lieux de valorisation), lesquels alimentent des logiques d'appropriation.

*In fine*, faire varier les types de sites interrogés et travailler de concert sur des espaces marqués par la présence de sites d'art rupestre, de géopatrimoines ou la présence de sites palafittiques amène à conclure que la « nature » de l'élément patrimonialisé n'est pas déterminante pour expliquer les formes prises par les trajectoires patrimoniales et touristiques et leurs effets territorialisants. C'est autour de cette ligne de force qu'a notamment été construit l'article de synthèse publié dans *Géococonfluences* sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (cf. A4, volume 2).

Terrains successivement investis, tout en sachant que certains d'entre eux font l'objet de suivis dans le temps ( <i>supra</i> chapitre II)											
Type de critères	Sud-Ardèche, France métropolitaine	Géotopes Chablais, France métropolitaine et Suisse	Région de Ouarzazate, Maroc	Massif du Drakensberg, Afrique du Sud	Vallée de la Vézère, France métropolitaine	Sites palafittiques à l'échelle alpine	Îles de la Guadeloupe, France d'outre-mer	Plateau du Makgabang, Afrique du Sud	Vallée de la Haute-Maurienne, France métropolitaine	Région de Kimberley, Afrique du Sud	Massif de l'Erongo, Namibie
1/Contexte culturel	+ Contexte occidental	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Enjeux de reconnaissance de particularités culturelles/autochtones	+ Discontinuité ; approche essentiellement monumentale	+ Forme de continuité ; approche également sensible et relationnelle	+ Types de formes de protection	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Enjeux de reconnaissance de particularités culturelles/autochtones	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Contexte postcolonial multiculturel
2/Rapport au temps	+ Contexte occidental	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Enjeux de reconnaissance de particularités culturelles/autochtones	+ Discontinuité ; approche essentiellement monumentale	+ Forme de continuité ; approche également sensible et relationnelle	+ Types de formes de protection	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Enjeux de reconnaissance de particularités culturelles/autochtones	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Contexte postcolonial multiculturel
3/ Jeux de superposition ou de juxtaposition entre diverses formes de protection	+ Contexte occidental	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Enjeux de reconnaissance de particularités culturelles/autochtones	+ Discontinuité ; approche essentiellement monumentale	+ Forme de continuité ; approche également sensible et relationnelle	+ Types de formes de protection	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Enjeux de reconnaissance de particularités culturelles/autochtones	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Contexte postcolonial multiculturel	+ Contexte postcolonial multiculturel

Tableau III.1 - Mise en perspective des terrains de recherche retenus pour analyser les enjeux de patrimonialisation des sites d'art rupestre au regard de critères déterminants

	Dynamiques en lien avec le patrimoine mondial	Bien PM UNESCO catégorie culture			Bien PM UNESCO catégorie mixte	Bien PM UNESCO catégorie culture+sériel	Bien PM UNESCO catégorie culture+sériel	Projet bien PM UNESCO culture+sériel				Stratégie d'inscription au PM sous-jacente
4/Contexte économique	Enjeux de développement local, graduation de 1 à 3, le 3 exprimant de forts enjeux	2	2	3	3	2	2	2	3	2	3	3
5/Contexte touristique	Enjeux de diversification touristique, graduation de 1 à 3, le 3 exprimant de forts enjeux	3	2	3	2	2	3	3	3	3	3	3
6/Contexte topographique	Sites en milieu souterrain	+				+						
	Sites en milieu ouvert				+			+		+		+
7/Principaux types d'art	Peintures	+			+							+
	Gravures/bas reliefs					+		+		+		+
8/Période supposée de production de l'art <sup>8</sup>	Paléolithique	+				+						+
	Néolithique				+							+
	Protohistorique				+					+		+
	Périodes historiques				+			+				+
9/autres types de ressources			Géopatri-moines	Géopatri-moines <sup>9</sup>								

<sup>8</sup> Tout en sachant que les découpages ici proposés n'ont pas le même sens dans les différents contextes culturels étudiés.

<sup>9</sup> Bien qu'il y ait des sites d'art rupestre dans cette région, le projet de recherche dans lequel je m'inscrivais à ce moment-là ne portait pas sur ce type de sites.

### III.3. Symétrie, asymétrie des données et déroulé de l'approche comparative

La mise en œuvre de l'approche comparative appelle des ajustements permanents entre d'une part : (i) l'adoption d'une grille d'analyse similaire, visant à recueillir des données analogues sur les terrains retenus pour l'analyse (Hassenteufel, 2005) et (ii) les données disponibles et le temps dont le chercheur dispose pour effectuer la recherche en question (temporalités des projets de recherches et des outils de financements). De mon point de vue, plutôt qu'un écueil, l'asymétrie des données constitue moins un obstacle pour la comparaison qu'un indicateur qui renseigne sur les modalités d'accès aux données dans les systèmes territoriaux considérés (Vilas Boas, 2012).

Suivant (i) la question de recherche travaillée et (ii) les procédures d'archivage et de mise à disposition aux usagers, il est des cas où l'approche comparative est relativement aisée à mettre en place. Je pense notamment aux recherches conduites sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. À compter de l'inscription du bien sur la Liste, les documents relatifs au processus d'inscription, à la nomination puis à la gestion de ce dernier sont accessibles en ligne sur le site du patrimoine mondial (<https://whc.unesco.org/fr/list/>). Une fois l'architecture du site Internet comprise, il n'y a pas de difficultés majeures à trouver les données. Reste ensuite à les comparer entre elles et aux réalités observées sur le terrain, mais c'est là un autre pan de la recherche.

L'objectif du master de Laetitia Parent (2012) était de comparer les formes spatiales prises par les sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Partant des principaux sites d'art rupestre figurant sur celle-ci, elle s'est employée à relever différents types d'informations (figure III.1 ci-contre).

Cette approche comparative a donné lieu à la production de cartes de synthèse. À une échelle mondiale, celles-ci interrogent la dispersion spatiale des sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au regard de leur forme spatiale, permettant de questionner d'éventuelles logiques d'inscription en croisant par exemple (i) les types de biens et les périodes de classement (figure III.2) ou encore (ii) les surfaces des biens UNESCO et les périodes de classement (figure III.3).

Cette approche comparative visant à questionner les formes spatiales prises par les sites d'art rupestre inscrits au patrimoine mondial est venue alimenter les observations conduites dans le Sud-Ardèche. Les résultats de cette étude ont notamment été mobilisés dans l'article sur la forme prise par le bien UNESCO « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche » (cf. A9, volume 2). Depuis, ces données ont été incrémentées et complétées dans une base de données, en vue d'une analyse globale sur les différentes configurations spatiales des sites d'art rupestre inscrits à l'UNESCO et sur ce qu'elles nous disent des stratégies des acteurs en terme de patrimonialisation (tableau III.2). D'une plus grande ampleur que le travail réalisé par Laetitia, cette nouvelle base de données comporte les biens UNESCO présentés comme étant de l'art rupestre, ainsi que les biens UNESCO comprenant des sites d'art rupestre sans pour autant que ces derniers soient mis en avant dans l'intitulé du bien ou dans le descriptif général de ce dernier. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, elle compte 81 sites d'art rupestre.

*Ci-contre*

**Figure III.1 – Mise en perspective des principales caractéristiques des 32 sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au 1<sup>er</sup> janvier 2012**

*D'après Parent, 2012 : 29. Pour des questions de lisibilité, cet extrait de tableau est volontairement ciblé sur une partie des caractéristiques relevées par l'étudiante.*

NOM DU SITE	PAYS	DATE D'INSCRIPTION	CRITERES									
			I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
<b>AFRIQUE</b>												
uKhahlamba / Parc du Drakensberg	AFRIQUE DU SUD	2000	X		X					X		X
Tsodilo	BOTSWANA	2001	X		X				X			
Paysage culturel du Mapungubwe	AFRIQUE DU SUD	2003		X	X	X	X					
Monts Matobo	ZIMBABWE	2003			X			X	X			
Art rupestre de Chongoni	MALAWI	2006			X			X	X			
Sites d'art rupestre de Kondoa	TANZANIE	2006			X			X				
Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda	GABON	2007			X	X					X	X
Twyfelfontein ou /Ui-//aes	NAMIBIE	2007			X			X				
<b>ETATS - ARABES</b>												
Tassili N'Ajjer	ALGERIE	1982	X		X					X	X	
Sites rupestres du Tadrart Acacus	LIBYE	1985			X							
Site archéologique de Al-Hijr	ARABIE SAOUDITE	2008		X	X							
Zone protégée du Wadi Rum	JORDANIE	2011			X			X		X		
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>												
Parc national de Kakadu	AUSTRALIE	1981, 1987, 1992	X						X	X		X
Parc national d'Uluru-Kata Tjuta	AUSTRALIE	1987, 1994						X	X	X	X	
Abris sous-roche du Bhimbetka	INDE	2003			X			X				
Pétroglyphes du paysage archéologique de Tamgaly	KAZAKHSTAN	2004			X							
<b>EUROPE ET AMERIQUE DU NORD</b>												
Cavalier de Madara	BULGARIE	1979	X		X							
Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère	FRANCE	1979	X		X							
Art rupestre du Valcamonica	ITALIE	1979			X				X			
Art rupestre d'Alta	NORVEGE	1985			X							
Grotte d'Altamira et art rupestre paléolithique du nord de l'Espagne	ESPAGNE	1985, 2008	X		X							
Gravures rupestres de Tanum	SUEDE	1994	X		X	X						
Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa	PORTUGAL	1998, 2010	X		X							
Art rupestre du bassin méditerranéen de la péninsule Ibérique	ESPAGNE	1998			X							
Paysage culturel d'art rupestre de Gobustan	AZERBAÏDJAN	2007			X							
<b>AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>												
Parc archéologique et ruines de Quirigua	GUATEMALA	1981	X	X		X						
Parc national de Serra da Capivara	BRESIL	1991			X							
Peintures rupestres de la Sierra de San Francisco	MEXIQUE	1993	X		X							
Parc national de Rapa Nui	CHILI	1995	X		X			X				
Parc archéologique de San Agustín	COLOMBIE	1995			X							
Cueva de las Manos, Río Pinturas	ARGENTINE	1999			X							
Quebrada de Humahuaca	ARGENTINE	2003		X		X	X					
										Critères culturels		Critères naturels

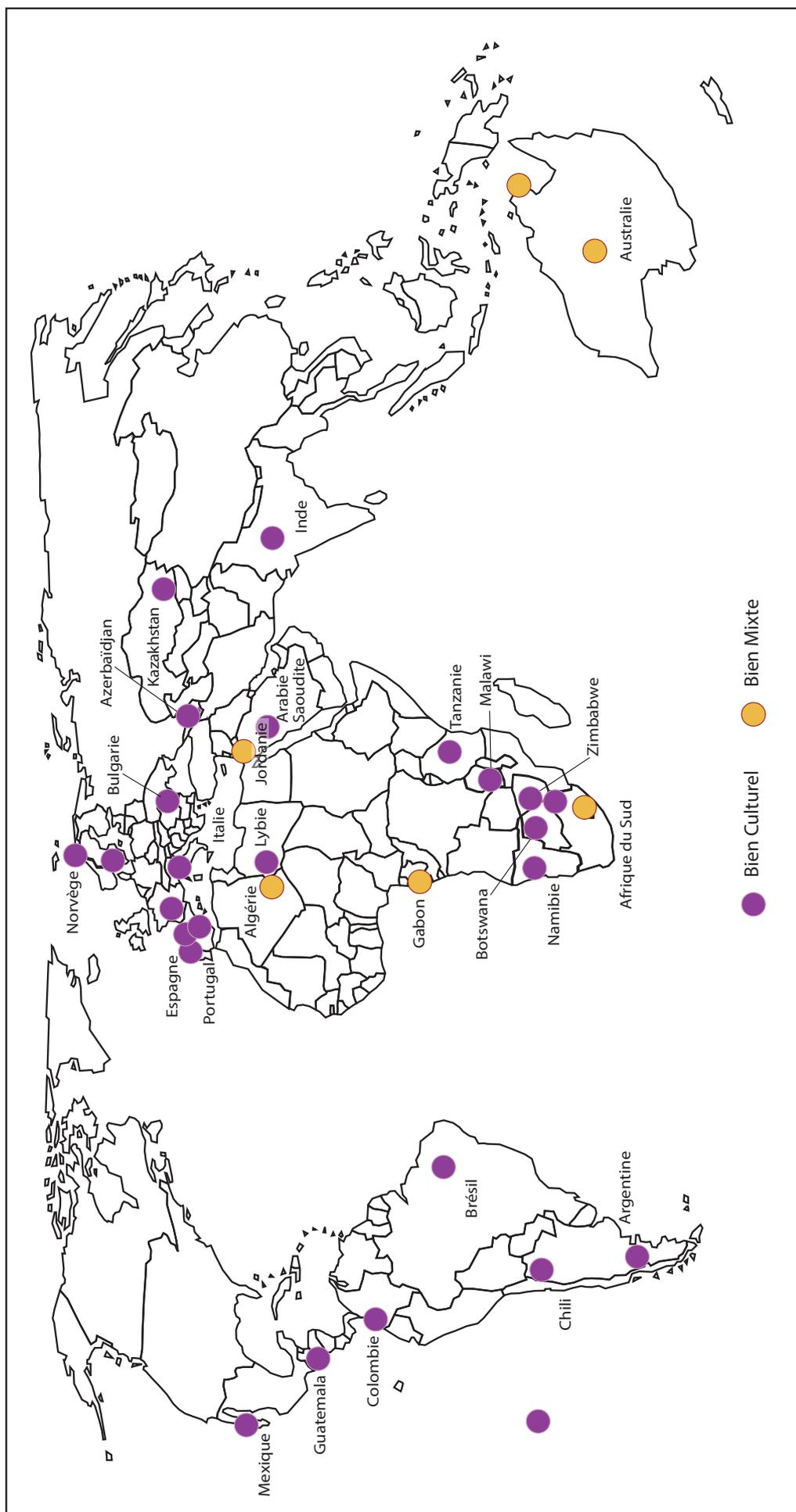
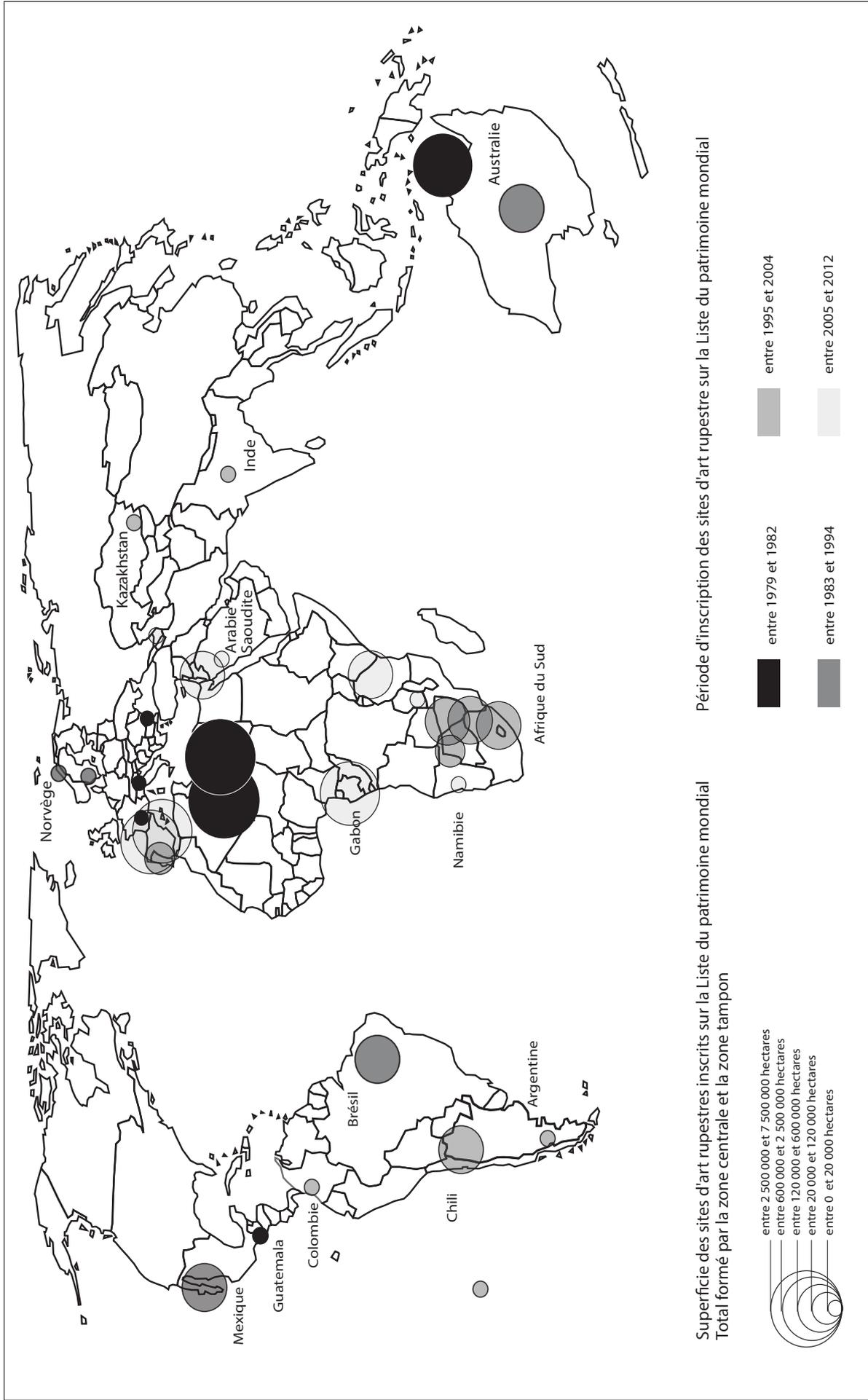


Figure III.2 – Distribution et évolution des sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au 1<sup>er</sup> janvier 2012, au regard de leur période d'inscription et du type de catégorie

D'après Parent, 2012 : 48.



**Figure III.3 - Mise en perspective des dates d'inscription et des surfaces des sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au 1<sup>er</sup> janvier 2012**

D'après Parent, 2012 : 62.

Nom du bien		Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche
Aire culturelle telle que définie par l'UNESCO		Europe et Amérique du Nord
Pays		France
Date		2014
Type de protection nationale		Monument historique
Présence d'autres espaces protégés à proximité		Site classé des abords du pont d'Arc ; réserve naturelle des gorges de l'Ardèche ; autres sites ornés du Paléolithique classés Monuments Historiques
Descriptif du bien sur le site du patrimoine mondial		Située dans un plateau calcaire traversé par les méandres de la rivière Ardèche, au sud de la France, la grotte recèle les plus anciennes peintures connues à ce jour (période de l'aurignacien : entre 30 000 et 32 000 av. J.-C.). Cette grotte exceptionnelle qui témoigne de l'art préhistorique a été fermée par un éboulement il y a environ 20 000 ans BP et elle est restée scellée jusqu'à sa redécouverte en 1994, ce qui a permis de la conserver de façon exceptionnelle. Plus de 1 000 peintures, aux motifs anthropomorphes ou animaliers, ont été inventoriées sur ses murs. Leur qualité esthétique exceptionnelle témoigne d'une large gamme de techniques, notamment la maîtrise de l'estompe, la combinaison peinture-gravure, la précision anatomique, la représentation tridimensionnelle et du mouvement. On y trouve notamment des représentations d'espèces dangereuses, difficiles à observer pour les hommes de l'époque (mammouths, ours, lions des cavernes, rhinocéros, bisons, aurochs), plus de 4 000 restes de la faune du Paléolithique et diverses empreintes de pas humains.
Critères d'inscription	(i)	Oui
	(ii)	
	(iii)	Oui
	(iv)	
	(v)	
	(vi)	
	(vii)	
	(viii)	
	(ix)	
	(x)	
Catégorie d'inscription	Culturel	Oui
	Paysage culturel	
	Naturel	
	Mixte	
Type de bien	Unique	Oui
	Sériel	
	Transfrontalier	
	Transnational	
Superficie	Zone cœur	9 ha
	Zone tampon	1 353 ha
Place de l'art rupestre dans la définition de la VUE	Principale	Oui
	Secondaire	
	Cachée	
Site ouvert aux visites touristiques		Non ; création d'un fac-similé
Existence d'un plan de gestion		Oui
Modalités d'implication des populations locales	Descriptif	Pas d'implication directe des populations dans la gestion du bien inscrit. Implication indirecte <i>via</i> le fonctionnement de la restitution
Autres		Enjeux de diversification touristique à l'échelle du Sud-Ardèche

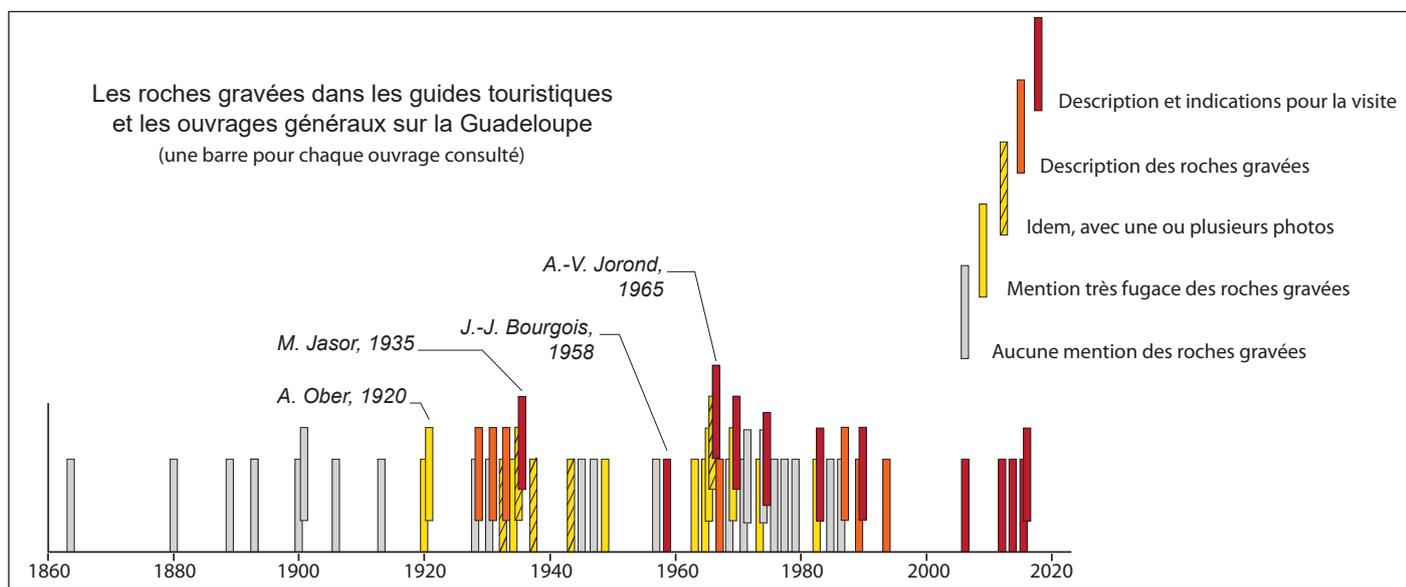
**Tableau III.2 - Structure de la base de données en cours de construction sur les sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial**

*Ici renseignée avec l'exemple du bien UNESCO « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche »*

Dans la continuité des travaux engagés sur les biens UNESCO (*infra* chapitre VII et voir également A4, volume 2), l'analyse de cette base de données fait partie des perspectives de recherche envisagées à moyen terme, que le lecteur trouvera exposé dans la conclusion partielle du chapitre VII et dans la conclusion générale de ce volume de l'HDR.

Au contraire de cette étude ciblée sur les formes spatiales de biens UNESCO, réalisée à partir des données fournies par un seul type d'acteur (i. e. le Comité du patrimoine mondial), l'analyse de systèmes territoriaux marqués par des dynamiques patrimoniales et touristiques implique de croiser des données de différentes natures : des rapports, des contenus sitographiques, des données statistiques concernant des pratiques touristiques, des courriers, des coupures de presse, des guides de voyages, des fonds de cartes postales, des brochures ou des cartes touristiques. Produites par différents types d'acteurs, ces données sont accessibles par différents biais, que ce soit en ligne, en bibliothèque ou dans des fonds d'archives, public ou privés. Les cas échéant, elles peuvent être complétées par la production de nouveaux jeux de données et dans le cadre de mes recherches, des enquêtes couplant les entrées quantitatives et qualitatives. Ce volet spécifique aux enquêtes sera abordé dans le chapitre IV.

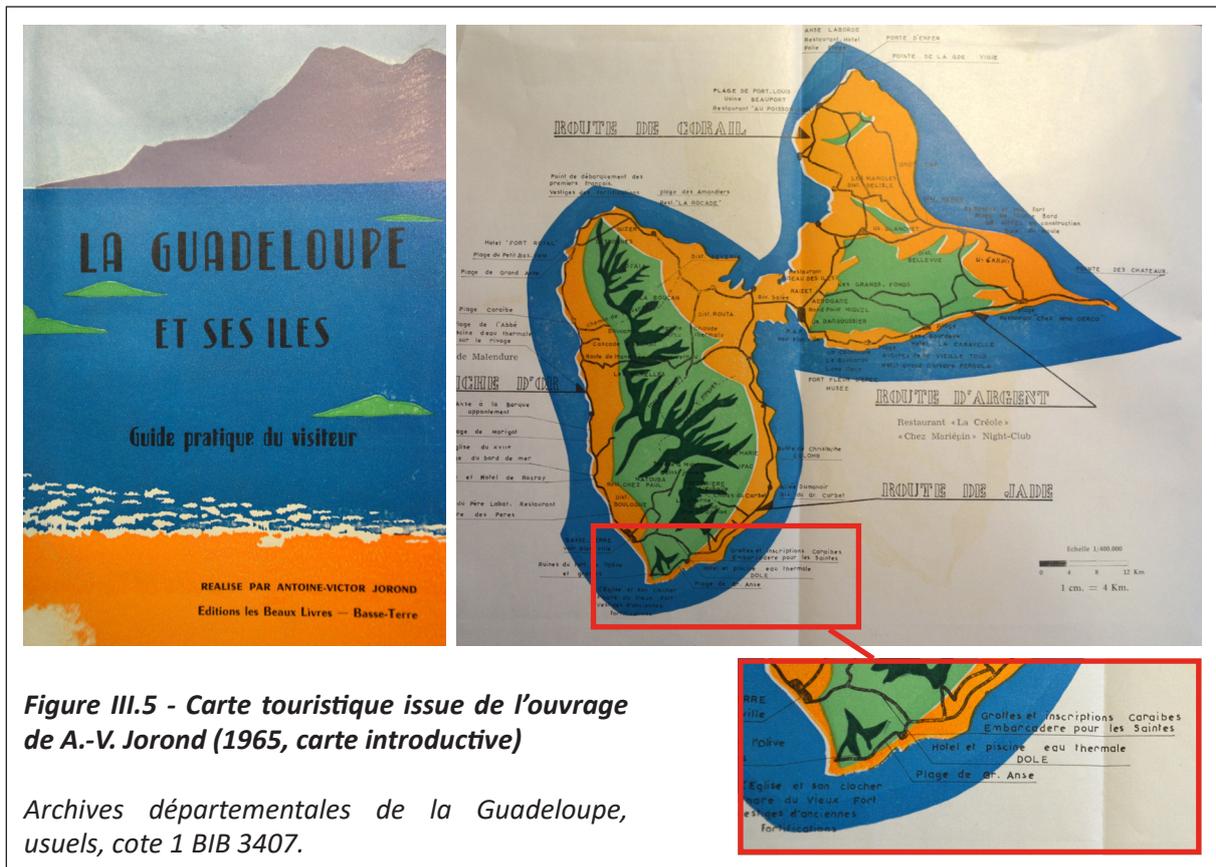
Parmi l'ensemble de données que je mobilise, celles disponibles dans différents fonds d'archives tiennent une place importante dans mes recherches. Celles-ci sont en effet nécessaires pour comprendre et interroger des trajectoires socio-spatiales (figures III.4, III.5 et III.6). Pour illustrer la dimension heuristique du travail dans les archives, on peut, à titre d'exemple, mentionner le rôle joué par certaines d'entre elles pour retracer l'intérêt porté aux roches gravées en Guadeloupe. Dans le cas présent, une analyse minutieuse des différents guides de voyages et ouvrages généraux trouvés dans les archives départementales de la Guadeloupe à Basse-Terre, dans les archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence et dans différentes librairies a permis de documenter l'évolution de la place des roches gravées dans ces types de supports (figure III.4).



**Figure III.4 – Les roches gravées dans les guides touristiques et les ouvrages généraux sur la Guadeloupe**  
Cette figure est extraite du rapport coordonné par Julien Monney (Monney, 2018 : 337).

Le corpus constitué d'une cinquantaine de guides touristiques permet de constater la précision croissante des mentions concernant les roches gravées, et l'installation progressive de celles-ci dans le paysage touristique de la Guadeloupe. Après quelques mentions éparées dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on observe qu'elles deviennent plus courantes à partir du milieu des années 1960, précédant en cela de plusieurs années l'ouverture officielle au public

du parc des roches gravées. Ainsi le guide de A.-V. Jorond en 1965 débute son ouvrage par une carte où il est mentionné « Grottes et inscriptions caraïbes » à Trois-Rivières (figure III. 5), avant de préciser p. 67 : « Trois Rivières est un point de départ de l'excursion aux Saintes. Une liaison régulière par canots est assurée quatre fois par semaine. Le chemin qui conduit à l'apponnement s'amorce près de l'église. En empruntant cette même voie, on croise un petit sentier qui mène à la grotte Caraïbes où l'on peut voir des dessins précolombiens gravés sur les roches ».



**Figure III.5 - Carte touristique issue de l'ouvrage de A.-V. Jorond (1965, carte introductive)**

Archives départementales de la Guadeloupe, usuels, cote 1 BIB 3407.

Cette analyse des guides touristiques fut complétée par celles des documents indexés dans différents fonds identifiés avec les mots clefs suivants : parc des roches gravées, archéologie, roches gravées, pétroglyphes, tourisme. Parmi la diversité des fonds consultés, on note notamment le fonds privé « 7 J Roger Fortuné ». Roger Fortuné fut le premier président du syndicat d'initiative du tourisme en Guadeloupe, également investit dans plusieurs associations visant à développer le tourisme dans les îles de Guadeloupe. Ce fond d'archives est assez conséquent, avec plus de 50 boîtes. Plusieurs contiennent des pochettes thématiques sur différents sujets (folklore antillais, faune, flore, histoire coloniale, etc.), montrant la diversité des centres d'intérêt de ce personnage. Ces boîtes contiennent également beaucoup de correspondances privées avec différentes personnalités et organes en charge de développer le tourisme dans les îles de Guadeloupe. Parmi toutes ces boîtes, la numéro 44 s'est avérée être particulièrement intéressante avec plusieurs documents touristiques de la période 1970-1980 (figure III.6). Sur ces documents promotionnels, la mention des roches gravées, parfois accompagnée par des textes descriptifs et des images, atteste de la reconnaissance des roches gravées en tant que ressources touristiques dans les années 1970, corroborant l'analyse conduite à partir des guides touristiques (figure III.4).



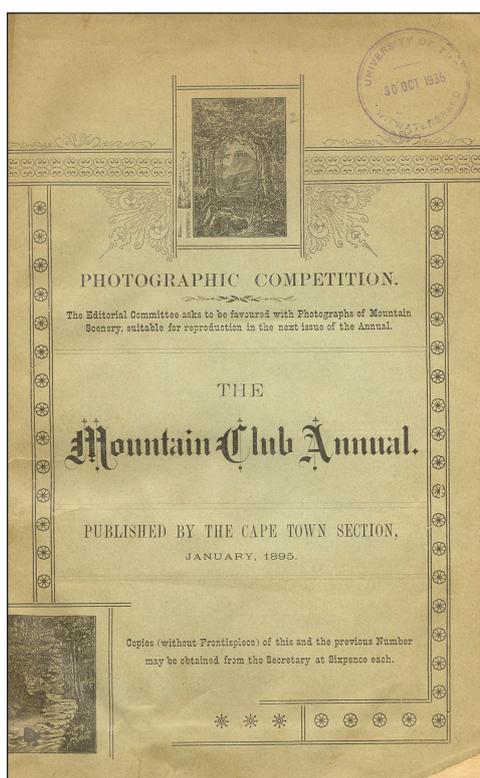
Selon le contexte culturel (rapport au temps et conscientisation de ce qui peut faire archives), et les moyens alloués à cette pratique de l'archive (personnel en charge de constituer des fonds et de leur administration), les fonds d'archives sont, néanmoins, très disparates et leur identification aléatoire. En France et dans une certaine mesure en Afrique du Sud, les administrations sont tenues de verser leurs documents aux services des archives. Dans la réalité, cela est très variable et dépend dans un premier temps de la définition de ce qui peut/doit « faire » archives, ce qui doit être ou non conservé. Ainsi, dans le domaine du tourisme, les dépliant touristiques, brochures et magazines recouvrent peu une dimension d'archive et ceux qui sont conservés le sont dans des fonds plus généraux, au hasard d'une pochette de rangement. Le versement des archives dépend également de la volonté des personnes en place de suivre une procédure de versement. Pour faire simple, entre le versement des archives dans des lieux dédiés ou dans des conteneurs de poubelles, la limite est parfois mince.

Une fois déposée dans un lieu dédié, encore faut-il que l'archive ait été indexée et qu'elle soit consultable. Lors de ma recherche doctorale, je me souviens d'un fond d'archives dont la description de la cote était alléchante... mais qui n'avait pas encore été indexée et n'était de ce fait pas consultable. Sans parler des délais de communicabilité que les archivistes sont tenus de

respecter. Pour les archives privées léguées par un donateur aux archives départementales, la communication d'un fonds ou d'un ensemble de documents peut être soumise à l'autorisation du donateur ou du déposant, ou être interdite avant l'expiration d'un délai, ce qui donne lieu à des situations très diverses. Concernant les archives publiques, les règles sont précisées par l'article L213-2 du Code du Patrimoine. Mis en place pour garantir la sécurité de la vie privée, le secret industriel et commercial, ou encore le secret médical, ce délai de communicabilité varie entre 25 et 120 ans, avec des délais qui s'appliquent à compter du document le plus récent contenu dans un fonds. Suivant comment le contenu du fonds aura été référencé et les dates prises en compte, des dossiers ne sont consultables qu'en demandant une dérogation, entreprise longue et hasardeuse. Si ces délais sont compréhensibles et certainement légitimes, le respect des règles de communicabilité est parfois une réelle difficulté pour comprendre les évolutions et les enjeux des dynamiques patrimoniales sur des périodes récentes.

La reconstitution de ces dynamiques récentes impose de mettre en place d'autres stratégies, comme d'aller consulter ces mêmes dossiers dans d'autres lieux où ils seront de ce fait accessibles (résidus d'archives auprès des administrations sources n'ayant souvent pas connaissance des délais de communicabilité ou encore chez des individuels). Et quand bien même les archives ont été versées, que le fond a été indexé, il est des situations cocasses de « fond contaminé », placé en quarantaine dans un local réservé, dont on ne peut pas sortir des dossiers sous crainte de contaminer l'ensemble des archives (mission de terrain Guadeloupe, Janvier 2016). Les archives, elles non plus, n'échappent pas aux affres du confinement.

À ces fonds d'archives « officiels » peuvent s'ajouter des fonds d'archives constitués en parallèle par des administrations, avec une abondance de rapports et autres types de documents relevant de la littérature grise. Le cas échéant, celles-ci peuvent se révéler plus riches que les archives institutionnelles : je pense notamment aux archives « informelles » de *Natal Parks Board/ Ezemvelo KZN Wildlife*, acteur gestionnaire des espaces protégés dans le KwaZulu-Natal. Trois journées passées dans une pièce où s'entassaient des dossiers de différentes époques ont été plus riches en collecte de données que la consultation des archives provinciales à Pietermaritzburg. Enfin, il existe également des fonds privés, constitués par des personnes qui au cours de leur carrière professionnelle (ou non) ont conservé des rapports, des échanges de courriers et d'autres types de documents. Ces deux derniers types de fonds n'ont pas d'existence légale, et ne sont pas indexés selon des normes standardisées. Leur identification est liée au travail d'enquête sur le terrain et leur consultation dépend de la qualité des relations interpersonnelles.



Selon les terrains et ces différentes pratiques de l'archive, différents types de données ont été considérés comme des « indicateurs » de dynamiques patrimoniales. Pour partie, ces types de données sont redondants, comme les guides touristiques édités à différentes périodes. Mais, ces données « indicateurs » de dynamiques patrimoniales peuvent également être spécifiques à certains terrains. Je pense notamment aux comptes rendus des sorties du *Mountain Club of South Africa*, trouvés au détour d'un des sous-sols de la bibliothèque liée à la faculté des Humanités (*William Cullen Library*) de l'université du Witwatersrand. Spécifique au terrain sud-africain, ce type de données a permis de qualifier l'intérêt porté aux sites d'art rupestre présents dans le massif, de la fin du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (figures III.7 et III.8).

**Figure III.7 - Couverture d'un numéro du Mountain Club of South Africa (janvier 1895)**

OUTDSHOORN RANGES.

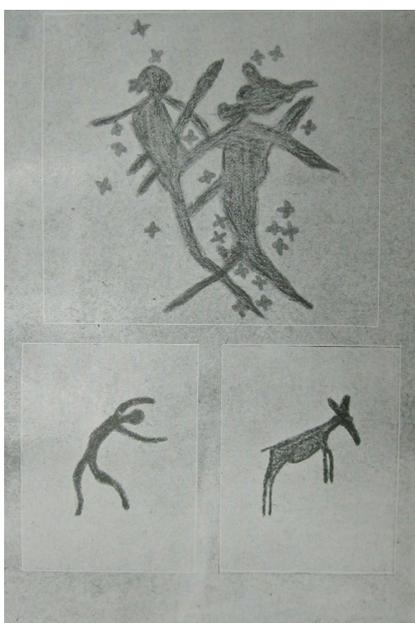
By A. H. H.

I.

The town of Oudtshoorn lies in the Cape Province, on the Groobelaars River, at the sign of "The Feathers," lat. 33° S., long. 21° E. It is chiefly built of stone of a pleasing rufous grey colour, and is liberal in the width of its streets, and, in one direction, of their length, from which it may be gathered that the plan is an oblong with the streets at right angles. As a matter of fact there are two oblongs, jointed together in an elbow, in order to conform to the course of the river, which Oudtshoorn will never, never desert.

At one end of the High Street, supposing it to be continued, as Euclid says, and about eighteen miles from the centre of the town, are the Swartebergen, dividing the Lower Karoo, on which the town is situated, from the Middle; at the other end, on the same hypothesis, and about thirty miles to the south of the centre of the town are the Outeniqua Mountains, dividing the Lower Karoo from the Coast Plateau. Between these two ranges and the town, foothills and kopjes diversify the landscape.

Everybody in Oudtshoorn who possesses a back-yard keeps an ostrich, and after a high wind feathers may be picked up in the streets. In all directions as you proceed out of the town ostrich necks and heads become an increasingly dominant feature of the landscape. The ostrich head has a rather pre-



delightful appearance of indifference, under which, however, fermented the brains of one of the best of drivers. It was all right so long as we did not meet anything; if we had done so I am entirely unable to divine what would have happened.

The farm on which the kranztes were situated which we wished to examine was that of Mr. Chamberlain. Permission to proceed over his land was granted with a cordiality which we found a never failing virtue in the district towards strangers, and two young sons of the farmer accompanied the expedition as guides. The valley wound round so as to face from north to east and high up as on the sunny side it developed a high sandstone kranztz. The other side consisted chiefly of rolling slopes. The word cave rather connotes something damp and dark with a small entrance leading to a larger interior. The word alcove perhaps better describes these Bushman Caves. They are huge, dry, sunny shelters, like a bay-window reversed. If you took an oyster-shell capable of accommodating a herd of cattle, pressed it with the rim outwards into the mountain side, then raised the upper half you would get approximately the outline of the caves. In some cases you would raise your upper valve of the shell till it was nearly perpendicular, in others, perhaps, about forty-five degrees only.

The Bushman was no fool in his choice of dwelling. These shelters were by their situation dry and well drained, warm and sunny, with a fine look-out and easily made defensible by the erection of a low breastwork of stones. In front of one before the slope rolled away was a delightful green patch for dancing upon and in that cave were some very lively dancing pictures. In the same cave the young farmers pointed to a hole in the rock and said that there had been a bee's nest there. A little while afterwards we found a painting in the cave of two men robbing this hive, and, climbing up to the hole, we found that in using the available holds on the rock we reconstructed the attitudes of the men in the picture. Well, they lived in the sun, they hunted, they danced, and they have left on their walls representations of the leading features of their lives and of the creatures they came in contact with. In its degree it was in essentials the existence we so much admire in the case of the ancient Greeks.

**Figure III.8 - Extrait d'un compte rendu mentionnant les sites d'art rupestre présents dans le massif du Drakensberg**

*Dans le numéro Mountain Club of South Africa de février 1915, compte rendu d'excursion rédigé par A. Handel Hammer et intitulé « Oudtshoorn Ranges », pp. 87-95.*

Ce type de donnée a notamment permis de contextualiser l'adoption en 1911 de la première loi de protection des sites d'art rupestre (*Bushman Relics Protection Act No. 22*). À ce moment-là, la Province du Natal est britannique. Après avoir participé à l'invention du mont Blanc (Joutard, 1986), les colons de sa Majesté participent à celle des massifs sud-africains en tant qu'espace récréatif. Dans le même temps, par le biais de leurs pratiques récréatives en montagne, ils diffusent des regards et des manières de considérer les cultures des indigènes, notamment quand il est question de sites culturels renvoyant au temps long civilisationnel. Dans ce contexte-là, les comptes rendus des sorties montagne font état d'une sensibilité particulière aux sites d'art rupestre, laquelle est une transposition/reproduction/extension de l'intérêt porté aux Antiquités (au sens général du terme) par les britanniques dans les différents territoires colonisés (Shepherd, 2003). Puis, une étude longitudinale de ce type de données a montré comment cet intérêt pour les sites d'art rupestre est devenu très secondaire. À partir de 1930-1935, alors même que les itinéraires décrits attestent que les randonneurs sont passés à proximité de tels sites, les auteurs des comptes rendus s'attardent sur les richesses faunistiques et floristiques du massif, décrivant

dans le menu détail les conditions météorologiques ou encore leurs repas sans un regard pour les peintures rupestres (Godbold, 1935). Cette disparition des mentions des sites d'art rupestre dans ce type de données est à mettre en regard des évolutions politiques du pays avec la mise en place progressive du Grand Apartheid et la relégation des sites liés aux peuples indigènes en (très) arrière-plan (Deacon, 1993). À partir de 1955, les peintures rupestres seront à nouveau mentionnées dans différents comptes rendus, en lien avec les premières campagnes d'inventaire d'envergure réalisées par A. R. Willcox (1956), poursuivies ensuite par Harald Pager (1971) et Patricia Vinnicombe (1976).

Cet exemple pose la question des différents types de données qui peuvent être considérés comme des « indicateurs de dynamiques patrimoniales ». La pertinence d'un type de données par rapport à un autre pour caractériser des dynamiques patrimoniales est directement liée à l'évaluation qu'en a le chercheur, en fonction de sa connaissance du terrain, des expériences de recherche qu'il a pu avoir sur d'autres terrains... et d'une dose de sérendipité. Dans le cas présent, c'est suite à des discussions informelles (visant à organiser mes temps de loisirs) avec des organisateurs de sorties en montagne basés sur le campus de Witwatersrand que j'ai eu vent de la longévité de ce club de montagne, existant de fait depuis plus d'un siècle et que j'ai commencé à m'interroger sur l'existence éventuelles d'archives... lesquelles par chance se trouvaient sur le même campus.

Le chapitre III a exposé l'importance et la dimension heuristique de l'approche comparative dans mes travaux de recherche. Progressivement construite et enrichie avec de nouveaux terrains, sa mise en œuvre permet tout à la fois une lecture critique, réflexive et distanciée des dynamiques observées. Dans le cadre d'une approche géographique, elle permet également de discrétiser des particularités locales de processus englobants et de dégager des logiques d'ensemble au sujet des dynamiques patrimoniales et de leurs effets patrimoniaux (cf. A4, volume 2). Pour autant, sa mise en œuvre nécessite des adaptations de la part du chercheur, suivant les types de données existants, eux-mêmes liés à différentes pratiques de l'archive.

La même nécessité d'adaptation se retrouve dans la mise en œuvre de l'approche empirique. Si la démarche de recherche s'organise autour d'un protocole similaire adopté sur les différents terrains investigués, il s'agit davantage d'un modèle opératoire qu'un schéma directeur, rigide et normé. L'approche empirique est au cœur du chapitre IV, lequel vient parachever la présentation du tétraèdre schématisant la mise en œuvre de mon approche géographique.

## CHAPITRE IV. PRATIQUE DE RECHERCHE ET APPROCHE EMPIRIQUE

En tant que science de l'observation, la géographie se caractérise par un rapport particulier au terrain dans la mesure où il est un des médiums par lequel le géographe peut appréhender et analyser la dimension spatiale des phénomènes. Dans le même temps, suivant la formation académique et plus largement la trajectoire personnelle et professionnelle du chercheur (*supra* chapitre I), et également en fonction des questions de recherche, des objets d'étude et des méthodes d'investigation, des positionnements différenciés s'observent.

Pour ma part, associée aux deux autres volets que sont l'approche systémique et comparative, l'approche empirique est le troisième et dernier pilier du tétraèdre symbolisant ma pratique de géographe. Cet intérêt s'explique compte tenu de sa dimension heuristique pour analyser des faits socio-spatiaux, présentement questionner les effets spatiaux de dynamiques patrimoniales. Sur un plan appliqué, ma pratique s'organise autour d'observations, de conduites d'entretiens plus ou moins formels et d'enquêtes hybrides couplant des volets quantitatifs et qualitatifs. Enfin, l'ensemble des données collectées rencontre aujourd'hui de plus en plus d'impératifs réglementaires, que ce soit le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la mise en accessibilité des données produites avec son corollaire, l'adoption d'un plan de gestion des données. *In fine*, ces impératifs conduisent le chercheur à se positionner par rapport aux données récoltées et la trace qu'il peut/doit/souhaite en laisser.

### IV.1. Rapport au terrain

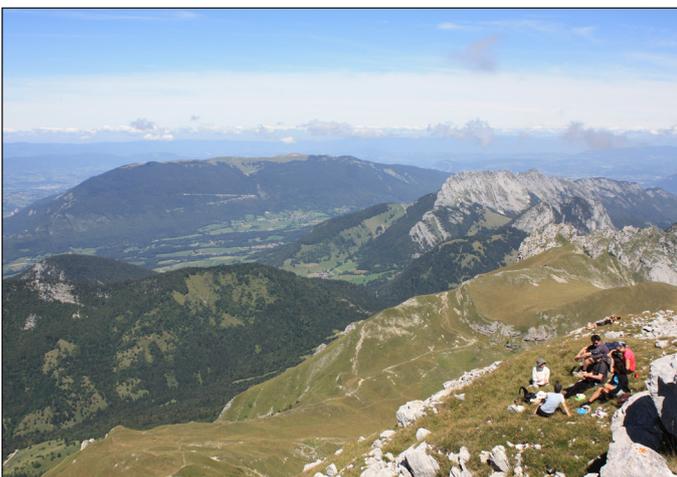
Dans le cadre de mes recherches, la pratique du terrain permet d'appréhender des ensembles, de saisir un ordre qu'il importe ensuite de mettre en évidence, par le biais de l'approche systémique (*supra* chapitre II) : « Le terrain ne sert pas seulement à recueillir des données (...) : il est le vecteur d'une saisie globale que rien ne peut remplacer » (Claval, 2013 : 4). Dans le même temps, couplée à une approche comparative (*supra* chapitre III), la pratique de terrain permet de croiser et de relier des observations à différentes échelles, et ce faisant, d'identifier des éléments (des pratiques, des politiques, des comportements) vecteurs de différenciation spatiale. Pour partie, je souscris aux propos d'Isabelle Lefort (2012 : 471) quand elle analyse les relations particulières que les géographes ont avec le terrain, mélange de nécessité scientifique que requiert la géographie en tant que science de l'observation, de quête de légitimité et de reconnaissance par les pairs de la discipline, de plaisir et de désirs d'ailleurs... « se rendre là où le monde est autre » (Lefort, 2012 : 472).

Je me souviens clairement de ce moment, où à la sortie de la Khâgne, mes équivalences de DEUG d'histoire et de géographie en poche, je devais choisir entre les deux filières. Je devais en effet travailler pour financer la suite de mes études et cela ne me paraissait pas faisable de poursuivre les deux cursus tout en ayant un travail d'étudiant. J'ai fermé les yeux et je me suis imaginée, projetée dans des études longues en histoire. Je me suis alors vue dans une grande bibliothèque, entourée de livres et d'archives. Puis je me suis projetée en géographie et je me suis vue en train d'arpenter un paysage ouvert, une forme de grand plateau, un sac sur le dos, en train de discuter avec les gens avec lesquels je marchais. J'ai ré-ouvert les yeux et j'ai décidé de continuer en géographie. Indéniablement, la représentation que j'ai eue à ce moment-là de ce que signifiait la géographie explique la place de l'approche empirique dans ma pratique de recherche... ce qui au demeurant, ne n'empêche pas de passer avec beaucoup de plaisir des jours entiers dans des salles d'archives pour reconstituer des trajectoires patrimoniales (*supra* chapitre III, paragraphe III.3.).

De mon point de vue, la compréhension de la complexité spatiale nécessite un engagement multi-sensoriel : « Sans expérience de terrain, le géographe laisse échapper une part essentielle des réalités dont il prétend rendre compte : celles qui ne relèvent pas seulement de l'intelligence, mais de l'intuition, de la sensibilité, du goût, de l'esthétique ; celles qui témoignent de la différenciation qualitative du monde » (Claval, 2013 : 5). Cet engagement dépasse la première mobilisation du sens de la vue dans la mesure où j'ai besoin de ressentir l'espace topographique, d'éprouver physiquement des distances et des dénivelés en le parcourant. Indéniablement, la dimension corporelle est inhérente à mon rapport au terrain. J'éprouve la nécessité de faire, d'être en mouvement, d'être dans le mouvement, de palper le terrain. Pour déchiffrer la complexité spatiale, je couple les sens de la vue et de l'audition à la kinesthésie, sens du mouvement, également qualifié de sixième sens (Berthoz, 1997). C'est l'appréhension des relations entre ce qui m'entoure et mon corps situé qui me permet de produire des connaissances que j'organise ensuite selon une grille de lecture systémique. Cet engagement du corps dans le terrain, cette manière d'expérimenter l'espace fait partie de mon schéma d'apprentissage et se présente comme « une façon d'être-au-monde, marqué par la sensibilité et l'empathie » (Buire, 2012 : 619).

Dans le même temps, la pratique du terrain n'est pas exclusive d'autres approches également mobilisées en raison de leur pertinence pour analyser la complexité des territoires ; je pense notamment au travail dans les archives et à l'approche discursive qui permettent d'affiner les modalités de fonctionnement des dynamiques patrimoniales et touristiques à partir de textes et de discours produits sur l'espace (*supra* chapitre III, paragraphe III.3.). Le terrain n'est pas une fin en soi, mais une pratique pour à la fois accéder à des données et les assembler de manière à rendre compte de la complexité observée selon une problématique donnée. Sur les apports de l'immersion, Marianne Blidon (2012 : 534) rappelle à juste titre que « si on voit bien les avantages d'une telle approche, il ne faut pas être dupe de la part d'illusions de maîtrise qu'elle comporte. Celle-ci n'a d'intérêt qu'à la condition que le chercheur soit en mesure de transformer une *expérience pour soi* en une expérience ayant un autre statut épistémologique, statut qui permette la compréhension du monde social. Ce n'est donc pas tant l'expérience directe qui aura une plus-value sur l'expérience indirecte, que la capacité du chercheur à en faire autre chose et à penser les implications d'un tel choix ».

La place que j'accorde à l'approche empirique se retrouve au niveau des encadrements d'étudiants effectués depuis mon recrutement. Que ce soit pour les thèses et les master 2, j'ai systématiquement effectué du terrain soit en amont du temps de l'encadrement, soit en accompagnant l'étudiant sur le terrain pendant son travail de collecte de données (photographies IV.1 à IV.4). Au demeurant, j'ai été à bonne école avec l'accompagnement de Christophe Gauchon sur mes terrains de thèse, et notamment une semaine particulièrement intense en Slovénie (*supra* chapitre I, paragraphe I.2.).



**Photographie IV.1 - Temps de terrain avec Laine Chanteloup**

*Ici, en train d'interroger des randonneurs sur leurs relations à la faune sauvage, sommet du Trélod, massif des Bauges, août 2011.*



**Photographie IV.2 - Temps de terrain partagé avec Charlotte Malgat**

*Ici, en train d'interroger des touristes sur leurs pratiques touristiques lors de leur séjour dans le Sud-Ardèche, plage du Pont d'Arc, Sud-Ardèche, août 2011.*



**Photographie IV.3 - Temps de terrain partagé avec Ana Brancelj**

*Ici, en train de faire une visite guidée du musée archéologique de la vallée du Sable (Museo Archeologico Della Valle Sabbia) à Gavardo, à proximité du lac de Garde, Italie, août 2017.*

**Photographie IV.4 - Temps de terrain partagé avec Yoann Collange**

*Ici, en train de prendre connaissance du dispositif de valorisation des roches gravées du Thyl, au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne, mai 2020.*



Avoir éprouvé, ressenti, parcouru le terrain sur lequel les étudiants vont travailler est pour moi une condition *sine qua non* pour pouvoir assurer leur encadrement, en allant plus loin que les volets méthodologiques dispensés en master 1. Dans le même temps, les accompagner lors de leurs pratiques de terrain me permet de participer à leur formation sur un volet « analyse de terrain » (Zrinscak, 2010), en les amenant à aller plus loin dans leurs observations, en questionnant leur esprit de synthèse et en leur apprenant à avoir une lecture systémique des éléments identifiés. Par un effet retour, les questionnements des étudiants lors de ces phases de terrain communes me poussent à être plus explicite et méthodique dans mes démonstrations, et à repreciser systématiquement la démarche de recherche en géographie, les spécificités et apports de cette dernière. Ces moments d'échanges me permettent, par un effet retour, de travailler un ancrage disciplinaire, nécessaire à l'engagement d'une démarche interdisciplinaire (*infra* chapitre V).

Enfin, conduire la phase d'observation de terrain avec des étudiants, ou avec un ou plusieurs collègues, géographes ou en provenance d'autres disciplines, permet également de gagner en rationalisation et en objectivation des faits observés, attendu que la pratique du terrain se façonne à travers la rencontre de la personnalité et de la subjectivité du chercheur. Comme le rappelle Pierre Gentelle dans un entretien avec Yann Calbérac : « Mon terrain, c'est d'abord un choix et une réduction. C'est aussi plus que ça, vous savez, le sentiment que le terrain n'est pas lisible en soi, qu'il est masqué, que si vous voulez découvrir la réalité (si on peut la percevoir ou la mesurer, problème philosophique), elle n'est pas immédiate. Et que donc le monde sensible, dans lequel

je vis moi-même, c'est à la fois moi, les autres et la Terre que j'observe (la Terre, au sens planète) et tout ce que je ne perçois ni immédiatement ni consciemment. Est-ce clair ? Est-ce bien ça la réalité ? Comment le savoir ? Je m'en fais des représentations. Je lis ce que les autres en disent. Je fais souvent miennes leurs représentations à eux. Plus souvent encore, je ne suis pas d'accord avec eux. Sans être capable de compléter moi-même, je suis sensible à leur incomplétude. Ce n'est pas contradictoire. Nous avons tous forcément les mêmes outils de compréhension du monde qui sont nos sens, notre intelligence, notre formation, etc. mais les résultats sont toujours différents. Donc, mon terrain, ce sont aussi les autres, géographes ou non. Je me pose la question de savoir si ce que je vois correspond à ce qui est. Et, des fois, je suis surpris de ce que les autres voient – et parfois persistent à ne pas voir » (Gentelle, 2011 : 103). Sur cette question des interprétations, la pratique collective (qu'elle soit ou non dans un cadre pluri-/interdisciplinaire, *infra* chapitre V) facilite une distanciation et une lecture critique des phénomènes observés, rejoignant en cela les apports de l'approche comparative où la mise en perspective de plusieurs terrains d'étude permet également une forme de distanciation et de rationalisation (*supra* chapitre III).

## IV.2. Le terrain en actions

« Faire du terrain » en géographie peut recouvrir des sens et des dimensions extrêmement différents d'un chercheur à l'autre, à la fois en termes d'observations conduites, de type de participation et de degré d'implication. Dans le cadre de cette HDR, j'expose ici ma manière de « faire du terrain », dans la mesure où l'explicitation de ces manières de faire permet de délimiter le périmètre de validité de mes résultats de recherche, participant en cela à une entreprise réflexive.

### IV.2.1. Entre automatisation et adaptation, les éléments analysés

Compte tenu de la continuité de mes questions de recherche, une forme d'automatisation de la pratique de terrain s'est mise en place. Mes observations de terrain s'organisent autour de l'analyse des paysages patrimoniaux et touristiques, avec des allers-retours permanents entre des échelles micro, méso et macro. Ainsi, de manière entrecroisée, mon attention se porte, dans un premier temps et de manière basique, sur (i) l'analyse de la signalétique patrimoniale et touristique (où est-elle posée, que dit le panneau, par qui a-t-il été posé, à quelle date) et (ii) sur les dispositifs de valorisation en lien avec les sites étudiés (figure IV.1). À cela s'ajoutent la visite et l'analyse des contenus d'offices de tourisme et d'autres lieux diffuseurs/prescripteurs de pratiques patrimoniales et touristiques, ainsi que la visite systématique des principaux lieux patrimoniaux et touristiques de la région étudiée.

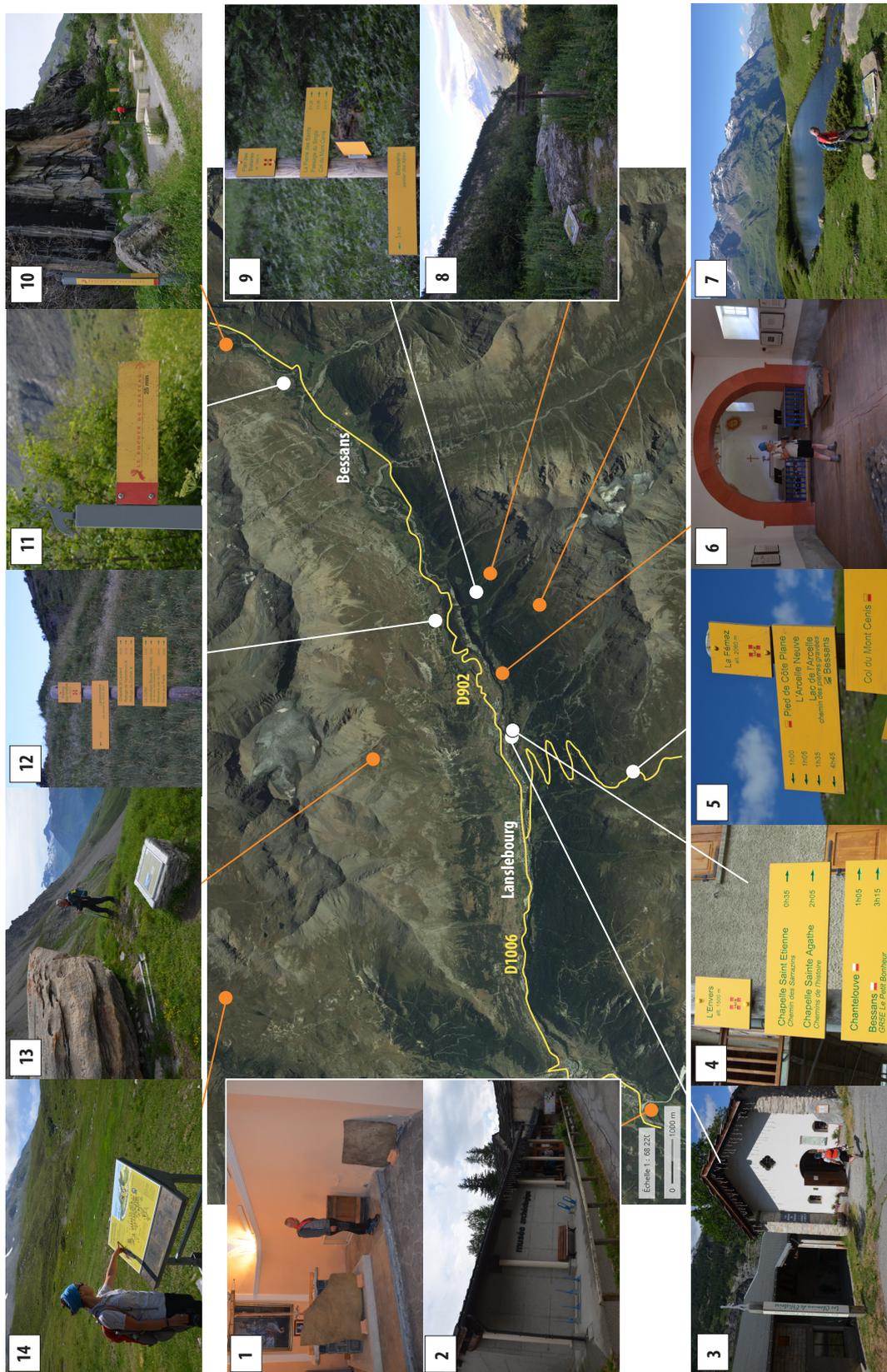
*Ci-contre*

**Figure IV.1 – Carte des principaux éléments de signalétique et des dispositifs de valorisation des roches gravées autour de Lanslebourg et Bessans, Haute-Maurienne, juillet 2019**

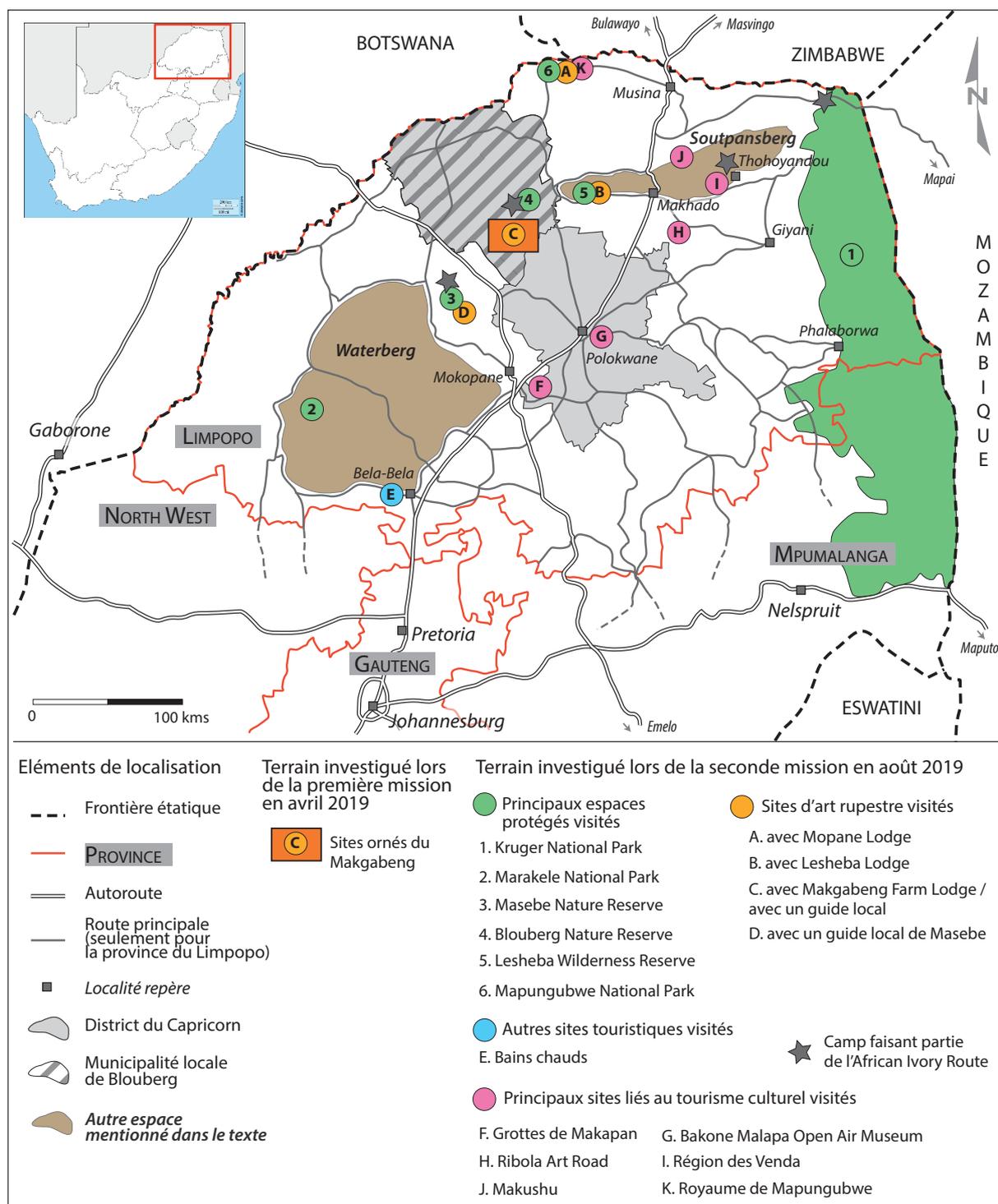
*Les points blanc sont relatifs à des éléments de signalétique ; les points orangés, à des dispositifs de valorisation/interprétation.*

- 1) Moulages de roches gravées exposés dans la chapelle Saint-Pierre, jouxtant le musée archéologique de Sollières-Sardières
- 2) Musée archéologique de Sollières-Sardières comprenant une salle sur les roches gravées
- 3) Espace Saint-Roch à Lanslevillard, point de départ des Chemins de l'Histoire
- 4) Signalétique de randonnée indiquant les chapelles faisant partie des Chemins de l'Histoire
- 5) Signalétique de randonnée indiquant le lac de l'Arcelle, portant la mention « chemin des pierres gravées »
- 6) Roches gravées ayant été déplacées dans la chapelle Saint-Etienne, faisant partie des Chemins de l'Histoire
- 7) Dispositif de valorisation/interprétation des roches gravées au niveau du lac de l'Arcelle

- 8) Dispositif de valorisation/interprétation des roches gravées au niveau de la Pierre des Saints
- 9) Signalétique de randonnée indiquant la Pierre des Saints
- 10) Dispositif de valorisation/interprétation des peintures rupestre au Rocher du Château, Bessans
- 11) Signalétique touristique indiquant le Rocher du Château
- 12) Signalétique de randonnée indiquant la Pierre aux Pieds
- 13) Dispositif de valorisation/interprétation de la Pierre aux Pieds
- 14) Dispositif de valorisation/interprétation des gravures de la dalle du Vallonet, refuge du Plan du Lac



Dans le même temps, il s'agit de composer avec le déroulement des missions de terrain, et dans le cas d'une équipe pluridisciplinaire, avec la compréhension et les représentations que des collègues d'autres champs disciplinaires ont de vos pratiques et de vos questions de recherche. Prenons l'exemple des deux terrains effectués en 2019 dans le Makgabeng, province du Limpopo, Afrique du Sud (pour les résultats liés à ce projet de recherche, se référer à A19, volume 2). Lors de la première mission d'avril, le terrain s'est organisé autour des sites d'art rupestre du Makgabeng, dans la communauté de Thabananhlanga (figure IV.2). Étant donné le temps court de la mission (10 jours), les collègues archéologues sud-africains avaient pris l'initiative d'organiser la mission de terrain. Ce temps de terrain a été organisé compte tenu de leurs représentations de ce qu'est le



**Figure IV.2 - Mise en perspective des deux campagnes de terrain réalisées en 2019 sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme des sites d'art rupestre du Makgabeng**

travail d'analyse en géographie des patrimoines et du tourisme. Aussi, j'ai fait l'expérience d'être d'une certaine façon « prisonnière » d'un rythme et d'une manière d'aborder le terrain qui ne correspondaient pas à mes habituelles manières de procéder. Les rendez-vous avec les acteurs ressources ont été pris en amont de la mission selon la grille de lecture des collègues sud-africains de ce que sont les acteurs ressources et dans un calendrier inversé par rapport aux pratiques habituelles : ainsi, des entretiens ont eu lieu dès le premier jour, sans avoir jamais été sur le terrain en question, avec une connaissance très limitée des enjeux propres à ce terrain, essentiellement basée sur le travail effectué précédemment dans le massif du Drakensberg. Par ailleurs, les collègues archéologues sud-africains ne comprenant pas la nécessité de contextualiser les sites d'art rupestre mis en tourisme dans le Makgabeng à l'échelle de la province du Limpopo, le terrain s'est limité à l'observation des dynamiques micro, alors même que le format de la mission aurait pu permettre deux à trois jours de terrain à une échelle plus régionale. *De facto*, la prise en compte des enjeux liés à la patrimonialisation et à la mise en tourisme de ces sites d'art rupestre fut limitée à la seule échelle micro, ce qui limitait fortement les possibilités de l'analyse. Aussi, en croisant des reliquats de différents projets, avec le soutien de mon laboratoire et celui du Labex ITEM, j'ai monté une seconde mission de trois semaines sur août 2019. Ne comprenant pas l'intérêt de cette mission à une échelle plus large, les collègues ont décliné l'invitation qui leur avait été faite de conduire cette seconde mission de concert (figure IV.2.).

Durant ces trois semaines, ont été visités (i) les principaux lieux touristiques de la région (parc national de Mapungubwe, la région des Venda, le tourisme communautaire développée autour de Makushu, plusieurs camps faisant partie de l'African Ivory Route, l'activité thermale autour de Bela-Bela) en passant très rapidement dans certains lieux que je connaissais du fait de précédentes missions (parc national du Kruger, parc national de Marakele), (ii) les lieux en lien avec une entrée archéologique (les grottes de Makapansgat, le musée en plein air de Bakone Malpa, le royaume de Mapungubwe), ainsi que (iii) la majeure partie des lieux proposant des visites de sites d'art rupestre dans le Soutpansberg et à proximité du Waterberg. Cette mission de contextualisation a permis d'éclairer les données récoltées/construites à une échelle micro lors de la première mission. Elle a également permis de formaliser une problématique d'analyse sur les enjeux patrimoniaux et touristiques liés aux régions isolées (*remoted areas*), conduisant à analyser les facteurs limitatifs à la mise en tourisme de ces ressources archéologiques (cf. A19, volume 2). Au passage, cet exemple de terrain témoigne des enjeux liés à la mise en œuvre de l'interdisciplinarité, avec la nécessité d'un apprentissage permanent des logiques, des langages et des questions de recherches des autres champs disciplinaires et, parfois, des rugosités. Les questions liées à la mise en place de l'interdisciplinarité seront abordées dans le chapitre V.

#### IV.2.2. Identification des acteurs ressources

Dans le cadre de ma pratique, en sus des observations de terrain explicitées ci-dessus, la mise en œuvre de l'approche empirique passe par des entretiens (informels et semi-directifs) avec les acteurs ressources identifiés. L'identification de ces derniers est reliée à la mise en œuvre de l'approche systémique (*supra* chapitre II). Sans pouvoir (sans devoir !) être exhaustive (ce qui consisterait, avec un raisonnement poussé à son extrême, à interroger tous les habitants d'un territoire donné), l'analyse des acteurs territoriaux doit veiller à être représentative de l'ensemble des positionnements par rapport au processus étudié (Gumuchian et *al.*, 2003), sans se limiter aux « porte-voix » et aux acteurs dominants : « Peuvent être acteurs tous ceux qui par leur présence, leur discours, leur action ou leur argent ont un effet, même minime en apparence, sur l'objet d'étude considéré » (Guyot, 2008 : 7). Dans le même temps, il s'agit de faire rimer représentativité avec diversité, dans la mesure où la parole d'un acteur est un mélange entre des éléments de discours liés à sa fonction et à la structure dans

laquelle il évolue, et des éléments de discours liés à une trajectoire individuelle, liant formation et parcours de vie : autrement dit, « une somme d'apprentissages qui sont autant d'éléments de structuration de manières d'être, de faire, d'analyser et d'investir les situations de travail » (Amblard et *al.*, 1996 : 207). Aussi, interroger une seule personne par type d'acteurs identifiés (*infra*) est limitatif sur le plan de la production de la connaissance scientifique dans la mesure où cela ne permet pas de discrétiser ces différents éléments de discours. Sur ce point, la mise en perspective des contenus des entretiens réalisés, ainsi que leur recoupement systématique avec d'autres types de données (observations de terrain, littérature grise, etc.), permet de s'assurer que les étapes de simplification inhérentes à toute forme de représentativité s'accordent avec les objectifs de rationalisation visés par la démarche scientifique.

L'identification des acteurs territoriaux dépend du processus étudié, de la question de recherche posée et des échelles d'observation retenues, tout en sachant que l'analyse de la complexité territoriale appelle des observations multi-scalaires. Les manuels de méthodologie d'enquête en sciences humaines et sociales présentent plusieurs manières de procéder pour identifier les acteurs des systèmes territoriaux analysés (Gumuchian et *al.*, 2003). Dans le cadre de ma pratique, étant donné l'inscription de ma démarche scientifique dans un paradigme systémique, l'identification des acteurs territoriaux est un processus interactif et rétroactif entre :

- (i) la phase d'identification de la structure et des modalités de fonctionnement du système territorial considéré ;
- (ii) les apports des observations de terrain et les informations livrées au fur et à mesure lors de la conduite d'entretiens semi-directifs avec « l'effet boule de neige » (Snijders, 1992). À cet effet, en fin d'entretien, je demande systématiquement à chaque acteur de m'indiquer deux ou trois autres personnes avec lesquelles il me suggère de m'entretenir compte tenu de mes questions de recherche ;
- (iii) la mobilisation de réseaux interpersonnels (Guyot, 2008 : 11) ;
- (iv) les apports du travail bibliographique et notamment la consultation de la littérature grise qui permettent de parfaire l'appréhension des acteurs ressources.

Un entrecroisement permanent entre ces quatre registres permet de construire le schéma actoriel, avec des acteurs qui diffèrent selon leur catégorie (institutions, collectivités, privés, associations, visiteurs, usagers), selon l'importance des effets spatiaux produits par leurs prises de décision (ce qui permet de discrétiser des acteurs déterminants et secondaires au regard de l'analyse de la structure et du fonctionnement du système considéré) ou encore selon leur positionnement respectif par rapport à la question de recherche investiguée (avec des jeux de recoupements des positions indépendamment des catégories dans lesquelles ils s'inscrivent).

Avec des adaptations selon les terrains, l'analyse des enjeux de patrimonialisation, de mise en tourisme et de leurs effets territoriaux me conduit, de manière quasiment systématique, à échanger avec :

- (i) les acteurs institutionnels de la protection dont les principales missions consistent à monter des dossiers de demandes de protection/réalisation de zonages, à faire appliquer la réglementation ou encore à instruire des demandes d'autorisation d'aménagement (en France : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement

et du logement (DREAL), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Service régional de l'archéologie (SRA)). Les rencontres avec ces derniers sont également nécessaires pour comprendre les enjeux d'accompagnement des territoires dans leurs projets de développement en lien avec l'échelon départemental (service Patrimoine des conseils départementaux) ;

- (ii) les acteurs du tourisme, avec les techniciens et chargés de mission de différentes collectivités (Communautés de communes, Pays, Conseil départemental), les prestataires touristiques (hébergeurs, prestataires d'activités), les structures de promotion et de diffusion du tourisme (offices de tourisme, tour opérateur), les visiteurs (abordés par des techniques d'échantillonnage représentatifs lors d'enquêtes quantitatives-qualitatives, *infra*) ;
- (iii) les acteurs de la valorisation avec les responsables des structures/actions de valorisation (musées, parc archéologique, tout type de lieux ou de dispositifs de valorisation, secteur événementiel) ainsi que les acteurs participant à l'élaboration et à la diffusion de contenus de valorisation (scientifiques, guides touristiques, guides du patrimoine, accompagnateurs de moyenne montagne) ;
- (iv) les élus (maires, présidents de Communautés de communes, conseil départemental, région ; en Afrique du Sud, les chefs traditionnels ou leurs représentants locaux) ;
- (v) les collectifs d'usagers appréhendés par le biais des associations ;
- (vi) les acteurs « aménagistes », avec suivant les terrains, les acteurs des secteurs potentiellement en tension, voire en conflit avec des enjeux de préservation et de valorisation patrimoniale (stations de ski par exemple pour les enjeux de patrimonialisation des roches gravées alpines ; secteur minier en Afrique du Sud) ;
- (vii) des acteurs individuels dont les actions ont eu des effets sur les trajectoires touristique-patrimoniales étudiées (par exemple, des archéologues à la retraite particulièrement actifs sur les territoires ; ou encore des médecins traditionnels en Afrique du Sud) ;
- (viii) des acteurs « informateurs distanciés » avec des personnes qui n'occupent pas une fonction dans le schéma actoriel mais à qui la diversité du parcours professionnel confère une vision holistique des enjeux du territoire.

Tout en sachant que ces différentes catégories ne sont pas hermétiques les unes par rapport aux autres avec par exemple, des acteurs de la protection qui peuvent également avoir des missions tourisme ou tout du moins d'animation territoriale, sans oublier les acteurs multi-casquettes. Je pense notamment à J., dans le Makgabeng, à la fois porte-parole de la communauté, guide touristique, fonctionnaire à la municipalité en charge du tourisme, propriétaire des minibus assurant le service de transport collectif, qui a lui seul recoupe cinq des catégories présentées.

### IV.2.3. Mise en place d'enquêtes hybrides

À cette analyse du schéma actoriel, systématique dans ma démarche de recherche, peut s'ajouter une phase de collecte de données quantitatives-qualitatives avec la conduite de questionnaires hybrides auprès des visiteurs/des pratiquants en vue d'analyser la place de l'entrée patrimoniale dans leurs pratiques touristiques, ainsi que leurs perceptions. Dans un premier temps conduite dans le Sud-Ardèche lors de ma recherche doctorale, cette approche des visiteurs a été reprise en Afrique du Sud (cf. A15, volume 2) puis autour des sites palafittiques savoyards (cf. A16, volume 2) avant d'être remobilisée autour du fac-similé de la grotte Chauvet (cf. A23 et A24, volume 2). Les deux dernières enquêtes ont permis de stabiliser le protocole de passation et de traitement des données, en augmentant le nombre de personnes interviewées dans un même laps de temps donné, tout en récoltant des données quantitatives et qualitatives de meilleure facture.

Très concrètement, en différents lieux de passation (identifiés comme pertinents lors des phases d'observation et des entretiens avec les acteurs), la conduite de premiers entretiens informels donne lieu à la rédaction d'un questionnaire alternant entre des questions fermées et ouvertes. Cette grille est testée sur une vingtaine d'individus présentant différents profils avec une administration en face-à-face durant laquelle l'enquêteur a l'ensemble du questionnaire en main. Une fois la grille stabilisée, celle-ci est simplifiée et réduite pour tenir sur un document A4 (figure IV.3). Dans le même temps, au regard des observations de terrain réalisées et de l'analyse des dynamiques touristiques et patrimoniales, les lieux de passation sont définis. Sur la base du document A4 simplifié, l'enquêteur va, à partir de ce moment-là, aborder le questionnaire sous forme de discussion enregistrée avec les visiteurs, amenant l'interviewé à répondre aux différentes parties du questionnaire sans pour autant lui présenter les modalités de réponse. Prenons l'exemple assez classique « des motivations à venir visiter telle ou telle région » : interrogé sur ce sujet, le visiteur va répondre librement sans qu'on lui présente une liste de réponses fermées. Le tout est enregistré et chaque soir, l'enquêteur écoute les bandes-son de la journée, transcrit le verbatim des réponses ouvertes et encode ces dernières selon les listes de réponses fermées préalablement définies lors de la phase de cadrage du questionnaire. Élaboré sur la base de la vingtaine d'individus interrogés, le nombre de modalités de réponses fermées par question est relativement important, ce qui permet *a priori* de couvrir la diversité des réponses possibles. Au demeurant, la modalité de réponse « autre » permet de parer à cette éventualité et peut, si nécessaire, faire l'objet d'un encodage *a posteriori*.

Cette manière de procéder permet d'allier des données qualitatives de bonne facture (verbatim du fichier son) et d'être plus efficace dans la phase de traitement dans la mesure où ces données qualitatives sont dans le même temps encodées selon des variables fermées. Pour les besoins du traitement statistique, ces modalités de réponses peuvent ensuite être regroupées par thématique. Cette alternance entre des données quantitatives et qualitatives permet d'analyser finement des modalités de perceptions de ce qui fait patrimoine au regard de pratiques socio-spatiales, répondant directement aux objectifs de ma problématique de recherche.

*Ci-contre*

**Figure IV.3 - Mise en place de l'enquête hybride sur les pratiques et perceptions des usagers et visiteurs des lacs d'Aiguebelette et du Bourget en lien avec les expositions sur les sites palafittiques, été 2015**

Etape 3 : test du questionnaire

Enquête

Enquête  
tourisme sites  
palafittiques

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Bonjour Aurélie, bienvenue sur votre application de site

1. LIEU ET PERIODE DE PASSAGE

2. Date questionnaire 01/07/2015

3. Région Alpes-Isère Bourg du lac

4. Type de lieu de l'itinéraire

lac  Puits  aqueduc  moulin de Chanaz

abbaye  tombeau, café  temple  lac et histoire de Lépin-

page  Bénédicte  prière  Autre, précisez

Autres pratiques

Autre et autre passage de passage

5.1 maison du lac ou Abbaye: passage du questionnaire

Parlez la voirie Parlez la voirie

Oui Non

6. Semaine

7. Week-end

8. Champignons du monde environ

9. Musée

CARACTERISTIQUES TOURISTIQUES

1 sur 21 06/07/2015 17:06

Etape 2 : rédaction d'un questionnaire croisant les entrées quantitative et qualitative (21 pages pour le questionnaire « palafittiques »)



Etape 1 : entretiens informels

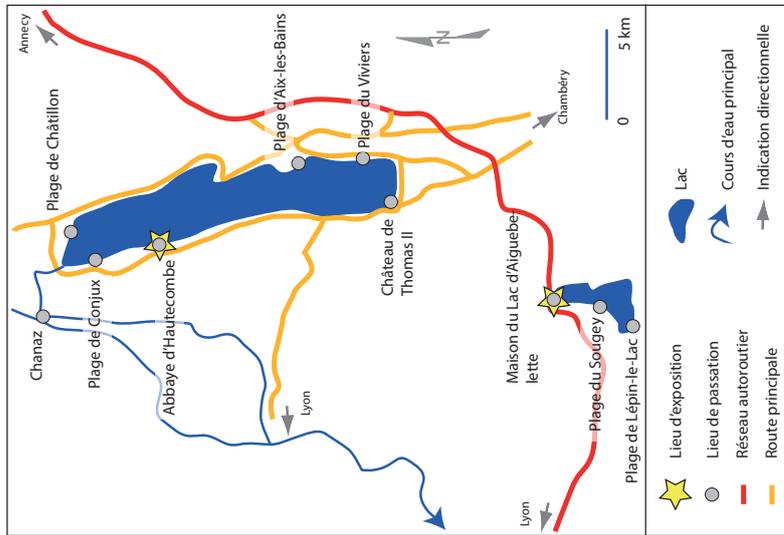
Etape 4 : réduction de l'ensemble du questionnaire sur une feuille A4

- Caractéristique du touriste :**
- Provenance
  - Durée du séjour/ voyage itinérant
  - Composition du groupe
  - Fréquence des séjours en Savoie
  - Fréquence de passage sur le site même
  - Lieu de villégiature
  - Type d'hébergement / Motivation d'hébergement
- Motivations à venir dans la région**
- Pratiques (faites ou à faire)**
- Connaissance des sites Unesco – Citation dans le monde – dans la région – Motivation à voir site Unesco
- Sites préhistoriques dans la région ? Type ?**
- Sites palafittiques/ Villages lacustres**
- Connaissance archéologique :**
- Construction village sur/ sous l'eau
  - Période
  - De quoi ils vivent ?
  - Où il y a des sites dans la région ?
  - Où il y a des sites dans d'autres pays ?
  - Période de découverte des sites ?
  - Datation des sites
  - Vulnérabilité des sites
- Expositions (général) :**
- Vous savez s'il y a des expos ? Où ?
  - Comment le savez-vous ?
  - Avez-vous visité ? Comptez-vous visiter ? Pourquoi ?
  - Est-ce que vous y êtes allé spécifiquement pour cette exposition ?
  - Avez-vous visité d'autres expositions en France sur cette même thématique ?
  - Savez-vous que les sites sont classés par l'Unesco ?
  - Le savez-vous avant l'expo ?
- Aiglebelette :**
- Temps
  - Préféré dans l'expo
  - Notation de 1 à 4
  - De quoi se compose l'exposition ?
  - Avez-vous vu que l'on pouvait toucher des objets ? Avez-vous touché les objets ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?
  - Avez-vous trouvé cela intéressant de pouvoir manipuler les objets ?
  - Essai carte interactive ? Non – pourquoi ?
  - Film animation
  - Film techniques poteries et bronze
  - Animations proposées
  - Con lecture
  - Application palafitte guide
  - Vous auriez aimé en plus ?
  - Fait juste avant/juste après
- Hautecombe :**
- Temps
  - Préféré dans l'expo
  - Notation de 1 à 4
  - De quoi se compose l'exposition ?
  - Triangulation
  - Film techniques d'archéologie subaquatique actuelle
  - Film techniques de plongée au fil du temps
  - Que représentent les pieux au sol ?
  - Vous auriez aimé en plus ?
  - Fait juste avant/juste après
- Générique :**
- Age
  - Capital culturel

Etape 6 : temps de passage sous forme de discussion enregistrée



Etape 5 : définition des lieux de passage



Etape 7 : écoute des bandes sons et encodage selon la grille réalisée en étape 2

Dans le cadre des recherches conduites dans le massif du Drakensberg, la mise en œuvre de cette méthode a permis une analyse fine des pratiques récréatives et touristiques dans le massif, tout en interrogeant la place des sites d'art rupestre au sein de ces dernières. Lors de cette enquête, 450 personnes ont été interrogées dans les différentes régions du massif (figure IV.4) et dans plusieurs types de lieux (tableau IV.1). Le traitement des données au moyen d'une classification ascendante hiérarchique (mémoire de master d'Ilhem Ouled-Saad, 2011) a conduit à identifier six principaux types de visiteurs dans le massif (tableau IV.2).

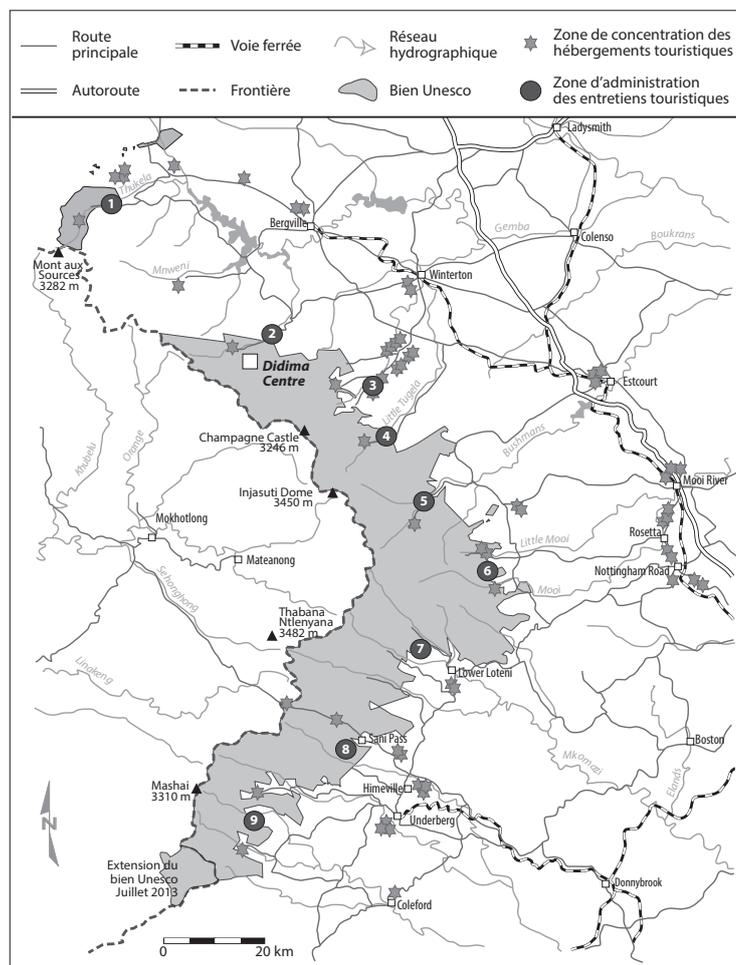


Figure IV.4 - Lieux de passation des questionnaires hybrides dans le massif du Drakensberg

Type de lieu	Nombre d'individus	% du total (450 entretiens)
Hébergement touristique	236	51
Parking, départ de randonnée	97	21
Site d'art rupestre ouverts aux visites touristiques	59	14
Autres (incluant les aires de pique-nique)	58	14

Tableau IV.1 – Types de lieux où les questionnaires hybrides ont été conduits

Numéro du groupe	Nom du groupe	Nombre d'individus	Pourcentage du total
1	Les hédonistes	165	36 %
2	Les touristes de pleine nature	149	33 %
3	Les curieux de tout	71	16 %
4	Les intéressés par l'art rupestre	34	8 %
5	Les collectionneurs-itinérants	31	7 %
Total		450	100 %

Tableau IV.2 - Classification des visiteurs du massif du Drakensberg selon leurs pratiques récréatives et intérêt pour les sites d'art rupestre

À l'échelle du Drakensberg, le couplage quantitatif/qualitatif a ainsi permis de qualifier les caractéristiques et perceptions de chacun des profils identifiés et *in fine*, de dégager un certain nombre de pistes d'action à destination des gestionnaires du massif pour développer le tourisme en lien avec les sites d'art rupestre (cf. A15, volume 2). La dimension appliquée de mes recherches, en lien avec mes relations aux acteurs des territoires, sera davantage développée dans le chapitre VI.

### IV.3. Techniques et « arrangements » dans la conduite des entretiens

Les entretiens occupent une place importante dans les matériaux collectés. *De facto*, un pan important de ma pratique consiste à écouter et à faire parler les personnes rencontrées. Par la suite, dans la phase de traitement des données, un temps tout aussi important est consacré à la transcription des entretiens puis à leur analyse thématique.

Concernant les techniques d'enquêtes et les échanges avec les acteurs, ma pratique oscille entre différentes techniques classiquement utilisées en sciences humaines et sociales (Sauvayre, 2013), évolutives selon les situations et le type d'information que je souhaite obtenir (Joule et Beauvois, 2014). Les échanges s'adaptent au contexte d'énonciation, que ce soit sur le fond ou la forme. Sur ce point, je souscris aux techniques adaptatives décrites par Sylvain Guyot lorsqu'il présente quelques tactiques informelles pour accéder à la « sincérité des acteurs » : méthode « d'écoute des discussions de couloir », méthode « de la séduction », « de la boisson », « du financement », etc. (2008 : 12-13). J'ajoute la place primordiale occupée par la posture empathique, de « manière à rendre compte de la manière dont les individus perçoivent le monde qui les entoure » (Charliac, 2014 : 82). La posture empathique permet de saisir des dynamiques socio-spatiales telles qu'elles sont vécues par les acteurs, et *in fine*, d'intégrer les manières dont les acteurs interprètent leurs actions dans une lecture globale des enjeux territoriaux. La mise en application de la méthode empathique requiert alors un dosage entre implication et distanciation, un équilibre dynamique faisant l'objet d'ajustements permanents entre l'enquêté et l'enquêteur.

Les échanges se nourrissent également des connaissances progressivement acquises, sur le terrain en question ou lors d'approches comparatives : « Le chercheur de terrain ne se contente pas de discuter de tout et de rien avec des individus rencontrés par hasard, en attendant que le terrain lui révèle son sujet. Trop souvent les discours sur la valeur de l'induction embrassent ce mythe d'une immédiateté quasi magique dans les interactions de terrain. Non, le chercheur approfondit son terrain à mesure qu'il maîtrise la grammaire de son champ de recherche » (Buire, 2012 : 613-614). Par ailleurs, si mon objectif est de comprendre des enjeux de patrimonialisation de mise en tourisme, des « pas de côté » s'avèrent parfois décisifs pour comprendre des nœuds relationnels. À l'instar de ce que Sylvain Guyot relate concernant la portée heuristique des positionnements des acteurs au regard de l'épidémie du SIDA pour comprendre des enjeux environnementaux (Guyot, 2008 : 13), les discussions sur la *Lobola* (système de dot en Afrique du Sud) ont par exemple permis de mieux appréhender les relations hommes-femmes et leurs implications en matière de développement touristique dans les espaces ruraux.

Les échanges avec les acteurs prennent diverses formes, selon un gradient allant de discussions informelles avec des prises de notes dans des carnets de terrain, à des entretiens formels enregistrés. Entre ces deux manières de procéder, des nuances existent, au gré des situations de terrain et des nécessités d'adaptation : « L'objectivation du bricolage méthodologique n'est pas une simple "méthode de bricolage" mais plutôt une "pratique de la méthode" dont

l'objectif reste la véracité de l'information récoltée, au service d'un objet de recherche qui relève lui de tout sauf du bricolage intellectuel. Reconnaître et assumer le caractère informel et souvent peu académique de la pratique de la méthode de terrain me semble dans le même temps un gage de transparence essentiel à effectuer, et un moyen de vivre et partager l'humanité de son terrain avec ses collègues et ses lecteurs » (Guyot, 2008 : 14).

Au titre de ces arrangements, je suis amenée à enclencher le dictaphone lors de discussions informelles, de réunions regroupant plusieurs acteurs ou de visites de sites touristiques, sans que cette action d'enregistrement soit explicitée. C'est en effet bien souvent dans ces temps de dialogue impromptus que le chercheur a « des chances de saisir des aspects radicalement neufs – et différents de ceux auxquels il s'attendait – de la réalité qu'il analyse » (Claval, 2013 : 21). De manière très pragmatique, cela me permet de me concentrer davantage sur la parole énoncée sans avoir dans le même temps à gérer une prise de notes dans des conditions d'échange parfois peu adaptées pour l'écriture (discussions informelles lors de visites de sites, de randonnées, ou encore de trajets en voiture). Cette bande-son constitue un fichier trace, que j'écoute si nécessaire dans la phase de mise au propre des notes de terrain. Écouter ces bandes-son permet de m'assurer que je ne fais pas de contre-sens ou d'extrapolation sur la base des observations de terrain ; elles fonctionnent en cela comme des garde-fous. Au demeurant, elles sont systématiquement détruites une fois la mise au propre de mes notes de terrain effectuées.

Certains diront que je fais fi de la déontologie qui tend à condamner de telles pratiques avec l'obligation de prévenir tout un chacun que les discussions sont enregistrées. À cela, deux arguments peuvent être opposés. En contrepied des normes académiques, j'explicité « cet arrangement avec le terrain » (Guyot, 2008), au demeurant riche en enseignements.

Premier argument : selon les questions de recherche, prévenir en amont qu'un enregistrement aura lieu peut inscrire en porte-à-faux par rapport aux objectifs de recherche et aux données nécessaires à la production scientifique. Prenons l'exemple des guides touristiques : l'objectif est d'accéder aux discours délivrés aux visiteurs lors de visites des lieux patrimoniaux. Informer en amont le guide que ma visite s'inscrit dans le cadre d'une recherche, que je suis chercheuse et que je vais enregistrer le contenu de sa visite met à mal la qualité des données qui seront alors recueillies dans la mesure où le guide peut être amené à faire évoluer son discours de manière à le faire correspondre à ce qu'il pense que je cherche à entendre. Informer ce type d'acteur en amont de la collecte de données génère des biais multiples qui jouent sur la qualité des données, comme c'est par ailleurs le cas dans les recherches conduites en psychologie comportementale par exemple. Cette situation est d'ailleurs reconnue par le Comité d'Éthique du CNRS : « Il peut arriver que la démarche du chercheur impose d'obtenir des informations à l'insu de la personne objet de son enquête » (Comité d'Éthique du CNRS et Leduc, 2015 : 9). Aussi, dans ces cas de figure précis, les visites sont effectuées en tant que touriste lambda, dans la double position du « passer pour » et « de l'engagement », avec un dictaphone en poche qui permettra de compléter la mise au propre des notes mentalement enregistrées durant la visite. Et c'est seulement à la fin de la visite, après avoir attendu que les autres participants du groupe soient partis que j'explicité ma démarche de recherche. Suivant les cas, ce temps de discussion à la fin de la visite sert également à récolter des informations sur l'activité de guidage et le cas échéant, un rendez-vous est pris pour un entretien formel.

Dans la pratique, les loupés sont au rendez-vous, notamment lorsque le groupe que je rejoins est composé de peu de touristes. Je prends ici l'exemple d'une visite effectuée en tant que visiteur lambda, juillet 2015, à Conjux, au nord du lac du Bourget avec X., guide du patrimoine des Pays de Savoie. Avec Aurélie Potin-Finette, étudiante de sociologie en stage recherche, nous analysons la place des sites palafittiques dans les paysages touristiques et patrimoniaux autour de lacs savoyards (lac d'Aiguebelette, lac du Bourget). Pour ce faire, nous faisons l'ensemble des visites guidées proposées autour de ces deux lacs en mode « passer

pour » afin de pouvoir apprécier la place de ce type de sites archéologiques dans les discours des guides. Ce jeudi, nous nous rendons au point de rencontre indiqué par l'office du tourisme pour retrouver la guide... et une autre personne. Le groupe se compose donc de 4 personnes : la guide, une visiteuse lambda retraitée, et nous deux. La visite débute et on sent la guide tendue. On pose le moins de questions possibles pour se faire oublier. Mais la gêne persiste. La visite dure une heure et au bout de 45 minutes, elle nous demande à brûle-pourpoint : « Mais vous êtes qui ? vous venez me voler mon discours c'est ça ? vous ne pouvez pas venir comme ça, vous n'avez pas des passe-droits pour faire ce que vous voulez autour du lac, etc. » Et nous, éberluées, d'expliquer finalement sans attendre la fin de l'entretien qui nous sommes, les raisons de notre démarche, ... et de comprendre le quiproquo. Deux jours auparavant, X. a reçu un courriel de A., autre guide du patrimoine, l'informant qu'elle avait été contactée par l'office du tourisme d'Aix-Les-Bains qui avait décidé de mettre du contenu « sites palafittiques » dans ses visites, mais qu'ils n'y connaissaient rien et qu'ils voulaient l'aide des guides du patrimoine, sans pour autant les rétribuer en retour. Ce courriel indiquait également que deux jeunes femmes de l'office du tourisme allaient faire des visites de sites autour du lac pour en apprendre davantage sur les sites palafittiques... et X. a pensé que nous étions ces deux jeunes femmes. Par la suite, X. nous ayant indiqué qu'elle avait volontairement expliqué *a minima* le fait palafittique, les éléments de discours récoltés pendant cette visite n'ont pas pu être utilisés sur le même plan que les autres discours récoltés dans des configurations similaires. Pour autant, cette expérience fut riche en enseignements pour comprendre les enjeux touristiques autour du lac, les relations entre différents acteurs touristiques, la quête/le besoin de reconnaissance des guides. Au final, cet événement de terrain a permis d'avancer dans l'identification des freins à l'activation des sites palafittiques en tant que ressources touristiques (cf. A16, volume 2).

J'en viens maintenant à la deuxième raison expliquant que je puisse enclencher le dictaphone sans prévenir les personnes avec lesquelles je suis en train d'échanger. Ces fichiers audio « d'ambiance » sont des prolongements de mes carnets de terrain écrits, et sont une aide précieuse pour mettre à jour mes notes. Il est en effet des situations de terrain où prendre des notes est extrêmement compliqué, comme par exemple lorsque vous conduisez. Or, les discussions en voitures, que ce soit entre collègues ou avec des acteurs en vous rendant sur le terrain, sont des temps d'échange tout aussi intéressants que ceux effectués en arpentant le terrain. Par ailleurs, les acteurs institutionnels, ou encore techniciens et chargés de mission avec lesquels j'échange connaissent les attendus de ma recherche, précisés lors des premières prises de contact. En acceptant de me rencontrer sur le terrain, ou lors de réunions, ils acceptent que j'« enregistre » leur parole, que cela soit mentalement en faisant fonctionner ma mémoire le temps de l'entretien, par écrit dans des carnets de terrain, ou oralement par des bandes-son. De mon point de vue, je trouve cela beaucoup plus dommageable et douteux d'un point de vue éthique d'appuyer sa recherche sur des souvenirs de discussions, avec les filtres de remémoration et les risques d'interprétations erronées que cela comporte que de s'appuyer sur un fichier son pour compléter son carnet de terrain, l'écoute de la bande-son permettant de minimiser les risques de surinterprétation.

La démarche est différente dans le cadre d'entretiens formels, obtenus dans le cadre de rendez-vous, après information et explicitation des objectifs de la recherche. Enregistrés et retranscrits, ces entretiens sont utilisés à la fois en raison des éléments factuels qu'ils comportent (informations concernant tel ou tel projet d'aménagement du territoire, telle structure de valorisation, modalités de gouvernance avec l'analyse des relations entre les acteurs) et pour procéder à une analyse thématique. S'appuyant sur des grilles dont le détail varie selon les terrains de recherche, les entretiens visent, de manière générale, à renseigner les thématiques suivantes : mission de la personne, trajectoire professionnelle, projets en cours sur le territoire, perception de ce qui fait patrimoine, les différents usages en présence, les valeurs mobilisées pour justifier l'attribution d'une valeur patrimoniale, recoupement entre le

registre patrimonial et ressource, objectifs visés *via* leur mise en tourisme, freins et enjeux à l'activation des dimensions ressource des patrimoines désignés. L'analyse thématique de ces matériaux discursifs permet à la fois une lecture fine du schéma actoriel, des enjeux associés aux dynamiques patrimoniales et de leurs effets spatiaux (à titre d'exemple, l'article A7 dans le volume 2 mobilise particulièrement les entretiens semi-directifs).

#### **IV.4. Enjeux de mise en accessibilité et d'archivages des données**

Sur le plan institutionnel, ce travail de collecte des données s'inscrit dans un paysage normé par différents cadres administratifs, variables selon les contextes culturels et politiques. À cela s'ajoutent des enjeux de mise en accessibilité des jeux de données produits dans le cadre de recherches financées par de l'argent public (Schöpfel, 2018). En retour, ces procédures et attendus invitent les chercheurs à questionner leurs pratiques et à se positionner (Malingre et *al.*, 2019).

##### **IV.4.1. Positionnement par rapport à l'accord de consentement**

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018 et son application dans le domaine des sciences humaines et sociales (Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS, 2019), à partir du moment où les données collectées ne relèvent pas du registre « sensible » (religion, opinions politiques et philosophiques, orientations sexuelles, secret défense), informer la personne que l'on souhaite s'entretenir avec elle, que la recherche conduite peut donner lieu à des formes de valorisation où sa fonction pourrait être amenée à être citée et que l'entretien s'accompagnera d'un enregistrement est, *a minima*, suffisant (l'obtention d'un consentement écrit s'applique uniquement lorsqu'il s'agit de données sensibles, au sens du RGPD). Cela peut se faire en amont lors du courriel de prise de contact, ou à l'oral, lors du démarrage de l'entretien, la trace sur la bande-son étant suffisante pour attester « que le témoin a été "éclairé" sur le devenir de son témoignage » (Branche et *al.*, 2018 : 110-111). Selon les finalités du projet de recherche et les formes de valorisation visées (fichiers audio, films documentaires ; voir à ce sujet Branche et *al.*, 2018), des protocoles plus formalisés sont mis en place (à l'échelle académique régionale, je pense notamment à l'outil Sygade mis en place par l'INRAE, ou encore la charte d'utilisation des données personnelles rédigée en 2016 à l'UMR PACTE). Dans ce type de procédure, la demande est faite aux enquêtés, en amont de l'entretien, de signer un document d'information sur l'enquête, une demande d'autorisation d'enregistrement lié aux droits à la voix et à l'image et une convention d'utilisation et d'archivage des données (ce qui recoupe des questions de mise en accessibilité, *infra*).

Dans le cadre de ma pratique, je privilégie une information du contexte de la recherche lors de la prise de contact, avec l'explicitation de la démarche de recherche. Dans la mesure où la personne accepte de me recevoir, cela signifie qu'elle est disposée à effectuer un entretien aux conditions précédemment évoquées. Je privilégie d'autant plus cette manière de procéder que commencer un entretien en formalisant le tout dans un document contractuel me semble contreproductif pour installer une forme de connivence à même de faciliter l'échange et l'empathie.

En outre, il est des situations où demander à une personne de donner son consentement au bas d'un document écrit installe l'interviewé dans une relation de dominant-dominé. Moins marqué dans le contexte français métropolitain, ce type de relation est particulièrement sensible, voire exacerbé en contexte postcolonial. Je pense notamment aux entretiens conduits avec des membres de la communauté de Thabananhlana dans le Makgabeng. Le projet étant en partie géré par l'université du Witwatersrand et sa mise en œuvre dépendant de l'approbation de leur comité d'éthique, nous avons dû faire signer aux personnes interrogées un document de consentement.

En cas de manquement, ce comité peut demander aux services financiers de fermer les lignes budgétaires et s'opposer à la publication des résultats issus du projet. Si je comprends bien évidemment que de telles procédures répondent, dans des contextes postcoloniaux, à des enjeux de protection des droits des individus dont les connaissances ont pu être appropriées/exploitées/volées à leur insu (voir par exemple l'affaire *Hoodia*, Wynberg et Chennells, 2009), cela m'interroge néanmoins sur le plan de la démarche scientifique. Quel sens y a-t-il à faire signer un tel document rédigé en anglais par des personnes qui ne savent pas lire, pas écrire et qui par ailleurs ne maîtrisent pas la langue anglaise ? Je rejoins ici l'anthropologue Bastien Bosa lorsqu'il écrit : « Présenter le formulaire de consentement comme un moyen de protection contre le pouvoir du chercheur et/ou contre la violence symbolique qu'il exerce, peut donc paraître naïf ou hypocrite. Ceci d'autant que le document, en formalisant la relation, ne fait souvent qu'accentuer la distance entre enquêté et enquêteur » (2008 : 209). Poussée à son paroxysme, ce type de procédure peut aller jusqu'à conduire des chercheurs à envisager de ré-orienter leurs terrains de recherche, en choisissant des terrains plus faciles d'accès sur le plan administratif et surtout des terrains où le protocole de collecte de données ne s'inscrit pas en porte-à-faux par rapport à la mise en œuvre d'une démarche empirique empathique (discussions informelles avec Laine Chanteloup, automne 2018).

#### **IV.4.2. Positionnement par rapport à la mise à disposition et à l'archivage des jeux de données produits**

Actuellement, le mouvement de la Science Ouverte invite fortement les chercheurs à structurer et à archiver les données produites pour penser leur mise à disposition (Centre national de la recherche scientifique, 2019). Fournir un plan de gestion des données fait d'ailleurs partie depuis 2021 des documents obligatoires dans le dépôt des projets auprès de l'ANR.

Dans un premier temps, cet impératif impose une réflexion sur les données à verser à l'archivage (Mouton, 2018). De quelles données parle-t-on et au demeurant, qu'est-ce qu'une donnée en sciences humaines et sociales ? S'agit-il de verser l'ensemble des données accumulées comprenant, à l'ère du numérique, des milliers de photos ? Les carnets de terrain ? Les enregistrements audio ? Les films ? Sur un terrain donné, et dans le cadre de terrains suivis dans le temps, quelle borne temporelle faut-il considérer ? Celle de la plus ancienne donnée collectée ? Celle du démarrage du premier projet de recherche sur ce terrain ? Celle du projet de recherche actuel ?

Ensuite, et j'exprime ici mon point de vue, les données récoltées, et en partie construites, n'ont de sens que les unes au regard des autres. C'est en raison de leur triangulation que ces dernières prennent sens, et non prises individuellement, déconnectées des autres données. Rendre accessible en *Open Access* les jeux de données récoltées/construites n'a de sens, sur le plan scientifique, qu'à partir du moment où l'ensemble des données peut être rendu accessible.

Une telle démarche se heurte néanmoins au respect du RGPD qui impose l'anonymisation du corpus en amont de son dépôt, l'anonymisation s'entendant ici comme la suppression de toutes les données personnelles directes et indirectes permettant d'identifier la personne. Or, dans le champ de géographie humaine notamment, et plus particulièrement dans le cadre de la compréhension du schéma actoriel et des entretiens semi-directifs, l'anonymisation vient dégrader la donnée. En effet, tel verbatim n'a de sens qu'en raison de la personne, porte-parole d'une structure, ayant énoncé ce propos dans le contexte spatio-temporel de l'enquête. C'est parce c'est le chargé de mission tourisme de la Maurienne qui s'est exprimé, par exemple, que la donnée a du sens. Or, attendu que laisser la mention « chargé de mission tourisme de la Maurienne » permet, en croisant avec la date de l'entretien, d'identifier de manière indirecte la personne, la mise en accessibilité contrevient alors avec une compréhension étroite du RGPD.

Enfin, sur le plan scientifique, on peut également s'interroger sur la faisabilité et le sens qu'il y a de mettre en accessibilité, pour des analyses secondaires, des données récoltées/ construites dont la validité dépend de leur cadre de production, couplant cadre analytique et effets du sujet-cherchant dans la co-construction des données. Au demeurant, c'était l'un des axes de réflexions du projet ANR réAnalyse (Duchesne, 2015), ce projet ayant comme objectif de questionner les enjeux épistémologiques et méthodologiques liés à l'analyse secondaire de données qualitatives : « L'analyse secondaire des enquêtes qualitatives de sciences sociales – i.e., les enquêtes menées à partir d'observations, d'entretiens et d'étude documentaire – est une pratique dont on attend beaucoup. La plupart des enquêtes produisent des données potentiellement beaucoup plus riches que ce qu'en retiennent les publications : les ré-analyser permettrait de mieux tirer profit de travaux financés le plus souvent sur fonds publics (...) Pourtant, les réticences en France restent nombreuses et les débats en langue anglaise montrent combien, épistémologiquement aussi bien que méthodologiquement, travailler sur des données qu'on n'a pas soit même contribué à produire pose des problèmes de validité de l'interprétation. Il fallait donc, avant de promouvoir la méthode, commencer par l'expérimenter : c'est l'objectif que s'est fixé l'équipe de réAnalyse » (Duchesne, 2015 : 3).

Dépassant une opposition entre positivistes et constructivistes (Duchesne, 2015, 2017), les défenseurs de la démarche insistent sur la nécessité de mettre en accessibilité l'intégralité de l'enquête (dont les entretiens font partie). Ils voient dans la mise à disposition des enquêtes qualitatives un intérêt méthodologique avec des possibilités de faire progresser les techniques d'enquête (Duchesne et Camille Noûs, 2019) ainsi que les méthodes d'enseignement d'analyse de corpus qualitatifs dans un cadre universitaire (Duchesne, 2017). Ils mettent également en avant l'intérêt de la mise à disposition de telles données qualitatives pour la conduite d'approches comparées entre plusieurs terrains et le développement d'études longitudinales (Duchesne et Camille Noûs, 2019). Telle a été par exemple la démarche suivie par Céline Belot et Virginie Van Ingelgom (2017) avec une étude longitudinale des perceptions citoyennes en comparant une enquête qualitative de 1995-1996 et une autre conduite en 2005-2006.

Un des principaux enjeux réside alors dans la documentation des données produites, autrement dit le travail de contextualisation réalisé avec les métadonnées. Ce travail participe de la validité scientifique des données récoltées, garantit leur intégrité et encadre leur analyse secondaire. Le travail de documentation est essentiel pour le partage de données, car « sans documentation adéquate, les chercheurs ont souvent du mal à répliquer leurs propres résultats à quelques mois d'intervalles » (King, 1995 : 444). C'est d'ailleurs l'une des conclusions à laquelle est parvenue le projet ANR réAnalyse : le contextualisation des conditions de production/construction des données est une condition *sine qua non* à la mise en accessibilité des enquêtes qualitatives (Duchesne, 2015).

En accord avec la procédure DDI (*Data Documentation Initiative* ; standard de documentation des données en sciences humaines et sociales), la documentation des enquêtes doit comprendre le nom des enquêteurs, l'année de la réalisation, les grands thèmes abordés, les modes de collecte, une description fine des données, ... toute latitude étant donnée à l'interprétation de cette « description fine ». Compte tenu de la place du chercheur dans un processus de co-construction des données de la recherche dans les démarches qualitatives, ce document réflexif est essentiel pour expliciter le cadre dans lequel les données ont été produites ; il est garant de leur scientificité. Il n'en reste pas moins que « la préparation des métadonnées dispose rarement d'un budget spécifique » (Caporali et al., 2015 : 568), et que le rythme accéléré des projets permet difficilement ce temps de réflexivité.

Pour avancer sur ces questions et la prise en compte de la complexité des enjeux associés à la Science Ouverte, plusieurs pistes peuvent être avancées, plus ou moins satisfaisantes :

- (i) libérer du temps chercheur ou ingénieur, ce qui, soyons honnête ce fait au compte-goutte étant donné la pixellisation croissant de nos différentes missions ;

- (ii) *a minima*, échanger sur nos pratiques lors de séminaires avec des chercheurs et du personnel d'accompagnement à la recherche présents dans d'autres structures (dans le cadre du Labex ITTEM, ou du réseau MATE-SHS par exemple), ce qui conduit néanmoins à une multiplication des temps de réunions au détriment d'autres missions ;
- (iii) recruter du personnel temporaire sur des projets de recherche, mais la stratégie d'archivage est alors à court terme, le temps du projet.

À défaut de mieux, c'est la dernière option qui a été retenue dans le cadre projet COSMO-ART (financement ANR, 2022-2025), projet portant sur l'analyse des enjeux de patrimonialisation des sites d'art rupestre en Afrique australe. Dans le cadre du projet, un support ingénieur a été obtenu pour accompagner l'ensemble des phases du plan de gestion de données : structuration de la base de données, définition des normes de description des différents types de données, récupération des données auprès des participants au projet, vérification des données et des métadonnées, archivage dans une plateforme dédiée. En amont, à charge pour chaque chercheur de faire du tri dans les données à verser et d'encoder ces dernières suivant le système collectivement défini (figure IV.5).

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	Identifiant	Numéro d'ord	Type	Date de création	Objet	Créateur	Descripteur libre	Titre	Auteurs
2									
3	P_2022_DUM_00001	1	P	21/03/2022	Mediation	DUM	1	Mediation_DUM_2022_1	DUVAL
4	P_2022_DUM_00002	2	P	21/03/2022	Visitor	DUM	2	Visitor_DUM_2022_2	DUVAL
5	P_2022_DUM_00003	3	P	21/03/2022	Mediation	DUM	3	Mediation_DUM_2022_3	DUVAL
6	P_2022_DUM_00004	4	P	21/03/2022	Mediation	DUM	4	Mediation_DUM_2022_4	DUVAL
7	P_2022_DUM_00005	5	P	21/03/2022	Mediation	DUM	5	Mediation_DUM_2022_5	DUVAL
8	P_2022_DUM_00006	6	P	21/03/2022	Mediation	DUM	6	Mediation_DUM_2022_6	DUVAL
9	P_2022_DUM_00007	7	P	21/03/2022	Infrastructure	DUM	7	Infrastructure_DUM_2022_7	DUVAL
10	P_2022_DUM_00008	8	P	22/03/2022	Atmosphere	DUM	8	Atmosphere_DUM_2022_8	DUVAL
11	P_2022_DUM_00009	9	P	22/03/2022	Visitor	DUM	9	Visitor_DUM_2022_9	DUVAL
12	P_2022_DUM_00010	10	P	22/03/2022	Visitor	DUM	10	Visitor_DUM_2022_10	DUVAL
13	P_2022_DUM_00011	11	P	22/03/2022	Mediation	DUM	11	Mediation_DUM_2022_11	DUVAL
14	P_2022_DUM_00012	12	P	22/03/2022	Mediation	DUM	12	Mediation_DUM_2022_12	DUVAL
15	P_2022_DUM_00013	13	P	22/03/2022	Mediation	DUM	13	Mediation_DUM_2022_13	DUVAL
16	P_2022_DUM_00014	14	P	22/03/2022	Mediation	DUM	14	Mediation_DUM_2022_14	DUVAL
17	P_2022_DUM_00015	15	P	22/03/2022	Mediation	DUM	15	Mediation_DUM_2022_15	DUVAL
18	P_2022_DUM_00016	16	P	22/03/2022	Mediation	DUM	16	Mediation_DUM_2022_16	DUVAL
19	P_2022_DUM_00017	17	P	22/03/2022	Mediation	DUM	17	Mediation_DUM_2022_17	DUVAL
20	P_2022_DUM_00018	18	P	22/03/2022	Visitor	DUM	18	Visitor_DUM_2022_18	DUVAL
21	P_2022_DUM_00019	19	P	22/03/2022	Atmosphere	DUM	19	Atmosphere_DUM_2022_19	DUVAL
22	P_2022_DUM_00020	20	P	22/03/2022	Atmosphere	DUM	20	Atmosphere_DUM_2022_20	DUVAL
23	P_2022_DUM_00021	21	P	22/03/2022	Atmosphere	DUM	21	Atmosphere_DUM_2022_21	DUVAL
24	P_2022_DUM_00022	22	P	22/03/2022	Atmosphere	DUM	22	Atmosphere_DUM_2022_22	DUVAL
25	P_2022_DUM_00023	23	P	23/03/2022	Atmosphere	DUM	23	Atmosphere_DUM_2022_23	DUVAL
26	P_2022_DUM_00024	24	P	23/03/2022	Atmosphere	DUM	24	Atmosphere_DUM_2022_24	DUVAL
27	P_2022_DUM_00025	25	P	23/03/2022	Atmosphere	DUM	25	Atmosphere_DUM_2022_25	DUVAL
28	P_2022_DUM_00026	26	P	23/03/2022	Infrastructure	DUM	26	Infrastructure_DUM_2022_26	DUVAL
29	P_2022_DUM_00027	27	P	23/03/2022	Infrastructure	DUM	27	Infrastructure_DUM_2022_27	DUVAL
30	P_2022_DUM_00028	28	P	23/03/2022	Atmosphere	DUM	28	Atmosphere_DUM_2022_28	DUVAL
31	P_2022_DUM_00029	29	P	23/03/2022	Mediation	DUM	29	Mediation_DUM_2022_29	DUVAL
32	P_2022_DUM_00030	30	P	23/03/2022	Mediation	DUM	30	Mediation_DUM_2022_30	DUVAL
33	P_2022_DUM_00031	31	P	24/03/2022	Infrastructure	DUM	31	Infrastructure_DUM_2022_31	DUVAL
34	P_2022_DUM_00032	32	P	24/03/2022	Infrastructure	DUM	32	Infrastructure_DUM_2022_32	DUVAL
35	P_2022_DUM_00033	33	P	24/03/2022	Atmosphere	DUM	33	Atmosphere_DUM_2022_33	DUVAL

Figure IV.5 – Capture d'écran partielle du tableau d'encodage des données recueillies dans le cadre du projet COSMO-ART

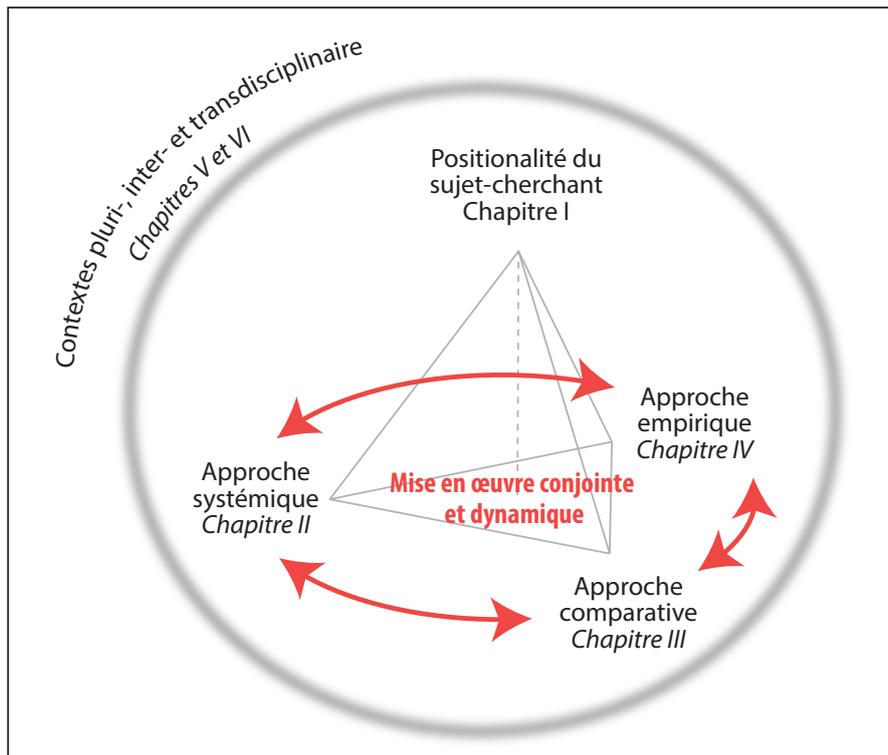
Après seulement six mois de lancement, des manières très différentes d'aborder le versement et l'archivage des données apparaissent, suivant les personnalités et les disciplines. Très polémique, les carnets de terrain ont été assez rapidement exclus des données à archiver et ce, en raison de leur caractère personnel. L'un des membres du projet l'exprime en ces termes : « Dedans, je ne me limite pas à noter des observations terrains, je note aussi des éléments d'analyse et des éléments très personnels liés à ma manière de ressentir les choses » (séminaire de lancement de COSMO-ART, février 2022). Tout aussi polémique, le matériel lié aux entretiens a fait l'objet de longues et vives discussions. Un temps, l'une des solutions envisagées a été un dépôt sur une plateforme dédiée avec un embargo à vie. Au final, compte tenu des pratiques des membres impliqués dans le projet, relevant de différents champs disciplinaires et faisant preuve pour certains de défiance envers l'Institution, il a été décidé (séminaire de septembre 2022) d'exclure les entretiens semi-directifs (bandes-son et transcriptions) des données qui seront archivées et de se centrer sur des données de types photographies, scans de littérature grise et autres types de documents. Les raisons de cette exclusion sont notamment exprimées par un autre collègue : « Avec ces plateformes, tu ne sais jamais ce que cela peut donner. Tu mets embargo mais qui te dit que cela va être respecté ? Le plus sûr, c'est encore de ne rien déposer. D'ailleurs, on n'est pas obligé de tout déposer, non ? Moi, j'ai un contrat de confiance avec les gens que j'interview. Quand je leur dis que c'est confidentiel, cela doit rester confidentiel. Est-ce que tu demandes à un journaliste de révéler ses sources ? Non ! Et bien là, c'est pareil » (séminaire de septembre 2022).

Dans le même temps, ce type de positionnement pose la question du partage des données au sein d'un collectif. Dans le cas présent, le projet se compose d'une trentaine de chercheurs. Pour faciliter la circulation des données, un espace partagé a été créé sur une des plateformes sécurisées du CNRS. Pour autant, que doit-on, que peut-on mettre en partage au sein d'un collectif de recherche ? Et notamment, comment gérer les entretiens ? Au moment où je termine la rédaction de l'HDR, cette question n'a pas encore été tranchée. Au demeurant, je ne pense pas qu'elle le sera car de mon point de vue, la mise en œuvre d'un projet collectif, impliquant des individualités et des disciplines variées nécessite de trouver un équilibre entre dirigisme et laxisme, entre planification et improvisation. De ce que je perçois de la direction de projets collectifs, s'il est opportun d'être cadrante sur les objectifs de recherche, il est nécessaire de laisser de la souplesse et des marges de manœuvre aux uns et aux autres dans la mise en œuvre de leurs actions de recherche. Laisser les collègues libres de se saisir d'une plateforme d'échanges des données en fait partie, ce qui n'empêche pas d'ailleurs des échanges d'individu à individu. Ces éléments de réflexion renvoient à la mise en œuvre de démarches collectives, qu'elles soient disciplinaires (impliquant des collègues géographes), pluri- ou encore interdisciplinaires. Le chapitre V sera ciblé sur ces questions.

Ce quatrième chapitre vient clôturer la présentation des trois piliers du tétraèdre représentant ma pratique de géographe : une pratique « située » qui s'appuie conjointement sur la mise en œuvre des approches systémique, comparative et empirique. En constante interaction, ces trois méthodes se nourrissent l'une de l'autre, tout autant qu'elles alimentent le « sujet-chercheur » (figure IV.6) :

- (i) l'approche systémique (définition du système, des environnements, des flux entrants et des modalités de réponse) appelle la mise en œuvre conjointe de l'approche comparative (pour discrétiser les éléments particuliers des éléments généraux) et empirique (avec la collecte des données de terrain à différentes échelles) ;

- (ii) l'approche comparative (choix des différents terrains, définition des échelles spatio-temporelles d'analyse, questionnement sur ce qui est spécifique/transversal) appelle la mise en œuvre conjointe de l'approche systémique (en vue de définir les systèmes à mettre en perspective) et de l'approche empirique (avec la collecte des données à différentes échelles) ;
- (iii) l'approche empirique appelle également la mise en œuvre conjointe des deux autres approches dans la mesure où leur combinaison permet de disposer d'une grille de lecture à même de relier les données collectées en vue d'analyser, de comprendre et de rendre compte de la spatialisation des phénomènes observés.



**Figure IV.6 - Approche dynamique du tétraèdre de mon approche géographique**

Dans le même temps, le tétraèdre de mon approche de la géographie s'inscrit dans un environnement lui-même systémique et évolutif, composé *a minima* de deux dimensions :

- (i) un environnement scientifique composé de plusieurs champs disciplinaires avec lesquels ma pratique est en interaction. Ces questions seront abordées dans le chapitre V ;
- (ii) un environnement actoriel composé des acteurs des territoires où je conduis des recherches. Du statut d'informateurs venant apporter des éléments de compréhension sur le fonctionnement d'un système territorial donné (*supra* chapitre IV), ils peuvent également, selon des géométries variables, être des partenaires. Le chapitre VI viendra préciser ces différents éléments.



## CHAPITRE V. POSITIONNEMENT ENTRE APPROCHE DISCIPLINAIRE, PLURI- ET INTERDISCIPLINAIRE

Pertinente, si ce n'est nécessaire, pour aborder la complexité par la « reliance » qu'elle permet (Morin, 1990, 1994), la démarche interdisciplinaire tend à se poser et à être présentée comme condition *sine qua non* à toute production scientifique (Kleinpeter, 2013 ; Lyall et al., 2013). Loin d'être une nouveauté, cette manière d'articuler des savoirs et des disciplines est plébiscitée depuis les années 1980, avec l'appel à la généralisation d'un mode de production des connaissances structuré non plus autour des disciplines mais de problèmes à résoudre (Gibbons et al., 1994 ; Lenoir Y., 1995). Cette nécessité scientifique se double d'invitations/incitations à pratiquer l'interdisciplinarité, formulées aussi bien par les institutions, les décideurs et les organismes de financement, lesquelles donnent lieu à une multiplication des pratiques.

La rédaction de ce mémoire d'HDR est une occasion opportune (i) pour préciser comment je me situe par rapport à ces différentes manières d'aborder la construction des connaissances, entre apports disciplinaires, pluri- et interdisciplinarité et (ii) pour évaluer la pertinence de ces manières de composer avec les disciplines par rapport aux questions de recherche en général et envers les miennes en particulier. À leur modeste mesure, ces réflexions viennent alimenter des discussions engagées dès la fin des années 1950 et depuis, sans cesse renouvelées et approfondies (en France, voir notamment les travaux de Jean Malaurie (2018) avec la création du centre d'études arctiques en 1957 et la création de la collection « Terre Humaine » ; pour un article synthétique récent sur les enjeux liés aux approches inter- et transdisciplinaires, voir Otero et al., 2020).

### V.1. Quelques éléments de définition et prérequis à la mise en œuvre de l'interdisciplinarité

Présenter à la fois comme moteur pour appréhender des phénomènes complexes et outil pour favoriser les liens entre recherche, sociétés et valorisation (Pestre, 2010), la mise en œuvre de dialogues entre les champs disciplinaires couvre un large spectre de pratiques (Jacobs et Frickel, 2009 ; Resweber, 2011). Communément, trois formes de dialogue sont identifiées, avec toute une gamme de nuances qui dépendent à la fois de la manière dont ces croisements sont mis en œuvre et de la manière dont ils sont évalués (Kleinpeter, 2013) :

(i) la pluridisciplinarité (également dénommé polydisciplinarité ou encore multidisciplinarité). Après avoir défini un objectif de recherche commun, les chercheurs poursuivent leurs recherches dans leurs domaines respectifs (Klein J. T., 2010). « Il n'y a pas ou peu de communication entre les membres des différentes équipes et les résultats du travail d'ensemble sont obtenus par juxtaposition des résultats disciplinaires individuels » (Kleinpeter, 2013 : 125) ;

(ii) l'interdisciplinarité se différencie de la pluridisciplinarité dans la mesure où les apports de différentes disciplines sont conjointement mobilisés pour répondre à une même question de recherche ayant été définie ensemble par les différentes communautés scientifiques (Otero et al., 2020). La plupart des auteurs insistent sur les notions d'« intégration » et d'« interaction » entre les différents savoirs disciplinaires (Klein J. T., 2010), qu'il s'agisse d'une interdisciplinarité de proximité ou d'une interdisciplinarité élargie (Jollivet et Legay, 2005), *a priori* plus complexe, qui voit interagir des disciplines aux épistémologies plus éloignées (sciences de l'environnement, ou encore sciences des matériaux et sciences humaines par exemple).

(iii) suivant les auteurs, deux principales définitions de la transdisciplinarité s'observent. Pour certains, elle résulte de la création d'un système conceptuel commun incluant les concepts, les théories et les approches des différentes disciplines sources (Mitchell, 2005 ; Nowotny, 2010). Pour d'autres, la transdisciplinarité n'est pas « le sommet d'une pyramide hiérarchique, mais bien une *fonction d'ouverture et de recherche*, présente dans tout acte de connaissance quel qu'il soit, et ce dès le début » (Létourneau, 2008). Selon cette approche, la transdisciplinarité se définit comme une manière de pratiquer la recherche. Celle-ci nécessite des capacités d'écoute, de décentrement disciplinaire et la mise en œuvre d'une approche réflexive. Ainsi définie, la transdisciplinarité est un processus continu entre le « sujet-cherchant », les chercheurs issus d'autres champs disciplinaires et l'ensemble des acteurs avec lesquels se construisent les connaissances (Arpin et al., 2019 ; Otero et al., 2020). Dans le cadre de mes recherches et de cette HDR, c'est cette seconde définition que je retiens, qui sera notamment remobilisée lorsqu'il sera question des formes partenariales mises en place avec les acteurs territoriaux (*infra* chapitre VI).

Qu'il s'agisse de pluri- ou d'interdisciplinarité, engager une démarche de recherche avec d'autres champs disciplinaires, nécessite dans un premier temps d'être en mesure de dialoguer, ce qui implique un apprentissage des éléments de langage des autres champs disciplinaires (Barrué-Pastor, 1992 ; Schoenberger, 2001). Par un processus d'ouverture, il s'agit :

- (i) de comprendre toute à la fois les notions mobilisées par les autres disciplines et plus encore, la manière qu'elles ont de les définir qui peut être très différente d'une discipline à l'autre. À titre d'exemple, la notion de territoire fut âprement discutée lors du projet de recherche sur les roches gravées guadeloupéennes, avec des approches très contrastées entre l'archéologie et la géographie. Dans la même veine, les discussions engagées entre la géographie, les sciences des matériaux et l'anthropologie sociale au sujet des « valeurs » furent tout autant animées (au sein du projet VULNERABILIS dans un premier temps, avec une réactivation des discussions à ce sujet dans le cadre du projet COSMO-ART).
- (ii) d'appréhender les cadres méthodologiques mobilisés, les méthodes de collecte des données avec la pratique du terrain, les types de données collectées, ainsi que les traitements effectués.

Faire la démarche de comprendre les éléments de discours et les méthodes mobilisés par les autres disciplines est essentielle : elle permet d'appréhender les modalités de construction des savoirs dans chacune d'entre elles, et le cas échéant, dans une logique pluri- et interdisciplinaire, de penser les modalités de dialogue entre différents champs disciplinaires (Faure, 1992). Tout en sachant néanmoins qu'il n'existe pas une unité dans les pratiques au sein d'une discipline et que les manières de pratiquer la recherche sont intrinsèquement liées aux pratiques, trajectoires et positionnements de « sujet-chercheurs situés » (*supra* chapitre I). Au-delà d'une mise en relation entre des champs disciplinaires, il s'agit avant tout d'une mise en relation entre des chercheurs, chacun hybridant, à différents degrés, des apports théoriques et méthodologiques de sa discipline de référence avec ceux d'autres champs, selon des logiques à la fois différenciées et spécifiques. À ce titre, les missions de terrain partagées sont autant de moments où il est possible d'échanger de manière approfondie sur les manières de faire des uns et des autres, en croisant des temps de discussions avec les méthodes d'observations et d'analyse (photographie V.1).

À cela s'ajoute la nécessité de comprendre les logiques fonctionnelles et institutionnelles des autres disciplines. En effet, chaque discipline s'inscrit dans des contextes de production et de fonctionnement qui participent du processus de production de connaissance scientifique (Lenoir T., 1997). Le dialogue entre les disciplines implique la compréhension de ces contextes et des jeux interactifs entre ces derniers et le champ disciplinaire en question (Otero et al., 2020). De ce point de vue-là, être rattachée à un laboratoire interdisciplinaire,

et surtout avoir été en charge de la co-animation de l'équipe « Territoires » (2010-2015) puis du thème « Ressources et Patrimoines » (2015-2020) avec la participation aux conseils d'unité durant ces deux périodes, fut très formateur pour comprendre les logiques de fonctionnement des autres disciplines présentes au sein du laboratoire. Dans la même veine, faire partie depuis 2020 du comité de direction du Labex ITTEM permet de comprendre les différentes logiques institutionnelles dans lesquelles s'inscrivent les collègues d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et sociales (cf. CV détaillé, volume 2). Outre leur fonction décisionnelle, ces deux types de réunions fonctionnent en effet comme des lieux de rencontre où les différentes disciplines apprennent les unes sur les autres, que ce soit au niveau des manières de pratiquer la recherche ou des enjeux propres à chaque discipline, en termes de projets de recherche, d'encadrement de doctorants ou encore de stratégies de valorisation.

**Photographie V.1 - Une partie de l'équipe de COSMO-ART dans l'abris de Phillip's Cave, ferme d'Ameib, massif de l'Erongo, Namibie, avril 2022**

*Avec de gauche à droite : David Pleurdeau, Alma Nankela, Mélanie Duval et hors champ, Stéphane Hærlé.*

*Crédit photo : Stéphane Hærlé.*

*Durant cette mission de terrain partagée dans le massif de l'Erongo, plusieurs temps de discussion ont volontairement été engagés sur les pratiques des uns et des autres. On pourrait résumer ces échanges de manière triviale par « expliques moi ce que tu cherches et comment tu t'y prends ». Dans le même temps, ces discussions étaient suivies par des visites de sites, ce qui permettait de croiser les explications données par les collègues au sujet de leurs pratiques avec leur manière d'observer et d'analyser le site, liant les discours et les gestes.*



## **V.2. Entre une appétence pour l'interdisciplinarité et le maintien d'une recherche disciplinaire**

Les exemples et expériences de recherches mobilisées dans les quatre premiers chapitres de l'HDR soulignent, en filigrane, comment mes recherches s'articulent avec celles de collègues issus d'autres champs disciplinaires. Indéniablement, en tant que :

- (i) chercheuse en géographie, champ disciplinaire propice à la mise en œuvre d'une démarche interdisciplinaire (Mathieu, 1992), qualifié par certains auteurs d'intrinsèquement interdisciplinaire (Baerwald, 2010),
- (ii) interrogeant « ce qui fait patrimoine », question sociétale complexe également qualifiée de « grand challenges » (Lyll et Fletcher, 2013),
- (iii) travaillant sur des objets de nature différentes (espaces protégés, sites archéologiques) qui sont à la croisée de différents champs disciplinaires,

ma pratique de recherche me conduit à discuter, échanger, interagir, construire des projets de recherche, produire des connaissances en lien avec des collègues d'autres champs disciplinaires.

Dans le cadre de mes recherches, et de manière différentielle selon les contextes et les projets, j'ai ainsi été amenée (et je le suis toujours) à co-construire avec les champs de : l'économie territoriale, l'anthropologie sociale, la sociologie, l'histoire, les sciences politiques, les sciences de la communication et la muséologie, la gestion et le marketing, l'archéologie, la géomorphologie, la géologie, les sciences des matériaux... tout est sachant que je suis rattachée à EDYTEM, laboratoire interdisciplinaire où évoluent des sciences de l'environnement, des géosciences et des sciences humaines et sociales, et que dans le même temps, je participe aux travaux du Labex ITTEM qui regroupe une communauté pluridisciplinaire de chercheurs en sciences humaines et sociales à l'échelle de la communauté Chambéry-Grenoble. Ces deux environnements de recherche créent des conditions scientifiques et académiques propices à des croisements disciplinaires, dans une interdisciplinarité de proximité mais également dans une interdisciplinarité élargie, avec les sciences des matériaux notamment (Jollivet et Legay, 2005). En ce sens, ces deux environnements quotidiens participent de l'apprentissage d'un « art de vivre ensemble », nécessaire à la mise en œuvre de démarches interdisciplinaires (Darbellay, 2014 ; Mathieu, 2018 ; Otero et al., 2020).

Lorsque les questions de recherche le nécessitent, les apports de l'interdisciplinarité peuvent, en effet, être très pertinents. Je le mesure d'autant plus que j'ai été amenée à répondre à des questions scientifiques nécessitant une démarche interdisciplinaire en comptant sur mon seul bagage de géographe, faute d'avoir pu, à ce moment-là, identifier des collègues des autres champs disciplinaires nécessaires pour répondre à ces questions (ou pour raison d'indisponibilité de ces derniers). Je pense notamment aux recherches conduites sur les enjeux culturels autour des sites d'art rupestre du Drakenberg (cf. A27, volume 2) ou encore les recherches sur le ressenti d'authenticité lié à la visite du fac-similé de la grotte Chauvet (cf. A23 et A24, volume 2). Dans ces deux cas, la complexité des objets de recherche mais plus encore les problématiques de recherche retenues poussaient à engager une démarche interdisciplinaire avec pour la première étude, un apport croisé de l'anthropologie sociale et de la géographie et pour la seconde, une équipe mobilisant dans le même temps les apports des sciences de la communication, de l'anthropologie sociale, de la muséologie, de la psychologie et de la géographie. Présentement, ce sont les évaluateurs des revues dans lesquelles ces articles ont été soumis qui nous ont guidés dans les références à consulter. Au final, l'emprunt à ces autres disciplines a permis de nourrir notre analyse géographique, mettant ponctuellement en œuvre une interdisciplinarité de proximité. La pratique de l'interdisciplinarité s'est ici effectuée à l'échelle d'un ou de plusieurs individus relevant du même champ disciplinaire : la mobilisation de concepts, théories et méthodes de disciplines proches du nôtre a permis de profiter d'un « voisinage disciplinaire » et ce faisant, de « proposer des interprétations plus riches, originales, du processus étudié » (Bülhera et al., 2006 : 395). Pour autant, je n'aurais pas la prétention de me présenter comme polycompétente (Morin, 1994), dans la mesure où l'emprunt à ces autres champs disciplinaires a été limité dans le temps, sur des questions très spécifiques.

Pour autant, il est des questions de recherche auxquelles j'ai décidé de répondre par le prisme de ma discipline, la géographie. En effet, tel que le rappelle notamment Dominique Pestre (2004 : 191) : « L'interdisciplinarité n'est pas un bien en soi mais une approche qui, dans certains contextes seulement, peut s'avérer centrale ». Aussi, pour l'analyse des formes prises par des éléments spatiaux patrimonialisés, celle des modalités d'activation de la dimension ressourciste du patrimoine ou encore celles interrogeant les effets territorialisants produits par les dynamiques patrimoniales et touristiques, j'ai avant tout mobilisé une entrée géographique. Sur ces trois entrées, la géographie constitue, en effet, une approche pertinente pour répondre aux questions scientifiques soulevées, avec l'analyse combinée : des périmètres de protection, de la réglementation et des plans de gestion, des discours produits, des jeux d'acteurs et des jeux d'échelle, des pratiques et des perceptions en couplant des observations de terrain, des entretiens qualitatifs et quand cela est nécessaire, un volet quantitatif avec des questionnaires. À ce titre, plusieurs des articles sélectionnés dans le volume 2 renvoient à cette approche résolument et volontairement disciplinaire (par exemple A4, A6, A7, A8, A9, ..., volume 2).

Dans le même temps, ce type de recherche disciplinaire permet de mieux situer les apports de ma pratique dans des démarches collectives. Je souscris ici aux remarques de Robert Frodeman pour lequel il faut à la fois s'interroger profondément sur l'identité de la discipline qui forme notre ligne d'investigation première et, en même temps, savoir se déplacer, se déporter, se « dédisciplinariser » (2014 [2019]). Dès lors, interroger et préciser mes apports disciplinaires, avec pour partie le maintien de recherches en géographie humaine, est une étape nécessaire pour apporter, ne serait-ce que de manière modeste, ma pierre à l'édifice dans une démarche de compréhension globale de la complexité, « à une connaissance en navette qui progresse en allant des parties au tout et du tout aux parties ce qui est notre ambition commune » (Morin, 1994).

### V.3. Mise en œuvre d'une approche interdisciplinaire

#### V.3.1. Implication dans différents types de dispositifs

Depuis mon recrutement, je me suis impliquée dans différents types de rencontres visant à favoriser des processus d'interconnaissance scientifique entre les disciplines, avec un double gradient entre interdisciplinarité de proximité et élargie, et entre d'interdisciplinarité partagée (différentes disciplines partagent des points de vue) à celle de collaborative (intégration des apports de différents champs disciplinaires ; Klein J. T., 2010). C'est sur la base de ces temps d'interconnaissances que peut se construire l'interdisciplinarité, démarche de recherche visant à « assembler de façon méthodique des connaissances, des points de vue, des techniques de travail provenant de disciplines scientifiques différentes » (Jollivet et Legay, 2005 : 184), laquelle pratique de l'interdisciplinarité parachève, en retour, ces processus d'interconnaissance.

À un premier niveau de participante, je m'engage de différentes manières dans ces processus, allant d'une posture d'écoute lors de cafés sciences/séminaires/ateliers de restitution, à des postures plus engagées, notamment dans le cadre des travaux conduits par le WP1 du Labex ITEM (ancienne dénomination du Labex aujourd'hui dénommé ITTEM). Dans ce cadre-là, des chercheurs de différentes disciplines sciences humaines et sociales ont été amenés à expliciter leur positionnement respectif par rapport à des notions transversales liées à la thématique du changement : adaptation, bifurcation, trajectoire, résilience, etc. Dépassant une juxtaposition des positionnements de chacun (Origgi et Darbellay, 2010), l'investissement collectif dans l'écriture comprise ici comme vecteur de mise en pratique de l'interdisciplinarité (Pivot et Mathieu, 2007) et dans la formalisation de l'outil « frise chrono-systémique » (*supra* chapitre II) a permis de doter le collectif d'un objet-frontière qui favorise le partage et l'interaction entre plusieurs points de vue (Trompette et Vinck, 2009), démarche exposée dans un article collectif (Bergeret et al., 2015 : article sélectionné pour le recueil des publications, cf. A1, volume 2). Cette expérience a permis de « fomentier l'interconnaissance, l'interrogation épistémologique, les croisements et les hybridations disciplinaires autour de *concepts* et de *méthodes*. Il ne faut pas en exiger des résultats immédiats, car elle produira des effets sur le long terme. Cet exercice est une démarche qui se donne le temps de la profondeur » (Bergeret et al., 2015 : 6).

À un second niveau, j'ai, en tant qu'organisatrice, pensé/élaboré des formats visant l'interconnaissance scientifique, que ce soit :

- (i) en tant que co-animatrice du thème « Ressources et Patrimoines », avec l'organisation d'ateliers pluridisciplinaires sur les notions clefs du thème (quinquennal 2015-2020),
- (ii) en tant que co-organisatrice de colloques/journées d'étude pluridisciplinaires (colloque sur les espaces protégés de 2009, sur les alternatives touristiques en 2011, journées d'étude sur les lacs en 2019 ; photographie V.2),

- (iii) en tant que responsable de projets de recherche avec l'organisation d'ateliers mobilisant les différentes disciplines associées dans une logique d'interdisciplinarité partagée (ALPINE LAKES),
- (iv) en tant que responsable de projets de recherche en inscrivant l'approche interdisciplinaire au cœur du projet, dans une démarche de co-construction entre les disciplines (VULNERABILIS, SORAT).

*In fine*, c'est autour de cette démarche interdisciplinaire que le projet COSMO-ART (financement ANR, 2022-2025) a été construit et s'organise avec des séminaires communs et des missions de terrain partagées.

**Photographie V.2- Sortie terrain organisée dans le cadre des journées d'étude « Territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne » en 2019**

*Arrêt sur les rives du lac d'Annecy*

*Croisant les regards de géographes, de juristes, d'anthropologues, d'économistes, d'historiens, de musicologues, d'archéologues, mais également des praticiens avec la présence de plusieurs chargés de mission, cette sortie terrain organisée entre les lacs d'Annecy et du Bourget a permis de mieux comprendre les points de vue des différentes disciplines sur les problématiques lacustres, tout en faisant directement le lien avec les questionnements des gestionnaires.*



Indéniablement porteuse de sens sur le plan scientifique, la mise en œuvre de l'interdisciplinarité est dans le même temps fortement encouragée par les actuelles modalités de financement : il est *a priori* plus aisé d'obtenir des financements pour un projet mobilisant plusieurs disciplines que pour des projets disciplinaires (la manière de faire dialoguer les disciplines entre pluri- et interdisciplinarité fait d'ailleurs souvent partie des éléments d'évaluation du dossier).

Cette incitation programmatique est dans le même temps porteuse de contradictions : les projets interdisciplinaires étant évalués par des chercheurs relevant d'un champ disciplinaire principal, ces derniers ont parfois des difficultés à comprendre l'articulation des différentes disciplines les unes au regard des autres (cf. les différentes évaluations du projet COSMO-ART des experts désignés par l'ANR). Leur lecture et compréhension de tels projets dépendent pour partie de leur ouverture concernant la mise en œuvre de démarches interdisciplinaires. Dans le même temps, les faibles taux de réussite aux différents appels à projet conduisent les porteurs à penser des projets où chacun puisse trouver sa place dans des *work packages* qui évoluent au final de manière parallèle, nonobstant des temps d'échanges autour de notions lors de séminaires de recherche.

Je pense notamment au projet de recherche « Singulariser les territoires de montagne » : des séminaires communs, en salle ou sur le terrain, ont permis aux différentes disciplines impliquées dans le projet d'échanger autour des concepts clefs du projet (labellisation, singularisation, patrimonialisation) et autour de méthodes d'analyse, tout en permettant aux membres impliqués d'avancer en parallèle sur des axes recoupant leurs problématiques de recherches disciplinaires (photographie V.3).

Il en va de même pour le projet ALPINE LAKES que j'ai piloté de 2017 à 2019 : impliquant des géographes, des juristes, des économistes et des écologues, ces différentes disciplines se sont rencontrées lors d'ateliers communs visant à échanger sur la notion de services socio-écosystémiques. Posée comme pierre angulaire à différents axes de recherche travaillés au sein des laboratoires EDYTEM et CARTEL, il s'agissait de voir comment les recherches des uns et des autres pouvant venir alimenter la réflexion sur cette notion. Dans le même temps, le projet a (surtout) permis à des collègues d'avancer sur leurs recherches respectives, selon trois axes de recherche distincts correspondant à trois thèses alors en cours sur les espaces lacustres.



**Photographie V.3 - Visite du musée du Laténium en compagnie de Denis Ramseyer, archéologue, Neuchâtel, septembre 2016**

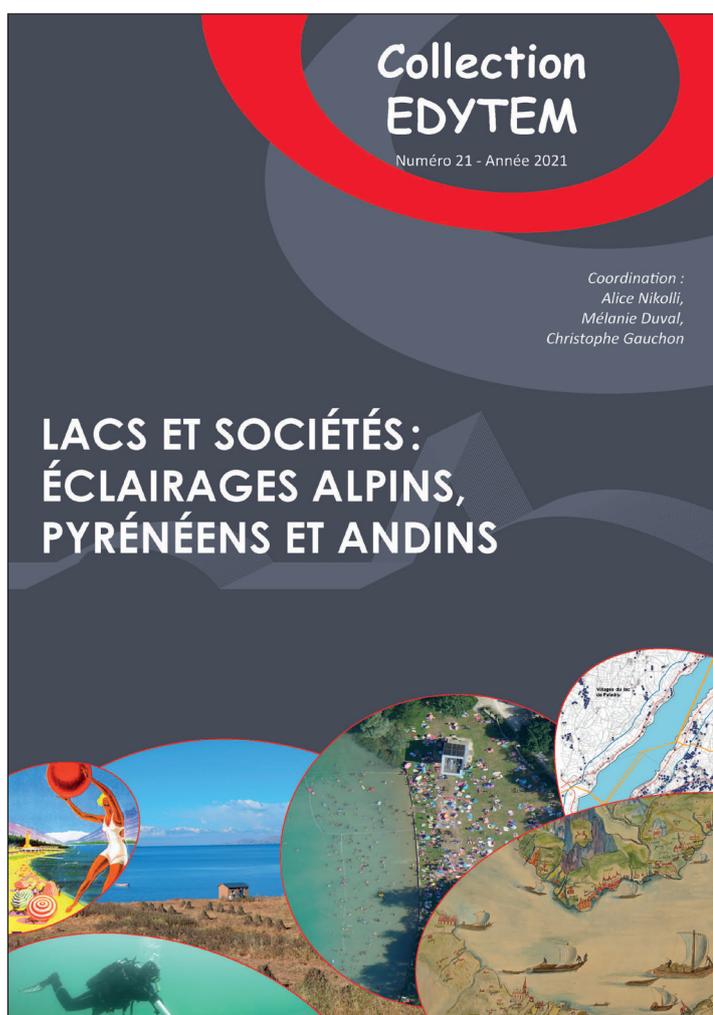
*Se tenant au Laténium à Neuchâtel, ce séminaire organisé dans le cadre du projet SINGULARISER a permis de croiser plusieurs regards disciplinaires sur la thématique des labels et du patrimoine mondial : l'histoire contemporaine avec Karine Basset, l'économie territoriale avec Véronique Peyrache-Gadeau et la géographie humaine et sociale avec Ana Brancelj, Charlotte Malgat et Mélanie Duval. Si chacune des participantes avait comme objectif d'avancer sur ses propres réflexions, les échanges mutualisés ont permis de questionner les effets labellisants de l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial avec (i) des présentations en salle concernant les effets labellisants des trois biens UNESCO « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche », « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », « Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen » et (ii) des pratiques de terrain ici ciblées sur les sites palafittiques neuchâtelois faisant partie du bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ».*

Dans les deux cas de figure, des productions scientifiques ont été co-signées par des chercheurs issus de plusieurs champs disciplinaires. À titre d'exemple, le projet SINGULARISER a notamment donné lieu à deux communications co-signées dans des congrès internationaux :

- Colloque Bibracte "Exploring integrated approaches to cultural landscapes. Current strategies, problems and potential – iron age oppida as a case study", du 21 au 23 mars 2016, Bibracte. Présentation faite par Caroline Darroux. Titre de notre présentation : « La fabrique des paysages culturels : proposition pour une recherche-collaboration. Réflexions dans le cadre du programme Singulariser du labex ITEM ». Auteurs : Caroline Darroux, Karine Basset, Mélanie Duval, Véronique Peyrache-Gadeau, Mari Oiry-Varacca.
- Colloque « What does heritage change ? », colloque organisé par association of Critical Heritage Studies, du 3 au 8 juin 2016, UQUAM, Montréal. Présentation faite par Karine Basset, dans le cadre de la session : « Heritage versus Ecology ». Titre de notre présentation : « Trajectoires de la distinction territoriale en montagne : vers un nouveau régime d'authenticité patrimoniale ? » Auteurs : Karine Basset, Isabelle Arpin, Arnaud Cosson, Caroline Darroux, Mélanie Duval, Chiara Piaï, Véronique Peyrache-Gadeau, Fabien Hobléa (Labex Item).

Dans le cadre du projet ALPINE LAKES, les Journées d'Études organisées en fin de projet ont permis de croiser les regards de plusieurs disciplines, donnant lieu à la publication des actes (Nikolli et *al.*, 2021 ; figure V.1). Pour autant, dans ces productions scientifiques, les apports des différentes disciplines sont davantage mis en perspective par rapport à une problématique transversale (pluridisciplinarité) qu'ils ne sont inter-reliés (interdisciplinarité).

**Figure V.1 - Page de couverture des actes des journées d'étude « Territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne »**



### V.3.2. Le choix d'une interdisciplinarité pragmatique

Dans le cadre de mes recherches, la mise en pratique de l'interdisciplinarité répond à des choix pratiques davantage qu'à des choix épistémologiques (Mathieu, 2018). Prenons l'exemple de la vulnérabilité des sites d'art rupestre : notamment appréhendée par différentes sciences de l'archéométrie selon une ontologie matérialiste « de ce qui fait patrimoine » (Huneau et *al.*, 2008),

une approche holistique des enjeux de protection et de valorisation impose un dépassement disciplinaire et la mise en pratique d'une interdisciplinarité élargie entre sciences des matériaux et sciences humaines et sociales. De manière plus large, la vulnérabilité est en effet fonction à la fois d'endommagements physiques des sites mais plus encore d'usages, de perceptions et des systèmes socio-spatiaux dans lesquels ils s'inscrivent. Ce constat nécessite de dépasser les barrières disciplinaires pour mettre en pratique une démarche interdisciplinaire autour d'un « problème » : « En effet, c'est la question (ou le problème) finalisée et non l'objet – même si on le dit hybride ou métis – qui justifie la mise en œuvre d'une pratique interdisciplinaire » (Mathieu, 2018 : 7). C'est autour de cette question de recherche commune, « la vulnérabilité des sites d'art rupestre », qu'ont été successivement construits et conduits les projets de recherche VULNERABILIS (2012-2013) et SORAT (2019-2020) avec le croisement des sciences des matériaux, de la géographie humaine, de l'archéologie et de l'anthropologie. Actuellement en phase de démarrage, le projet COSMO-ART s'organise autour de ces mêmes questions et dynamiques de recherche, incluant également des chercheurs en histoire, en muséographie et en géomorphologie.

S'intéressant à deux zones de montagne en Afrique du Sud (le massif du Drakensberg et le plateau du Makgabeng), ces deux projets avaient comme objectif scientifique de comprendre quelles sont les différentes formes de vulnérabilité des sites d'art rupestre, les logiques interactives entre ces dernières et *in fine*, d'identifier des leviers d'action en vue d'une articulation durable des enjeux de préservation et de valorisation. Présentement, la rencontre entre des enjeux scientifiques et les formes partenariales mises en place (*infra* chapitre VI) inscrit alors ma démarche interdisciplinaire dans le double champ de la *comprehensive approach* avec une approche qui cherche à expliquer des phénomènes complexes dont les composants sont du ressort de plusieurs disciplines et le champ de la *pragmatic interdisciplinarity*, avec une approche centrée sur les résultats qui aspire à apporter des solutions à des problèmes dans les domaines sociaux, médicaux, techniques, politiques, etc. (Boix Mansilla, 2006).

Du point de vue de la mise en pratique de l'interdisciplinarité, ces disciplines ont été conjointement mobilisées dans les phases de problématisation, de production des données, d'interprétation et de rédaction, avec une égale symétrie entre les disciplines investies (Deffontaines et Hubert, 2004). Dans le cadre du projet VULNERABILIS, la mise en pratique réciproque et communément partagée d'une « empathie méthodologique » (Barrué-Pastor, 1992) a permis de croiser les formes d'endommagement révélées par la grille de lecture des sciences des matériaux (formes d'endommagement liées à des facteurs environnementaux ou anthropiques), celles mises en évidence par la grille de lecture des archéo-anthropologues (qualification de l'endommagement en raison de l'altération des liens socio-culturels que les populations entretiennent avec les sites d'art rupestre) et celles révélées par l'approche géographique qui, par le biais de la contextualisation des modalités d'articulation des enjeux de protection et de valorisation, a permis de montrer comment ces dispositifs agissaient en retour comme des facteurs de vulnérabilité. L'implication conjointe des disciplines sur le terrain dans la phase de collecte puis dans la phase de traitement des données (*cooperative interdisciplinarity* pour reprendre les termes de Julie T. Klein, 2010) a ici permis de démontrer que l'endommagement physique des peintures, avec l'apposition d'inscriptions qui seraient qualifiées de graffitis dans une lecture occidentale de ce qui fait patrimoine, n'est pas perçu comme tel par les populations environnantes, que « tout dépend de l'intention avec laquelle ces inscriptions ont été réalisées » et que la manière de définir l'état d'un site d'art rupestre dépend également des manières dont sa protection et sa mise en tourisme sont articulées. La même démarche a été adoptée dans le cadre du projet SORAT, en impliquant également une collègue spécialisée en muséographie. Dans le cadre de ce projet ciblé sur les sites ornés du Makgabeng, l'approche interdisciplinaire engagée a permis d'analyser dans quelle mesure la vulnérabilité des sites d'art rupestre était liée au contexte touristique régional (photographie V.4). Dans le cadre de ces deux projets, la mise en pratique de l'interdisciplinarité, avec un triple processus d'intégration et d'interaction entre les méthodes, une pratique de terrain en

simultané et les données mobilisées par ces disciplines (Chanteloup et *al.*, 2016 : 95) a permis de répondre à la question scientifique posée et d'appréhender la complexité et les logiques interactives des facteurs de vulnérabilité des sites d'art rupestre dans ces deux régions sud-africaines (cf. A19 et A28, volume 2).



**Photographie V.4 – Implication conjointe de plusieurs collègues relevant de différents champs disciplinaires dans la phase de collecte de données (conduite d'entretiens)**

*Avec de gauche à droite : Ndukuyakhe Ndlovu (archéologie), Filix (guide local interviewé), Mélanie Duval (géographie humaine et sociale), Stéphane Hærlé (sciences des matériaux) et hors champ, Anne Nivart (muséographie). Crédit photo : Anne Nivart.*

Dans un second temps, les résultats de ces démarches interdisciplinaires ont conduit à considérer les apports de l'approche cosmopolitique (Appiah, 2006 ; Meskell, 2009) pour l'analyse holistique des enjeux de préservation et de valorisation des sites d'art rupestre. Sa mise en œuvre permet d'identifier des points de convergence entre différents usages et différents registres de valeurs, avec une dimension appliquée pour la rédaction de plans de gestion intégratifs (cf. A29, volume 2). Sur ces deux projets, les apports de l'interdisciplinarité ont été d'autant plus marqués que les chercheurs impliqués provenaient à la fois de contextes culturels différents, tout en ayant, du fait de leurs trajectoires scientifiques, une habitude des approches interculturelles. La pratique de l'interdisciplinarité a ainsi été directement enrichie par des échanges interculturels amenant des décentrages par rapport à des habitudes d'observation et une conscientisation de l'importance qu'il y a à prendre en compte les contextes culturels dans lesquels se construisent nos démarches disciplinaires pour produire une science critique et distanciée. Le chapitre IX reviendra plus en détail sur la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique.

Pour autant, la mise en pratique de l'interdisciplinarité demande et prend du temps :

- (i) le temps de connaître son champ disciplinaire et d'avoir une maturité scientifique suffisante pour penser une ouverture ;
- (ii) le temps de l'empathie et de comprendre les éléments de langage des autres champs disciplinaires ;

- (iii) le temps de la mise en pratique effective du croisement entre les disciplines avec l'engagement d'une démarche interdisciplinaire partagée et collaborative, où les disciplines s'engagent dans une analyse conjointe d'un problème donné, que ce soit avec la participation à des séances de travail collectives (photographie V.5), à des phases de collecte des données ou encore aux phases de traitement et de production scientifique.

**Photographie V.5 –  
Séance de travail collective lors du séminaire de lancement du programme COSMO-ART, février 2022**

*Crédit photo : Stéphane Hærlé.*



La notion d'engagement me semble capitale pour évaluer une approche interdisciplinaire et celle-ci varie selon les différentes logiques dans lesquelles sont pris les chercheurs (logiques individuelles, disciplinaires, institutionnelles). Un des premiers enjeux dans la mise en œuvre de l'interdisciplinarité est de parvenir à mobiliser, autour d'une même question et dans le même temps, des collègues des différents champs disciplinaires concernés. Sur un même plan, il s'agit de trouver des outils programmatiques appropriés. L'engagement est en effet plus aisé à mettre en place quand les financements de recherche obtenus s'étalent sur plusieurs années que dans le cadre d'appel à projet sur une ou deux années. Dans ce cas de figure, les recherches ont tendance à s'organiser de manière fragmentée, selon des actions ciblées de courte durée, sans avoir le temps de l'acculturation et de la collaboration. À titre d'exemple, c'est ce qui s'est passé dans le programme sur les enjeux de protection et de valorisation des géotopes dans le Chablais (2008-2009) ou encore dans le cadre de l'action intégrée Volubilis « Dynamiques touristiques, ancrage territorial et développement durable du Sud Maroc » (2008-2012) (cf. chapitre III du volume 2 de l'HDR). Malgré les intentions de mettre en œuvre une approche interdisciplinaire, nous sommes essentiellement restés dans une approche pluridisciplinaire.

Pour autant, les outils programmatiques ne font pas tout et un autre enjeu consiste à faire tenir l'intérêt et l'engagement des différents collègues impliqués :

- (i) le temps que les financements soient obtenus (parfois plusieurs années dans le cas des dépôts de projets ANR). Dans le cadre du projet COSMO-ART, sept ans de soumission ont été nécessaires pour son obtention, demandant un travail de fond de mobilisation des collègues sur une durée relativement importante ;
- (ii) et le temps également de la réalisation du projet, avec des outils conceptuels et des formats de rencontre compatibles avec les temporalités de chacun. Chaque chercheur étant pris dans ses propres calendriers, il est parfois difficile de tenir un engagement dans une démarche interdisciplinaire jusqu'à la phase finale de

production des résultats. À ce sujet, la réalisation de missions de terrain partagées est, de mon point de vue, essentielle pour permettre la mise en œuvre de démarches interdisciplinaires. Outre les échanges scientifiques qu'elles permettent, ces temps de terrain partagés permettent également de favoriser les relations interpersonnelles, essentielles pour le bon déroulement d'un projet (photographie V.6). Pour autant, compte tenu des calendriers des uns et des autres, ce format de rencontres reste difficile à mettre en œuvre.



**Photographie V.6 – Temps de discussion informel dans un carbet à proximité des roches gravées dans le lit de la rivière du Plessis, Guadeloupe, janvier 2016**

*Avec de gauche à droite : Leïla Baracchini (anthropologie sociale), Pascal Morat (photogrammétrie), Christophe Gauchon (géographie humaine et sociale), Julien Monney (archéologue) et hors champ, Mélanie Duval (géographie humaine et sociale).*

En définitive, si « s'engager sur la voie de l'interdisciplinarité, c'est à la fois prendre conscience des potentialités et des limites de sa propre discipline et opérer à partir d'elle un décentrement et s'ouvrir aux autres cultures disciplinaires » (Darbellay, 2014 : 128), c'est aussi trouver des formats et des techniques d'animation pragmatiques qui permettent de la mettre en œuvre, à même de composer avec différentes formes et niveaux d'engagement. À quelques tournures de phrases près, les mêmes recommandations valent pour la mise en place de collaborations avec les acteurs des territoires au sein desquels des recherches sont engagées. Le chapitre VI viendra souligner comment adaptation et souplesse font partie des prérequis à la mise en place de diverses formes partenariales avec les acteurs territoriaux.

## CHAPITRE VI. RELATIONS AVEC LES ACTEURS DES TERRITOIRES : ANALYSE CRITIQUE ET POSITIONNEMENT ÉTHIQUE

À l’instar des travaux soulignant l’intérêt scientifique à mettre en œuvre des démarches interdisciplinaires (*supra* introduction chapitre V), les publications sur la pertinence de mettre en œuvre des collaborations de différentes natures entre les chercheurs et le monde non-académique sont toutes aussi nombreuses (Anadón, 2007 ; Arpin et *al.*, 2019 ; Audoux et Gillet, 2011 ; Chanteloup et *al.*, 2016 ; collectif Les chercheurs ignorants ; 2015 ; Gonzalez-Laporte, 2014 ; Hirsch Hadorn et *al.*, 2008 ; Liu, 1992, 1997 ; Mounet et *al.*, 2015 ; Vinatier et Morrissette, 2015). Plébiscitée par différents champs disciplinaires (Arpin et *al.*, 2019), la collaboration, dans toute sa diversité, tend à devenir un impératif (Bozeman et Boardman, 2014). Pour plusieurs sciences humaines et sociales, l’implication des acteurs des territoires fait d’ailleurs de plus en plus souvent partie des critères d’évaluation des différents appels à projet, que ce critère soit explicitement formulé ou non. À ce titre, les évaluations du projet COSMO-ART ont plusieurs fois souligné l’importance de « renforcer les partenariats avec les acteurs locaux pour garantir le bon déroulé du projet » (retour de l’évaluateur 2, avril 2019).

Le champ des « collaborations » est marqué par une très forte diversité des pratiques (Arpin et *al.*, 2019). À un premier niveau, les acteurs, par le biais d’échanges de différentes natures (courriels, discussions informelles, échanges lors de réunions, entretiens semi-directifs), peuvent avoir un statut d’informateurs : ils sont pourvoyeurs de données sur un système territorial et les environnements dans lesquels ce dernier s’inscrit. La collaboration s’organise alors autour d’échanges plus ou moins formels permettant au chercheur de récolter les données nécessaires à son analyse, essentiellement dans une relation asymétrique (Fam et *al.*, 2017). Selon les questions de recherche posées et les différents contextes de la recherche (Chanteloup et *al.*, 2016), ils peuvent également être des partenaires, avec différents gradients qui s’observent selon des logiques de complémentarité et de réciprocité autour d’objectifs de recherche partagés (Audoux et Gillet, 2011 ; collectif Les chercheurs ignorants, 2015), allant jusqu’à la mise en œuvre de dynamique transdisciplinaire, ici définie comme étant une manière de pratiquer la recherche ouverte sur le monde non-académique (Arpin et *al.*, 2019 ; Létourneau, 2008 ; Otero et *al.*, 2020).

Au regard des différentes formes que peuvent prendre les collaborations avec les acteurs des territoires, le chapitre VI explicite mes manières d’être et de faire avec ces derniers. Il vise à préciser les types de relations que j’entretiens avec les acteurs territoriaux, à souligner des évolutions dans la manière d’envisager (et de composer avec) des enjeux partenariaux et à interroger comment ces dynamiques sont en interaction avec la conduite de mes recherches et ma production scientifique. *In fine*, je terminerai ce chapitre par un questionnement sur « l’utilité » de mes recherches et par préciser les contours de mon éthique de recherche, notamment en ce qui concerne les relations entre chercheurs et sphère politique.

### VI.1. Évolutions dans mes manières de fonctionner avec les acteurs du territoire

#### **VI.1.1. Les différentes positions possiblement occupées par les acteurs et évolution dans ma pratique de recherche**

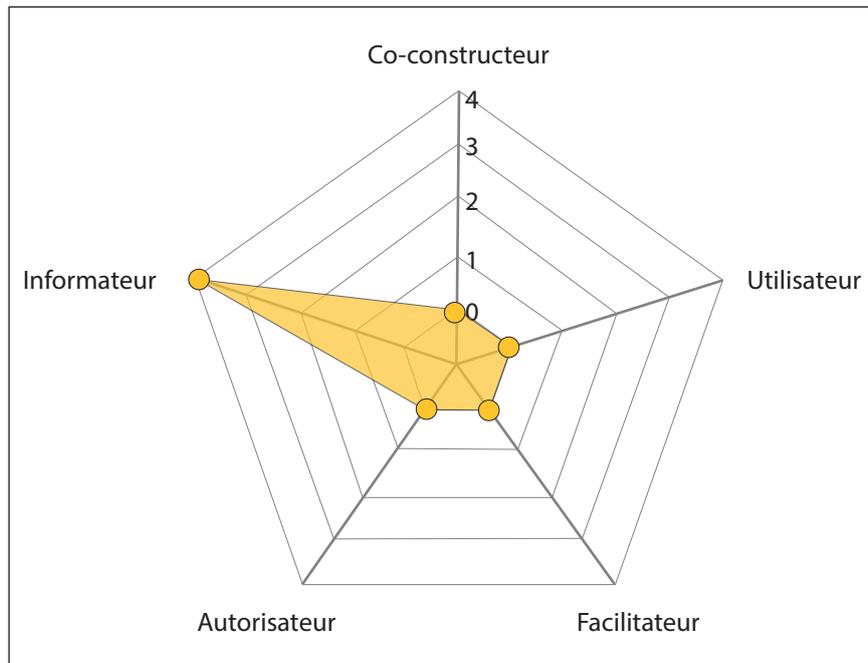
Comme pour nombre de mes collègues (Arpin et *al.*, 2019 ; Mounet et *al.*, 2015), la manière dont je travaille avec les acteurs dépend tout à la fois de la question de recherche posée, des terrains, des modes de financements, des hasards des rencontres avec des opportunités que les uns et les autres saisissent ou non, selon des logiques individuelles et également selon des logiques actorielles. Schématiquement, sur la base des expériences conduites depuis

mon recrutement et des lectures effectuées sur les thématiques de la collaboration et de la transdisciplinarité, j'identifie cinq principales formes de relations entretenues avec les acteurs. Avec des intensités variables, ces derniers peuvent avoir une position :

- (i) d'informateur : par le biais d'entretiens semi-directifs ou de discussions informelles, l'acteur renseigne le chercheur sur les enjeux des territoires investis ;
- (ii) d'autorisateur : compte tenu du système réglementaire en place, l'acteur est en charge de délivrer (ou non) l'autorisation au chercheur de travailler sur le terrain d'étude envisagé ;
- (iii) de facilitateur : l'acteur aide au bon déroulé de la recherche, que ce soit en mettant à disposition du chercheur une aide financière ou logistique ;
- (iv) d'utilisateur : l'acteur se saisit des résultats issus de la recherche ;
- (v) de co-constructeur : l'acteur, engagé dans une relation de réciprocité, co-construct le cadre et les objectifs de la recherche.

Ces différentes positions ne sont ni inclusives, ni exclusives les unes des autres. Par exemple, un acteur peut occuper une position de « co-constructeur » sans pour autant utiliser les résultats produits (*infra* paragraphe VI.2., expérience de la thèse CIFRE sur les enjeux de la grotte Chauvet) et l'inverse est tout aussi valable. Théorique, cette grille de lecture est complexifiée par le fait que les acteurs territoriaux sont loin d'être une catégorie homogène (Gumuchain et *al.*, 2003). Dans une même catégorie qualifiée d'« acteurs institutionnels » ou encore celles des « prestataires de services touristiques », des positionnements très divers peuvent être constatés, selon les parcours professionnels et personnels des individus. Par ailleurs, ces statuts sont fortement évolutifs, avec des acteurs dont les positions évoluent au gré d'effets d'opportunités, des temps électoraux, etc.

J'ai commencé mon parcours de chercheuse en considérant les acteurs comme étant essentiellement des informateurs. En cela, ma pratique de jeune chercheuse s'est appuyée sur les dynamiques mises en place durant la thèse. Dans le cadre de mon doctorat (2003-2007), les questions de recherche ont été formulées selon des objectifs théoriques, en discussion avec mes directeurs de thèse, sans implication des acteurs des territoires sur lesquels j'allais travailler (Sud-Ardèche, Slovénie). L'objectif était d'analyser les effets territoriaux des dynamiques patrimoniales et touristiques dans les massifs karstiques *via* une approche comparative franco-slovène. Au même titre que des données issues de la littérature grise ou de la consultation d'archives, les acteurs ont été des sources d'informations par le biais d'entretiens semi-directifs et d'une enquête qualitative auprès des visiteurs des gorges de l'Ardèche (figure VI.1). Dans ce cas de figure, il y a une homogénéité en ce qui concerne le statut d'« informateur » des différents acteurs avec lesquels j'ai été amenée à travailler. En effet, que ce soit les acteurs gestionnaires de grottes touristiques, les prestataires de tourisme, les collectivités territoriales, les services de l'État ou encore les visiteurs interrogés, l'ensemble de ces acteurs est resté à ce niveau d'informateur et aucun d'entre eux n'a occupé l'une des quatre autres positions identifiées. Les résultats ont été systématiquement transmis aux personnes rencontrées, sans pour autant que je sois capable d'évaluer si ces derniers en ont pris connaissance. Dans une certaine mesure, cela a permis de donner à voir les recherches en géographie humaine et sociale qui se faisaient au laboratoire EDYTEM, préparant en cela le terrain aux collaborations qui allaient se nouer autour du projet de thèse de Charlotte Malgat. J'y reviendrai dans le paragraphe suivant.



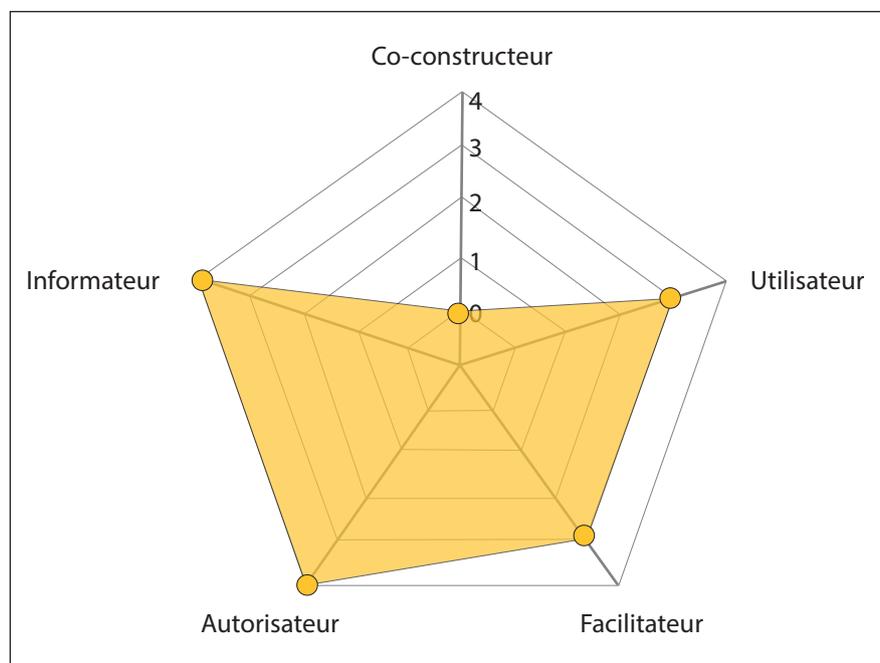
**Figure VI.1. - Radar schématique des positions des acteurs dans le cadre de la recherche doctorale réalisée dans le Sud-Ardèche et en Slovénie (période 2003-2008)**

*L'évaluation des positions des acteurs est estimée de manière relative par rapport à d'autres expériences de terrain. Ces graduations expriment l'intensité moyenne des différents statuts des acteurs dans le cadre des recherches effectuées sur ce terrain. En ce sens, elles ne rendent pas compte des évolutions des dites positions au fur et à mesure du déroulé des actions de recherche, tout comme elles ne rendent pas compte de la diversité des positionnements au sein de cette catégorie d'acteur.*

À l'inverse, les relations avec les acteurs des territoires ont pris une autre physionomie dans le cadre des recherches engagées dans le massif du Drakensberg, période 2009-2017 (figure VI.2). Étant donné l'importance des échanges que j'ai eus avec les acteurs institutionnels, la suite de mon propos sera ciblée sur ces derniers (acteurs gestionnaires des espaces protégés et des sites d'art rupestre).

Si les acteurs institutionnels étaient également considérés comme des informateurs avec la conduite d'entretiens semi-directifs, ils étaient *de facto* dans une position « d'autorisateur ». En effet, la réglementation de l'espace protégé concerné par le projet de recherche ainsi que celle en matière de protection des biens culturels imposent aux chercheurs de demander un permis de recherche, avec l'engagement d'envoyer les productions scientifiques mobilisant les données ainsi récoltées. Ce système de permis permet aux acteurs (i) de s'assurer que les recherches engagées sont compatibles avec leurs objectifs de gestion, (ii) d'avoir une vue d'ensemble des travaux engagés sur leur territoire de compétences, (iii) de s'assurer que les articles produits leur parviennent et (iv) de pouvoir, le cas échéant, les mobiliser pour faire évoluer leurs plans de gestion. Cela a notamment été le cas pour les dernières publications méthodologiques sur les enjeux de gestion des sites d'art rupestre, avec la prise en compte des différents usages et valeurs, et l'intérêt de mobiliser les apports de l'approche cosmopolitique (cf. A28 et A29, volume 2). Ainsi, les apports de ces deux publications figurent dans la dernière mise à jour du plan de gestion des sites d'art rupestre du massif (Ezemvelo KZN Wildlife et AMAFA, 2020). En retour, l'obtention de ce permis permet au chercheur d'accéder gratuitement aux espaces protégés (la gestion des espaces protégés en Afrique du Sud relève

du modèle anglo-saxon avec l'acquittement de droits d'entrée) et d'avoir accès à des tarifs préférentiels pour certains types d'hébergements. Aussi, si les acteurs institutionnels n'ont pas été partenaires dans la rédaction des objectifs du projet (statut de co-constructeur), ils ont à la fois occupé des positions d'informateur, d'autorisateur, de facilitateur et d'utilisateur des données produites par la recherche (figure VI.2).



**Figure VI.2 - Radar schématique des positions des acteurs institutionnels dans le cadre des recherches entreprises dans le massif du Drakensberg, période 2009-2017**

*L'évaluation des positions des acteurs est estimée de manière relative par rapport à d'autres expériences de terrain. Ces graduations expriment l'intensité moyenne des différents statuts des acteurs dans le cadre des recherches effectuées sur ce terrain. En ce sens, elles ne rendent pas compte des évolutions des dites positions au fur et à mesure du déroulé des actions de recherche, tout comme elles ne rendent pas compte de la diversité des positionnements au sein de cette catégorie d'acteur.*

Cette multiplication des positions occupées a progressivement permis de nouer des relations de confiance, lesquelles ont, par un effet retour, permis de suivre à distance les évolutions de ce terrain relativement éloigné. Présentement, des échanges de courriels avec les acteurs institutionnels ont permis de suivre une partie des évolutions de ce système territorial. Le maintien de ces collaborations nécessite néanmoins des retours réguliers sur le terrain, avec *a minima* une mission tous les deux ans. Or, comme évoqué précédemment, il existe peu d'outils programmatiques permettant de financer des missions de suivi des terrains dans le temps (*supra* chapitre II). Actuellement, le suivi de ce terrain est en sommeil. L'obtention du projet COSMO-ART (2022-2025, financement ANR) devrait permettre de mutualiser *a minima* une mission liée à la réalisation des actions de recherche prévues dans le cadre du projet ANR avec une mission de terrain dans le massif du Drakensberg. Ce type de mission permettra une mise à jour des enjeux liés à la protection et à la valorisation des sites d'art rupestre, ainsi que celle du schéma actoriel. Suivant les opportunités programmatiques, cette phase de mise à jour pourrait être utilisée pour co-construire un nouveau projet de recherche sur des enjeux à décider collectivement, dans une logique de réciprocité partagée (Arpin et *al.*, 2019).

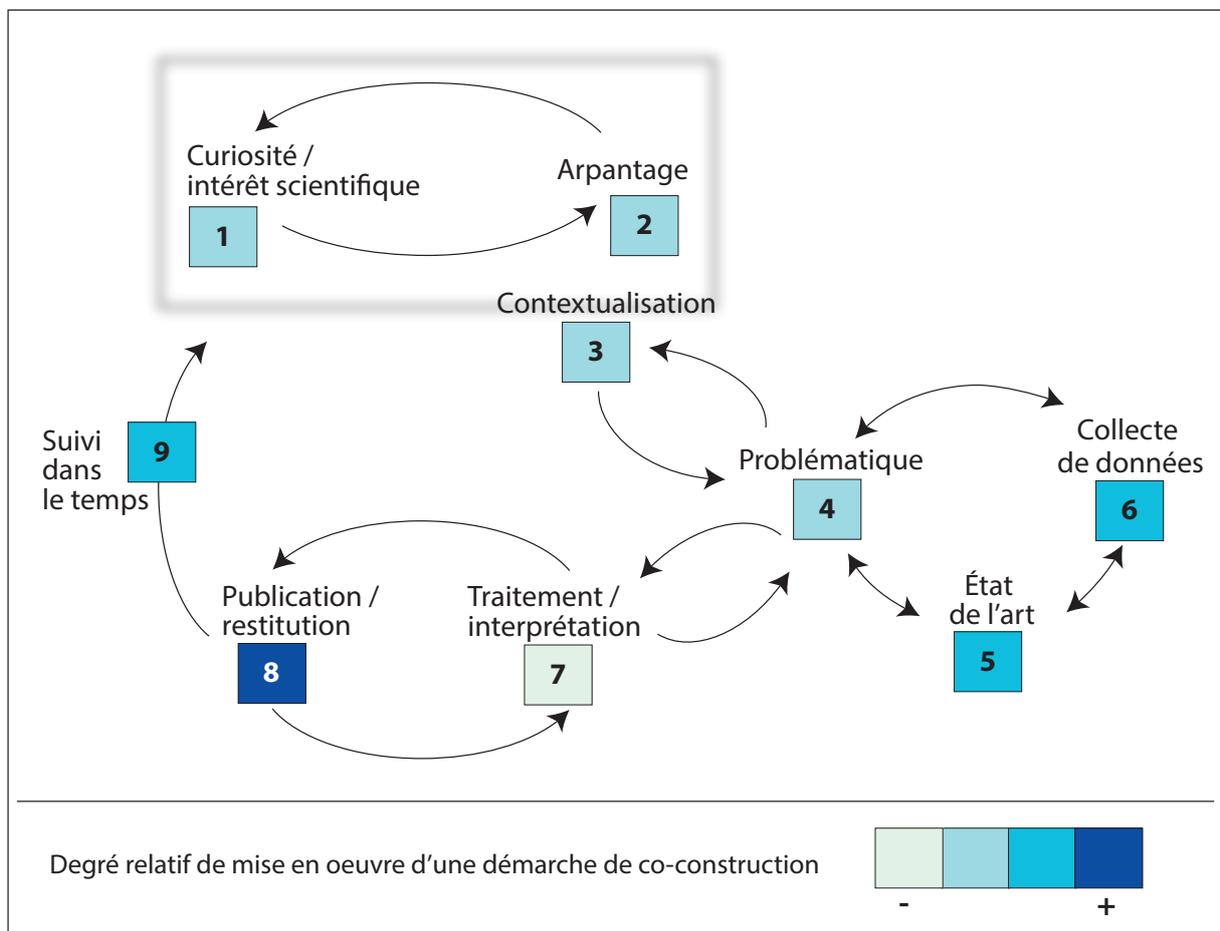
Compte tenu des enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre dans ce massif, il y a une réelle nécessité scientifique et sociétale à aller plus loin dans les formes partenariales engagées. Aussi, dépassant le cadre des collaborations mises en place avec les acteurs institutionnels, l'objectif serait, à moyen terme, de co-construire une démarche de recherche avec l'ensemble des parties prenantes, et notamment les communautés locales. Jusqu'à présent, sur ce terrain, ces dernières sont en effet restées dans une position externe d'« informateur » par rapport au déroulé des différentes actions de recherches entreprises dans le Drakensberg (Blangy et al., 2010 ; Chevalier et Buckles, 2008). Cette distorsion en matière de collaboration avec les différentes catégories actuelles s'explique notamment compte tenu (i) de l'importance des relations interpersonnelles dans la mise en place d'une relation de confiance avec les communautés (Leeuw et al., 2012) et pour ce faire, la nécessité d'inscrire les recherches dans le temps long. Ainsi que le rappelle Éric Glon, la mise en œuvre de « recherche partagée ne peut être envisagée avec un *outsider* de passage mais demande une relation solide sur plusieurs années » (2015 : 274). Elle s'explique également compte tenu (ii) des limites inhérentes aux financements obtenus pour travailler dans cette région (*supra* chapitre II). Ponctuels et limités, ces derniers sont un frein à la création et au suivi desdites relations interpersonnelles, et ce d'autant plus que l'accès limité des populations locales aux nouvelles technologies ne permet pas de jouer sur le registre digital pour compenser l'absence de liens physiques et visuels.

Sur un pas de temps d'une dizaine d'années, la mise en perspective des figures VI.1 et VI.2 souligne des évolutions dans ma manière de penser et de mettre en œuvre des collaborations avec les acteurs des territoires au sein desquels j'effectue des recherches. Au fur et à mesure de ma pratique, ces derniers ont occupé différentes positions, de simple informateur à celui de co-constructeur. Cependant, loin d'être univoque, la position en tant que « co-constructeur » est marquée par une diversité de situations.

### **VI.1.2. La mise en œuvre de démarches co-constructives selon les différentes étapes d'un projet de recherche**

L'association des acteurs territoriaux en tant que co-constructeur est pour partie fonction de la question de recherche posée. Ainsi, interroger le processus d'activation de la dimension ressourciste des patrimoines se prête davantage à une recherche collaborative qu'une recherche portant sur des questions plus théoriques comme celle conduite sur les modalités de construction des biens UNESCO (cf. A4, volume 2). Pour autant, quand bien même des questions de recherche se prêteraient davantage à la mise en œuvre de collaborations avec les acteurs territoriaux, je partage le positionnement de Serge Desgagné (2007) pour qui toutes les étapes de la recherche ne doivent pas nécessairement donner lieu à un partenariat, notamment celle de l'analyse et de l'interprétation des données, ou encore ceux de Mounet et al. (2015 : 274) qui selon un « principe de clôture scientifique » n'acceptent des « ajouts méthodologiques du partenaire (autre acteur à interroger, item de la grille d'entretien, ...) qu'en fonction de leur cohérence avec le cadre théorique ».

Selon les différentes étapes d'un projet de recherche, le degré de mise en œuvre d'une démarche de co-construction avec les acteurs territoriaux dépend des recoupements entre mes objectifs de recherche et les leurs, des modalités de financement du projet et des perspectives de collaborations à court, moyen et long terme (figure VI.3).



**Figure VI.3 - Degré de mise en œuvre d'une démarche de co-construction selon les différentes phases de ma démarche de recherche**

Réalisé à partir de la figure I.1, la figure VI.3 propose une lecture générale et lissée concernant la mise en place de démarches co-constructives, lesquelles dynamiques varient nécessairement entre les différents terrains de recherche.

- Phases 1 à 4 : définition des objectifs de recherche/problématisation

Une analyse distanciée des travaux de recherche conduits depuis mon recrutement souligne une association partielle des acteurs durant cette étape. Lorsque je m'adresse aux acteurs territoriaux, c'est en effet pour les associer à une question de recherche déjà identifiée, exception faite d'un projet de thèse CIFRE (*infra*). Dans le même temps, on peut considérer qu'il y a là un biais à raisonner de manière formelle l'implication des acteurs dans la définition des objectifs de la recherche, dans le sens où mes questions de recherche sont formulées à partir d'observations de terrain et de premiers entretiens exploratoires (phases 1 et 2). En un sens, *via* ce travail préliminaire, les attentes des acteurs sont prises en compte, si ce n'est qu'elles sont reformulées en fonction de mon interprétation, traduisant en cela une lecture individuelle des attentes du territoire (Mounet et *al.*, 2015).

- Phases 5 et 6 : état de l'art et collecte des données

Concernant l'état de l'art, certains acteurs ont pu être prescripteurs de lectures scientifiques. Je pense notamment à des acteurs ayant la double casquette « universitaire » et « acteurs gestionnaires » de biens patrimoniaux, comme ce fut le cas pour plusieurs acteurs suisses impliqués dans la valorisation des sites palafittiques. Concernant la littérature grise,

les acteurs gestionnaires et institutionnels sont bien souvent des informateurs décisifs, me donnant accès à des rapports et documents de gestion et ce, quels que soient les terrains investigués.

Jusqu'à présent, les acteurs territoriaux ont été associés à la collecte des données *via* le financement de gratifications de stage ou la mise à disposition d'un environnement de travail à une doctorante en CIFRE (*infra*). Pour l'instant, je n'ai pas eu l'occasion de penser l'association des acteurs dans le volet « observations de terrain et production de données », comme l'ont par exemple fait Laine Chanteloup et son équipe dans les Bauges en les associant à des actions de comptage ou d'entretiens (Chanteloup et *al.*, 2016). Dans le cadre du projet COSMO-ART, cela sera amené à évoluer dans la mesure où le projet prévoit l'implication des acteurs territoriaux sud-africains et namibiens lors de cette étape, avec notamment la mise en place d'un protocole de photo-élicitation (Bigando, 2013) visant à renseigner les relations des communautés aux sites d'art rupestre.

#### - Phase 7 : traitements et interprétations

Pour l'instant, les acteurs territoriaux n'ont pas été associés à la phase de traitement des données, ni à celle d'interprétation, exception faite des acteurs sud-ardéchois dans le contexte particulier d'une thèse CIFRE (*infra*). Dans le cadre de COSMO-ART, ce positionnement devrait être amené à évoluer, avec l'implication des communautés locales.

#### - Phases 8 et 9 : valorisation et suivi dans le temps

L'implication des acteurs dans le suivi dans le temps des terrains investigués dépend pour beaucoup des relations interpersonnelles développées, des intérêts que ces derniers trouvent dans la conduite de mes recherches en lien avec leurs dynamiques professionnelles et de l'accès aux nouvelles technologies. Si la tenue de réunions virtuelles et les échanges de courriels permettent, dans une certaine mesure, de maintenir des liens et d'effectuer une veille à distance, il y a une limite au-delà de laquelle l'adage « loin des yeux, loin du cœur » tend à se vérifier. Au regard des expériences acquises sur les différents terrains, j'avance la durée de trois/quatre ans comme étant celle à ne pas dépasser sans retourner sur un terrain, au risque que les liens engagés avec les différents acteurs se soient étioyés et qu'il y ait une perte de sens à continuer à suivre ce terrain dans le temps.

Dans la mesure du possible, et sur l'ensemble de la durée d'un projet, je favorise l'organisation de séminaires de restitution-discussion, au cours desquels les acteurs partenaires ne sont pas simplement récepteurs d'informations mais également pourvoyeurs de nouvelles idées et de développement à engager. L'organisation de tels échanges dépend pour partie des modalités de financement de la recherche (Klein L., 2007), attendu que l'organisation de tels temps de rencontre demande des financements appropriés.

Prenons par exemple le cas du projet de recherche ALPINE LAKES (2017-2019). Ce projet a été financé par le dispositif Montagne de l'USMB, lequel implique la signature de courriers d'intérêt de la part d'acteurs territoriaux. Au fur et à mesure des avancées du projet, les structures signataires desdits courriers ont été conviées à deux séminaires annuels conçus comme des temps de restitution de l'avancée des travaux et des temps d'échanges avec la co-construction d'actions de recherches spécifiques visant à approfondir les recherches engagées. Le tout a donné lieu à l'organisation de Journées d'Études en novembre 2019, durant lesquelles les acteurs des territoires se sont largement exprimés et ont fait remonter des attentes très fortes pour la mise en place de recherches partenariales de type collaboratif, avec un objectif de connaissances des usages et des conflits autour des lacs alpins (photographie VI.1).



**Photographie VI.1 – Discussion entre les services de l’État (Direction Départementale des Territoires, Conservation du littoral) et les chercheurs sur les enjeux liés à la fréquentation touristique des lacs périalpines, ponton de Sévrier, lac d’Annecy, France, novembre 2019**

*Ce cliché a été pris pendant la sortie terrain organisée durant les Journées d’Études « territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne » qui sont venues clôturer les trois années du programme ALPINE LAKES.*

Dans ce cas présent, les conditions semblaient réunies pour engager de nouveaux types de recherche avec une nouvelle forme de « pactisation » entre chercheurs et collectivités (Peyrache-Gadeau et *al.*, 2015 : 102) ... à ceci près que le collectif en cours de formation s’est retrouvé confronté à trois difficultés :

- (i) une première difficulté liée à l’identification d’une personne moteur, d’un leader chargé d’alimenter la dynamique et de faire converger les forces en présence autour d’un projet commun. Cela ne pouvait pas être moi, dans la mesure où j’avais clairement indiqué que le projet ALPINE LAKES avait été pensé de manière à environner trois thèses et que je n’avais pas de temps chercheur disponible pour continuer sur cette thématique, sauf à penser une reconversion thématique et à ne plus travailler sur les enjeux de patrimonialisation de sites archéologiques, ce que je ne souhaitais pas. Les collègues du laboratoire sont pris dans une multitude de projets et il est vraiment compliqué pour les uns et les autres d’investir cette thématique « lacs-usages-conflits » au demeurant passionnante ;
- (ii) une deuxième difficulté liée aux outils programmatiques. Il est extrêmement compliqué pour des collectivités territoriales de financer de la recherche, sauf à passer par le montage de projets européens... lesquels demandent du temps de chargé de mission et de techniciens qu’il est difficile de dégager ;
- (iii) une troisième difficulté liée à l’obtention de soutien politique. Très clairement, quand un élu (si possible un élu départemental ou régional ayant également occupé des fonctions dans l’hémicycle à un moment ou un autre de sa carrière) se positionne en faveur de tel axe, des moyens sont trouvés pour actionner les différents leviers et permettre à une recherche partagée de se mettre en œuvre. Reste que convaincre les élus demande du temps pour investir les bons réseaux et présenter les recherches aux personnes idoines.

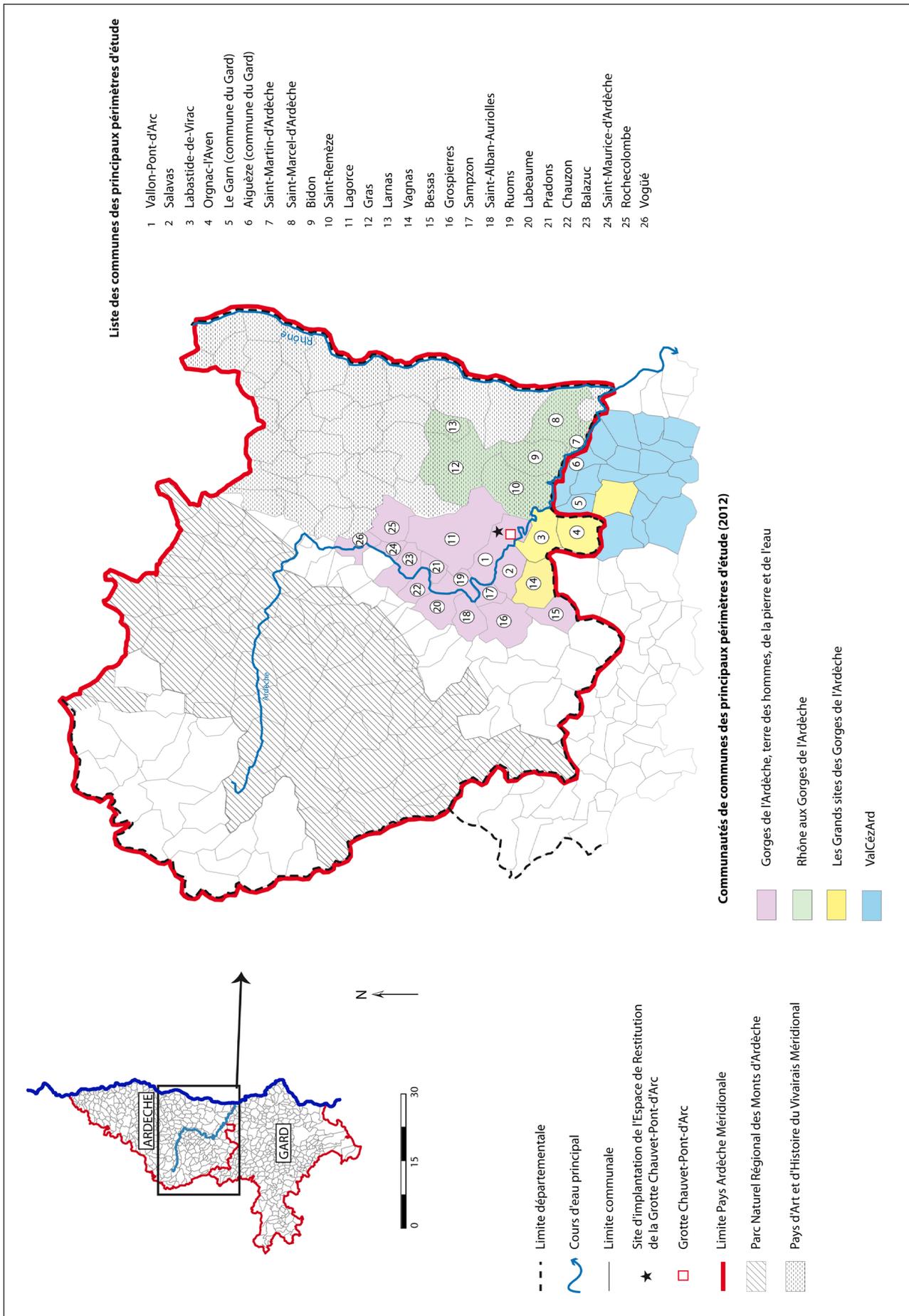
La combinaison de ces trois difficultés explique que les dynamiques engagées autour des lacs alpins sont aujourd'hui en sommeil. La publication des actes des Journées d'Études a permis de dresser un bilan des enjeux à approfondir (Nikolli et *al.*, 2021) ... en attendant que cette thématique soit reprise ou non dans les années à venir, en lien avec les acteurs territoriaux.

À l'inverse, il est des terrains où la rencontre entre les questions de recherche et les attentes des acteurs territoriaux lèvent ces trois types de difficultés et conduisent à la mise en œuvre d'une démarche de co-construction de plus grande ampleur. À partir de 2010, c'est en ce sens que les recherches engagées sur le Sud-Ardèche vont évoluer. Sur la base des recherches conduites par plusieurs membres du laboratoire EDYTEM sur les paysages karstiques (Delannoy et *al.*, 2014a ; Gauchon, 2009) et en capitalisant sur mes travaux doctoraux en géographie des patrimoines (Duval, 2005a, 2005b, 2006a, 2006b, 2006c, 2007a, 2007b, 2007c, 2007d, 2008, 2009a, 2009b, 2010b, 2011 ; Duval et Gauchon, 2007), une démarche de co-construction s'est en effet engagée avec des acteurs sud-Ardéchois autour d'un projet de thèse CIFRE. Celle-ci portait sur les enjeux et effets territoriaux (i) de l'inscription de la grotte Chauvet sur la Liste du patrimoine mondial et (ii) de l'ouverture d'un fac-similé de la grotte ornée. Le paragraphe suivant revient plus en détail sur cette expérience et ses enseignements.

## VI.2. Enseignements sur les apports et écueils liés à la mise en place d'une thèse CIFRE

Parmi la diversité des formes partenariales existantes, les acteurs des territoires peuvent être des partenaires avec lesquels le projet de recherche est co-construit dans les différentes phases de son déroulé (Audoux et Gillet, 2015). Cela fut notamment le cas avec la thèse CIFRE de Charlotte Malgat, avec un accueil partagé entre le Syndicat Mixte de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc (SMERGC) et le laboratoire EDYTEM. Au sein de la structure ardéchoise, Charlotte Malgat était chargée de mission sur le volet « inscription au patrimoine mondial » de la grotte Chauvet, notamment en charge de définir des indicateurs destinés à figurer dans le plan de gestion du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Sur le plan scientifique, elle avait comme objectif d'inscrire cette réflexion sur les indicateurs dans une perspective globale, de manière à suivre les évolutions d'un territoire, et non plus seulement celles d'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (figure VI.4). Ces questions de recherche sur les enjeux de suivi des évolutions territoriales du Sud-Ardèche ont été conjointement définies par les partenaires académiques et territoriaux en amont de la rédaction du projet de thèse soumis à l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT).

De manière schématique, ce projet s'inscrivait « dans une dynamique partenariale active entre le laboratoire et le territoire ardéchois (avec notamment des chercheurs impliqués dans l'équipe scientifique de la grotte Chauvet, et dans celle de l'Aven d'Orgnac). Ce partenariat permet également de développer la recherche sur le territoire ardéchois sur lequel seul un laboratoire de recherche, celui du Cermosem (université Joseph Fourier de Grenoble) est implanté [aujourd'hui Université Grenoble Alpes]. Cette volonté d'impulser une dynamique autour de la recherche et de l'enseignement supérieur est inscrite dans les stratégies du département (convention de partenariat entre l'université de Savoie et le Conseil général signée en mars 2012) et dans les démarches liées aux projets de valorisation de la grotte Chauvet (protocole Grand Projet Rhône Alpes grotte Chauvet, 2011) » (Malgat et Buffat, 2013 : 1). D'emblée, ce contexte plaçait la jeune chercheuse non pas dans un double mais dans un triple contexte, à la fois académique, professionnel et politique. Loin d'être spécifique à ce projet de thèse, cette complexité est bien souvent partagée par d'autres thèses CIFRE en géographie réalisées au sein de collectivités territoriales (Rouchi, 2018).



**Figure VI.4 – Territoire et enjeux de la thèse de Charlotte Malgat : questionner les évolutions régionales autour de la grotte Chauvet**

Extraite de la thèse de Charlotte Malgat (2016 : 9).

Compte tenu des échanges entre les différents partenaires (i) dans les phases de montage et de financement du projet, (ii) lors de la formalisation des questionnements et des objectifs de recherche puis (iii) dans le suivi de la thèse avec des comités de thèse associant l'ensemble des partenaires, cette thèse s'inscrit dans le champ de la recherche-action collaborative (Gonzalez-Laporte, 2014). Pour autant, de manière assez surprenante, les acteurs se sont peu saisis des résultats de la thèse, ce qui révèle que l'appropriation des résultats n'est pas nécessairement fonction des logiques de co-construction mises en œuvre (Couture et al., 2007). D'autres éléments peuvent intervenir et expliquer l'intérêt porté par le partenaire au projet de recherche : enjeu stratégique à afficher des collaborations avec un laboratoire de recherche, bénéficiaire d'un chargé de mission à moindre coût pendant trois ans, etc. ; soit autant de « points aveugles » (Mounet et al., 2015) dont le jeune chercheur et les directeurs de thèse prennent conscience au fur et à mesure du déroulé du projet.

Bien qu'il y ait eu des phases de concertation en amont de la thèse et des comités de thèse réguliers regroupant autour de la doctorante les personnels encadrants de la structure et les directeurs de thèse, plusieurs incompréhensions sont apparues au fur et à mesure de la thèse, dues à l'absence, ou en tout cas au défaut, dans la construction de la CIFRE « d'un espace réflexif commun de co-production du savoir en cause » (Desgagné, 2007 : 97). Les acteurs territoriaux ont eu, en effet, beaucoup de difficultés à comprendre les attendus universitaires d'une thèse, et notamment le volet « analyse distanciée et critique » des politiques publiques. Ce n'était pas tant que la doctorante s'exprime au sujet des projets territoriaux sur lesquels elle était par ailleurs investie en tant que chargée de mission dans la structure qui posait problème, mais l'analyse critique qu'elle en proposait en identifiant des incohérences et dysfonctionnements, voire simplement en en relevant les enjeux. Je me souviens d'un moment particulièrement tendu où nous écrivions les actes pour un colloque sur les enjeux de la labellisation (cf. A10, volume 2) en montrant comment les représentations que les acteurs se font des attendus du Comité du patrimoine mondial et des experts influent en retour sur la définition des périmètres des biens proposés à l'inscription. Étayée par des arguments solides, construits à partir d'une analyse de contenu d'un corpus composé de rapports et d'entretiens semi-directifs, notre analyse mettait en avant les choix effectués par les acteurs sud-ardéchois, ... lesquels, jouant sur un lien de subordination (Foli et Dulaurans, 2013 : 7), ont exercé de nombreuses pressions sur la doctorante en lui demandant de modifier des parties jugées « inappropriées » et en lui reprochant de produire une lecture critique des actions de la structure dont elle faisait dans le même temps partie. Cette lecture critique était d'autant plus mal perçue que la jeune chercheuse était assimilée à une « stagiaire » par nombre de ses collègues, traduisant un manque « de légitimité de la recherche dans l'action et des incompréhensions de la part de la structure d'accueil et des partenaires concernant le rôle et les apports du doctorant. Il faut alors pouvoir expliciter les objectifs et les intérêts de la recherche, les rendre intelligibles, les ancrer concrètement dans l'action afin de pouvoir légitimer la place (et la présence) du chercheur au sein de l'équipe » (Malgat et Buffat, 2013 : 5). Finalement, c'est après de nombreuses discussions, conduites parallèlement par les trois directeurs de thèse avec les responsables de la structure sur les attendus d'un travail doctoral, que la structure a finalement donné son accord pour le rendu de cet article, au prix néanmoins de quelques modifications de tournures de phrases.

Cette situation souligne l'ambiguïté dans laquelle peuvent être placés certains doctorants effectuant une thèse CIFRE en sciences humaines et sociales dans une collectivité territoriale.

D'un côté, travailler au sein de la structure, dans une position à la fois d'observation participante et de participation observante (Soulé, 2007), permet d'avoir accès à des données de premier ordre (je pense notamment aux différents projets de restitution de la grotte Chauvet qui ont permis d'avancer sur les enjeux de localisation de l'espace de restitution (cf. A21, volume 2), sur l'analyse des liens entre ressenti d'authenticité et expérience patrimoniale

(cf. A22, A23 et A24, volume 2) et de suivre l'action territoriale en train de se faire, *via* la participation à des réunions, des discussions informelles, des comptes rendus, etc. (Malgat et Buffat, 2013). Cette position d'observateur *in situ* est très riche en termes de données collectées (voir également Rouchi, 2018), tout en sachant que dans le même temps, le doctorant occupe des missions et permet à la structure de faire avancer des dossiers *via* cette forme de recrutement temporaire pour trois ans (Marmond, 2002). Pour autant, « l'accès au "terrain", même lorsqu'on y est engagé, peut s'avérer problématique et parfois de manière multiple » (Rouchi, 2018 : 5), entre rétentions d'informations (Foli et Dulaurans, 2013) et questionnements éthiques sur la manière d'utiliser ou non des données informelles (Malgat et Buffat, 2013).

De l'autre côté, pour être recevable sur le plan scientifique, et pour pouvoir être publiquement soutenu, le travail de thèse doit être organisé de manière à répondre à une problématique scientifique. Dans le cas d'une thèse de géographie, cela nécessite, à un moment ou un autre, une lecture distanciée et une mise en perspective des choix des acteurs territoriaux. Une thèse ne peut pas être un rapport d'expertise (Rouchi, 2018). L'accueil dans le laboratoire de recherche, la participation à des séminaires et des colloques, la rédaction d'articles scientifiques visent précisément à permettre au doctorant de prendre du recul et de mener à bien le travail d'analyse du système territorial considéré. Cela passe bien souvent par une analyse de la place de sa structure dans le schéma actoriel et par une lecture distanciée des choix effectués par les acteurs porteurs et de leurs effets spatiaux. Dans le même temps, cette lecture distanciée peut conduire à des crispations de la part de la structure qui se sent alors mise en porte-à-faux. Le tout peut donner lieu à une situation très inconfortable pour le doctorant, pris entre les attendus universitaires d'un travail doctoral et une forme de conflit de loyauté envers la structure (Foli et Dulaurans, 2013 ; Morillon et Gardère, 2009).

Au regard de cette expérience, bien que je rejoigne Olivia Foli et Marlène Dulaurans (2013 : 8) quand elles écrivent : « S'accrocher à la finalité surplombante de la thèse permet de transformer les difficultés en expérience heuristique fertilisant finalement les travaux de recherche », je pense néanmoins, compte tenu de l'expérience lors de l'encadrement de la thèse de Charlotte Malgat, laquelle fait d'ailleurs écho à des témoignages d'autres doctorants (Foli et Dulaurans, 2013 ; Marmond, 2002 ; Morillon et Gardère, 2009 ; Rouchi, 2018), qu'une thèse CIFRE en géographie dans une collectivité territoriale impose, lors de la rédaction de la convention de collaboration en amont du démarrage de la thèse, d'être (autant que possible ?) transparent sur un certain nombre de points. Au-delà d'une réflexion sur la partition du temps de travail entre la structure et le laboratoire de recherche, et d'une description formelle des missions, d'autres éléments sont à discuter pour le bon déroulé à la fois de la thèse et de l'expérience dans (et pour) la structure. À l'échelle de l'ensemble des partenaires, il est nécessaire de discuter les attentes et les domaines d'intervention de chacun, notamment en matière d'accompagnement du doctorant sur différents volets. En ce qui concerne les missions du doctorant, il s'agit de préciser au mieux comment vont s'articuler son travail dans la structure et sa recherche doctorale, en précisant l'éthique dans laquelle cette double mission doit se dérouler tout en spécifiant quels sont les attendus de la structure et les exigences de la recherche universitaire. Autant que faire se peut, une réflexion/discussion doit avoir lieu sur l'utilisation des données récoltées au sein de la structure *via* le travail de chargé de mission afin d'éviter que le doctorant soit en porte-à-faux, voire dans une impasse entre des positions contradictoires. Dans la même veine, des discussions sont à engager sur le droit de regard de la structure sur les phases de traitements, d'interprétation et de production d'articles scientifiques. De mon point de vue, il serait sain de faire d'entrée de jeu reconnaître que la réalisation d'une thèse doit répondre à des attendus académiques en terme de production d'un savoir critique et distancié, afin de limiter les phases de négociation au sujet du contenu des articles. Pour autant, compte tenu des modalités de fonctionnement des universités et des collectivités territoriales, où des formes de conflits d'intérêts et de mise en concurrence exacerbée s'observent de part et d'autre, les enjeux politiques associés laissent à penser que cette exigence de transparence

relève de l'utopie (Rouchi, 2018). Entre besoin/exigence de transparence et caractère utopique de cette dernière, des équilibres dynamiques sont à créer, spécifiques à chaque déroulé de thèse, en constante négociation entre un devoir de réserve envers la structure et une analyse critique/enjeux de porter à connaissance attendus dans un travail doctoral.

Dès le départ, il s'agirait également de définir les modalités de partenariat une fois le financement des trois années révolues. En effet, les financements CIFRE, initialement élaborés pour les sciences dites « exactes » (Marmond, 2002), sont d'une durée de trois ans, sans possibilité de dérogation. Or, les thèses en sciences humaines et sociales excèdent bien souvent cette durée, et d'autant plus dans le cadre de thèse CIFRE où il s'agit à la fois d'être chargé de mission et de conduire une recherche sur l'action en train de se faire. Comment gérer l'accès aux données détenues par la structure une fois le contrat de trois ans terminé ? La situation pour le moins délicate dans laquelle Charlotte Malgat s'est retrouvée en fin de thèse avec un refus de la part de la structure de la laisser accéder aux données montre à quel point il est nécessaire d'aborder ce point dès la phase de cadrage, afin de permettre au doctorant de terminer sa thèse dans de bonnes conditions. Ces temps de cadrage sont d'autant plus nécessaires que les incompréhensions sont encore fortes entre le monde des territoires et le monde universitaire, dont les logiques de fonctionnement sont souvent peu comprises des collectivités (Malgat et Buffat, 2013 : 5 ; Rouchi, 2018 : 9).

Pour autant, ces temps de cadrage n'épuiseront pas des moments de tension et de réajustements, dans la mesure où les relations partenariales se construisent, se négocient et évoluent tout au long du projet commun (Audoux et Gillet, 2011). Le déroulé d'une thèse en CIFRE, particulièrement dans le cas de thèse en géographie dans une collectivité territoriale doit composer avec des injonctions paradoxales, un cheminement chaotique pouvant aller, dans ses formes les plus extrêmes, de l'idylle au détournement par l'une ou l'autre des deux parties (Morillon et Gardère, 2009). À charge pour les encadrants de thèse dans les deux structures de réagir au plus vite pour éviter que le doctorant se retrouve dans un conflit d'autorité et, finalement dans une impasse, avec tout ce que cela peut comporter en terme de souffrance psychologique au travail.

### VI.3. Quand le chercheur est partie prenante des processus analysés : retours sur l'expérience palafittique

Du fait des interactions qu'il a avec les acteurs du territoire, le chercheur peut être partie prenante des processus qu'il analyse dans le même temps (Mounet et *al.*, 2015 ; Suremain et Galipaud, 2015), les frontières entre les statuts d'acteur et de chercheur étant parfois/souvent poreuses (Audoux et Gillet, 2015). Dans le cadre de mes recherches, celles engagées sur les enjeux de patrimonialisation des sites palafittiques sont marquées par une telle complexité-hybridité, avec des positionnements multiples et évolutifs. Leur analyse rend compte des différents types d'enjeux avec lesquels ma pratique de chercheuse est amenée à composer. En retour, cette lecture critique participe au processus d'explicitation et de validation de ma démarche de recherche.

Chronologiquement, le démarrage des recherches sur les sites palafittiques correspond à la mise en œuvre de la première mouture du Labex ITEM, avec une structuration selon trois *work packages*. Si je me suis essentiellement investie dans le premier portant sur l'analyse des trajectoires territoriales (*supra* chapitre II), j'ai également porté attention aux actions conduites dans le troisième (avec cependant, par faute de temps, une participation *a minima* au collectif). Celui-ci visait justement à interroger des dynamiques co-constructives entre chercheurs et acteurs, ainsi que la manière dont les territoires peuvent être investis comme des lieux d'expérimentation.

Les réflexions suscitées lors des premières réunions de ce groupe de travail m'ont conduit à élaborer, dès le début des recherches sur les sites palafittiques, un document de suivi

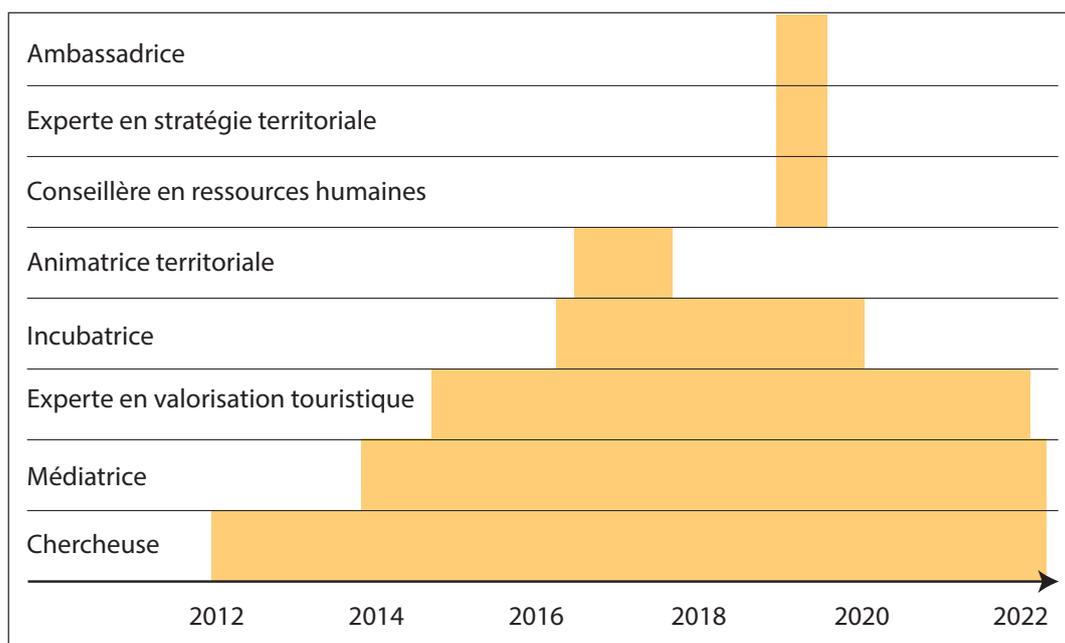
notifiant les échanges que j'avais au fur et à mesure avec les différents acteurs du territoire (tableau VI.1). Ayant une fonction première d'enregistreur, l'objectif, en réalisant ce type de document, était également de disposer d'un document à même de pouvoir rétrospectivement analyser comment des projets de territoire et des projets de recherche s'entremêlent dans le temps au gré des interférences entre acteurs et chercheurs.

Fin juin 2014	Colloque archéo de l'Association Nationale pour l'Archéologie de Collectivité Territoriale (ANACT), je vais présenter une communication sur l'Afrique du Sud (sites d'art rupestre dans le Drakensberg et enjeux de diversification touristique) ; je croise Cynthia Dunning pour la première fois, je prends connaissance de son entreprise ArchéoTourism et des actes de colloque des premières rencontres avec un article de Marc-Antoine Kaeser très intéressant sur les sites palafittiques ; je croise Audrey Roche, archéologue du Musée Savoisien et au cours d'un repas, on échange sur la thématique des sites palafittes.
Septembre 2014	Je lis en détail les articles de Marc-Antoine Kaeser ; parallèle intéressant à faire entre les sites d'art rupestre et les sites palafittiques : des sites archéo plus ou moins invisibles, inscription au patrimoine mondial, mais pas du tout la même mobilisation/mise en avant de l'inscription au PM comme label territorial
Octobre 2014	Sortie terrain des Master 1 au Musée Savoisien ; salle des lacustres et échanges avec Audrey Roche
Année universitaire 2014-2015	Ana Brancelj arrive chez nous en Master 1, elle fait son mémoire sur les ours, elle parle des sites palafittiques avec Christophe et elle ramène de la documentation d'un colloque qui a lieu en nov. 2014 en Slovénie. Elle a une maison de famille à côté de Ig, localité où se trouvent des sites palafittiques en Slovénie et elle a des connaissances sur ces sites.
Année universitaire 2014-2015	Violette Monin vient nous voir Christophe et moi ; elle veut faire son mémoire sur la gestion et la vulnérabilité des sites palafittiques ; co-encadrement avec Yves Billaud ; une partie de son travail consiste à faire des entretiens avec des personnes ressources ; on commence à tisser notre réseau local
Janvier 2015	Module patrimoine des Master 2 Recherche : autour de l'étude des cas des palafittes
Fin janvier 2015	Mail de Clément Mani à Fabien Arnaud ; Clément demande à ce que quelqu'un d'EDYTEM (en plus d'Yves Billaud) participe au comité scientifique de la mise en place de la double expo Hautecombe - Maison du lac ; Fabien me met dans la boucle des échanges ; j'investis l'échelle départementale
Février 2015	Participation à la réunion du comité scientifique montage des deux expos avec Violette Monin ; demande de ma part d'une gratification de stage pour analyser les perceptions des visiteurs des deux expos + place des sites palafittiques dans paysage touristique et patrimonial des deux lacs + perceptions des sites palafittiques par les visiteurs des deux lacs
Février 2015	Montage du projet Singulariser en vue de répondre à AAP Labex : je mets les sites palafittiques au programme des terrains à investir
Mars 2015	Prise de contact avec le pôle enquête USMB pour le lancement d'une enquête autour de la double exposition
Mars 2015	Rencontre avec les guides du patrimoine des pays de Savoie de Chindrieux
Juin 2015	Début du stage d'Aurélie Potin-Finette sur les touristes et visiteurs des deux lacs en lien avec la double exposition
De juin à septembre 2015	Enquête autour des deux expos ; mise en place du questionnaire et phase d'administration ; collaboration avec pôle enquête
Novembre 2015	En lien avec Hepia et l'intervention que je fais dans le cours d'Andrea Finger-Stich (rencontrée lors des réunions conseil scientifique ASTERS), j'organise une sortie terrain à Neuchatel ; rencontre avec Denis Ramseyer et Sonia Wüthrich ; rencontre sur le site de Gletterens avec Jacques Théoduloz ; rencontre sur le site de la réserve naturelle de la grande cariçaie de Christophe Le Nédic ; entretiens avec Cynthia Dunning (Bienne) et Tessa Nerini à Bâle ; Cynthia qui me demande de participer au colloque d'Octobre 2016 sur « paysage, archéologie et tourisme » pour présenter les recherches conduites sur les enjeux de valorisation des sites palafittiques en France.
Sept. / déc. 2015	Traitement et analyse des résultats de l'enquête touristique
Octobre 2015	Suivi de la Conférence de Yves Billaud, Sévrier, une soixantaine d'auditeurs

Décembre 2015	Dans le cadre du projet « SINGULARISER », diffusion d'une offre de stage M2 sur les perceptions que les acteurs ont des sites palafittiques.
Décembre 2015	Début d'idée de déposer un Alpine Space sur cette thématique ; prise de contact avec Pierre Bouland à ce sujet
Mi décembre 2015	Présentation à la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie et au comité scientifique des deux expos des résultats de l'enquête conduite avec Aurélie sur la place des sites palafittiques dans les pratiques et représentations des usagers des lacs du Bourget et d'Aiguebelette.  Suite à cette présentation, je propose différentes pistes pour continuer de travailler sur (i) les perceptions des acteurs (stage SINGULARISER) et (ii) des aspects de valorisation afin de proposer concrètement des actions de valorisation autour du Bourget (demande de gratif de stage à la DRAC qui me répond que pas possible pour elle; CD73 me dit que pas possible également pour l'instant)

**Tableau VI.1 - Extrait du document de suivi mis en place, sur les deux années 2014 et 2015**

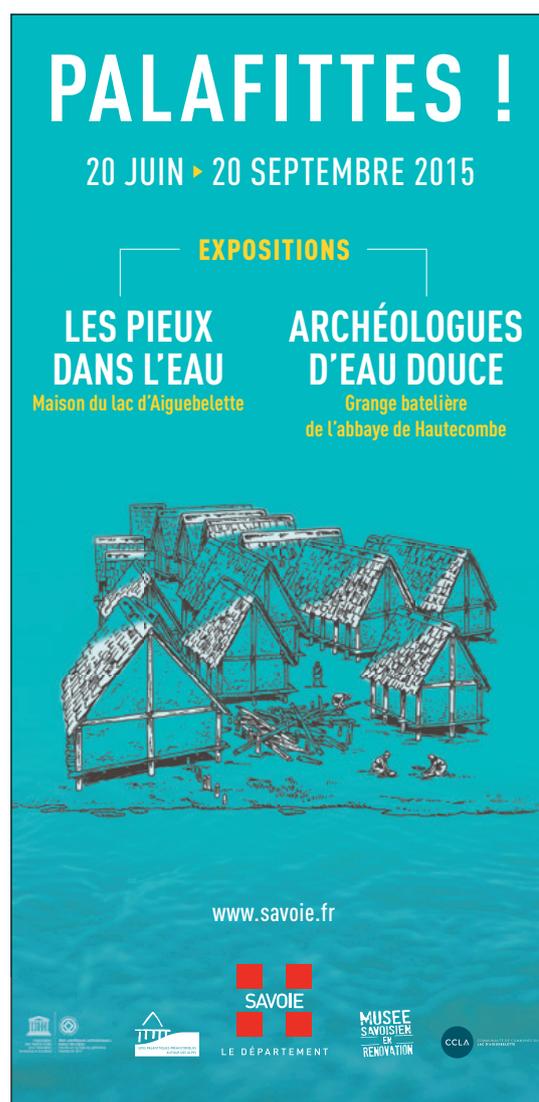
De manière synthétique, la figure VI.5 donne à voir les principaux enchevêtrements entre différentes échelles d'analyse et d'actions. Dans le contexte d'une « science en train de se faire sur une action elle-même en train de se faire » (Mounet et *al.*, 2015 : 271), le tableau VI.1 et la figure associée VI.5 fonctionnent comme des vecteurs de réflexivité, et permettent d'analyser le contexte de production de ma recherche, participant *in fine* à une validation scientifique des résultats acquis. Leur analyse permet en effet d'observer dans quelle mesure je me suis trouvée être actrice des dynamiques patrimoniales et touristiques que je proposais dans le même temps d'étudier (sur les effets retour des pratiques des chercheurs en matière de patrimonialisation, voir également Suremain et Galipaud, 2015). D'un point de vue épistémologique, il pourrait être intéressant de confier à un sociologue des sciences le tableau de suivi, la figure ainsi que les documents liés aux échanges que j'ai eus avec les acteurs territoriaux, de manière à interroger les effets de l'implication du chercheur dans les dynamiques qu'il est en train d'étudier ; une forme « de recherche sur la recherche en train de se faire » (Mounet et *al.*, 2015 : 273), à la manière de ce que Gaëlle Ronsin a fait au sujet des conseils scientifiques dans les espaces protégés (2018).



**Figure VI.5 - Évolution des formes partenariales dans le cadre des recherches sur les sites palafittiques**

Jusqu'en 2015, je suis, dans ce dossier, dans une position assez classique de recherche. Suite à l'identification en 2012 d'un paradoxe majeur entre l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des sites palafittiques et leur peu de visibilité sociale, j'entreprends de premières lectures ; je commence à analyser le schéma actoriel ; je lance un premier mémoire de master 1 sur cette problématique (master 1 de Violette Monin, 2014-2015) et je propose des ateliers aux master 2 sur cette entrée en couplant des sorties terrain et des analyses de corpus de littérature grise.

Mars 2015, un basculement s'opère : à partir de ce moment-là, mon positionnement devient hybride, multi-facettes au gré des situations et des opportunités, prenant différentes nuances de la recherche partenariale (Audoux et Gillet, 2011, 2015). Au printemps 2015, suite à des échanges entre la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie et des chercheurs sédimentologues du laboratoire, je me retrouve en effet autour de la table avec plusieurs partenaires investis dans le montage d'une double exposition départementale sur les sites palafittiques pour l'été à venir (figure VI.6). Si la majorité des échanges portent sur le contenu des panneaux des expositions, des discussions ont également lieu sur les modalités de diffusion et de communication en direction des publics touristiques. En qualité de chercheuse travaillant sur le tourisme, mon avis est demandé. Je le donne. Il fait force de proposition et est adopté. *De facto*, cette action me place dans la position de la chercheuse-experte.



**Figure VI.6 - Prospectus de présentation de la double exposition départementale portant sur les sites palafittiques, été 2015**

Dans le même temps, lors de cette réunion, un intérêt mutuel se dessine entre les attentes de la Conservation Départementale et les miennes, nous plaçant, à ce moment-là, dans une configuration de recherche collaborative (Audoux et Gillet, 2015). La décision est prise de conduire une enquête auprès des visiteurs des expositions à venir et plus largement, une enquête auprès des touristes fréquentant les lacs savoyards en vue d'analyser leurs motivations, leurs pratiques et leurs connaissances des sites palafittiques (*supra* chapitre IV pour l'enquête hybride mise en place). À ce moment-là, en sus de ma position de « chercheuse-experte », je suis également et tout à la fois prescriptrice (je démontre à la Conservation du Patrimoine l'intérêt que pourrait avoir une telle enquête), co-constructrice des objectifs de la recherche et en même temps prestataire de service puisque je vais être missionnée par la Conservation pour réaliser l'enquête, avec l'obtention de financements pour une gratification de stage.

Depuis, ce positionnement n'a cessé de se complexifier et de se réinventer, selon les situations, l'évolution de mes recherches, les objectifs poursuivis par les uns et les autres, et les types d'acteurs impliqués dans ces dynamiques partenariales. Tour à tour et parfois de manière simultanée, j'ai occupé les positions (figure VI.5) :

- (i) de médiatrice, en faisant du lien dans un premier temps entre les différents acteurs rencontrés sur les territoires savoyards, haut-savoyards et jurassiens, puis dans un second

temps entre les acteurs français et ceux des autres territoires alpins concernés par le bien UNESCO sériel « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » ;

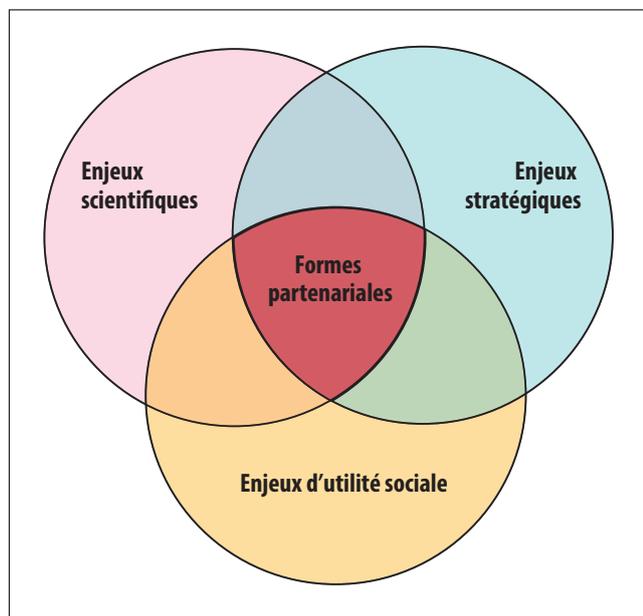
- (ii) d'experte en valorisation touristique des sites palafittiques, lors de réunions plénières devant des élus communautaires et des techniciens avec la présentation des possibilités de valorisation des sites palafittiques, sur la base des observations conduites avec Ana Brancelj à l'échelle de l'arc alpin ;
- (iii) d'incubatrice, lorsque j'ai lancé des réunions à partir de l'automne 2016 pour monter un projet européen Alpine Space autour des sites palafittiques (projet qui peine depuis à se structurer faute d'acteur porteur) ;
- (iv) d'animatrice territoriale, en participant activement à la régates palafittique qui s'est tenue en septembre 2017 au lac d'Aiguebelette (figure VI.7). Présentement, j'ai trouvé des financements pour accueillir les équipes étrangères (financement Labex ITEM). Avec Ana Brancelj, nous avons géré leurs hébergements et la logistique associée, tout en prenant part à l'évènement par le biais de la pratique sportive (en pagayant dans une équipe française), en tenant une conférence grand public sur les enjeux de valorisation et en conduisant dans le même temps des observations participantes avec des enregistrements des prises de paroles des acteurs ;
- (v) de conseillère en ressources humaines en appuyant la candidature d'une étudiante encadrée lors de son master 1 au poste de chargée de mission « culture » de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette ;
- (vi) d'experte en stratégie territoriale en expliquant à l'équipe muséale du lac de Paladru les enjeux de l'inscription de ce bien sériel sur la Liste du patrimoine mondial et les stratégies à adopter pour entrer dans ce schéma actoriel ;
- (vii) d'ambassadrice lorsque je vais présenter les enjeux de valorisation des sites palafittiques devant des élus du Conseil départemental ;
- (viii) et bien évidemment de chercheuse, ces différentes positions s'articulant avec mes objectifs en matière d'analyse des enjeux de la patrimonialisation des sites palafittiques.

De manière transversale, ces différentes postures ont ainsi été occupées en gardant dans le même temps un regard analytique et réflexif sur les processus étudiés.



**Figure VI.7. - Différentes facettes de l'implication dans l'organisation de la régates palafittique, lac d'Aiguebelette, septembre 2017**

Au-delà d'un intérêt factuel et narratif, la formalisation de cette diversité de positionnements rend compte de logiques enchâssées et des différents types d'enjeux avec lesquels ma pratique de chercheuse cherche à composer. Ces types d'enjeux sont spécifiques à ma pratique, chaque chercheur ayant sa propre grille de lecture de la manière dont ses travaux s'articulent avec les acteurs des territoires. À ce sujet, les travaux de Gaëlle Ronsin (2018) au sujet des chercheurs impliqués dans des conseils scientifiques d'espaces protégés démontre comment tout un chacun compose avec un panel d'enjeux, suivant des stratégies, des postures et des éthiques de recherche spécifiques. Dès lors, au fur et à mesure de ma pratique en tant que chercheuse, les formes partenariales avec les acteurs des territoires ont évolué de manière à composer avec trois types d'enjeux fortement imbriqués : des enjeux scientifiques, des enjeux stratégiques et des enjeux d'utilité sociale (figure IV.8).



**Figure IV.8 – Une diversité des formes partenariales marquées par l'imbrication de trois principaux enjeux**

Concernant les enjeux scientifiques, la diversité des formes partenariales permet, de mon point de vue, de multiplier les lieux et positions à partir desquels conduire des observations et ce faisant, de parfaire la compréhension du système territoriale analysé. Dès lors, varier entre des observations distanciées et participantes permet de gagner en compréhension du schéma actoriel et concourt à une vision holistique des enjeux territoriaux. Selon les situations, la portée heuristique de l'action peut, en effet, être égale, si ce n'est supérieure, à celle de l'observation (Liu, 1997). Cet intérêt heuristique explique ma volonté délibérée de faire varier les formes partenariales avec les différents acteurs des territoires.

Dans le même temps, les formes partenariales engagées avec les acteurs des territoires servent des enjeux stratégiques visant à positionner mes recherches à différentes échelles en général et à une échelle départementale en particulier. Cela ressort particulièrement d'une lecture distanciée des types de partenariats mis en place au fur et à mesure des recherches entreprises au sujet des sites palafittiques. Paradoxalement, bien qu'ayant fait ma thèse au laboratoire EDYTEM (2003-2007) puis ayant été affectée à ce dernier en tant que chargée de recherche, les recherches engagées avant 2015 ont davantage questionné des enjeux de patrimonialisation sur des terrains situés en dehors d'un périmètre local. Mon travail de recherche était, de ce fait, peu connu des partenaires locaux et départementaux. Investir la thématique des sites palafittiques impliquait un porter à connaissance de mes travaux envers ce type d'acteurs et la mise en place de collaborations. Cette démarche était d'autant plus nécessaire que suivant les appels à projet, le soutien de ces derniers est une condition au dépôt du projet (notamment les appels à projets Montagne USMB). Par la suite, c'est sur la base de ces collaborations départementales que va se construire le projet de recherche sur les enjeux de patrimonialisation des roches gravées dans les Hautes-Vallées alpines, avec notamment la thèse de Yoann Collange.

Enfin, les types de partenariats mis en place avec les acteurs territoriaux visent également à répondre à des enjeux d'utilité sociale. La définition de l'utilité sociale de la recherche est très variable selon les chercheurs, en prise directe avec des façons de définir l'éthique de la recherche avec des gradients entre des positions opérationnelles (Blangy et al., 2010) jusqu'à

des postures épistémologiques et politiques (Ghorra-Gobin, 2012). En ce qui me concerne, conduire des « recherches utiles » signifie, *a minima*, produire de la connaissance scientifique dans un cadre analytique rigoureux tout en donnant à voir la recherche produite dans des supports écrits ou lors de prises de paroles qui rendent possible son appropriation par des publics diversifiés (articles, rapports, conférences, participations à des réunions/groupes de travail, etc.).

Prenons l'exemple des lieux de valorisation des sites palafittiques dont nous avons étudié le contenu avec Ana Brancelj. Pour l'essentiel, nos missions de terrain ont été financées dans le cadre d'un projet de recherche du Labex ITEM. En terme de rendus, des rapports ont été produits à destination des financeurs et des articles scientifiques publiés (cf. A8, A16 et A17, volume 2). Dans le même temps, nos retours ont dépassé ce premier niveau de rendus pour servir des enjeux d'utilité sociale, en accord avec le sens que je donne à ce vocable (*infra* suite chapitre VI). En effet, bien que les acteurs territoriaux n'aient pas directement participé au financement de ce travail, rendre compte des recherches conduites avec des présentations à des publics différents (élus, techniciens, grand public) était une forme de retour qui faisait sens, dans la mesure où cela participait d'une entreprise globale de porter à connaissance aux acteurs territoriaux de la diversité des possibles. Ce positionnement est directement lié à ma définition de ce que peut être/doit être une recherche « utile » et plus globalement, à mon éthique de recherche.

#### VI.4. Réflexions sur « l'utilité sociale » et l'éthique de ma recherche

« Tout chercheur est engagé ou impliqué dans le monde et ne peut s'en extraire. Qu'il le veuille, qu'il le sache ou non, il adopte une posture (et en exclut d'autres). Il ne peut pas ne pas choisir. Le problème principal, en matière d'éthique comme de scientificité, c'est que la croyance en l'absence possible d'engagement semble fortement répandue voire dominante : il y aurait d'un côté des chercheurs engagés (militants) et de l'autre des chercheurs neutres (impartiaux) » (Morelle et Ripoll, 2009 : 165). Par cette phrase, Marie Morelle et Fabrice Ripoll soulignent les différents types de choix que les chercheurs sont nécessairement appelés à prendre, chaque pratique de recherche étant nécessairement située (*supra* chapitre I). Ces choix sont fonction de la façon dont chaque chercheur combine ses objectifs de recherche et ce qu'il perçoit des attentes des acteurs territoriaux (*supra* chapitre VI). Ces choix sont également fonction de la manière dont les uns et les autres envisagent le triptyque « éthique de la recherche/intégrité scientifique/responsabilité sociale » (Coutellec, 2019), attendu que « l'éthique répond aux particularités des individus et aux spécificités des situations » (Ghorra-Gobin, 2010 : 2) et qu'« il n'y a pas d'éthique générale mais une "éthique de vérités singulières" » (Badiou, 2003 : 14). Ainsi que le rappelle Anne-Laure Stérin (2018 : 26) : « L'éthique [l'italique est du fait de l'auteure] consiste en des valeurs, dont on se réclame et dont on s'inspire pour conduire sa vie. À la différence des règles déontologiques, les règles éthiques ne sont pas propres à une profession *a priori*. On y recourt, lorsque la règle de droit est absente, ou parce qu'on ressent le besoin de s'interroger sur la légitimité ou la justesse d'une action qu'on envisage d'entreprendre alors même que la règle de droit nous y autorise ».

La volonté que ma recherche réponde à des enjeux d'utilité sociale est liée à l'importance occupée par l'approche empirique dans ma pratique. Dans une certaine mesure, cela relève d'une forme de devoir de restitution en direction de « tous ceux qui ont permis que le chercheur s'acclimate, s'immerge, qu'il apprivoise la bonne distance, la bonne focale, la bonne échelle, qu'il acquiert la familiarité nécessaire à sa compréhension de l'ensemble. La dette et son sentiment se traduisent par le souhait de restituer à la communauté scientifique comme aux groupes/sociétés qui ont reçu et accueilli » (Lefort, 2012 : 474). Dans le contexte des Alpes du Nord et des recherches engagées au sujet des sites palafittiques, cette posture a conduit à organiser et à participer à plusieurs temps d'échanges visant à restituer les résultats des recherches en direction

des acteurs territoriaux concernés par des enjeux de diversification touristique (*supra*). Dans un contexte postcolonial comme l'Afrique australe, avec des régions rurales fortement marquées par les discriminations passées et des taux de chômage très importants, ces enjeux d'utilité sociale peuvent être exacerbés dans la mesure où les attentes des acteurs peuvent être très fortes. Dès lors, un équilibre est à définir entre mes « envies » d'utilité sociale et une distance à garder pour (i) maintenir la rigueur de la démarche puis de l'analyse et (ii) éviter de créer des attentes qui ne pourraient être satisfaites, conduiraient à des désillusions et compromettraient la poursuite des recherches sur le terrain en question. Cet équilibre est d'autant plus nécessaire à définir que les acteurs de ces terrains, et en premier lieu les communautés locales, sont en attente de projets ayant une dimension appliquée qui servirait directement à améliorer leurs conditions de vie.

Ainsi, quelques extraits de mes carnets de terrain :

Extrait 1 : « Il faut que vos recherches elles servent à quelque chose. Ça ne peut pas servir qu'à des articles pour votre carrière scientifique, il faut que cela nous serve à nous. Y'a quelques années, y'a des chercheurs hollandais qui sont venus, et une fois rentrés chez eux, ils ont réussi à trouver de l'argent pour revenir ici et faire construire un barrage. Nous ici, la route d'accès jusqu'au village, elle est dans un état catastrophique et on n'a pas de signal pour nos téléphones portables. Vos recherches, il faut qu'elles servent à faire changer ça. Et il faut aussi que vous nous aidiez à développer un centre d'accueil pour les touristes<sup>10</sup> » (membre de la communauté de Thabananhlana, Makgabeng, entretien du 14 avril 2019).

Extrait 2 : « Lorsque vous quitterez cette région que vous avez vue, ne disparaîsez pas, vous devez revenir. Avec tout ce que vous avez appris sur cette région, vous devez nous aider à la commercialiser et à la promouvoir afin de développer le tourisme international. Vous devez faire quelque chose pour nous<sup>11</sup> » (membre de la communauté de Thabananhlana, Makgabeng, entretien du 14 avril 2019).

Les remarques sont parfois plus directes, comme lors d'entretiens avec des membres du ministère de la culture à Maseru, capitale du Lesotho, juillet 2017 :

Extrait 3 : « Avant de commencer à répondre à vos questions, je voudrai que vous répondiez aux miennes : qu'est-ce que votre projet de recherche va changer pour notre pays ? Qu'est-ce que cela va nous apporter de répondre aujourd'hui à vos questions ? Comment cela va bénéficier à mon pays ?<sup>12</sup>»

Ces attentes sont pour parties liées aux conditions économiques et aux besoins en matière de développement, exacerbées dans ces contextes postcoloniaux. Elles s'expliquent également en réaction à des pratiques de chercheurs qui investissent un terrain, produisent à partir de ce dernier des jeux de données qui vont servir à des publications scientifiques et plus globalement à leur carrière scientifique, sans que ces derniers n'effectuent *a minima* des retours sur les analyses conduites alors même que leurs terrains sont marqués par de très fortes inégalités socio-économiques et une histoire coloniale faite de spoliations (Glon, 2015). Enfin, elles sont également liées à une forme d'habitude à ce que des acteurs extérieurs se substituent à un service public aux moyens limités (*via* des ONG, des projets de développement soutenus par le conseil européen, par la Banque Mondiale, etc.). Dans une certaine mesure, ces extraits d'entretiens traduisent en effet une forme

---

<sup>10</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « Your research has to be used for something. It can't just be used for articles for your scientific career, it has to be used for us. A few years ago, Dutch researchers came and once they returned home, they managed to find money to come back here and build a dam. Here, the access road to the village is in a catastrophic state and we have no signal for our mobile phones. Your research must be used to change this. And you must also help us to develop a reception centre for tourists ».

<sup>11</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « When you will leave this area that now you saw it, please do not disappear, you must come back. All what you have learnt about this area, you must go and help us to market and promote this area to other countries so that they could come and visit us. You please have to do something for us ».

<sup>12</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « Before I start answering your questions, I would like you to answer mine: what will your research project change for our country? what will it bring us to answer your questions today? how will it benefit my country? ».

d'accoutumance à de l'assistanat, projets de développement le plus souvent conduits par des Occidentaux (encore que les chinois investissent de plus en plus ce registre, particulièrement en Afrique australe). Aussi, en tant que femme de race blanche, produit de l'Occident et de nationalité française, je suis également dans une position qui encourage *de facto* de telles attentes.

Dans le même temps, mon éthique de recherche m'impose de ne pas dépasser le stade des recommandations et s'inscrit, de ce fait, en porte-à-faux par rapport aux pratiques anglo-saxonnes plus engagées, voire militantes (Kobayashi, 1994 ; Dumais, 2011). En un sens, mon éthique de la recherche se rapproche de l'éthique du compromis abordée par Paul Ricœur (Ricœur, 1990 ; voir également l'interview faite par Jean-Marie Muller et François Vaillant, 1991), que je pourrai également qualifier d'éthique du conseil ou encore d'éthique de la conciliation, avec l'objectif de trouver un point d'équilibre entre différents registres de valeurs : celles, multiples, des acteurs et les miennes, à la fois en tant que chercheuse et qu'individu socialement situé. Avec l'idéal de pratiquer une « recherche juste » (Morelle et Ripoll, 2009 : 158).

Pointer des incohérences et des dysfonctionnements dans les systèmes territoriaux étudiés, oui ; accompagner les acteurs territoriaux dans la prise de conscience de ces derniers, leur présenter une diversité d'actions possibles en m'appuyant sur les apports de l'approche comparative, oui ; m'appuyer sur mon expertise pour décréter un plan d'actions, non. Ce positionnement explique que les articles portant sur des enjeux de gouvernance (cf. A6, A7, volume 2) ainsi que ceux portant sur des enjeux d'activation d'éléments patrimonialisés en tant que ressource (cf. A15 à A19, volume 2) exposent, dans leur patrie conclusive, des pistes de réflexion sans pour autant aller plus loin dans la formalisation d'un plan d'action.

Pour autant, ce positionnement n'empêche pas l'action. On l'a vu avec l'exemple des sites palafittiques (*supra*), j'ai été amenée à occuper des positions diversifiées et à être partie prenante des processus patrimoniaux étudiés. Le même constat prévaut pour des actions entreprises dans le massif du Drakensberg. Je pense notamment à des guides du Drakensberg pour lesquels j'ai réalisé des dépliants touristiques mettant en avant leurs activités (figure VI.9) et à qui j'ai indiqué des pistes pour développer leurs activités ou encore plus récemment aux guides du Makgabeng. En un sens, cette forme de partage de mes connaissances permet de m'acquitter du sentiment de dette évoqué ci-dessus par Isabelle Lefort, et ce de manière plus durable que si cela avait été sous la forme de rétribution financière dans le sens où je participe, à ma modeste mesure, à des dynamiques d'apprentissage et de formation en matière de tourisme. En retour, dans une forme « de recherche sur la recherche en train de se faire » (Mounet et al., 2015 : 273), ce type d'engagement dans l'action m'a permis de mesurer les difficultés d'accès aux nouvelles technologies et aux formations en tourisme pour ces personnes paradoxalement désignées comme guide par les institutions.

**Figure VI.9 – Prospectus touristique réalisé pour Richard Duma**

*Prospectus réalisé en vue de le soutenir dans le développement de son activité touristique autour du site de Game Pass Shelter, massif du Drakensberg, Afrique du Sud, réalisation en mars 2010.*

***Secret San tours***  
***A cultural experience with San descendants***



Hidden in a small rural Zulu village in the beautiful Kamberg valley lies the answer to one of the great mysteries of the Drakensberg. For years historians believed that the Drakensberg San were all killed by either the Zulus or the white settlers and that only their magical legacy of rock paintings had survived. Modern scientific research has proved through genetics that at least one family in the Kamberg valley – the Dumas – are direct descendants of the San. There are only about 50 known descendants of the Drakensberg San and Richard Duma is proud to tell this fascinating story.

The tour begins at the Duma homestead in Thendela village where Richard will share the tale of how his family was identified as San descendants, how the San came to survive in this isolated community and how their traditions are maintained today. He will welcome you into his home and you will enjoy the story telling.

The tour ends with a traditional lunch cooked by some of the family members and an opportunity to purchase articles made by the villagers.

The tour must be booked in advance the previous evening by contacting Richard on 072 407 6930 and costs R150 per person including lunch or R100 per person excluding lunch. It runs for a minimum of 2 people.







Marie Morelle et Fabrice Ripoll expriment bien ce paradoxe : « Se défendre de toute implication au nom d'une légitimité plus haute de la Science ne garantit donc pas une position légale, moins encore éthique ou même scientifique. Le choix de la non-intervention peut certes se défendre au nom de la Science. Mais peut-on toujours se retrancher derrière le statut de chercheur ? Ou plutôt, cette "neutralité axiologique" en acte ne peut-elle pas entrer en contradiction avec d'autres principes, méthodologiques ou éthiques, dans certaines situations où l'intervention devient nécessaire ? Faut-il bannir toute enquête de terrain puisque ces techniques sont des formes d'intervention ? Mais inversement, peut-on toujours suivre les enquêtés-és quoi qu'il arrive ? » (Morelle et Ripoll, 2009 : 160). Sauf à déshumaniser le chercheur, de telles interventions sont relativement fréquentes pour tout chercheur confronté, dans sa pratique de terrain, à ce que son système de valeur l'amène à qualifier de dysfonctionnements, sans pour autant que cela ne remette en question la validité de sa démarche. En un sens, cela participe également d'une forme de partage et de restitution au regard des recherches engagées sur ces terrains et des acteurs mis à contribution dans la mise en œuvre de l'approche empirique.

Pour conclure, selon un équilibre entre distanciation et engagement, plaçant l'empathie au cœur de l'action, il est important pour moi de ne pas me substituer au politique, et de laisser aux territoires la responsabilité de leurs choix... tout en sachant que toute recommandation a *de facto* une dimension prescriptive, avec des gradients divers selon les contextes d'énonciation et de réception. À cette échelle, maintenir une distance permet également de limiter les risques d'être pris à parti par des acteurs territoriaux et conditionnent la poursuite d'activités de recherches sur le terrain investi. Expliciter ce positionnement, à la fois « distancié et impliqué », est parfois difficile à tenir avec des collectifs demandeurs de plans d'actions et de développement « clef en main ». Pour autant, c'est une limite que je ne veux pas franchir et que je justifie également compte tenu des processus d'appropriation de la connaissance scientifique par les acteurs des territoires. L'appropriation des résultats est inversement proportionnelle au degré d'injonction : plus vous communiquez vos résultats de manière surplombante et directive, moins ces derniers seront appropriés. Aussi, le meilleur moyen pour faire en sorte que des recherches satisfassent un critère d'utilité sociale est de les proposer comme l'une des options possibles, et non de les imposer.

Une autre possibilité serait d'inscrire certaines de mes questions de recherches dans le cadre de la recherche collaborative en pensant une symétrisation des acteurs et du chercheur (Darré, 1997, 1999) à toutes les étapes du processus de la recherche représentées par la figure VI.3 (Audoux et Gillet, 2015 ; Chanteloup et *al.*, 2016). En premier lieu, cela demande un temps d'apprentissage des vocabulaires, des manières d'être et de faire des différents partenaires (Chanteloup et *al.*, 2016), du « référentiel épistémique » de chacun (Audoux et Gillet, 2011). Cela demande également d'investir de nouvelles méthodes dans les phases de collecte, de traitement et de valorisation des données. Je pense notamment à des méthodes comme celle de la photo-élicitation (Bigando, 2013) ou encore les différentes méthodes audiovisuelles, depuis longtemps mobilisées par les collègues anthropologues et de plus en plus utilisées dans le champ de la géographie (Corsi et Buire, 2019). Cela fait partie des méthodes que je projette de mettre en œuvre à court terme, notamment dans le cadre du projet COSMO-ART. J'y reviendrai dans la conclusion de cette habilitation.

Dernier opus des chapitres ciblés sur une approche réflexive de ma pratique, le chapitre VI est venu préciser comment je me situe par rapport aux acteurs des territoires. À l'instar des remarques formulées au sujet de l'interdisciplinarité (*supra* chapitre V), la mise en place de formes partenariales dépend avant tout de la question de recherche. Dans un second temps, elle dépend également de plusieurs contextes, à la fois académiques, programmatiques, actoriels, etc., en constante évolution et inter-dépendants. En cela, les relations avec les acteurs territoriaux relèvent également d'une logique systémique.

Au grès des études de cas abordées, le chapitre VI met en exergue une diversité des possibles en ce qui concerne :

- (i) les positions occupées par les acteurs, allant du statut d'informateur à celui de co-constructeur ;
- (ii) ma manière d'aborder les logiques co-constructives, avec des implications *a minima* (relecture des objectifs du projet de recherche) et d'autres de plus grande envergure notamment avec la mise en œuvre d'une thèse CIFRE. Pour autant, l'analyse de ce dispositif souligne que le type de démarche co-constructive mise en place ne garantit pas l'utilisation des résultats produits par les acteurs territoriaux parties prenantes de ce processus ;
- (iii) les différents types de positionnements que j'adopte selon les terrains d'étude et plus encore, au fur et à mesure des recherches conduites sur un même terrain. À titre d'exemple, les différents positionnements occupés lors des recherches engagées sur les sites palafittiques attestent des nécessités qu'il y a de composer avec tout un ensemble de paramètres évolutifs : évolution du schéma actoriel, possibilités de financements et de collaborations, en tenant compte dans le même temps de ma définition du triptyque « éthique de la recherche/intégrité scientifique/responsabilité sociale » (Coutellec, 2019).

Enfin, le chapitre VI précise ce que j'entends par « utilité sociale » et qu'elle est mon éthique de recherche. En filigrane à l'ensemble de mes activités de recherche depuis mon recrutement, et dans le même temps de manière fondamentale, ma manière de composer, de collaborer et de travailler avec les acteurs territoriaux s'articule avec une volonté/envie que mes recherches soient utiles sur le plan social, sans pour autant tomber dans une démarche prescriptive ou encore militante.



## *Conclusion de la première partie*

L'objectif de cette première partie du volume I de l'HDR était d'explicitier les contextes de production et d'énonciation des travaux de recherche engagés ces quinze dernières années. Cette démarche de contextualisation à la fois conceptuelle, théorique, méthodologique et éthique participe du processus de validation scientifique des résultats de recherche mis en perspective dans la seconde partie du volume I.

Les quatre premiers chapitres sont venus expliciter les différents sommets du tétraèdre de mon approche géographique. Le chapitre I a permis de présenter les contours de ma positionnalité, en expliquant comment les différentes facettes du « je » individu s'agencent et influent dans la mise en œuvre de mon approche géographique, soulignant un équilibre dynamique entre des logiques rationnelles et des effets d'opportunités, au gré des rencontres et des échanges. Le chapitre II a présenté la manière dont je me saisis de l'approche systémique dans le cadre de mes recherches, que ce soit pour questionner la structure et le fonctionnement d'un système à un moment donné à différentes échelles spatiales ou encore pour analyser l'évolution de ce dernier dans le temps, en interrogeant des trajectoires socio-spatiales d'espaces marqués par des enjeux de patrimonialisation. En lien direct avec la mise en œuvre d'une démarche systémique, le chapitre III a précisé les apports heuristiques de l'approche comparative, en soulignant comment celle-ci permet de discrétiser les particularités du local de processus englobants, participant ainsi à la compréhension de la structuration et des dynamiques des espaces étudiés. Associée aux deux précédentes approches, l'approche empirique occupe une place importante dans ma pratique de recherche ; ciblé sur cette entrée, le chapitre IV est venu préciser l'intérêt d'une telle approche dans ma pratique et plus encore la manière dont je la mets en œuvre, avec une réflexion sur les méthodes de collecte et d'archivage des données.

Enfin, les chapitres V et VI sont respectivement venus préciser comment mes recherches se situent entre des démarches disciplinaires et interdisciplinaires (chapitre V) et dans le champ de la transdisciplinarité avec un examen des différents types de relations entretenues avec les acteurs des territoires (chapitre VI). À l'heure où les invitations à développer des démarches inter- et transdisciplinaires se multiplient, ces deux chapitres soulignent le rôle joué par les questions de recherche et les contextes environnants dans lesquels le chercheur effectue sa pratique. C'est en raison de tel type de questionnement scientifique que des démarches inter- et transdisciplinaires sont à mettre en œuvre au regard de leurs dimensions heuristiques à pouvoir répondre à la question posée. Dans le même temps, le chercheur doit composer avec un certain nombre de paramètres tels que (i) les paysages académiques et actoriels des territoires sur lesquels il travaille, (ii) les différents outils programmatiques, (iii) des rencontres et des effets d'opportunité, et enfin (iv) des calendriers à  $n$  dimensions avec bien (trop) souvent une contraction du temps. Comme pour la mise en œuvre de l'interdisciplinarité, la mise en place de démarches transdisciplinaires demande du temps, que peu d'outils programmatiques sont actuellement en mesure d'offrir. Dès lors, entre l'intérêt heuristique qu'il y a de mettre en œuvre des démarches de recherche à la fois inter- et transdisciplinaires, consommatrices en temps, et les conditions effectives de mise en œuvre de la recherche, des équilibres sont à trouver.

La question du temps de la recherche, du chercheur, du projet, du sujet d'étude, conclut cette première partie tour à tour personnelle, conceptuelle, méthodologique et réflexive. Car au final, c'est bien cette question du temps qui apparaît, de manière transversale, à plusieurs moments des réflexions développées au sein de ces six premiers chapitres :

- le temps de ma trajectoire en tant que chercheuse avec des évolutions au niveau des objets appréhendés (espaces protégés et sites archéologiques préhistoriques) et des terrains investis (France, Europe, Afrique australe, Caraïbes françaises) ;

- le temps du sujet-chercheur avec des rencontres, des opportunités, des stratégies, des évolutions dans mes pratiques de recherche, notamment au regard des acteurs des territoires ;
- le temps des encadrements d'étudiants, des responsabilités collectives, tout aussi important que les autres temps et qui rentre dans une équation à  $n$  dimensions ;
- le temps nécessaire pour conduire une approche réflexive, pour mettre en regard sa pratique et des lectures... et présentement, le temps nécessaire à la rédaction de cette habilitation avec des mouvements de va-et-vient entre la rédaction d'éléments synthétiques et des études de cas ;
- le temps de structuration des territoires que je cherche à appréhender à travers différentes méthodes combinées ;
- le temps nécessaire à leur observation, dans le temps justement, avec les enjeux méthodologiques et pragmatiques relatifs à l'analyse de trajectoires territoriales en sciences humaines et sociales ;
- le temps lié à la mise en place d'une approche comparative avec un investissement dans les différents terrains mobilisés (sans parler du temps que nécessite l'investissement de nouveaux objets situés dans de nouveaux terrains) ;
- les temps de collecte et de traitement des données ainsi que le temps nécessaire à leur organisation et à leur documentation pour penser leur archivage... dans le temps ;
- les temps de valorisation avec la rédaction d'articles monographiques avant d'être en mesure de produire des articles de synthèse donnant sens à l'approche comparative mise en place ;
- les temps de restitution en direction de la communauté scientifique (colloques, séminaires) et des acteurs territoriaux (ateliers de restitution, publications dans des supports ad hoc, actions de vulgarisation) ;
- le temps nécessaire à la mise en place de pratiques interdisciplinaires et de démarches collaboratives avec le temps incompressible d'apprentissage et d'acceptation de différentes cultures scientifiques, des éléments de langage, des codes, des manières d'être et de faire ;
- le temps des acteurs territoriaux, le temps des mandats des élus, les temps d'action des techniciens, et le temps, souvent renouvelé, de présentation et d'explication des démarches scientifiques en direction des acteurs des territoires ;
- les temps d'échanges et de partage, le temps nécessaire à la création d'un climat de confiance qui *in fine* peuvent conduire à des processus co-construits qui nécessitent une articulation permanente entre les temporalités des individus et des institutions.

On dit souvent que le luxe, c'est l'espace... Si j'en conviens aisément en tant que géographe, j'ajouterai que le luxe, c'est aussi le temps ! Alors que l'actuel système d'organisation de la recherche pousse à accélérer le temps, « donner du temps au temps » laisse la porte ouverte à la sérendipité, rend possible des pas de côté nécessaires à la structuration/maturation des idées, et *in fine* permet de (re)donner du sens à son activité de chercheur et à sa trajectoire individuelle.

## SECONDE PARTIE

---

### RÉSULTATS DE RECHERCHE CIBLÉS



## Introduction de la seconde partie

La seconde partie du volume 1 s'organise autour de trois chapitres. Ces derniers correspondent aux trois axes de recherche selon lesquels j'ai organisé mes travaux sur les enjeux de la patrimonialisation depuis une quinzaine d'années. Détaillés en introduction générale, ces trois axes questionnent :

- (i) les formes spatiales prises par des éléments patrimonialisés (chapitre VII),
- (ii) le couple « patrimoine/tourisme » sous l'angle de la notion de ressource (chapitre VIII),
- (iii) le processus de qualification de ce qui fait patrimoine en interrogeant les valeurs attribuées par différents collectifs (chapitre IX).

Organisée selon ces trois axes, la mise en œuvre de l'approche géographique a permis d'avancer dans la compréhension des enjeux de la patrimonialisation. Rendre compte des avancées réalisées, des résultats obtenus et des perspectives dégagées est précisément l'objectif de la deuxième partie du volume 1 de cette habilitation.

Dans le cadre de cette seconde partie ciblée sur les résultats de recherches, toutes les recherches engagées ces quinze dernières années n'ont pas été retenues. En effet, lors de la construction du mémoire de l'habilitation, compte tenu à la fois (i) du travail de relecture des publications effectuées depuis ma soutenance de thèse et (ii) des activités de recherche que je projette pour la suite, des lignes structurantes sont apparues. Ce travail a permis d'identifier « un cœur » dans les activités de recherche conduites ces dernières années et son corollaire, à savoir une périphérie. En soi, les travaux considérés comme étant à la marge ne sont pas moins intéressants sur le plan scientifique que ceux ayant été retenus pour faire partie « du cœur ». Ils sont néanmoins secondaires au regard de ma trajectoire de recherche passée et de ce que j'imagine concernant les activités de recherche à venir, que je souhaite centrer sur les enjeux de patrimonialisation de sites archéologiques. Aussi, les travaux engagés sur le géotourisme, ou encore sur les grands lacs alpins ne font volontairement pas partie des trois chapitres ciblés sur les résultats. S'ils ont contribué à ma réflexion sur un plan général, ils n'ont pas été mobilisés de manière spécifique dans la construction de l'argumentaire des trois chapitres de résultats.

D'un point de vue heuristique, la construction de ces trois chapitres relève d'une démarche réflexive visant trois objectifs :

- (i) produire une synthèse des recherches « cœur » en m'appuyant sur des publications retenues pour faire partie du volume 2 de l'HDR « Curriculum vitae et recueil de publications choisies » ;
- (ii) les mettre en perspective et proposer, le cas échéant, des réflexions transversales, si ce n'est une montée en généralité ;
- (iii) présenter, dans la conclusion de chacun de ces trois chapitres, des pistes selon lesquelles le travail pourrait se poursuivre dans les années à venir.

L'architecture de ces trois chapitres est similaire :

- un encadré précise les liens entre le contenu scientifique du chapitre et les publications retenues pour faire partie du recueil du volume 2. Sont alors listés les principaux travaux sur lesquels s'appuie la réflexion développée dans le chapitre en question. Pour autant, il n'y a pas de relation d'exclusivité *stricto sensu* : si les publications mentionnées viennent alimenter de manière préférentielle tel chapitre, elles peuvent, selon les besoins de la démonstration, être également mobilisées dans les autres chapitres de résultats. Cette mobilisation croisée est liée au contenu scientifique des publications retenues pour le

volume 2. En effet, bien que celles-ci aient été construites autour d'une problématique centrale, il n'en reste pas moins qu'elles alimentent différents axes de recherche. Cette manière de penser ma production scientifique depuis une quinzaine d'année, selon des canevas entrelacés, témoigne tout autant qu'elle participe à la cohérence de ma trajectoire scientifique.

- Une partie « État de l'art » explicite les notions abordées de manière préférentielle dans ce chapitre, tout en précisant mon positionnement conceptuel et mes questions de recherche. Ces réflexions sont étayées par une figure synoptique, laquelle rend compte à la fois de mes questionnements et de l'organisation de l'argumentation du chapitre ;
- Le développement du chapitre avec la mise en perspective des publications retenues pour le volume 2 selon des points saillants. Ce développement s'accompagne de figures qui soit (i) proviennent des publications figurant dans le recueil du volume 2, soit (ii) ont été réalisées pour les besoins de l'HDR. Le cas échéant, leur statut est précisé.
- Une partie conclusive précisant (i) les apports de la mise en perspective de mes recherches au regard de la problématique posée et (ii) comment j'envisage de poursuivre les recherches sur cet axe. Ces conclusions partielles et perspectives sont ensuite reprises dans la conclusion générale de l'HDR et forment, *in fine*, le canevas de mes recherches à venir pour les prochaines années.

En lien avec la place de l'approche empirique dans ma démarche de recherche (*supra* chapitre IV), les études de cas tiennent une place importante dans la construction de mes démonstrations. Par « études de cas », j'entends les terrains sur lesquels j'ai successivement et conjointement conduit des recherches ces quinze dernières années. Ces études de cas sont au nombre de six, classées par ordre chronologique (période à partir de laquelle j'ai commencé à travailler sur le terrain en question) :

- Étude de cas « grotte Chauvet » (continuité du travail de recherche engagé durant la thèse à partir de 2003) ;
- Étude de cas « Drakensberg » (depuis la mission post-doctorale en Afrique du Sud en 2009) ;
- Étude de cas « sites palafittiques préhistoriques alpins » (depuis le premier master sur ce sujet, à savoir celui de Violette Monin en 2014) ;
- Étude de cas « roches gravées précolombiennes en Guadeloupe » (depuis la participation en 2016 au projet piloté par Julien Monney) ;
- Étude de cas « art rupestre en Haute-Maurienne » (avec des actions en 2018 sur ce terrain dans PATRIMALP, prolongement avec les projets ArtRupAlp et RPD3TM) ;
- Étude de cas « art rupestre sur le plateau du Makgabeng » (depuis le lancement du projet SORAT en 2019).

À ces études de cas principales s'ajoutent des études de cas complémentaires. Il s'agit de terrains où les missions de recherche ont été limitées en temps, avec des données essentiellement issues de phases d'observations : étude de cas « grottes ornées vallée de Vézère » ; étude de cas « art rupestre Valcamonica » ; étude de cas « art rupestre – vallée des Merveilles/mont Bégo ».

Étant donné la manière dont je pratique ma recherche, en questionnant une même étude de cas selon différents axes de travail, il n'y a pas de correspondance entre une étude de cas et un chapitre de résultats. Par exemple, en quinze ans d'activités de recherche, l'étude de cas « grotte Chauvet » a été abordée pour questionner (i) la forme spatiale prise par l'élément patrimonialisé ainsi que (ii) les valeurs en jeu dans le processus de patrimonialisation. Compte tenu de la diversité des manières dont cette étude de cas a été travaillée, elle alimente, *de facto*, deux des trois chapitres de résultats. À des degrés divers, il en va de même pour les autres études de cas (tableau InP2.1).

		Chapitre VII			Chapitre VIII				Chapitre IX		
		VII.1	VII.2	VII.3	VIII.1	VIII.2	VIII.3	VIII.4	IX.1	IX.2	IX.3
Études de cas principales	Grotte Chauvet										
	Drakensberg										
	Sites palafittiques préhistoriques alpins										
	Roches gravées précolumbiennes en Guadeloupe										
	Art rupestre en Haute-Maurienne										
	Art rupestre sur le plateau du Makgabeng										
Études de cas complémentaires	Grottes ornées vallée de Vézère										
	Art rupestre du Valcamonica										
	Art rupestre – vallée mont Bégo/ Mercantour										

**Tableau InP2.1 –Mobilisation différentielle des études de cas dans les trois chapitres de résultats**

Si cette mobilisation croisée des études de cas permet de tisser des liens entre les différents axes de travail investigués depuis quinze ans, elle présente cependant une limite : celle de donner l'impression d'éventuelles redites concernant l'énonciation d'éléments de contexte. En effet, l'explication d'effets d'emboîtements liés à l'approche systémique, ou encore les réflexions liées aux trajectoires socio-spatiales d'éléments patrimonialisés sont abordées dans différents chapitres, selon les problématiques desdits chapitres. Or, ce type d'explication nécessite de raisonner à différentes échelles et de prendre en compte des éléments de contexte... au risque de donner l'impression de répéter ces derniers à plusieurs moments des trois chapitres de résultats. Aussi, afin d'éviter des effets de redite, j'ai pris soin d'aborder ces éléments de contexte de manière différentielle, en mettant l'accent sur des dimensions à la fois complémentaires et pertinentes compte tenu de la problématique abordée dans le chapitre de résultats en question.



## CHAPITRE VII. CE QUE LA SPATIALITÉ DES BIENS UNESCO NOUS DIT DE LEURS MODALITÉS DE CONSTRUCTION

Les recherches sur le triptyque patrimoine/tourisme/territoire m'ont conduite à travailler sur des espaces ayant en commun d'être inscrits ou candidats à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Ce dénominateur commun m'a poussée à travailler mes études de cas avec comme objectif d'interroger les processus de construction et de sélection à l'œuvre dans ce type de démarche. Aussi, l'objectif de cette partie est de rendre compte des travaux engagés ces quinze dernières années sur le processus de patrimonialisation à partir des biens inscrits ou candidats à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Mon analyse s'appuie principalement sur les apports des articles listés dans le tableau VII.1, avec le cas échéant, des renvois à d'autres articles présents dans le volume 2.

Code de l'article	Référence bibliographique	Pages dans le volume 2
A4	Duval M., Brancelj A., Gauchon C., 2021. Élasticité des normes et stratégies d'acteurs : analyse critique de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, <i>Géococonfluences</i> .	121-140
A5	Duval M., Brancelj A., Gauchon C., Malgat C., Potin-Finette A., 2020. Un label qui ne dit pas son nom : l'inscription au patrimoine mondial. Examen critique et enjeux territoriaux d'une terminologie. In P. Tanchoux & F. Priet (dir.), <i>Les labels dans le domaine du patrimoine culturel et naturel</i> . Rennes, Presses universitaires de Rennes, 45-70.	141-154
A6	Duval M., Smith B., 2013. Rock Art Tourism in the uKhahlamba/Drakensberg World Heritage Site: obstacles to the development of sustainable tourism, <i>Journal of Sustainable Tourism</i> , 21 (1), 134-135.	155-166
A7	Duval M., 2021. To what degree does a UNESCO World Heritage Site listing improve the conservation of heritage sites? Insights from the case of the Maloti-Drakensberg World Heritage Site (South Africa-Lesotho), <i>International Journal of Heritage Studies</i> , 28 (3), 376-399.	167-179
A8	Brancelj A., Duval M., Gauchon C., 2022. Analyse des modalités de construction d'un bien sériel en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Exemple du bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », <i>Géococonfluences</i> .	181-189
A9	Duval M., Gauchon C., 2013. Le patrimoine : une affaire de choix. La candidature de la grotte Chauvet au patrimoine mondial, <i>Ardèche Archéologie</i> , 30, 89-94.	191-196
A10	Malgat C., Duval M., 2014. La labellisation Unesco de la grotte Chauvet, une démarche internationale pour une reconfiguration locale. In M. Fournier (dir.), <i>Labellisation et mise en marque des territoires</i> . Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Blaise Pascal, CERAMAC 34, 395-409.	197-205
A11	Extrait du rapport (p. 376 à 390). Monney J. avec les contributions de L. Baracchini, M. Duval, P. Fouéré, C. Gauchon, S. Guimaraes, P. Mora, K. Pinçon, C. Stouvenot et T. Yvon, 2018. <i>Roches gravées de Trois-Rivières, Archéologie, Sens et Société (Trois-Rivières ; Guadeloupe), Phase 3 – rapport terminal 2015-2017</i> . Arrêtes d'autorisation : PCR : n°SRA 2016-003 / Sondages : n°SRA 2016 – 004 / Relevés : n°SRA 2016-010, projet réalisé avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Mairie de Trois-Rivières.	207-222

**Tableau VII.1 - Articles principalement mobilisés pour les réflexions transversales du chapitre VII**

Depuis une dizaine d'années et le développement du courant des *Critical Heritage Studies* (Smith L., 2006 ; Winter, 2013 ; Winter et Waterton, 2013) ; les études de cas sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont multiples. De manière synthétique, ces études portent sur quatre principaux volets, non exclusifs les uns des autres :

(i) l'analyse du processus de candidature et des modalités de construction du dossier (Darvill, 2007 ; Debarbieux, 2020), en lien avec des enjeux de périmètre (Gillespie, 2012 ; Muke et al., 2007) et d'argumentation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien (Babou, 2015 ; Jokilehto, 2006 ; Von Droste, 2011 ; Zhang, 2017). Cette entrée questionne les jeux de relations entre les acteurs porteurs des démarches de candidature et les experts des organes d'évaluation (Blanc et Bridonneau, 2015 ; Hølleland et Skrede, 2018), et *in fine*, la manière dont ces inter-relations influent sur l'espace géographique avec la construction spatiale de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;

(ii) les jeux de négociation entre les experts et le Comité du patrimoine mondial (Meskell, 2011, 2012), marqués par des enjeux de représentativité de la Liste (Labadi, 2005), et des tractations entre les États parties et les instances onusiennes (Meskell, 2014, 2015 ; Meskell et al., 2014 ; Yan, 2015) ;

(iii) les enjeux associés à l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial, avec l'imbrication des registres économiques, politiques et culturels (Caust et Vecco, 2017 ; Cousin et Martineau, 2009 ; Negussie et Wondimu, 2012), et les formes d'instrumentalisation de la Liste pour servir des enjeux géopolitiques (Huang et Lee, 2019 ; Meskell et Brumann, 2015 ; Williams, 2011 ; Willems, 2014). Ces questionnements en matière d'enjeux recourent les problématiques d'association des populations locales (Creighton, 2007 ; Disko, 2012 ; Keitumetse et al., 2016 ; Rössler, 2012). Ils invitent également à discuter la question de l'autorité patrimoniale (Ween, 2012 ; Witcomb, 2012), avec une analyse de ceux à qui la parole est donnée et *in fine*, de ceux dont la parole est prise en compte pour définir les valeurs en raison desquelles un bien candidat va être enregistré en tant que patrimoine mondial, cette définition se faisant dans le même temps en regard des biens déjà enregistrés sur la Liste (Babou, 2015).

(iv) les effets socio-spatiaux de l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial, notamment en terme de développement touristique (Amendoeira, 2012 ; Di Giovine, 2009), avec la question des retombées locales (Starr, 2012 ; Vargas, 2018) mais également les phénomènes de spéculation foncière donnant lieu à des processus de gentrification et à un sentiment de dépossession vécu par les habitants de ces lieux patrimonialisés (Berliner et Istasse, 2013). Ces constats conduisent des auteurs à souligner la nécessité d'une vision holistique des phénomènes observés de manière à relier l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et des enjeux de tourisme durable, en association avec les populations locales (Landorf, 2009 ; Parga Dans et Alonso González, 2018 ; Ryan et al., 2011).

Sans exclure les réflexions développées dans les trois derniers volets, le chapitre VII s'inscrit principalement dans le champ des questions soulevées par le premier d'entre eux. Il vise à démontrer comment mes travaux de recherche contribuent à la compréhension des modalités de construction des biens candidats ou inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. L'objectif est ici de questionner les facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO, et de voir, dans quelle mesure, au-delà des particularités des études de cas, des invariants peuvent être dégagés. Par « forme spatiale » et « spatialité » (utilisées présentement comme des synonymes), j'entends la manière dont des éléments patrimonialisés s'étendent et s'organisent dans l'espace, autrement dit la manière dont les biens UNESCO sont construits sur un plan spatial.

Le terme « construction » n'est pas neutre, et traduit les dynamiques à l'œuvre dans tout processus de patrimonialisation (Bouisset et Degrémont, 2013 ; Le Menestrel, 2005 ; Smith L., 2006). L'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial est une construction socio-spatiale faite de choix combinés et successifs par les acteurs intervenant dans cette entreprise patrimoniale (Boucly, 2019 ; Debarbieux et Munz, 2019 ; Graezer Bideau et Kilani, 2011). Ces choix sont multi-contextualisés, à la croisée de plusieurs dimensions spatiales et temporelles. Entrent en jeu les échelles spatiales auxquelles se situent les acteurs parties prenantes mais également les trajectoires des territoires au sein desquels se situent les éléments patrimonialisés, sans oublier les trajectoires personnelles des acteurs impliqués en tant qu'individus. Espaces-temps des territoires, espaces-temps des acteurs situés au regard de leurs institutions ou groupes d'appartenance, et enfin espaces-temps des acteurs en tant qu'individus se combinent pour former les contextes de production de la patrimonialisation. Parce qu'elle questionne la complexité territoriale, la géographie est particulièrement pertinente pour interroger et analyser ces enchevêtrements, avec comme objectif de mettre en exergue les dynamiques constructives à l'œuvre.

Sur un plan discursif, la construction de l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial s'appuie sur la production de deux principaux documents : (i) le dossier de candidature à proprement parler, lequel comprend la présentation des caractéristiques du bien et la catégorie dans laquelle les acteurs souhaitent l'inscrire (bien culturel, naturel, mixte) avec une carte délimitant un périmètre d'inscription, ainsi qu'un argumentaire de sa Valeur Universelle Exceptionnelle sur la base des critères de l'institution onusienne, comprenant également la démonstration de l'authenticité et de l'intégrité du bien et (ii) le plan de gestion, obligatoire depuis 2005, précisant quelles sont les parties prenantes impliquées et comment le bien sera géré de manière à garantir la Valeur Universelle Exceptionnelle démontrée dans le dossier de candidature.

D'un point de vue heuristique, ces matériaux discursifs permettent d'analyser les choix des acteurs porteurs du dossier en termes :

- de catégorie retenue pour l'inscription (bien naturel, culturel, mixte),
- d'États parties concernés (suivant que le bien est national, transfrontalier ou transnational),
- de continuité/discontinuité spatiale (bien unique *versus* sériel),
- de surface concernée par la procédure (bien ponctuel *versus* surface étendue),
- de critères mobilisés dans l'argumentaire (choix parmi les dix critères établis par l'institution),
- de formes de gouvernance avec les modalités d'association de différents types d'acteurs dont les populations locales,
- de modalités de gestion, avec notamment les choix effectués pour gérer dans le temps et dans l'espace la dialogique préservation/valorisation.

Depuis ma thèse soutenue en 2007, les réflexions sur les formes spatiales prises par les biens UNESCO ont été alimentées par les recherches conduites sur quatre principaux biens :

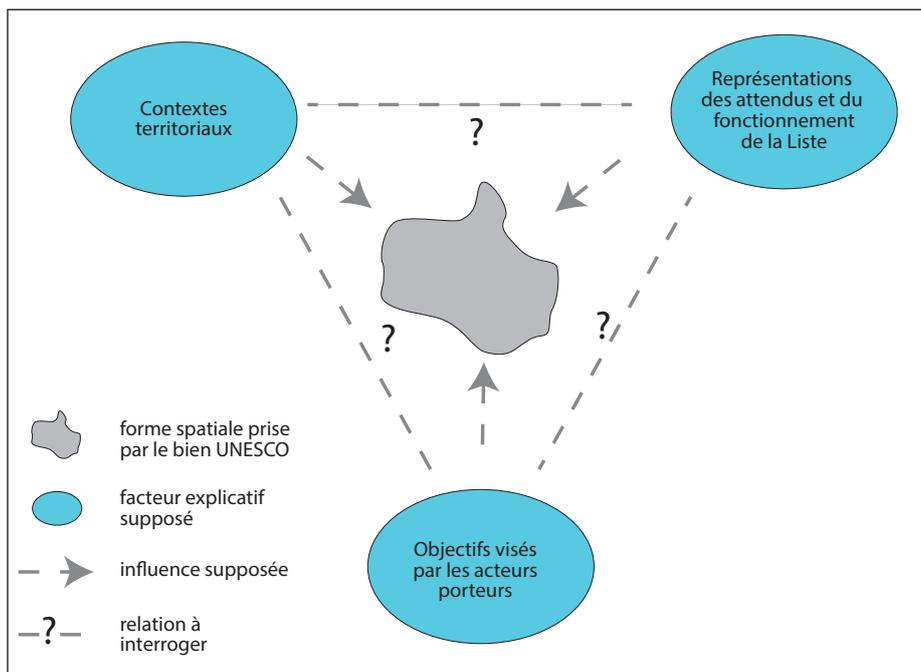
- le bien « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche » (inscription en 2014, France),
- Le massif du Drakensberg, initialement inscrit en 2000 sous le vocable « Parc d'uKhahlamba-Drakensberg, renommé « Parc Maloti-Drakensberg » lors de son extension en 2013 (Afrique du Sud/Lesotho) ;
- Le bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » (inscription 2011, six pays alpins : Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie et Suisse) ;
- et le projet d'inscription des sites d'art rupestre dans l'espace caraïbe (projet de candidature esquissé au milieu des années 2000 impliquant une dizaine d'États parties).

Ces biens UNESCO ont en commun d'être des biens « récents », au sens de leur année d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. *De facto*, leur inscription intervient un peu plus de vingt ans après le début du fonctionnement de la Liste. Dès lors, les enjeux liés à leur inscription sont également à appréhender compte tenu des évolutions de la Liste depuis ses débuts. À des degrés divers, ils présentent également une similitude concernant l'articulation des dynamiques patrimoniales et touristiques, en ce sens que l'inscription sur la Liste ne vient pas s'appuyer sur une antériorité touristique d'audience internationale. En cela, ils diffèrent de biens UNESCO tels que le palais et le parc de Versailles (inscription en 1979), le centre historique de Rome (1980), le Machu Picchu (1983) ou encore la muraille de Chine (1987), pour prendre des biens situés dans différents contextes culturels.

Ponctuellement, ces études de cas ont été complétées par des éclairages visant à analyser certains volets de cette procédure internationale. Les recherches conduites sur ces quatre principaux biens ont donné lieu à des articles « études de cas » dans lesquels les choix des acteurs ont été analysés, mettant en exergue les logiques propres à la construction de ces différents biens UNESCO. Ces différentes études de cas ont également été mobilisées (i) dans un article de synthèse publié dans *Géofluences*, lequel porte sur l'élasticité des normes en matière d'inscription de biens sur la Liste au patrimoine mondial (cf. A4, volume 2) et (ii) dans un chapitre d'ouvrage faisant suite à un colloque sur les labels dans le domaine du patrimoine (cf. A5, volume 2). Dans la même veine que ces deux productions de synthèse, l'objectif du chapitre VII est de continuer à aller au-delà des particularités des études de cas investies. Pour ce faire, la mise en perspective des travaux de recherche engagés ces dernières années vise à mettre en exergue les facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO.

La relecture des articles produits sur cette thématique et présents dans le volume 2 conduit à formuler l'hypothèse selon laquelle les formes spatiales de ces biens UNESCO sont essentiellement fonction de trois principaux facteurs explicatifs (figure VII.1) :

- (i) les objectifs visés par les acteurs porteurs des projets d'inscription,
- (ii) les contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les projets d'inscription,
- (iii) la compréhension et les représentations que les acteurs porteurs ont du fonctionnement et des attendus de la Liste du patrimoine mondial.



**Figure VII.1 – Schématisation des facteurs explicatifs supposés des formes spatiales des biens candidats ou inscrits sur la Liste du patrimoine mondial**

Sur la base de ce schéma explicatif, la mise en perspective des différentes études de cas travaillées vise (i) à valider la pertinence des trois principaux facteurs supposés et (ii) à démontrer comment ces facteurs, du fait des dynamiques interactives et évolutives qui les relient, concourent à expliciter les formes spatiales des biens UNESCO. *In fine*, cette démonstration amènera à discuter des possibilités offertes par ces études de cas pour monter en généralité sur les formes prises par les biens UNESCO, notamment lorsqu'il s'agit de biens récemment inscrits et sans antériorité touristique.

## VII.1. De l'importance des objectifs visés dans un projet d'inscription

Un dossier d'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial est porté par un ensemble d'acteurs. Parmi ces derniers, certains sont davantage moteurs que d'autres. Selon les cas de figure, cela peut être des collectivités qui auront embauché des chargés de mission pour l'occasion, des associations, des scientifiques, etc. À travers le projet d'inscription d'un bien sur la Liste, ces derniers visent des objectifs dont la teneur varie selon les types d'acteurs impliqués, leur positionnement dans le schéma actoriel, des stratégies institutionnelles ou encore individuelles. Les études de cas sur lesquelles nous avons travaillé permettent d'appréhender quelques-unes des stratégies associées.

### VII.1.1. Les objectifs associés à l'inscription du massif du Drakensberg sur la Liste du patrimoine mondial et effets sur la spatialité du bien UNESCO

Lors de son inscription initiale, le bien inscrit s'étend uniquement sur le versant sud-africain du massif du Drakensberg et se dénomme « Parc d'uKhahlamba-Drakensberg » (figure VII.2). Le terme de uKhahlamba est un vocable zoulou signifiant « barrière de lances »

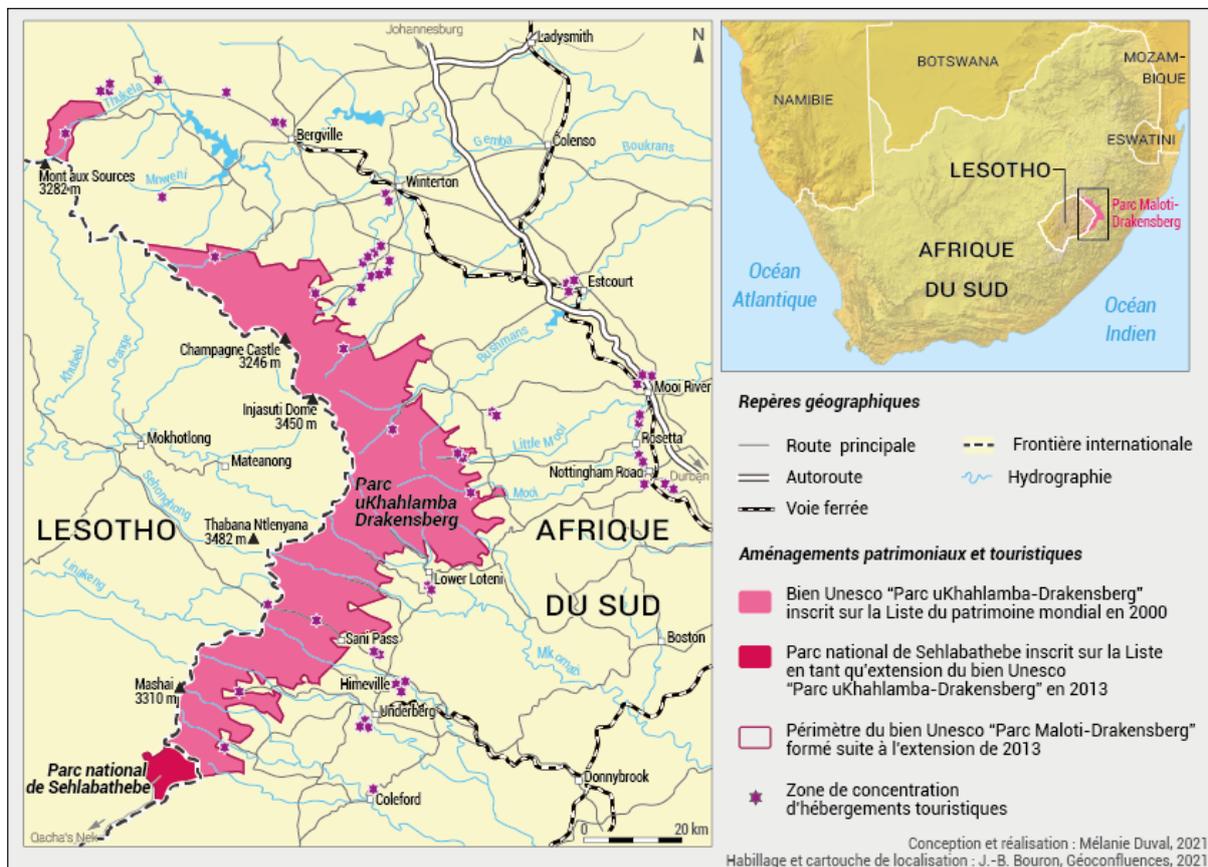
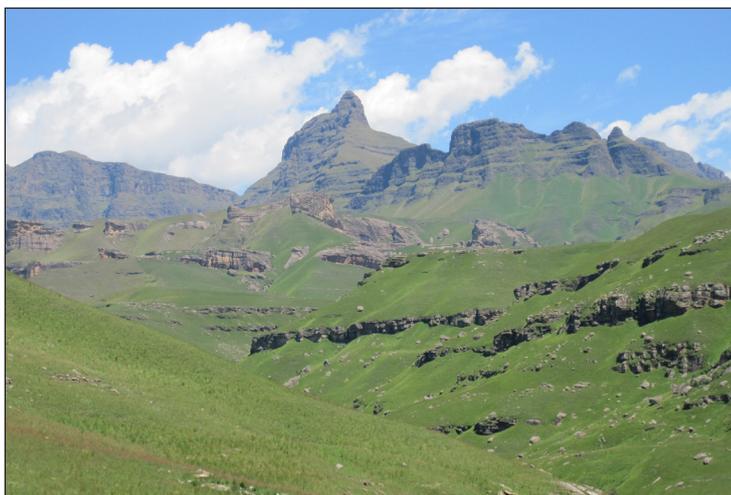


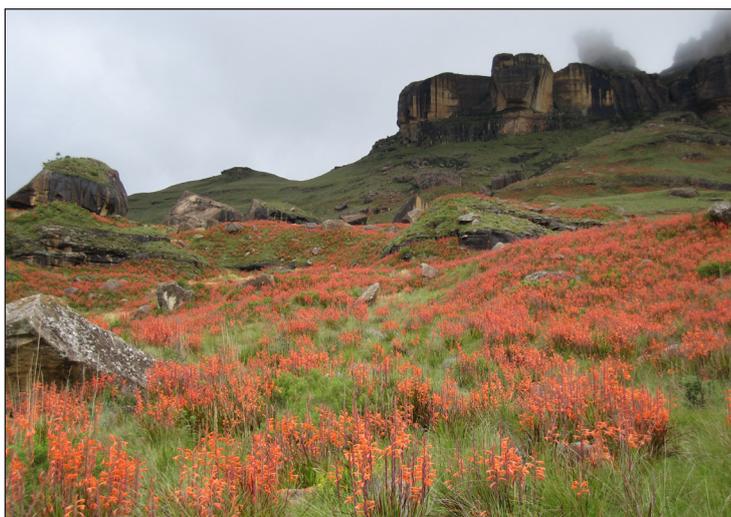
Figure VII.2 - Les différentes phases de construction du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg »  
Carte extraite de A4, volume 2, p. 134.

en référence au relief escarpé du massif ; le terme de Drakensberg est afrikaans et signifie « montagnes du dragon ». Lors de l'extension transfrontalière de 2013 incluant le parc national de Sehlabathebe au Lesotho, le bien est renommé « Parc Maloti-Drakensberg », le terme de Maloti étant celui utilisé en langue sotho-tswana. Au moment de l'extension, il a été décidé que cette appellation était davantage partagée que celle d'uKhahlamba, sans pour autant que les raisons de ce changement toponymique soient clairement explicitées. Dès 2000, le parc est inscrit en tant que bien mixte, le dossier de candidature argumentant la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien à la fois en raison de ses caractéristiques paysagères, environnementales et culturelles avec la présence de plusieurs centaines de sites d'art rupestre (photographies VII.1 à VII.3).



**Photographie VII.1 – Rhino peak, vallée de Garden Castle, Afrique du Sud, décembre 2009**

*La vallée de Garden Castle se situe dans la partie sud du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », à l'ouest des localités de Himeville et d'Underberg (infra figure VII.3).*



**Photographie VII.2 – La flore du Drakensberg pendant l'été austral, réserve naturelle de Loteni, Afrique du Sud, décembre 2009**

*La réserve naturelle de Loteni se situe dans la partie centrale du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », au nord de la localité Lower Loteni (infra figure VII.3).*



**Photographie VII.3 – Visite du site de Battle Cave en compagnie d'un guide local, vallée d'Injisuthi, Afrique du Sud, décembre 2009**

*La vallée d'Injisuthi se situe en bordure nord de la réserve de chasse de Giant's Castle, au sud de la localité de Winterton (infra figure VII.3).*

Le projet d'inscription prend forme dans un contexte géopolitique particulier : après avoir été mise au ban des nations pendant la période de l'Apartheid, l'Afrique du Sud marque son entrée dans un système monde globalisé. *De facto*, avant 1994, il n'y a aucun bien sud-africain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Suite à la fin de l'Apartheid, le pays ratifie un ensemble de dispositifs internationaux (Lafargue, 2005), avec la volonté de jouer un rôle aux échelles internationale, continentale et sub-saharienne (Sidiropoulos, 2012). Avoir des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial fait partie des stratégies engagées à l'échelle nationale pour inscrire la nation Arc-en-Ciel dans ce nouveau cadre référentiel. Dès 1994, plusieurs projets seront lancés et aboutiront rapidement (tableau VII.2). En dix ans, soit pour la période 1994 et 2004, six biens seront inscrits (trois culturels, deux naturels et un mixte). Le bien alors dénommé « Parc d'uKhahlamba-Drakensberg » fait partie de cette dynamique de positionnement dans cette période post-Apartheid et répond à un objectif de reconnaissance du pays à une échelle internationale.

Catégorie d'inscription	Nom du bien	Date d'inscription (extension)
Bien culturel		
	Robben Island	1999
	Sites des hominidés fossiles d'Afrique du Sud	1999 (2005)
	Paysage culturel de Mapungubwe	2003
	Paysage culturel et botanique du Richtersveld	2007
	Paysage culturel des †Khomani	2017
Bien naturel		
	Parc de la zone humide d'iSimangaliso	1999
	Aires protégées de la Région Florale du Cap	2004 (2015)
	Dôme de Vredefort	2005
	Montagnes de Barberton Makhonjwa	2018
Bien mixte		
	Parc d'uKhahlamba-Drakensberg, renommé Parc Maloti-Drakensberg	2000 (2013)

**Tableau VII.2 - Les biens sud-africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, novembre 2022**

Dès le départ, le projet d'inscription du massif du Drakensberg est pensé à une échelle provinciale, autrement dit à l'échelle du KwaZulu-Natal. Dans la phase de balbutiement du projet, il s'agit en effet de capitaliser sur les espaces protégés existants pour inscrire le massif sur la Liste du patrimoine mondial. Et pour ce faire, de s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire d'un acteur majeur sur le plan de la gestion des ressources environnementales : l'acteur provincial Ezemvelo KwaZulu Natal Wildlife (Ezemvelo KZN Wildlife). Dans une forme à la fois de continuité et de renouvellement par rapport aux structures existantes pendant l'Apartheid (Guyot, 2006), cette structure provinciale est en charge de gérer l'ensemble des espaces protégés de la province du KwaZulu-Natal dont font partie ceux successivement créés le long de l'escarpement du Drakensberg. En effet, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, 17 espaces protégés avec différents statuts ont été mis en place (figure VII.3). Si leur gestion relève *in fine* de la compétence d'Ezemvelo KZN Wildlife, au lendemain de la fin de l'Apartheid et au moment où le projet d'inscription du massif sur la Liste du patrimoine mondial prend forme (années 1995), chacun d'entre eux fonctionne de manière relativement cloisonnée, selon des plans de gestion individuels. Pour les cadres de la structure Ezemvelo KZN Wildlife, l'objectif visé avec l'inscription de l'ensemble du massif sur

la Liste du patrimoine mondial est d'intégrer cette diversité de situations dans un seul et même ensemble spatial, impliquant la rédaction d'un unique document de gestion. L'inscription du massif sur la Liste du patrimoine mondial est ainsi recherchée par les acteurs porteurs en raison de cet objectif de doter l'ensemble des espaces protégés du massif d'une vision à la fois commune, globale et transversale portant avant tout sur les volets environnementaux (protection faune, flore, biodiversité, ressource en eau).

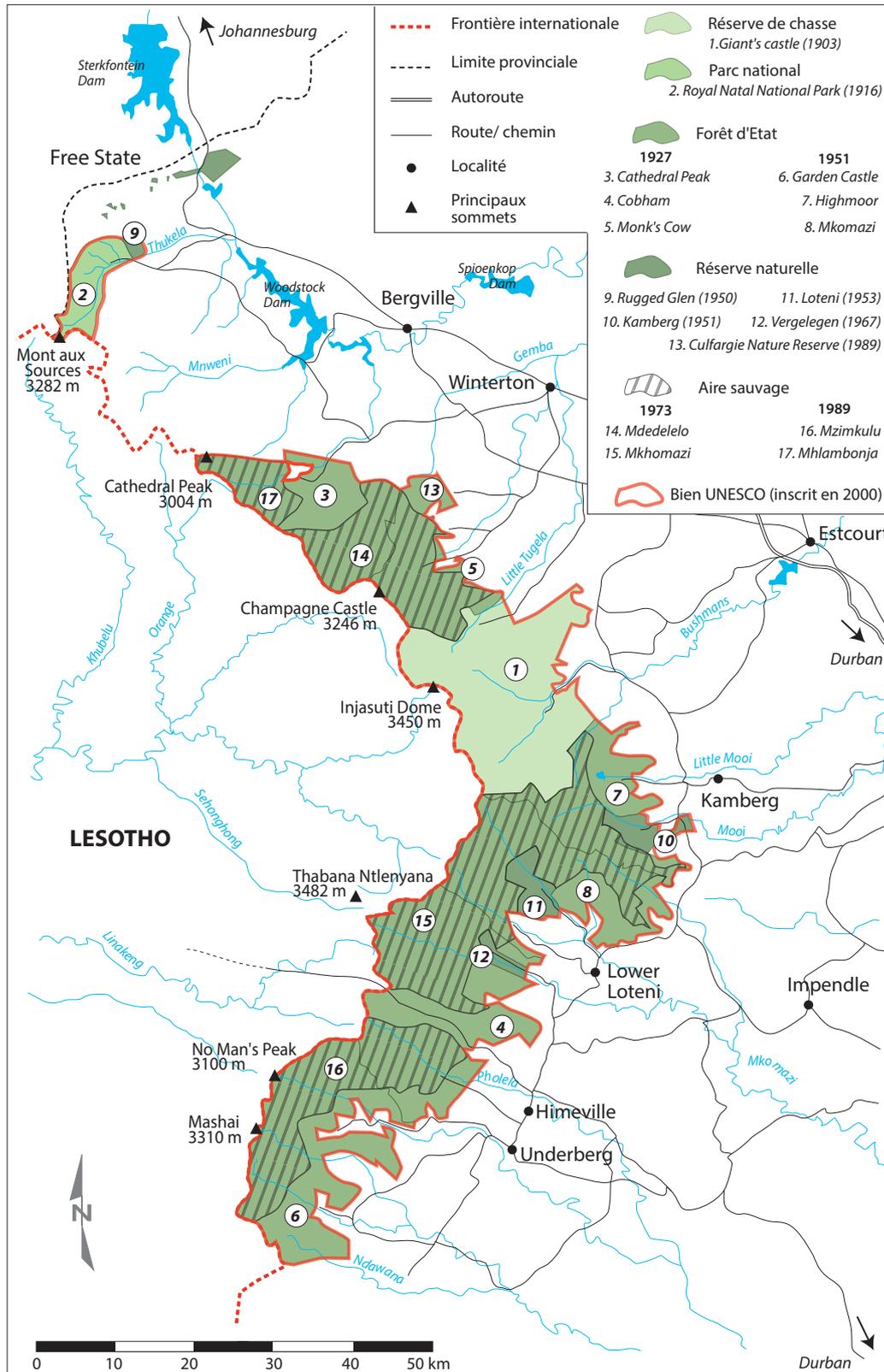
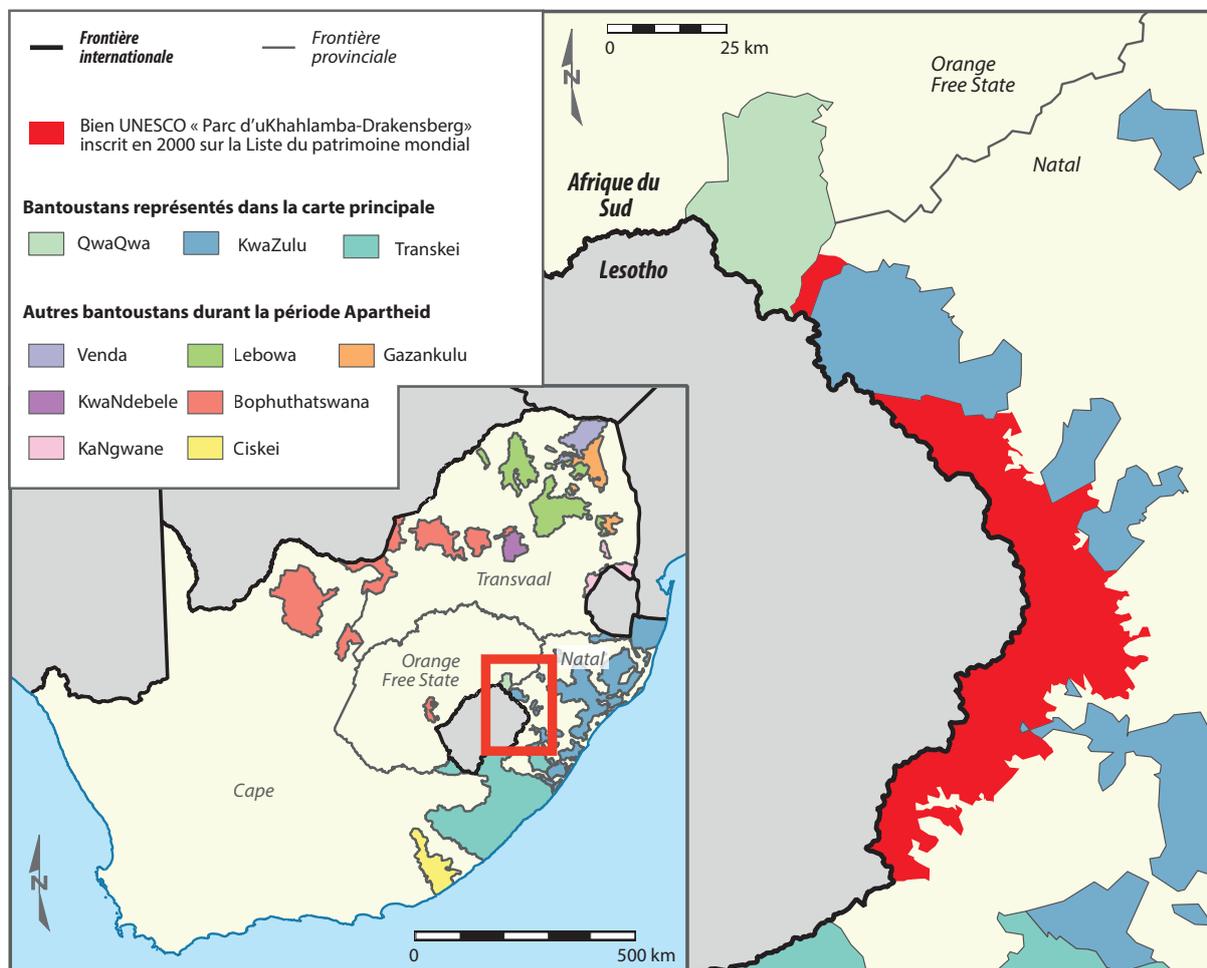


Figure VII.3 - Les différents espaces protégés successivement créés le long de l'escarpement D'après une carte initialement publiée dans Duval, 2013.

Pour autant, cette volonté de développer une approche globale s'est localement heurtée à des résistances, avec comme effet, une discontinuité spatiale du bien UNESCO dans la partie nord du massif. Ces résistances s'expliquent en partie par l'histoire de cette région du massif : précédemment incluse dans le bantoustan du KwaZulu, la région de Mnweni n'a pas fait l'objet des mêmes politiques environnementales que celles développées dans la province du Natal dont font partie les autres espaces protégés du massif (figure VII.4).



**Figure VII.4 – Mise en perspective des limites des bantoustans et des provinces établis pendant l’Apartheid avec le périmètre du bien UNESCO « Parc d’uKhahlamba-Drakensberg » inscrit en 2000 sur la Liste du patrimoine mondial**

Cartes retravaillées d’après la carte déposée par Htonl — Travail personnel. Bantustan boundary data from the Directorate: Public State Land Support via Africa Open Data, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=25392438>

Aussi, dans la partie nord du massif, aucun espace protégé n’a été créé. Or, bénéficier d’un statut de protection est une condition *sine qua non* à l’inscription d’un bien sur la Liste du patrimoine mondial. Lors du montage du dossier « uKhahlamba –Drakensberg », une vive opposition s’est exprimée à l’encontre de tout projet de création d’un espace protégé à cet endroit, celui-ci étant assimilé à une forme de prise de pouvoir par les élites blanches sur les territoriaux traditionnels (à ce sujet, voir notamment Giraut et *al.*, 2005 ; Guyot, 2006). On devine ici les contraintes exercées par le contexte territorial sur la forme spatiale prise par le bien UNESCO, facteur explicatif sur lequel je reviendrai dans la suite de ce chapitre.

Dans le même temps, et à l’instar de qui a pu être démontré par Igor Babou (2015) à propos de l’inscription du bien « Pitons, cirques et remparts de l’île de La Réunion », les

acteurs porteurs du dossier Drakensberg ont cherché à optimiser les chances d'inscription du dossier en présentant, non pas un bien naturel, mais un bien mixte. En effet, pour qu'un bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, ce dernier doit, entre autres, démontrer son caractère exceptionnel. Or, pour autant que les paysages du Drakensberg soient majestueux et sa biodiversité remarquable, force est de constater qu'à l'époque de la construction du dossier (1996-1998), la Liste du patrimoine mondial comptait déjà plusieurs paysages de ce genre : le parc national de Durmitor (Monténégro, 1980), le parc national de Pirin (Bulgarie, 1983) ou encore le parc national des Great Smoky Mountains (États-Unis d'Amérique, 1983). À eux seuls, les critères (vii) et (viii) relatifs aux dimensions naturelles du massif n'auraient vraisemblablement pas permis d'obtenir l'inscription UNESCO (figure VII.5).

- (i) **représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;**
- (ii) témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- (iii) **apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;**
- (iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- (v) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- (vi) être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférentiellement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;
- (vii) **représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;**
- (viii) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- (ix) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
- (x) **contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.**

**Figure VII.5 - Critères de sélection pour l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial**  
 En rouge, les critères mobilisés pour le dossier de candidature du bien « Parc d'uKhahlamba-Drakensberg » inscrit en 2000.

Compte tenu à la fois de la constitution de la Liste au moment du projet de candidature, et des objectifs visés par les acteurs porteurs (« positionnement à l'international du pays », « unifier des espaces protégés » et « optimisation des chances d'inscription »), le choix est fait d'associer les sites d'art rupestre du massif à la réflexion. Au final, l'inscription prend la forme d'un bien mixte, inscrit en raison des critères culturels (i) et (iii) et des critères naturels (vii) et (x). Cette instrumentalisation des sites d'art rupestre est manifeste à la lecture de la modicité des moyens qui ont, par la suite, été mis sur cette entrée culturelle (cf. A6, volume 2).

Cette étude de cas démontre comment les objectifs visés par les acteurs porteurs participent à informer les modalités de construction des biens UNESCO, que ce soit en termes de type de catégorie, de périmètre et des critères retenus pour justifier la Valeur Universelle Exceptionnelle. À cette première étape dans la construction de ce bien UNESCO viendront s'ajouter les objectifs visés par les acteurs porteurs de la demande d'extension du bien avec l'intégration du parc national de Sehlabathebe au Lesotho en 2013, à savoir l'État du Lesotho à travers le Ministère du Tourisme, de l'Environnement et de la Culture. Les cadres interrogés le disent très ouvertement, l'objectif avec cette inscription était d'obtenir une forme de reconnaissance à l'international, « to be world known ». Pour le Lesotho, il s'agissait, *via* l'inscription de son premier site sur la Liste du patrimoine mondial, de se connecter à l'espace monde (Meskell et al., 2015). Supplantant d'autres types d'enjeux (protection, gestion), cette recherche de lisibilité à l'international a porté ce projet d'extension (cf. A7, volume 2). Quant à la forme spatiale prise par ce dernier, avec une extension limitée au périmètre du parc national de Sehlabathebe, celle-ci s'explique davantage en raison d'éléments des contextes socio-économiques et politiques. J'y reviendrai dans la suite de ce chapitre.

### **VII.1.2. Les stratégies visées par l'inscription du bien « Sites palafittiques préhistoriques au tour des Alpes » et effets sur la spatialité du bien UNESCO**

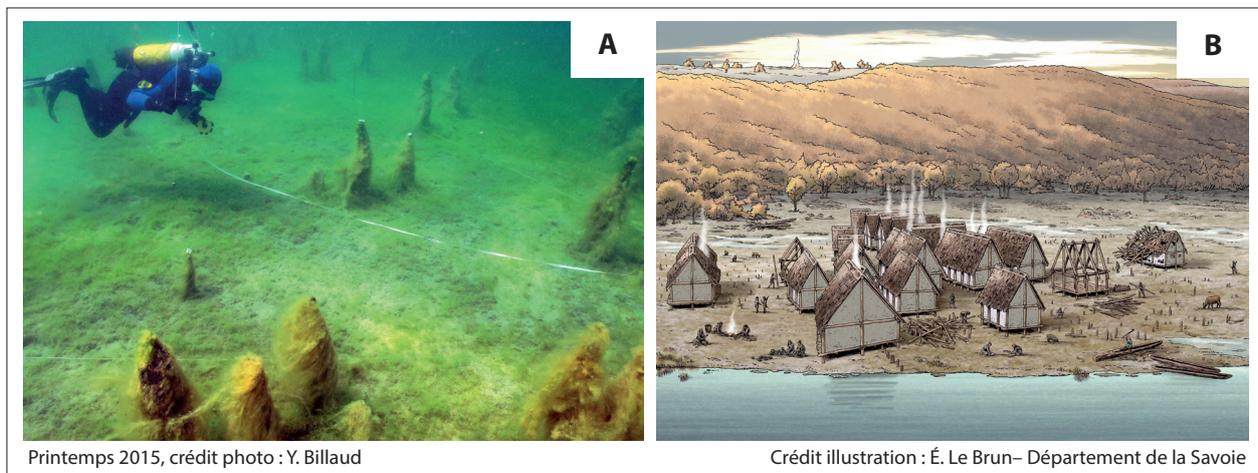
Alors qu'il est question d'autres types de sites archéologiques, les objectifs visés par les acteurs porteurs de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des sites palafittiques font écho à l'étude de cas sur le massif du Drakensberg. Ici aussi, des objectifs de préservation et d'optimisation des chances d'inscription ont guidé la construction du dossier d'inscription et expliquent la forme spatiale prise par ce bien UNESCO (cf. A8, volume 2). Pour autant, celle-ci diffère de la forme spatiale prise par le bien « Parc uKhahlamba-Drakensberg », avec des différences en matière de catégorie et de type de bien. La mise en perspective de ces deux études de cas démontre que des objectifs similaires peuvent néanmoins donner lieu à des orientations différentes en matière de construction spatiale des biens UNESCO.

Les sites palafittes sont des vestiges archéologiques palustres et lacustres situés à proximité d'anciens ou d'actuels lacs. Il s'agit de formes d'habitat sur pilotis présents dès le Néolithique en Europe (figure VII.6). Autour des lacs périalpins français, des formes de ce type d'habitat perdurent jusqu'au Moyen-Âge<sup>13</sup>. Ces stations lacustres et palustres, constituées de pieux plantés dans le sol et des vestiges contenus dans les couches archéologiques (Boucharlat, 2014) permettent d'analyser les débuts du Néolithique dans les Alpes, cette époque charnière où les populations se sont sédentarisées en lien avec le développement de l'agriculture et de l'élevage (Billaud et Marguet, 2005, 2007). Les propriétés du milieu aquatique ont permis de conserver des restes de structures d'habitat, des céramiques ainsi que des éléments organiques (paniers en osiers, des habits, des chaussures, les graines entreposées dans des céramiques, etc.), soit autant d'éléments qui, en contexte terrestre, se détériorent rapidement (Ramseyer et Vonlanthen, 1987 ; Horevoets, 2017). C'est en raison de leur valeur archéologique que les sites palafittiques ont été inscrits en 2011 sur la Liste du patrimoine mondial, sous la forme du bien

---

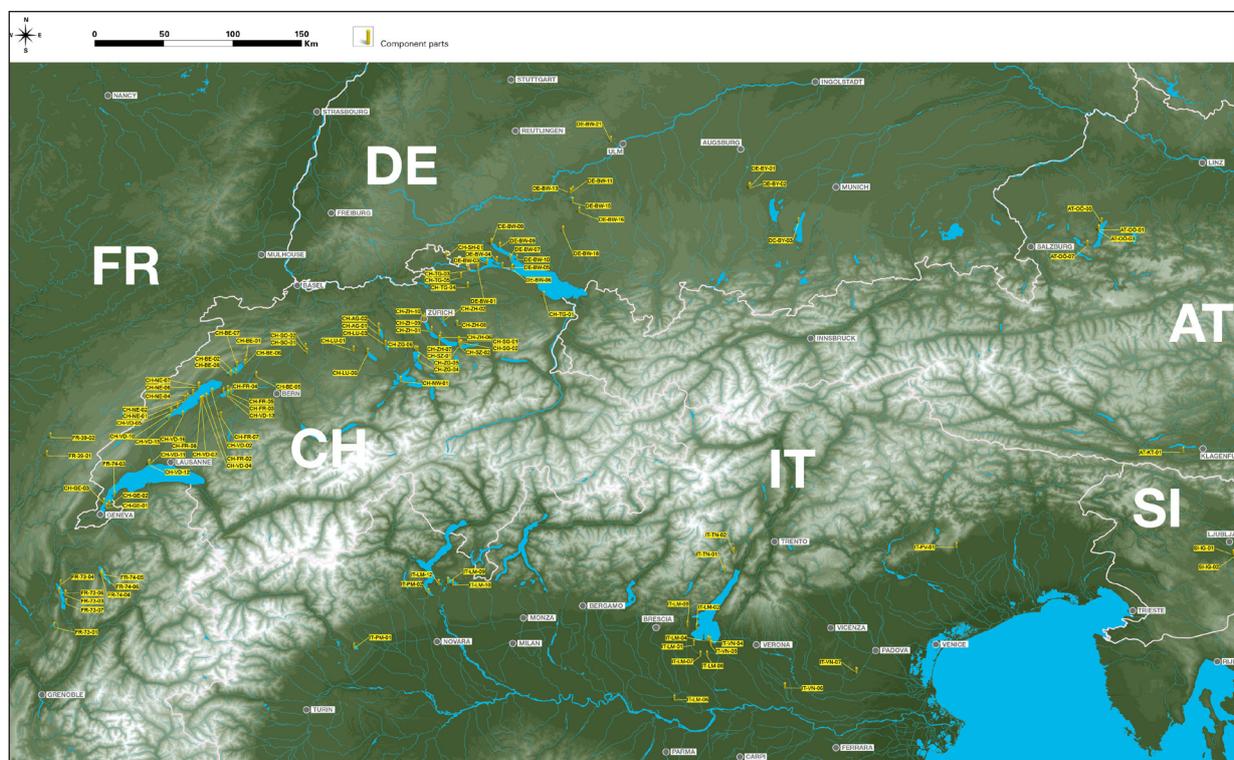
<sup>13</sup> Par exemple, les trois sites contemporains de cette période au lac de Paladru, département de l'Isère : Les Pré d'Ars, les Grands Roseaux et Colletière.

sériel transnational « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » (Boucharlat, 2014). Sur près de 1 000 sites aujourd’hui recensés autour et dans les lacs alpins, ainsi que dans des marais, le bien sériel se compose de 111 stations lacustres et palustres ainsi réparties : Suisse (56 sites), Autriche (5), France (11), Allemagne (18), Italie (19), Slovénie (2) (figure VII.7).



**Figure VII.6 – Mise en perspective des pieux actuellement en place à Conjux (nord du lac du Bourget) et d’une illustration donnant à voir une hypothèse de reconstruction des sites palafittiques à cet endroit**

- (A) Site palafittique « le port 3 », Conjux, lac du Bourget, campagne printemps 2015. Crédit photo : Yves Billaud. Le site de Conjux a essentiellement été occupé à l’Âge du Bronze, aux alentours de 1000 avant J.-C.
- (B) Illustration donnant à voir une hypothèse de reconstruction de l’habitat palafittique sur le site de Conjux. Crédit illustration : Éric Le Brun– Département de la Savoie, illustration réalisée dans le cadre de l’exposition « Archéologues d’eau douce », Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie, Grande batelière, Abbaye d’Hautecombe, été 2015.



**Figure VII.7 – Répartition des sites constitutifs du bien sériel transfrontalier inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »**

Carte issue du dossier de candidature ; Palafittes UNESCO Group, 2010.

Le projet d'inscription des biens palafittiques sur la Liste du patrimoine mondial prend forme dans le contexte helvétique, au tournant des années 2000. En Suisse, à la fin des années 1990/début des années 2000, des archéologues cantonaux (principalement de la région des Trois lacs - lacs de Neuchâtel, de Bière et de Morat, cantons de Neuchâtel, de Fribourg, de Vaud et de Berne) s'organisent pour monter un projet d'inscription des sites palafittiques sur la Liste du patrimoine mondial (cf. A8, volume 2). Ce projet est motivé par des objectifs de préservation. En effet, depuis les années 1970, l'urbanisation des rives des lacs suisses est galopante, la navigation de plaisance et autres loisirs nautiques se développent, avec une augmentation des effets de la houle sur les fonds lacustres et la détérioration des vestiges archéologiques. Compte tenu de ces problématiques d'endommagement (Ramseyer et Roulière-Lambert, 1994, 2006), les archéologues suisses cherchent à renforcer la préservation des sites palafittiques. Leur intérêt pour ce type de site archéologique est d'autant plus important que ces sites bénéficient en Suisse d'une forte notoriété : mobilisés comme éléments fédérateurs dans la construction symbolique de la Confédération (Kaeser, 2000, 2010), ils sont à la fois connus et reconnus par des spécialistes, les institutions et les citoyens ordinaires. En cela, la situation observée en Suisse est très différente de celle rencontrée en France où les sites palafittiques sont (très) peu connus du grand public (cf. A8 et A16, volume 2).

L'idée d'inscrire les sites palafittiques sur la Liste du patrimoine mondial est également envisagée par les archéologues suisses comme un moyen d'en faire une priorité à l'échelle de la Confédération, avec l'engagement, à cet échelon, de protéger ce type de site et d'en assurer le suivi. En effet, dans le contexte réglementaire suisse, la préservation des biens patrimoniaux relève de la compétence des cantons (Kaenel, 2002). Chaque canton est responsable des patrimoines situés sur son territoire, incluant les phases d'inventaire, d'analyse et de documentation, ainsi que celles de protection et de valorisation. À l'échelle fédérale, la possibilité existe néanmoins de faire reconnaître des sites comme étant d'importance nationale, ce qui est le cas pour tous les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Cette reconnaissance par la Confédération est perçue par les archéologues cantonaux comme une possibilité d'avoir recours, si nécessaire, à l'autorité fédérale pour pouvoir contrer des projets d'aménagement liés aux politiques cantonales.

Dans le même temps, il s'agit d'optimiser les chances d'inscription de ce type de bien archéologique. À ce moment-là, les échanges entre les archéologues, la commission suisse pour l'UNESCO et les experts de l'ICOMOS vont donner à ce bien UNESCO une forme spatiale à la fois sérielle et alpine. Les experts conseillent aux archéologues porteurs d'ouvrir le dossier de candidature aux pays voisins. La Liste du patrimoine mondial étant saturée de biens culturels et le Comité du patrimoine mondial étant plus enclin à inscrire des biens sériels et transfrontaliers, il y a une carte à jouer en montant un dossier sériel regroupant plusieurs pays. Les biens sériels transnationaux répondent en effet aux objectifs de l'UNESCO de partir de la question patrimoniale pour tisser des liens entre différents pays et favoriser le partage d'expérience. Cette ouverture alpine est d'autant plus souhaitable que des stations lacustres sont présentes dans la majorité des lacs (péri-)alpins et notamment dans des lacs suisses en situation frontalière : le lac Léman (France, Suisse), le lac de Constance (Suisse, Allemagne et Autriche), ainsi que le lac Majeur et le lac de Lugano (Suisse, Italie). La mise en place d'une politique de conservation cohérente appelait des actions coordonnées transfrontalières.

Par ailleurs, les Alpes, avec leur visibilité topographique et leur lisibilité géographique, constituent un dénominateur commun pratique et approprié qui se prête à la construction d'un dossier de candidature à la fois ambitieux (dépassant le seul cadre helvétique) et en même temps tenable au niveau de la gouvernance (cadre alpin avec des pays amenés à collaborer sur différentes thématiques dans le cadre de la Convention alpine par exemple). En outre, au moment de la construction de ce dossier (et cela vaut toujours en 2022), la Liste du patrimoine mondial ne comprenait aucun bien envisagé à l'échelle alpine. Dans une certaine mesure, ce cadre spatial inédit a participé à la construction de l'exceptionnalité du bien en vue d'obtenir son inscription (voir à ce sujet les développements d'Igor Babou sur la construction de l'exemplarité, 2015).

À ces objectifs de préservation et d'optimisation des chances d'inscription s'ajoutent des objectifs de coordination et de gouvernance. Ces objectifs fonctionnels ont conduit les acteurs porteurs à présenter un bien culturel : alors même que l'importance des environnements des sites palafittiques pour leur conservation et leur compréhension démontre l'interdépendance des entrées culturelles et naturelles et aurait pu conduire les acteurs à choisir la catégorie de bien mixte, le choix a été fait de construire un dossier au titre des critères culturels (iv) et (v). En effet, pour les acteurs porteurs, faire dialoguer les instances culturelles des six pays était déjà un défi en soi ; leur associer les acteurs de l'environnement semblait trop ardu et surtout, contreproductif par rapport à des objectifs de gouvernance et de gestion effective de l'état de conservation des sites.

Au final, la forme spatiale prise par le bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » s'explique par la combinaison de plusieurs objectifs visés par les acteurs. À travers cette inscription, il s'agit à la fois :

- (i) de répondre à des objectifs de protection,
- (ii) d'optimiser les chances d'inscription,
- (iii) de mettre en place des conditions pour une gouvernance *a priori* efficace du bien avec la limitation du nombre d'acteurs impliqués.

À une échelle *infra*, les modalités de sélection des 111 sites retenus pour constituer la série et les zonages associés à ces derniers s'expliquent davantage par les représentations et les grilles de lecture des acteurs porteurs au sujet des attendus de l'UNESCO. Je reviendrai sur ce point dans la dernière partie de ce chapitre.

### **VII.1.3. Traduction spatiale des objectifs associés à la candidature du bien « Art rupestre dans les Caraïbes »**

La forme spatiale des biens UNESCO peut également s'expliquer par les objectifs visés par l'institution onusienne. Cela ressort particulièrement du projet de candidature d'un bien sériel impliquant différents États de la Caraïbe et portant sur l'art rupestre. Pour cette étude de cas, ce sont avant tout des objectifs de représentativité et de crédibilité de la Liste, visés par les experts onusiens, qui expliquent la forme spatiale prise par ce projet de bien UNESCO (cf. A11, volume 2).

Comprendre ce projet d'inscription impose de remonter à la fin des années 1980, période à partir de laquelle plusieurs délibérations de l'UNESCO soulignent la nécessité de garantir le caractère représentatif de la Liste du patrimoine mondial (Labadi, 2005). Cet enjeu de représentativité est perçu comme primordial dans la mesure où il justifie l'existence d'une liste pensée à l'échelle mondiale. Autrement dit, il s'agit de garantir à la fois l'équilibre entre les différents continents mais également entre les différents types de patrimoines. À cet effet, le Comité du patrimoine mondial adopte en 1994 une stratégie globale, laquelle vise à réduire ces écarts (Rao, 2010). Lors de l'adoption de la stratégie globale en 1994, la Liste comptait 438 sites, avec 326 biens culturels, 93 biens naturels, et 19 biens mixtes, inégalement répartis selon les aires culturelles telles que définies par l'UNESCO (tableau VII.3). Pour autant, ces dispositions peineront à engendrer les effets escomptés. Je reviendrai sur ce point en conclusion de ce chapitre.

Régions	Culturel	Naturel	Mixte	Total	%	États parties avec des biens inscrits
Amérique latine et Caraïbes	40	14	3	57	13 %	17
Europe et Amérique du Nord	173	27	6	206	47,1 %	38
Asie et Pacifique	55	26	7	88	20 %	16
États arabes	42	2	1	45	10,3 %	12
Afrique	16	24	2	42	9,6 %	19
Total	326 (74,5 %)	93 (21,2 %)	19 (4,3 %)	438	100%	102

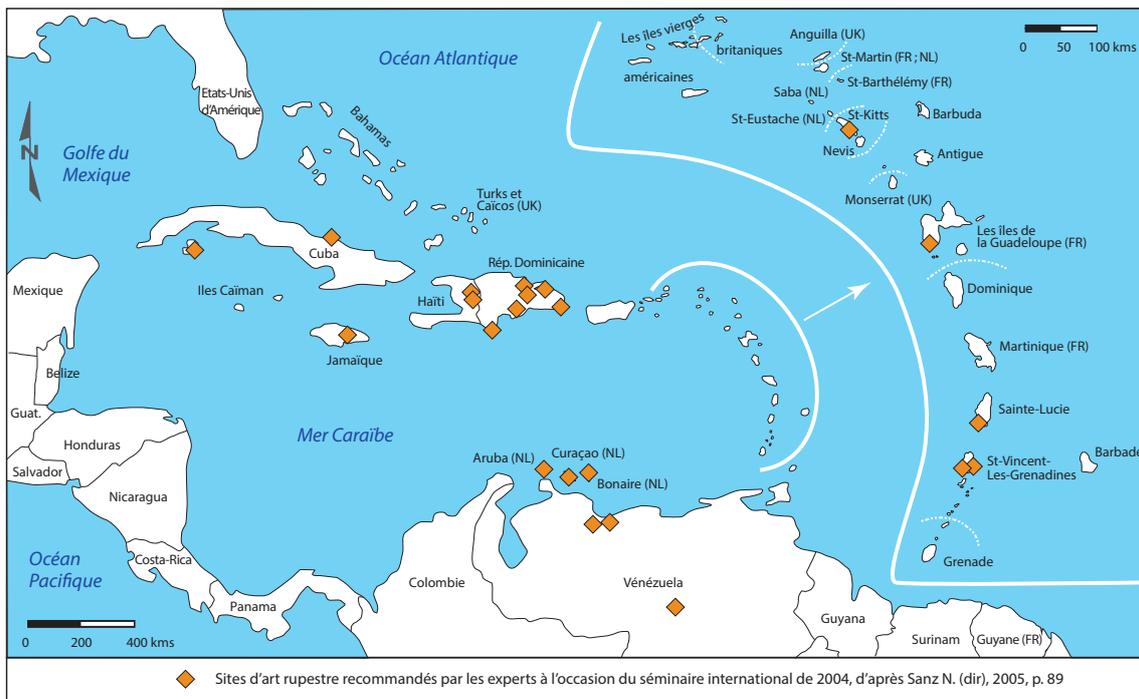
**Tableau VII.3 - Répartition des biens inscrits au patrimoine mondial par aire géographique en décembre 1994**

Reconstitution d'après <https://whc.unesco.org/fr/list/stat>, consulté le 03/11/2021.

Entre 1998 et 2006, dans un contexte marqué par une volonté de rééquilibrage défendue par l'institution onusienne, une série d'actions vise alors à encourager les États parties des Caraïbes à ratifier la convention de 1972 et à proposer des biens à l'inscription, sans pour autant qu'un type de bien soit d'emblée précisé. En 1998, une première réunion se tient à la Martinique. Elle rassemble une douzaine d'experts de pays francophones, anglophones et hispanophones des Caraïbes et « vise à engager un processus de réflexion plus approfondie sur le patrimoine culturel des Caraïbes et la manière de mieux représenter ce patrimoine dans toute sa diversité sur la Liste du patrimoine mondial » (Van Hooff, 2000 : 17). Ce premier temps de réflexion sera suivi par deux autres réunions internationales, la première en 2004 à nouveau à Fort-de-France, la seconde à Basse-Terre en Guadeloupe en 2006.

Au fil de ces trois réunions (1998, 2004 et 2006), une progression s'observe à la fois au niveau du type de ressources envisagées et au niveau du type de bien. La réunion d'experts de 1998 a donné lieu à l'identification de cinq thèmes spécifiques à approfondir : cultures arawaks et caraïbe, art rupestre, architecture vernaculaire, patrimoine industriel, paysages culturels. Pour chacun de ces thèmes, plusieurs types de biens à inscrire sont évoqués, qu'il s'agisse de biens mixtes, de biens culturels, ou encore de biens culturels sériels. À ce stade de la réflexion, les possibilités d'inscription sont multiples, et à un large panel de ressources identifiées répond une multitude de combinaisons et de variations entre les catégories de biens UNESCO.

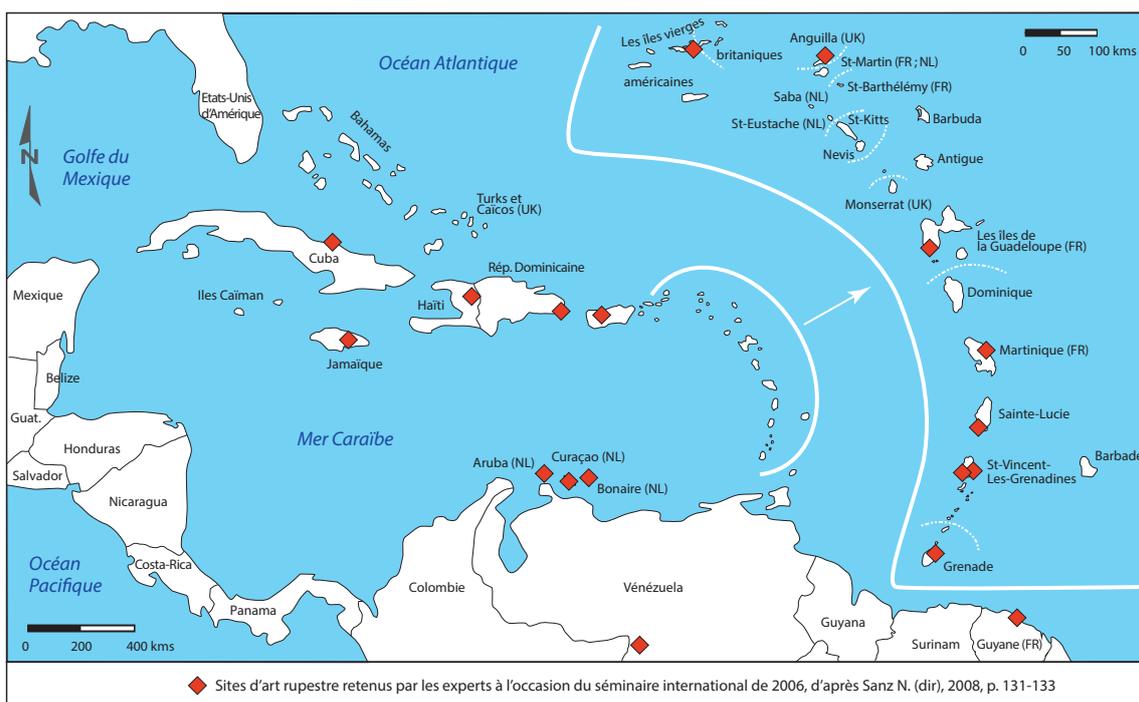
Lors de la réunion de 2004, les vestiges archéologiques sont présentés comme étant ceux qui « permettent le mieux de formuler les perspectives plurielles sur le patrimoine culturel des peuples amérindiens, africains, asiatiques et européens en vue de l'instauration de nouvelles sociétés », des sites particulièrement fragiles « ce qui accroît l'urgence de la recherche et de la préservation archéologiques » (Sanz, 2005 : 100). La réunion s'organise autour de cinq thèmes : « art rupestre », « sites archéologiques amérindiens de la Caraïbe », « période de contact », « paysages culturels » et « héritage africain dans la Caraïbe ». Deux des précédents thèmes abordés en 1998, « architecture vernaculaire » et « patrimoine industriel », semblent avoir disparu des discussions. À l'intérieur de chacun d'entre eux, un inventaire des sites susceptibles d'être retenus pour une inscription au patrimoine mondial est effectué. La figure VII.8 présente les sites d'art rupestre alors retenus, sans pour autant qu'il soit possible de déterminer s'il s'agissait alors de sites identifiés pour une inscription simple ou en série.



**Figure VII.8 - Sites d'art rupestre retenus par les experts lors de la réunion de 2004**

Carte extraite de A11, volume 2, p. 214.

Lors de la réunion internationale d'experts en art rupestre de 2006, les propos sont sensiblement différents et la discussion porte uniquement sur une inscription en série des sites d'art rupestre à l'échelle de la Caraïbe, les autres types de vestiges ayant été écartés. Entre les lignes de l'avant-propos signé Francesco Bandarin, alors directeur du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, la sérialité est envisagée comme un moyen de « mettre en place une architecture de coopération sous-régionale visant à transformer, pour les techniciens des pays concernés, le processus d'inscription en un système d'apprentissage et d'exploration de modes de collaboration multilatérale » (Sanz, 2008 : 5). Lors de cette réunion, l'inventaire dressé en 2004 est repris et complété (figure VII.9).



**Figure VII.9 – Sites d'art rupestre retenus par les experts lors de la réunion de 2006**

Carte extraite de A11, volume 2, p. 214.

Deux principales évolutions sont à noter entre la réunion de 2004 et celle de 2006 :

- (i) une sélection des sites d'art rupestre retenus s'opère, leur nombre passant de 22 à 18 (critères de sélection non explicités dans les documents) ;
- (ii) dans le même temps, le nombre d'îles (ou États pour la Caraïbe continentale) concernées par le projet d'inscription augmente, passant de 12 à 17, vraisemblablement dans le souci de garantir la représentativité du bien à l'échelle de l'ensemble de la Caraïbe.

Dans cette logique de représentativité, la disparition du site de Bloody River à Saint Kitts et Nevis interroge : identifié en 2004, celui-ci n'apparaît plus dans l'inventaire de 2006, sans qu'aucune justification soit donnée. Par ailleurs, les études conduites lors de la première réunion de 1998 avaient également conduit à identifier d'autres îles contenant des sites d'art rupestre, telle que Barbuda, la Barbade ou encore Trinidad (Van Hooff, 2000 : 79). Est-ce pour des questions d'authenticité, de représentativité, de lisibilité que ces derniers n'ont pas été retenus dans le projet de 2006 ? Ou encore par le désintérêt de ces pays pour poursuivre la démarche ? Les réponses à ces questions appelleraient la poursuite des recherches avec notamment la conduite d'entretiens auprès des personnes ressources de ces territoires.

Dans le cas de ce dossier, porté par des experts onusiens et associant dans le même temps des archéologues spécialistes de la région, la forme spatiale prise par ce projet de candidature est directement liée aux objectifs de représentativité visés par l'institution. Pour autant, ces stratégies d'experts n'ayant pas su (pu ?) trouver écho auprès d'acteurs nationaux, ce projet de candidature a peu avancé depuis 2006. C'est que dans le même temps, tout dossier UNESCO s'inscrit dans un contexte régional protéiforme, avec lequel les acteurs porteurs doivent composer pour construire leur dossier de candidature. Aussi, si les objectifs visés par les acteurs lors d'un dossier d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial expliquent pour partie la forme spatiale prise par le bien UNESCO en question, ce facteur explicatif n'est pas suffisant. Les contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les projets de candidature expliquent tout autant la forme spatiale des biens candidats. La suite de ce chapitre propose d'examiner le rôle joué par ce deuxième facteur dans la forme spatiale prise par les biens UNESCO.

## **VII.2. L'importance des contextes territoriaux dans le processus de construction spatiale des biens UNESCO**

Les recherches entreprises au sujet des biens UNESCO démontrent comment les acteurs porteurs, au-delà des objectifs qu'ils visent avec une telle inscription, doivent composer avec les caractéristiques des territoires dans lesquels ces projets de candidature prennent place. Des dimensions à la fois culturelles, politiques et socio-économiques entrent en ligne de compte et viennent contraindre la forme spatiale prise par les biens candidats à une telle inscription. La mise en perspective des trois études de cas « projet de bien sériel Art rupestre dans les Caraïbes », « extension du bien Parc Maloti-Drakensberg » et « inscription de la grotte Chauvet » permet d'explicitier dans quelle mesure les caractéristiques et les dynamiques socio-spatiales des territoires dans lesquels prennent place les projets d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial influent sur la forme spatiale prise par ces derniers.

### VII.2.1. Les effets de contextes territoriaux englobants sur la spatialité du projet de candidature du bien « Art rupestre dans les Caraïbes »

Si les réunions d'experts tenues en 1998, 2004 et 2006 ont commencé à esquisser ce que pourrait être un bien sériel « Art rupestre dans les Caraïbes », des éléments des contextes culturels et politiques se sont combinés et expliquent le caractère inachevé de ce projet.

Sur le plan culturel, le projet s'inscrit dans un contexte multiculturel qui rend *a priori* ardue la construction d'un bien culturel sériel transnational. À la rencontre des mondes européens et américains, les Caraïbes sont multiples, véritable *melting pot* de différentes influences culturelles. Si certains auteurs mettent en avant des traits culturels constitutifs d'une communauté caraïbe au-delà des différences d'ordre politique (Cruse, 2014 ; Fritz et Dorismond, 2005 ; Govain, 2020), penser un bien sériel à l'échelle de l'espace caraïbe, associant une partie de la Caraïbe continentale et de la Caraïbe insulaire, représentait (et représente toujours) un défi d'envergure. Une telle démarche implique un important travail de concertation politique et interculturelle afin de définir des bases de dialogue communes. Cela constitue un enjeu de taille, notamment dans le champ patrimonial où l'attribution d'une valeur patrimoniale est fonction d'une multitude de paramètres (cf. chapitre IX ciblé sur les valeurs).

Pour autant, l'examen des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial démontre l'existence de biens sériels construits dans des contextes multiculturels. Je pense notamment au bien UNESCO « Cimetières de tombes médiévales *stećci* ». Associant plusieurs pays des Balkans (Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Croatie), ce bien, inscrit en 2016, est constitué de 28 cimetières comportant des *stećci*, tombes médiévales sculptées dans des pierres calcaires qui témoignent de l'art funéraire de cette région à l'époque médiévale. On peut également mentionner le bien « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Chang'an-Tian-shan », inscrit en 2014. Sur une section de 5000 kms des Routes de la soie, associant la Chine, le Kazakhstan et le Kirghizistan, le bien sériel se compose de 33 éléments architecturaux (villes, palais, relais de poste, fortifications, etc.). Un numéro spécial de la revue *Patrimoine Mondial* (n°93, octobre 2019) détaille les différentes étapes dans la construction de ce bien sériel<sup>14</sup>. Ces deux exemples permettent de relativiser les contraintes liées à un contexte multiculturel lorsqu'il est question de construire un bien sériel et démontrent l'importance des jeux d'acteurs. En filigrane, la lecture des documents relatifs à ces deux études de cas disponibles sur le site Internet de la Liste du patrimoine mondial souligne l'aide apportée par le centre du patrimoine mondial en matière de structuration de la coopération entre les États parties impliqués, laquelle étape de structuration implique, dans un premier temps, que lesdits États parties se retrouvent dans le projet d'inscription.

En l'état actuel de nos connaissances sur le projet de candidature « Art rupestre dans les Caraïbes », nous avançons l'hypothèse que son caractère inachevé s'explique avant tout en raison d'un déficit de portage politique. Déjà, sur le plan politique, l'espace caraïbe met en scène des États indépendants et des îles appartenant à des États occidentaux. Dans un contexte postcolonial parfois tendu, avec de nombreux enjeux géopolitiques et économiques, le dialogue entre ces différentes entités ne va pas de soi. Et on peut ici imaginer que le projet d'inscrire un bien sériel culturel en lien avec la culture amérindienne, associant ces différentes réalités gouvernementales ait pu engendrer des crispations. Pour un État indépendant, accepter de discuter et de monter un bien sériel avec un État occidental ayant des possessions dans l'espace caraïbe implique une forme de légitimation de la présence de l'Autre, et *in fine* du contexte postcolonial actuel.

Ce contexte géopolitique explique vraisemblablement l'épineuse question du portage à laquelle s'est trouvé confronté le projet d'inscription. En effet, dans le cas d'un bien sériel transnational, le portage est effectué par un des États parties concernés par les éléments de la

---

<sup>14</sup> <https://whc.unesco.org/fr/revue/93/> ; dernière consultation le 07/03/2022.

série. Sans être moteur, les autres États parties sont associés dans la construction du dossier puis dans sa gestion avec des formes de gouvernance partagées. L'identification du porteur peut être liée à l'histoire du projet de candidature : ainsi, le projet de candidature des sites palafittiques ayant été porté par les archéologues suisses, c'est l'État partie helvétique, au travers de l'Office fédéral de la Culture qui a ensuite orchestré le montage du dossier, en lien étroit avec les archéologues à l'origine de la manœuvre.

L'identification du porteur peut aussi être liée à des éléments de contexte et aux relations entre des États parties. À titre d'exemple, lors de la construction du bien sériel transnational « L'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne » impliquant huit pays, initialement lancée par les États français et suisse, les représentants UNESCO de ces deux pays se sont entendus pour que la France soit le porteur, attendu que la Suisse était à ce moment-là le porteur du bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ».

Pour le projet de candidature de l'art rupestre de la Caraïbe, le cheminement a été différent dans le sens où le projet est parti des instances onusiennes. Dressant le constat à la fin des années 1990 d'un manque de biens dans la zone caribéenne, et compte tenu des enjeux de représentativité de la Liste dans son ensemble, celles-ci ont poussé à l'organisation de réunions d'experts évoquées précédemment. Cette démarche rappelle d'ailleurs celle observée en Afrique australe où les mêmes constats de déséquilibres de la Liste du patrimoine mondial ont conduit les instances onusiennes à encourager la tenue de réunions d'experts entre 1995 et 2000, lesquelles se sont traduites par l'inscription de plusieurs biens culturels recoupant l'entrée archéologique (Deacon, 1997).

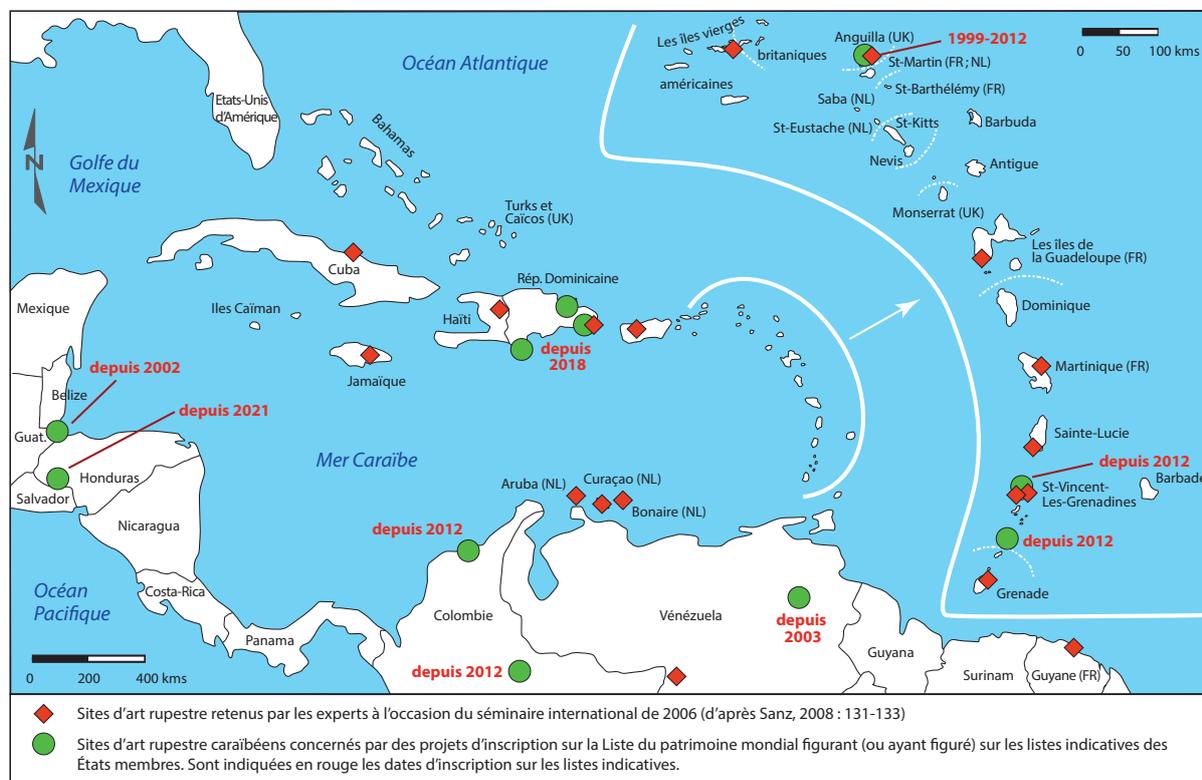
Le mouvement est donc parti du haut pour aller chercher des relais au niveau des États parties et des collectivités intéressées par le montage d'un tel projet, sachant que le montage d'un bien sériel demande des moyens et un savoir-faire que tous les États de la Caraïbe n'ont pas, sans parler de la question de la légitimité à être le porteur d'un tel bien sériel dans le contexte multiculturel caribéen.

Nos recherches avec Christophe Gauchon ayant été ciblées sur l'espace guadeloupéen, je me limiterai à expliciter le positionnement de la France. Au lendemain de la réunion de 2006, alors que les réflexions avaient bien avancé au niveau de l'argumentaire du dossier UNESCO et du travail d'expertise, les acteurs côté français, que ce soit les services de l'État ou des collectivités, ne se saisissent pas de ce dossier. À ce moment-là, les services de la Culture sont occupés à faire avancer d'autres dossiers jugés prioritaires, qu'ils soient ou non sériels, et lien ou non avec l'archéologie. En métropole, l'attention se porte depuis le début des années 2000 sur le bien sériel de l'œuvre du Corbusier mentionné ci-dessus. À l'échelle des départements d'Outre-mer, différents groupes d'acteurs ont à cœur de valoriser la pratique du *Gwoka*, tambour traditionnel des esclaves et se sont engagées dans un projet d'inscription au patrimoine culturel immatériel (dossier porté par Rèpriz, le Centre des musiques et danses traditionnelles et populaires de la Guadeloupe, inscription en 2014 ; Sitchet, 2019). Il faut dire qu'à l'échelon régional, l'exécutif appréhende davantage la culture sous l'angle de l'héritage africain et de l'histoire de l'esclavagisme que sous l'angle de l'héritage des populations précolombiennes (cf. A20, volume 2). En ce sens, les sites d'art rupestre dans la Caraïbe française connaissent le même déficit d'appropriation par les élus et les populations locales que les sites palafittiques dans le contexte métropolitain (cf. A16, volume 2), ou que les roches gravées dans la vallée de la Haute-Maurienne (cf. A18, volume 2). Partiellement connues sans être reconnues comme faisant ressource, ces sites sont peu appropriés par les élus et les populations locales. Cette problématique sera au cœur du chapitre VIII ciblé sur l'analyse des liens entre le processus de patrimonialisation et celui de révélation des ressources.

Un temps, les rapports de littérature grise consultés montrent que Sainte-Lucie fut envisagée comme un potentiel chef de file pour cette nomination. Pour autant, Sainte-Lucie n'a pas fait entrer les sites d'art rupestre dans sa liste indicative, laquelle fonctionne comme un indicateur de l'intérêt porté au projet. En effet, pour pouvoir être candidat à une inscription

sur la Liste du patrimoine mondial, le bien doit dans un premier temps être inscrit dans la liste indicative de l'État membre (sur ces questions de procédure, cf. A4, volume 2). Cette inscription sur la liste indicative est effectuée par les instances nationales. Dans le cas de la France par exemple, une collectivité/association/groupes d'acteurs intéressés pour porter un dossier d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial doit, dans un premier temps, convaincre les ministères de la Culture et/ou de l'Environnement selon le type de bien envisagé, lesquels font entrer, ou non, le bien sur la liste indicative. Suivant les logiques d'inscription propres à chaque pays, les biens restent plus ou moins longtemps sur la liste indicative avant d'être portés (ou non) pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Tout va dépendre des jeux d'acteurs, des opportunités d'inscription, des avancées dans le montage du dossier, etc. Il n'en reste pas moins que l'entrée sur la liste indicative constitue la première étape obligée d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Dans le cas d'un bien sériel, tous les États membres concernés par le projet doivent faire entrer le bien sur leur liste indicative respective.

Sur la base des sites listés en 2006, on constate que depuis, trois États ont fait entrer des sites d'art rupestre dans leur liste indicative, avec cependant des configurations diverses : Saint-Vincent, le Venezuela, la République Dominicaine. Le cas d'Anguilla est atypique dans la mesure où le site de « Fountain cavern », retenu dans l'inventaire en 2006, était l'un des seuls qui faisait partie d'une liste indicative (en l'occurrence celle du Royaume-Uni) en amont du projet d'inscription de l'art rupestre de la Caraïbe... et qu'il est depuis sorti ladite liste indicative en 2012, sans que l'on soit en mesure d'expliquer ce mouvement. En 2012, Saint-Vincent s'est engagé dans cette dynamique en faisant rentrer dans sa liste indicative le projet de bien culturel « Rock Art of St. Vincent and the Grenadines », ainsi que le projet de bien mixte « Grenadines Island Group (Saint-Vincent-et-les-Grenadines) » en 2013 (figure VII.10). Ce second bien porte sur l'ensemble de l'archipel, comprenant de fait des sites d'art rupestre qui participent à l'argumentaire du projet d'inscription, au même titre que les autres ressources naturelles et culturelles. Alors que l'entrée des sites d'art rupestre dans sa liste indicative devrait désigner Saint-Vincent comme tête de file dans la conduite de ce projet sériel, je n'ai trouvé aucune information sur le site du patrimoine mondial allant en ce sens.



**Figure VII.10 - Mise en perspective des sites d'art rupestre retenus par les experts en 2006 et des sites d'art rupestre figurant dans les listes indicatives des États parties en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial**

Actualisation des données en 2022, d'après la carte extraite de A11, volume 2, p. 221.

Concernant le Venezuela, celui-ci présente un décalage entre les sites d'art rupestre présents sur la liste indicative en amont du lancement du projet d'inscription de l'art rupestre de la Caraïbe et le site vénézuélien finalement retenu pour faire partie de ce bien sériel. Le site enregistré sur la liste indicative est en effet un projet de bien mixte « Ciudad Bolivar in the narrowness of the Orinoco River », paysage culturel couplant des formations géologiques remarquables et des vestiges des civilisations préhispaniques, avec notamment la présence de pétroglyphes, alors que le site retenu pour le projet de bien sériel était la zone de Puerto Ayacucho Paracuaza, comprenant à la fois des gravures et des peintures rupestres. En l'état de nos connaissances, il n'est pas possible de déterminer quelles sont les raisons ayant pu motiver le choix de cet autre site (des raisons d'ordre chronologique, stylistique, ou ayant trait à des questions de représentativité ?).

Enfin, depuis février 2018, les sites d'art rupestre de la République Dominicaine font également partie de la liste indicative de ce pays sous la forme de plusieurs projets d'inscription recoupant des sites mentionnés dans les listes de 2004 et 2006 (*supra* figures VII.8 et VII.9). Sur les six sites entrés sur la liste indicative du pays (qui en compte treize en tout en novembre 2022), trois comportent des sites d'art rupestre (tableau VII.4). Possiblement, cette inscription massive de sites d'art rupestre dans la liste indicative de la République dominicaine pourrait marquer une volonté, de la part des acteurs dominicains, de relancer le bien sériel ... ou au contraire une envie de s'en démarquer et de faire inscrire ses sites d'art rupestre en tant que biens culturels portés spécifiquement par la République Dominicaine.

Nom du bien	Comprenant de l'art rupestre
Sitio Arqueológico de la Villa La Isabela	
Parque Nacional Jaragua	Oui
Primeros Ingenios Coloniales Azucareros de América	
Parque Nacional Cotubanamá	Oui
Santuario de Mamíferos Marinos Bancos de La Plata y Navidad	
Arte Rupestre Prehispánico en República Dominicana	Oui

**Tableau VII.4 – L'importance des sites d'art rupestre parmi les biens rentrés sur la liste indicative de la République Dominicaine en 2018**

L'étude de cas des sites d'art rupestre à l'échelle de la Caraïbe atteste l'importance du rôle joué par des éléments du contexte territorial dans les modalités de construction d'un bien UNESCO : présentement, le contexte multiculturel mais plus encore le contexte géopolitique de l'espace caraïbe et les difficultés à identifier un État partie porteur de la démarche se combinent et fonctionnent comme autant de freins à la poursuite de ce projet de bien sériel.

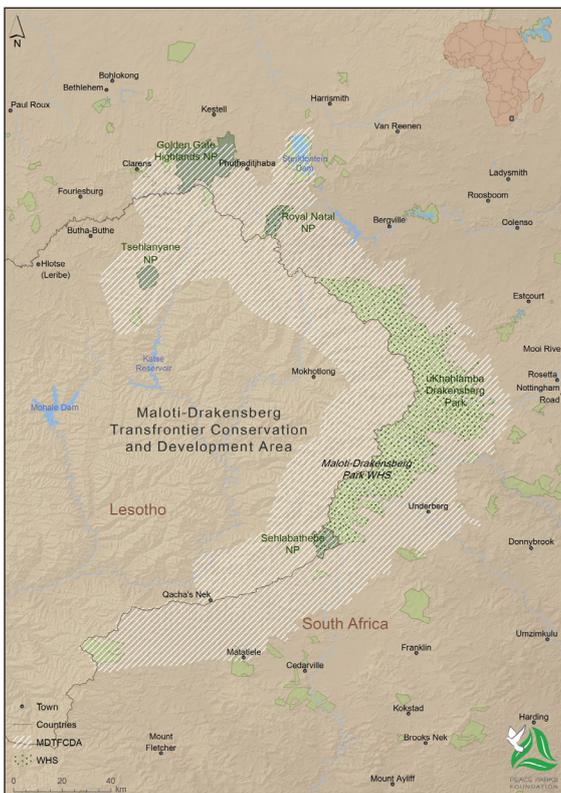
### VII.2.2. L'importance des contextes économique et politique sur la forme spatiale prise par le bien « Parc Maloti-Drakensberg »

La forme spatiale prise par le bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg » lors de l'extension de 2013 atteste des réalités économiques et politiques qui peuvent rentrer en ligne de compte et contraindre le processus de construction spatiale d'un bien UNESCO. Dans ce cas de figure, les réalités économiques du pays, ainsi que le contexte politique, se sont combinés pour une extension *a minima*.

Ce projet d'extension trouve son origine dès l'inscription initiale de la partie sud-africaine du massif en 2000, la possibilité d'une configuration transfrontalière étant mentionnée par les rapports d'évaluation des experts de l'ICOMOS<sup>15</sup> et de l'UICN<sup>16</sup>. Néanmoins, à ce moment-là, l'absence de ratification de la Convention du patrimoine mondial par le Lesotho empêche les deux pays de présenter un bien mixte transfrontalier. De ce point de vue-là, l'inscription initiale du massif sur sa partie sud-africaine et le projet d'extension associé ont poussé le Lesotho à ratifier la Convention du patrimoine mondial, ce qui sera chose faite dès 2003. La ratification de la Convention du patrimoine mondial par le Lesotho sera suivie par la mise en place en 2008 d'une liste indicative composée de deux sites : le parc national de Sehlabathebe dans le cadre d'une extension du bien « Parc d'uKhalambra-Drakensberg », et le monument national de Thaba-Bosiu, haut-lieu national lié à l'histoire du roi Moshoeshe 1, fondateur de la nation basotho en 1824.

L'intérêt accordé à une possible extension du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial s'explique par les actions de coopération développées, depuis la fin des années 1990, sur des volets environnementaux (Crowson, 2011 ; Derwent et al., 2001). Le massif du Drakensberg faisant office de château d'eau de l'Afrique australe (Blanchon, 2008, 2009), les deux pays et plus encore l'Afrique du Sud, ont tout intérêt à s'entendre pour gérer au mieux les pratiques agro-pastorales, forestières et touristiques au sein de cet espace. Dans une optique de gestion transversale et globale du massif, et en parallèle du projet d'inscription sur la Liste

du patrimoine mondial de la partie sud-africaine du massif, la déclaration de Giant's Castle engage dès 1997 les deux États à mettre en place « une aire transfrontalière de conservation et de développement incluant les montagnes Maloti du Lesotho et les montagnes du KwaZulu-Natal Drakensberg en Afrique du Sud<sup>17</sup> ». Quatre ans plus tard, en 2001, la « Maloti Drakensberg Transfrontier Area » (MDTA) est créée (figure VII.11). Dans une logique de « parc pour la paix » (Belaïdi, 2016 ; Büscher, 2013), cette aire de coopération transfrontalière se met progressivement en place (cf. A7, volume 2) et sera gérée au moyen d'un comité directeur impliquant des responsables de deux pays dans le cadre du « Maloti Drakensberg Transfrontier Project » (MDTP).



**Figure VII.11 - Aire transfrontalière du Maloti-Drakensberg, figurée en hachuré et comprenant plusieurs espaces protégés (figuré en vert)**

Carte issue de la page Internet « Maloti Drakensberg » sur le site de Peaceparks, <https://www.peaceparks.org/tfcas/maloti-drakensberg/>, dernière consultation le 25/09/2022

<sup>15</sup> p. 4 du rapport de l'ICOMOS : « Le parc national du Drakensberg est délimité, à l'ouest, par la frontière avec le Lesotho. Il semble certain que le territoire de ce pays (qui n'est pas encore un État partie à la Convention) abrite d'autres sites d'art rupestre San. Il semblerait que des discussions aient été entamées avec le Lesotho pour explorer la possibilité d'étendre une éventuelle inscription du parc du Drakensberg aux sites similaires du pays voisin », rapport disponible à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/document/154759>, dernière consultation le 08/08/2021.

<sup>16</sup> Les p. 156, 157 et 160 du rapport de l'UICN souligne l'intérêt et l'importance de penser une extension transfrontalière du bien candidat en 2000 ; rapport disponible à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/document/154761> ; dernière consultation le 08/08/2021.

<sup>17</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « a Transfrontier Conservation and Development Area embracing the Lesotho Maloti Highlands and the KwaZulu-Natal Drakensberg mountains in South Africa », le texte de la déclaration de Giant's Castle adoptée en 1997 est inclus dans le dossier de candidature pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, <https://whc.unesco.org/uploads/nominations/985.pdf>, annexe 7 ; dernière consultation le 21/02/2022. Suivant les documents, elle est appelée « Maloti Drakensberg Transfrontier Area », « Maloti Drakensberg Transfrontier Conservation Area » ou encore « Maloti-Drakensberg Transfrontier Conservation and Development Area », ces trois appellations étant employées les unes pour les autres dans les documents de littérature grise.

Le cadre spatial de la MDTA fait figure de territoire de projet au sein duquel le projet d'extension du bien initialement inscrit en 2000 est discuté. Néanmoins, compte tenu des prérequis à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial d'une part, et des moyens administratifs et financiers du Lesotho d'autre part, ce projet d'extension se centre rapidement sur le seul périmètre du parc national de Sehlabathebe. En effet, un site ne peut candidater à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial que s'il bénéficie, en amont, de mesures de protection à l'échelle du pays porteur. Dans les faits, l'étude de cas sur les sites palafittiques préhistoriques alpins a démontré qu'une inscription sur la Liste pouvait avoir lieu de manière anticipée par rapport à l'adoption de mesures de protection à l'échelle nationale (cf. *infra* et A8, volume 2). Dans ce cas de figure, les membres du Comité du patrimoine mondial ont estimé qu'ils pouvaient se fier aux capacités de la France à effectivement doter ces sites d'un statut de protection cohérent par rapport au type de bien UNESCO concerné (ici un statut de monument historique pour des éléments retenus dans le cadre d'un bien sériel culturel).

À bien des égards, il en va différemment au Lesotho. Le bien initial « Parc uKhahlamba-Drakensberg » ayant été inscrit au titre des biens mixtes, le projet d'extension doit nécessairement associer les volets naturels et culturels du massif. Du point de vue des caractéristiques du massif côté Lesotho, aucun obstacle à cela : de la même manière que pour le versant sud-africain, le versant compte des sites d'art rupestre, des paysages et une biodiversité remarquables (figure VII.12).



**Figure VII.12 – Ambiance paysagère et sites d'art rupestre dans le parc national de Sehlabathebe, Lesotho**  
 (A) Randonnée accompagnée par des rangers.  
 (B) Site d'art rupestre identifié par le code D04b dans le nouvel inventaire réalisé en 2015 (Challis et al., 2015).

Du point de vue des périmètres de protection en place, c'est déjà plus compliqué. Si l'aire de coopération transfrontalière compte deux espaces naturels protégés sur le versant Lesotho (*supra* figure VII.11), ces derniers sont marqués par une forte discontinuité spatiale et compte tenu des moyens administratifs et financiers limités du pays, il semble difficile de remédier à cette dernière en créant un continuum d'espaces protégés, tout comme il semble compliqué de

penser un bien sériel compte tenu des capacités de gestion limitées du pays. À ce sujet, le projet annoncé lors de la mise en place de la MDTA de créer deux espaces protégés supplémentaires (Senqu Sources, Liphobong) n'a d'ailleurs pas abouti. Cette capacité limitée à créer de nouveaux espaces protégés s'explique notamment par une nécessité, pour le Lesotho, de faire évoluer ses dispositifs réglementaires. Un temps, c'est d'ailleurs ce que les experts de l'UICN de l'ICOMOS ont espéré : que le projet d'extension du bien UNESCO côté Lesotho pousse ce dernier à améliorer ses dispositifs réglementaires.

Au Lesotho, les paysages remarquables et la biodiversité, tout comme les sites d'art rupestre, sont protégés au titre de la Loi n°41 de 1967, laquelle porte pêle-mêle sur les Monuments Historiques, les reliques, la faune et la flore. Cette loi protège, de manière générique, les paysages, les monuments et reliques découverts, identifiés comme ayant un intérêt pour la conservation. Sur l'entrée biodiversité, elle prévoit que les paysages les plus remarquables puissent être déclarés parc national, ce qui est le cas du parc national de Sehlabathebe établi en 1969. Cette loi prévoit également que les sites majeurs puissent être classés en tant que Monuments Historiques, leur conférant ainsi une mesure de protection spécifique. Pour autant, aucun des sites d'art rupestre situé dans le périmètre de la MDTA ne bénéficie de cette mesure de protection. Au demeurant, le terrain effectué sur les deux sites d'art rupestre du pays classés Monuments Historiques (site de Ha Baroana, situé à 1h30 au sud-est de la capitale ; site de Liphofung, à 3h30 au nord-est de la capitale) met en avant la portée très relative de ce type de statut : si le site de Liphofung bénéficie effectivement de personnels, d'un plan de gestion et d'un système de visites permettant de le protéger, celui de Ha Baroana est très fortement endommagé, peu ou prou dans une configuration de friche patrimoniale. Ces différences s'expliquent notamment par l'histoire de ces deux sites et leur appropriation différentielle par différents groupes d'acteurs, révélant la portée limitée et relative du statut de Monument Historique.

En lien avec le projet d'extension du bien UNESCO initialement inscrit en 2000, les projets de loi engagés depuis 2004-2005 visant à améliorer la protection des espaces de biodiversité et des sites archéologiques peinent à avancer. Pour partie, ces difficultés à doter l'arsenal réglementaire national de nouveaux outils de protection et à créer de nouveaux espaces protégés sont liées à des enjeux géopolitiques englobants et aux craintes des partenaires nationaux et internationaux de voir se mettre en place une réglementation trop contraignante sur l'utilisation des ressources naturelles du pays (notes de terrain juillet 2017). Dans le même temps, ces lenteurs s'expliquent également par les moyens administratifs et économiques limités du pays. Avec la moitié de sa population sous le seuil de pauvreté (49,7 % en 2017), le Lesotho est classé 24<sup>ème</sup> dans la liste des pays les moins avancés (chiffre de 2017, classement de la Banque mondiale). Très clairement, la mise à niveau de ses outils de protection des ressources environnementales et culturelles ne fait pas partie des priorités. Faire bonne figure en direction des instances onusiennes en montrant que des processus ont été engagés est une chose ; conduire à terme ces projets de loi en est une autre. Cela nécessite des moyens que le pays n'a pas et surtout, une ligne de conduite politique difficile à mettre en œuvre dans un pays fortement marqué par la corruption des élites politiques (Mashinini et De Villiers, 2012).

Avec ce projet d'extension, le gouvernement voit avant tout un moyen de rentrer dans la cour internationale *via* l'obtention d'une première inscription sur la Liste du patrimoine mondial. En ce sens, des convergences s'observent avec les intérêts des membres du Comité du patrimoine mondial. Malgré les réserves exprimées par les experts de l'UICN et de l'ICOMOS, ces derniers vont soutenir ce projet d'extension dans la mesure où ce projet satisfait, dans le même temps, des enjeux de représentativité de la Liste (Labadi, 2005). Pour l'institution, cette extension permet, en effet, d'augmenter le nombre de biens inscrits sur le continent africain ainsi que le nombre de pays africains ayant au moins un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (cf. A7, volume 2). On retrouve ici les objectifs de représentativité également visés par l'instance onusienne dans le projet de candidature de l'art rupestre de la Caraïbe. Avec ce projet d'extension, le Lesotho voit également la possibilité d'accéder à davantage de fonds internationaux. Les cadres du ministère du Tourisme, de l'Environnement et de la Culture l'expriment en ces termes : « En tant que

pays en voie de développement, nous avons vu plusieurs avantages à cette inscription. Avec un bien inscrit au patrimoine mondial, vous avez une reconnaissance internationale, vous attirez plus de visiteurs, vous attirez des financements internationaux, il y a des experts qui viennent vous aider à gérer le site, votre personnel est mieux formé. Toutes ces raisons font que c'est très intéressant d'avoir un site inscrit au patrimoine mondial » (notes de terrain juillet 2017<sup>18</sup>). *De facto*, ce projet d'extension puis l'obtention de l'inscription a conduit le pays à bénéficier de différents types de soutiens internationaux, en provenance : (i) de la Banque mondiale dans le cadre du fonctionnement de la MDTA, (ii) du Comité du patrimoine mondial pour aider à la bonne gestion des biens inscrits au patrimoine mondial et à la mise en place de projets de développement durable<sup>19</sup>.

Évaluer les effets de ces fonds internationaux nécessite une approche globale difficile à mettre en œuvre. Au mieux, le croisement de la littérature grise et des observations de terrain permet de dresser les constats suivants : (i) les 7 millions d'US dollars attribués par la Banque mondiale en 2010 pour développer l'éco-tourisme dans le parc de Sehlabathebe ont été utilisés pour construire un lodge haut de gamme d'une taille démesurée par rapport à la fréquentation du parc (photographie VII.4), lequel, après trois ans de fonctionnement (2013-2016) est désormais fermé par faute de trouver un gestionnaire privé intéressé pour reprendre la délégation de service public (notes de terrain Juillet 2017) ; (ii) les 120 000 dollars attribués par le Fonds du patrimoine mondial pour financer des recherches complémentaires sur les sites d'art rupestre et produire un plan de gestion ont certes donné lieu à des recherches par les archéologues missionnés à cet effet et à la rédaction d'un plan de gestion (Challis, 2015 ; Challis et *al.*, 2015). Pour autant, leurs recommandations énoncées sont restées peu ou prou lettre morte et les acteurs du parc peinent à se saisir du plan de gestion et à le mettre en œuvre (cf. A7, volume 2).

**Photographie VII.4 – Lodge haute de gamme du parc national de Sehlabathebe, Lesotho, juillet 2017**

*Après trois années de fonctionnement (2013-2016), ce lodge d'une quarantaine de lits touristiques est depuis fermé en raison des difficultés rencontrées par le parc pour trouver un gestionnaire. Pour les visiteurs désirant résider sur place, des emplacements de camping restent disponibles.*



Au final, dimensions juridiques, économiques et enjeux politiques expliquent la forme spatiale prise en 2013 par l'extension du bien UNESCO initialement inscrit en 2000, avec une extension (très) *a minima* au regard de l'étendue couverte par la MDTA et des potentialités offertes par ce territoire de projet.

<sup>18</sup> D'après des prises de notes personnelles lors d'une discussion informelle avec l'un des cadres du ministère du Tourisme, de l'Environnement et de la Culture : « As a developing country we thought maybe that it would be pleasant to have one of our site in the WH list because we know that he comes others benefits to the state. Through an inscription, you get to have universal recognition, you get to attract more visitors to your site, you get to benefit international funding, you have some experts who come to help you to manage the site, you get to have your staff trained. All these reasons make it very interesting to have a site inscribed on the UNESCO List ».

<sup>19</sup> Le détail des aides accordé est disponible sur la page suivante : <https://whc.unesco.org/fr/soc/3927>, dernière consultation le 11/08/2020.

### VII.2.3. Le bien « Grotte ornée du Pont-d’Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d’Arc, Ardèche » : une forme spatiale contrainte par de forts enjeux touristiques

Dans un tout autre contexte socio-culturel, politique et économique, l’analyse de la forme spatiale prise par le bien UNESCO « Grotte ornée du Pont-d’Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d’Arc, Ardèche » démontre également comment le contexte territorial dans lequel le projet de candidature s’inscrit peut influencer sur la construction du dossier. Présentement, c’est un contexte économique marqué par de forts enjeux touristiques qui va conduire les acteurs porteurs à centrer le projet d’inscription autour de la grotte ornée, écartant des projets de plus grande envergure à l’échelle de l’ensemble des gorges de l’Ardèche.

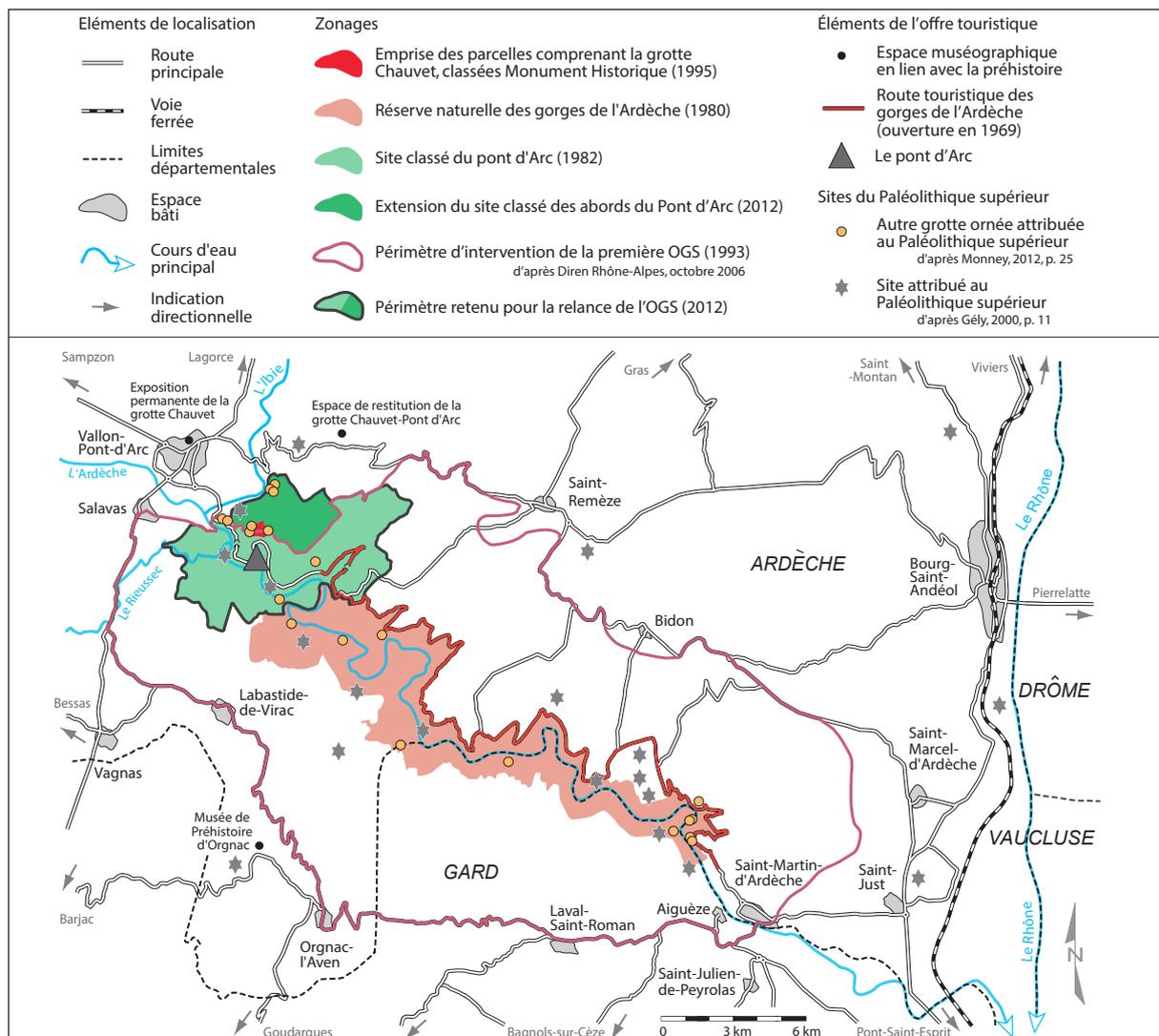
Le dossier de candidature de la grotte Chauvet, validé par le Comité du patrimoine mondial en juin 2014, met l’accent sur les dimensions culturelles de la grotte, avec un argumentaire qui s’appuie sur l’ancienneté des peintures, leur intégrité, leur diversité et leur qualité d’exécution ; la première image laissée par les Hommes est le leitmotiv autour duquel s’organise l’ensemble de l’argumentation (Malgat, 2016 ; Syndicat Mixte de l’Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d’Arc, 2011a ; voir également *infra* les développements du chapitre IX). Fruit d’une construction sociale et scientifique, cette argumentation résulte de plusieurs choix de la part de différents acteurs qui ont souhaité donner cette orientation au dossier. Les recherches conduites à partir de cette étude de cas démontrent le poids que peuvent revêtir les enjeux touristiques et comment les dynamiques touristiques en place peuvent contraindre les acteurs du patrimoine à aller vers une vision restrictive de ce qui fait patrimoine, avec comme objectif de limiter d’éventuelles tensions avec les acteurs du tourisme.

Lorsque j’ai commencé à questionner le périmètre de ce projet de bien UNESCO, à la fin de ma recherche doctorale (2007-2008), les réponses des acteurs porteurs sur la question du choix de ce périmètre étaient pour le moins simplistes, un brin condescendantes. En substance, à la question du choix du périmètre, mes interlocuteurs au Syndicat Mixte de l’Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d’Arc (SMERGC), avaient répondu qu’étant donné le type de bien (grotte ornée) et les obligations de la procédure UNESCO (qu’un bien bénéficie en amont d’un statut de protection), il était logique que le périmètre du bien candidat corresponde au périmètre des parcelles de surface contenant la grotte ornée et classées au titre des Monuments Historiques.

Piqués au vif par ce raisonnement quelque peu déterministe, Christophe Gauchon et moi-même avons alors encadré un travail de master 1 sur les sites d’art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (Parent, 2012). Ce travail a servi de base à une approche comparative démontrant que ce bien aurait pu prendre une toute autre configuration (cf. A9, volume 2). Notre objectif n’était pas d’invalider les orientations prises par les porteurs de projet mais de discuter des choix effectués à la lumière d’autres dossiers également inscrits au patrimoine mondial et de démontrer qu’un projet d’inscription d’une grotte ornée sur la Liste du patrimoine mondial ne signifie pas nécessairement que le dossier de candidature doive se limiter à la grotte en question.

À titre d’exemple, en Dordogne, alors que la France n’avait en 1979 aucune expérience des candidatures UNESCO, le dossier a porté sur quinze grottes ornées et sites archéologiques. Lascaux, vedette incontestable de la préhistoire périgourdine depuis 1940, n’était qu’un des sites qui constituaient ce bien, en compagnie d’autres sites dont la notoriété touristique était plus ou moins établie (Cro-Magnon, les Combarelles, Rouffignac), mais aussi de sites connus surtout des préhistoriens. Prenant la forme spatiale d’un bien sériel avec des sites déconnectés les uns des autres, l’inscription défendait une vision globale de la préhistoire autour de la Vézère.

Autour des gorges de l’Ardèche, le même point de vue aurait pu être défendu, autour de sites qui avaient joué un rôle important dans la révélation de l’art préhistorique : la grotte Chabot, où les gravures avaient été découvertes dès 1878 par Léopold Chiron, la grotte d’Ebbou, la grotte de la Tête du Lion, et d’autres grottes découvertes dans les années qui avaient précédé 1994 (Gauchon, 2009). La grotte Chauvet aurait ainsi pu trouver un supplément de sens aux côtés des autres sites paléolithiques des gorges (figure VII.13).



**Figure VII.13 - Les sites et espaces protégés à l'échelle des gorges de l'Ardèche**

Carte extraite de A9, volume 2, p. 194.

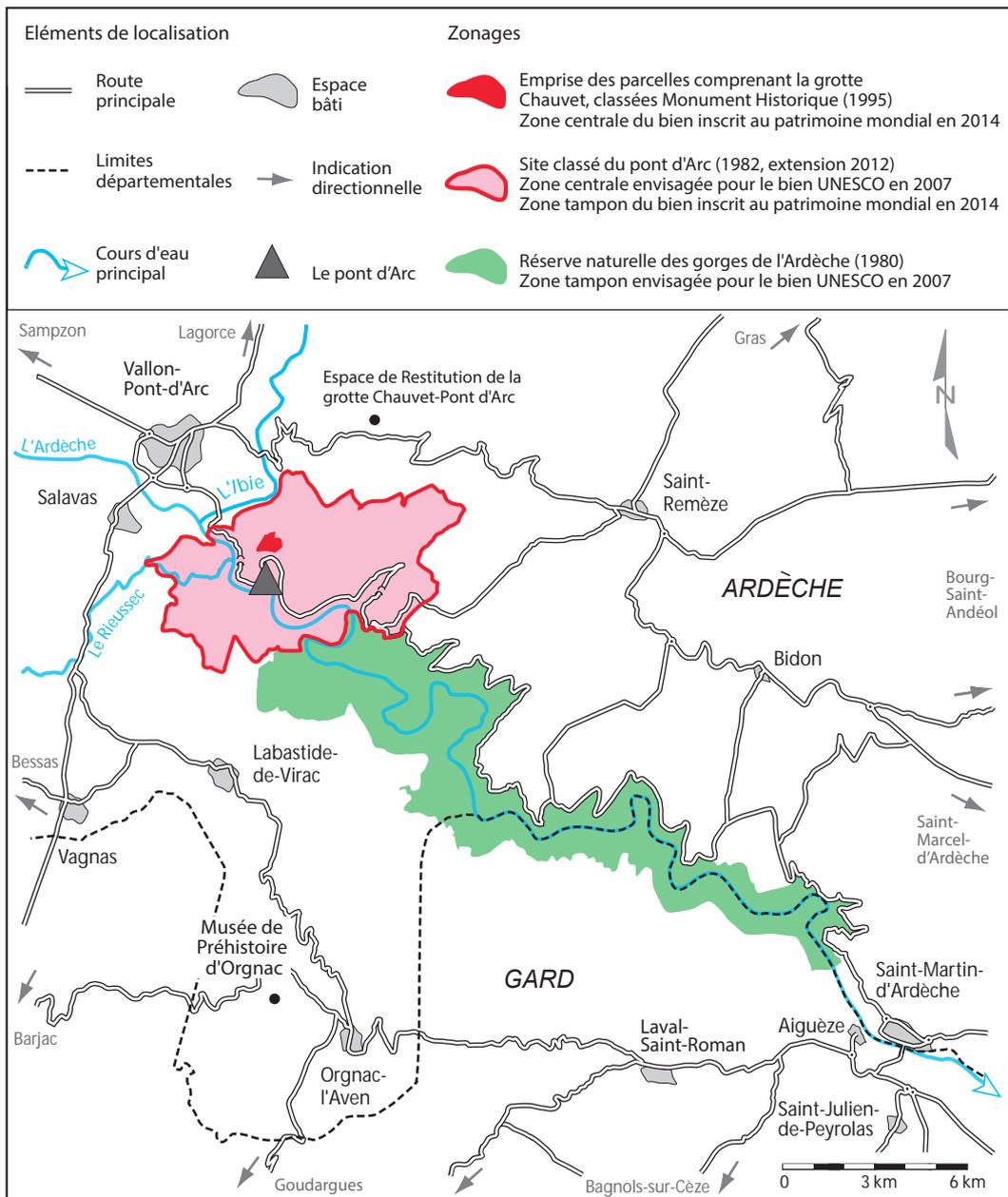
En Afrique du Sud, le bien « Parc Maloti-Drakensberg » ou encore en Australie, le bien « Parc national de Kakadu » associent tous les deux les entrées naturelles et culturelles dans un bien mixte. La même combinaison aurait été possible dans le Sud-Ardèche en construisant un argumentaire à partir des ressources paysagères, faunistiques et floristiques de la réserve naturelle des Gorges d'une part, et les sites paléolithiques d'autre part. Ce choix discursif aurait pu par ailleurs être facilité par l'existence, sur ce même terrain, de plusieurs types d'espaces protégés, en atteste la figure VII.13 : réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, site classé des abords du pont d'Arc sont autant de dispositifs de protection qui auraient pu être mobilisés pour penser l'inscription d'un bien autrement qu'en s'appuyant sur les seules parcelles classées au titre des Monuments Historiques. À l'inverse de la situation rencontrée au Lesotho pour l'extension du bien UNESCO où la forme spatiale du bien a été contrainte par l'espace protégé préexistant et les difficultés pour les acteurs porteurs à penser une autre configuration spatiale, l'État français avait ici plusieurs cartes en main pour envisager une inscription au patrimoine mondial spatialement plus ambitieuse que celle finalement retenue : toutes les conditions étaient remplies pour un bien UNESCO d'envergure.

Paradoxalement, lors des toutes premières moutures du dossier de candidature en 2004, c'était d'ailleurs le parti qui avait été retenu. Lors d'un entretien, la personne alors en charge du dossier m'indiquait en ces termes les réflexions alors associées au projet d'inscription de la grotte Chauvet sur la Liste du patrimoine mondial : « Si on classait uniquement la grotte, on

serait uniquement dans un classement de type culture. Or, à l'UNESCO, il y a toute une série de critères pour être inscrit au patrimoine mondial et la France est déjà sur-représentée en sites dans la liste du patrimoine mondial et elle est sur-représentée, dans cette sur-représentation, en sites culturels. On a beaucoup de cathédrales, beaucoup de centres anciens, etc. Cela veut dire qu'une grotte Chauvet qu'il n'y a pas forcément urgence à protéger au patrimoine mondial puisqu'elle est déjà protégée réglementairement et qui, de plus, ne serait présentée qu'au titre du critère culturel pour lequel il y a déjà une sur-représentation, risquerait d'être prise en compte dans 25 ou 30 ans. Donc, on a tout intérêt à bâtir une candidature qui soit à la fois culture et nature, la nature ayant eu une influence sur l'implantation humaine » (chargée de mission sur le projet UNESCO (2004-2008), entretien du 17 octobre 2004, Privas). Du point de vue de l'argumentaire, il aurait d'ailleurs été possible de s'appuyer sur les travaux des membres de l'équipe scientifique travaillant dans la grotte, certains d'entre eux ayant avancé que la présence du pont d'Arc face à l'entrée de la grotte, le site de la combe d'Arc et les gorges dans leur ensemble constituent un ensemble signifiant (Monney, 2012).

Néanmoins, sur le plan des acteurs impliqués, le choix d'un bien mixte à l'échelle de l'ensemble des gorges aurait impliqué (i) l'association des ministères de la Culture et de l'Environnement, et (ii) celle d'une multitude d'acteurs territoriaux avec les différentes collectivités impliquées dans la gestion de cet espace et plus encore, les acteurs du secteur du tourisme. En effet, la grotte Chauvet s'ouvre face au pont d'Arc, dans la combe d'Estre, territoire marqué depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle par le développement des pratiques récréotouristiques organisées autour des activités de plein air, avec la descente des gorges en canoë-kayak comme produit touristique majeur (Duval, 2007b). Lors de la construction du dossier UNESCO, en amont de l'ouverture du fac-similé de la grotte Chauvet qui a depuis participé à développer le tourisme culturel, le tourisme sud-ardéchois s'organise pour l'essentiel autour du triptyque « soleil-eau-nature ». Le poids économique des acteurs du tourisme est majeur, et les réticences de ce secteur par rapport à des enjeux de requalification des abords du pont d'Arc, espace dans lequel se trouve très justement la grotte Chauvet, ont pu être mesurées lors d'une Opération Grand Site (OGS) lancée au début des années 1990 (Duval et Gauchon, 2007). Alors que les actions projetées dans l'OGS ont pu en partie être réalisées dans le périmètre de la réserve, celles projetées au niveau de la combe d'Arc n'ont pas abouti, donnant lieu à partir de 2013, à une relance de l'OGS sur cet espace spécifique. Autrement dit, entre 2007 et 2009, quand le choix des acteurs se porte sur le seul périmètre des parcelles classées au titre des Monuments Historiques pour définir la spatialité du bien UNESCO, on est très précisément dans ce temps de conflit larvé entre les acteurs du tourisme et les services de l'État autour des enjeux de requalification de la combe d'Arc, notamment autour des questions d'accessibilité et de parking. *In fine*, la France a préféré présenter la candidature de la seule grotte Chauvet comme bien à inscrire, entourée *a minima* d'une zone tampon correspondant à la combe d'Arc (figure VII.14).

On voit ainsi que pour chacun des choix possibles, aussi bien thématique que spatial, les décisions sont toujours allées vers la vision la plus restrictive des valeurs en raison desquelles la grotte fait patrimoine, dans une logique d'anticipation et de désamorçage d'éventuels conflits avec les acteurs du tourisme.



**Figure VII.14 - Zonage du bien UNESCO « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche »**

Carte extraite de A10, volume 2, p. 205.

### VII.3. De l'importance des représentations par les acteurs des attendus de la procédure

Le dernier temps de ce chapitre précise comment les lectures que les acteurs ont des attendus de l'UNESCO influent sur leur manière d'envisager et *in fine*, de construire le dossier du bien candidat. En effet, entre les normes de la procédure telles qu'elles sont posées par l'institution et la manière dont les acteurs interprètent ces dernières, des différences notables peuvent être observées, certains acteurs porteurs ayant des lectures *a minima* tandis que d'autres se font plus royalistes que le roi. Ces lectures différenciées influent sur la forme spatiale prise par le bien UNESCO, ce que je propose de démontrer en mettant en perspective les recherches conduites sur la grotte Chauvet et sur les sites palafittiques.

### VII.3.1. Les effets des représentations actuelles de ce que doit être l'excellence territoriale sur la forme spatiale du bien « Grotte Chauvet-Pont-d'Arc »

Revenons pour commencer sur le bien « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche ». Si la volonté (nécessité ?) pour les acteurs porteurs de composer avec les acteurs du secteur touristique explique la construction *a minima* du bien UNESCO, ce choix s'explique également par les grilles de lectures des acteurs porteurs au sujet de ce que doit être un bien UNESCO. Pour cette étude de cas, il s'agit avant tout des représentations des acteurs porteurs au sujet du plan de gestion accompagnant le dossier de candidature, et des exigences qu'ils se sont fixées en la matière.

Loin d'être un document annexe, le plan de gestion est, depuis 2005, une pièce constitutive du dossier soumis à l'évaluation des experts de l'UNESCO. En vue de démontrer leur capacité à assurer la conservation du bien et de son environnement, les acteurs porteurs, en partenariat avec les acteurs politiques et économiques locaux, sont dans l'obligation d'élaborer un tel document (cf. A4, volume 2). Les acteurs sont ainsi tenus d'anticiper les éventuelles retombées liées à l'inscription sur la Liste et de préciser comment ils entendent gérer ces dernières, dans une perspective de développement durable (Gravari-Barbas et Jacquot, 2009).

À l'échelle du Sud-Ardèche, la démarche de candidature UNESCO de la grotte Chauvet a conduit les acteurs à coordonner leurs actions dans le cadre, notamment, d'un Grand Projet Rhône-Alpes orchestré par les services de la Région. Initié en 2009, le Grand Projet Rhône-Alpes « Grotte Chauvet – empreinte d'humanité » vise (i) à assurer la réussite de la démarche de candidature et l'inscription de la grotte sur la Liste du patrimoine mondial, et (ii) en amont de l'inscription, à préparer le territoire afin de maximiser les retombées qui seront liées à l'inscription de la grotte, incluant les enjeux de construction d'un fac-similé. Acteurs locaux, départementaux et régionaux ont ainsi travaillé, en collaboration avec l'ingénierie UNESCO, pour élaborer des objectifs stratégiques permettant de structurer et d'anticiper les effets de l'inscription de la grotte sur la Liste du patrimoine mondial. Pour partie, ces objectifs ont été repris dans le plan de gestion accompagnant la candidature du bien UNESCO. Ainsi, le plan de gestion de la candidature de la grotte Chauvet comporte, par exemple, un volet « emploi et formation » ainsi qu'un volet « soutenir les potentialités de développement économique et valoriser les productions de territoire » avec des actions de valorisation des productions agricoles et artisanales locales (Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2011b). On mesure ici à quel point comment, à travers les enjeux d'inscription de la grotte Chauvet sur la Liste du patrimoine mondial, il n'est pas simplement question de faire reconnaître à l'international le caractère exceptionnel d'un lieu mais aussi de maximiser les retombées de l'inscription pour le territoire, tout en démontrant comment le bien s'inscrit dans un environnement territorial répondant aux objectifs de développement durable soutenus par l'UNESCO.

Paradoxalement, une forme de déconnexion s'observe entre le contenu du plan de gestion, ambitieux sur le volet territorial, et le périmètre finalement retenu, resserré autour de la seule grotte (*supra* figure VII.14). Ce décalage s'explique en raison de la lecture que les acteurs porteurs ont eue de ce que doit être la gestion de l'espace inscrit sur la Liste du patrimoine mondial : exemplaire en tout point, répondant à un critère « d'excellence territoriale », à la hauteur du prestige qu'ils attribuent à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial (Malgat, 2016). Dès lors, le fait que les acteurs porteurs se soient fixés de fortes exigences en matière de gestion du bien inscrit explique également leur choix d'opter pour un périmètre *a minima*. Il est en effet beaucoup moins exigeant et risqué de gérer une grotte fermée par une porte blindée qu'un espace ouvert comme celui de la combe d'Arc (figure VII.15 et photographie VII.5). Et ce d'autant plus qu'il y a toujours le risque, *in fine*, d'être retiré de la Liste s'il est avéré que la Valeur Universelle Exceptionnelle en raison de laquelle le bien a été inscrit a été endommagée. Dans la suite et fin du chapitre, nous verrons comment le risque de déclassement, ou tout moins les représentations et fantasmes qu'en ont les acteurs, participent à expliciter les modalités de construction de la spatialité du bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ».



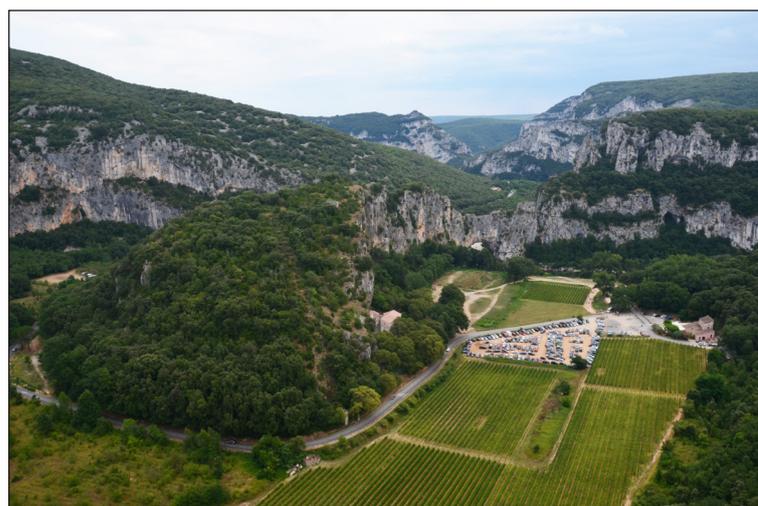
**Figure VII.15 – Entrée de la grotte Chauvet, combe d’Arc**

(A) Porte blindée.

(B) Panneau apposé à droite de la porte d’entrée de la grotte Chauvet relatif aux inventeurs.

**Photographie VII.5 – Partie amont de la combe d’Arc, août 2016**

Au premier plan, la route départementale RD290, circulation dans les deux sens qui permet de longer les gorges de Vallon-Pont-d’Arc à Saint-Martin-d’Ardèche. À droite, un parking (encore gratuit en août 2016) et l’auberge du Pont d’Arc.



Ce resserrement au niveau des périmètres, s’il limite le potentiel de conflictualité, ne l’exclut pas pour autant. Si elle ne fait pas partie de la zone centrale, la combe d’Arc correspond à la zone tampon finalement retenue pour le bien UNESCO (*supra* figure VII.14). Les acteurs doivent, de ce fait, l’intégrer dans la réalisation du plan de gestion demandé par l’UNESCO, attendu que la gestion de l’environnement immédiat du site participe de « l’expérience positive » qu’il s’agit, d’après les textes de l’institution, de garantir aux visiteurs des sites labellisés (cf. A10, volume 2). Le cas de figure de la grotte Chauvet, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial mais fermée aux visiteurs, n’a vraisemblablement pas été prévu dans les différentes versions des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* lorsqu’il s’agit du rôle de la zone tampon par rapport à la zone centrale. Par truchement d’idée, on comprend à la lecture du plan de gestion qu’il s’agit de repenser l’expérience touristique au sein de la combe d’Arc, écrin paysager de la grotte.

Délicate à conduire compte tenu des enjeux économiques concentrés autour du pont d’Arc (activités de baignade, pratique du canoë-kayak, restauration, etc.), la réalisation du volet « Combe d’Arc » du plan de gestion du bien UNESCO passe par des phases de négociation et

d'ajustements. Depuis 2013, elle fait l'objet d'une nouvelle procédure OGS dite « OGS Combe d'Arc », la relance de cette politique publique étant perçue comme un moyen de soutenir les actions engagées dans le cadre de la démarche visant l'inscription au patrimoine mondial.

Cette stratégie a certainement joué en faveur de l'inscription de la grotte Chauvet au patrimoine mondial en juin 2014, les membres du Comité du patrimoine mondial n'ayant eu de cesse de souligner l'exemplarité du dossier lors des délibérations. Pour autant, force est de constater que depuis l'inscription au patrimoine mondial de juin 2014, les actions prévues dans le cadre de l'« OGS Combe d'Arc » ont du mal à se concrétiser. Quatre principaux objectifs sont affichés, lesquels se déclinent en quatorze actions. Parmi ces dernières, cinq sont déclarées terminées, les neuf autres étant présentés comme étant « en cours » ou « à venir » (tableau VII.5).

Objectifs	Actions	Statut		
		Terminé	En cours	À venir
Redonner sa splendeur au pont d'Arc	Permettre à l'agriculture de retrouver sa place dans l'ancien lit de la rivière		X	
	Redonner de la visibilité à la « falaise percée » du Pont d'Arc	X		
	Redonner de la visibilité à la Combe d'Arc en aval			X
	Enfouir les lignes électriques et téléphoniques	X		
	Supprimer les « verrues » dans le paysage		X	
Vers une fréquentation mieux maîtrisée	Réduire et déplacer le parking de l'auberge			X
	Aménager un nouveau parking sur le site Tourre	X		
	Renforcer les navettes		X	
Valoriser les portes d'entrée de la Combe d'Arc	Créer et faire appliquer un cahier de recommandations architecturales et paysagères	X		
	Redonner de la visibilité immédiate aux falaises et à la rivière depuis la route	X		
Faire découvrir la Combe d'Arc autrement	Mettre en réseau les sentiers de découverte			X
	Réaliser une promenade piétonne sécurisée le long de la route et supprimer le stationnement sauvage		X	
	Créer la promenade de l'ancien méandre			X
	Favoriser la compréhension du site par les visiteurs		X	

**Tableau VII.5 – Les actions prévues dans le cadre de l'« OGS Combe d'Arc » et leur état d'avancement**  
D'après le site <http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/>, dernière consultation le 25/09/2022.

Ici, la question se pose de l'instrumentalisation de la relance de l'OGS dans la zone tampon de manière à étayer l'excellence du dossier présenté par la France, indépendamment des suites qui seraient données une fois l'inscription UNESCO acquise. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'une fois le bien inscrit sur la Liste, et à condition que les valeurs en raison desquelles le bien a été inscrit ne soient pas endommagées, les modalités de suivi sont relativement souples, *a fortiori* dans la zone tampon (cf. A10, volume 2).

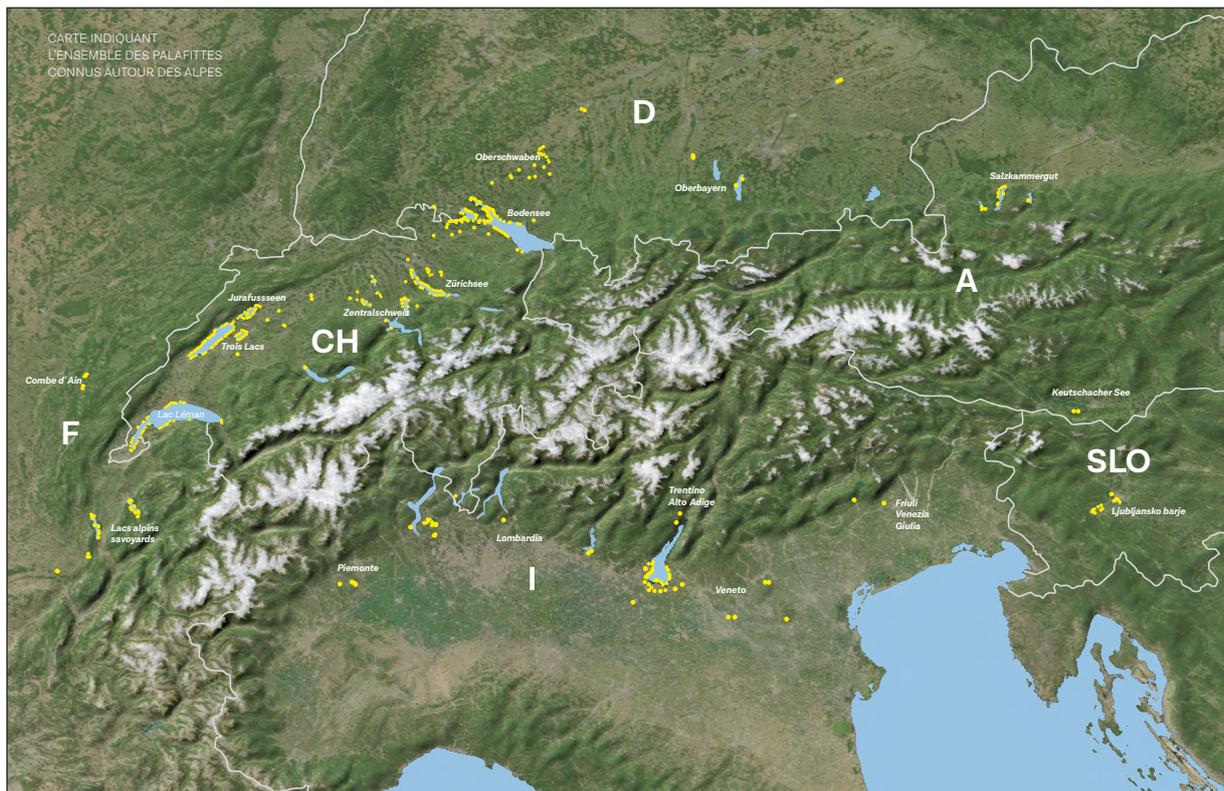
Pour conclure sur les modalités de construction du bien « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche », on voit comment les contraintes liées au contexte territorial et les représentations que les acteurs porteurs ont du fonctionnement de la Liste participent à expliciter la forme spatiale prise par le bien UNESCO. En un paragraphe, ces enjeux peuvent être résumés de la manière suivante : inscrire la grotte en tant que chef d'œuvre de l'Humanité sur la Liste, mettre en avant l'exemplarité du dossier avec un plan de gestion ambitieux montrant comment la gestion de la grotte va bénéficier à l'ensemble du territoire sud-ardéchois, tout en composant dans le même temps avec les acteurs du tourisme et les réticences exprimées lors de l'OGS autour des enjeux de requalification de la combe d'Arc, avec au final, un périmètre *a minima*, centré sur les seules parcelles inscrites au titre de Monuments Historiques, lequel périmètre restreint vise à minimiser d'éventuels conflits et à permettre à l'État partie gestionnaire de démontrer l'excellence de ses capacités de gestion... ce qui somme toute devrait être relativement aisé pour une grotte fermée, surveillée par des caméras, située au sein de parcelles dont l'État s'est rendu propriétaire depuis 1995.

### **VII.3.2. Comment réduire une série tout en protégeant un maximum de sites : stratégie numéraire et effets sur la forme spatiale du bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »**

La manière dont les représentations des acteurs ont joué dans les modalités de construction de la spatialité du bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » est exacerbée par la configuration sérielle et transnationale du bien. Présentement, les acteurs impliqués dans la construction du bien ne se limitent pas aux seuls acteurs porteurs. En effet, si les archéologues suisses ont donné l'impulsion et orchestré le montage du dossier (*supra*), ils ont délégué le choix des éléments à faire figurer dans la série à leurs homologues dans les pays alpins retenus, sans compter qu'à l'échelle même de la Suisse, cette sélection a été conduite, à l'échelle de chaque canton concerné, par les archéologues cantonaux. Au final, plus d'une vingtaine d'acteurs ont participé à la construction de la série avec une interprétation différenciée des critères dont ils se sont dotés pour l'exercice, eux-mêmes initialement liés à la lecture que les porteurs du projet ont eue des exigences de l'UNESCO en matière de construction spatiale d'un bien sériel. Ces jeux de perceptions enchâssés ont eu des effets à la fois sur les éléments retenus pour figurer dans la série et sur le zonage de ces derniers.

#### Effets sur les éléments retenus pour figurer dans la série

Une fois actée l'ouverture en direction des autres pays de l'arc alpin (fin 2005), s'ouvre une période de réunions avec les archéologues subaquatiques des pays de l'arc alpin en vue de sélectionner les sites palafittiques qui feront partie du bien sériel. Cette sélection part d'un inventaire qualifié de « méthodique » de l'ensemble des sites palafittiques rentrant dans la définition « sites palafittiques préhistoriques », avec une fourchette temporelle de 5000 avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Âge du Bronze (- 800 ans avant J.-C.). Les sites palafittiques d'autres périodes historiques (tels que les sites de l'époque médiévale) sont donc exclus de cette fourchette. L'objectif étant de construire la base de données la plus complète possible des sites palafittiques découverts à ce jour, chaque pays fut sollicité pour fournir les données afférentes à leur territoire. Au final, 937 sites figurent dans la base de données (figure VII.16). C'est sur cette base qu'un processus de sélection est engagé.



**Figure VII.16 – Les sites palafittiques connus autour des Alpes**

Carte extraite de la brochure d'information réalisée en 2019 par le groupe de coordination internationale en charge de la gestion du bien UNESCO. [https://www.palafittes.org/files/Downloads/UNESCO-PATRIMOINE%20MONDIAL\\_F-2019kl.pdf](https://www.palafittes.org/files/Downloads/UNESCO-PATRIMOINE%20MONDIAL_F-2019kl.pdf) ; dernière consultation le 25/09/2022.

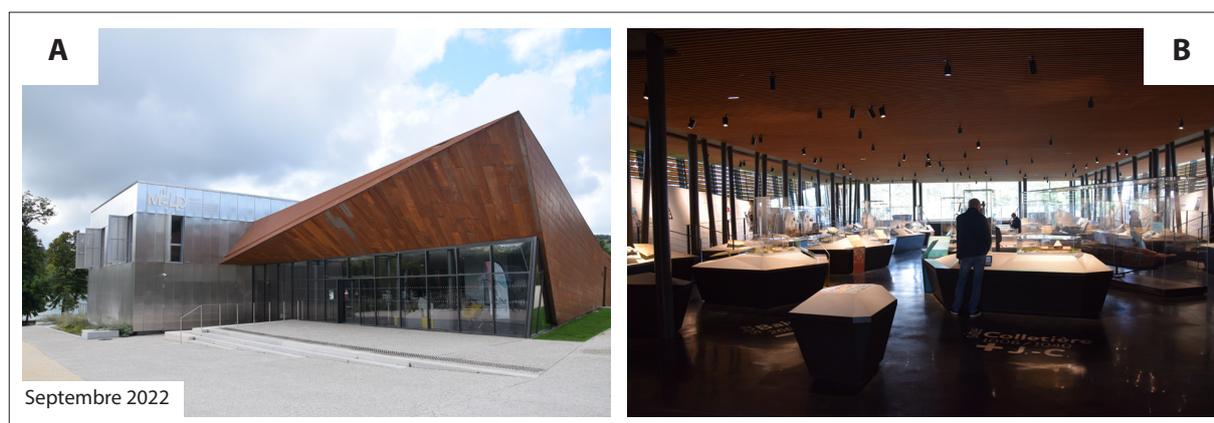
Très rapidement, des modalités de répartition par pays sont décidées, de manière à garantir une certaine représentativité, et à assurer les chances de réussite du dossier. De manière très claire, des quotas ont ainsi été mis en place : « Le fonctionnaire en charge des questions UNESCO à l'Office fédéral de la culture nous a dit "au maximum c'est 100 sites pour votre projet". C'est déjà gigantesque. Plus, ce n'est pas jouable. Si vous travaillez avec un système multi-pays, vous ne pouvez pas prendre 95 % et laisser 5 % aux autres. Il fallait trouver un ratio acceptable. Il a donc dit "50 % pour la Suisse, 50 % pour les autres pays". Et ces 50 % dans les autres pays, ils devaient se les répartir entre eux dans le cadre de la coordination internationale pour ne pas dépasser ce quota » (archéologue cantonal de Neuchâtel, entretien du 14 juin 2017, Neuchâtel). Ce travail de sélection fut fortement encouragé par les experts de l'ICOMOS, qui font le constat que les biens sériels composés de trop d'éléments peinent à fonctionner (exemple du bien sériel espagnol « Art rupestre du bassin méditerranéen de la péninsule Ibérique », inscrit en 1998, composé de 758 éléments), tout en sachant qu'il faut également ici tenir compte de la dimension transnationale des sites palafittiques et des enjeux de sa future gouvernance.

À partir de ces logiques numériques sont établis des ordres de grandeur de nombre de sites par pays. Et c'est dans ce cadre-là que des critères de sélection vont être mobilisés, de manière plus ou moins homogène par les différents partenaires : des critères de représentativité, d'exemplarité, de vulnérabilité, ainsi que des enjeux de préservation.

En réponse aux attentes de l'UNESCO en matière de représentativité et d'exemplarité des éléments devant figurer dans une série, les acteurs chargés de la sélection ont interprété ces critères de manière différenciée. Ainsi, en France, l'archéologue en charge de sélectionner les sites a tenté de concilier des enjeux de représentativité entre le Jura et les lacs de Savoie, en retenant deux sites pour la première région et neuf pour la seconde. À une échelle *infra*, ses choix ont été guidés par le souci de prendre en compte des sites sur chacun des grands lacs périalpins tout en essayant d'avoir une diversité de périodes préhistoriques représentées.

En Suisse, cette logique de représentativité des périodes fut contrainte par le cadre cantonal. L'archéologue cantonal de Neuchâtel alors en charge du dossier explique : « À l'échelle du canton de Neuchâtel, j'ai aussi choisi pour avoir de la diversité, c'est-à-dire ne pas prendre que du Néolithique mais aussi prendre de l'Âge du Bronze, pour avoir ce spectre de la diversité des sites. Je suis sûr que si on avait dû travailler à l'échelon du lac de Neuchâtel dans son ensemble, ces sites n'auraient pas été pris. On aurait pris un site du côté vaudois ou du côté de Fribourg. Comme on est dans un système où chaque canton est un État en soi, je ne pouvais travailler que dans la zone neuchâteloise et penser la diversité chronologique dans ce cadre administratif, ce qui ne fait pas sens d'un point de vue archéologique » (entretien du 14 juin 2017, Neuchâtel). On voit ici comment la construction de ce qui fait patrimoine dépend de l'échelle d'analyse et des cadres administratif et politique retenus.

Pour revenir aux choix effectués en France, la lecture de l'archéologue en charge de cette sélection en terme d'exemplarité l'a conduit à écarter des sites comme celui des Baigneurs au lac de Paladru (département de l'Isère) au motif que ce dernier avait été détruit par des fouilles intensives. Paradoxalement, dans le contexte national français où les sites palafittiques sont peu appropriés sur le plan social et culturel (cf. A16, volume 2), le seul site bénéficiant d'une certaine forme de notoriété a été écarté de la sélection en raison de son état de conservation jugé insatisfaisant. Depuis l'inscription des sites palafittiques sur la Liste du patrimoine mondial, c'est d'ailleurs aux abords du lac de Paladru que s'est ouvert à l'été 2022 le musée archéologique du lac de Paladru (figure VII.17). Seul musée en France dédié à l'archéologie subaquatique, il aborde les différentes facettes des sites palafittiques en présentant les collections issues des sites néolithiques et ceux du Moyen-Âge.



**Figure VII.17 – Musée archéologique de Paladru, commune « Les Villages du lac de Paladru »**

(A) Extérieur du musée archéologique du lac de Paladru.

(B) Collections du musée archéologique du lac de Paladru, avec à gauche les collections en lien avec le Néolithique et le site des Baigneurs ; à droite sont exposées les collections en lien avec le Moyen-Âge et le site de Colletière.

*Pour chaque période, les collections sont respectivement organisées par thématique : habitat, méthodes de construction, alimentation, etc. À cela s'ajoutent des galeries latérales donnant à voir le travail des archéologues subaquatiques et des restaurateurs d'objets archéologiques, ainsi qu'une salle ludique proposant plusieurs animations autour de l'archéologie et une salle de projection permettant de visionner un film de 15 mins sur l'évolution des occupations humaines autour du lac.*

Cette mise à l'écart du lac de Paladru en raison de son mauvais état de conservation et d'autant plus surprenante que dans le même temps, les Italiens ou encore les Allemands ont

justement retenu des sites ouverts à la fouille (et donc peu à peu détruits au fur et à mesure de l'avancée des chantiers) en raison de leur dimension pédagogique, au motif que ces derniers permettent de donner à voir au grand public ce que sont les sites palafittiques (site d'Olzreute-Enzisholz à Bad Schussenried au nord du lac de Constance ou encore le site de Lucone au sud du lac de Garde ; photographie VII.6).



**Photographie VII.6 – Site de Lucone, sud du lac de Garde, commune de Polpenazze del Garda, août 2017**

*Ce site palafittique palustre daté de 2500 ans avant J.-C. (avec possiblement des vestiges plus anciens datés de 5000 avant J.-C.) fait l'objet de fouilles permanentes. Des visites guidées sont proposées chaque année pendant la période estivale.*

Par crainte de potentiels endommagements liés à de futurs projets d'aménagements sur les berges de lacs, des sites ont été volontairement exclus de la sélection. L'archéologue cantonale de Berne l'explique en ces termes : « Les sites qui étaient en danger, qu'on arrivait à protéger, on les prenait ; ceux qu'on n'arrivait pas à protéger, cela ne servait à rien de les prendre. Parce que si on n'arrive pas à les protéger, ils vont disparaître et cela va à l'encontre de la logique de l'UNESCO avec le risque d'être déclassé et de perdre le label » (entretien du 26 novembre 2015, Neuchâtel). Certains sites de très haute valeur archéologique, comme le site de Nidau aux abords du lac de Biemme, n'ont pas été retenus parce que les archéologues savaient, au moment de la construction du dossier UNESCO que leur emplacement rendrait pratiquement impossible leur préservation, en raison de leur valeur foncière pour des extensions urbaines à brève échéance. Le Comité du patrimoine mondial pouvant procéder à des déclassements lorsqu'il y a endommagement des valeurs en raison desquelles les biens ont été inscrits (cf. A4, volume2), la crainte d'être déclassé a ici conduit les acteurs en charge de la sélection à volontairement laisser de côté des sites dont ils savaient l'endommagement certain.

Selon une logique inverse, d'autres sites ont été inscrits justement pour les préserver des appétits futurs. L'inscription UNESCO apparaît alors comme un moyen de relever le niveau de protection. Ainsi, l'archéologue du canton de Neuchâtel a justement sélectionné des sites de manière à obliger les acteurs à assurer leur protection : « Pour moi, un gisement non discutable, c'était Auvernier. Et ce site est à côté d'une station d'épuration. Alors en le sélectionnant, cela évitait qu'un politique me dise "on va agrandir la station d'épuration sur le site, on va faire un trou de 10 mètres sur 20 pour enfoncer une cuve supplémentaire". On a beaucoup de mal à

lutter contre les projets d'aménagement avec les outils de protection du canton. Alors qu'avec l'UNESCO, le problème est réglé et ça ne leur traverse même plus l'esprit » (entretien du 14 juin 2017, Neuchâtel). La mise en perspective des propos des archéologues cantonaux de Berne et de Neuchâtel démontre comment la crainte de perdre l'inscription peut intervenir dans la phase de construction du dossier, dans la même veine que ce qui a été observé précédemment avec la construction d'un périmètre *a minima* autour de la grotte Chauvet.

La mise en perspective de l'étude de cas grotte Chauvet avec celle des sites palafittiques souligne comment les grilles de lecture des différents acteurs impliqués dans la construction d'un bien UNESCO peuvent jouer sur la configuration spatiale prise par ce dernier. Ces observations rappellent le travail engagé par Nathalie Heinich dans son ouvrage *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère* (2009) dans lequel elle analyse le travail de sélection de ce qui fait patrimoine par les fonctionnaires en charge de l'Inventaire du Patrimoine en démontrant les différents registres de valeurs mobilisés. Dans le cas de bien sériels transnationaux, les effets des perceptions et des représentations des acteurs sur la sélection des éléments de la série peuvent être exacerbés par la manière dont se déroule le processus de sélection des sites. Dans le cas des sites palafittiques, après un temps de définition collective de critères de sélection visant à objectiver la démarche, la construction de la série a été confiée à des archéologues reconnus comme à la fois compétents et légitimes pour effectuer cette sélection dans un cadre spatial donné. En France, un seul archéologue a été à la manœuvre ; en Suisse, le bien sériel impliquant quinze cantons et l'archéologie relevant du domaine cantonal, quinze archéologues cantonaux ont effectué cette sélection. Et force est de constater que l'adoption de critères de sélection « objectivants » n'a pas empêché des lectures individuelles des attendus de la démarche, avec des logiques contrastées parfois à seulement quelques kilomètres de distance : ainsi, les interprétations des archéologues cantonaux de Berne et de Neuchâtel au sujet du risque de déclassement ont conduit, pour le premier, à écarter des sites dont la préservation aurait été difficile à assurer et pour le second, à retenir ce type de sites de manière à justement les doter d'un surcroît de protection.

#### Effets des lectures des attendus de l'UNESCO en matière de zonage des éléments de la série

Enfin, pour conclure ce chapitre, je propose d'examiner les effets spatiaux résultants de la rencontre entre d'une part (i) la lecture des attendus de l'UNESCO par les acteurs porteurs du projet en terme de nombre limite d'éléments à ne pas dépasser pour que la série fonctionne (autrement dit, la manière dont ils vont percevoir les retours des experts de l'ICOMOS) et (ii) les objectifs de protection visés par ces mêmes acteurs porteurs.

Précédemment, j'ai indiqué comment, orientés par les retours de l'Office fédéral de la Culture suisse, les porteurs de projet ainsi que les archéologues en charge de définir les sites dans leur pays respectif s'étaient accordés pour tenter de réduire le nombre d'éléments de manière à s'approcher de la centaine. Ce que je souhaite ici démontrer, c'est comment sous couvert de répondre aux attentes de l'institution en matière de nombre de sites contenus dans la série, les acteurs porteurs vont jouer sur les zonages pour inclure un maximum de sites.

Dans la version qui est soumise pour évaluation en janvier 2010, le dossier présente un bien sériel composé de 156 sites, soit une réduction d'un peu plus de 83 % par rapport aux 937 contenus dans la base de données. Au terme de la phase d'évaluation (décembre 2010), les experts de l'ICOMOS demandent une nouvelle phase de réduction du nombre de sites. Les États parties ont répondu le 28 février 2011 en présentant une proposition d'inscription révisée de 111 sites.

En moyenne, chaque pays partenaire va donc réduire son nombre de sites de l'ordre de 25 à 30 %, exception faite pour la Slovénie qui, en raison d'un faible nombre de sites identifiés dès le départ, maintient les deux sites initialement sélectionnés (tableau VII.6).

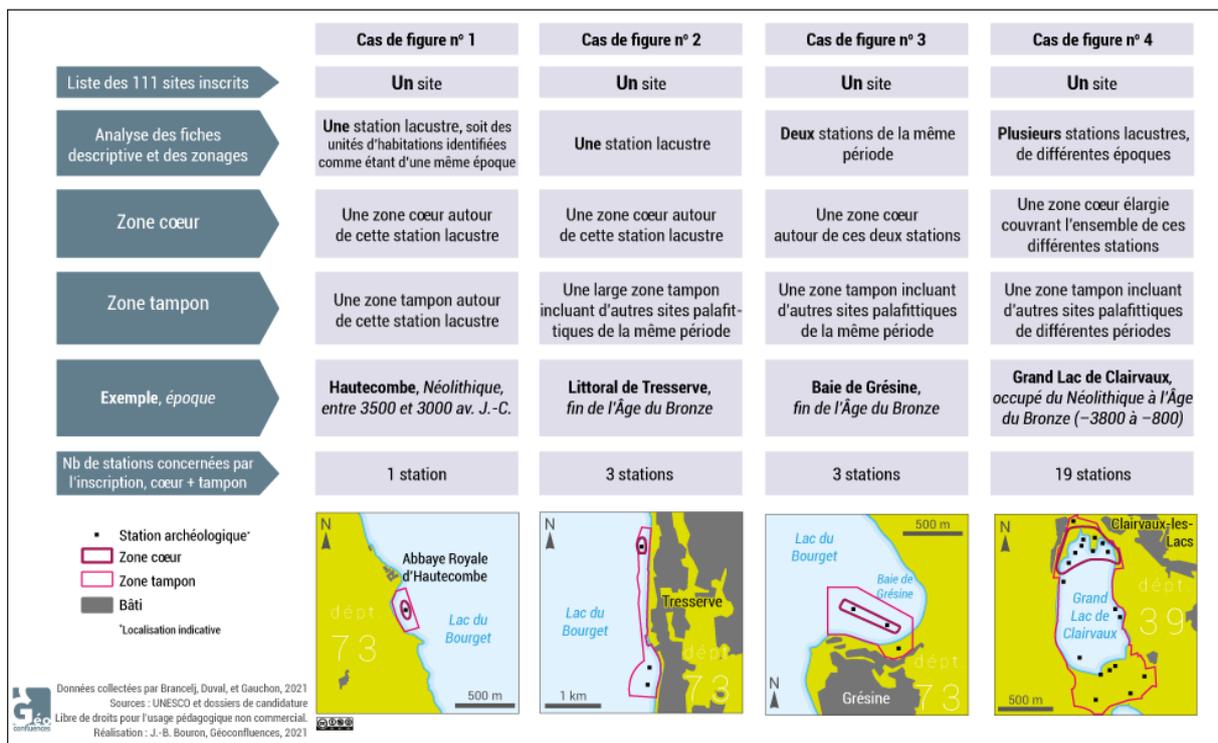
Pays partenaire	Nombres de sites palafittiques retenus dans le dossier déposé en 2010	Nombre de sites palafittiques finalement retenus, après la demande de réduction formulée par les experts de l'ICOMOS	Pourcentage de réduction
Suisse	82	56	32 %
Italie	25	19	24 %
Allemagne	24	18	25 %
France	15	11	27 %
Autriche	8	5	37,5 %
Slovénie	2	2	0 %
Total	156	111	29 %

**Tableau VII.6 - Démarche de réduction, par pays, du nombre de sites palafittiques devant figurer dans la série, entre la première et la deuxième version du dossier de candidature**

Dans les faits, une lecture attentive des fiches descriptives des 111 sites finalement retenus fait apparaître des logiques de mobilisation des zonages de manière à faire entrer un maximum de sites dans la série, tout en affichant officiellement une série composée de 111 éléments. L'archéologue français chargé de la sélection l'exprime en ces termes : « Il fallait faire un choix et c'est là où ça s'est gâté, parce qu'effectivement les archéologues disaient "nous on ne peut pas choisir", l'administration UNESCO "faut absolument choisir" » (entretien du 15 avril 2016, Annecy).

En réponse aux attendus de l'UNESCO, des stratégies d'association ont donc été mises en place : « Pour la baie de Grésine dans le lac du Bourget, à Brison-Saint-Innocent, il y a deux villages [palafittiques] contemporains, séparés de 300 mètres. On a fait un seul bien pour l'UNESCO. Il y a deux sites, deux villages, mais on les a regroupés parce qu'à une période ils ont fonctionné ensemble. Donc c'était pour gagner du nombre aussi, avec les deux on en a fait qu'un, pour essayer de réduire le nombre » (archéologue français chargé de la sélection, entretien du 15 avril 2016, Annecy). En conséquence, la liste des 111 renvoie à différentes réalités archéologiques : un site mentionné dans la liste des 111 peut correspondre à une station lacustre, tout comme il peut correspondre à plusieurs stations de la même période ou de périodes différentes qui ont été associées *via* l'établissement des zones cœur et/ou zones tampons (figure VII.18).

Pour nous en tenir au cas français, prenons le cas du site « Hautecombe », aux abords du lac du Bourget (cas de figure n° 1 dans la figure VII.18). Ici, on a une station néolithique, délimitée par une zone cœur restreinte et une zone tampon limitée aux pourtours de la zone cœur. Prenons ensuite le cas extrême du site dénommé « Le Grand Lac de Clairvaux » situé dans le Jura (cas de figure n° 4 dans la figure VII.18). Si celui-ci compte pour un dans la liste des sites des 111, les zonages effectués couvrent en réalité 19 stations occupées selon un large spectre chronologique allant du Néolithique à la fin de l'Âge du Bronze (3800 à 800 avant J.-C.). Cette stratégie visant à associer plusieurs stations dans un même site n'est pas propre à la France et les cinq autres pays ont également procédé à ce type d'association avec des variantes suivant les contextes topographiques, archéologiques et fonciers relatifs à chaque site (cf. A8, volume 2).



**Figure VII.18 - Stratégie d'association des sites palafittiques via la définition des zonages**

Carte extraite de A8, volume 2, p. 189.

\*Le vocable de station lacustre est ici défini comme un ensemble d'unités d'habitations identifiées comme étant d'une même époque.

Cette stratégie englobante a des effets sur la compréhension que les gestionnaires ont aujourd'hui de ce bien sériel. L'archéologue impliqué dans le montage du dossier pour le canton de Genève l'explique en ces termes : « Pour réduire le nombre de sites, on les a associés dans un même ensemble [pour ne faire qu'un site sur la liste présentée à l'UNESCO] mais ils ne sont pas forcément de la même période, il faut garder l'identité de chacun des sites. On a des sites avec différentes périodes, il ne faut pas perdre cette lisibilité. Au niveau géographique, même si on a des sites à 50 mètres de distance, c'est un autre site. Sur la liste, c'est considéré comme un seul site, on dit que ce sont des sites reliés. Mais d'un point de vue archéologique, ce sont deux sites différents. Et à cela s'ajoutent les sites associés. Ceux qui gèrent le bien UNESCO maintenant, ils n'ont pas forcément cette vue d'ensemble du dossier » (entretien du 17 juin 2017, Genève). Les acteurs porteurs du projet étant pour leur majorité partis en retraite, les nouveaux cadres impliqués dans la gestion du bien n'ont pas nécessairement les clefs de lecture pour comprendre la teneur de ce bien sériel. Invitées en novembre 2016 à participer à l'une des réunions annuelles du groupe de coordination internationale, nous avons, avec Ana Brancelj, assisté à une longue discussion entre les représentants des différents pays portant sur la définition de ces sites associés, avec un manque de compréhension et une lecture lacunaire des modalités selon lesquels le bien sériel avait été construit.

L'étude de cas du bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » démontre la tension qui peut exister entre deux polarités lors de la construction d'un bien UNESCO, avec d'un côté (i) les attentes des experts de l'UNESCO et la lecture que les acteurs porteurs en ont, et de l'autre, (ii) les objectifs de préservation visés par les archéologues. Sur ce point, l'analyse des zonages a montré comment les archéologues ont tenté de concilier les retours des experts de l'ICOMOS sur le nombre limite que doit contenir un bien sériel (et plus exactement, la manière dont les archéologues ont perçu et interprétés les retours de l'ICOMOS)

avec leurs objectifs de protection d'un maximum de sites dans le bien sériel. En retour, cette stratégie a des effets sur la lisibilité et la compréhension de l'architecture du bien sériel tel qu'il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et pose question quant à la lisibilité du fait archéologique inscrit. *In fine*, cette étude de cas interpelle sur les effets retours que peuvent avoir les modalités de construction de la spatialité d'un bien UNESCO sur la compréhension et la lisibilité des matérialités que l'inscription sur la Liste entend dans le même temps protéger et transmettre aux générations futures.

## Chapitre VII - Conclusion partielle et perspectives de recherche

### Conclusion partielle

Au terme de ce chapitre, la mise en perspective des différentes études de cas valide la pertinence des trois principaux facteurs posés en introduction pour questionner les formes spatiales prises par les biens UNESCO, à savoir l'influence jouée par :

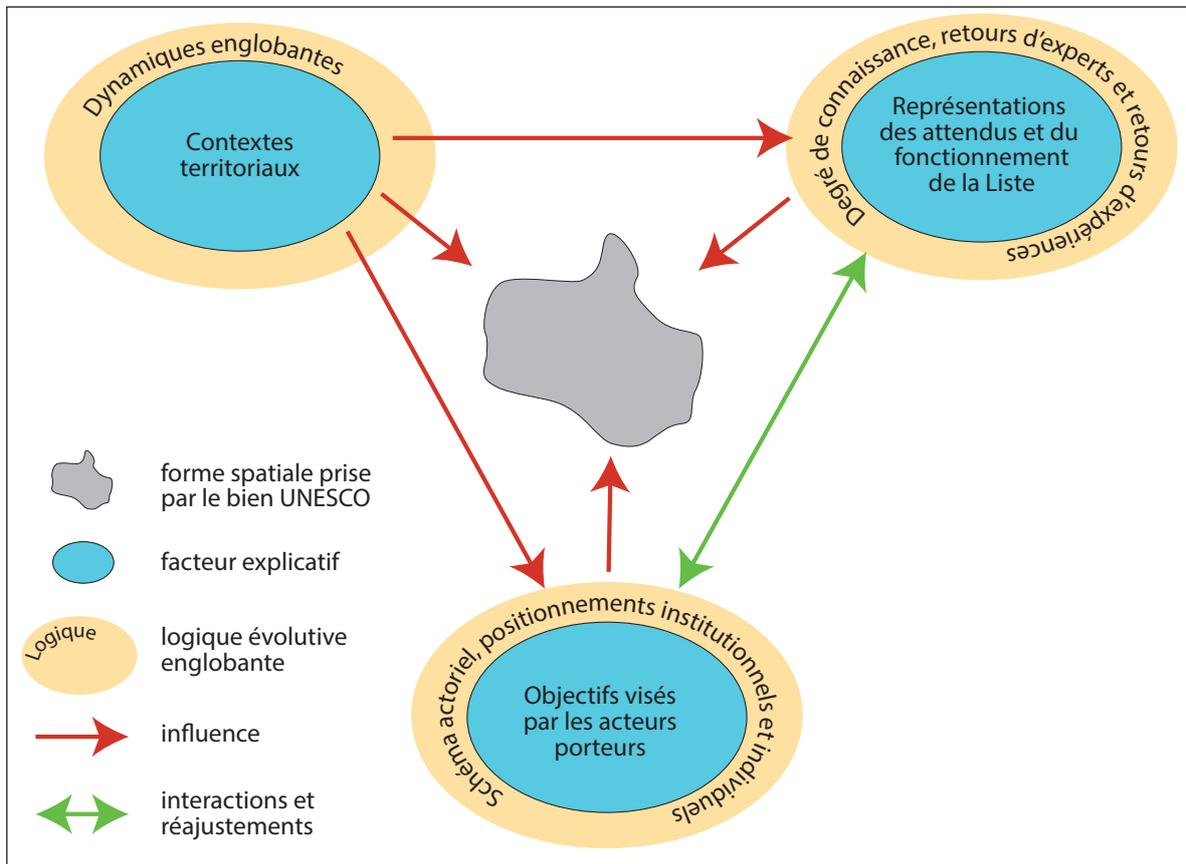
- (i) les objectifs visés par les acteurs parties prenantes ;
- (ii) les contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les projets d'inscription ;
- (iii) les représentations que les acteurs ont des attendus et du fonctionnement de la Liste du patrimoine.

Ce travail de mise en perspective souligne également la manière dont ces trois facteurs explicatifs sont en interaction constante : alors que des éléments de contexte influent sur les objectifs visés par les acteurs au travers d'un projet d'inscription et sur leurs compréhension et représentations des attendus de la procédure, les objectifs et représentations sont eux-mêmes en interaction et s'ajustent de manière continue (figure VII.19).

Dans le même temps, la mise en perspective de ces études de cas a permis de démontrer que loin d'être figés, ces trois pôles en tension évoluent selon des dynamiques englobantes :

- les éléments des contextes territoriaux évoluent en lien avec des dynamiques territoriales englobantes à différentes échelles spatiales ;
- les représentations que les acteurs ont des attendus et du fonctionnement de la Liste évoluent selon (i) leur degré de connaissance de la procédure et des nouvelles inscriptions publiées chaque année à l'issue de la session du Comité du patrimoine mondial, (ii) les retours des experts et la manière dont ces retours sont compris par les acteurs porteurs, et (iii) les retours d'expérience d'acteurs impliqués dans d'autres dossiers UNESCO ;
- enfin, les objectifs visés par les acteurs porteurs évoluent en fonction (i) du schéma actoriel, (ii) des positionnements des institutions ou des groupes d'acteurs dont ils font partie, (iii) des positionnements des acteurs en tant qu'individu et (iv) de leur trajectoire et mobilité professionnelle.

Ces trois facteurs, et les schémas interactifs dans lesquels ils s'inscrivent, sont particulièrement manifestes dans le cas de biens UNESCO récemment inscrits et sans antériorité touristique d'importance internationale.



**Figure VII.19 – Approche dynamique et évolutive des principaux facteurs explicatifs des formes spatiales des biens candidats ou inscrits sur la Liste du patrimoine mondial**

Pour les besoins de la démonstration, les quatre études de cas ont été abordées de manière préférentielle pour démontrer l’influence de tel ou tel facteur. Leur mise en perspective *via* un tableau de synthèse (tableaux VII.7a et b) permet d’aller plus loin dans leur analyse et dans la recherche d’invariants pour expliquer la spatialité des biens UNESCO.

Nom du bien	« Parc uKhalamba-Drakensberg », configuration de 2000	« Parc Maloti-Drakensberg », extension de 2013
<b>Objectifs visés par les acteurs porteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*objectif géopolitique de reconnaissance à une échelle internationale</li> <li>*objectifs de protection et de gouvernance : unifier des espaces protégés dans un seul et même ensemble</li> <li>*objectif d'optimisation des chances d'inscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*objectif géopolitique de reconnaissance à une échelle internationale</li> <li>*objectif financier avec un accès préférentiel à des fonds internationaux</li> <li>*objectifs d'entretenir des relations de bons voisinages avec l'enjeu de la ressource en eau</li> </ul>
<b>Éléments des contextes territoriaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*une Liste internationale qui compte déjà des paysages de montagne</li> <li>*absence de ratification de la Convention par le Lesotho</li> <li>*tensions locales au niveau de Mweni ; discontinuité spatiale dans la protection de l'escarpement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*difficulté de créer de nouveaux espaces protégés sur la partie du massif versant Lesotho</li> <li>*contexte économique et politique d'un pays en développement marqué par une forte pauvreté et la corruption des élites politiques</li> </ul>
<b>Représentations des acteurs quant au fonctionnement et aux attendus de la Liste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*être inscrit sur la Liste offre une reconnaissance internationale</li> <li>*nécessité de proposer un bien à la fois exceptionnel et différent de ce qui est déjà sur la Liste, jouer la carte des sites d'art rupestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*nécessité de gérer l'ensemble du bien ; l'endommagement d'une des deux parties du bien peut conduire à son déclassement de la Liste</li> <li>*obligation de cogestion et de soutien du pays le plus avancé (Afrique du Sud) en direction du pays le moins avancé (Lesotho)</li> </ul>
<b>Forme spatiale prise par le bien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*bien mixte couplant les entrées naturelles et culturelles</li> <li>*Uniquement sur la partie sud-africaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* bien mixte transfrontalier dans une version <i>a minima</i></li> </ul>

**Tableau VII.7a - Mise en perspective des facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO, partie 1**

Nom du bien	Le bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »	Le bien « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche »	Le projet de candidature d'un bien sériel « Art rupestre dans les Caraïbes »
<b>Objectifs visés par les acteurs porteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*objectifs de protection de sites archéologiques peu visibles impliquant des formes de coopérations transnationales</li> <li>*objectif d'optimisation des chances d'inscription</li> <li>*objectif de se doter d'une gouvernance fonctionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*objectif géopolitique d'inscrire la grotte en tant que chef d'œuvre de l'Humanité sur la Liste</li> <li>*objectif de limiter d'éventuelles tensions avec les acteurs du tourisme</li> <li>*objectif économique avec la volonté de faire évoluer des pratiques touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*pour les membres des instances onusiennes : objectifs géopolitiques avec des enjeux de représentativité et de crédibilité de la Liste</li> <li>*point qui demanderait à être approfondi avec de nouvelles campagnes de terrain</li> </ul>
<b>Éléments des contextes territoriaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*l'importance de l'entrée Lacustre en Suisse</li> <li>*les moyens mis par l'Office fédéral de la Culture sur les biens UNESCO</li> <li>* une Liste internationale qui ne compte pas encore de biens sériels à l'échelle alpine</li> <li>*l'existence de liens interpersonnels et des habitudes de travail entre les archéologues subaquatiques alpins</li> <li>*six pays alpins avec chacun leur spécificités administratives et politiques, et différentes manières de traiter la question patrimoniale</li> <li>*pression foncière sur les littoraux lacustres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*maîtrise foncière de l'État des parcelles en-dessous desquelles se développe la grotte ; classement de ces dernières au titre des Monuments Historiques</li> <li>* contexte économique marqué par de forts enjeux touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*contexte multiculturel</li> <li>*contexte politique avec des États indépendants et des îles sous administration occidentale</li> <li>*absence d'un acteur leader et défaut de portage politique</li> </ul>
<b>Représentations des acteurs quant au fonctionnement et aux attendus de la Liste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*une candidature transnationale a plus de chance d'être inscrite sur la Liste</li> <li>*il y a un nombre maximum d'éléments à ne pas dépasser pour que la série fonctionne</li> <li>*les éléments de la série doivent être répartis de manière cohérente entre les différentes parties prenantes et rendre compte des spécificités des sites palafittiques</li> <li>*à une échelle <i>infra</i>, aucun élément ne doit être endommagé au risque de perdre l'inscription</li> <li>*à une échelle <i>infra</i>, des lectures différenciées des critères de sélection des sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*une gestion exemplaire en tout point, à la hauteur du prestige associé à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial</li> <li>*déterminer un zonage « non-conflictuel »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* pour les membres des instances onusiennes : pour être crédible, la Liste doit être représentative</li> <li>*point qui demanderait à être approfondi avec de nouvelles campagnes de terrain</li> </ul>
<b>Forme spatiale prise par le bien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*bien sériel transnational incluant officiellement 111 sites répartis dans 6 pays</li> <li>*à l'échelle de chaque élément de la série, des configurations particulières des zonages de manière à intégrer davantage de sites tout en composant avec des contraintes territoriales locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*bien culturel centré sur le périmètre des parcelles inscrites au titre des Monuments Historiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*bien culturel sériel transnational non abouti</li> </ul>

**Tableau VII.7b - Mise en perspective des facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO, partie 2**

### Recherche d'invariants concernant les liens entre la spatialité des biens UNESCO et les objectifs visés par les acteurs porteurs

Concernant les objectifs visés par les acteurs porteurs, la première ligne des tableaux VII.7a et b fait ressortir l'importance des objectifs géopolitiques associés à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Exception faite du bien « sites palafittiques », cet objectif est partagé par l'ensemble des études de cas. À des degrés divers, des objectifs de protection et de gestion interviennent également, parfois de manière prépondérante comme dans l'étude de cas des sites palafittiques et lors de l'inscription initiale du massif du Drakensberg en 2000, parfois de manière secondaire (projet de bien sériel autour des sites d'art rupestre dans les Caraïbes), voire très secondaire comme pour lors de l'extension du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg » au Lesotho. Enfin, la mise en perspective de ces études de cas fait ressortir des objectifs économiques, que ce soit la volonté de faire évoluer des pratiques touristiques dans le Sud-Ardèche, ou de pouvoir accéder de manière préférentielle à des fonds internationaux au Lesotho. Ces résultats vont dans le sens des études notamment conduites par Lynn Meskell (2012, 2014) sur l'importance des enjeux géopolitiques et économiques liés à la Liste du patrimoine mondial, avec, selon les cas de figure, une prépondérance de ces derniers par rapport à des objectifs de protection.

### Recherche d'invariants concernant les liens entre la spatialité des biens UNESCO et des éléments des contextes territoriaux

Concernant le rôle joué par les éléments de contexte dans la forme spatiale prise par les biens UNESCO, la lecture des tableaux VII.7a et b met en avant la diversité des situations, et la nécessité pour les acteurs porteurs d'un projet d'inscription, de composer avec différents éléments de contexte inter-reliés. Un seul élément revient par deux fois, à savoir les caractéristiques de la Liste au moment du projet d'inscription et surtout, la lecture que les acteurs porteurs vont faire de cet élément de contexte pour orienter les modalités de construction de leur dossier. Mes travaux rejoignent ici les observations faites par Igor Babou (2015) au sujet du bien « Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion » lorsqu'il démontre comment la composition de la Liste du patrimoine mondial a orienté les choix des acteurs porteurs en terme de type de catégorie d'inscription (bien naturel *versus* bien culturel ou bien mixte). L'étude de cas de la grotte Chauvet vient cependant relativiser cette observation : alors que les acteurs sont conscients que la Liste est saturée en biens culturels et des opportunités que représenterait une inscription en tant que bien mixte, ils font le choix de présenter un bien culturel. Ce revirement dans la construction du discours s'explique compte tenu des contraintes de gestion et des conflits potentiels qu'aurait pu engendrer un bien mixte. Aussi, si les caractéristiques de la Liste influent sur les modalités de construction de la spatialité d'un bien UNESCO, ce paramètre n'est pas perçu de manière unilatérale par les acteurs porteurs et sa lecture peut évoluer en fonction des autres objectifs associés au projet d'inscription.

### Recherche d'invariants concernant les liens entre la spatialité des biens UNESCO et les représentations des acteurs des attendus et du fonctionnement de la Liste

Enfin, concernant le rôle joué par les représentations des attendus et du fonctionnement de la Liste, le principal invariant est lié à l'obligation d'excellence associée à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Qu'il s'agisse d'un bien unique, d'un bien transfrontalier ou sériel, le prestige que les acteurs attribuent à la Liste et l'obligation d'une gestion exemplaire impliquant l'ensemble des composantes du bien jouent sur les modalités de construction de la spatialité du bien UNESCO. Cela se vérifie particulièrement pour les biens UNESCO inscrits à partir des années 2000, en lien avec la mise en place, à partir de 2005, d'une obligation pour

les acteurs porteurs de se doter d'un plan de gestion. À compter de cette date, le Comité du patrimoine mondial rend obligatoire ce document lors de la candidature, lequel doit expliciter comment les acteurs porteurs entendent gérer le bien dans le temps (cf. A4, volume 2).

Pour l'étude de cas de la grotte Chauvet, cette perception de l'obligation de l'excellence conduit à définir un périmètre *a minima*, de manière à s'assurer les possibilités d'une gestion exemplaire. Pour les sites palafittiques, elle conduit à écarter de la sélection de la série des éléments paradoxalement importants sur le plan scientifique mais présentant le risque d'être endommagés à court ou moyen terme. Pour le bien « Parc Maloti-Drakensberg » après son extension, elle conduit les acteurs sud-africains à assister leurs homologues du Lesotho pour pallier leurs difficultés de gestion, au risque de ne plus avoir les moyens d'effectuer leurs propres missions dans le périmètre sud-africain du bien transfrontalier (cf. A7, volume2).

Pour autant, il est au moins un exemple où un bien sériel a vu ses limites modifiées de manière à faire sortir du périmètre un élément endommagé : le bien « Cathédrale de Bagrati et monastère de Ghélati » en Géorgie, inscrit en 1994 et composé des deux ensembles architecturaux nommés. Suite à un important projet de rénovation de la Cathédrale, la valeur patrimoniale de cette dernière a été jugée altérée par le Comité du patrimoine mondial. Au terme de plusieurs années de négociations, la Géorgie a proposé en 2017 une modification des limites du bien de manière à exclure cette dernière du bien sériel (cf. A4, volume 2). Le bien devient un bien unique, renommé « Monastère de Ghélati ».

Bien que la Liste connaisse un tel antécédent, le risque du déclassement intervient de manière puissante dans les prises de décisions des acteurs porteurs. De mon point de vue, c'est précisément parce qu'une forme de prestige est (encore ?) associée à la Liste et que le fait d'être déclassé est redouté par les acteurs porteurs que la Liste continue à faire sens pour le collectif, et ce malgré des incohérences en matière de fonctionnement et de représentativité.

## Perspectives de recherche

En vue de monter en puissance sur ce volet « modalités de construction des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial », j'envisage de poursuivre les recherches selon quatre principaux axes. Ces derniers sont ici présentés sans pour autant être hiérarchisés et je reviendrai en conclusion générale sur la manière dont je pense avancer sur les différentes perspectives identifiées ces prochaines années.

### Axe 1

En lien avec le dépôt du projet ANR « PASSENGER\_ISLANDS », coordonnée par Éric Chaumillon de l'Université de la Rochelle, je souhaiterais approfondir le projet d'inscription de l'Art rupestre de la Caraïbe, avec comme objectif d'approfondir les facteurs en raison desquels le projet est resté dans cette forme inachevée. En raison de la construction de ce projet ANR, le budget alloué au volet « géographie des patrimoines » est modeste et permettra, si le projet est accepté, d'effectuer pour l'essentiel du terrain dans les Caraïbes françaises. Par le biais d'entretiens semi-directifs, il s'agirait, essentiellement en Guadeloupe, d'approfondir les raisons explicatives d'un positionnement en retrait de la France sur ce dossier. Il s'agirait notamment d'interroger dans quelle mesure ce positionnement réservé de l'État partie français sur ce projet UNESCO s'explique en raison d'un schéma centre/périphéries en contexte postcolonial, et des enjeux géopolitiques reliant les départements d'Outre-mer et la métropole, avec, en toile de fond, un équilibre dynamique entre intégration et indépendance.

## Axe2

Dans la continuité de la thèse d'Ana Brancelj sur les sites palafittiques, j'envisage de poursuivre les recherches sur les modalités de construction des biens sériels, notamment lorsque ces derniers sont ciblés sur les sites d'art rupestre. À ce titre, il serait intéressant d'investir l'étude de cas « Art rupestre du bassin méditerranéen de la péninsule Ibérique ». En effet, les premières lectures réalisées à ce sujet démontrent que cette étude de cas est pertinente pour interroger :

- ce qui fait élément dans la série, avec *a priori*, des différences d'appréciation en terme d'unité spatiale (un élément = un site orné *versus* un élément = une partie du panel),
- par un effet retour, les effets d'une telle construction socio-spatiale sur la compréhension de ce qui fait sens d'un point de vue archéologique, les effets en matière de gouvernance, de protection et de valorisation de ces sites.

## Axe 3

Dans la continuité du travail de master 1 de Laetitia Parent (2012) sur les sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, je voudrais reprendre les premiers éléments fournis par ce travail de master et l'investir plus en profondeur de manière à analyser plus finement les formes spatiales prises par ces derniers, ainsi que les contenus mobilisés et les acteurs associés. Pour partie, ce travail a commencé à être engagé avec la structuration d'une base de données listant tous les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en lien avec cette entrée art rupestre, qu'il s'agisse de la raison première de l'inscription (grotte ornée inscrite sur la Liste du patrimoine mondial) ou que les sites d'art rupestre soient un élément de l'argumentaire dans le cadre d'une inscription plus générale (paysage culturel, bien mixte) avec ici aussi une distinction entre des sites où l'art rupestre est mis en avant dans l'argumentaire (massif du Drakensberg) et d'autres pour lesquels cet argument est très en retrait (je pense notamment au bien mixte UNESCO « Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda » au Gabon, inscription en 2007). En novembre 2022, la base de données compte 81 biens comprenant des sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et 79 biens candidats sur les listes indicatives de chaque pays. Pour chacun d'entre eux, les champs suivants ont été renseignés : État(s) partie(s) concerné(s), type de bien, critères mobilisés dans l'argumentaire, surfaces d'inscription (zone centrale et zone tampon).

Par le biais de l'analyse de cette base de données, j'aimerais approfondir la question des choix des acteurs lors de la construction des dossiers de candidature et des facteurs intervenant dans ces processus, en reliant les biens UNESCO aux contextes territoriaux dans lesquels ils prennent place. Par ailleurs, je projette de partir de cette base de données pour questionner les modalités de gouvernance de ces biens, avec une analyse des acteurs parties prenantes, et plus spécifiquement, la place des populations locales. Par un effet retour, je fais ici l'hypothèse que cette recherche sur les modalités d'association des populations locales à la gouvernance des sites d'art rupestre inscrits au patrimoine mondial permettra d'approfondir la question de l'activation des dimensions ressourcistes (en lien avec le chapitre VIII) et des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre (chapitre IX). Ce volet recoupe les enjeux de droit au patrimoine et d'autorité patrimoniale, en lien avec les résultats qui sont présentés dans le dernier chapitre.

#### Axe 4

Sortant du cadre des biens inscrits ou candidats à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, je souhaiterais poursuivre les recherches à partir des zonages (et de ce qu'ils nous disent sur ce qui fait patrimoine pour les différents types d'acteurs investis dans ces dynamiques) en prenant comme objet d'étude les zones de présomptions de prescription archéologique (ZPPA). Cet intérêt s'explique compte tenu des premières informations trouvées à ce sujet, que ce soit en travaillant sur les sites palafittiques ou sur les roches gravées en Haute-Maurienne. Ainsi, nous avons été, avec Ana Branclej, amenées à croiser ce type de zonage lorsque nous avons étudié comment les services archéologiques côté français s'étaient organisés dans le cadre du dossier « sites palafittiques » pour améliorer les mesures de protection dont bénéficient ces derniers. Dans le cadre des recherches engagées avec Yoann Collange sur les enjeux de patrimonialisation et de valorisation des roches gravées en Haute-Maurienne, ces zonages ont également été mentionnés au cours de discussions avec des acteurs locaux, tour à tour perçus comme des garde-fous ou des contraintes.

En quelques mots, ces zones viennent délimiter des espaces au sein desquels, selon les projets d'aménagement envisagés, l'État français, *via* les services des Préfectures et les Services régionaux de l'archéologie (SRA), peut demander une prescription de diagnostic archéologique ou de fouille archéologique, pouvant donner lieu, *in fine*, à des modifications des projets d'aménagement. La définition de ces zonages résulte à la fois de l'état des connaissances à un moment donné (carte archéologique), d'autres mesures de protection préexistantes (en se calant par exemple sur les zonages des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et des acteurs impliqués dans la démarche de zonage (services de l'État, INRAP, CNRS, universités, services de collectivités, associations de bénévoles). De ces premiers éléments, il ressort que ces types de zonages sont à la fois fortement contraints par les territoires dans lesquels ils s'inscrivent et que dans le même temps, ils participent à orienter les prises de décision en matière d'aménagement du territoire.

L'objectif de cet axe serait d'analyser le rôle des différents types d'acteurs dans la définition de ces zonages, en mettant en perspective différents contextes territoriaux avec un gradient et une diversité en terme d'enjeux d'aménagement du territoire. Quand on regarde les ZPPA en Savoie, on remarque que celles-ci se concentrent autour des lacs et des villes, avec très peu de zonage dans les territoires de montagne. Or, quand on croise cela avec la carte archéologique, un premier paradoxe apparaît, à savoir qu'il y a autant d'entités archéologiques identifiées en plaine qu'en montagne. Alors pourquoi un tel centrage spatial des ZPPA qui tend à tourner le dos à la montagne ? Comment ces ZPPA ont-elles été déterminées ? Par qui ? Quand ? Pourquoi ? Que disent les textes ? Quelles réalités sur le terrain ? Est-ce qu'il y a une stratégie sous-jacente de contrer des projets d'aménagement ? Ou au contraire, une volonté de ne pas se mettre à dos des partenaires socio-économiques forts, comme par exemple les domaines skiabiles ? ...lesquels en dehors de périmètre ZPPA peuvent procéder à des opérations de remodelage de pistes ou d'installations de nouvelles remontées mécaniques sans que le SRA soit mis au courant ? Est-ce que l'on a les mêmes logiques de zonage dans d'autres départements ? *A priori* non, avec par exemple les régions de la Bretagne et du Grand-Est (et plus encore la Lorraine !) où le zonage des ZPPA couvre la majeure partie du territoire. Comment expliquer de telles différences ? Qu'est-ce que cela nous dit en termes d'enjeux spatiaux et des modalités de définition de ce qui fait patrimoine ?



## CHAPITRE VIII. ANALYSE DES LIENS ENTRE LE PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION ET CELUI DE RÉVÉLATION DES RESSOURCES DANS LE CONTEXTE D'ESPACES TOURISTIQUES

L'objectif de ce chapitre est de discuter des modalités d'articulation entre le champ patrimonial et le champ touristique, avec comme pierre angulaire, la notion de ressource. Mon analyse s'appuie principalement sur les apports des articles listés dans le tableau VIII.1, avec le cas échéant, des renvois à d'autres articles présents dans le volume 2.

Code de l'article	Référence bibliographique	Pages dans le volume 2
A12	Peyrache-Gadeau V., Duval M., Oudada M., 2013. Introduction, paradoxes du développement touristique et voies alternatives. Enseignements issus des milieux oasiens et des territoires de montagnes. In M. Duval, V. Peyrache-Gadeau & M. Oudada (dir.), <i>Ressources patrimoniales et alternatives touristiques : entre oasis et montagne</i> . Chambéry, Collection EDYTEM, 14, 9-14.	225-230
A13	Gauchon C., Duval M., Brancelj A., 2021. Rendre visible le patrimoine mondial. Ce que révèlent les plaques commémoratives des biens inscrits sur la Liste de l'UNESCO, <i>Géococonfluences</i> .	231-242
A14	Duval M., Smith B., 2014. Inscription au patrimoine mondial et dynamiques touristiques : le massif de l'uKhahlamba-Drakensberg (Afrique du Sud), <i>Annales de Géographie</i> , 697, 912-934.	243-254
A15	Duval M., Smith B., 2014. Seeking sustainable rock art tourism - the example of the Maloti-Drakensberg Park World Heritage Site, <i>The South African Archaeological Bulletin</i> , 69 (199), 34-48.	255-269
A16	Duval M., Brancelj A., Potin-Finette A., Gauchon C., 2017. L'inscription au patrimoine mondial des sites palafittiques préhistoriques : un bien UNESCO de papier ? Analyse de la place des sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages patrimoniaux et touristiques des lacs français et premiers facteurs explicatifs des dissonances patrimoniales constatées. In C. Dunning & E. Dunning (dir.), <i>Paysages, entre archéologie et tourisme</i> . Bienne, éd. Archeo Tourism, 60-87.	270-296
A17	Duval M., Brancelj A., Gauchon C., 2018. Rendre visibles les vestiges archéologiques : possibilités de valorisation des sites palafittiques préhistoriques alpins, <i>Les Nouvelles de l'archéologie</i> , 153, 17-23.	297-303
A18	Collange Y., Duval M., Gauchon C., François H., 2021. Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne », <i>Géocarrefour</i> [En ligne], 95/2.	305-315
A19	Duval M., Hœrlé S., Namono C., Ndlovu N., Nivart A., Mosebedi F., 2022. Why is it not enough to have beautiful rock art sites to attract tourists? Challenges facing cultural heritage tourism in a remote area, Limpopo Province, South Africa, <i>The South African Archaeological Bulletin</i> , 77, 31-47.	317-333
A20	Duval M., Gauchon C., Monney J., en préparation. Du hiatus entre ressource patrimoniale et ressource touristique : le cas des roches gravées guadeloupéennes, <i>Études caribéennes</i> .	335-346

**Tableau VIII.1 - Articles principalement mobilisés pour les réflexions transversales du chapitre VIII**

Le déroulé de ce chapitre implique de revenir un instant sur des éléments conceptuels, pour partie posés dans l'introduction générale du premier volume de cette HDR.

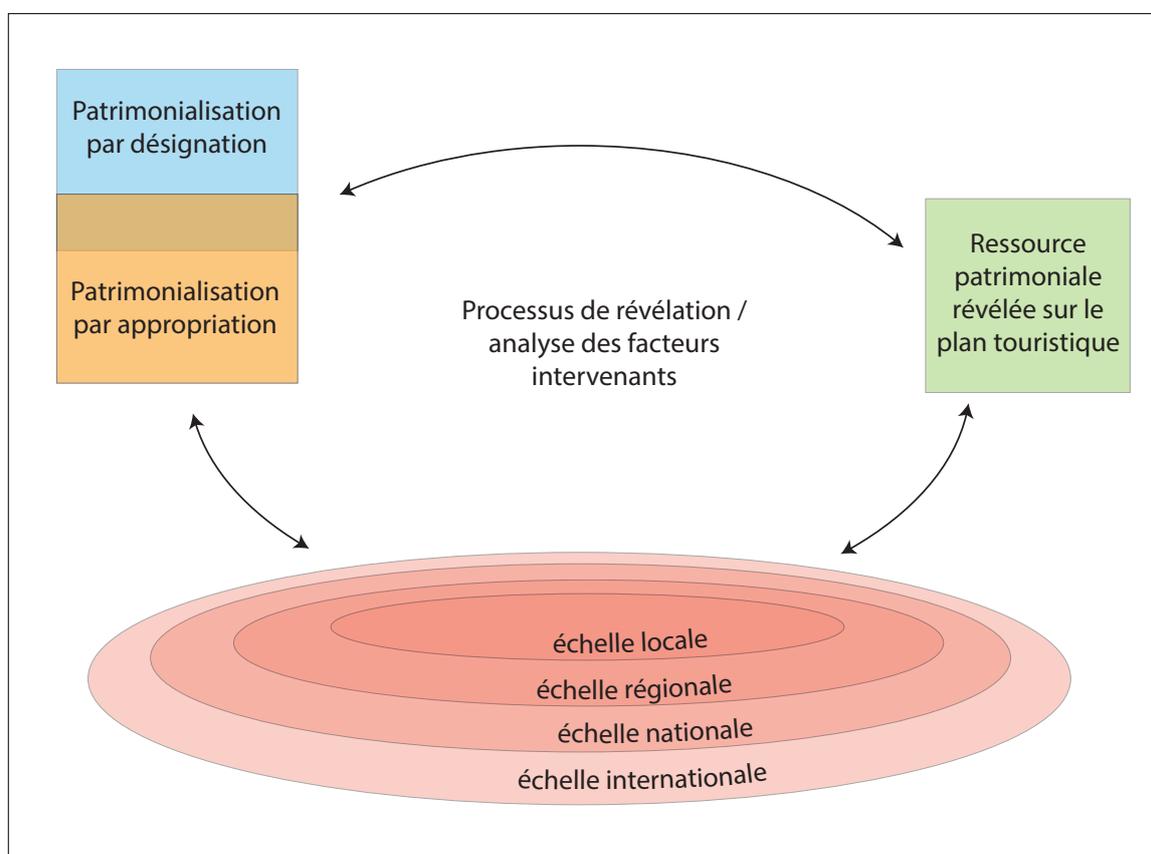
La patrimonialisation est le processus par lequel un élément, matériel ou immatériel, devient ce qui fait patrimoine pour un collectif donné, traduisant un changement de regard (Bourdin, 1992 ; Di Méo, 2008 ; Le Goff, 1997). Selon les acteurs impliqués, cette dynamique processuelle peut donner lieu à l'adoption de mesures de protection, d'ordre réglementaire (inscription au titre des Sites Classés, des Monuments Historiques, etc.) ou contractuel (mise en place d'un parc naturel régional, d'une réserve naturelle régionale, etc.), ces deux entrées n'étant d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre. Ces mesures de protection visent à sécuriser la transmission dans le temps de ce qui fait patrimoine dans un contexte territorial donné, en direction des générations à venir. Pour autant, selon les acteurs investis et les contextes territoriaux dans lesquels prennent place les dynamiques patrimoniales, l'attribution de mesures de protection ne signifie pas nécessairement que ce processus de patrimonialisation soit partagé par un collectif. Des formes de dissociation peuvent s'observer entre les éléments protégés et les dynamiques patrimoniales dans lesquelles ces mêmes éléments s'inscrivent. Ainsi, les listes des sites classés Monuments Historiques et des Sites Classés comportent des éléments protégés sur le plan réglementaire mais dont la dimension patrimoniale peut rester confidentielle, reconnue par un cercle réduit de spécialistes et de fonctionnaires, voire même des éléments dont la dimension patrimoniale s'est étiolée au point où leur statut patrimonial, s'il existe sur le papier, n'a plus de réalité socio-spatiale (Gauchon, 2002). À l'inverse, des éléments peuvent s'inscrire dans un rapport patrimonial sans que cela donne lieu à l'adoption de mesures de protection (Micoud, 2004 ; Veschambre, 2008). Cette dualité a notamment été formalisée par Michel Rautenberg (2003a, 2004), lorsqu'il parle de patrimoine par désignation et de patrimoine par appropriation, démontrant que ce qui est enregistré comme faisant patrimoine par la puissance publique n'est pas nécessairement partagé et approprié par un collectif, et inversement.

L'intérêt de réfléchir sur le (dé)couplage entre désignation et appropriation de ce qui fait patrimoine est d'autant plus pertinent lorsque des enjeux touristiques viennent interagir avec des dynamiques patrimoniales. Sur un plan théorique, des auteurs comme Maria Gravari-Barbas, Olivier Lazzarotti ou encore Philippe Violier ont notamment démontré comment les dynamiques touristiques interagissent avec l'entrée patrimoniale à différentes échelles (Gravari-Barbas et al., 2012 ; Lazzarotti, 2003, 2011 ; Lazzarotti et Violier, 2007). Sur un plan appliqué, suivant les caractéristiques des espaces touristiques, la rencontre entre les logiques de désignation et d'appropriation de ce qui fait patrimoine peut permettre de répondre à des enjeux de mise en tourisme (par exemple, Boujrout, 2014) ou encore, pour les territoires structurés autour du fait touristique, de diversifier leur offre (Bessière et al., 2016). Il est aussi des cas de figure où le couplage désignation/appropriation ne suffit pas à impulser des dynamiques touristiques, des jeux d'acteurs pluriscalaires venant freiner ces dynamiques ; ce chapitre me donnera l'opportunité de discuter de ces effets limitatifs à partir de deux études de cas situées en Afrique du Sud.

Dans le contexte de territoires marqués par des enjeux touristiques, ces questionnements sur le (dé)calage entre désignation et appropriation appellent, dans le même temps, une réflexion sur la notion de ressource. Notamment travaillée en géographie (Gumuchian et Pecqueur, 2007), le concept de ressource traduit un processus selon lequel un élément tangible ou intangible est saisi par un ou des groupes d'acteurs en raison des projets de territoires visés par ces derniers. Le qualificatif de ressource résulte tout autant qu'il traduit des choix sociétaux ; il n'y a pas de ressource en soi, il n'y a pas de ressource *a priori*, mais des ressources construites, perçues et mobilisées comme telles : « Ce qu'on appelle ressource, ce sont des facteurs à exploiter, à organiser, à révéler. La ressource n'existe donc pas en tant que telle, il faut qu'elle soit sociabilisée » (Hirczak et al., 2009 : 205). À l'instar des logiques processuelles liées à la patrimonialisation, c'est par un processus dit de « révélation » qu'un élément devient une ressource « révélée » (idem). Ce processus dit de « révélation », va non seulement dépendre de la connaissance disponible à leur sujet, mais plus encore de jeux d'acteurs pluriscalaires, de la manière dont ces derniers vont se saisir ou non de ces éléments, et des discours qui leur sont associés (idem).

Selon une approche transversale, la ressource peut être qualifiée de générique ou de spécifique, cette distinction étant en partie opérante pour comprendre les liens entre ressource et dynamiques territoriales (Kebir, 2006). Alors que la ressource générique renvoie à des éléments transférables selon des logiques économiques (bois, pétrole, eau, etc.), la ressource spécifique est ancrée dans un territoire, avec une transférabilité limitée (Colletis et Pecqueur, 2005 ; Hirczak et *al.*, 2009). Dans le même temps, cette approche duale générique/spécifique est liée à la focale d'observation. Ainsi, « la spécificité est toujours relative, il s'agit aussi d'une question d'échelle, de distance, qui sera un facteur crucial dans la représentation qu'on aura de la spécificité » (François et *al.*, 2013 : 270). Le tourisme se nourrissant du différentiel entre les lieux, la mobilisation des ressources travaillées comme étant spécifiques constitue une possibilité pour les acteurs des territoires de singulariser leur destination, répondant ainsi à des enjeux de marquage territorial (Dissart, 2012). La mise en valeur d'éléments patrimonialisés, en tant qu'éléments situés à la fois dans le temps et dans l'espace, peut répondre à ces enjeux de spécification des territoires (cf. A12, volume 2), dans la mesure où ils sont intrinsèquement liés à un territoire et à un contexte de production sociale et culturelle (Boujrouf, 2014). Ces processus de valorisation passent notamment par des logiques d'affichage dans l'espace, avec différentes formes de signalétique (cf. A13, volume 2).

Sur la base de ce cadre conceptuel, les recherches entreprises depuis la fin de ma thèse sur différentes études de cas ont porté sur les modalités d'articulation entre d'une part des logiques patrimoniales (recoupant les dynamiques de désignation et d'appropriation) et d'autre part, le processus de révélation de la ressource dans des espaces touristiques marqués par différents types d'activités et des jeux d'acteurs protéiformes, avec des objectifs différenciés et évolutifs (figure VIII.1).



**Figure VIII.1 - Schématisation des modalités d'articulation entre les logiques de patrimonialisation (désignation/appropriation) et le processus de révélation de la ressource sur un plan touristique**

La figure VIII.1 traduit l'hypothèse selon laquelle le processus de révélation de la ressource est pour partie fonction des modalités d'articulation des deux pendants de la patrimonialisation, mais également d'autres types de facteurs qu'il s'agit d'explicitier : dans quelle mesure et à quelles conditions les éléments patrimonialisés, à la croisée de processus de désignation et d'appropriation, peuvent être révélés en tant que ressources touristiques ? Quels sont les facteurs limitatifs à ce processus de révélation de la ressource ? Ce questionnement est d'autant plus pertinent que pour chacune des études de cas investiguées, la question de l'articulation entre patrimoine désigné, patrimoine approprié et révélation de la ressource recoupe des enjeux touristiques, avec, pour certains territoires, des enjeux de mise en tourisme et de développement local, et pour d'autres, des enjeux de diversification touristique, ces deux types d'objectifs n'étant pas exclusifs l'un de l'autre et pouvant être mobilisés par différents types d'acteurs au sein d'un même espace. Aussi, sans être liés à des commandes émanant de collectivités territoriales ou de partenaires privés, mes questionnements sur les rapports entre les entrées patrimoniales et touristiques *via* la mobilisation de la notion de ressource répondent à des enjeux de mise en tourisme des territoires analysés. Mes travaux répondent également à des enjeux de protection et de transmission dans le temps. À ce titre, les recherches engagées au sujet des sites d'art rupestre dans le Drakensberg (cf. A15, volume 2) ont démontré dans quelle mesure l'expérience de visite participe d'une appropriation des enjeux de protection, avec la diffusion des valeurs en raison desquelles ces éléments font patrimoine, assurant pour partie leur transmission dans le temps.

Depuis la fin de mes travaux de thèse en 2007, les modalités d'articulation entre les logiques patrimoniales, la dimension ressourciste et les dynamiques touristiques ont été travaillées à partir de cinq principales études de cas, avec des sites archéologiques présentant différents niveaux d'articulation entre des dynamiques patrimoniales par désignation et par appropriation, et situés à différents stades de leur activation/révélation en tant que ressources touristiques.

Pour partie, les études de cas travaillées concernent des régions où les sites archéologiques sont désignés par différents acteurs comme faisant patrimoine sans pour autant que cette dimension soit collectivement partagée. C'est le cas pour les gravures rupestres dans la vallée de la Haute-Maurienne, Savoie (cf. A18, volume 2) et pour les sites palafittiques des lacs alpins (cf. A16 et A17, volume 2). Pour partie classés Monuments Historiques et sélectionnés dans le bien sériel UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », ces derniers font patrimoine sur le plan institutionnel sans pour autant que cette dimension patrimoniale, à l'échelle des lacs savoyards et haut-savoyards, soit collectivement partagée et reconnue... encore que sur ce dernier point, j'expliciterai comment les dynamiques enclenchées depuis 2015 par la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette traduisent et alimentent en retour des processus d'appropriation.

À l'inverse, concernant les trois autres études de cas mobilisées, des formes d'appropriation s'observent à des échelles locales : les sites d'art rupestre compris dans le bien UNESCO « Parc uKhahlamba-Drakensberg » (cf. A14 et également A27, volume 2), les sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng, province du Limpopo (cf. A19, volume 2) ainsi que les roches gravées en Guadeloupe (cf. A20, volume 2) font l'objet d'appropriation locale. Pour autant que les logiques de patrimonialisation par désignation et par appropriation se rencontrent, cette articulation ne donne pas lieu à l'activation de la dimension ressourciste de ces sites ; j'analyserai comment des jeux d'acteurs pluriscalaires ainsi que des éléments du contexte territorial viennent limiter le processus de révélation de la ressource.

Sur la base des cinq études de cas travaillées et des publications monographiques associées (cf. A14 à A20, volume 2), ce chapitre discute des principaux facteurs explicatifs identifiés lorsqu'il est question de révéler la dimension ressourciste de vestiges archéologiques patrimonialisés, avec des modalités d'articulation différentielles entre des processus de désignation et d'appropriation. Pour discuter des facteurs limitatifs à la révélation des éléments patrimonialisés en tant que

ressources touristiques, les différentes études de cas seront mobilisées de manière à mettre en exergue les points saillants de la réflexion. Autrement dit, si toutes les études de cas auraient pu être successivement abordées pour expliquer en quoi tel facteur identifié est un frein au processus de révélation de la ressource, j'ai fait le choix de cibler sur les études de cas les plus pertinentes au regard des différents facteurs avancés.

## VIII.1. L'importance du contexte touristique : caractéristiques et histoire de la mise en tourisme

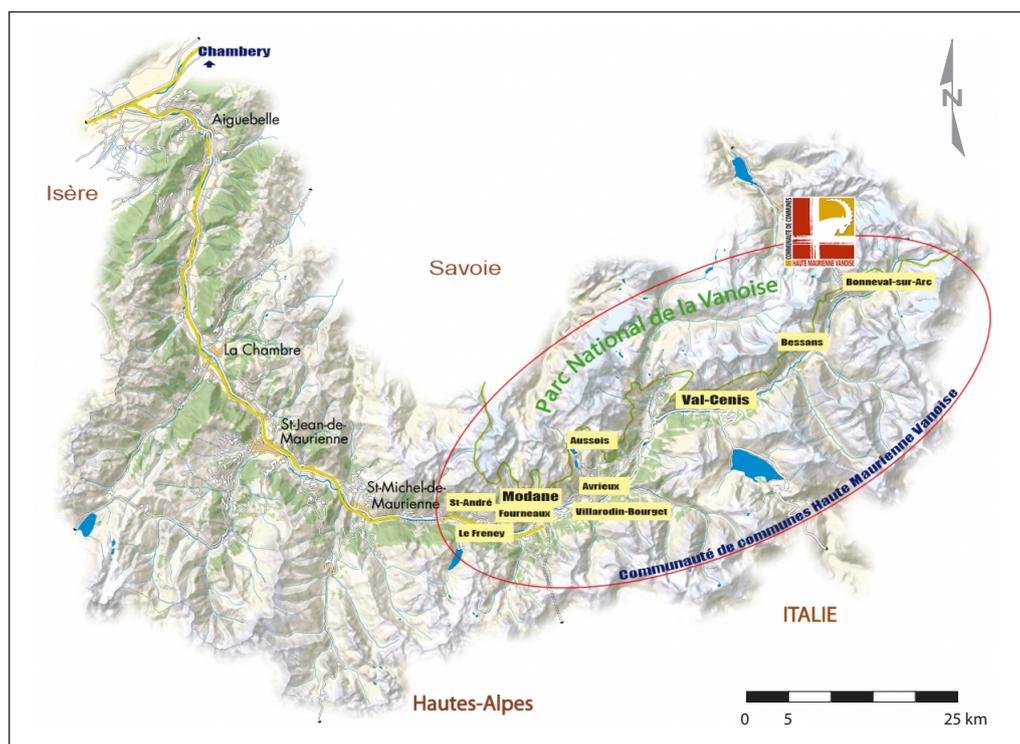
À des degrés divers et à des échelles d'observation variées, les cinq études de cas investiguées ont en commun de s'inscrire dans des espaces touristiques, avec des jeux d'acteurs structurés depuis plusieurs décennies, et une histoire de la mise en tourisme avec des ressources successivement et/ou conjointement activées. *De facto*, il s'agit de contextes touristiques marqués par des jeux de concurrence entre différents types de ressources touristiques. L'objectif est ici de démontrer dans quelle mesure le contexte touristique dans lequel prennent place les dynamiques patrimoniales peut venir limiter le processus de révélation de la ressource. Mon propos sera ciblé sur les deux études de cas les plus pertinentes pour discuter de ce facteur limitatif au processus de révélation de la ressource.

### VIII.1.1. Apports de l'étude de cas « roches gravées en Haute-Maurienne »

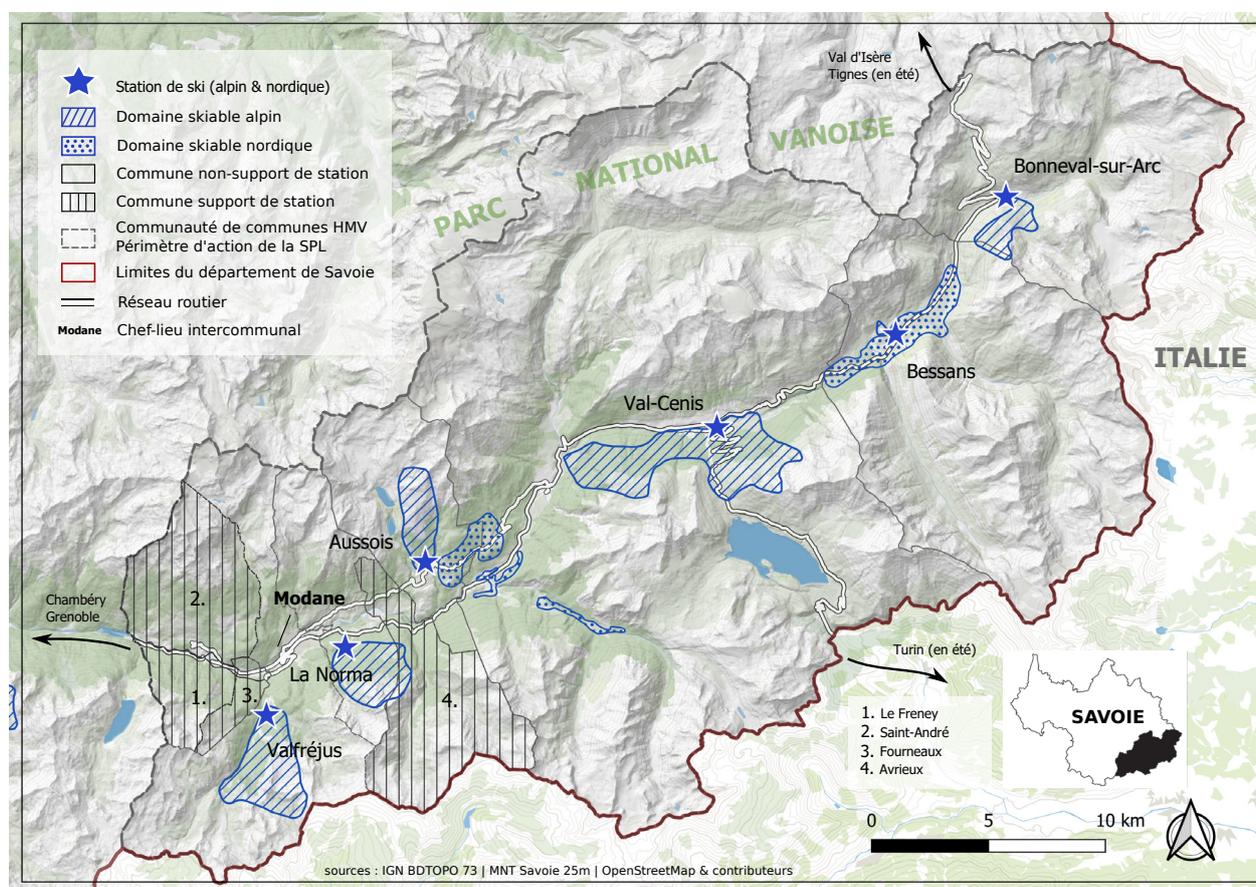
Situé dans le département de la Savoie, la Haute-Maurienne est la partie supérieure de la vallée de la Maurienne, délimitée par la commune de Modane dans sa partie aval et par celle de Bonneval-sur-Arc à l'amont. Sur le plan administratif, cet espace est structuré, depuis 2017, par la mise en place de la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV), laquelle regroupe dix communes (figure VIII.2). Parmi les compétences prises par cette dernière figure la compétence tourisme, avec la mise en place d'un seul office de tourisme pour l'ensemble de la vallée, les anciens offices communaux ayant évolués en bureaux d'information.

**Figure VIII.2 – Territoire de la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)**

Adaptation de la carte extraite du site Internet de la CCHMV ; [https://www.cchautemaurienne.com/sites/portail/files/carte\\_maurienne2\\_1.jpg](https://www.cchautemaurienne.com/sites/portail/files/carte_maurienne2_1.jpg)



Territoire de montagne allant de 1000 mètres d'altitude à Modane à plus de 3000 mètres pour les plus hauts sommets, cet espace est marqué sur le plan touristique par une alternance entre les saisons hivernale et estivale. L'hiver, le tourisme et les activités récréatives liés aux sports d'hiver prédominent avec la présence de six stations de ski, avec des domaines de ski alpin et/ou nordique (figure VIII.3). Dans des proportions plus réduites que dans la vallée voisine de la Tarentaise (Amourous, 2000), l'industrie du ski s'est développée dès les années 1970 (Dompnier et Amourous, 1986 ; Marnezy, 1979). À partir de la fin des années 1990, le développement de cette activité se fait plus important, notamment aidé par la mise en œuvre de zones de revitalisation rurale, dispositif d'aménagement du territoire porteur d'avantages fiscaux (Arcuset, 2009). Aujourd'hui, les données centralisées par l'Office de Tourisme communautaire font état d'environ 48 000 lits touristiques pour l'ensemble de la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (G2A, 2020)<sup>20</sup>. Pour la saison hivernale 2018-2019, situation avant COVID-19, environ 5 000 000 nuitées ont été enregistrées, soit 23 % de l'ensemble des nuitées hivernales des massifs du département (Savoie Mont Blanc Tourisme, 2000).



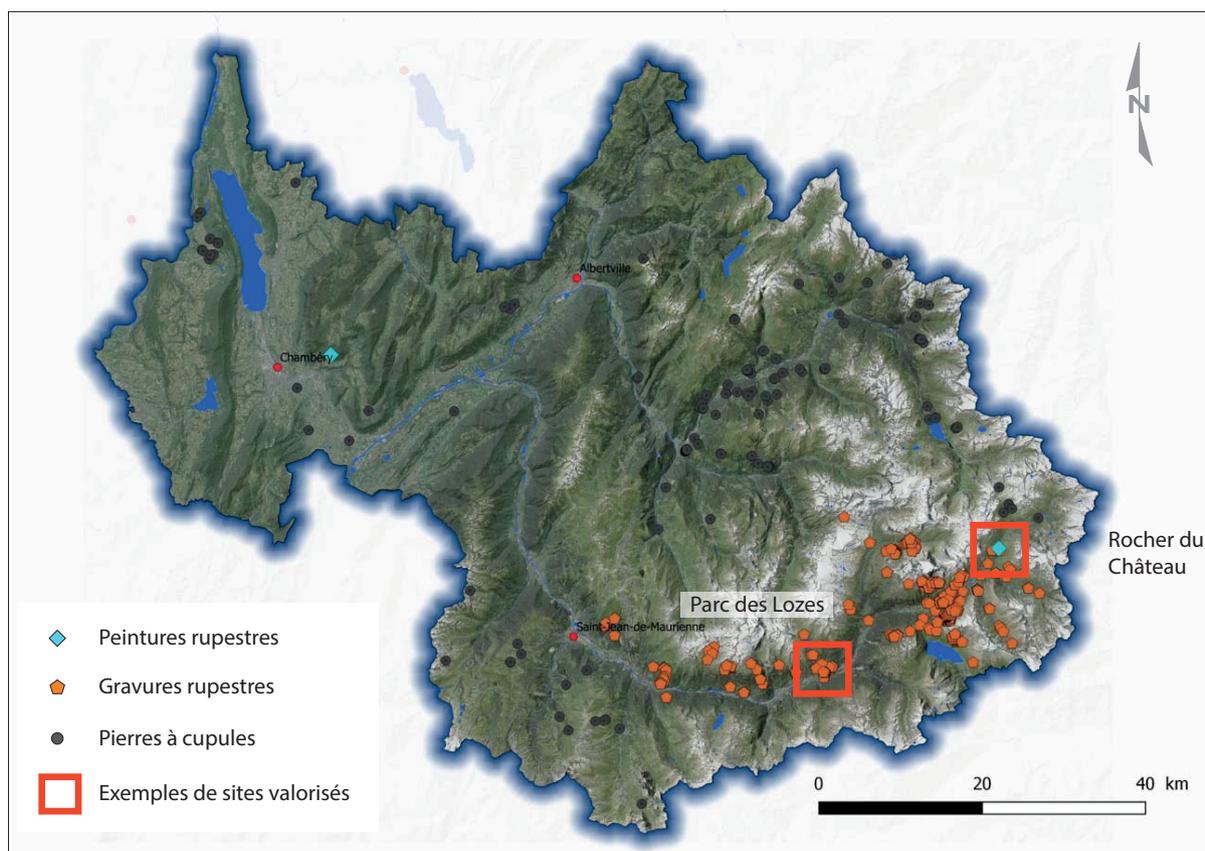
**Figure VIII.3 – Répartition spatiale des domaines skiables sur le territoire de la CCHMV**  
Adaptation de la carte extraite de A18, volume 2, p. 308.

Pour partie, les hébergements et équipements touristiques sont également investis l'été, avec des activités récréotouristiques qui s'organisent principalement autour de pratiques récréatives urbaines (piscine, bowling, mini-golf, etc.) et d'activités de plein air (randonnées pédestres, escalade, trail, sports en eau vive, vélo de route avec l'ascension des grands cols, VTT de descente ; voir notamment Mao et *al.*, 2009). La pratique estivale de la montagne

<sup>20</sup> À titre comparatif, l'ensemble du département de la Savoie compte environ 500 000 lits touristiques marchands ; <https://pro.savoie-mont-blanc.com/Observatoire/Nos-publications/Chiffres-Cles>, dernière consultation le 21/02/2022.

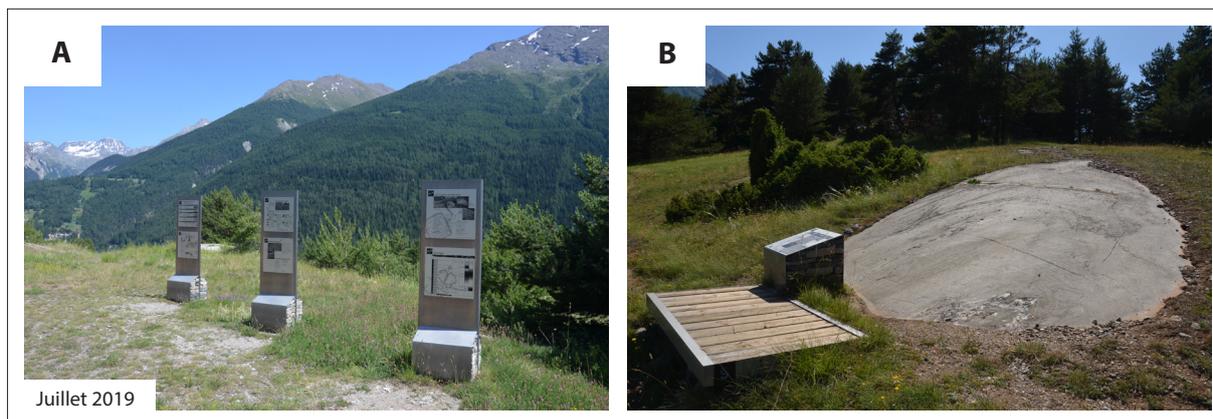
s'appuie notamment sur la présence du parc national de la Vanoise, premier parc national établi en France en 1963 (figure VIII.3). Bien que la mise en place de cet espace protégé ait été houleuse et que la loi d'avril 2006 relative aux parcs nationaux et aux parcs naturels marins ait réactivé des conflits latents (Laslaz, 2011), le parc national a participé à structurer l'espace touristique avec des activités orientées autour de la découverte des paysages de moyenne et de haute-montagne. La fréquentation touristique estivale sur le territoire de la Haute-Maurienne est estimée à 2 700 000 de nuitées touristiques, soit un peu plus de 30 % de l'ensemble des nuitées estivales pour l'ensemble du département (Savoie Mont Blanc Tourisme, 2000). En matière d'emploi, en 2019, situation avant COVID-19, 30 % des emplois du secteur privé étaient des emplois touristiques. Ceux-ci se répartissent principalement entre remontées mécaniques, hébergements touristiques et restauration. À l'échelle de l'ensemble de la Maurienne, le nombre d'emplois touristiques (environ 4000 en 2019) est en constante augmentation depuis 2007. Ainsi leur nombre a progressé de 60 % entre 2007 et 2019, alors que les autres emplois du secteur privé ont vu leur nombre diminuer de 11 % (Savoie Mont Blanc Tourisme, 2000)<sup>21</sup>.

Dans le même temps, ce territoire compte plusieurs centaines de sites d'art rupestre (Ballet, 1998, 2008 ; Ballet et Breteau, 2013 ; Ballet et Raffaelli, 2000 - figure VIII.4). Pour la très grande majorité, il s'agit de gravures protohistoriques faites de symboles, ou encore de personnages avec par exemple le parc des Lozes à Aussois (figure VIII.5). À ce panel s'ajoutent les peintures rupestres du Rocher du Château à Bessans (Defrasne, 2015), où des cerfs ont été représentés (photographie VIII.1 et figure VIII.6).



**Figure VIII.4 – Répartition des sites d'art rupestre en Savoie (peintures, gravures, pierres à cupules)**  
Adaptation de la carte extraite de Gotti, 2019, p. 25.

<sup>21</sup> Étant donné les effets très variables de la crise COVID-19 sur le secteur touristique, il est encore trop tôt pour prendre la mesure d'effets à long terme, sans compter qu'il faudra peut-être intégrer les effets de l'hiver 2022-2023 qui s'annonce sous le signe de la crise énergétique. Compte tenu de cette variabilité et de ces incertitudes, j'ai fait le choix de rester sur les chiffres de 2019 et de ne pas actualiser ce passage lors de la dernière phase de correction de l'HDR à l'automne 2022.



**Figure VIII.5 – Parc archéologique des Lozes à Aussois, juillet 2019**  
 (A) arrivée sur le site ; (B) station d'interprétation



**Photographie VIII.1 – Aménagement au Rocher du Château, Bessans, juillet 2019**



**Figure VII.6 – Photo (à gauche) et traitement DStretch (à droite) du cerf PeF10**  
 Figures extraites de Defrasne, 2015, p. 98.

Paradoxalement, alors que ces vestiges archéologiques sont désignés comme faisant patrimoine avec en premier chef, l'application des lois de protection des sites archéologiques, dispositif réglementaire générique doublé pour certains d'entre eux par l'adoption de mesures de protection spécifique (tableau VIII.2), ils restent peu connus et peu appropriés par la société civile et les acteurs territoriaux. Les enquêtes conduites auprès des acteurs territoriaux depuis 2018 font en effet état d'un manque de (re)connaissance manifeste sur lequel je reviendrai (Gotti, 2019 ; Collange, 2020).

Date	Commune	Dénomination dans la base Mérimée	Statut
19/01/1911	Lanslevillard	Pierre à cupules dite Le Rocher aux Pieds [Pierre aux Pieds]	Classé MH
19/01/1911	Lanslevillard	Pierre à cupules dite Pierre de Chantelouve [Pierre aux Saints]	Classé MH
22/02/1996	Aussois	Gravures rupestres	Inscrit MH
22/11/1999	Aussois	Gravures rupestres	Inscrit MH

**Tableau VIII.2 - Roches gravées de Haute-Maurienne ayant un statut de protection spécifique**  
D'après les données consultées dans la base Mérimée, novembre 2022.

Ce paradoxe entre processus de désignation et d'appropriation patrimoniale d'une part, et discrétion du processus de révélation de la ressource d'autre part, est d'autant plus surprenant dans le contexte de la Haute-Maurienne où l'industrie des sports d'hiver, à plus ou moins court terme selon les projections, sera confrontée à la remontée de la limite pluie-neige et à une raréfaction progressive de la ressource en neige (Dawson et Scott, 2013 ; Spandre et *al.*, 2019). Étant donné l'importance du tourisme à l'échelle de la Haute-Maurienne, on pourrait s'attendre à ce que les acteurs investissent l'entrée culturelle en vue de diversifier l'offre touristique, dans une logique d'anticipation des effets du changement climatique. Des ressources liées à une entrée culturelle (Origet du Cluzeau et Tobelem, 2009), telles que les roches gravées, permettraient en effet de proposer une nouvelle offre aux visiteurs déjà présents sur le territoire tout en offrant la possibilité de capter de nouveaux segments de clientèle, et de développer le tourisme sur les ailes de saison (printemps et automne), répondant à des enjeux de durabilité (Bourdeau, 2008 ; Ribalaygua et Saz, 2007). *De facto*, si les acteurs de la Haute-Maurienne s'engagent dans ce qu'ils définissent comme étant des processus de diversification, la culture reste peu présente (cf. A18, volume 2 ; Schoendoerffer, 2022 ; pour un éclairage pyrénéen sur ces mêmes questions appliquées à la station de Néouvielle, voir Clarimont et *al.*, 2016).

Pourtant, dans les années 1990, cette entrée avait été mobilisée dans un autre contexte (Rautenberg, 2003b). En lien avec les jeux olympiques d'Albertville de 1992, plusieurs actions visant à valoriser le bâti et différents types de monuments ont en effet été entreprises à la fin des années 1980 et tout au long des années 1990. En différents endroits de la vallée, ces actions ont porté sur la valorisation : (i) de l'art baroque dans le cadre des chemins du Baroque, (ii) de l'architecture de montagne (village de Bonneval-sur-Arc) et de la culture agro-pastorale dans les territoires de montagne (ouverture en 2006 du musée de l'Arche d'Oé à Aussois), (iii) des ensembles fortifiés autour de la barrière de l'Essaillon (ouverture en 2007 du centre d'interprétation du patrimoine fortifié à la Redoute Marie-Thérèse), (iv) de l'histoire de la frontière franco-italienne (ouverture du Muséobar en 2004 à Modane), (v) des différentes facettes de la préhistoire de ce territoire (ouverture en 1999 du musée archéologique de Sollières Sardières) et *in fine*, (vi) des sites d'art rupestre (figure VIII.7).

**Figure VIII.7 – Exemples de lieux de valorisation de l'entrée culturelle en Haute-Maurienne**

(A) Intérieur de l'église de Notre Dame de l'Assomption à Termignon, juillet 2019 ; (B) Barrière de l'Essaillon vue depuis la Redoute Marie-Thérèse, juillet 2019



Au tournant des années 2000, plusieurs projets de valorisation des sites d'art rupestre sont menés (figure VIII.8). La réalisation de ces différents dispositifs sur une période de temps relativement courte (8 ans) s'explique en grande partie par la personne en charge de l'archéologie au conseil départemental à ce moment-là, à savoir Françoise Ballet, archéologue qui a fait de l'étude des roches gravées sa spécialité (Ballet, 1998, 2008). À l'échelle départementale, ces différents projets ont également bénéficié d'appui de la part des élus, et notamment de Michel Bouvard, alors député et vice-président du conseil départemental de la Savoie.

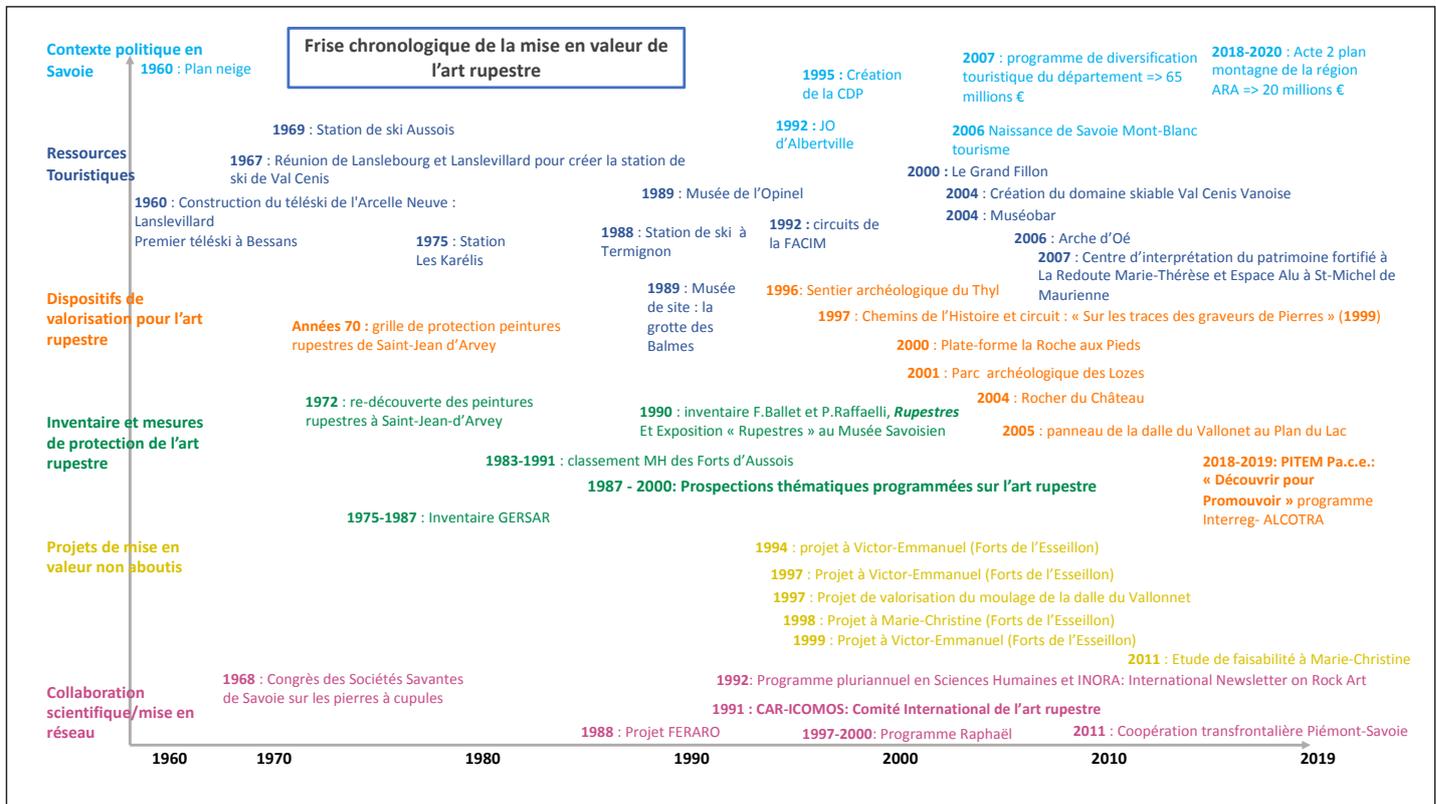


Figure VIII.8 – Chronologie des dispositifs de valorisation des sites d'art rupestre en Haute-Maurienne  
Figure extraite de Gotti, 2019, p. 21.

Au regard de l'ensemble des offres proposées sur le territoire, les différentes composantes de cette entrée culturelle sont néanmoins peu fréquentées : en période pré-COVID-19, sur l'année 2018, les deux sites les plus fréquentés peinent à atteindre les 5000 entrées annuelles. Ainsi, le centre d'interprétation du patrimoine fortifié à la Redoute Marie-Thérèse (Avrieux) ou encore l'Arche Oé Musée du patrimoine (Aussois) ont respectivement comptabilisé 4572 et 4494 entrées annuelles. Quant aux sites les moins fréquentés, ils se situent aux alentours de 1500 entrées annuelles, avec 1586 entrées pour le Musée d'archéologie (Val Cenis/Sollières-Sardières) et 1584 entrées pour l'Espace baroque (Lanslebourg-Mont-Cenis, chiffres pour 2017). Il en va différemment du village de Bonneval-sur-Arc dont les qualités architecturales sont travaillées sur le plan de la promotion touristique comme étant emblématiques et typiques des hautes vallées savoyardes (photographie VIII.2). Cet ensemble architectural « image d'Épinal » attire plusieurs milliers de touristes chaque été sans que le caractère ouvert du site permette néanmoins d'avancer des chiffres plus précis en matière de fréquentation.



**Photographie VIII.2 – Village de Bonneval-sur-Arc, Juillet 2019**

*À gauche, l'espace parking pour les visiteurs ; à droite, en miroir par rapport à la route, le village restauré.*

Au sujet des dispositifs de valorisation des gravures rupestre, les enquêtes de terrain réalisées depuis 2018 démontrent leur faible fréquentation et qui plus est, leur faible appropriation par les acteurs du tourisme qui pour beaucoup ne connaissent pas (ou de manière très approximative) leur existence. Étant des dispositifs ouverts, et en l'absence d'équipement avec des éco-compteurs, il est difficile d'avancer un volume de fréquentation précis. À titre d'exemple, une fourchette maximum de quelques centaines de visiteurs par an au parc de Lozes peut être avancée ; je me base ici sur les quatre demi-journées d'observation conduites entre le 15 juillet et le 15 août 2018. Au plus fort de la saison estivale, par quatre magnifiques journées ensoleillées, la fréquentation de ce site entre 14 et 19h fut respectivement de 5, 8, 7 et 6 personnes.

Dès lors, si la mise en place de dispositifs de valorisation peut à un instant  $t$  participer au processus de révélation des ressources, ces dispositifs nécessitent d'être investis dans le temps par les acteurs territoriaux au sein d'une politique de communication et de valorisation soutenue. En l'absence d'un soutien continu, ces dispositifs courent le risque d'être peu appropriés, voire d'évoluer vers un statut de friches, peu connus et peu fréquentés. Et par un effet retour, ce faible niveau de fréquentation vient alimenter un faible niveau d'appropriation de ce type de patrimoine et conduit à conforter les acteurs territoriaux dans leurs représentations qu'il y a peu d'intérêt à considérer ces roches gravées en tant que ressources touristiques.

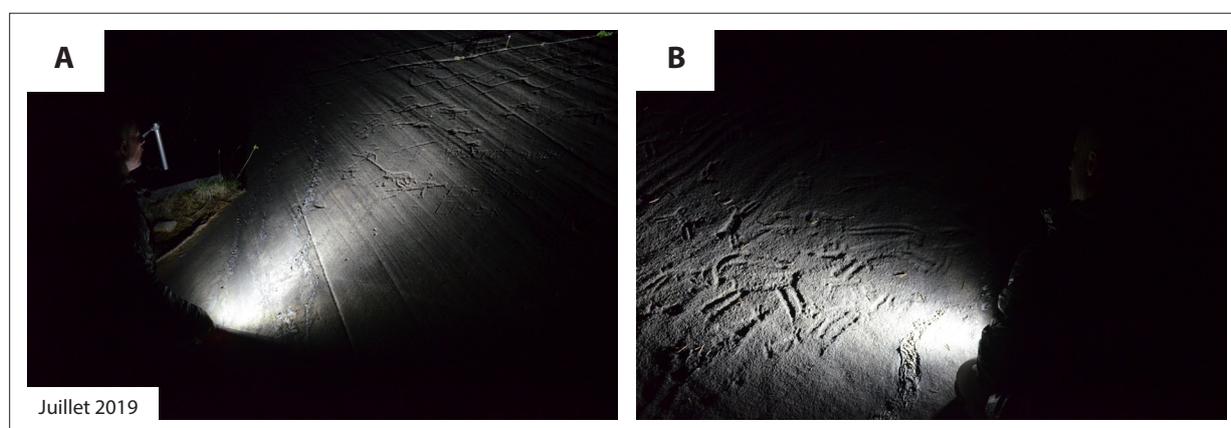
Aujourd'hui, peu ou mal indiquées sur le territoire, très peu mises en avant dans les bureaux d'information touristique ou sur les sites Internet des opérateurs touristiques, très peu référencées dans la liste des activités à effectuer sur le territoire, les roches gravées sont à la marge des dynamiques touristiques telles qu'elles sont aujourd'hui organisées en Haute-Maurienne (cf. A18, volume2). Interrogés à cet effet, les acteurs du tourisme rencontrés justifient cette absence d'appropriation et de communication à leur sujet par différents facteurs :

- (i) des temps de marche parfois importants pour rejoindre les sites ;
- (ii) la difficulté de voir les gravures en journée avec la lumière du soleil venant écraser les reliefs ;
- (iii) l'absence d'intérêt des visiteurs pour ce type de site ;
- (iv) la difficulté de construire un discours touristique au sujet de ces roches difficiles à comprendre et à s'approprier.

Tour à tour, chacun de ces arguments peut être relativisé, en mettant en perspective les caractéristiques des différents sites aménagés au sein même de l'espace « Haute-Maurienne » ainsi qu'en changeant d'échelle dans le cadre d'une approche comparative avec des observations dans le sud du massif du Mercantour (gravures du mont Bégo, vallées des Merveilles et de Fontanalba) et dans les Alpes italiennes au nord du lac d'Iseo avec le bien UNESCO « Art rupestre du Valcamonica », inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979. La mise en place d'une approche comparative entre ces trois terrains est au cœur de la recherche doctorale de Yoann Collange. En s'interrogeant à différentes échelles, son travail analyse dans quelle mesure les roches gravées sont ou non activées en tant que ressources touristiques, et les facteurs explicatifs des différences observées.

À ces différents arguments, les observations conduites sur ces différents terrains par Géraldine Gotti durant son master 2 (2019) puis par Yoann Collange, d'abord en master 2 (2020) et depuis dans le cadre de sa recherche doctorale (en cours) permettent de répondre :

- (i) sur l'accessibilité des gravures rupestres en Haute-Maurienne, exception faite de la Pierre aux Pieds, les autres sites sont très accessibles, certains d'entre eux comme le parc de Lozes permettant de se garer à proximité immédiate ; par ailleurs, les trois heures de marche exigeantes que nécessite la visite des gravures autour du mont Bégo dans l'une ou l'autre des deux vallées n'empêche pas le site de comptabiliser environ 32 000 visiteurs par an (*infra* chapitre IX., paragraphe IX.2.1) ;
- (ii) au sujet de la lisibilité des gravures selon les conditions d'éclairage, il est possible de penser des formes de valorisation adaptées en ayant recours à la réalité virtuelle, ou en proposant des visites à des moments appropriés ; par exemple, en matinée, en fin de journée, en début de soirée, voire des visites nocturnes à la lumière de frontales disposées en lumière rasante (figure VIII.9) ;



**Figure VIII.9 - Dalles gravées observées de nuit en lumière rasante, parc archéologique des Lozes à Aussois**

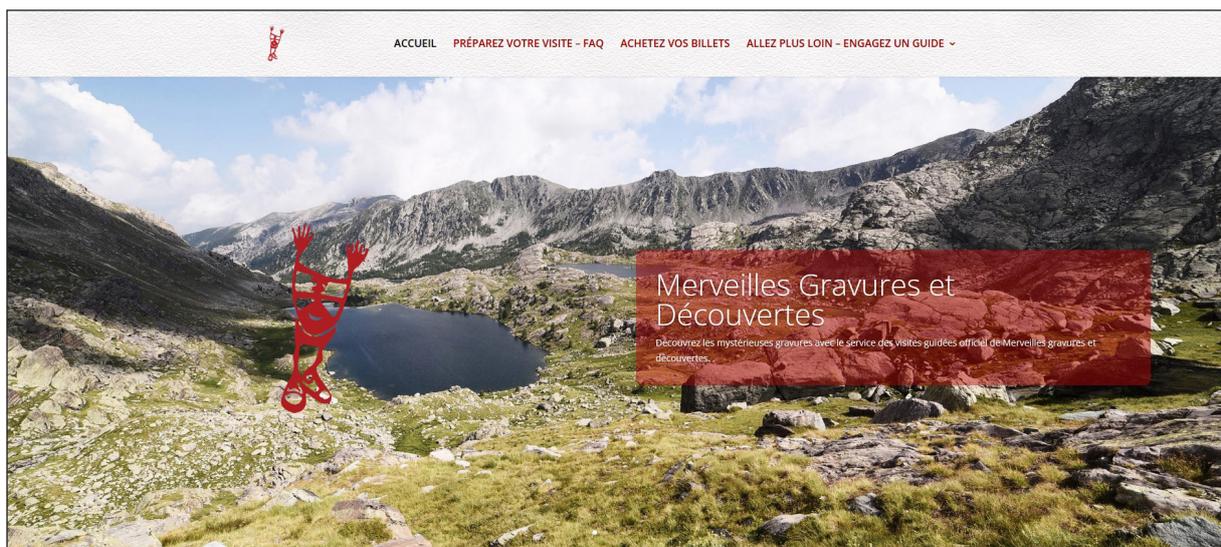
*Depuis 2021, un accompagnateur de moyenne montagne, fortement intéressé par les richesses archéologiques de la Haute-Maurienne, a commencé à proposer des visites nocturnes des roches gravées du parc archéologique des Lozes au cours d'une déambulation appelée « Les nocturnes de l'art rupestre ». Suite au succès des deux premières sorties proposées à l'été 2021, d'autres randonnées nocturnes contées ont été proposées sur juillet et août 2022 (observations de terrain de Yoann Collange).*

- (iii) au sujet de la non motivation des visiteurs à effectuer ce genre de visite, c'est oublier le rôle des acteurs du tourisme dans la prescription et la formalisation de l'offre touristique ; les différents parcs archéologiques créés autour des roches gravées dans le Valcamonica (Parent, 2012) et leur fréquentation annuelle (40 000 par an d'après Casti, 2014) attestent que l'intérêt des visiteurs pour ce type de site est en partie fonction de la manière dont l'offre est structurée, valorisée et promotionnée (photographie VIII.3) ;



**Photographie VIII.3 – Porte d’entrée à Capo di Ponte, exemple d’affichage des sites d’art rupestre dans l’espace public, août 2017**

(iv) dans le Mercantour, les visites guidées organisées par des accompagnateurs de moyenne montagne ayant l’agrément « Merveilles », et le succès rencontré par ces dernières, attestent de la possibilité de construire un discours au sujet de ces roches et de le transmettre aux visiteurs dans le cadre d’une expérience touristique (figure VIII.10). Autour du mont Bégo, en sus de la possibilité offerte à tout randonneur de voir des gravures depuis les sentiers de randonnée, il est possible d’effectuer une randonnée guidée par un accompagnateur disposant de cet agrément. Les dispositifs mis en place autour du mont Bégo seront plus amplement développés dans le chapitre IX, paragraphe IX.2.1., catégorie 4.



**Figure VIII.10 – Capture d’écran du site Internet de l’association « Merveilles Gravures et Découverte »**  
 Cette association est en charge des visites guidées proposées par les accompagnateurs de moyenne montagne agréés ; <https://www.vallee-merveilles.com/> ; dernière consultation le 29/09/2022.

Au-delà de ces différents arguments, la principale différence entre la Haute-Maurienne et ces deux autres terrains expliquant les rugosités à la révélation des roches gravées en tant que ressources touristiques est liée à la manière dont le tourisme est actuellement organisé dans cet espace, avec notamment le poids de l'industrie des sports d'hiver à cette échelle. Sur cette problématique, le travail de Maud Schoendoerffer (master 2) a démontré avec pertinence comment le concept de « dépendance au sentier » participait à expliciter les freins à l'activation d'autres types de ressources touristiques en Haute-Maurienne. Dans un territoire fortement structuré autour des sports d'hiver, des verrouillages à la fois fonctionnels, cognitifs et politiques renforcent des formes de continuité et viennent contraindre l'émergence de solutions alternatives (Schoendoerffer, 2022 : 78). Paradoxalement, même si les effets du changement climatique sont connus, les acteurs peinent à se représenter les échéances de temps : « On a le temps de voir venir, on est le grenier à neige de la Savoie » sont des leitmotifs qui ressortent des enquêtes successivement conduites dans le cadre de leur master 2 par Yoann Collange (2020) et Maud Schoendoerffer (2022). Au demeurant, cela n'est pas propre au territoire de la Haute-Maurienne mais se retrouve dans d'autres territoires de montagne (Chambru et De Oliveira, 2021). Dès lors, quelle nécessité pour les acteurs territoriaux de chercher à activer d'autres types de ressources quand il n'y a pas d'urgence et quand l'actuel système touristique est perçu comme étant pertinent ? Quelle nécessité à faire vivre les dispositifs créés au début des années 2000, sachant que pour partie ces derniers sont obsolètes et appelleraient une requalification ? Quelle nécessité à flécher des dépenses publiques sur cette entrée alors que par ailleurs, ils perçoivent ces vestiges archéologiques comme étant peu accessibles, peu visibles, difficiles d'appropriation et peu rentables ?

L'étude de cas « roches gravées en Haute-Maurienne » démontre que le processus de révélation de la ressource est intrinsèquement lié à la manière dont l'espace touristique est organisé à une échelle locale, et à la possibilité (volonté ?) pour les acteurs territoriaux d'envisager d'autres formes de tourisme. En perspective de cette première étude de cas, il est intéressant de présenter celle sur les sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng, dans la mesure où cette dernière, par un changement d'échelle, permet d'observer comment des dynamiques, cette fois-ci à l'échelle régionale, peuvent venir freiner des processus de révélation de la ressource, alors même que localement on observe une rencontre entre des logiques de désignation et d'appropriation.

### VIII.1.2. Apports de l'étude de cas « sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng »

Situé à l'extrémité occidentale sud des montagnes de Soutpansberg, le plateau du Makgabeng couvre une superficie de 250 km<sup>2</sup> (figure VIII.11). Composé de grès et de conglomérats, cette région semi-aride, classifiée de mixed-bushveld, est parcourue par plusieurs cours d'eau intermittents qui recoupent le plateau, formant des gorges plus ou moins profondes (Bradfield et al., 2009). L'érosion combinée de la pluie et du vent a façonné des paysages ruiniformes (photographie VIII.4), avec des abris sous roche utilisés par plusieurs groupes culturels pour la production d'art rupestre. Les campagnes de recensement conduites tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, complétées par les travaux du début des années 2000 ont permis d'identifier et de documenter environ 800 sites d'art rupestre (Eastwood et al., 2002 ; Namono et Eastwood, 2005). En lien avec les dynamiques de peuplement dans cette région, les archéologues ont identifié trois types de production rupestre (Eastwood et al., 2002, 2010) : (i) les peintures effectuées par les populations san (essentiellement des chasseurs-cueilleurs) ont principalement été effectuées à l'aide de pigments rouges, et comportent occasionnellement des motifs blancs et noirs (photographie VIII.5) ; (ii) les peintures effectuées par les populations pastorales khoikhoi se

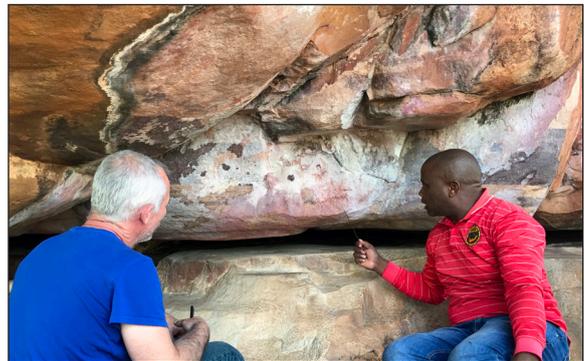
composent de formes géométriques effectuées à base de pigments rouges et blancs (photographie VIII.6) et (iii) les peintures effectuées par les populations dites « Northern Sotho » se composent d'éléments à la fois anthropomorphiques, zoomorphiques et géométriques, essentiellement réalisés à partir de pigments blancs. Ces peintures comprennent également des images liées à des événements historiques, tels que des affrontements entre les populations bantoues et les descendants européens lors de la colonisation du massif (photographie VIII.7).

**Figure VIII.11 –**  
**Carte de localisation**  
**du plateau du**  
**Makgabeng à l'échelle**  
**de la province du**  
**Limpopo**

Fonds de carte  
 libre ; <https://www.freeworldmaps.net/africa/southafrica/limpopo-map.html>



**Photographie VIII.4 –** Paysage du plateau du Makgabeng avec en arrière-plan, la montagne de Thabananhlanga au pied de laquelle vit la communauté du même nom, avril 2022



**Photographie VIII.5-** Site de « Too Late Shelter », aussi appelé « Medicine Dance Shelter », exemple de production graphique effectuée par des populations san, avril 2022



**Photographie VIII.6-** Site de « Khoi Paintings Shelter », exemple de production graphique effectuée par des populations khoikhoi, avril 2019



**Photographie VIII.7 –** Site de « Great Train Shelter », exemple de production graphique effectuée par des populations Northern Sotho, avril 2019

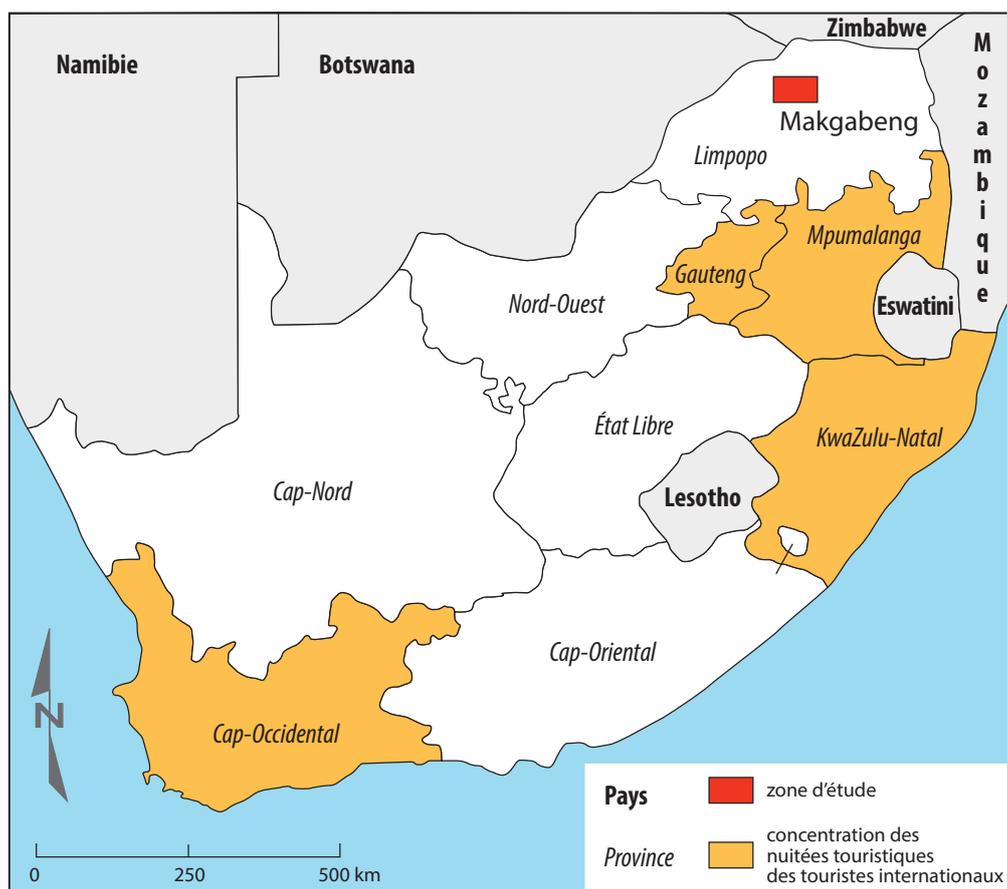
Désignés comme faisant patrimoine sur un plan institutionnel et protégés par la loi nationale générique *National Heritage Resources Act* adoptée en 1999, ces sites sont également appropriés comme faisant patrimoine par une partie des acteurs territoriaux, notamment par les populations locales qui leur attribuent des valeurs traditionnelles et spirituelles. Des recherches effectuées au début des années 2000 ont montré que ce type de sites d'art rupestre est lié aux rites d'initiation des garçons et des filles (Eastwood et *al.*, 2002 ; Namono et Eastwood, 2005).

Pour autant que les logiques de désignation et d'appropriation s'articulent à une échelle locale, ces sites peinent à être activés en tant que ressources touristiques (cf. A19, volume 2). À la fin des années 2000, des actions portées par des archéologues et par la municipalité de Blouberg ont pourtant essayé de promouvoir une forme de tourisme culturel autour des sites d'art rupestre avec l'association de sites de différentes périodes au sein de routes touristiques (Rock Art Research Institute et Van Schalkwyk, 2009). Peu ou prou, ces actions sont restées lettre morte. Si ces rugosités dans le processus de révélation de la ressource sont pour partie liées à des jeux d'acteurs sur lesquels je reviendrai dans la suite de ce chapitre, elles sont également liées au contexte régional dans lequel s'inscrit le plateau du Makgabeng et à la manière dont le tourisme s'est organisé à cette échelle.

Avant la pandémie liée à la COVID-19, l'Afrique du Sud enregistrait un total de 10,4 millions d'entrées de « visiteurs étrangers » (South African Tourism, 2019). Les données touristiques enregistrées par *South Africa Tourism* sont cependant à considérer avec précaution dans la mesure où elles comptabilisent sur le même plan des touristes effectuant des voyages d'agrément et des entrées liées aux dynamiques migratoires dans le sud de l'Afrique, notamment en lien avec les pays limitrophes du Zimbabwe, du Mozambique et du Botswana. Une lecture attentive des données permet d'estimer à 25 % la part des touristes en provenance de l'international, soit environ 2 500 000 individus. D'après le *South African Tourism Annual Report* de 2019, ils se répartissent de la manière suivante : continent européen (environ 1,5 million d'arrivées, soit 58,5 % du tourisme international), Amérique du Nord (17,7 % du tourisme international), Asie (12,4 %), Océanie (5%), Amérique Centrale/Amérique du Sud (4,6%) et enfin Moyen Orient (1,8%). En lien avec les principales ressources autour desquelles s'organise le tourisme international en Afrique du Sud (observation de la faune et de la flore dans des espaces protégés, découverte de la région des vins, pratiques balnéaires, tourisme d'affaires), les visiteurs internationaux visitent en moyenne deux provinces lors de leur séjour (durée moyenne de 17 nuitées) et la majorité de leurs nuitées touristiques se concentrent dans les provinces du Gauteng, de du Cap-Occidental, du KwaZulu-Natal et de Mpumalanga (figure VIII.12).

Le plateau du Makgabeng se situe dans la province du Limpopo, province essentiellement rurale (Mafunzwaini et Hugo, 2005), aujourd'hui peu fréquentée par les touristes internationaux. En terme de fréquentation touristique et en croisant les chiffres du département du tourisme de la province du Limpopo (Limpopo Department of Economic Development, Environment and Tourism, 2018) et ceux de *South Africa Tourism*, la province du Limpopo reçoit environ 200 000 visiteurs internationaux par an (chiffre pré COVID-19), soit environ 8 % de l'ensemble des visiteurs internationaux se rendant en Afrique du Sud.

À ces visiteurs internationaux s'ajoutent les séjours effectués par les touristes nationaux. Sur l'ensemble des séjours effectués au Limpopo par des résidents sud-africains, le service provincial en charge de l'ingénierie touristique (Limpopo Department of Economic Development, Environment and Tourism – LEDET) estime à 11 % ceux liés à des vacances, soit environ 350 000 séjours de touristes nationaux dans la province (le restant est lié à la visite de la famille, soins médicaux, pratiques religieuses ; Limpopo Department of Economic Development, Environment and Tourism, 2018). Avec une moyenne de 3,8 nuitées par séjour tant pour les touristes nationaux qu'internationaux, la province du Limpopo comptabilise un peu plus de 2 millions de nuitées touristiques par an, pour environ 550 000 visiteurs annuels, tout provenance confondue.



**Figure VIII.12 – Provinces concentrant la majorité des nuitées touristiques effectuées par les touristes internationaux lors de leur séjour en Afrique du Sud**

En cela, la situation est bien différente de celle qui prévalait jusqu'à la fin des années 1990. En valeur relative par rapport aux autres provinces sud-africaines, la province du Limpopo était alors davantage parcourue par les touristes internationaux, avec des séjours « Observation de la nature et de la faune sauvage » comprenant des nuitées dans le Limpopo et le sud du Zimbabwe. Les effets dévastateurs des réformes entreprises au Zimbabwe à partir de 2000 (Compagnon, 2008) ont conduit à une crise économique et sociale sans précédent avec un effondrement du tourisme international au Zimbabwe, et par ricochet, une diminution de la fréquentation touristique internationale dans le Limpopo, avec un report sur d'autres provinces comme celle de Mpumalanga. Parmi les actuels acteurs du tourisme en Afrique du Sud, il est courant d'entendre des remarques selon lesquelles « l'Afrique du Sud s'arrête à Pretoria ; au nord, il n'y a rien d'intéressant<sup>22</sup> » (ancienne guide touristique nationale, entretien du 08 août 2019, Makhado). Cette marginalisation de la province du Limpopo sur le plan touristique se retrouve à l'analyse des guides touristiques actuellement édités à destination des touristes internationaux. Si le *Lonely Planet* et le *Rough Guide* lui consacrent quelques pages, aucun des itinéraires du guide *Footprints* ne propose de découvrir le Limpopo, et dans *le guide du Routard* à destination des populations francophones, le Limpopo est abordé dans une seule et même partie consacrée au parc national du Kruger (éditions 2019).

En lien avec l'histoire régionale du tourisme dans le Limpopo (Mafunzwaini et Hugo, 2005), les touristes internationaux se rendent majoritairement dans cette province pour observer la faune sauvage avec des séjours dans la partie nord du parc du Kruger (porte d'entrée de Phalaborwa) et dans d'autres types d'espaces protégés : parcs nationaux de Marakele et de Mapungubwe, réserves naturelles gérées par la province telles que Masebe, réserves privées telles que Madikela

<sup>22</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « South Africa stop in Pretoria ; in the north, there's nothing left to discover ».

Private Game Reserve (figure VIII.13). La pratique du tourisme de chasse est également bien établie avec des structures qui proposent depuis trois décennies de venir chasser dans des réserves privées (essentiellement dans le district du Waterberg et autour de Vivo). Ces deux motivations représentent environ les deux-tiers des nuitées de touristes internationaux enregistrés dans le Limpopo (Limpopo Department of Economic Development, Environment and Tourism, 2018). Les pratiques de touristes nationaux sont similaires, avec également des séjours dans le complexe touristique lié aux sources d'eaux chaudes de Bela-Bela (figure VIII.13).

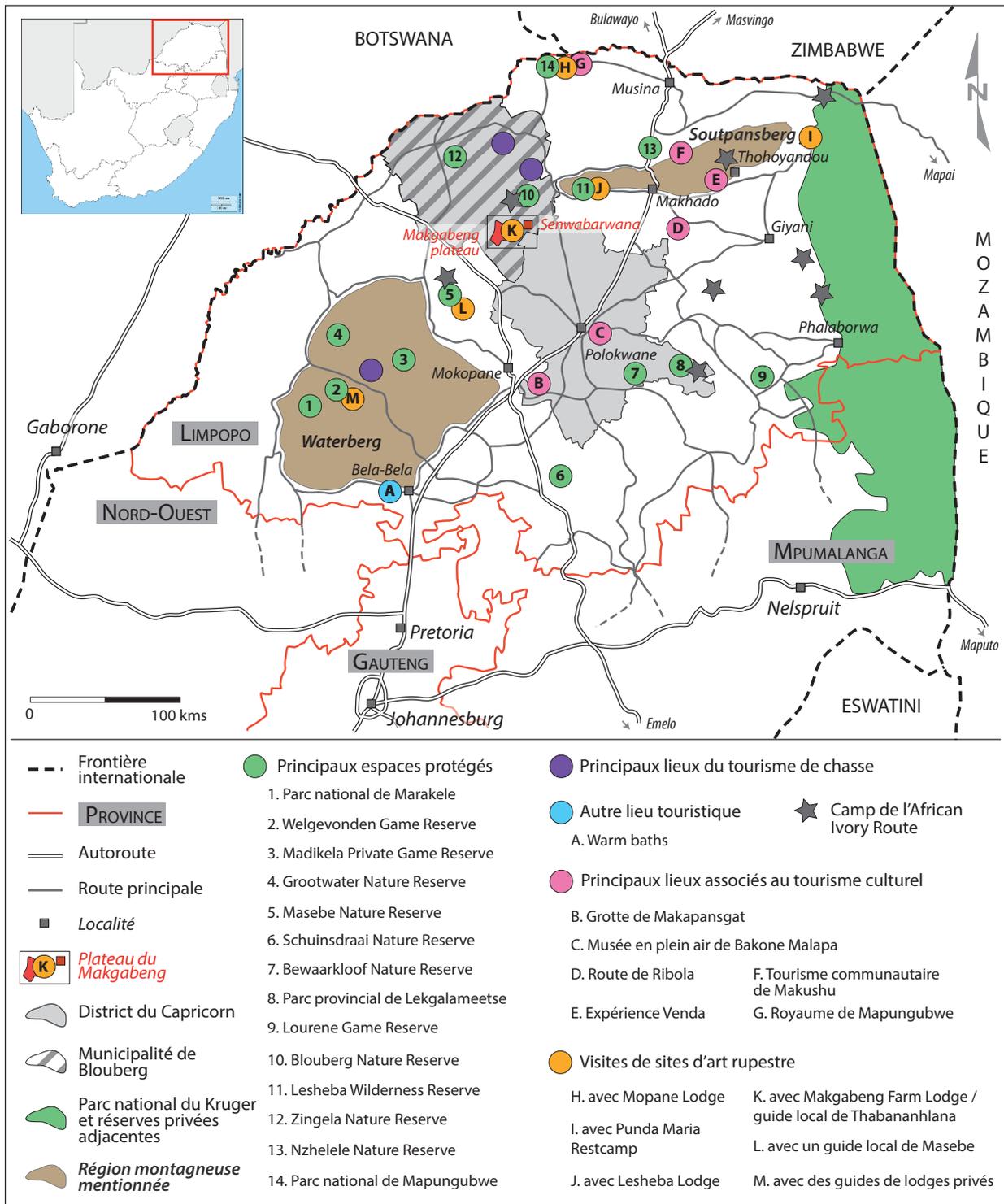


Figure VIII.13 – Mise en perspective du plateau du Makgabeng au regard des principales ressources touristiques de la province du Limpopo

Adaptation de la carte extraite de A19, volume 2, p. 321.

Si 20 % des touristes internationaux et nationaux se disent intéressés par des pratiques culturelles (Limpopo Department of Economic Development, Environment and Tourism, 2018), celles-ci restent minoritaires dans les pratiques observées et peinent à se développer aux côtés du mastodonte « Observation de la nature et de la faune sauvage ». En sus du musée en plein air de Bakone Malapa (Polokwane) qui aborde les différentes facettes culturelles de la province, le tourisme culturel s'est essentiellement développé dans un triangle formé par les trois localités que sont Makhado, Giyani et Thohoyandou, dans cette partie des montagnes des Soutpansberg où l'on peut découvrir la culture des Venda (figure VIII.13). L'entrée culturelle est également mise en avant autour de sites archéologiques, essentiellement autour des grottes de Makapansgat et du site de Mapungubwe, tous deux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en raison de leurs richesses culturelles et historiques. Le site des grottes de Makapansgat fait partie du bien sériel « Sites des hominidés fossiles d'Afrique du Sud » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2005 ; le bien « Paysage culturel de Mapungubwe » a été inscrit en 2003. Pour autant, les observations de terrain conduites en août 2019 puis en avril 2022 ont mis en avant une activation différenciée de ces ressorts culturels. Si différents produits touristiques (visites guidées, logements chez l'habitants, centre d'artisanat local et route touristique comme la route de Ribola (*Ribola Art Route*) participent à progressivement faire émerger une destination « Culture des Venda », les sites archéologiques peinent à faire leur place en tant que ressources touristiques. Le site des grottes de Makapansgat est un site laissé à l'abandon, proche de la friche touristique, inconnu des opérateurs touristiques locaux (office de tourisme, hébergeurs de Mokopane ; observations de terrain, août 2019). Quant à Mapungubwe, le parc est essentiellement visité pour ses paysages et l'observation de la faune : alors que les sorties en 4\*4 organisées pour observer la faune à différentes heures de la journée affichent de fort taux de remplissage, celles en direction du site archéologique du royaume de Mapungubwe rencontrent peu d'adeptes, et parmi ce type de sortie culturelle, celles en direction des sites d'art rupestre le sont encore moins dans la mesure où ce type d'activité n'est pas mis en avant au bureau d'information ou dans des brochures touristiques (papiers, Internet) ... et qu'elles ne sont organisées qu'à la demande très motivée et argumentée de visiteurs pour aller voir de tels sites (observations de terrain, août 2019). Paradoxalement, alors que le parc national de Mapungubwe comptabilise plus d'une centaine de sites d'art rupestre et que ces derniers ont pour partie motivé l'inscription du parc sur la Liste du patrimoine mondial en 2003, ils ne sont en effet pas « officiellement » ouverts à la visite.

Interrogés à cet effet lors de la mission d'août 2019, différents personnels du parc (rangers, réceptionniste, guides et responsable du musée) donneront quatre principaux éléments de réponse : (i) l'absence de plans de gestion précisant quels sont les sites qui peuvent être ouverts et à quelles conditions ; (ii) les sites d'art rupestre de Mapungubwe ne sont pas très intéressants et il y a de meilleurs endroits en Afrique du Sud pour voir ce genre de sites ; (iii) les sites d'art rupestre sont localisés loin à l'intérieur du parc et c'est compliqué pour s'y rendre ; (iv) la majeure partie des touristes viennent pour des safaris et pour profiter des paysages, ils ne sont pas intéressés par les sites d'art rupestre. Aux dires d'un des guides rencontrés, un plan de mise en valeur et d'accessibilité des sites d'art rupestre contenus dans le parc serait en cours de définition par l'institution gestionnaire (SANParks). Trois ans après la première mission de terrain, une nouvelle mission effectuée en avril 2022 a permis d'observer que la situation n'a pas évolué et que les sites d'art rupestre du parc ne sont toujours pas ouverts à la visite.

Aussi, entre l'intérêt déclaré par les visiteurs de la province du Limpopo pour l'entrée culturelle et la réalisation d'activités estampillées « culture », des différentiels s'observent. La réalisation effective de pratiques culturelles (visite guidée de sites historiques, d'un musée, d'un village) dépend alors d'un ensemble de facteurs, mêlant des jeux d'acteurs, des stratégies de promotion touristique, la formation de guides, des enjeux d'accessibilité, des effets de mise en réseau à différentes échelles etc., qui varient selon les localités.

Dans ce contexte-là, les sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng peinent à se distinguer en tant que ressources touristiques. Compte tenu des caractéristiques du tourisme dans la province du Limpopo, à la fois (i) limité par rapport à l'ensemble des dynamiques touristiques en Afrique du Sud et à la fréquentation touristique d'autres provinces, et (ii) essentiellement organisé autour de la découverte de la faune sauvage (safaris, chasses aux trophées), les actions engagées par les archéologues en vue de valoriser les sites d'art rupestre, ainsi que la mobilisation de la population locale en faveur de la mise en tourisme de leur site, ne suffisent pas pour activer un processus de révélation de la ressource. En l'absence d'une convergence d'intérêt des différents acteurs impliqués dans les dynamiques patrimoniales et touristiques à différentes échelles (échelles de la municipalité, du district, de la province, nationale et internationale avec les tours opérateurs), et d'un fort soutien politique, la révélation des sites d'art rupestre du Makgabeng en tant que ressource reste très localisée. J'aurai l'occasion de revenir sur l'importance des jeux d'acteurs dans le processus de révélation de la ressource dans la suite de ce chapitre.

Au final, l'étude de cas sur les roches gravées dans la vallée de la Haute-Maurienne et celle sur les sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng démontrent comment, à différentes échelles d'analyse, la manière dont le tourisme est organisé peut freiner le processus de révélation des ressources. Autrement formulé, la révélation des ressources est pour partie fonction du contexte touristique dans lequel ce processus se déploie. Dans une perspective appliquée, ces deux études de cas démontrent l'intérêt, si ce n'est la nécessité, pour les acteurs en charge de penser des projets de développement local, d'adopter une méthodologie à la fois globale et systémique pour interroger les dynamiques pluriscalaires environnantes, sous peine d'un risque d'essoufflement des dynamiques initialement impulsées.

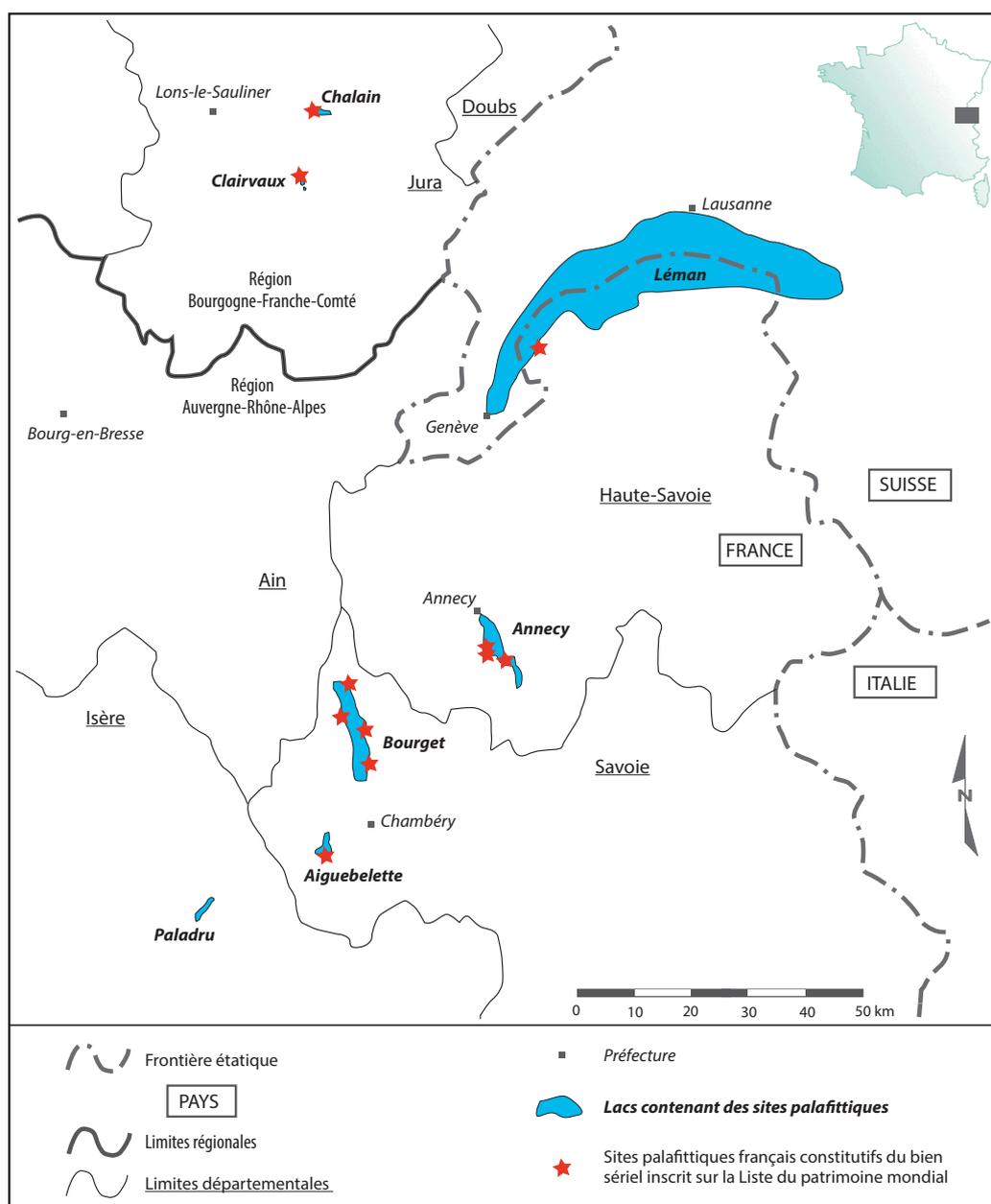
La mise en perspective de ces deux études de cas démontre également qu'il ne suffit pas que des dispositifs de valorisation soient mis en place pour alimenter un processus de révélation de la ressource. À ce titre, l'étude de cas ciblée sur la Haute-Maurienne souligne les potentiels effets de marginalisation liés à une absence d'appropriation de ces derniers par les acteurs des territoires. Quant à l'étude de cas du Makgabeng, elle démontre qu'en l'absence d'une mobilisation des acteurs impliqués dans les dynamiques patrimoniales et touristiques à différentes échelles, l'appropriation locale de ces dispositifs ne suffit pas pour donner de l'ampleur à un processus de révélation de la ressource. Je reviendrai également dans la suite de ce chapitre sur la place et le rôle des dispositifs de valorisation dans le couplage des logiques patrimoniales de désignation et d'appropriation, et les effets en termes de processus de révélation de la ressource.

## **VIII.2. Un processus de révélation contraint par des contextes culturel et historique englobants**

Les modalités d'articulation entre les logiques patrimoniales par désignation et par appropriation, et *in fine*, le processus de révélation de la ressource, dépendent également des contextes culturel et historique dans lesquels prennent place ces dynamiques. La perception de ce qui fait patrimoine est liée à des schèmes perceptifs, lesquels sont modelés en partie par la manière dont l'histoire est construite et racontée, laquelle est dans le même temps reliée à des contextes culturels évolutifs. Pour discuter des effets limitatifs liés aux facteurs historiques et culturels, deux études de cas principales ont été retenues, les sites palafittiques et les roches gravées en Guadeloupe.

### VIII.2.1. Apports de l'étude de cas « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »

Paradoxalement, alors que leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial vient reconnaître et consacrer leur statut patrimonial (*supra* chapitre VII), les sites palafittiques restent à la marge des paysages touristiques et patrimoniaux lacustres français et plus encore dans le contexte des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie sur lesquels nous avons ciblé nos recherches. À leur invisibilité physique (des pieux sous l'eau) semble s'ajouter une invisibilité sociale avec une absence de (re)connaissance sociale (Brancelj, 2016). Au point que lors de l'inscription du bien « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche » sur la Liste du patrimoine mondial en juin 2014, le président de la Région (alors Rhône-Alpes) a publiquement déclaré que la région comptait désormais deux sites inscrits au patrimoine mondial (le site historique de Lyon ayant été le premier inscrit en 1998), faisant fi de l'inscription des sites palafittiques de 2011 et des neuf stations lacustres savoyardes et haut-savoyardes composant le bien transnational sériel (les deux autres étant situés autour des lacs de Chalain et de Clairvaux, Jura, Franche-Comté ; figure VIII.14).



À l'instar des observations conduites au sujet des roches gravées en Haute-Maurienne et des sites d'art rupestre dans le Makgabeng, l'histoire de la mise en tourisme à une échelle régionale ainsi que la diversité des activités récréotouristiques présentes autour des quatre lacs périalpins savoyards et haut-savoyards expliquent, pour partie, la faible appropriation de leur valeur patrimoniale (Jobert, 2017). De manière cumulative, deux dynamiques se combinent. Premièrement, le fait que les grands lacs alpins occupent une place relativement secondaire dans les imaginaires touristiques régionaux participe à l'invisibilité des ressources qui y sont associées : en Savoie, si la dimension contemplative du lac du Bourget fut fortement mise en avant lors du développement de l'activité thermique d'Aix-les-Bains fin XIX<sup>e</sup> siècle/début XX<sup>e</sup>, l'entrée « lac » s'est ensuite effacée au profit du développement des sports d'hiver durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Jobert, 2017 ; voir également A3, volume 2). En retour, ce processus régional ne favorise pas une mise en avant des ressources lacustres.

À cela s'ajoute une faible mise en avant des ressources archéologiques à des échelles à la fois locale et départementale, et ce d'autant plus lorsqu'il est question de vestiges préhistoriques. Celles-ci doivent composer avec un environnement touristique et patrimonial fortement concurrentiel et restent, de ce fait, secondaires aux côtés d'une offre touristique prolifique axée sur les sports de nature en montagne. Difficile dans ce contexte pour les sites palafittiques de faire leur place.

Depuis 2015, l'Agence Savoie Mont Blanc, agence bi-départementale de promotion touristique, vise à développer le tourisme lacustre. Au sein d'une stratégie « Quatre lacs », l'accent est surtout mis sur des dimensions contemplatives et ressourçantes (figure VIII.15). Exception faite du lac d'Aiguebelette et des actions engagées par la Communauté de communes en vue de valoriser l'entrée « palafittique » (Wdowiak et Jobert, 2021), le volet « patrimoine culturel » est peu mis en avant autour des lacs périalpins savoyards et haut-savoyards. Je reviendrai sur les dynamiques enclenchées autour du lac d'Aiguebelette et sur ce qu'elles nous disent en terme d'articulation des champs patrimoniaux et touristiques en fin de chapitre.



**Figure VIII.15 - Promotion du tourisme lacustre par Savoie Mont Blanc Tourisme, avril 2016**

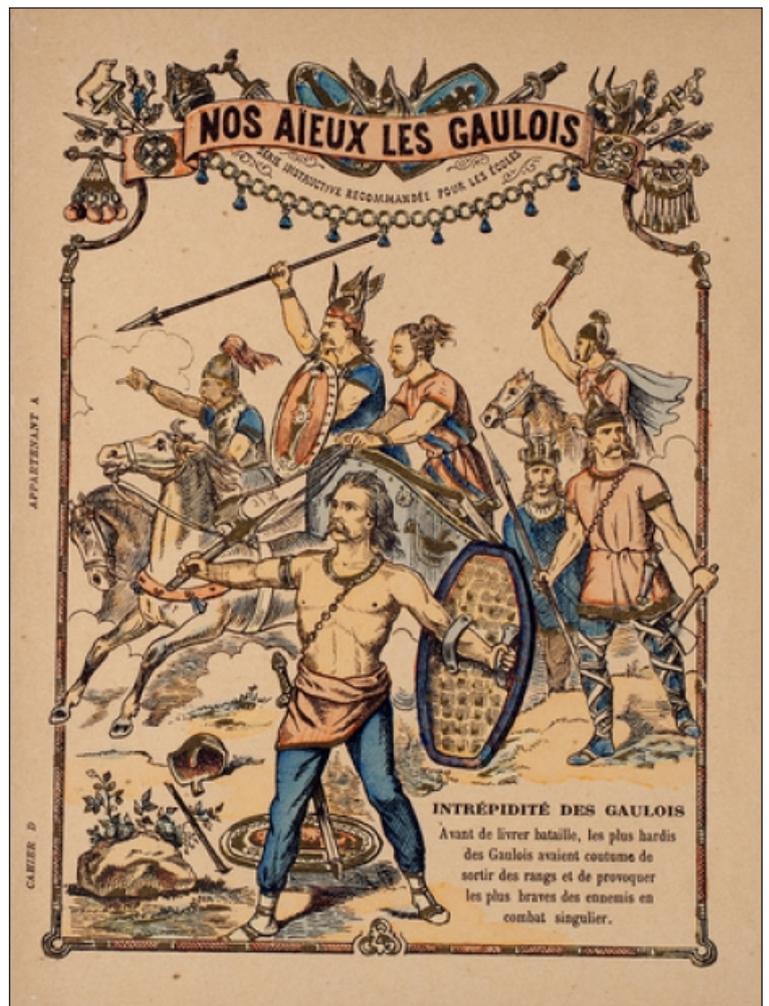
(A) Capture d'écran de la page d'accueil du site Internet de Savoie Mont Blanc Tourisme ; (B) publication sur la page Facebook Savoie Mont Blanc ; <https://www.facebook.com/savoieumontblancFR/?pref=ts>

Le déficit d'appropriation collective de la valeur patrimoniale attribuée aux sites palafittiques s'explique également par l'absence des sites palafittiques de l'Histoire de France, telle qu'elle est notamment enseignée à l'école. Aujourd'hui évoqué en Cours Moyen de première année (CM1) et approfondi en première année de collège (6<sup>ème</sup>), l'enseignement de la préhistoire est succinct et met l'accent sur les chasseurs-cueilleurs et les premiers paysans. Sur le plan des vestiges archéologiques préhistoriques, les mégalithes (comme le site de Carnac) ou encore les sites d'art rupestre sont à l'honneur : depuis plus de 60 ans, la mise en avant de la grotte de Lascaux dans les programmes scolaires (à laquelle s'ajoutent aujourd'hui des images de la grotte Chauvet) a participé à la diffusion de la valeur patrimoniale attribuée aux sites d'art rupestre du Paléolithique, lesquels sont socialement identifiés comme des marqueurs de la préhistoire en France (et en Europe) et des hauts-lieux du patrimoine français (Davallon, 1991 ; Micoud, 1991, 2005).

*A contrario*, force est de constater que les sites palafittiques ne bénéficient pas du même traitement que les sites d'art rupestre, et qu'ils ne sont, de fait, pas abordés dans les programmes scolaires. Pour expliquer cette absence de prise en compte des sites palafittiques dans la « Grande Histoire de France et des Français » (Chevalier, 2005), Yves Billaud, ingénieur de recherche au DRASSM chargé du suivi des sites palafittiques constitutifs du bien sériel UNESCO met en parallèle le moment et le lieu de la découverte des sites palafittiques avec les enjeux de construction identitaire de l'époque. D'après lui, la découverte des sites palafittiques dans la baie de Grésine, lac du Bourget (1856) coïncide avec le rattachement en 1860 de la Savoie à la France par Napoléon III, dans une période marquée par une volonté de construire l'unité nationale en se basant sur un référentiel central commun « Nos ancêtres les Gaulois » (figure VIII.16). D'entrée de jeu, les sites palafittiques, marqueurs d'une typicité alpine, auraient ainsi manqué leur entrée dans l'Histoire, relégués en arrière-plan par des enjeux de construction d'une mémoire et d'une identité nationale française basée sur le « mythe gaulois » (Citron, 2008).

**Figure VIII.16 - « Nos aïeux les Gaulois », série instructive de couvertures de cahiers**

Éditée aux alentours de 1900 par les Papeteries de Clairefontaine, et recommandée pour les écoles. Fonds documentaire Canopé, numéro d'inventaire : 1979.32146.6.



Sur ce volet historiographique, l'approche comparative conduite avec les autres pays alpins souligne à quel point le traitement historique et symbolique d'un même mode d'habitat peut différer selon les contextes. À l'inverse de la situation française, les sites palafittiques sont fortement mobilisés dans le contexte suisse sur un plan politico-symbolique. À la sortie de la guerre civile du Sonderbund (1847), la découverte de ces types de vestige en 1854 est directement utilisée par les édiles de l'époque pour travailler à l'unité de la Confédération. Répartis sur la quasi-totalité de l'Helvétie, renvoyant à la période proto-helvète, ils constituent,

en effet, un matériel de premier choix pour construire un référentiel culturel commun aux différents cantons ; c'est le début du « mythe des Lacustres » (Kaeser, 2000, 2010). Abordé à la fin de l'école primaire, en 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> classe (équivalent des deux années de cycle 3 dans le système scolaire français, soit le CM1 et CM2), l'enseignement de cette entrée palafittique peut s'appuyer sur différents dispositifs de valorisation. Ainsi, le site de Gletterens, parc archéologique construit aux abords du lac de Neuchâtel, accueille, en année hors COVID-19, et pour la période courant de mi-avril à début juillet, jusqu'à 250 enfants par jour (125 enfants par demi-journée, répartis en 5 groupes de 25, observation de terrain, juin 2017 ; photographies VIII.8 à VIII.10).



*Photographie VIII.8 – Sortie scolaire de fin d'année effectuée sur le site de Gletterens, atelier « techniques de construction », juin 2017*



*Photographie VIII.9 – Sortie scolaire de fin d'année effectuée sur le site de Gletterens, atelier « feu », juin 2017*



*Photographie VIII.10 – Sortie scolaire de fin d'année effectuée sur le site de Gletterens, atelier « lancé au propulseur », juin 2017*

Les classes des écoles des cantons environnants viennent visiter ce lieu dans le cadre de leur sortie de fin d'année, la visite du parc archéologique étant parfois couplée avec une visite du musée du Laténium sur Neuchâtel : « On vient de Bulle, dans le canton de Fribourg, c'est à peu près à 1h de bus. On est deux classes de 6<sup>ème</sup>, cela correspond à votre CM1 en France. On aborde la préhistoire durant l'année, avec la période de Néolithique, le début de l'agriculture. Avec ma collègue, on vient quasiment chaque année ici pour la sortie scolaire annuelle. Parce que ce n'est pas très loin, c'est pédagogique, cela permet aux enfants de visualiser ce que l'on a vu en classe, de s'appropriier les contenus de la préhistoire, tout en faisant différents types d'activités. Cela permet de passer une belle journée, variée, en plein air, avec des animateurs compétents » (institutrice de l'école de Bulle, notes prises de manière informelle, 15 juin 2017, Gletterens). Je reviendrai plus en détail sur la place et le rôle des dispositifs de valorisation dans l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques à la fin de ce chapitre.

Le cadre comparatif, avec l'analyse de la manière dont les sites palafittiques ont été mobilisés dans la construction symbolique de la Confédération helvétique en regard de leur relégation en second plan dans le contexte français, démontre ici dans quelle mesure les contextes culturel et historique peuvent venir limiter l'articulation des logiques patrimoniales (désignation/appropriation) et le processus de révélation de la ressource. À ce titre, il est intéressant de mettre en perspective l'étude de cas des sites palafittiques avec celle du Sud-Ardèche où la question des modalités d'articulation entre la patrimonialisation par désignation, celle par appropriation et le lien avec la notion de ressource a été travaillée lors de mon doctorat (Duval, 2007d) et dans la thèse de Charlotte Malgat (2016). À l'inverse des rugosités observées au sujet des sites palafittiques, une contemporanéité des trois dynamiques s'observe autour de la grotte Chauvet dans le Sud-Ardèche : le site fut dans le même temps collectivement désigné et approprié en tant que patrimoine, et révéler en tant que ressource touristique avec le projet immédiat de créer un espace de restitution. Ces différences s'expliquent notamment compte tenu des registres de valeurs socialement et culturellement construits sur lesquels s'appuient les perceptions des acteurs territoriaux. Cette problématique des valeurs sera approfondie dans le chapitre IX.

### **VIII.2.2. Apports de l'étude de cas « roches gravées précolombiennes » dans les îles de la Guadeloupe**

Offrant un éclairage complémentaire, l'étude de cas sur les roches gravées précolombiennes dans les îles de la Guadeloupe met en avant comment, dans un contexte postcolonial particulier, l'attention accordée à certaines périodes historiques peut fonctionner, en retour, comme un facteur limitatif au processus de patrimonialisation et de révélation des roches gravées en tant que ressources touristiques.

En lien avec la manière dont la destination touristique a été construite, l'imaginaire touristique des îles de la Guadeloupe est aujourd'hui principalement associé à des plages de sable fin, des fonds marins, des ambiances de forêts tropicales et de mangrove, des sports nautiques et de plein air (figure VIII.17). La découverte de la culture créole vient dans un second temps, au titre des traditions populaires et culinaires. La figure du tourisme balnéaire s'est imposée depuis les années 1960, avec, depuis les années 1990, des stratégies de diversification visant à développer le tourisme vert et le tourisme culturel (Breton, 2017).



# Bienvenue en Guadeloupe

Vous préparez votre séjour ? Vous résidez en Guadeloupe ? Destination Guadeloupe est fait pour vous. L'application, le magazine et le guide seront vos alliés pour un découverte des îles de Guadeloupe réussie !

Laissez-vous séduire...



**Figure VIII.17 – Capture d'écran du site Internet « Destination Guadeloupe », vitrine promotionnelle du Comité du tourisme des îles de Guadeloupe, septembre 2022**

L'actuelle image de la destination « Guadeloupe » résulte d'orientations impulsées par différents types d'acteurs, situés à différentes échelles décisionnelles et à différents pas de temps. Parmi l'éventail des possibles, des choix successifs ont donc conduit à mettre en avant certaines ressources, alors que d'autres restaient en retrait. Ainsi en est-il des roches gravées précolombiennes, dont la réalisation est attribuée aux populations amérindiennes qui peuplaient les îles de la Caraïbe avant l'arrivée des explorateurs européens (photographies VIII.11 et VIII.12).

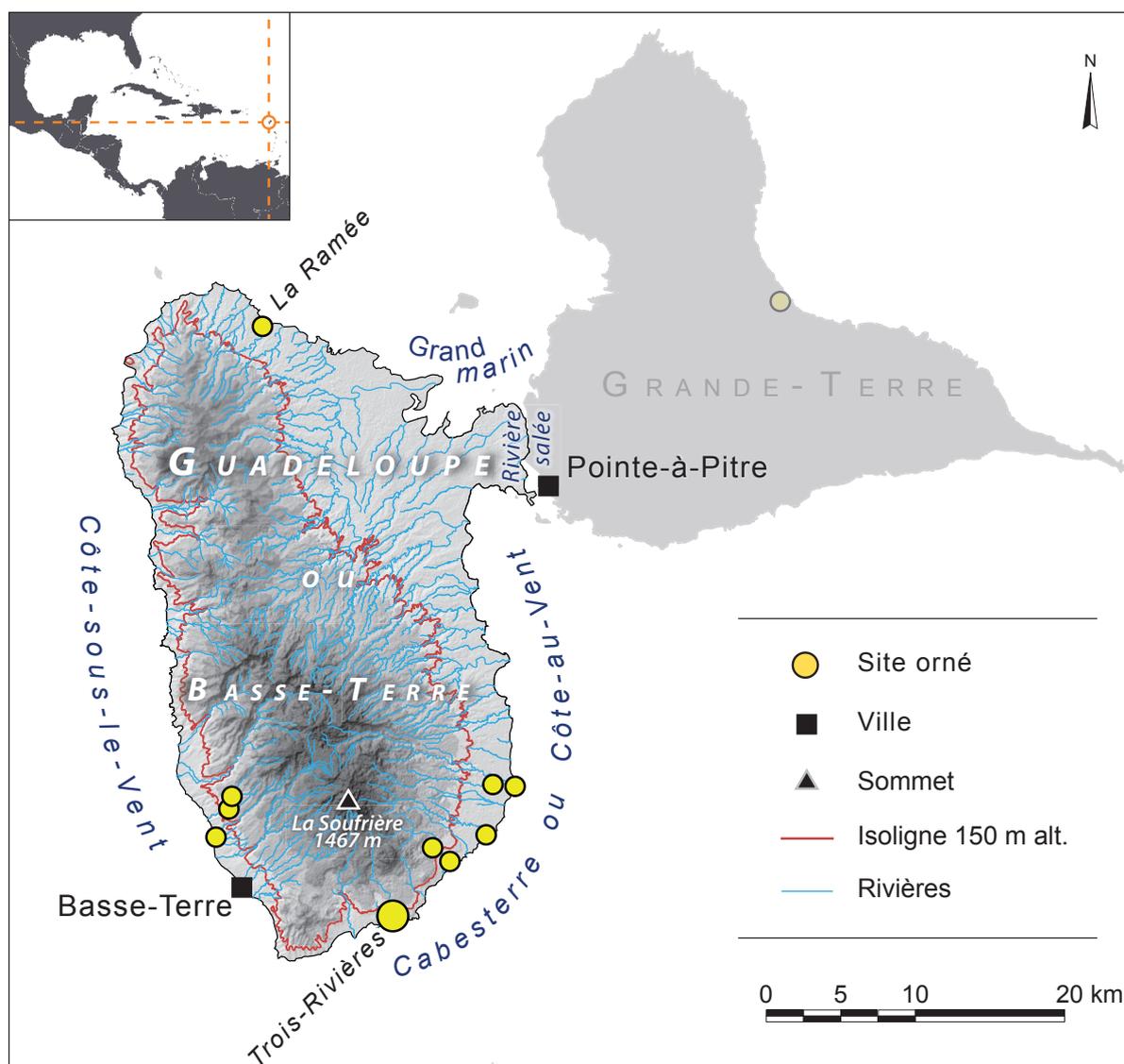


**Photographie VIII.11 – Roche ornée précolombienne dite « la femme qui accouche », sentier du littoral, Trois-Rivières, janvier 2016**



**Photographie VIII.12 – Roche gravée située sur la station Dérussy, Trois-Rivières, janvier 2016**

À l'échelle de l'ensemble des îles de la Guadeloupe, l'inventaire mis en place (Monney, 2009, 2022), renseigné au fur et à mesure des nouvelles campagnes de prospection, compte environ 380 roches gravées (Monney, 2019, 2020). À l'exception d'un site identifié en Grande-Terre (abri Patate) et d'un autre sur l'île de Marie-Galante (Morne Rita), elles sont essentiellement réparties en Basse-Terre, avec une plus forte concentration autour de la commune de Trois-Rivières (figure VIII.18).



**Figure VIII.18 – Répartition des roches gravées sur les îles de la Guadeloupe**

Carte extraite de Monney, 2020, p. 680.

À cette échelle guadeloupéenne, seize roches gravées ou ensembles de roches gravées sont inscrites ou classées au titre des Monuments Historiques (MH), sur un total de cent-dix-neuf MH dans l'ensemble de l'archipel (tableau VIII.3). En comparaison, on dénombre douze roches ou ensembles de roches gravées en Guyane, et un seul en Martinique.

Date	Commune	Dénomination dans la base Mérimée	Statut
26/02/1974	Trois-Rivières	Roches ornées précolumbiennes	Classé MH
30/05/1983	Capesterre-de-Marie-Galante	Grotte ornée dite Morne-Rita	Classé MH
02/12/2008	Trois-Rivières	Roches gravées	Inscrit MH
03/12/2008	Trois-Rivières	Roches gravées	Inscrit MH
03/12/2008	Trois-Rivières	Parcelle AI 10	Inscrit MH
29/10/2012	Trois-Rivières	Ensemble des roches gravées et de polissoirs précolombiens situés à l'Anse des Galets	Classé MH
06/11/2012	Saint-Martin	Roche gravée de Moho	Classé MH
22/11/2013	Le Moule	Abri Patate	Inscrit MH
22/11/2013	Baillif et Vieux-Habitants	Site des roches gravées de la rivière Du Plessis	Inscrit MH
22/11/2013	Trois-Rivières	Ensemble de polissoirs et de roches gravées, situés dans la rivière du petit Carbet	Inscrit MH
22/11/2013	Trois-Rivières	Site de l'anse Duquery	Inscrit MH
01/10/2014	Capesterre-Belle-Eau	Ensemble de six blocs de roches gravées situés dans la rivière de Bananier	Inscrit MH
01/10/2014	Sainte-Rose	Bloc gravé et polissoirs situés dans la rivière de la Ramée	Inscrit MH
01/10/2014	Vieux-Habitants	Site du Plessis 2	Inscrit MH
30/11/2015	Trois-Rivières	Bloc gravé dit Chez Michaux	Inscrit MH
30/11/2015	Capesterre-Belle-Eau	Roches gravées à l'embouchure du Pérou	Inscrit MH

**Tableau VIII.3 - Roches gravées inscrites ou classées au titre des Monuments Historiques sur les îles de la Guadeloupe**

*D'après les données consultées dans la base Mérimée, novembre 2022.*

Cette situation résulte d'un long processus qui s'étire sur une quarantaine d'années :

- Classées le 26 février 1974, les roches gravées du parc archéologique de Trois-Rivières ont été le premier MH protégé de toute la Guadeloupe (et alors que seul le fort Saint-Louis était classé MH en Martinique). Si la plupart des acteurs rencontrés lors de nos enquêtes de terrain ont insisté sur la place prise sur l'île par le patrimoine lié à la période coloniale, il faut relever cette primauté d'un site précolombien reconnu pour sa valeur patrimoniale.
- En 1983, la grotte de Morne Rita sur l'île de Marie-Galante est à son tour classée MH ; puis, en 2008 et 2012-13-14-15 ce ne sont pas moins de quatorze arrêtés qui sont pris pour classer ou inscrire les roches de Capesterre-Belle-Eau, Baillif et Vieux-Habitants, Sainte-Rose et surtout à Trois-Rivières qui est ainsi la commune de la Guadeloupe qui compte le plus de MH après Basse-Terre et Pointe-à-Pitre. Ce patrimoine archéologique

a donc bénéficié d'un effort notable pour assurer sa protection, dans lequel il faut peut-être voir un des effets du projet de candidature sérieelle pour l'inscription de l'art rupestre de la Caraïbe sur la Liste du patrimoine mondial abordé dans le chapitre VII.

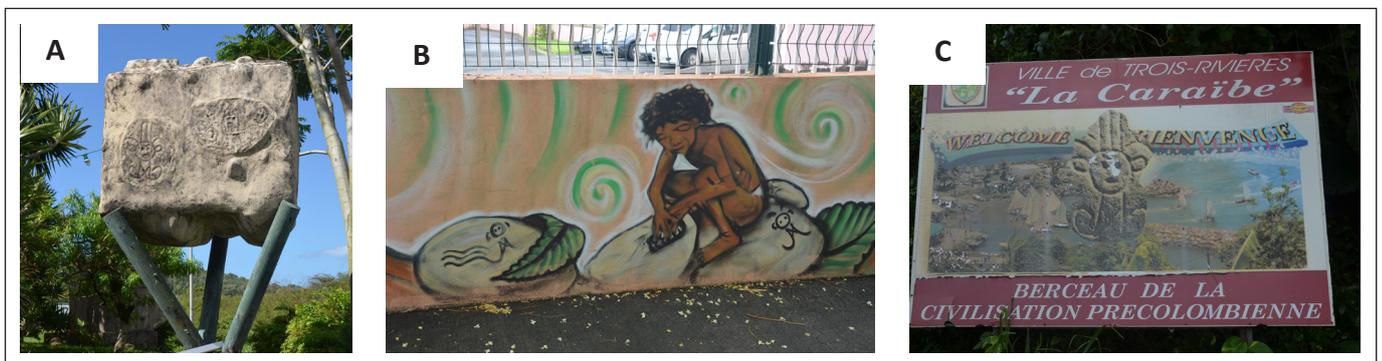
Ces mesures de protection attestent l'attribution d'une valeur patrimoniale aux sites d'art rupestre précolombiens par les acteurs et institutions en charge des politiques de conservation sur l'île (Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)). Paradoxalement, des formes de déconnexion s'observent entre ces logiques de patrimonialisation par désignation, des formes d'appropriation et *in fine*, le processus de révélation de ces roches gravées en tant que ressources touristiques. Comment expliquer que les roches gravées, sites précolombiens majeurs sur un plan archéologique et historique, pour partie patrimonialisées avec l'adoption de mesures de protection, *a priori* indiquées pour alimenter des enjeux de développement du tourisme culturel, restent en retrait dans l'actuel paysage touristique de la Guadeloupe ?

Si la manière dont la destination touristique s'est construite et les jeux d'acteurs expliquent pour partie ces décalages, ce hiatus est également lié aux perceptions des acteurs de ce qui peut et doit faire patrimoine dans un contexte postcolonial marqué par l'histoire de l'esclavagisme, avec des distorsions entre les échelles d'analyse.

Localement, plusieurs éléments actent d'une appropriation locale des roches gravées en tant que patrimoine et concourent à l'élection de la commune de Trois-Rivières comme haut-lieu de la culture amérindienne à l'échelle des îles de la Guadeloupe. Déjà, sur le plan symbolique et politique, les roches gravées figurent sur les armoiries de la commune (photographie VIII.13). Dans la même veine, le collège se dénomme « collège les roches gravées » et dans l'espace public, les renvois aux motifs des roches gravées sont multiples (figure VIII.19).



**Photographie VIII.13 – Armoirie de la commune de Trois-Rivières, fronton de la mairie, janvier 2016**



**Figure VIII.19 - Exemples de fresques et décorations de mobilier urbain comportant des motifs inspirés des roches gravées, commune de Trois-Rivières, janvier 2016**

(A) Des moulages ornent l'un des principaux ronds-points (rond-point à l'entrée de Gourbeyre), (B) des motifs des roches gravées parsèment différentes fresques du centre-ville et (C) un panneau le long de la route principale, à l'entrée de la commune de Trois-Rivières, présente cette dernière comme le berceau de la civilisation précolombienne.

Parallèlement, l'organisation bi-annuelle des Rencontres d'Art et d'Histoire (RAH) autour de cette thématique renforce cette association entre les roches gravées et cette localité. Cet événement, dont le dernier s'est tenu en novembre 2019 (suspendu en 2021 en raison des restrictions liées au COVID-19), est présenté sur son site Facebook de la manière suivante : « Les RAH de Trois-Rivières sont une manifestation dédiée à la valorisation de l'héritage des peuples qui vécurent jadis sur nos terres. Elle a pour délicate ambition de maintenir le cap d'une politique culturelle innovante. Il s'agit de restaurer la mémoire collective en vue d'un mieux vivre ensemble, par la reconstruction d'une identité historique valorisante, et non plus dénigrante comme ce fut le cas pendant des décennies, sinon des siècles, concernant nos ancêtres amérindiens. La particularité de cet événement est de se trouver à la croisée des préoccupations festives, scientifiques et éducatives. Ces rencontres allient les domaines scientifiques (histoire, archéologie, sociologie, géographie) aux problématiques de la création artistique d'aujourd'hui (peinture, sculpture, céramique, art vidéo, photographie, art numérique...), préfiguration des sensibilités esthétiques de demain<sup>23</sup> ». Ces dynamiques sont soutenues par la volonté affirmée des acteurs locaux de faire des roches gravées et de l'entrée amérindienne un élément différenciant, marqueur des spécificités de la commune : « Les roches gravées, les pétroglyphes, c'est ce qui nous différencie des autres » (responsable du service Patrimoine de la commune de Trois-Rivières, entretien du 16 janvier 2018, Trois-Rivières).

Pour autant que les roches gravées soient reconnues et travaillées comme une spécificité locale par les acteurs de Trois-Rivières, et qu'une convergence des logiques par désignation et par appropriation s'observe à cette échelle d'analyse, un décrochage s'observe à une échelle *supra* et leur patrimonialisation par appropriation se heurte à un plafond de verre en direction des échelles départementales et régionales (qui présentent la particularité en Guadeloupe de correspondre au même territoire de compétences). À cette échelle *supra*, l'entrée amérindienne est supplantée par d'autres registres culturels, notamment par le patrimoine colonial et l'histoire de l'esclavage (Breton, 2017). Cette mise en avant est partagée à la fois par la Région et le Département, chacun ayant ses projets phares en la matière.

La Région s'illustre avec : (i) le mémorial ACTe (Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage inauguré en mai 2015 à Pointe-à-Pitre) ; (ii) la valorisation du *Gwoka*, tambour traditionnel des esclaves dont l'inscription au patrimoine culturel immatériel est effective depuis 2014 et des festivals dédiés, et (iii) la rénovation/gestion du domaine de la Gravelière, ancienne caféière. Quant au Département, les actions de valorisation et de communication touristiques portent sur le musée Schœlcher à Pointe-à-Pitre, les forts (et plus particulièrement le fort Delgrès), et la route de l'esclavage avec plusieurs lieux de valorisation/commémoration appartenant au Département.

La thématique de « l'esclavage » est ainsi doublement abordée, par la Région et par le Département, et tend à éclipser les autres formes de valorisation de ressources culturelles, que ce soit les traditions populaires, abordées dans un musée départemental (Habitation Murat) et quelques écomusées de facture très locale (musée Costumes et Traditions à Le Gosier ; écomusée Créoleart de la Guadeloupe à Sainte-Rose), ou l'entrée archéologie amérindienne (abordée dans le musée départemental Edgar Clerc et dans le parc archéologique des roches gravées à Trois-Rivières).

Cette mise en retrait des roches gravées par rapport à l'entrée coloniale et à l'histoire de l'esclavage s'explique notamment compte tenu de la manière dont l'histoire des populations amérindiennes et notamment des Arawaks a été abordée, traitée et positionnée dans l'Histoire des îles de la Guadeloupe. De la même manière que les sites palafittiques préhistoriques n'ont pas voix au chapitre dans l'historiographie française, les Arawaks ont pendant des décennies été présentés comme un peuple disparu. Les mêmes dynamiques s'observent également au sujet des populations san, pendant longtemps considérées comme n'existant plus dans le massif du Drakensberg avec des incidences dans la construction des valeurs en raison desquelles les sites d'art rupestre font patrimoine. J'y reviendrai dans le chapitre IX, en lien avec A27, volume 2.

---

<sup>23</sup> <https://www.facebook.com/Rencontresartethistoire2013>, dernière consultation le 07/03/2022.

Au sujet des dynamiques de peuplement dans les Caraïbes, l'historiographie longtemps dominante insistait en effet sur l'extermination quasi-complète des peuples amérindiens en Guadeloupe, avec la relégation des quelques Amérindiens rescapés dans le nord de la Grande-Terre puis dans la réserve de la Dominique. Différents auteurs du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, tels que l'ethnologue Michel Leiris, écrivaient que les Caraïbes avaient été « éliminés peu à peu par les colons établis dans les deux îles [Martinique et Guadeloupe]. Parallèlement s'effectuait la colonisation des deux îles par des Blancs venus d'Europe et par des Noirs amenés d'Afrique » (Leiris, 1955 : 17-18). Dans sa thèse sur la Guadeloupe, le géographe Guy Lasserre (1961) relevait que dans les entretiens oraux qu'il avait pu avoir : « Les Guadeloupéens sont assez nombreux qui disent avoir du "sang caraïbe". Dans chaque commune, on nous a généralement présenté quelques familles affirmant descendre des lointains "Kalinagos" » (p. 267). Pour autant, un peu plus loin dans l'ouvrage, il précise qu' : « Il est vraiment exceptionnel que nous ayons pu discerner les caractères somatiques amérindiens » (idem) et, au final, il adhérait à l'idée classique de la disparition des Caraïbes : « Le peuple caraïbe, décimé par les guerres, refoulé dans les îles voisines, submergé par les nouveaux conquérants et leurs escortes de travailleurs noirs, n'a eu qu'un rôle insignifiant dans la composition ethnique de la population actuelle de l'île et de ses dépendances » (p. 270). Bien que ces idées soient assez éloignées du reste de la thèse qui porte surtout sur des aspects économiques, Guy Lasserre les rapportait donc comme constitutives d'une croyance qui, déjà à l'époque, paraissait profondément ancrée. Lors de notre campagne de terrain de janvier 2018, un citoyen ordinaire rencontré à Trois-Rivières l'exprimait en ces termes : « Nous ne savions pas que nous avions des ancêtres amérindiens. On nous a fait croire qu'ils avaient tous été exterminés. Par la suite, on s'est rendu compte que si beaucoup avaient été éliminés, d'autres avaient survécu et s'étaient mélangés aux populations africaines. Mais ça, on ne le savait pas, ce n'était pas dit, c'était comme si c'était honteux, tabou. Il n'y avait pas de transmission de l'histoire de ces mélanges entre kalinagos et neg'marrons ».

Ce n'est que depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle qu'un autre type de discours mettant en avant l'héritage amérindien est progressivement apparu (Bérard, 2013, 2014). À une échelle institutionnelle, les services du Département attestent d'une prise de conscience progressive des possibilités narratives offertes par l'histoire précolombienne. Ainsi, pour la directrice générale adjointe de la direction départementale de l'éducation, de la culture, du sport et du tourisme : « La Guadeloupe est en train de s'approprier toutes les facettes qui font sa richesse. Il y a eu des étapes successives dans la revendication identitaire, l'Afrique, la créolité, la prise de conscience que nous sommes faits de métissages plus anciens. On sait que l'Histoire n'a pas commencé en 1492, qu'il y avait des gens, c'est ce discours là qu'on essaie de faire passer à nos enfants aujourd'hui, que l'Histoire de la Guadeloupe n'a pas commencé avec Christophe Colomb. Tout cela se construit et prend du temps. Les roches gravées peuvent aider en ce sens, mais encore faut-il que l'on soit clair sur le discours à donner. Jusqu'à présent, on savait qu'il y avait des Arawaks, des Caraïbes, mais on ne savait pas trop dans quel sens » (directrice générale adjointe de la direction départementale de l'éducation, de la culture, du sport et du tourisme, entretien du 24 janvier 2018, Basse-Terre). Néanmoins, la mise en perspective de ses propos avec les données trouvées dans les archives et les différents fonds consultés démontre que la dimension ressourciste des roches gravées a déjà été discutée dans les années 1970, puis dans les années 1990 où plusieurs trames de projets de valorisation de cette entrée ont successivement été envisagées. *In fine*, le processus de révélation des roches gravées précolombiennes en tant que ressource peine à se concrétiser à cette échelle *supra*, écrasé par l'histoire de l'esclavage qui occupe le devant de la scène.

La mise en perspective des études de cas « sites palafitiques préhistoriques » et « roches gravées précolombiennes dans les îles de Guadeloupe » souligne comment les contextes culturels et historiques et la manière dont les vestiges archéologiques sont abordés

et traités dans l'historiographie dominante, peuvent être des freins au processus de révélation de la ressource, et ce quand bien même une convergence des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation s'observe à une échelle locale. L'étude de cas de la Guadeloupe démontre bien que l'articulation des logiques de désignation et d'appropriation des roches gravées en tant que patrimoine à une échelle locale ne suffit pas, compte tenu des contextes historique et culturel dominants et des perceptions des acteurs supra-locaux, à activer et surtout à donner de l'ampleur à un processus de révélation de la ressource qui reste cantonné à la localité de Trois-Rivières. La mise en perspective de ces deux études de cas souligne également comment les entrées patrimoniales et le processus de révélation de la ressource recoupent des enjeux culturels, et plus encore dans un contexte postcolonial, des enjeux mémoriels et identitaires que l'on retrouve dans d'autres espaces marqués par des problématiques similaires (voir notamment Carmignani, 2006, au sujet de l'île Maurice). Le choix d'investir certains types de lieux pour développer le tourisme culturel illustre tout autant qu'il participe à la construction d'une mémoire collective autour d'un passé qualifié de commun, d'emblématique et de fédérateur, laquelle construction s'appuie sur des lieux de mémoires choisis (Breton, 2017), érigés en tant que hauts-lieux (Davallon, 1991 ; Micoud, 1991). On mesure ici à quel point le patrimoine se construit (et se comprend !) au regard d'enjeux contemporains multiples, dans une logique de sélection et de réagencements des artefacts du passé.

### **VIII.3. Les effets induits par la composition du schéma actoriel et les jeux d'acteurs**

Au travers des études de cas développées, on devine le rôle joué par les modalités d'organisation du schéma actoriel dans l'articulation des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation, et le processus de révélation de la ressource sur un plan touristique. L'objectif de cette partie est d'explicitier ces dynamiques et d'analyser dans quelle mesure les dynamiques d'acteurs (modalités de fonctionnement et de partenariat, répartition des compétences) influent sur les dynamiques de patrimonialisation et d'activation des dimensions ressourcistes. En vue de cette démonstration, deux études de cas sud-africaines seront mises en perspective, à savoir les sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg et ceux du plateau du Makgabeng.

#### **VIII.3.1. Apports de l'étude de cas « sites d'art rupestre dans le parc de l'uKhahlamba-Drakensberg »**

Cette étude de cas est particulièrement intéressante à mobiliser dans le sens où les sites d'art rupestre présents dans le massif sont à la fois désignés et appropriés comme faisant patrimoine à différentes échelles, mais peinent dans le même temps à être activés en tant que ressource sur le plan touristique. En ce sens, cette étude de cas fait écho à celle développée précédemment autour des roches gravées guadeloupéennes, si ce n'est qu'ici, ce sont davantage des jeux d'acteurs que des éléments des contextes historiques et culturels qui viennent freiner le processus de révélation de la ressource. Dès lors, cette étude de cas permet d'aller plus loin dans l'analyse des facteurs explicatifs des formes de (dé)couplage entre patrimoine et ressource.

Le chapitre VII remontant déjà à quelques pages, je reprends ici en quelques lignes les éléments de contexte nécessaires à la démonstration. Pour davantage d'éléments, j'invite les lecteurs à reprendre le début du paragraphe VII.1.1.

Le 29 novembre 2000, le parc d'uKhahlamba-Drakensberg est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en tant que bien mixte, au titre des critères (i), (iii), (vii) et (x). Alors que les deux premiers renvoient aux sites d'art rupestre du massif, les deux suivants mettent l'accent sur la beauté des paysages et la richesse de la biodiversité. Ce bien a fait l'objet d'une extension transfrontalière en juillet 2013 et inclut désormais le parc national de Sehlabathebe au Lesotho (*supra* chapitre VII, paragraphe VII.1.1., figure VII.2) ; cette extension s'est traduite par un changement de nom, le bien se dénommant désormais « Parc Maloti-Drakensberg ».

À divers degrés selon les différentes parties du massif, ce processus de patrimonialisation par désignation rencontre des logiques d'appropriation. Avec des différences selon les acteurs parties prenantes, les sites d'art rupestre se voient attribuer une valeur patrimoniale en raison de différents registres de valeurs (économiques, récréatives, domestiques, traditionnelles, domestiques). À titre d'exemple et sans déflorer le contenu du chapitre IX ciblé sur les registres de valeurs impliqués dans la patrimonialisation, on peut mentionner ici l'exemple des sites de Waterfall et de Game Pass Shelter. Localisés dans la partie centrale du massif, ils font l'objet de différentes pratiques à la fois traditionnelles et spirituelles, avec respectivement sur ces deux sites, la tenue de baptêmes et de rituels aux anciens (cf. A27, volume 2).

Les modalités de construction de ce bien UNESCO ayant été analysées dans le chapitre VII, mon objectif est ici de centrer sur les jeux d'acteurs en tant que facteur explicatif des limites au processus de révélation des sites d'art rupestre en tant que ressources touristiques.

Alors que l'inscription du massif sur la Liste du patrimoine mondial place les sites d'art sur le même plan que les paysages et les richesses naturelles du massif, les sites d'art rupestre restent en marge des dynamiques touristiques et peinent à être activés en tant que ressource (cf. A6, volume 2). Les sites d'art rupestre comptabilisent moins de 30 000 visiteurs par an, une goutte d'eau au regard des 2 millions de visiteurs estimés pour l'ensemble de cet espace<sup>24</sup>. Pour partie, ce décalage s'explique en raison de l'histoire de la mise en tourisme du massif, et de la manière dont s'est organisé le secteur touristique, principalement autour de la découverte des entrées paysagères. Ce décalage s'explique également en raison de jeux d'acteurs complexes, avec l'intervention de différents types d'acteurs situés à différentes échelles. La suite de mon propos sera ciblée sur les acteurs institutionnels.

Sur le plan institutionnel, deux principaux acteurs sont présents :

(i) Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife (Ezemvelo KZN Wildlife), agence provinciale en charge des espaces protégés pour la province du KwaZulu-Natal (figure VIII.20). Résultant de la fusion entre les services en charge des politiques environnementales pour la province du Natal (Natal Parks Board, créé en 1947) et les services en charge des mêmes entrées pour l'ancien Bantoustan du KwaZulu (KwaZulu Directorate of Nature Conservation, créé en 1972), Ezemvelo KZN Wildlife est en charge à la fois de missions environnementales (suivi et protection des milieux et des espèces), de missions d'éducation à l'environnement (intervention dans les écoles, actions en lien avec les populations locales avoisinantes) et de missions touristiques avec un département chargé de la promotion touristique des espaces protégés administrés et de la gestion des hébergements touristiques présents au sein de ces espaces.

---

<sup>24</sup> Ces données sont issues de la campagne de terrain effectuée en 2010. Compte tenu du suivi des sites dans le massif et compte tenu des observations ponctuelles conduites en 2022, le nombre de visiteurs de sites d'art rupestre est aujourd'hui très en deçà de ce qu'il était en 2010. Des sites comme Game Pass Shelter, qui enregistrait entre 900 et 1000 visiteurs par an sont aujourd'hui proches de la friche touristique, avec une centaine de visiteurs par an. En l'absence d'automatisation dans la collecte des données de fréquentation, la mise à jour du relevé de 2010 impliquerait une nouvelle campagne de terrain de plusieurs semaines.



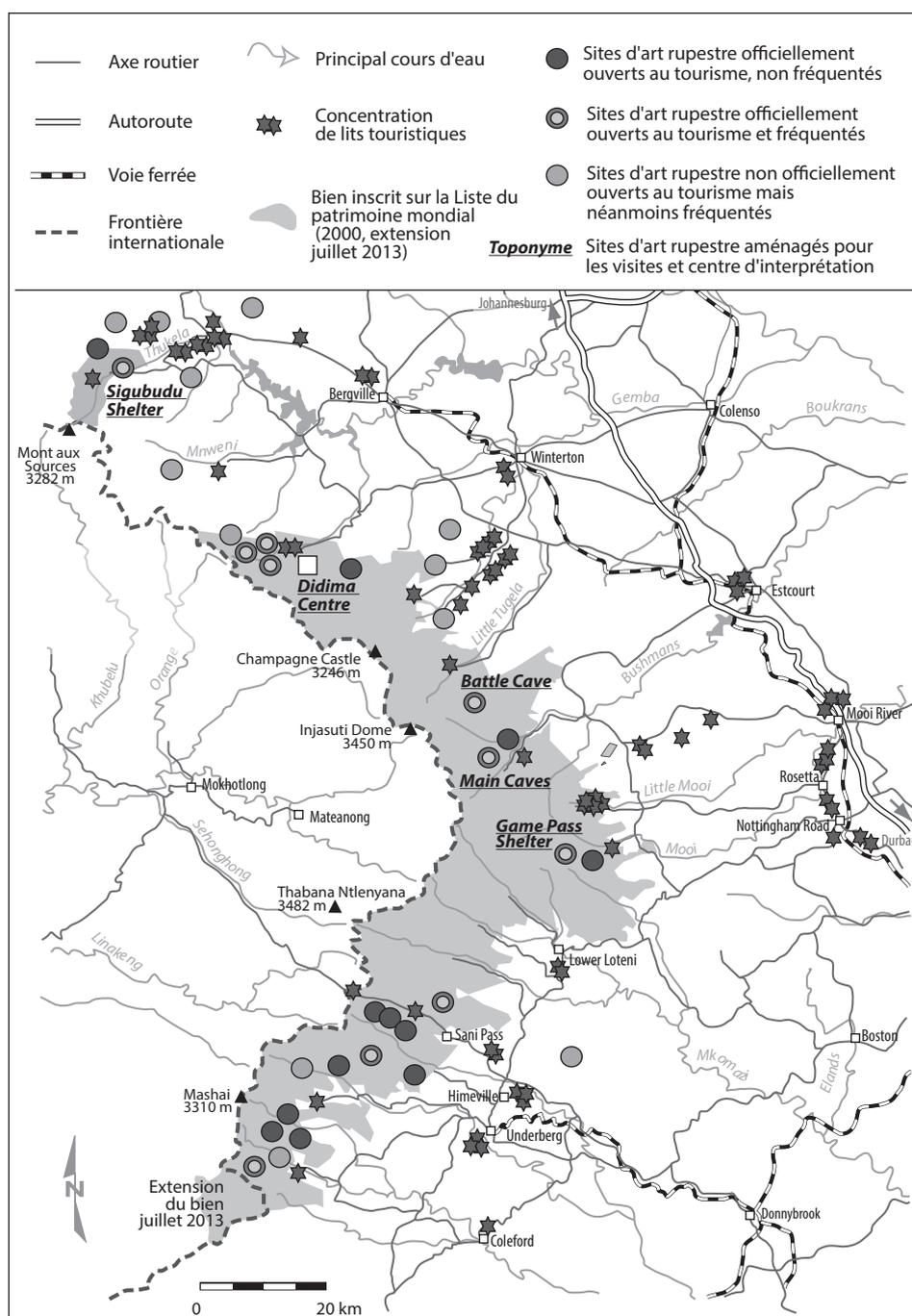
**Figure VIII.20 - Espaces protégés de la province du KwaZulu-Natal gérés par Ezemvelo KZN Wildlife**

Adaptation de la carte disponible dans « Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife Five Year Strategic Plan and Performance Plan 2009 – 2014 », p. 11. Disponible à l'adresse suivante : <https://fdocuments.in/document/ezemvelo-kwazulu-natal-wildlife-five-year-strategic-plan-ezemvelo-kwazulu-natal.html?page=11> ; dernière consultation le 01/10/2022

(ii) AMAFA aKwaZulu-Natali (AMAFA), agence provinciale en charge des ressources culturelles de la province, dont font partie les sites d'art rupestre situés dans le massif du Drakensberg. Cet organisme est issu des mouvements de réorganisation du pays suite à la fin du régime de l'Apartheid. Suite à 1994, plusieurs orientations sont prises en matière de protection des biens culturels, que ce soit à l'échelle provinciale ou nationale. Ainsi, dès 1997, à l'échelle du KwaZulu-Natal est adopté *the KwaZulu-Natal Heritage Act* (no. 10 of 1997), lequel instaure, entre autres, l'agence provinciale en charge de la protection des ressources culturelles de la province, AMAFA. À la différence d'Ezemvelo KZN Wildlife où les volets de protection et de valorisation touristique sont menés de manière conjointe, AMAFA est uniquement en charge de la protection des ressources culturelles. Et c'est dans une optique de renforcer la préservation des sites d'art rupestre que cette institution a œuvré au début des années 2000 pour qu'une partie de ces derniers soient ouverts à la visite, avec la mise en place de systèmes de gardiens locaux visant à encadrer et à contrôler la visite de ces sites. Je reviendrai sur le système de gardiens un peu plus loin dans le développement.

Sélectionnés en raison d'un certain nombre de critères (qualités des peintures, état de conservation, taille de l'abri, accessibilité, etc. ; cf. A14, volume 2), les abris identifiés comme étant « ouverts » aux visites touristiques se répartissent sur l'ensemble du massif (figure VIII.21). Font partie de ces sites dits « ouverts » ceux aménagés pour recevoir des visites avec des équipements physiques, que ce soit avec la pose de barrières ou des structures permettant de mieux observer les peintures (figure VIII.22). À cela s'ajoute le centre d'interprétation de Didima construit au début des années 2000 (figure VIII.23). Le centre se compose d'un espace d'exposition organisé autour de modules expliquant différentes facettes des sites d'art rupestre et d'une salle de projection avec un film d'une quinzaine de minutes sur les sites d'art rupestre et les populations san (Mazel, 2008). En cela, le contenu du film rejoint celui disponible présent à l'accueil du site de Game Pass Shelter, étude de cas sur laquelle je reviendrai en détail dans le chapitre IX, partie IX.3.

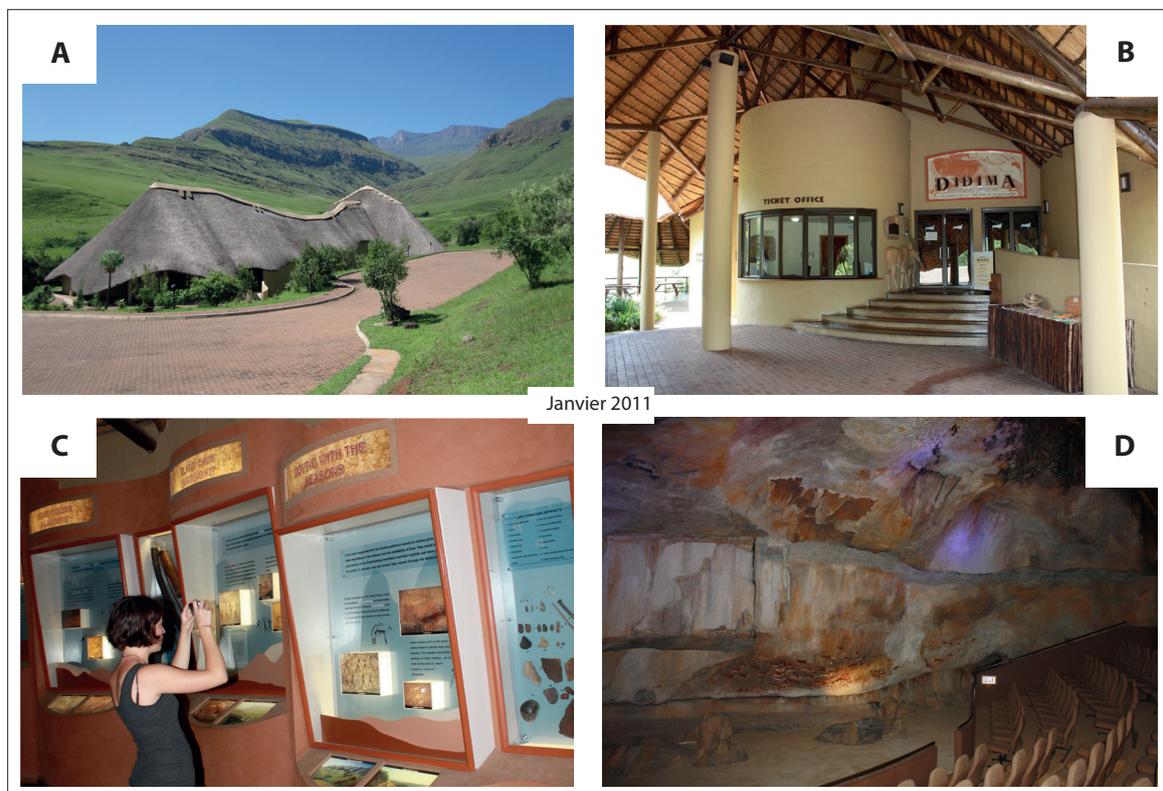
Cependant, les campagnes de terrain réalisées en 2009 et 2010 ont souligné des pratiques différenciées. Si certains des sites déclarés ouverts sont effectivement visités en étant encadrés par un gardien local, d'autres ne font l'objet d'aucune visite. Par ailleurs, des sites non déclarés comme pouvant faire l'objet de visite sont pourtant visités. La figure VIII.23 permet d'appréhender ces distorsions entre les textes et les pratiques touristiques effectives. Ce décalage s'explique par des raisons administratives et fonctionnelles, développées dans l'article A14, volume 2.





**Figure VIII.22 – Site de Main Caves, partie centrale du massif du Drakensberg**

Réalisé entre 1996 et 1998, cet aménagement, constitué de plusieurs passerelles en bois, permet d'accueillir des groupes allant jusqu'à 40 personnes. Facile d'accès, bénéficiant d'un restaurant à proximité, ce site a la faveur des tours opérateurs et concentre à lui seul un peu plus d'un tiers de l'ensemble des visites des sites d'art rupestre effectuées dans le massif.



**Figure VIII.23 – Centre d'interprétation de Didima, partie nord du massif du Drakensberg**

Cette figure permet d'apprécier différentes facettes du centre avec (A) une vue d'extérieur, (B) l'espace d'accueil, (C) les modules d'exposition sur les sites d'art rupestre et (D) la salle de projection d'un film directement sur la paroi.

Concernant AMAFA, la mise en place de cette institution régionale a précédé les réformes nationales. En effet, deux ans plus tard, à l'échelle nationale, *the South African Heritage Resources Act* (no. 25 of 1999) vient structurer le domaine de la protection des ressources culturelles à l'échelle nationale, avec la création d'une structure nationale *the South African Heritage Resources Agency* (SAHRA). D'après l'article 13, celle-ci est chargée d'« (a) établir des principes, des normes et une politique nationale pour l'identification, l'enregistrement et la gestion de l'ensemble des ressources patrimoniales sud-africaines, en fonction desquels les autorités chargées des ressources patrimoniales et les autres organismes concernés doivent fonctionner ; (b) coordonner la gestion de l'ensemble des biens patrimoniaux du pays par toutes les agences de l'État et les autres organismes, et contrôler leurs activités pour s'assurer qu'elles sont conformes aux principes, normes et à la politique nationale de gestion des ressources patrimoniales du pays ; (c) identifier, enregistrer et gérer les ressources patrimoniales d'importance nationale et archiver les actions entreprises ; ... (etc.)<sup>25</sup> ». La loi de 1999 prévoit également d'établir une classification entre des patrimoines jugés/perçus/estimés/désignés comme locaux, régionaux ou nationaux. Les patrimoines nationaux seront gérés par l'agence nationale tandis que les patrimoines provinciaux et locaux seront respectivement gérés aux échelles provinciales et locales ; à charge pour les provinces et les municipalités de se doter de structures compétentes pour assurer ces missions de conservation. Au sujet des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, cette loi sera complétée par *the World Heritage Convention Act* (Act No. 49 de 1999), lequel stipule que l'ensemble des éléments compris dans le périmètre de biens sud-africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial relève *de facto* de l'agence nationale SAHRA.

D'après ces dispositifs réglementaires, le massif du Drakensberg étant inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, sa gestion devrait s'effectuer à un échelon national. Attendu que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est concomitante à la mise en place de l'agence nationale SAHRA, et que par la suite, les moyens de celle-ci vont rester limités, la gestion du bien UNESCO « Parc uKhahlamba-Drakensberg » est attribuée à Ezemvelo KZN Wildlife, structure provinciale. L'extension transfrontalière du bien en 2013 ne changera pas la donne en ce qui concerne la gestion des espaces protégés situés sur le versant sud-africain, lesquels continueront à être gérés par Ezemvelo KZN Wildlife.

À l'échelle des acteurs institutionnels, un décalage s'observe entre les caractéristiques du bien tel qu'il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000 et les compétences de l'organisme désigné pour en assurer la gestion : ainsi, la gestion d'un bien mixte, inscrit à la fois pour ses richesses naturelles et culturelles, revient ici à un organisme en charge de la biodiversité, Ezemvelo KZN Wildlife. Cet état de fait a d'ailleurs conduit l'ICOMOS, organisme chargé de l'expertise du dossier pour l'entée culturelle, à formuler la recommandation suivante lors de l'inscription initiale du bien sur la Liste en 2000 : « L'ICOMOS est préoccupé par l'absence d'harmonisation des différents plans de gestion au moyen d'un plan directeur. Il est très important que les objectifs et politiques du plan de gestion des ressources culturelles soient convenablement intégrés à ceux liés au patrimoine naturel, afin d'éviter des conflits éventuels. Le personnel du service de Conservation de la Nature se charge exclusivement du patrimoine naturel. L'ICOMOS recommande vivement qu'un département chargé du patrimoine culturel soit institué au sein du service. Des responsables en matière d'archéologie ou de conservation du patrimoine ont été nommés, sur ces vingt dernières années, pour la plupart des parcs nationaux britanniques, une mesure qui a eu un impact plus que positif<sup>26</sup> ».

---

<sup>25</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « (a) establish national principles, standards and policy for the identification, recording and management of the national estate in terms of which heritage resources authorities and other relevant bodies must function with respect to South African heritage resources; (b) co-ordinate the management of the national estate by all agencies of the State and other bodies and monitor their activities to ensure that they comply with national principles, standards and policy for heritage resources management; (c) identify, record and manage nationally significant heritage resources and keep permanent records of such work; ... (etc.) ». <https://www.gov.za/documents/national-heritage-resources-act> ; dernière consultation le 14/02/2022.

<sup>26</sup> p.4 du rapport disponible à l'adresse suivante : <file:///C:/Users/meduv/Downloads/985-ICOMOS-1149-fr.pdf> ; dernière consultation le 02/10/2022.

En l'attente de la structuration d'un service chargé des ressources culturelles au sein d'Ezemvelo KZN Wildlife avec notamment le recrutement d'un archéologue, un agrément est signé entre les deux principaux acteurs institutionnels donnant à AMAFA les compétences pour gérer les ressources culturelles comprise dans les limites du bien UNESCO (Mazel, 2012). Neuf ans plus tard au moment de mes premières campagnes de terrain (2009) et vingt-deux ans plus tard au moment où je rédige mon HDR (2022), cette situation temporaire est cependant toujours de mise. Plusieurs arguments peuvent être ici avancés pour expliquer cette situation : (i) historiquement, les missions d'Ezemvelo KZN Wildlife sont orientées autour de la conservation de la nature et du développement de l'écotourisme ; on est ici en présence d'une culture d'entreprise profondément ancrée autour de la biodiversité, (ii) compte tenu de la réduction des subventions nationales et provinciales, Ezemvelo KZN Wildlife a un certain intérêt financier à ce que le volet culturel continue à être géré par AMAFA, d'autant plus que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne s'accompagne pas de dotations financières ; et (iii) face à Ezemvelo KZN Wildlife dont l'histoire remonte au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, gérer des sites d'art rupestre reconnus sur le plan international est également un moyen pour AMAFA, nouvel acteur créé post-Apartheid, de tirer une certaine légitimité et d'asseoir sa lisibilité à l'échelle provinciale. Depuis 2019, il semblerait néanmoins qu'AMAFA souhaite mettre un terme à cet agrément, du fait de ses capacités financières de plus en plus limitées... mais que dans le même temps, n'ayant pas procédé à des recrutements de personnes en charge de gérer les sites d'art rupestre, Ezemvelo KZN Wildlife freine pour récupérer cette compétence.

Cette gestion bicéphale se double d'une gestion bancale en matière de compétences touristiques. En effet, alors qu'Ezemvelo KZN Wildlife associe les volets environnementaux et touristiques au sein des espaces protégés de la province, AMAFA officie, à cette même échelle provinciale, en tant qu'administrateur et conservateur des patrimoines culturels (dont les sites d'art rupestre), sans qu'un volet de promotion touristique lui soit officiellement associé. À proprement parler, aucun acteur n'est donc en charge de développer le tourisme autour des sites d'art rupestre.

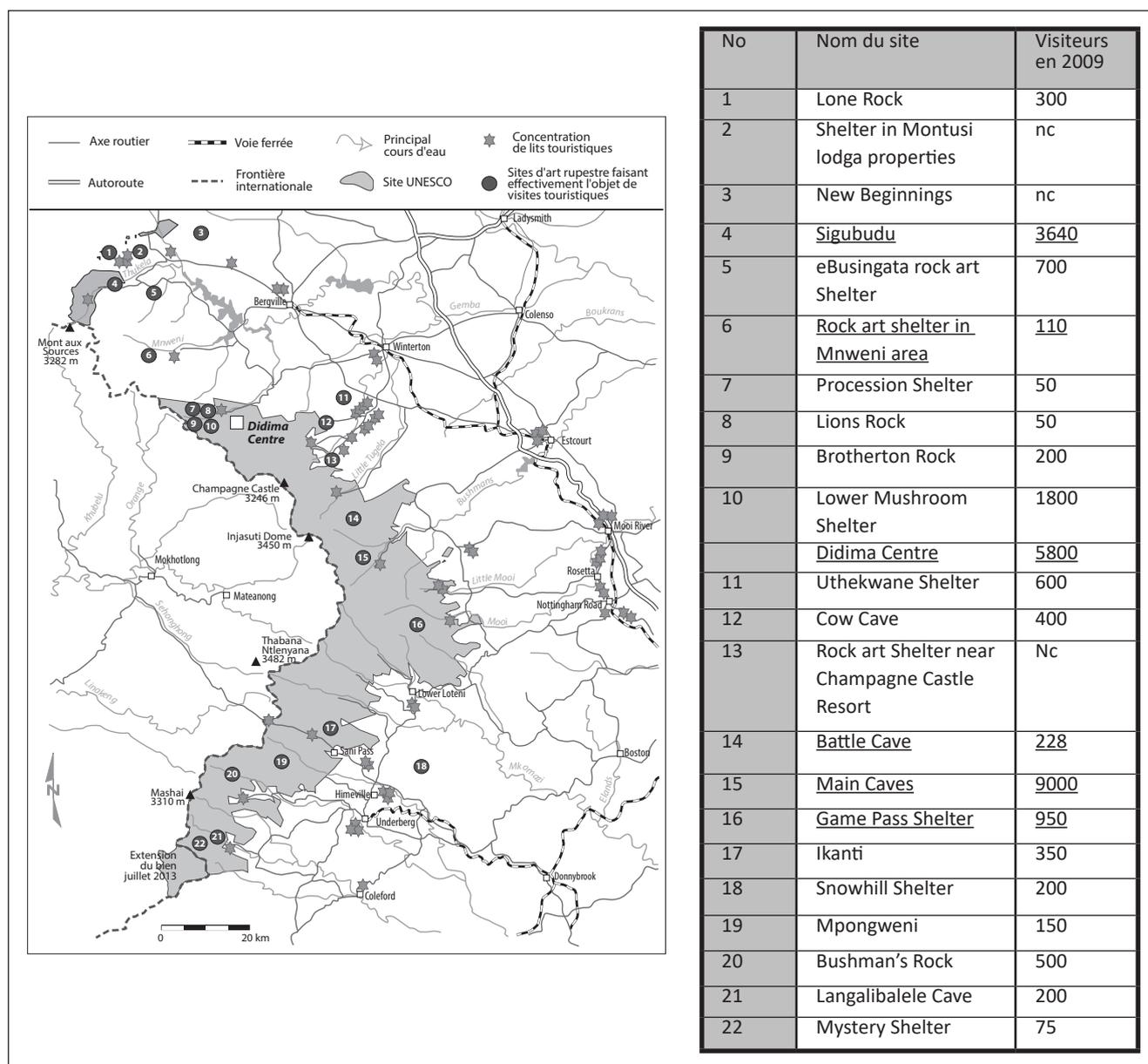
Par ailleurs, alors que le service tourisme d'Ezemvelo KZN Wildlife dispose à la fois de personnels et de compétences qui pourraient, *a priori*, être mobilisés pour activer les sites d'art rupestre en tant que ressources touristiques, la culture de cette institution, ancrée depuis les années 1950 sur les espaces protégés, fonctionne comme un frein. Lors de nos enquêtes en 2010, la responsable de la promotion touristique du parc de l'uKhahlamba-Drakensberg, au service tourisme d'Ezemvelo KZN Wildlife, me disait clairement ne pas comprendre les enjeux touristiques associés à l'art rupestre, ni comment ces sites seraient en mesure de participer à l'attractivité touristique du massif. De manière paradoxale, dans le même entretien, elle reconnaissait que la réduction des aides gouvernementales à la gestion des espaces protégés nécessitait de diversifier les ressorts touristiques en vue de capter de nouvelles clientèles... sans pour autant reconnaître aux sites d'art rupestre ce potentiel touristique, alors même que la démarche d'inscription au patrimoine mondial concernait conjointement les entrées naturelles et culturelles du massif. Les observations de terrain effectuées en 2017 et en 2022, ainsi que les discussions informelles conduites autour des principaux sites d'art rupestre mis en tourisme dans le massif (Game Pass Shelter, Main Caves) confirmer que les observations de 2010 sont toujours de mise.

Cette ambivalence au niveau des acteurs gestionnaires et de leurs compétences réciproques explique pour partie le décalage constaté entre d'une part la patrimonialisation des sites d'art rupestre et d'autre part, leur révélation (très) limitée en tant que ressources touristiques à l'échelle du massif. Ce décalage est renforcé par le système de « gardiens » mis en place en vue d'associer les populations locales à la gestion des sites d'art rupestre ouverts au tourisme.

Au début des années 2000, la sélection par AMAFA d'une vingtaine de sites d'art rupestre pouvant faire l'objet de visites touristiques s'accompagne de l'entrée en vigueur d'une réglementation concernant leurs modes de visite avec la définition du statut de *custodian*, que l'on pourrait littéralement traduire par « gardien » (AMAFA, 2009). Pour AMAFA, associer les populations locales est un moyen d'alimenter des processus d'appropriation et de garantir la conservation des peintures (Chirikure et Pwiti, 2008). De plus, on se situe ici dans des zones rurales

fortement marquées par le chômage et de manière explicite, le gouvernement exerce des pressions sur les acteurs publics afin que ces derniers pensent l'ensemble de leurs actions dans un contexte de réparation/rénovation socio-économique du pays (Rogerson, 2003 ; Rogerson et Visser, 2004).

Formalisé en 2004, le statut de *custodian* est réservé aux personnes issues des communautés locales (sous-entendu noires). Il équivaut à une accréditation (à la différence d'un emploi) ; il donne le droit à la personne accréditée de conduire des touristes aux sites d'art rupestre et d'être rémunérée pour ce service. Les rétributions accordées par les touristes constituent l'essentiel du salaire puisque les *custodians* ne sont pas employés par AMAFA ou Ezemvelo KZN Wildlife et ne doivent pas, par ailleurs, occuper un emploi afin de pouvoir, en toute circonstance, répondre à d'éventuelles sollicitations touristiques. En contrepartie de cette accréditation, les *custodians* font un rapport annuel à AMAFA sur l'état de conservation des sites visités, ce qui permet également de suivre les sites dans le temps à moindre coût. Ainsi définie, la durabilité de ce système impose un minimum de flux touristique afin que le *custodian* puisse vivre de son activité. Ce qui est loin d'être le cas, notamment pour les abris ornés du sud du massif (figure VIII.24).



**Figure VIII.24 – Fréquentation touristique en 2010 des sites d'art rupestre dans la partie sud-africaine du massif du Drakensberg**

Combinaison d'une figure et d'un tableau extraits de A15, volume 2, p. 258 et 259.

Dans le tableau à droite, les sites pour lesquels il existe un livre d'enregistrement officiel sont soulignés. Les autres données touristiques ont été obtenues en recoupant les informations récoltées à partir des entretiens avec les parties prenantes.

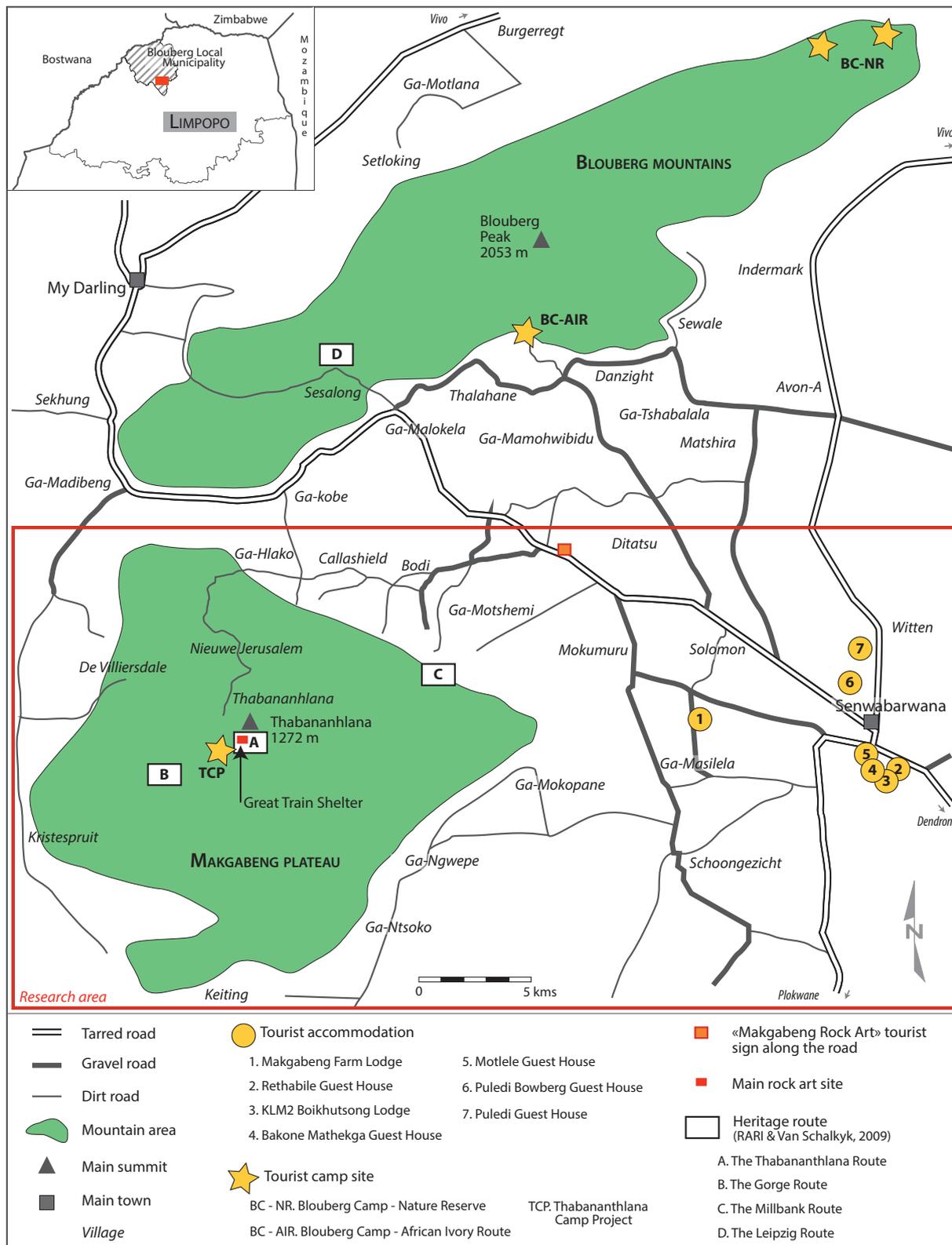
Par ailleurs, cette accréditation provinciale ne s'accompagne pas d'un transfert des compétences en matière de formation sur le tourisme. L'obtention de l'accréditation se limite, en effet, à une demi-journée d'information sur le comportement à adopter dans l'abri sous-roche, suivie par le passage d'un examen écrit visant à vérifier l'assimilation des mesures énoncées le matin même ainsi que le niveau d'anglais des candidats. Aussi, les *custodians* restent à la marge du système touristique et se retrouvent dans une situation paradoxale où leur revenu dépend de la fréquentation touristique sans pour autant avoir les moyens et les compétences nécessaires au développement de leur activité. Ils n'ont d'autres choix que de s'en remettre aux acteurs institutionnels, lesquels, on l'a vu, sont loin de faire de l'art rupestre leur priorité en matière de promotion touristique. L'une des conséquences directes est une rotation de plus en plus importante des *custodians*, lesquels, après quelques mois à occuper ce statut, se tournent vers une activité garantissant un revenu fixe. Aussi, les prétendants à l'accréditation se font de plus en plus rares et il devient difficile pour AMAFA de trouver des *custodians* pour l'ensemble des sites d'art rupestre ouverts aux visites touristiques... et pour les visiteurs, de trouver des guides disponibles pour les emmener voir les sites (observation terrain mars 2022 ; voir également *infra* photographie VIII.15 et son commentaire).

Cette analyse des limites au processus de révélation de la ressource au sujet des sites d'art rupestre du Drakensberg démontre comment les jeux d'acteurs institutionnels et comment la manière dont les populations locales sont impliquées dans ces dynamiques viennent limiter l'activation des sites d'art rupestre en tant que ressources touristiques, alors même qu'une convergence des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation s'observe à différentes échelles. Pour être activé en tant que ressource touristique, il ne suffit pas d'être désigné et approprié comme faisant patrimoine ; encore faut-il que la structuration du schéma actoriel et que la répartition des compétences entre les différents acteurs et les différentes échelles d'action permettent au processus de révélation de la ressource de fonctionner et de perdurer. En regard de l'étude de cas sur les sites d'art rupestre du Drakensberg, je propose de revenir sur l'étude de cas « sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng », laquelle complète les effets rétroactifs abordés avec l'étude de cas sur le Drakensberg.

### VIII.3.2. Apports de l'étude de cas « sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng »

Situés dans la Province du Limpopo, dans une région historiquement structurée autour du tourisme faunistique, que ce soit avec la pratique de la chasse ou le tourisme d'observation, j'ai précédemment exposé comment ces éléments de contexte freinaient un processus de révélation des sites d'art rupestre en tant que ressources touristiques. Concernant l'entrée « schéma actoriel », celle-ci est pertinente pour démontrer comment, au-delà des aspects institutionnels et des modalités d'association des populations locales abordés à partir du Drakensberg, les représentations des acteurs, ainsi que la manière dont sont organisés les acteurs du tourisme et les logiques marketing jouent dans le (dé)calage des processus de patrimonialisation et de révélation des ressources touristiques. Selon une approche empirique, je propose de partir des observations conduites en 2019 concernant la mise en tourisme des sites d'art rupestre du plateau pour progressivement développer ma démonstration.

En terme de mise en tourisme, deux principales manières s'offrent aux visiteurs pour aller découvrir les sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng, soit par le biais d'une structure privée (Makgabeng Farm lodge), soit par le biais des guides de la communauté de Thabanahlana (figure VIII.25).

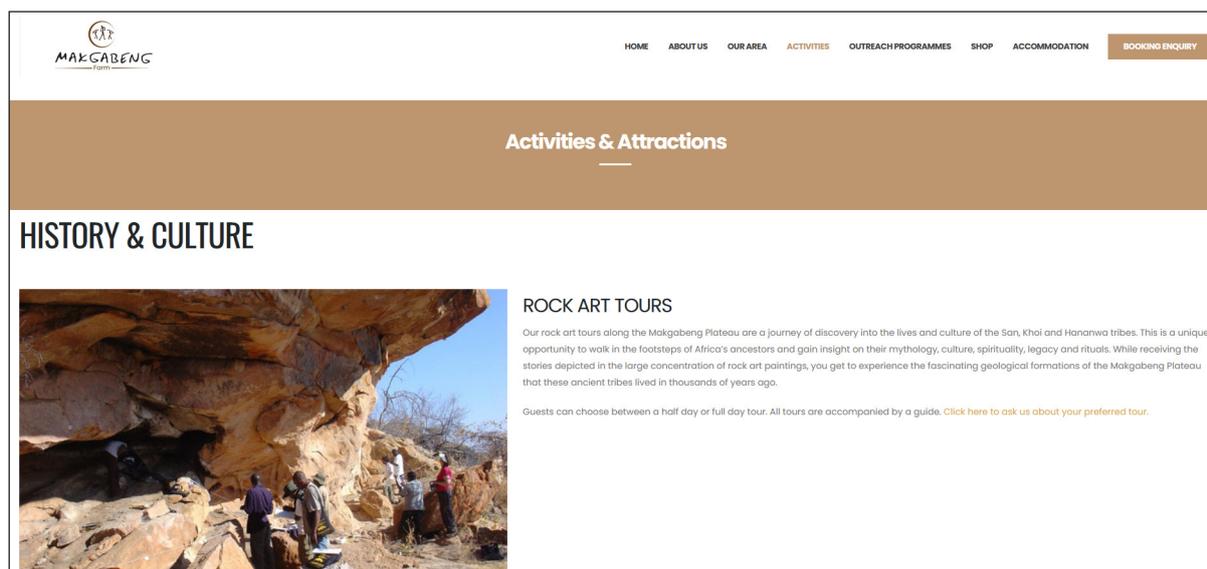


**Figure VIII.25 - Sites d'art rupestre et offre touristique dans la région du Makgabeng et de la montagne de Blouberg**

Carte extraite de A19, volume 2, p. 325.

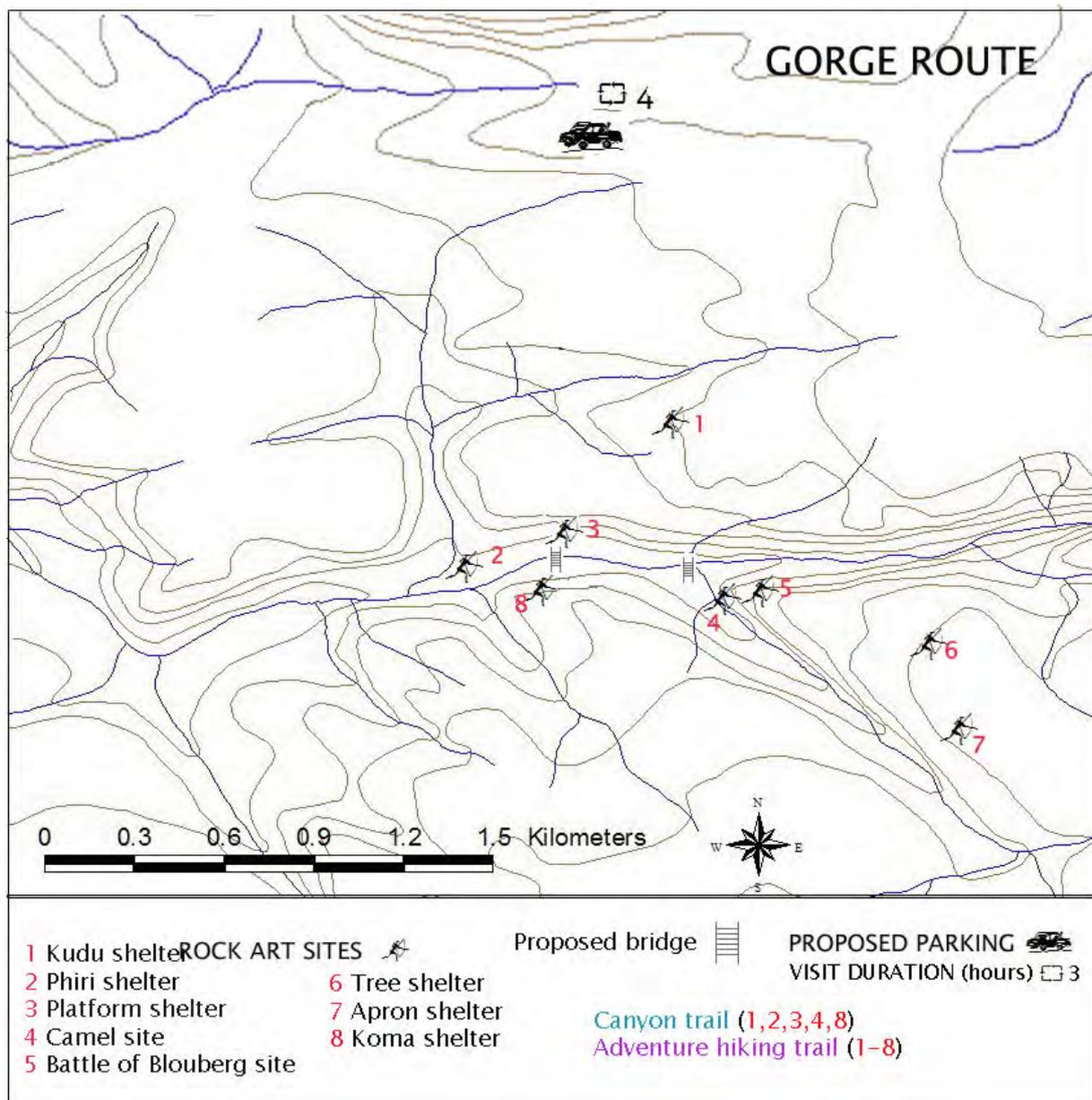
Le Makgabeng Farm lodge ouvre ses portes en 2010, et propose trois principaux produits : (i) randonnée à la journée à la découverte des richesses faunistiques et floristiques du plateau du Makgabeng et également des montagnes de Blouberg, (ii) journée couplant sortie en 4x4 et courte marche à la découverte de l'histoire de la région et (iii) randonnée à

la journée à la découverte des sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng (figure VIII.26). Concernant cette dernière activité, la visite des sites d'art rupestre peut être menée soit par le propriétaire du lodge ou l'un de ses employés, soit par l'un des guides locaux formés dans le cadre du projet de tourisme culturel communautaire initié depuis 2008 (*infra*). À l'instar des difficultés rencontrées pour obtenir les chiffres de fréquentation du lodge, il est très difficile d'annoncer un chiffre pour le nombre de visites annuelles des sites d'art rupestre. À cette question, la propriétaire mentionne qu'elle organise environ 30 excursions « art rupestre » par an (chiffres avant COVID-19), sans pour autant mentionner le nombre de personnes que cela représente (propriétaire, entretien du 13 avril 2019, Makgabeng Farm Lodge).



**Figure VIII.26 – Capture d'écran de la page des activités proposées par le Makgabeng Farm Lodge**  
<https://makgabengfarm.co.za/attractions/>; dernière consultation le 08/10/2022.

Dans un second cas de figure, les visiteurs intéressés pour effectuer de telles visites peuvent directement passer par les guides locaux, issus des deux communautés vivant à proximité des sites d'art rupestre. La mise en place de ce système de guidage local est liée au lancement, en 2008, d'un projet de développement du tourisme culturel communautaire à l'échelle de la région formée par le plateau du Makgabeng et les montagnes de Blouberg (figure VIII.25). Bénéficiant de financements nationaux visant à développer le tourisme avec la tenue de la coupe du monde de football en 2010, la municipalité de Blouberg missionne les chercheurs du Rock Art Research Institute (RARI) pour rédiger un *heritage tourism development plan* (Rock Art Research Institute et Van Schalkyk, 2009). Les chercheurs du RARI sont identifiés pour conduire ce travail en raison des études conduites depuis plusieurs décennies par les archéologues sur les sites d'art rupestre (Eastwood et *al.*, 2002 ; Namono, 2018b ; Namono et Eastwood, 2005). Ce document donne lieu à la formalisation de quatre *Heritage Routes* (*The Thabananthlana Route*, *The Millbank Route*, *The Leipzig Route* et *The Gorge Route* ; figure VIII.27). Avec comme objectif de proposer une expérience globale, elles associent la visite de sites d'art rupestre de différents styles avec celles de sites archéologiques et historiques, ainsi que des temps de lecture paysagère (Namono, 2018a). En lien avec ces quatre circuits, trois centres d'interprétations sont prévus, ainsi que la construction d'un centre d'information touristique à l'entrée de Senwabarwana, principal centre bourg compris dans les limites de la municipalité de Blouberg. En 2009, un chargé de mission tourisme (*tourism officer*) est recruté pour développer le tourisme à l'échelle de l'ensemble de la municipalité de Blouberg, et six guides locaux sont formés pour à la fois accueillir les touristes dans les trois centres d'interprétation prévus et leur offrir des visites guidées sur les sites d'art rupestre.



**Figure VIII.27 – Sites constitutifs de The Gorge Route**

Carte extraite de Rock Art Research Institute et Van Schalkyk, 2009, p. 70.

La numérotation indique l'ordre de découverte des différents sites le long du cheminement.

Par faute de budget suffisant, les *Heritage Routes* ne sont pas « mises en place » (mise en place d'une signalétique, réalisation de légers aménagements), les trois centres d'interprétation ne sont pas construits et le bâtiment prévu pour le centre de tourisme, un temps loué par la municipalité à une entreprise de construction, a beaucoup de difficultés à fonctionner en tant qu'opérateur/coordonateur du tourisme à une échelle locale et régionale. De l'extérieur, aucune signalétique n'indique qu'il s'agit d'un lieu de renseignement touristique (figure VIII.28) ; à l'intérieur, aucun présentoir ne permet de collecter des brochures d'information sur les activités à faire dans les environs, lesquelles sont à demander au gardien de sécurité qui fait également office de personnel d'accueil.



**Figure VIII.28 – Le centre d’information touristique à l’entrée de Senwabarwana, municipalité de Blouberg**

Que ce soit depuis la route principale (A), ou sur la devanture du bâtiment (B), aucun panneau ne permet d’identifier ce site comme un lieu où les visiteurs peuvent obtenir des informations touristiques sur la région.

Dans ce contexte, la possibilité de visiter des sites d’art rupestre en compagnie de guides locaux est extrêmement peu mise en avant et repose essentiellement sur le bouche à oreille. Aucune information à ce sujet dans les guides de voyages utilisés par les touristes internationaux (*Lonely Planet*, *Rough Guide*), aucune information dans les brochures éditées par l’agence touristique du Limpopo, aucune information dans les locaux et sur le site Internet de l’office de tourisme provincial de Polokwane, aucune information dans les autres lieux culturels touristiques de la province, que ce soit au musée en plein air de Bakone Malapa à Polokwane, aux grottes de Makapansgat ou encore au parc national de Mapungubwe (pour la localisation de ces différents lieux, *supra* figure VIII.13).

Dans un marché touristique concurrentiel, cette absence de lisibilité sur les différents supports touristiques rend très difficile l’émergence et l’identification des sites d’art rupestre en tant que ressources touristiques. Les visiteurs se font rares, de l’ordre d’une dizaine par an. La lassitude s’installe et à l’instar de ce qui s’observe pour les sites d’art rupestre dans le massif du Drakensberg, les guides partent dès qu’ils en ont la possibilité : « Parfois on passe beaucoup de temps à attendre sans qu’aucun touriste ne vienne. Tu t’assois et tu attends que les touristes viennent, c’est une perte de temps<sup>27</sup> » (guide local, entretien du 12 avril 2019, Thabananhlana).

La révélation des sites d’art rupestre en tant que ressources touristiques passe, notamment, par un soutien des acteurs provinciaux et par différentes actions de communication. *A minima*, le développement de ce projet nécessiterait des encadrés dans les brochures touristiques provinciales (« *Pathways to Limpopo* », « *Limpopo destination Guide* » et « *Heritage and Culture in Limpopo* »). Cette absence de mention est directement liée aux perceptions que les acteurs régionaux en charge des questions patrimoniales et touristiques ont de ce qui peut et doit être mis en avant en matière de promotion touristique de la province. L’un des responsables du service tourisme de la province (Limpopo Tourism Agency (LTA)) l’exprime en ces termes : « Le Limpopo est mondialement connu pour sa faune, ses paysages et l’observation des oiseaux. En termes de tourisme culturel, le Limpopo est connu pour la culture Venda qui est mis en avant pour promouvoir le tourisme dans la province. Il y a aussi la route artistique de Ribola avec les artisans du bois. Mais le Limpopo n’est pas très connu pour les sites d’art rupestre. Vous pouvez visiter certains sites dans la région de Waterberg

<sup>27</sup> Traduction personnelle d’après la transcription originale : « You know you sometimes spend a lot of time without having any tourists. You just seat and wait tourists are coming. Just seat and do nothing, it is like a waste of time ».

et de Mapungubwe, mais ce n'est pas quelque chose qui est mis en valeur (...) De plus, quelles sont les retombées économiques engendrées par la visite de sites d'art rupestre ?<sup>28</sup> » (responsable du département marketing, LTA, entretien du 12 avril 2019, Polokwane). Le positionnement est encore plus réservé du côté des acteurs en charge de la protection des sites culturels : « L'histoire des san est mise en avant par d'autres provinces. Les sites d'art rupestre, ce n'est pas quelque chose de spécifique au Limpopo. La culture du Limpopo, c'est autre chose que les sites d'art rupestre (...) les sites d'art rupestre, ce n'est pas vraiment ce que les touristes recherchent quand ils viennent dans le Limpopo<sup>29</sup> » (responsable du Limpopo Heritage Resources Authority, entretien du 12 avril 2019, Polokwane), occultant par la même occasion la diversité des périodes historiques de production des sites d'art rupestre du Limpopo et particulièrement du Makgabeng. Au demeurant, il le mentionnera un peu plus tard dans la suite de l'entretien : « L'une des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas concentrés sur les sites d'art rupestre est d'abord interne, nous manquons de compétences au sein de notre équipe. On ne sait pas vraiment quoi faire au sujet de ces sites, c'est quelque chose que l'on ne connaît pas bien<sup>30</sup> » et la commande politique à laquelle il doit répondre est claire : « Les politiques nous mettent la pression pour que nous mettions en avant les patrimoines en lien avec la lutte contre l'Apartheid et la libération nationale<sup>31</sup> ». Au final, même si les acteurs provinciaux de la protection des sites culturels n'ont pas de compétences touristiques, leur absence d'intérêt pour les sites d'art rupestre dans la province n'aide pas à faire évoluer le jeu des acteurs en faveur de leur lisibilité sur le plan touristique.

À cette absence d'intérêt exprimé à l'échelle régionale s'ajoutent les difficultés à faire exister ce type de produit à des échelles nationale et plus encore, internationale avec un marché en partie verrouillé par les agences de voyages (AV) et les tours opérateurs (TO). Compte tenu de l'image de destination « dangereuse<sup>32</sup> » renvoyée par l'Afrique du Sud depuis la fin de l'Apartheid (Ferreira, 1999), les touristes internationaux passent majoritairement par ces types d'intermédiaires pour organiser leur séjour en Afrique du Sud. Selon les motivations exprimées par le client, ces intermédiaires organisent un circuit en travaillant avec des prestataires identifiés en amont, avec *a minima* la création de l'itinéraire, la location de la voiture et la réservation des hébergements tout au long du parcours. Pour autant que ce type de prestations soient rassurant, il enferme cependant le touriste dans un circuit prédéfini et une fois sur place, les touristes internationaux n'ont pas la possibilité d'en sortir. Quand bien même ces derniers auraient envie en chemin de s'arrêter pour explorer davantage une région traversée, ils n'en auraient tout simplement pas le temps car ils sont tenus par les réservations des nuitées suivantes. Paradoxalement, le temps des touristes internationaux durant leurs vacances en Afrique du Sud est extrêmement compté et maîtrisé.

Pour les guides locaux des sites d'art rupestre du Makgabeng, comme pour d'autres projets locaux, un des enjeux est dès lors d'être lisibles en direction des AV et des TO pour pouvoir être intégrés dans le déroulé des séjours de la clientèle internationale. Pour ce faire,

---

<sup>28</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « Limpopo is world well known for wildlife, scenary and bird watching. In terms of cultural tourism, Limpopo is known for Venda culture which is a mainstream in terms of tourism promotion for the province. You also have the Ribola Art Route with the wood crafters. But Limpopo is not well known for rock art sites. You might visit some sites in the Waterberg and Mapungubwe area, but his is not something that is emphasised (...) Moreover what is the economic spinoff of that rock art ? »

<sup>29</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « The history of the san has been taken over by other provinces, it is promoted elsewhere. The rock art sites are not something that speaks for Limpopo. The culture in Limpopo is something else than the rock art sites (...) in terms of rock art it does not come accross that tourism really want to see these things here ».

<sup>30</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « One of the reasons why we are not concentrated on rock art site firstly internally we lack that skill within our team, and sometimes you don't even know what to do it's something that you don't have that good knowledge on ».

<sup>31</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « Politicians are pressuring us to showcase heritage related to the struggle against Apartheid and national liberation ».

<sup>32</sup> Le terme utilisé en anglais pour parler de la destination sud-africaine est « unsafe », que l'on peut traduire par dangereux, non-sécurisé, insécurisant. Ce terme renvoie au fait que la destination sud-africaine est perçue à l'international comme une destination où le touriste international, entre autres, doit se tenir sur ses gardes, faire attention à ces déplacements au risque de se faire attaquer et dérober ses affaires.

il s'agit de capter leur attention, en démontrant l'intérêt expérientiel de l'activité proposée tout en rassurant sur la dimension sécuritaire des services proposés. P., guide de la compagnie *Intrepid*, l'exprime en ces termes : « En tant que responsable du groupe, je donne mon avis à ma compagnie, la branche d'Afrique australe à Johannesburg, sur la façon dont les choses fonctionnent ou non, sur la façon dont nous pouvons peut-être changer certaines choses. Si je vois quelque chose d'intéressant sur la route, je le signale à la compagnie. Ensuite, quelqu'un vient évaluer le potentiel touristique du lieu ou de l'activité. Et celui-ci doit être sûr, c'est le critère principal, être sûr selon les critères de sécurité de notre compagnie (zone sans malaria, faible taux de criminalité, etc.). Ensuite, ils voient comment établir un contrat avec le prestataire touristique (...) moi, en tant qu'accompagnateur, je n'ai aucune marge de manœuvre concernant les activités que je peux faire avec les groupes et les endroits où nous pouvons aller. Je fais ce que la compagnie me dit de faire<sup>33</sup> » (entretien du 12 avril 2019, Blouberg Camp – African Ivory Route).

Outre les soutiens locaux et provinciaux qu'elle suppose, l'intégration des sites d'art rupestre du Makgabeng dans la programmation des AV et des TO nécessiterait dans le même temps un travail de structuration du produit touristique et une amélioration des conditions d'accès et d'accueil. En effet, si les AV et les TO sont intéressés pour vendre des produits estampillés « rencontre culturelle authentique avec les communautés », cela nécessite néanmoins pour les communautés hôtes de normer l'expérience proposée en répondant à un cahier des charges implicitement formulé. D'après le guide de la compagnie *Intrepid* rencontré, l'expérience proposée doit être sans danger, fluide, originale, exotique mais en même temps cadrée, donnant le goût de l'aventure sans pour autant prendre trop de temps au regard de l'ensemble du déroulé du séjour (guide de la compagnie *Intrepid*, entretien du 12 avril 2019, Blouberg Camp – African Ivory Route). Du point de vue des AV et des TO, les expériences « tourisme culturel communautaire » ne peuvent se faire au détriment du timing général du circuit et des hauts-lieux que les touristes internationaux veulent voir lors de leur séjour en Afrique du Sud. Ou plus exactement, ces lieux, qui au fur et à mesure de la mise en tourisme de l'Afrique du Sud, ont été érigés en hauts-lieux de la destination : parc national du Kruger ou autre réserves animalières, région des vins, monuments dédiés à la lutte anti-Apartheid, visite d'un township, expérience culturelle locale avec l'un des groupes culturels du pays selon le déroulé du séjour (village zoulous, Xhosa, etc.).

De ce point de vue-là, le plateau du Makgabeng pourrait tirer parti de sa localisation entre Johannesburg et le Botswana, ou encore entre le Botswana et le parc national du Kruger. Des TO comme *Intrepid* l'ont d'ailleurs bien compris en intégrant un camp situé à proximité du Makgabeng (le camp de Blouberg, *supra* figure VIII.25, camp dénommé « BC-AIR ») dans leur programmation au motif que celui-ci permet une « authentique expérience culturelle », tout en constituant une halte pratique à mi-chemin entre deux temps forts du séjour : « Nous venons ici pour avoir une expérience culturelle et pour échanger avec la communauté locale ; c'est le moment expérience culturelle du voyage. Et c'est une très bonne étape lorsque vous venez du Botswana et avant d'aller dans le Kruger. C'est une belle étape à mi-chemin, qui permet d'avoir une authentique expérience de la culture locale<sup>34</sup> » (guide de la compagnie *Intrepid*, entretien du 12 avril 2019, Blouberg Camp – African Ivory Route).

---

<sup>33</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « As a tour leader, I give feedback to my compagny, Southern African branch in Johannesburg, how things work or not, how we can maybe change somethings. Imagine I see something interesting on the road, then I reporte to the compagny. Then, someone come and evaluate the tourist potential of the place or of the activity. And this one has to be safe, it is the main criteria, to be safe according to the safeting criteria of our compagny (malaria free zone, low rate of crime, etc.). Then they see how to establish a contract with the tourism provider (...) me, as a tour leader, I don't have any options on the ground on what we can do. I do wath the compagnie tell me to do ».

<sup>34</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « We come here because it is our cultural experience during our trip and to interact with local community. And it is a very good stop for us when you come from Botswana and before to go to the Kruger. It is a nice half way point and we got a trully local cultural experience ».

Le camp de Blouberg (photographie VIII.14) présente en effet un ensemble de caractéristiques répondant aux attentes des TO/AV :

- (i) depuis la route principale, une route suffisamment en mauvais état pour donner l'impression de vivre une aventure, avec pour autant un temps de trajet raisonnable (20 mins) ;
- (ii) sur place, un hébergement en dur de style traditionnel imitant l'architecture locale ;
- (iii) des produits « découverte de la culture locale » dans le village adjacent, avec au choix, la visite du médecin traditionnel, partage d'un repas, danse, etc. ;
- (i) un produit touristique structuré avec, localement, la mise en place d'une coopérative, et à l'échelle de la province, l'intégration de ce camp dans le projet « African Ivory Route ». Impulsé à la fin des années 1990 par le service provincial en charge de l'ingénierie touristique de la province Limpopo (LEDET), ce réseau se compose de huit camps repartis dans l'ensemble de la province de manière à développer le tourisme culturel communautaire (Boonzaaier et Wels, 2018 ; Sathiyah, 2019). Après dix premières années de fonctionnement, la partie marketing est confiée depuis 2012 à l'entreprise privée « Transfrontier Parks and Destination », chargée des négociations avec des TO afin d'inclure ces camps dans les circuits proposés en Afrique du Sud (Boonzaaier et Wels, 2018).



**Photographie VIII.14 – Entrée du camp de Blouberg, avril 2019**

*Au premier plan, le bus 4x4 de l'agence Intrepid ; au second plan, des hébergements touristiques imitant l'architecture locale.*

On mesure le chemin qu'il reste à parcourir en terme de révélation des sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng en tant que ressources touristiques. À l'instar de ce qui a été observé dans le massif du Drakensberg ou sur d'autres terrains (voir par exemple le numéro spécial coordonné par Spenceley et Meyer, 2012), le développement du tourisme autour des sites d'art rupestre nécessite un investissement financier et humain que la communauté n'est pas en mesure de réaliser. Outre les soutiens nécessaires de l'échelle municipale et plus encore, des acteurs provinciaux, l'identification d'une personne/structure porteuse chargée de faire du lien et du liant entre les différentes parties prenantes permettait au projet de gagner en maturation et en lisibilité, et *in fine*, de faire des liens avec les acteurs du tourisme que sont les TO et les AV, comme le fait la compagnie « Transfrontier Parks and destination » pour les camps de l'African Ivory Route.

La mise en perspective de ces deux études de cas démontre que la convergence entre des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation ne suffit pas à enclencher et plus encore, à faire perdurer le processus de révélation des ressources sur un plan touristique. Dans les deux cas de figure, les jeux d'acteurs, que ce soit sur le plan institutionnel, ou sur le plan opérationnel de la promotion touristique, viennent freiner l'activation de la dimension ressourciste des sites archéologiques patrimonialisés. L'articulation des dynamiques patrimoniales et ressourcistes passe par une analyse à la fois globale et fine des jeux d'acteurs, de leurs modalités de fonctionnement, de leurs représentations et *in fine*, par une réflexion sur les formes de partenariats à mettre en œuvre pour accompagner ces dynamiques touristico-patrimoniales dans le temps. Cette posture méthodologique est d'autant plus nécessaire en contexte postcolonial dans des espaces ruraux marqués par un fort taux de chômage, comme c'est le cas dans le massif du Drakensberg ou sur le plateau du Makgabeng. Dans ces contextes socio-économiques difficiles, la formalisation de tels projets de mise en tourisme impliquant les communautés locales génère de fortes attentes (voir notamment l'ouvrage de Gianna Moscardo, 2005). En l'absence de développement effectif, ces attentes non satisfaites génèrent frustration et désillusion et viennent alimenter, selon une spirale négative, le sentiment des populations locales de ne pas être suffisamment intéressantes et légitimes pour accueillir des visiteurs, avec à terme, le risque d'une perte d'intérêt pour les enjeux de mise en tourisme des sites d'art rupestre.

De telles dynamiques s'observent d'ores et déjà dans le massif du Drakensberg et notamment autour du site de Game Pass Shelter. Entre mes premières campagnes de terrain en 2009-2011, puis celles de 2014, 2017 et 2022, le nombre de visiteurs par an n'a cessé de diminuer, passant d'un peu plus de 900 visiteurs annuels (ce qui était déjà assez limité) à une fréquentation totale oscillant entre 100 et 200 touristes par an. Localement, et compte tenu du système de gardien mis en place, il est difficile de trouver des personnes intéressées pour officier en tant que guides et le nombre de locaux formés pour effectuer ce type de visite a fortement diminué. En 2017, deux jeunes hommes se relayaient sur cette fonction, sans pour autant que la présence quotidienne de l'un d'entre eux soit garantie. En 2022, les guides locaux sont tous partis de la communauté et visiter le site en compagnie d'un guide nécessite de réserver plusieurs jours à l'avance afin que la responsable de l'hébergement (localement géré par Ezemvelo KZN Wildlife) ait le temps de faire venir l'un d'entre eux qui vit à plus de deux heures de route au nord du massif. Les visiteurs intéressés pour effectuer une telle visite peinent, concrètement, à effectuer cette dernière... sauf à s'y rendre par eux-mêmes et à passer entre les barbelés entourant le site afin de pouvoir pénétrer dans l'abri sous roche et observer les peintures (photographie VIII.15).



**Photographie VIII.15 – Barrières de barbelés entourant le site de Game Pass Shelter, vallée de Kamberg, massif du Drakensberg, Afrique du Sud, mars 2022**

*Le cliché fait état de l'écartement des barbelés de manière à pouvoir pénétrer dans le site lorsque la porte est fermée. Les données récoltées ne me permettent pas de déterminer si les barbelés ont été écartés par des visiteurs ou par des membres de la communauté voulant se rendre sur le site pour des rituels aux anciens (infra chapitre IX).*

Lors des observations de terrain de mars 2022, cette pratique est de plus en plus courante. La responsable du centre d'hébergement la justifie en ces termes : « Il n'y a plus de guide local, ils sont tous partis. Quand les visiteurs veulent aller voir le site, je ne peux pas les empêcher d'y aller au motif qu'il n'y a pas de guide. Alors on explique aux visiteurs comment y aller par eux-mêmes. Ils font la randonnée et la visite en autonomie. Et si la porte d'accès est fermée, ils passent dans un trou du grillage. Mais y'a aussi des visiteurs qui ont peur d'aller en montagne tout seul et qui en l'absence de guide ne veulent pas y aller. Alors ceux-là, ils font demi-tour<sup>35</sup> » (notes de terrain, 16 mars 2022).

Côté Makgabeng, sur les six guides initialement formés dans le cadre du projet, cinq sont partis, essentiellement pour occuper des emplois plus stables, pour lesquels le salaire ne dépend pas du nombre de visiteurs. Le guide restant suit des études par correspondance : nécessitant des déplacements sur Pretoria, il n'est pas toujours disponible, sans compter qu'il travaille également à la journée dans les fermes environnantes ou en ville. Par ailleurs, la mauvaise qualité de la couverture téléphonique ne permet pas toujours aux visiteurs de joindre en amont le guide, qui ne peut pas, de ce fait, anticiper la venue des visiteurs. *De facto*, les visites sont souvent assurées par le chargé de mission tourisme de la municipalité de Blouberg, ... à la condition toutefois qu'un créneau commun soit trouvé entre le calendrier des nombreuses réunions du chargé de mission tourisme et le temps des visiteurs sur place.

Cette mise en perspective des études de cas Dralensberg et Makgabeng démontre que l'activation des dimensions ressourcistes de sites patrimonialisés passe également par une réflexion sur les modalités d'association des populations locales et les modes de gouvernance. Peu investie dans mes recherches jusqu'à présent, cette question fait partie des axes que je projette de développer dans les années à venir. Je reviendrai sur ce point dans la conclusion du chapitre VIII ainsi que dans la conclusion générale.

#### **VIII. 4. Les dispositifs de valorisation comme pierre angulaire de l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques ? Focus sur l'étude de cas « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »**

Les dispositifs de valorisation sont à l'articulation des champs patrimoniaux et ressourcistes ce que l'œuf est à la poule, tout à la fois un producteur et un produit résultant. Selon la forme prise par ces derniers, les dispositifs de valorisation participent, à des degrés divers, à la rencontre entre des logiques de patrimonialisation par désignation et par appropriation et, le cas échéant, à impulser un processus de révélation de la ressource. Par un effet retour, les dispositifs, par les contenus qu'ils diffusent et les expériences qu'ils proposent, sont en mesure d'alimenter des dynamiques patrimoniales (Gravari-Barbas et Ripoll, 2010). Suivant l'organisation du schéma actoriel et la manière dont les acteurs vont se saisir de ces possibilités à différentes échelles, cette impulsion d'un processus de révélation de la ressource peut se déployer et s'inscrire dans le temps. En raison des modalités d'organisation du schéma actoriel, les exemples du Drakensberg et du Makgabeng ont, en effet, précédemment souligné comment la mise en place de dispositifs de

---

<sup>35</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « There is no local guide anymore, they have all left. When visitors want to go and see the site, I can't stop them from going because there is no guide. So we explain to the visitors how to get there by themselves. They do the walk and the visit on their own. And if the access door is closed, they go through a hole in the fence. But there are also visitors who are afraid to go to the mountains on their own and who don't want to go without a guide. So they turn back ».

valorisation (ici la mise en place de systèmes de guidage impliquant les populations locales) ne donnait pas lieu à un processus d'activation de la ressource sur le plan touristique, démontrant par là-même le caractère contextualisé de ces boucles de rétroaction.

Dans le même temps, l'existence de dispositifs de médiation et d'actions de valorisation sont à même de jouer un rôle dans la diffusion et l'appropriation des valeurs en raison desquelles des sites font patrimoine, quel que soit le type de patrimoine considéré, et ce d'autant plus lorsqu'on est en présence de patrimoines au sujet desquels les citoyens ordinaires disposent de peu de connaissances, comme c'est le cas pour une partie des sites préhistoriques sur lesquels je travaille. On est *a priori* d'autant plus enclin à accepter des mesures de protection et à les respecter à partir du moment où l'on dispose de connaissances et que l'on a été sensibilisé à ce type de patrimoine. Au sujet des sites d'art rupestre dans le Drakensberg, l'analyse de la place des sites d'art rupestre dans les motivations et les pratiques des visiteurs du massif a démontré comment leur mise en tourisme participait à leur patrimonialisation en couplant les logiques de désignation et d'appropriation, et comment, en retour, l'absence de tourisme fonctionnait davantage comme un facteur de vulnérabilité (cf. A15, volume 2).

Pour discuter des liens entre la mise en place de dispositifs de valorisation et l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques autour de la question de la révélation de la ressource, je ciblerai sur l'étude de cas « sites palafittiques ». Celle-ci est particulièrement pertinente pour discuter de la place des dispositifs de valorisation au regard des dynamiques patrimoniales et touristiques dans la mesure où la structure du bien UNESCO, sériel et transnational, permet de développer une approche comparative en mettant en regard les dispositifs développés à l'échelle des Alpes.

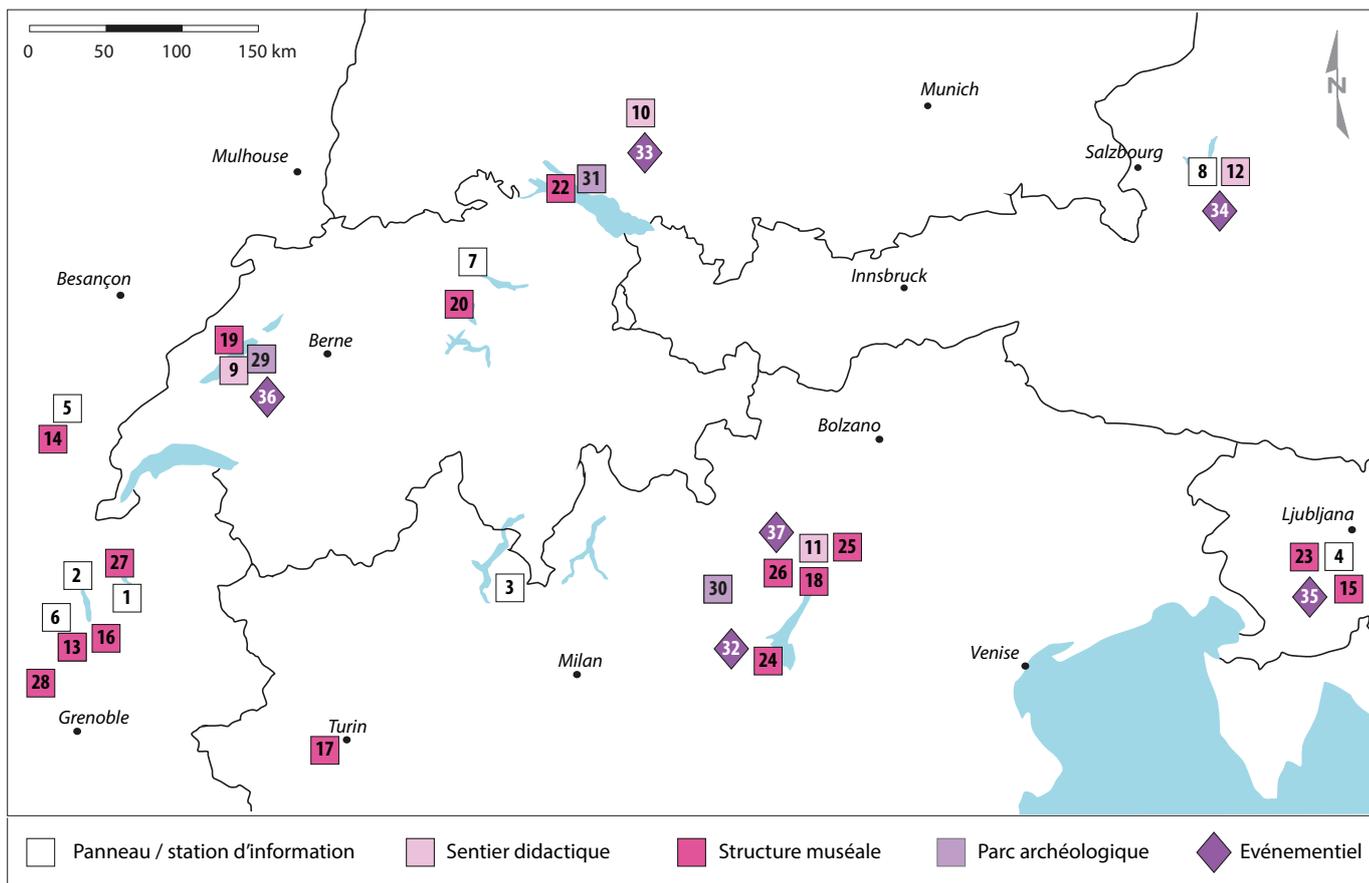
#### **VIII.4.1. Approche typologique des dispositifs de valorisation des sites palafittiques à l'échelle alpine**

En France, mises à part les actions de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette sur lesquelles je reviendrai ci-dessous, les actions de valorisation des sites palafittiques sont majoritairement peu lisibles du point de vue des publics (cf. A16 et A17, volume 2). À l'instar des réponses précédemment recueillies au sujet de la valorisation des roches gravées en Haute-Maurienne, les acteurs interrogés à ce sujet, en Savoie et Haute-Savoie, justifient principalement la faiblesse de ces valorisations en raison de leur peu de visibilité matérielle (Brancelj, 2016). Compte tenu du cadre comparatif offert par la structure du bien UNESCO à l'échelle alpine, une analyse des dispositifs existant à cette échelle transnationale amène à relativiser l'argument de l'invisibilité (figure VIII.29). Au cours de nos campagnes de terrain, cinq principaux types de valorisation ont été recensés.

Au cœur de la recherche doctorale d'Ana Brancelj, l'approche comparée des processus de patrimonialisation des sites palafittiques à l'échelle alpine a permis de mettre en exergue : (i) les logiques de construction de ce bien sériel, (ii) les dynamiques actuelles et les enjeux de gouvernance, (iii) les stratégies de valorisation au regard de contextes territoriaux différentiels. La suite de mon développement synthétise les résultats de sa thèse sur ce troisième axe.

##### *1/ Des panneaux - stations d'information*

Il s'agit de panneaux disposés dans l'espace public, porteurs de différents éléments de discours : des textes, des images, des schémas réalisés par divers acteurs territoriaux et dont le contenu est généralement validé par des autorités scientifiques. La forme peut aller du simple panneau isolé (Sévrier [1], lac d'Annecy, ou encore Chindrieux [2], lac du Bourget, France ; Bodio [3], lac de Varèse, Italie ; Ljubljansko barje [4], Ig, Slovénie) à un ensemble de panneaux disposés dans un périmètre restreint (autour des lacs de Chalain et de Clairvaux [5], Jura,



**Figure VIII.29 - Approche typologique des principaux dispositifs de valorisation des sites palafittiques à l'échelle des Alpes**

Mise à jour en octobre 2022 de la carte initialement publiée dans A17, p. 300.

France ; en projet pour 2023, autour du lac d'Aiguebelette [6], Savoie, France). Des dispositifs plus élaborés ou « stations d'informations » couplent des panneaux et des copies d'artefacts. Tel est le cas du dispositif scénique innovant créé dans le parking souterrain de l'opéra de Zürich [7] (Mäder, 2013) ou encore de celui réalisé autour des lacs d'Attersee et de Mondsee en Autriche [8]. Dans une logique de « musée hors les murs », ces lieux de valorisation combinent des textes, des images par transparence, l'exposition de copies d'artefacts ou encore des maquettes (photographie VIII.16).

**Photographie VIII.16 – Dispositif de valorisation des sites palafittiques au bord du lac d'Attersee, Autriche, août 2016.**

Crédit photo : Ana Brancelj.



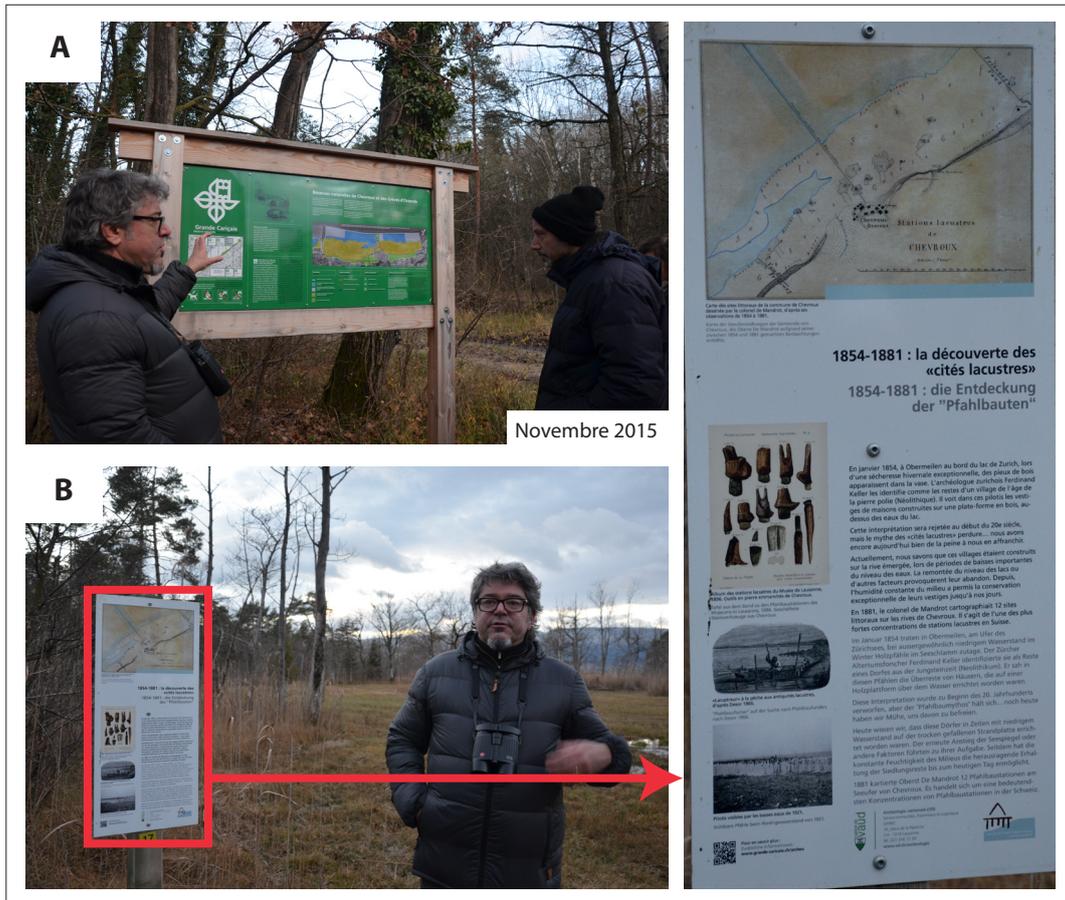
Pour l'essentiel, les acteurs français investis dans la gestion des sites palafittiques faisant partie du bien UNESCO se sont majoritairement tournés vers ce type de dispositifs. Pour autant qu'ils matérialisent la présence des sites palafittiques, leur rôle effectif en tant que dispositif de valorisation interroge : pour la majorité d'entre eux, ils sont, en effet, disposés à la marge des circuits empruntés par les visiteurs/promeneurs de ces espaces, peu visibles et peu appropriables en l'état, et/ou situés dans des espaces visuellement déconnectés de l'espace lacustre, permettant difficilement aux lecteurs de s'appropriier les contenus présentés (figure VIII.30). Présentement, si ces panneaux matérialisent le processus de désignation des sites palafittiques en tant que patrimoine, leur effet sur des dynamiques d'appropriation semble limité et appellerait des enquêtes auprès des visiteurs.



Figure VIII.30 – Panneaux de médiation sur le lac d'Annecy (France), en arrière du port de Sévrier et le long de la piste cyclable

## 2/ Des sentiers didactiques

D'ampleur variée, ils se composent de panneaux explicitement reliés entre eux par un cheminement physiquement marqué. Leur appropriation par différents types de public dépend pour beaucoup de la promotion qui peut en être faite par les acteurs locaux, ainsi que de leur configuration. Ils peuvent prendre place dans des espaces protégés et coupler des entrées nature/culture, comme c'est le cas pour le sentier didactique de Chevroux, réserve naturelle de la Grande Cariçaie [9], sur les bords du lac de Neuchâtel en Suisse (figure VIII.31). Les sentiers didactiques peuvent aussi s'adosser à des espaces muséographiques, comme au lac de Federsee [10], près de la ville de Bad Buchau dans le Baden-Württemberg en Allemagne, ou encore autour du site de Fiavé [11], au nord du lac de Garde en Italie. Cette disposition leur garantit *a priori* une fréquentation plus importante, l'espace muséal servant de point de diffusion en direction du sentier. Celui-ci peut également être le support de visites guidées ou animées, par exemple sur le sentier allemand du lac de Federsee. De manière très originale, ils peuvent également se situer dans un environnement subaquatique : tel est le cas en Autriche où depuis 2019, un sentier didactique immergé a été créé dans le lac d'Attersee [12], associant des panneaux et des fac-similés de vestiges archéologiques à destination des plongeurs (figure VIII.32).

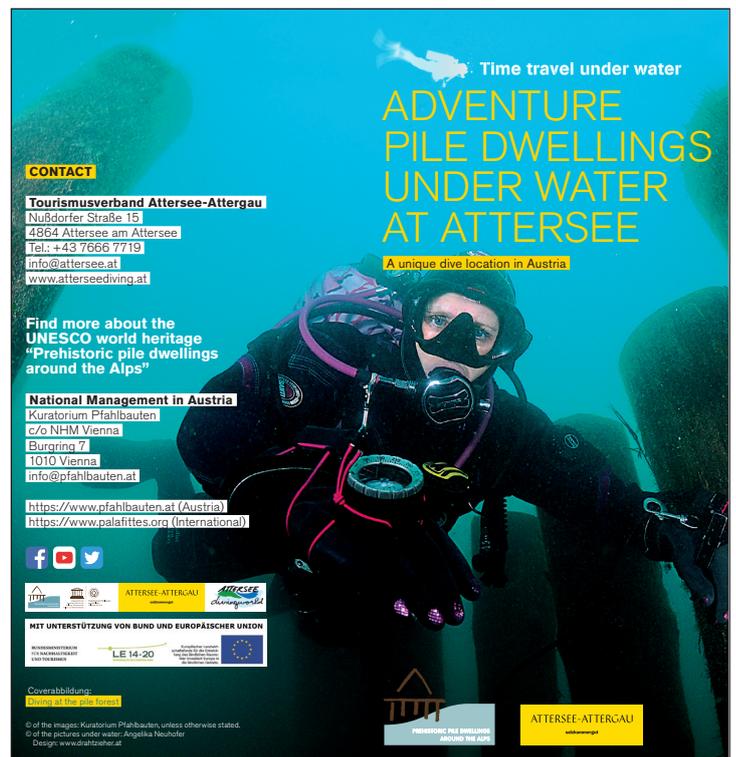


**Figure VIII.31 - Sentier didactique de Chevroux, dans la réserve naturelle de la Grande Cariçaie, lac de Neuchâtel, Suisse**

Composé d'une tour d'observation, d'un cheminement en bois et de plusieurs panneaux de médiation, le sentier didactique de Chevroux permet de découvrir la faune, la flore, la géographie et l'histoire de la réserve de la Grande Cariçaie. Le panneau (A) marque l'entrée dans la réserve ; le panneau (B) est dédié aux sites palafittiques.

**Figure VIII.32 - Dépliant d'une offre touristique proposant de plonger à la découverte des sites palafittiques dans le lac d'Attersee, Autriche**

[https://attersee-attergau.salzkammergut.at/fileadmin/user\\_upload/attersee-attergau/kataloge/englisch/Adventure\\_Pile\\_Dwelling\\_under\\_Water](https://attersee-attergau.salzkammergut.at/fileadmin/user_upload/attersee-attergau/kataloge/englisch/Adventure_Pile_Dwelling_under_Water) ; dernière consultation le 08/10/2022

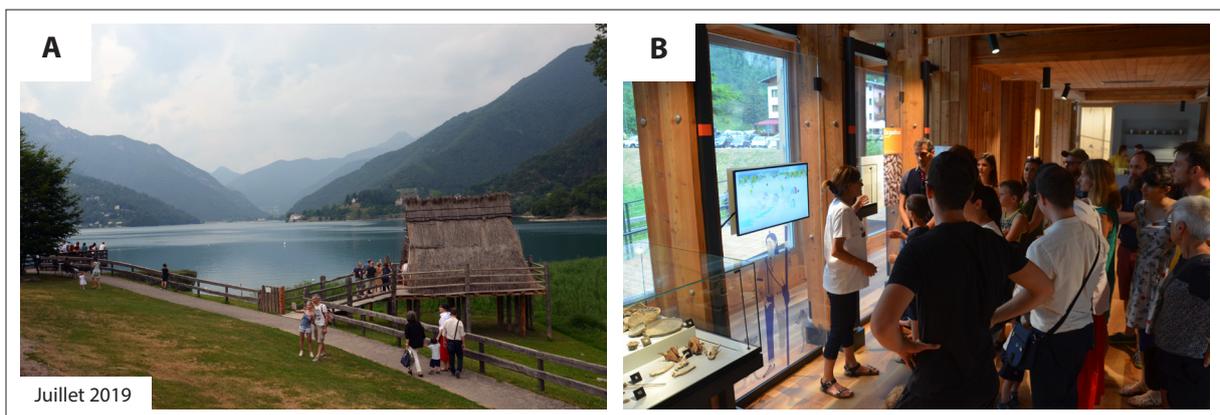


### 3/ Des structures muséales

En s'en tenant à la définition selon laquelle une structure muséale est un établissement où sont rassemblées et classées des collections d'objets d'intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur présentation au public et de leur conservation, plusieurs lieux évoquant les sites palafittiques peuvent être recensés :

- (i) des musées tenus par des associations où les sites palafittiques occupent une partie voire la totalité de l'espace muséographique (Musée Lac et Nature [13], Lac d'Aiguebelette, France ; Espace archéologique de la mairie de Clairvaux [14], Jura, France ; Exposition associative Koliščarji z velikega jezera [15], Ig, Slovénie) ;
- (ii) des musées archéologiques régionaux ou nationaux contenant des vitrines ou une salle sur les palafittes (Musée Savoisien [16], Chambéry, France ; Museo di Antichita de Turin [17], Italie ; Museo Alto Garda [18], Riva del Garda, Italie ; Musée Le Laténium [19], lac de Neuchâtel, Suisse ; Musée de la préhistoire de Zoug [20], Suisse ; Kunsthistorisches Museum à Vienne [21 ; hors cadre], Autriche ; Archäologisches Landesmuseum [22], Constance, Allemagne ; Kulturni center [23], Vrhnika, Slovénie) ;
- (iii) ou encore, des musées dédiés à la culture palafittique, à proximité immédiate de vestiges (Museo di Desenzano [24], sud du lac de Garde ; Museo delle Palafitte à Fiaavè [25] et au lac de Ledro [26]).
- (iv) Les sites palafittiques peuvent également être représentés dans des structures muséales hybrides, comme les trois salles qui leur sont consacrées dans la partie « Observatoire des Grands lacs alpins » dans le musée château de la ville d'Annecy comprenant également des salles sur la limnologie et l'ethnologie lacustre [27].

Les structures muséales peuvent s'accompagner de reconstitutions, comme au Laténium, sur la rive du lac de Neuchâtel [19] en Suisse, sur les bords du lac de Federsee [10] en Allemagne ou encore à Ledro [26] en Italie, où des maisons sur pilotis permettent aux visiteurs d'appréhender la réalité matérielle de ces constructions, doublant ces structures muséales d'une dimension « parc archéologique » (figure VIII.33).



**Figure VIII.33 – Musée archéologique du lac de Ledro, Italie**

*Le musée comprend des reconstitutions d'habitats palafittiques (A) et une salle d'exposition d'artefacts retrouvés dans le lac (B).*

Les quelques tentatives de ce type de valorisation présentes à proximité des sites palafittiques français constitutifs du bien sériel UNESCO connaissent des succès mitigés (figure VIII.34). Paradoxalement, les sites palafittiques contenus dans le lac de Paladru, non sélectionnés pour faire partie du bien UNESCO, bénéficient d'une meilleure lisibilité avec l'ouverture depuis l'été 2022 du musée archéologique de Paladru, dédié aux sites palafittiques [28] (*supra* chapitre VII, développement VII.3.2., figure VII.17).



**Figure VIII.34 – Structures muséales visant à valoriser les sites palafittiques français faisant partie du bien sériel UNESCO**

Au bord du lac d'Aiguebelette, le musée Lac et Nature (A), porté par une structure associative aux membres actifs de moins en moins nombreux, voit ses plages d'ouverture réduire d'année en année. Alimentées depuis l'ouverture de ce lieu (courant des années 1990) par les différents travaux et supports produits par les adhérents, les collections sont très hétéroclites et ne correspondent pas aux actuelles attentes en terme de médiation culturelle. Lors de nos derniers échanges avec les acteurs en décembre 2021, l'association souhaitait que le musée soit repris par la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette.

Concernant le musée savoisien (B), les travaux de rénovation engagés depuis 2014 devraient conduire à une refonte totale de l'ancienne disposition des salles. Pour l'instant, il y a peu d'informations sur la manière dont la thématique palafittique sera abordée (ouverture prévue printemps 2023).

Au sujet de l'espace archéologique de la mairie de Clairvaux (C), celui-ci est disposé dans un gymnase, au premier étage de la salle polyvalente municipale principalement utilisée pour les mariages, peu indiqué par le biais de panneaux directionnels et non connu par les agents en charge de l'accueil au bureau touristique (observations de terrain, mai 2016).

Enfin, les salles palafittiques du musée Château d'Annecy (D) sont pour le moins surprenantes : alors que leur contenu est très riche, avec l'exposition d'artefacts et plusieurs dispositifs de médiation, leur existence est paradoxalement extrêmement peu connue par les acteurs du tourisme de la ville (observations de terrain, décembre 2019). Dans une certaine mesure, on retrouve ici les mêmes logiques que celles observées en Haute-Maurienne autour des roches gravées, à la différence qu'ici, ce sont les activités récréatives liées au lac, en lieu et place de celle liées au ski, qui supplantent les autres ressources présentes sur le territoire.

#### 4/ Des parcs archéologiques

Nous entendons par parc archéologique un équipement culturel touristique ayant vocation à accueillir différents types de publics et qui a pour activité principale la mise en scène de reconstitutions d'habitats du passé. La différence avec les structures muséales tient au type de gestionnaires (professionnels du tourisme *versus* professionnels de la culture) et à la possibilité d'exposer ou non des collections. Compte tenu de cette définition, deux parcs archéologiques *stricto sensu* abordent la thématique des sites palafittiques (figure VIII.35), soit en tant que thématique principale comme le village lacustre de Gletterens ([29], lac de Neuchâtel, Suisse), soit comme illustration d'une période parmi celles couvertes par le parc archéologique (Archeopark de Darfo Boario Terme [30], Valcamonica, Italie).



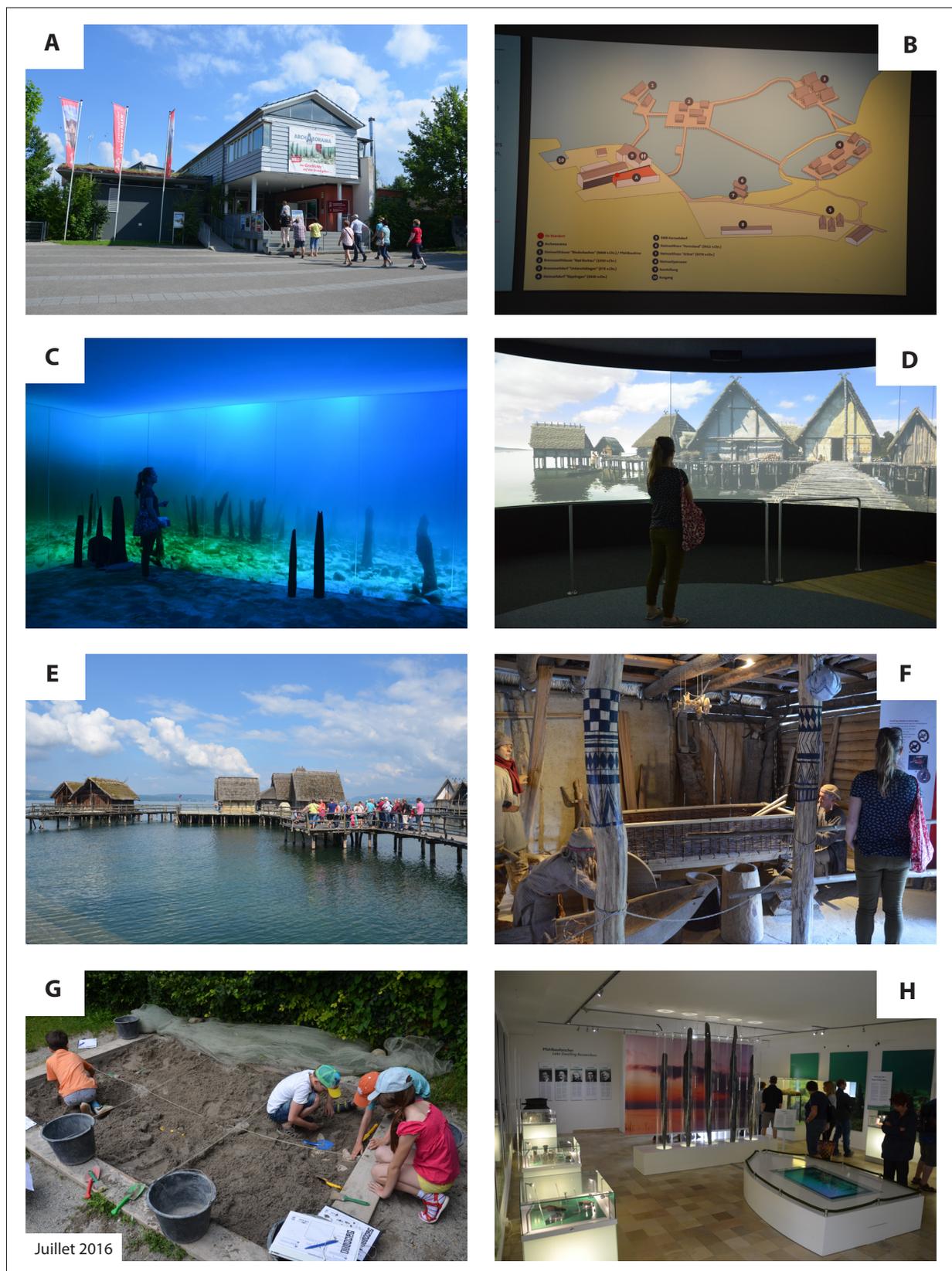
**Figure VIII.35 – Parcs archéologiques abordant la thématique des sites palafittiques**

À gauche (A), le village lacustre de Gletterens aborde uniquement la période du Néolithique et se compose d'une dizaine de maisons, dont certaines sont construites sur pilotis. À droite (B), le parc archéologique de Darfo Boario Terme regroupe différentes facettes de la préhistoire avec la reconstitution d'une grotte ornée paléolithique, des habitats néolithiques de type ferme terrestre et des habitats néolithiques palafittiques.

Quant au musée des palafittes d'Unteruhldingen (Pfahlbaumuseum [31], lac de Constance, Allemagne), celui-ci fait figure de lieu hybride (figure VIII.36) : haut-lieu touristique de la rive allemande du lac de Constance, pensé comme un parc archéologique lors de sa création au début du XX<sup>e</sup> siècle, il dispose aujourd'hui d'une salle muséale où sont exposées des collections d'artefacts. Il est par ailleurs un des seuls lieux (le seul ?) à mobiliser les nouvelles technologies avec l'ouverture depuis 2013 d'un nouvel espace, « ARCHAEORAMA » comprenant une salle immersive où le public se retrouve au milieu d'un champ de pieux et de plongeurs en train d'effectuer des fouilles subaquatiques, avant d'assister à des scènes de vie du Néolithique au milieu d'un village palafittique virtuel.

*Ci-contre*

**Figure VIII.36 – Le musée des palafittes d'Unteruhldingen, lac de Constance, Allemagne**



(A) Arrivée sur le site et bâtiment d'accueil. (B) Plan du site. (C) Salle immersive où le visiteur se retrouve au milieu des pieux. (D) Projection de scènes de vie du Néolithique. (E) Arrivée sur les habitats palafittiques reconstitués reliés par un ensemble de passerelles. (F) Certaines maisons sont ouvertes à la visite et proposent des reconstitutions de scènes de vie. (G) Une extension sur terre se compose de plusieurs ateliers pédagogiques à destination du public jeune. (H) Salle d'exposition d'artefacts issus des fouilles sur les sites palafittiques faisant partie du bien UNESCO situés à proximité du parc archéologique.

## 5/ Des événements

À ces réalisations pérennes et matérielles s'ajoutent des conférences, des expositions temporaires ou itinérantes, ou encore l'ouverture au public de chantiers de fouilles en milieu palustre, comme ceux de Lucone [32], au sud du lac de Garde, ouvert chaque année pendant la période estivale (*supra* chapitre VII, développement VII.3.2., photographie VII.6) et ceux d'Olzreute-Enzishoz [33] près de Bad Schussenried dans le Baden-Württemberg, ouvert aux visites pendant l'été 2016 (figure VIII.37).

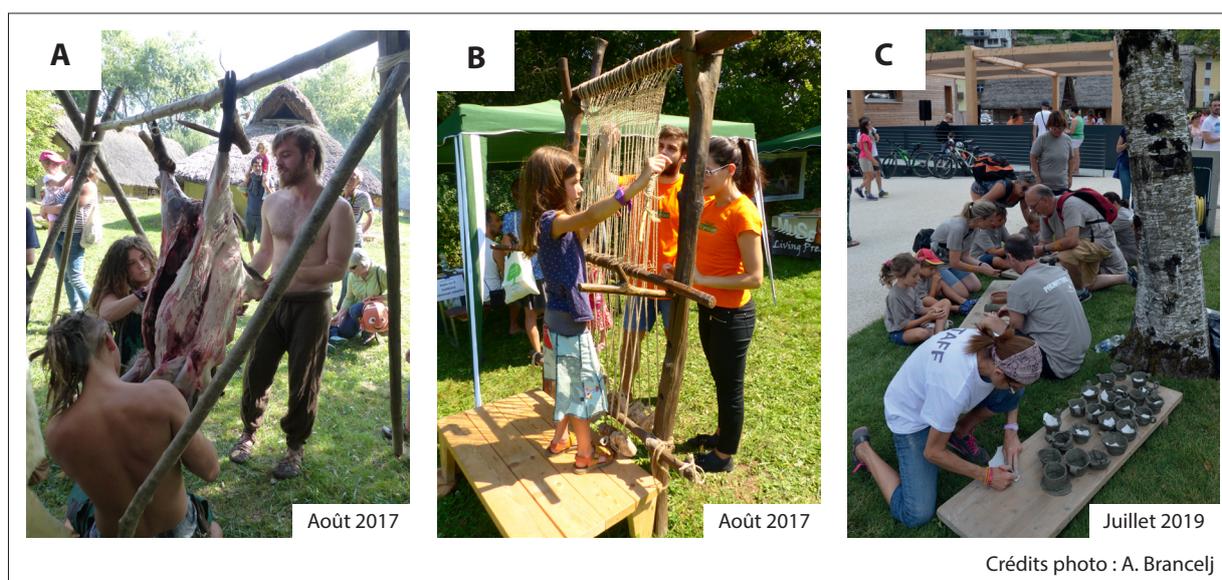


**Figure VIII.37 – Chantier de fouille du site palafittique palustre d'Olzreute-Enzishoz près de Bad Schussenried, Allemagne**

(A) Espace d'accueil à l'arrivée sur le site, présentant les sites palafittiques, le bien sériel UNESCO et les travaux des chercheurs. (B) Tente protégeant une fouille avec ici Ana Brancelj en train d'échanger avec une archéologue. (C) Carré de fouilles ouvert durant l'été 2016 avec un système d'alimentation en eau pour à la fois baisser le niveau de l'eau et permettre la fouille, et dans le même temps, maintenir un niveau d'eau suffisant pour empêcher la dégradation du bois mis à l'air. (D) À proximité des fouilles, des laboratoires d'analyse ont été installés dans des mobiles homes. Les chercheurs sont ainsi au plus près des sites et selon des créneaux définis, ils reçoivent du public pour échanger sur leurs travaux. Ici, une chercheuse d'un laboratoire de dendrochronologie de Stuttgart en discussion avec des visiteurs.

Ponctuellement, des événements culturels et sportifs sont organisés : visites-croisières guidées, fêtes et randonnées contées sur le thème des palafittes, régates de pirogues préhistoriques, etc. (Marquis et Dünning, 2015). Un gradient s'observe dans la manière dont ces événements s'appuient sur des supports et lieux de valorisation préexistants (panneaux, sentiers, musées, parcs). Certains, comme les conférences ou les expositions, peuvent être spatialement déconnectés des vestiges lacustres et s'inscrire dans d'autres logiques culturelles.

À l'inverse, d'autres sont pensés dans une logique d'animation des lieux de valorisation, comme par exemple la « fête du patrimoine mondial » autour des lacs de Mondsee et d'Attersee en Autriche [34]. C'est également le cas des trois principales fêtes palafittiques recensées autour des Alpes, celle de Ig en Slovénie (Koliščarski dan [35]), de Gletterens en Suisse (Fête de la préhistoire [36]) et de Ledro en Italie (Cena preistorica [37]) : chacune prend place dans un lieu valorisant l'entrée palafittique, et, en tant que rendez-vous annuel (toutes les trois ont lieu chaque année au mois d'août), participe à la création de lien social autour de la culture palafittique (figure VIII.38). Ces différents types d'événements permettent, à des degrés divers, de diversifier le rapport à l'objet archéologique, d'engager plusieurs dimensions sensorielles dans la découverte et l'appropriation du patrimoine palafittique. Ils enrichissent les dispositifs de médiation observés autour des sites palafittiques, lesquels sont essentiellement visuels et statiques.



**Figure VIII.38 – Les trois principales fêtes palafittiques annuelles à l'échelle des Alpes : Gletterens, Ig et Ledro**

(A) La fête annuelle sur le site de Gletterens (Suisse) commence par l'arrivée des chasseurs portant un sanglier. Celui-ci est ensuite dépecé, mis en brochettes et cuit autour du feu. En parallèle, des ateliers de découverte (taille de pierre, feu, cuisine) sont organisés sur le site. (B) La fête annuelle sur la commune de Ig (Slovénie) s'organise autour de plusieurs ateliers (vannerie, métier à tisser, tir à l'arc, etc.). (C) La fête annuelle de Ledro (Italie) associe des ateliers similaires ainsi que le partage d'un repas néolithique.

#### VIII.4.2. L'importance de l'entrée événementielle, focus sur le lac d'Aiguebelette et la régates de pirogues monoxyles

Depuis 2015 et la tenue sur son territoire d'une exposition organisée par la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie sur les sites palafittiques en parallèle des championnats du monde d'aviron, la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA) s'est progressivement saisi de cette cinquième et dernière entrée de la typologie dressée. En 2017, cet acteur a notamment répondu favorablement à l'appel du groupe de coordination internationale gérant le bien sériel qui était alors à la recherche d'un territoire porteur pour organiser une régates de pirogues monoxyles (cf. A8, volume 2). Depuis, plusieurs actions ont été engagées avec une montée en puissance des actions du territoire sur cette entrée.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, un arrêt sur image est ici nécessaire sur la manière dont le bien sériel est géré et sur l'organisation des régates de pirogues.

En vue de gérer ce bien transfrontalier sériel impliquant six pays, les acteurs impliqués dans le montage du dossier ont mis en place un « groupe de coordination internationale » (Fath, 2021). Sur un rythme d'une puis de deux réunions par an, ce groupe réunit un voire deux représentants pour chaque pays. Leurs statuts et compétences sont directement liés à l'organisation du secteur culturel dans leur pays respectif. Pour la France, les sites palafittiques retenus se répartissant dans deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté), un arrêté interministériel de 2013 désigne le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes comme étant l'interlocuteur institutionnel pour ce bien UNESCO. Sous son autorité, des fonctionnaires de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et du Service régional de l'archéologie (SRA) participent aux réunions du groupe de coordination internationale, parfois accompagnés de leurs homologues francs-comtois. Pour la Confédération helvétique, un archéologue cantonal élu par l'ensemble des archéologues cantonaux concernés par le bien UNESCO et un représentant de l'Office fédéral de la Culture siègent au sein de l'organe de gestion. Les statuts des représentants des quatre autres pays varient selon les modalités de gestion des affaires culturelles propres à chaque pays.

La principale mission du groupe de coordination internationale est de s'assurer que les 111 éléments de la série sont bien gérés, et que des actions de suivi des sites sont mises en place. *Via* une tâche de secrétariat, il est également chargé de compiler les rapports annuels des différents pays pour les synthétiser dans un seul document à destination du Comité du patrimoine mondial (cf. A8, volume 2). Le groupe fonctionne en même temps comme un lieu et un temps propices aux partages d'expériences, notamment en termes d'actions d'animation et de valorisation des sites palafittiques réalisées dans les différents pays partenaires. En effet, s'il existe quelques projets transversaux portés par le groupe de coordination internationale (i.e. le développement d'une application smartphone, aujourd'hui obsolète), les missions de recherche ou d'animation relèvent davantage du domaine des États parties et des structures localement impliquées dans la gestion et la valorisation des sites palafittiques.

La tenue annuelle d'une régate de pirogues monoxyles a un statut hybride. Mettant en compétition informelle des équipes des six pays concernés par le bien UNESCO, elle est à la fois impulsée par le groupe de coordination internationale et très souple dans la forme qu'elle peut prendre localement, selon les structures qui se saisissent de l'organisation de cet événement.

Initialement, la première régate de ce genre eut lieu sur le lac de Bienne. Organisée par l'association ArcheoConcept (comprenant des archéologues suisses impliqués dans le montage du bien UNESCO) et le Nouveau Musée de Bienne (NMB) (cf. A8, volume 2), celle-ci avait comme objectif de donner à voir les sites palafittiques et de sensibiliser les populations locales par le biais d'un événement culturel et sportif. Pour les archéologues, il s'agissait également de « faire vivre » la pirogue monoxyle reconstituée à partir d'une épave trouvée dans le lac de Bienne (Marquis et Dünning, 2015). L'événement est ensuite organisé en août 2016 en Autriche, sur les bords du lac d'Attersee, où il est couplé avec la tenue d'un marché néolithique.

Peu à peu, l'événement se formalise autour des points suivants :

- Une récurrence annuelle ;
- Une organisation par rotation entre les six pays concernés par le bien sériel ;
- Au sein du pays, son organisation sur l'un des lacs (ou à proximité) contenant des sites palafittiques faisant partie du bien sériel ;
- La présence d'équipes de rameurs en provenance de plusieurs pays concernés par le bien UNESCO.

À cela s'ajoutent trois autres dimensions qui, sans avoir été systématiquement présentes, reviennent de manière récurrente :

- Dans une logique d'archéologie expérimentale, la construction, par le territoire d'accueil, de nouvelles pirogues monoxyle de manière à augmenter la flotte disponible à l'échelle des Alpes ;
- Des équipes qui s'organisent pour faire voyager les pirogues lors de la tenue de l'événement ;
- Le couplage avec des ateliers de découverte de différentes facettes du Néolithique.

En terme de compétences, le groupe de coordination internationale est chargé d'identifier les territoires d'accueil de la régate. Le sens de rotation entre les six pays n'est pas défini à l'avance et cela s'organise essentiellement au gré des opportunités et des relations interpersonnelles entre les membres du groupe de coordination et les acteurs des territoires lacustres de chaque pays. Le groupe de coordination internationale voit la régate comme un moyen de créer un lien et du liant entre les différents territoires concernés par le bien sériel, tout en favorisant le partage d'expérience entre les différents acteurs impliqués, le tout à moindre frais dans la mesure où l'organisation de la régate ne donne pas lieu à l'octroi de subvention de la part du groupe de coordination en direction de la structure porteuse localement de l'organisation de l'événement. Les territoires d'accueil qui se positionnent pour organiser l'événement sont donc accompagnés à la marge par le groupe de coordination internationale. À eux d'organiser l'événement au mieux de leurs possibilités, en sollicitant les administrations culturelles impliquées dans la gestion du bien et en faisant jouer leurs réseaux, notamment associatifs.

Depuis ses débuts, la régate a été accueillie dans une partie des six pays alpins, avec à chaque fois une configuration hybride entre un format peu ou prou « institutionnalisé » et des particularités locales (tableau VIII.4).

Date	Pays	Lieu	Structure(s) porteuse(s)
2015	Suisse	Lac de Bienne	Nouveau Musée de Bienne Association ArcheoConcept
2016	Autriche	Lac d'Attersee	ONG autrichienne « Kuratorium Pfahlbauten » Municipalité de Seewalchen am Attersee
2017	France	Lac d'Aiguebelette	CCLA
2018	Slovénie	Bord de la rivière Ljubljanica, Ljubjana	Association d'archéologie expérimentale « Projekt Navis »
2019	Italie	Lac de Ledro	Museo delle Palafitte del Lago di Ledro
2020 Annulé COVID-19	Allemagne	Lac de Constance	Ministère de la culture du Baden-Württemberg
2021	Suisse	Lac de Zürich	Archéologie cantonale de Zürich
2022	France	Lac d'Aiguebelette	CCLA

**Tableau VIII.4 – Chronologie de l'organisation de la régate internationale de pirogues monoxyles à l'échelle du bien sériel**

En novembre 2016, nous avons eu, avec Ana Brancelj, l'opportunité d'assister à la réunion du groupe de coordination internationale qui se tenait alors à Ljubljana. C'est lors d'une discussion informelle au restaurant qu'est émise l'idée de suggérer à la France d'organiser la régates de 2017. Depuis le montage du dossier UNESCO, les partenaires français ne se sont, au goût de leurs homologues alpins, pas assez impliqués dans ce dossier et il serait apprécié, par le collectif, qu'ils s'investissent davantage. Les fonctionnaires de la DRAC repartent donc de Slovénie avec comme « mission » de trouver un territoire d'accueil. À ce moment-là, la CCLA, encore imprégnée par l'exposition organisée par le département en juillet/août 2015 et compte tenu également des recherches que nous avons engagées avec Ana Brancelj sur les sites palafittiques, se positionne sur le projet. Dès mars 2017, les techniciens se mobilisent pour trouver les financements nécessaires à l'organisation de cette manifestation et deux pirogues monoxydes sont construites (Wdowiak et Jobert, 2021).

Organisée sur trois jours, l'événement se compose de la régates en elle-même avec une compétition internationale entre des équipes alpines, et une compétition locale avec des équipes composées d'habitants du territoire, d'archéologues régionaux et locaux, etc. En parallèle, des ateliers permettent au jeune public de découvrir le Néolithique, un repas néolithique est proposé et des spectacles (cirque et concert) sont également organisés (*supra* chapitre VI, développement VI.3, figure VI.7 ; voir également le film réalisé sur l'événement <https://www.youtube.com/watch?v=9ejYdNGFQ1s>).

Avec 2500 visiteurs (dont 350 scolaires) sur trois jours, l'événement est plébiscité par les locaux, les élus se rendent compte que cette thématique est porteuse, et qui plus est, qu'elle corrobore l'image qu'ils souhaitent donner à leur territoire : un territoire préservé, écrin de nature avec la réserve naturelle régionale mise en place depuis 2015 autour du lac. Communiquer sur la présence de sites palafittiques faisant partie d'un bien UNESCO fait sens pour le collectif. À ce titre, le changement de majorité lors des élections municipales et communautaires de 2020 ne s'est pas traduit par un arrêt de ces dynamiques. La nouvelle équipe s'est non seulement saisie de cette thématique mais entend aller plus loin avec la constitution d'un groupe composé d'élus et de citoyens ordinaires pour avancer sur la valorisation des sites palafittiques.

Depuis cet événement, les différents services de la CCLA profitent des journées nationales de l'archéologie (JNA) en juin et des journées européennes du patrimoine (JEP) en septembre pour mettre à l'honneur cette thématique. Conférences et ateliers d'archéologie d'expérimentale permettent à différents types de publics de se familiariser avec cette matérialité archéologique. S'ajoutent des balades contées en canoés et en pirogues monoxydes pour parler, depuis la surface du lac, de ces vestiges archéologiques.

L'intérêt pour les sites palafittiques pousse la CCLA à se porter candidate pour organiser une seconde fois la régates internationale en septembre 2022 (figure VIII.39). Pensé sur deux journées (le vendredi en direction des scolaires et le samedi en direction du grand public), l'événement associe des ateliers de découverte de différentes facettes du Néolithique (poterie, vannerie, cuisine, feu, etc.) et la tenue de la régates. Comme en 2017, une course met en compétition des équipes internationales et une seconde voit s'affronter des équipes locales. Malgré une météo mitigée, les visiteurs sont une nouvelle fois au rendez-vous (env. 900 visiteurs sur la journée du samedi).

Les discussions informelles avec les visiteurs lors de ces journées démontrent qu'ils ont anticipé et programmé leur journée (à la différence d'un arrêt inopiné le long de la route en voyant de loin l'événement), et qu'à chaque nouvelle édition des JNA et des JEP, malgré l'augmentation du nombre de rotations, les listes d'attente pour participer à une balade contée en pirogue ou en canoé sont de plus en plus longues (observations de terrain, septembre 2021 et juin 2022).



Figure VIII.39 – « La Grande Traversée », régata internationale de pirogues monoxyles, édition 2022, lac d'Aiguebelette

(A) Affiche de l'événement. (B) Tableau de la régata internationale avec, en 2022, six équipes : (i) une équipe internationale composée de représentants du groupe de coordination internationale, (ii) une équipe slovène, (iii) une équipe suisse, (iv) une équipe de la région Auvergne-Rhône-Alpes, (v) une équipe de la région Bourgogne-Franche-Comté et (vi) une équipe française regroupant différents participants. (C) Tableau de la régata locale avec, en 2022, quinze équipes. (D) Discours d'ouverture de l'événement. (E) Atelier sur la céramique au Néolithique. (F) Finale des équipes locales.

Ces premiers éléments démontrent l'importance de la dimension expérientielle. Plus encore que la présence de dispositifs de valorisation, c'est l'animation à partir et autour de ces derniers qui emportent l'adhésion du public. Ces résultats au sujet des sites palafittiques viennent corroborer ceux obtenus au sujet des sites d'art rupestre, que ce soit dans le Drakensberg (cf. A15, volume 2) ou au sujet de la copie de la grotte Chauvet que je développerai dans le chapitre IX (cf. A24, volume 2).

Dès lors, les compétences des personnes en charge de ce volet d'animation apparaissent comme la pierre angulaire de toute valorisation touristique, à la croisée de savoirs scientifiques et de capacités en terme de médiation scientifique. Sur cette entrée, les exemples des sites de Ledro et de Gletterens le démontrent : dans les deux cas de figure, ce sont les animations proposées autour des sites qui expliquent leur popularité, avec notamment l'organisation annuelle de fêtes autour de la préhistoire. Si je reviens sur les roches gravées en mettant en perspective celles de la Haute-Maurienne et celles autour du Mont Bego dans le Mercantour, l'importance des dispositifs de médiation est également manifeste : d'un côté, des dispositifs (comme le parc de Lozes) peu entretenus, pas indiqués et sur lesquels les visiteurs sont invités à déambuler par eux-mêmes sans aucune forme d'accompagnement si ce n'est pas les cartels disposés au pied des roches (observations de terrain, été 2019). De l'autre, des visites guidées organisées par des accompagnateurs de moyenne montagne agréés, disposant de solides connaissances archéologiques et de compétences en médiation scientifique avec des visites guidées remplies plusieurs jours à l'avance (observations de terrain, été 2019).

### **VIII.4.3. Les limites inhérentes à la structure des organisations et aux outils programmatiques**

Intéressés pour aller plus loin dans la valorisation de ce type de patrimoine (sentier didactique, parc archéologique), les élus et techniciens de la CCLA se heurtent néanmoins au plafond de verre des financements. L'une des options possibles consisterait à monter un projet européen avec les autres partenaires du bien sériel, avec comme objectif de penser la mise en réseau de l'ensemble des éléments du bien sériel, en ayant dans le même temps des financements pour faire avancer leurs propres actions. Néanmoins, monter puis gérer un projet européen d'une telle envergure demande des moyens en ingénierie que la Communauté de communes n'a pas. Le département de la Savoie est prêt à soutenir le projet avec la prise en charge du volet ingénierie lié au montage du projet. Pour autant, la question de l'administration du projet dans sa durée reste entière, et même s'il est possible d'inclure dans le projet des frais de gestion permettant de couvrir cette charge de travail, les élus et techniciens ne se sentent pas en capacité de conduire un tel projet (observation échanges en réunion avec les élus octobre 2020).

Cette frilosité s'explique également par les modalités de fonctionnement des projets européens et les enjeux de pérennisation auxquels sont confrontés les projets une fois les financements européens terminés. En effet, si les projets européens (que ce soit les formats Alcotra, Interreg ou encore Alpine Space) permettent de l'investissement, ils ne permettent cependant pas de satisfaire des besoins en fonctionnement, ne serait-ce qu'en raison du décalage entre la durée du financement et le temps de vie du dispositif. À charge pour les territoires localement concernés de trouver les moyens de faire vivre ces dispositifs dans le temps, en comptant sur leurs fonds propres, les rentrées d'argent générées par la fréquentation du site, les subventions obtenues de part et d'autre, voire le dépôt de projets complémentaires qui, à nouveau, permettront de financer de l'investissement sans ouvrir des lignes de fonctionnement. Dès lors, par un effet d'anticipation de la part des collectivités, les modalités de fonctionnement induites par ces outils programmatiques agissent comme des freins à l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques. Quand bien même les logiques par désignation et par appropriation se rencontrent, et qu'il y a le souhait collectif d'activer une

dynamique ressourciste, l'exemple de la CCLA démontre le rôle majeur joué par la dimension économique (financement des actions) dans la convergence des champs patrimoniaux et touristiques, ainsi que le rôle des représentations que la structure à d'elle-même et de ses capacités à porter des projets de valorisation.

En contre point, il est intéressant d'observer les dynamiques enclenchées côté autrichien. À l'instar de la situation observée autour des lacs français périalpins, et en amont de l'inscription du bien sériel sur la Liste du patrimoine mondial, les sites palafittiques ne sont pas connus et appropriés par le grand public, et peinent à sortir du cercle des archéologues. Lors de la mise en place du bien sériel (cf. A8, volume 2), par un effet de concours de circonstances et d'opportunités, un des archéologues travaillant sur les sites palafittiques depuis le milieu des années 1990 a réussi à faire adopter par le ministère de la Culture autrichien une loi stipulant que les sites palafittiques retenus pour faire partie du bien sériel seront gérés par « Kuratorium Pfahlbauten » (KP), une Organisation Non Gouvernementale composée de trois archéologues spécialisés sur les sites palafittiques.

KP est chargée de s'assurer de la bonne gestion des sites, de leur suivi mais également d'actions de valorisation, en lien avec les partenaires locaux. Indépendante des trois institutions officielles concernées par le bien UNESCO (ministère de la Culture et structures provinciales des deux Länder où sont présents les sites palafittiques, la Haute-Autriche et la Carinthie), KP les associe néanmoins avec leur présence dans le conseil d'administration. Leur intégration assure à l'ONG une durabilité dans le temps, et ce d'autant plus qu'il a également été acté qu'aussi longtemps que le bien UNESCO fonctionnerait, ces trois institutions étaient tenues de financer les actions de l'ONG à hauteur de 50 %. Les autres 50 % restant sont obtenus avec la recherche de financements sur projets.

Présentement, KP emploie cinq personnes : un responsable transversal, une personne chargée de la communication et de développer des actions de valorisation, une personne sur les volets recherches et suivi des sites. À ce groupe basé à Vienne s'ajoutent deux responsables des sites palafittiques basés sur place, une personne en Haute-Autriche et son homologue en Carinthie. Cette présence sur place permet de construire dans le temps des partenariats avec les élus et les techniciens locaux. Pour s'assurer de bonnes relations avec les populations locales et favoriser des processus d'appropriation, le choix a par ailleurs été fait de recruter des personnes originaires de ces deux régions : « Surtout les gens en Carinthie sont très traditionnels et si tu n'es pas de chez eux, ils ne vont pas écouter ce que tu as à dire. Pour avoir du poids dans la parole et se faire entendre, il faut être de chez eux. Si tu n'es pas de là-bas, tu n'as aucune chance d'arriver à parler avec eux, et de leur faire passer un message » (responsable de l'ONG KP, entretien du 25 janvier 2017, Vienne). Depuis 2011, le nombre d'actions visant à renforcer la protection des sites palafittiques sur les lacs autrichiens et les actions de valorisation vont bon train, avec une diffusion très régulière *via* leur site Internet (<https://www.pfahlbauten.at/>) et leur page Facebook (<https://www.facebook.com/pfahlbauten.at>). En Haute-Autriche, les partenaires autour des lacs de Mondsee et d'Attersee se sont d'ailleurs saisis de ces dynamiques pour activer une communication touristique autour de « World Heritage pile dwellings region » (responsable de l'ONG KP, entretien du 25 janvier 2017, Vienne).

La mise en perspective des exemples de la CCLA et de l'ONG KP en Autriche démontre respectivement : (i) comment la structuration des organisations et leurs modalités de financement/fonctionnement influent dans les modalités d'articulation entre les champs patrimoniaux et touristiques, (ii) comment la désignation d'une structure porteuse, avec des personnels dédiés à ces missions, est un atout pour activer des patrimoines en tant que ressources touristiques.

*In fine*, l'étude de cas sur les sites palafittiques préhistoriques démontre, en mettant en perspective différents dispositifs de valorisation à l'échelle alpine, la variété des supports possibles, clouant (définitivement ?) le bec à l'argument d'invisibilité avancé par certains acteurs rencontrés.

Dépassant la seule question des sites palafittiques, cette partie souligne le rôle joué par les dispositifs de valorisation dans l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques, mais également sa relativité. En soi, la création d'un dispositif ne garantit pas un processus de révélation de la ressource touristique. Tout va dépendre de la manière dont les acteurs, situés à différentes échelles, vont se saisir du dispositif mis en place et des actions prises pour faire vivre ce dernier, notamment par le biais d'actions de médiation culturelle. Ce volet expérientiel souligne alors l'importance des compétences et de la formation des personnes chargées d'accompagner les visiteurs dans leurs découvertes.

Le focus sur le lac d'Aiguebelette et la mise en perspective avec la structure autrichienne a également mis en avant le rôle joué par la structuration des organisations dans le processus de révélation de la ressource, et l'intérêt qu'il y a de définir une structure porteuse, chargée de mettre en relation les différents acteurs parties prenantes.

## Chapitre VIII - Conclusion partielle et perspectives de recherche

### Conclusion partielle

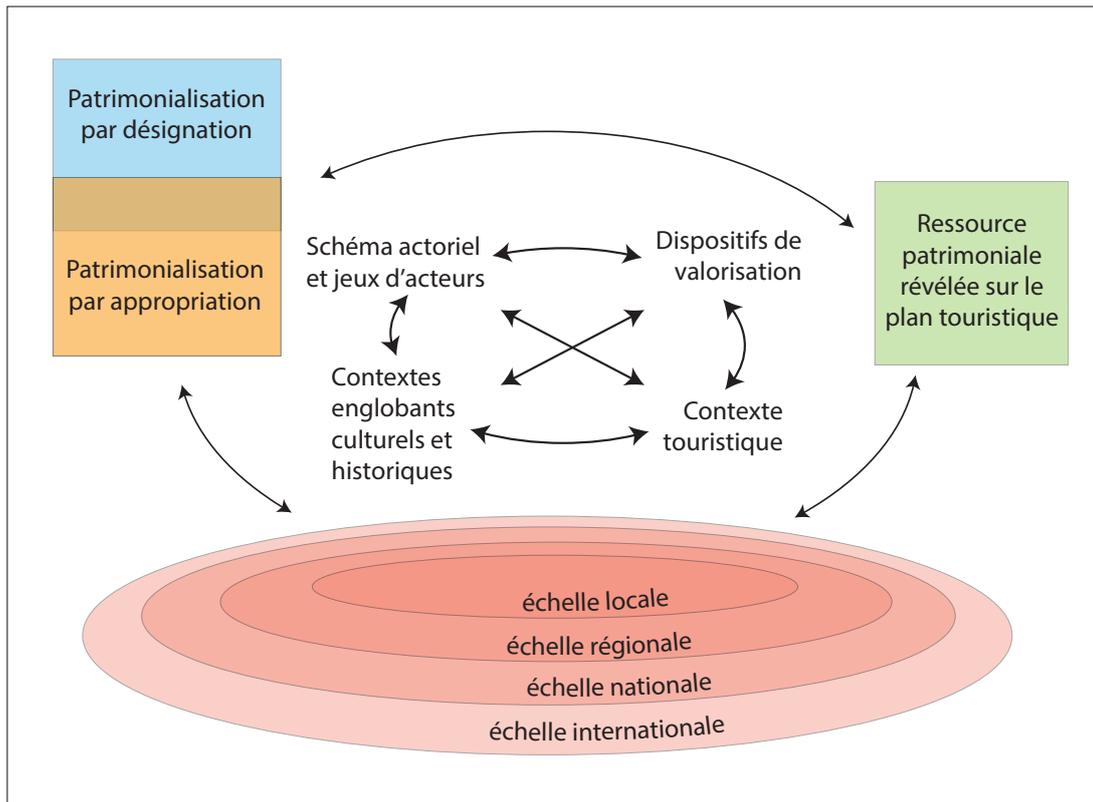
À partir des études de cas travaillées depuis la thèse, le chapitre VIII visait à analyser dans quelle mesure et à quelles conditions des éléments patrimonialisés, à la croisée de processus de désignation et d'appropriation, peuvent être révélés en tant que ressources touristiques, avec comme objectif d'identifier les principaux facteurs limitatifs de telles dynamiques. La mise en perspective des différentes études de cas a notamment démontré que l'activation de la dimension ressourciste ne se limitait pas à une convergence entre les logiques de désignation et d'appropriation. Pour être activés en tant que ressources touristiques, encore faut-il que l'ensemble des autres facteurs identifiés s'articulent de telle manière qu'ils permettent au processus de révélation de la ressource de fonctionner et de perdurer dans le temps.

Au terme de cette démonstration, la mise en perspective de mes travaux permet de compléter la figure posée en introduction de ce chapitre (figure VIII.1, reprise et complétée pour former la figure de synthèse VIII.40). Au final, quatre principaux facteurs limitatifs au processus de révélation de la ressource ont été identifiés, à savoir :

- (i) Le contexte touristique dans lequel prennent place les dynamiques touristico-patrimoniales examinées. Les études de cas mobilisées ont précisé dans quelle mesure la révélation en tant que ressource est fonction du contexte touristique dans lequel ce processus se déploie.
- (ii) Les contextes culturel et historique englobants. Sur ce point, l'approche comparée a permis de souligner comment les contextes culturels et historiques et la manière dont les vestiges archéologiques sont abordés et traités dans l'historiographie dominante, peuvent jouer sur le processus de révélation des ressources touristiques, et ce quand bien même une convergence des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation s'observerait. Dans mes études de cas, les contextes

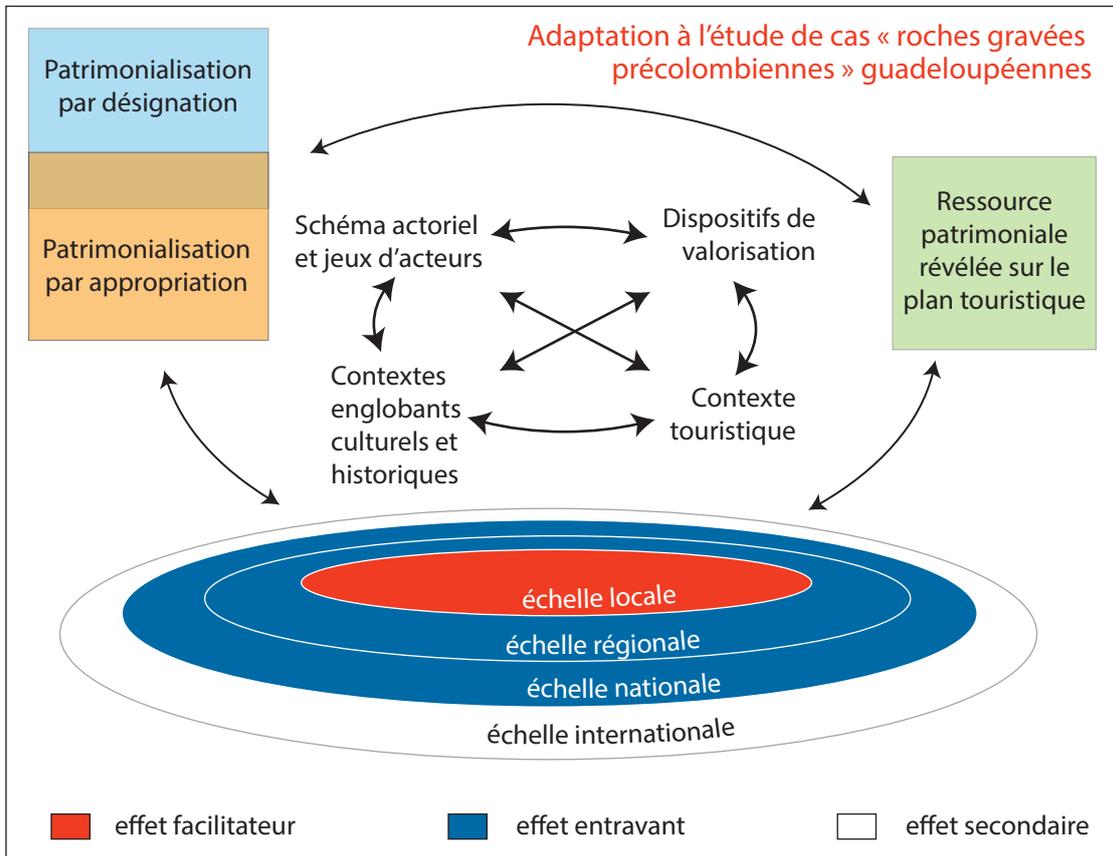
culturel et historique fonctionnent comme des freins. À l'inverse, il est des cas de figure où ils agissent comme des moteurs (ce qui est par exemple le cas pour les vestiges liés à l'histoire de l'esclavagisme en Guadeloupe).

- (iii) Les effets induits par la composition du schéma actoriel et les jeux d'acteurs. À différentes échelles d'analyse, les jeux d'acteurs, que ce soit sur le plan institutionnel, ou sur le plan opérationnel de la promotion touristique, peuvent agir comme des freins (ou des moteurs) à l'activation de la dimension ressourciste des éléments patrimonialisés.
- (iv) Les dispositifs de valorisation. En fonction de leur appropriation et de mobilisation dans le temps par les différents acteurs territoriaux, ces derniers sont en mesure de participer à un processus de révélation de la ressource.

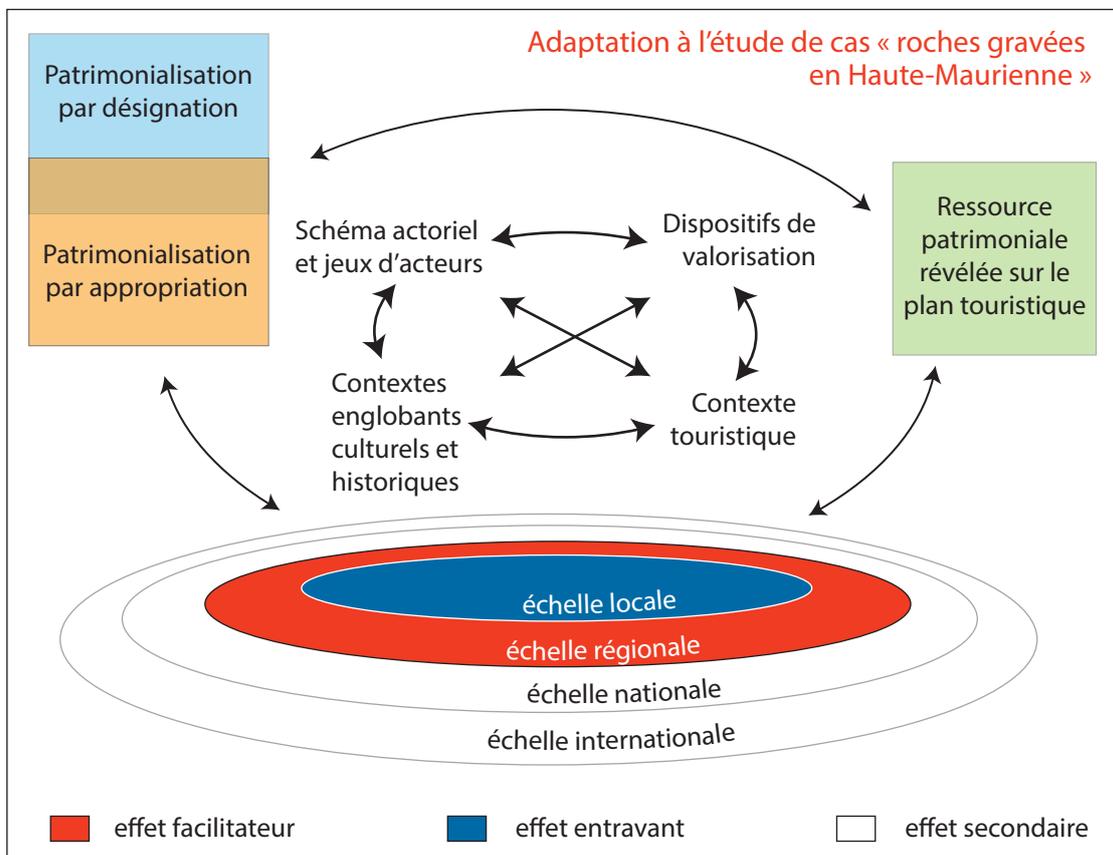


**Figure VIII.40 - Les principaux freins aux modalités d'articulation entre les logiques de patrimonialisation (désignation/appropriation) et le processus de révélation de la ressource sur un plan touristique**

Posée de manière théorique par la figure VIII.40, la question des échelles demande à être déclinée au regard de chaque étude de cas. Ainsi, l'échelle d'observation va soit venir faciliter le processus d'activation de la dimension ressourciste, soit au contraire venir entraver ces dynamiques touristico-patrimoniales, avec à chaque fois des degrés différentiels. Pour illustrer cette variation du rôle joué par les échelles d'analyse et ses effets sémiologiques, mettons en perspective l'étude de cas « roches gravées précolombiennes » dans les îles de la Guadeloupe et celle des « roches gravées en Haute-Maurienne » (figures VIII.41 et VIII.42). Pour les roches précolombiennes guadeloupéennes, si l'échelle locale avec les initiatives entreprises par la municipalité de Trois-Rivières et d'autres acteurs locaux va dans le sens d'un processus d'activation de la dimension ressourciste, les dynamiques observées aux échelles régionale et nationale viennent au contraire limiter ledit processus, tandis que l'échelle internationale joue un rôle secondaire. Pour les « roches gravées en Haute-Maurienne », alors que les dynamiques observées aux échelles régionales poussent à l'activation des roches gravées en tant que ressources touristiques (soutien du département avec l'aménagement de plusieurs dispositifs de valorisation), l'échelle locale fait contrepoids, tandis que les échelles nationale et internationale jouent un rôle secondaire.



**Figure VIII.41 – Adaptation de la figure théorique à l'étude de cas « roches gravées précolombiennes » guadeloupéennes**



**Figure VIII.42 – Adaptation de la figure théorique à l'étude de cas « roches gravées en Haute-Maurienne »**

De manière plus approfondie, la mise en perspective de mes travaux a permis de dégager un deuxième niveau de lecture, permettant de compléter les quatre principaux de facteurs identifiés. Synthétisés dans une grille méthodologique (figure VIII.43), ces sous-facteurs interagissent selon différents pas de temps et avec des gradients différenciés selon les échelles spatiales considérées. Les différentes études de cas mobilisées ont démontré la nécessité de conduire une approche globale, à la fois synchronique et diachronique, en vue de saisir les registres d'articulation entre ces derniers, nécessairement contextualisés.

#### **Le contexte touristique**

- \* Histoire de la mise en tourisme à différentes échelles (internationale, nationale, régionale et locale)
- \* Structuration du tourisme à différentes échelles (internationale, nationale, régionale et locale)
- \* Contexte de concurrence entre différentes ressources et rapport de prédominance

#### **Les contextes englobants culturels et historiques**

- \* Modalités de construction de l'Histoire (historiographie)
- \* Inscription des sites patrimoniaux étudiés dans cette dernière
- \* Modalités de transmission, notamment dans les programmes scolaires

#### **La composition du schéma actoriel et les jeux d'acteurs**

- \* Représentations et perceptions des acteurs de ce qui fait patrimoine et de ce qui peut faire ressource à différentes échelles
- \* Convergence/divergences des systèmes de représentation en présence
- \* Répartition et articulation des compétences entre les différents acteurs des champs patrimoniaux et touristiques (les acteurs institutionnels, les collectivités, le secteur privé et les populations locales)
- \* Désignation/création d'une structure leader
- \* Soutien politique et financier à différentes échelles
- \* Modalités de gouvernance et d'association des communautés locales

#### **Les dispositifs de valorisation**

- \* Existence et type de dispositifs de valorisation
- \* Modalités d'appropriation et capacité à faire vivre ces dispositifs dans le temps par les acteurs territoriaux
- \* Modalités de financement de ces dispositifs et modèles économiques
- \* Actions d'animation/médiation culturelle
- \* Formation et compétences de personnels idoines

**Figure VIII.43 - Les différents facteurs et sous-facteurs intervenant dans l'articulation des processus de patrimonialisation et de révélation des ressources touristiques**

*In fine*, les enseignements de ce chapitre sont doubles :

- (i) d'un point de vue méthodologique, les facteurs identifiés sont autant d'entrées sur lesquels la recherche peut porter lorsqu'il est question d'interroger le (dé)couplage entre patrimoine désigné, patrimoine approprié et révélation de la ressource, notamment dans le cadre de territoires marqués par des enjeux touristiques. En ce sens, ce chapitre fonctionne comme une grille méthodologique transposable à d'autres études de cas confrontées à des enjeux similaires. Par ailleurs, la mise en perspective

des différentes études de cas a démontré l'intérêt qu'il y a à travailler de manière comparative, ce cadre méthodologique permettant d'appréhender la diversité et la relativité des facteurs en présence.

(ii) d'un point de vue appliqué, les facteurs explicatifs identifiés sont autant d'éléments sur lesquels les acteurs territoriaux peuvent engager des réflexions et des actions de manière à coupler ces deux pendants de la patrimonialisation et à activer ces vestiges archéologiques en tant que ressources au regard des enjeux touristiques de leur territoire. C'est notamment sur ces différents axes que nous échangeons avec la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette au sujet des enjeux de valorisation des sites palafittiques (cf. chapitre VI sur les relations avec les acteurs des territoires). Sans pour autant prescrire des actions à engager, nous les accompagnons avec Ana Brancelj dans la formulation de leur problématique territoriale.

En croisant les différentes études de cas, ce chapitre démontre également les enjeux liés aux dispositifs de valorisation. La mise en place de dispositifs sans suivi est contre-productive : des dispositifs comme le parc des Lozes en Haute-Maurienne ou la mise en place de systèmes de guides locaux n'ayant pas les moyens de fonctionner (Drakensberg, Makgabeng) renforcent des processus de découplage entre les logiques de désignation et d'appropriation, ainsi que la non-activation de ces sites en tant que ressources touristiques. À partir du moment où des acteurs ont fait le choix de valoriser certains sites, il y a un réel enjeu à garantir la durabilité de ces dynamiques de valorisation, au risque que des spirales négatives se mettent en place. De mon point de vue, les risques de dégradation des sites archéologiques proviennent davantage d'un manque d'approche globale des possibilités d'inscrire de telles dynamiques dans le temps que de la mise en tourisme en elle-même.

### Perspectives de recherche

Après une quinzaine d'années à interroger les modalités d'articulation entre les champs patrimoniaux et touristiques, cet axe sera secondaire dans les années à venir. En effet, la méthodologie est bien posée, la grille de lecture transposable et pertinente. C'est d'ailleurs en raison de cette dernière que mes compétences ont été recherchées par d'autres collègues pour venir notamment travailler en Guadeloupe autour des enjeux de protection et de valorisation des roches gravées.

Pour les années à venir, j'aimerais néanmoins poursuivre les recherches engagées sur deux principaux axes :

- (i) développer des enquêtes croisant approche quantitative et qualitative auprès des publics,
- (ii) interroger les manières dont les populations locales peuvent être associées à des projets de développement local autour de l'entrée patrimoniale.

Sur le premier axe et dans la continuité des recherches engagées sur les sites palafittiques autour des lacs du Bourget et d'Aiguebelette (cf. A16, volume 2), il s'agirait à l'échelle des gravures rupestres en Haute-Maurienne et des roches gravées en Guadeloupe, d'interroger la place de ces sites dans les pratiques et les motivations respectivement des visiteurs de Haute-

Maurienne et des visiteurs de la région de Basse-Terre. Ces actions permettraient d'affiner la compréhension des processus d'activation de la dimension ressourciste du point de vue des publics. En Haute-Maurienne, des discussions sont en cours avec les acteurs territoriaux pour déposer un projet ALCOTRA. Pour le volet guadeloupéen, cela dépendra de l'obtention (à court ou moyen terme ?) de l'ANR « PASSENGER\_ISLANDS », coordonnée par Éric Chaumillon de l'Université de la Rochelle. En cas de financement, des supports de master en lien avec l'université des Antilles (EA 929 AIHP/GEODE) permettront de collecter et de traiter les données.

Sur le second axe, l'objectif serait d'interroger les liens entre « les modalités d'association des populations locales » et « l'activation des dimensions ressourcistes » avec la question de l'ancrage de ces dynamiques dans le temps et l'espace, autrement dit, la question de leur territorialisation.

Sur cette entrée spécifique, les deux études de cas sud-africaines m'ont conduite à recenser, au fur et à mesure de mes observations, différentes modalités d'association des populations locales à des projets de développement du tourisme patrimonial culturel (*cultural heritage tourism*), allant d'une association à la marge par des propriétaires de structures touristiques, à une implication plus régulière avec la mise en place de circuits proposant aux touristes de visiter des lieux de vie présentés comme étant traditionnels (ce qui pose la question des modalités de définition du circuit, des processus de sélection des maisons et lieux dans lesquels les touristes vont s'arrêter, des modalités de rétribution des personnes rencontrées, de la manière dont cet argent provenant du tourisme est réinjecté par les individus dans des projets de développement local ou pas, etc.) à la mise en place de partenariats avec le montage de projets d'hébergement chez l'habitant entre des entrepreneurs privés et des populations locales (avec ici des questions sur la formation des familles hébergeuses, leur sélection et les critères mobilisés dans ce processus, les retombées financières effectives, les trajectoires socio-spatiales de ces familles depuis qu'elles sont dans le projet, etc.). En croisant les apports de la géographie humaine et de l'anthropologie du tourisme, et autour des questions de « community capacity building » et d'« empowerment » (Bittar et Prideaux, 2017 ; Chirikure et al., 2010 ; Moscardo, 2008 ; Moswete et Lacey, 2015), je souhaiterais questionner les liens entre « les modalités d'association du local », « la construction de ce qui fait patrimoine » et « la territorialisation des dynamiques touristiques », qu'il s'agisse de communautés locales en Afrique australe, mais également des groupes locaux en Guadeloupe ou encore dans les hautes vallées alpines. Je pense que cette question des modalités d'association des « communautés », au sens large du terme, aurait tout à gagner à être investie dans le cadre d'une approche comparative dépassant les clivages et contextes culturels. Sans faire l'objet d'un dépôt de projet spécifiquement centré sur cette question, j'envisage d'alimenter cette problématique de manière transversale par des travaux de recherche sur les dix prochaines années.



## CHAPITRE IX. RÉFLEXIONS ENTRELACÉES SUR LE BINÔME « VALEUR(S)/DYNAMIQUE(S) PATRIMONIALE(S) » : EXPÉRIENCE PATRIMONIALE, ACCESSIBILITÉ, DROIT AU PATRIMOINE ET ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

L'objectif de ce chapitre est d'aborder la question du patrimoine sous un angle axiologique (Heinich, 2017), autrement dit d'interroger les rapports entre les dynamiques patrimoniales observées et les différentes valeurs sociales par les parties prenantes intervenant dans le processus de patrimonialisation. Mon analyse s'appuie principalement sur les apports des articles listés dans le tableau IX.1, avec le cas échéant, des renvois à d'autres articles présents dans le volume 2.

Code de l'article	Référence bibliographique	Pages dans le volume 2
A21	Cachat S., Duval M., Gauchon C., 2012. Ici, là ou ailleurs ? Les enjeux liés à la localisation d'un grand équipement, l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet, <i>Mondes du Tourisme</i> , 5, 13-30.	349-366
A22	Malgat C., Duval M., Gauchon C., 2015. Fac-similés et transfert de patrimonialité. La grotte ornée Chauvet-Pont-d'Arc, <i>Culture &amp; Musées</i> , 25, 141-163.	367-377
A23	Duval M., Smith B., Gauchon C., Mayer L., Malgat C., 2020. "I have visited the Chauvet Cave": the heritage experience of a rock art replica, <i>International Journal of Heritage Studies</i> , 26 (2), 142-162.	379-389
A24	Duval M., Gauchon C., Malgat C., 2020. Construction de l'authenticité et expérience patrimoniale. Conception et réception de la réplique de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, <i>Culture &amp; Musées</i> , 35, 243-274.	391-405
A25	Duval M., Gauchon C., Smith B., 2019. Rock art tourism. In B. David & I. J. McNiven (dir.), <i>The Oxford Handbook of the Archaeology and Anthropology of Rock Art</i> . Oxford, Oxford University Press, 1021-1041.	407-417
A26	Duval M., Gauchon C., 2019. The Janus-faced dilemma of rock art heritage management in Europe: a double dialectic process between conservation and public outreach, transmission and exclusion, <i>Conservation and Management of Archaeological Sites</i> , 21 (5-6), 310-343.	419-438
A27	Duval M., 2012. Enjeux patrimoniaux et identitaires autour des sites d'art rupestre sud-africains : approche multiscalaire à partir de la cérémonie de l'Éland (abri orné de Game Pass, massif du Drakensberg, Afrique du Sud), <i>Civilisations</i> , 61 (1), 83-102.	439-448
A28	Duval M., Hoërlé S., Bovet L., Smith B., 2018. Contributions of a heritage values-based approach to rock art management. Lessons from the Maloti-Drakensberg World Heritage Site, South Africa, <i>Conservation and Management of Archaeological Sites</i> , 20 (2), 99-111.	449-460
A29	Duval M., Smith B., Hoërlé S., Bovet L., Khumalo N., Bhengu L., 2019. Towards a holistic approach to heritage values: for a multidisciplinary and cosmopolitan approach, <i>International Journal of Heritage Studies</i> , 25 (12), 1279-1301.	461-480

**Tableau IX.1 - Articles principalement mobilisés pour les réflexions transversales du chapitre IX**

Ce troisième volet des recherches engagées depuis quinze ans m'a conduit à mobiliser des notions et des démarches mises en œuvre par des collègues anthropologues et sociologues, avec en premier lieu, la question de la valeur et d'une approche axiologique (Heinich, 2009, 2017).

En tant que processus culturel, la valeur est définie en sciences humaines et sociales « comme des positionnements, à la fois individuels et culturellement partagés, concernant ce qui est important, ce qui est "bon" et "mauvais", ce qui "a de la valeur" pour la société humaine, le bien-être individuel et le monde dans son ensemble<sup>36</sup> » (Reser et Bentrupperbäumer, 2005 : 129). En reprenant et en complétant des éléments posés en introduction générale de l'HDR, la patrimonialisation peut se définir comme étant le processus par lequel des individus et/ou des collectifs attribuent une valeur qualifiée de « patrimoniale », elle-même reliée à un ensemble de valeurs sous-jacentes (Veschambre, 2007). Ce processus attributif traduit un « changement de référent dans les échelles de valeurs que l'on accorde à des éléments naturels ou à des lieux que l'on veut sauvegarder » (Durand, 1997 : 164). Lorsqu'elle est normalisée par la puissance publique au moyen de critères, l'attribution de la valeur patrimoniale s'accompagne de la mise en place de dispositifs particuliers en vue de transmettre des éléments spatialisés dans le temps et l'espace : périmètres de protection, mesures de conservation, voire élaboration de plans de gestion.

Interroger le champ patrimonial sous un angle axiologique amène à questionner ce qui se joue dans la construction et l'attribution de la valeur patrimoniale, et ce que ce processus nous dit de la manière dont des individus et collectifs pensent leurs rapports à l'espace avec la production de lieux patrimonialisés. Dépassant une lecture économique, la valeur d'un élément patrimonialisé n'est pas réductible à son prix marchand. Bien au contraire, « "la" valeur s'inscrit dans une pluralité d'objets "de" valeur, et résulte d'une pluralité de "valeurs" mobilisées pour en juger » (Heinich, 2017 : 13). Dans le champ de la patrimonialisation, l'objectif n'est alors pas de statuer sur la valeur patrimoniale des objets et ou des lieux, mais, selon une approche empirico-inductive, de questionner le rapport des acteurs à ces objets et/ou lieux, *via* les valeurs qu'ils mobilisent dans la construction et le fonctionnement de dynamique(s) patrimoniale(s).

Le cheminement scientifique visant à questionner les valeurs en jeu dans la patrimonialisation est liée au travail engagé sur le fac-similé de la grotte Chauvet. Au départ, notre démarche collective (Charlotte Malgat, Christophe Gauchon et moi-même) était très spatialisée, avec une réflexion sur les enjeux de localisation de la copie par rapport à la grotte originale (cf. A21, volume 2). Chemin faisant, en parallèle de la thèse CIFRE de Charlotte Malgat au sein du SMERGC (Malgat, 2016 ; voir également *supra* chapitre VI), nos questionnements se sont portés sur les choix effectués dans la réalisation de la copie, et sur le statut socio-spatial de la copie, en tant que lieu où le visiteur peut faire l'expérience de ce qui fait patrimoine. De là, nos réflexions se sont portées sur la question de l'expérience effectuée par les visiteurs et le ressenti d'authenticité, amenant à interroger la valeur d'authenticité. À l'instar des travaux de Siân Jones (2010), nos travaux ont démontré que la valeur d'authenticité est le produit de dynamiques intersubjectives entre des objets, des discours portés sur ces derniers, des dispositifs de mise en valeur et le degré d'adhésion des visiteurs à l'ensemble de ces dynamiques. En tant que construit social hybride, la valeur d'authenticité résulte d'un dialogue entre les caractéristiques matérielles et immatérielles de l'objet, qu'elles soient réelles ou fictionnelles, et l'ensemble des perceptions et émotions à travers lesquelles l'élément en question recouvre une puissance symbolique.

Ces réflexions sur la valeur d'authenticité ont conduit à interroger les liens avec la valeur patrimoniale et pour ce faire, à mobiliser les écrits produits par d'autres champs des sciences humaines et sociales, comme par exemple ceux du philosophe Pierre Leveau (2018), lequel, dans le cadre d'une ontologie sociale, définit le patrimoine comme un objet mouvant, à la fois production et résultante de réseaux sociaux qui concourent à sa qualification (Leveau,

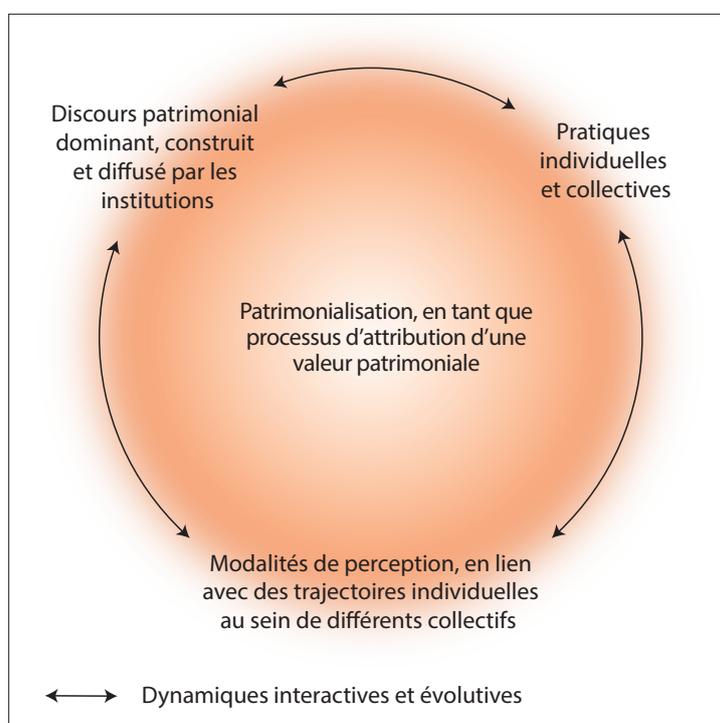
---

<sup>36</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « as individually and culturally held beliefs, positions, or evaluative stances with respect to what is important, what is "good" and "bad", what "has value" for human society, individual well being, and the world as a whole ».

2018 : 60). Dans la même veine, des recherches en sciences de la communication abordent la patrimonialisation en tant que processus communicationnel (Davallon, 2006 ; Flon, 2012) et celles conduites en anthropologie mettent l'accent sur la patrimonialisation en tant que dynamique processuelle socio-culturelle et politique (Smith L., 2006).

Dépassant mes questionnements initiaux sur les grottes ornées et leurs copies, l'ensemble de ces lectures a permis d'engager une réflexion globale visant à déconstruire ce qui fait patrimoine et plus précisément, à interroger l'ensemble des valeurs mobilisées dans la construction de ce qui fait patrimoine. Ce qui fait patrimoine pour les uns ne fait pas nécessairement patrimoine pour les autres ; et qui plus est, ce qui fait patrimoine pour les uns ne le fait pas nécessairement en raison des mêmes critères et des mêmes valeurs pour les uns et pour les autres (à ce sujet, voir notamment les travaux de Dominique Guillaud et son équipe au Timor-Leste ; Guillaud et *al.*, 2017). Aussi, la question patrimoniale est nécessairement plurielle et équivoque. En outre, dans le cadre des recherches conduites en contexte postcolonial, ces dynamiques de déconstruction participent d'une entreprise de décolonisation de la notion de patrimoine (Schmidt, 2009 ; Schmidt et Pikirayi, 2016), une posture scientifique qui fait sens compte tenu de ma manière de situer mes recherches par rapport aux acteurs des territoires sur lesquels je travaille (*supra* chapitre VI).

Dans le cadre de ce neuvième et dernier chapitre, l'objectif est de démontrer comment les recherches conduites sur le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » contribuent, à leur modeste mesure, à la compréhension de ce qui est en jeu dans la construction de ce qui fait patrimoine. Selon la figure synthétique proposée (figure IX.1), il s'agira d'analyser dans quelle mesure la patrimonialisation, en tant que processus d'attribution d'une valeur patrimoniale, résulte d'inter-actions entre (i) la construction et la diffusion par les institutions d'un discours patrimonial dominant (*the authorized heritage discourse* décrit par L. Smith, 2006 ; Smith et Waterton, 2012), (ii) des pratiques individuelles et collectives, et (iii) les modalités de perception que les individus ont des lieux, elles-mêmes fonction de trajectoires individuelles au sein de différents collectifs.



**Figure IX.1 - Figure synoptique introductive des questionnements relatifs aux modalités de fonctionnement du binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) »**

Ce travail sur les valeurs a été nourri en investissant trois axes en parallèle, lesquels permettent, de manière complémentaire, d'interroger les modalités de fonctionnement du binôme valeur(s)/ dynamique(s) patrimoniale(s) :

(i) les critères mobilisés dans la construction de la valeur patrimoniale des grottes ornées du Paléolithique, et dans le cadre de lieux fermés à la visite, les dispositifs de valorisation mis en place pour permettre aux visiteurs de faire une expérience patrimoniale. Mettant en perspective les développements des articles A22, A23 et A24 du volume 2, ce premier axe démontre l'importance du volet expérientiel et du ressenti d'authenticité dans la diffusion des critères et valeurs en raison desquelles un lieu fait/est désigné comme faisant patrimoine.

(ii) les modalités d'accès aux sites patrimoniaux : entre les logiques de préservation et de valorisation, une analyse typologique des modes d'accès aux sites d'art rupestre permet de discuter des différents paramètres intervenant dans la mise en place d'accès réglementés et parfois limités aux sites d'art rupestre. Dépassant un clivage Nord/Sud, la réflexion s'appuie sur l'ensemble des études de cas développées depuis 2007. Sur la base des articles A25 et A26 (volume 2), ce deuxième axe démontre que les modalités d'accès aux sites patrimoniaux sont fonction d'une pluralité de facteurs, liés à la fois à des éléments de contexte mais également aux systèmes de valeurs et de présentations de ce qui peut/doit faire patrimoine pour les acteurs institutionnels.

(iii) le droit au patrimoine et la prise en compte de la plurivocalité des sites d'art rupestre : ce troisième axe consiste à analyser la manière dont les institutions patrimoniales prennent en compte, ou non, l'ensemble des usages et perceptions des sites d'art rupestre. Essentiellement développé à partir des sites d'art rupestre du massif du Drakensberg (cf. A27, 28 et 29, volume 2), cet axe souligne la nécessité mais aussi les difficultés à appréhender l'ensemble des regards portés sur un espace donné et la dimension plurivocale du processus de patrimonialisation. *In fine*, les enjeux soulevés par ce troisième axe appellent un renouvellement méthodologique dans la manière d'aborder la question des valeurs avec, notamment, la mobilisation d'une approche à la fois pluridisciplinaire (cf. A28, volume 2) et cosmopolitique (cf. A29, volume 2).

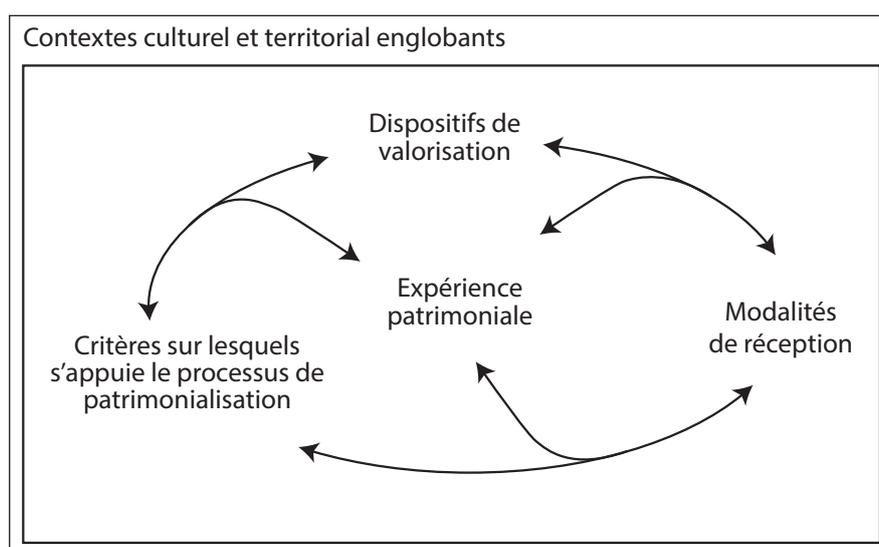
La manière dont est construit ce dernier chapitre diffère des deux précédents. Alors que les chapitres VII et VIII, s'appuyant sur la reproduction d'une même méthode d'analyse sur différents terrains, ont permis une montée en puissance et en généralité sur les modalités de construction des biens UNESCO (chapitre VII) et l'analyse des liens entre patrimoine et ressource (chapitre VIII), le chapitre IX se nourrit de travaux de recherche menés selon trois axes parallèles. À terme, la mise en œuvre d'une approche comparative systématisée pour chacun de ces trois axes permettra de monter en généralité sur chacune de ces entrées. En l'attente de ces développements, leur mise en perspective permet d'avancer, à un niveau plus général, dans l'analyse des modalités de fonctionnement du binôme valeur(s)/ dynamique(s) patrimoniale(s).

## IX.1. La place de l'expérience dans la construction d'un rapport patrimonial. Réflexions à partir des grottes ornées et de leurs espaces de restitution

Ma réflexion sur le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » s'est notamment appuyée sur une analyse des jeux de dialogue entre des grottes ornées fermées à la visite et leurs copies devant permettre aux visiteurs de faire une expérience patrimoniale. Plus particulièrement, avec Christophe Gauchon et Charlotte Malgat, nous avons questionné les liens entre (i) les critères sur lesquels repose la patrimonialisation de ces lieux et (ii) les caractéristiques de leurs copies, avec une réflexion sur les potentialités d'un transfert de la valeur patrimoniale attribuée aux grottes originales en direction de leur copie respective.

Cette question a été essentiellement abordée à partir d'une étude de cas principale : la grotte Chauvet et son fac-similé. Si une amorce de recherche comparative a été engagée avec une analyse des dispositifs de valorisation d'autres types de sites archéologiques comme les sites palafittiques (*supra* chapitre VIII ; cf. A17, volume 2) et une analyse des caractéristiques d'autres répliques de grottes ornées situées en Europe (analyse des fac-similés des grottes originales d'Altamira, d'Ekain et de Lascaux ; cf. A26, volume 2), ce premier travail d'investigation n'a pas été suivi de recherches approfondies avec, notamment, une enquête sur les modalités de réception des copies par le grand public. Des études similaires à celle conduite dans le Sud-Ardèche pourraient (et mériteraient certainement) d'être conduites sur ces autres terrains « sites ornés » et sur d'autres types de sites archéologiques (sites palafittiques) ; j'y reviendrai dans la conclusion de ce chapitre.

À l'échelle du Sud-Ardèche, les recherches du trio Malgat-Duval-Gauchon se sont ciblées sur l'analyse des critères sur lesquels s'appuie l'élection de la grotte originale en tant que patrimoine, la mise en perspective de ces derniers avec les caractéristiques de la copie et les modalités de sa réception par les publics (figure IX.2). Notre questionnement a porté sur les relations entre ces trois entrées et leurs contextes englobants, tout en questionnant comment l'ensemble de ce dispositif systémique permettait aux visiteurs de faire une expérience patrimoniale. Je définis l'expérience patrimoniale comme étant l'expérience « de ce qui fait patrimoine », et dans le cas présent, comme étant l'expérience de la valeur patrimoniale attribuée à la grotte originale.



**Figure IX.2 - Schéma synoptique des recherches engagées sur l'expérience patrimoniale**

En termes de matériel de recherche, nos recherches se sont appuyées sur différents types de données.

- (i) Pour l'analyse des critères sur lesquels repose la patrimonialisation de la grotte originale : analyse de discours du dossier de candidature de l'inscription de la grotte sur la Liste du patrimoine mondial ainsi qu'une analyse des interventions dans les médias des acteurs porteurs de ce projet d'inscription.
- (ii) Pour l'analyse des éléments de contexte englobant : observations de terrain, entretiens, consultation de la littérature grise, recherches bibliographiques. Il s'agit là de recherches engagées depuis mon travail de thèse et approfondies lors de la thèse de Charlotte Malgat.
- (iii) Pour l'analyse des caractéristiques du fac-similé : étude des dossiers techniques, observations de terrain, analyse de discours des documents de cadrage de réalisation de la copie et des délibérations dans les médias des acteurs investis dans le projet de construction de la copie (ingénieurs, élus, collectivités), analyse des discours tenus par les guides lors de la visite de la copie et entretiens avec les acteurs porteurs.
- (iv) Pour l'analyse des modalités de réception de la copie après du grand public : enquête couplant des volets quantitatif et qualitatif avec la passation en visu de 70 questionnaires hybrides mêlant questions fermées et ouvertes. L'objectif de cette enquête était d'interroger les motivations des visiteurs à venir dans le Sud-Ardèche et à visiter la copie, tout en analysant leurs modalités de réception de la copie avec la question de l'expérience patrimoniale.

De manière complémentaire et inter-reliés, ces matériaux de recherche permettent d'explorer les liens entre les critères de la patrimonialisation, les caractéristiques des dispositifs de valorisation, leurs modalités de réception et la teneur de l'expérience patrimoniale. En lien avec les réflexions conduites sur l'articulation entre les processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation, et la place des dispositifs de valorisation dans ces jeux de dialogue (*supra* chapitre VIII), cette étude de cas vient confirmer le rôle majeur joué par la dimension expérientielle dans la construction et la diffusion de la valeur patrimoniale.

### **IX.1.1. Les principaux critères sur lesquels s'appuie la patrimonialisation de la grotte Chauvet et justification d'un projet de restitution**

L'argumentaire développé pour l'inscription de la grotte Chauvet sur la Liste du patrimoine mondial et les très nombreux écrits et reportages afférents à la grotte originale mettent en avant les critères liés à sa rareté et à sa richesse artistique et technique. Dimensions artistiques et critères techniques se rejoignent : la qualité du bestiaire représenté, sa diversité mais également les techniques employées sont autant de caractéristiques sur lesquelles s'appuie la valeur patrimoniale attribuée à la grotte Chauvet.

L'élection de la grotte Chauvet en tant que patrimoine repose également sur un critère de scientificité. Plusieurs éléments de discours confèrent un statut d'archives à la grotte et à la diversité des objets qu'elle contient (objets pariétaux, archéologiques, paléontologiques), leur analyse devant permettre d'approfondir la connaissance de la culture aurignacienne.

Enfin, l'élection de la grotte Chauvet en tant que patrimoine repose sur un critère d'ancienneté. Indépendamment de l'étude de cas de la grotte Chauvet, l'ancienneté est l'un des principaux critères concourant à l'attribution d'une valeur patrimoniale (Riegl, 1903 [1984]),

en ce sens qu'« elle manifeste la longueur du lien unissant l'état actuel à l'état original : lien qui définit la valeur d'authenticité et lui confère, en proportion, son poids » (Heinich, 2009 : 174-175). Dans le cas de la grotte Chauvet, la valeur patrimoniale de cette dernière réside pour partie dans l'évocation des origines de l'Homme, dans la filiation temporelle qu'elle suggère et dans la dimension mémorielle attribuée à cette trace du passé. L'ancienneté des peintures confère un statut sémiotique et une force symbolique à la grotte Chauvet, et ce d'autant plus que les datations, en tant qu'instruments de mesure scientifique, viennent certifier l'authenticité aurignacienne des peintures (- 36 000 ans avant le présent ; Valladas et *al.*, 2001). Cette dimension « aurignacienne » de la grotte Chauvet, marqueur de l'ancienneté de la grotte, atteste également de sa spécificité par rapport aux autres sites connus, comme par exemple la grotte de Lascaux, datée du Magdalénien (période comprise entre -18 000 et -12 000 ans avant le présent). Ancienneté et authenticité fonctionnent dès lors de concert dans la construction de la valeur patrimoniale de la grotte Chauvet.

Aussi, pour les acteurs porteurs du projet (le SMERGC et le ministère de la Culture et de la Communication), l'ensemble des critères sur lesquels repose la patrimonialisation de la grotte (esthétisme, scientificité, combinaison ancienneté/authenticité) justifie sa candidature puis son inscription au patrimoine mondial en tant que « chef d'œuvre du génie créateur humain » (critère (i), dans la grille d'évaluation de l'UNESCO présentée *supra* chapitre VII, paragraphe VII.1.1, figure VII.5).

À la fois en miroir et de manière inter-reliée, ce processus de patrimonialisation et d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial se double et s'alimente d'un projet de restitution (Malgat, 2016). En effet, compte tenu de l'élection des grottes ornées du Paléolithique en tant que hauts-lieux dans le contexte culturel et patrimonial français d'une part, et du traumatisme lié aux effets du tourisme dans la grotte de Lascaux d'autre part (cf. A26, volume 2), les acteurs politiques de l'époque et de la conservation du patrimoine se positionnent unanimement en faveur de la fermeture de la grotte au public (Duval, 2011). Dans le même temps que la fermeture de la grotte était décidée, un projet de restitution est annoncé. La restitution de la grotte est présentée comme une compensation à la fermeture de la grotte, comme un moyen de pallier la soustraction de la grotte originale à l'espace public. Au fur et à mesure des déclarations au sujet de l'espace de restitution, celui-ci est légitimé par une forme d'obligation morale, au demeurant non questionnée par les acteurs en présence. Dans le cadre de ma recherche doctorale, l'analyse des articles de presse et de la littérature grise a en effet démontré comment les acteurs porteurs (essentiellement le Conseil général de l'Ardèche) s'étaient auto-investis d'une mission d'intérêt général, à savoir « restituer au plus grand nombre une découverte majeure de l'histoire de l'Humanité » (Duval, 2007 : 263-264).

Ce projet de restitution s'explique également par le contexte touristique dans lequel s'effectue la découverte de la grotte Chauvet. Celle-ci s'inscrit dans le contexte touristique des gorges de l'Ardèche où depuis la fin des années 1980, plusieurs projets visent à faire évoluer les modalités de fréquentation de cet espace (notamment le lancement d'une première Opération Grand Site portant sur l'ensemble des gorges, Duval et Gauchon, 2007). Dans ce contexte particulier, la découverte de la grotte Chauvet apparaît aux élus et aux techniciens des collectivités comme une opportunité pour faire évoluer le système touristique en place en développant le tourisme culturel. À ce sujet, les entretiens conduits par Charlotte Malgat dans le cadre de sa thèse (2016) démontrent les projections des acteurs en ce qui concerne le tourisme culturel, perçu comme plus prestigieux en terme d'image territoriale et plus rentable sur un plan économique. Cela n'est d'ailleurs pas sans rappeler les analyses précédemment conduites par Saskia Cousin au sujet du « bon tourisme » (2006). Dans le même temps, la découverte de la grotte Chauvet est perçue par les acteurs territoriaux comme une possibilité de diffuser les flux touristiques dans le temps (en dehors de la saison estivale) et dans l'espace (de manière à déconcentrer le secteur des gorges de l'Ardèche). La grotte étant fermée au public, ces objectifs touristiques se reportent sur l'espace de restitution.

Ces enjeux touristiques se doublent d'enjeux économiques *stricto sensu* avec la volonté des acteurs porteurs de doter le sud du département d'un grand équipement à même de générer des retombées économiques majeures (cf. A21, volume 2). Dans les faits, dès juin 1995, une exposition dite « temporaire » s'ouvre à Vallon-Pont-d'arc et permet aux visiteurs de découvrir quelques-unes des facettes de la grotte Chauvet (Malgat et *al.*, 2012). Pour autant, les proportions modestes de cette exposition ne sont pas à la hauteur des retombées économiques qu'un « trésor de l'Humanité » tel que la grotte Chauvet est en capacité de générer, ou plus exactement à la hauteur des retombées que les acteurs projettent à travers la mise en marché de la grotte originale *via* une copie. Dès lors, le projet de fac-similé est également porté par les acteurs du territoire en raison de l'exploitation intensive (au sens économique du terme) de la ressource qu'il permettra. Au final, empruntant à la fois aux registres des parcs à thème, des parcs d'attractions et des centres d'interprétation, ce lieu que l'on pourrait qualifier « d'objet de consommation culturelle immédiate » ouvre en avril 2015.

### **IX.1.2. Caractéristiques de la copie, dispositif scénographique immersif et rôle des guides**

#### Caractéristiques de la copie

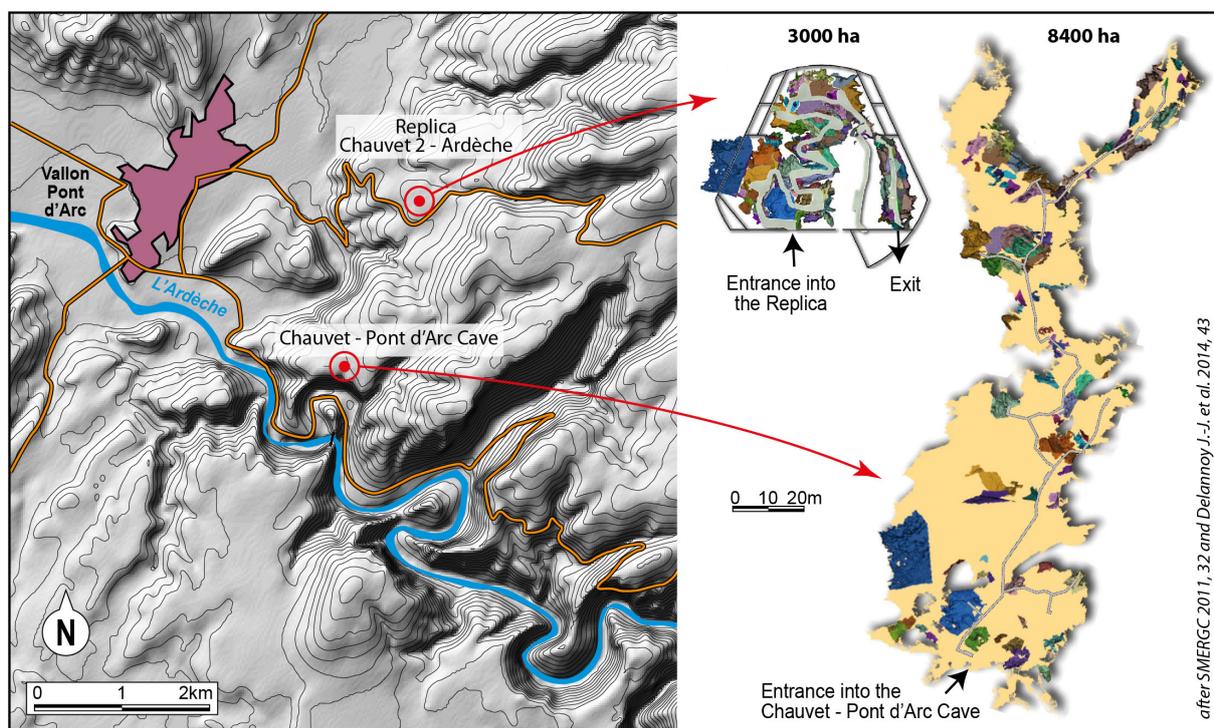
Compte tenu (i) de la combinaison des différents critères sur lesquels repose le processus de patrimonialisation de la grotte, et (ii) des enjeux liés à la restitution (forme d'obligation morale, enjeux de développement du tourisme culturel et enjeux économiques), les acteurs porteurs du projet de restitution ont fait le choix d'un mode de restitution hybride, mêlant les techniques du fac-similé et de l'anamorphose.

Dans la logique du fac-similé, le choix a été fait de répliquer, au millimètre près, les peintures de l'original, garantissant ainsi une œuvre d'une qualité esthétique équivalente. Dans le même temps, compte tenu des contraintes foncières liées à l'emplacement retenu pour ériger la copie (cf. A21, volume 2) ainsi que le coût financier que représenterait la copie intégrale des 8 500 m<sup>2</sup> de la grotte originale, la copie emprunte au registre de l'anamorphose. Ainsi, les panneaux reproduits ont été agencés dans un volume de 3000 m<sup>2</sup> : grâce à « un procédé mathématique [qui permet] de courber le modèle en le repliant sur lui-même. Ainsi, il [est] possible de représenter la cavité en conservant l'apparence des volumes originaux » (Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, 2009 : 14). À l'intérieur de la cavité recréée, dix stations permettent dès lors de découvrir les fondamentaux de l'original. Tous les objets pariétaux, archéologiques, paléontologiques et géomorphologiques n'ont, en effet, pas été représentés, mais des « écailles » ont été sélectionnées par le SMERGC, aidé par le comité scientifique mis en place (figure IX.3).

Leur réagencement est rendu nécessaire par la contraction de l'espace initial de la grotte Chauvet, mais aussi par la nécessité de dissocier les points d'entrée et de sortie, afin de gérer au mieux les flux de visiteurs en évitant de gérer des croisements. Les enjeux de rentabilité économique du site ont ici directement pesé sur la forme donnée à la copie, amenant à s'éloigner du modèle de la grotte originale où le point d'entrée est également celui de sortie.

Dans le même temps, le réagencement des écailles tient compte de la volonté de présenter les panneaux dans l'ordre où on peut les observer depuis le cheminement installé dans la grotte. L'objectif est ici de ne pas déformer la grotte à outrance, afin de ne pas abuser le visiteur dans un excès de « faux », en accord avec le critère de scientificité sur lequel repose pour partie la patrimonialisation de la grotte originale. Dans une certaine mesure, la perfection de la copie est validée et légitimée par le comité scientifique accompagnant les acteurs porteurs dans leur démarche, dans la mesure où ce comité se compose, en partie, de scientifiques alors également impliqués dans l'équipe scientifique en charge de l'étude de

la grotte. Dès lors, mérite et performances techniques permettent aux acteurs territoriaux d'annoncer « une reconstitution parfaite de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc » (Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, 2012 : 5), à même de pouvoir faire éprouver la valeur patrimoniale attribuée à la grotte originale.



**Figure IX.3 - Procédé de restitution de la copie de la grotte Chauvet**

Carte extraite de A23, volume 2, p. 385.

Les portions de la grotte, appelées « écailles » et sélectionnées pour être reproduites à l'échelle 1, sont ré-agencées dans la copie, tout en conservant l'ordre de succession des panneaux.

### Dispositif scénographique immersif

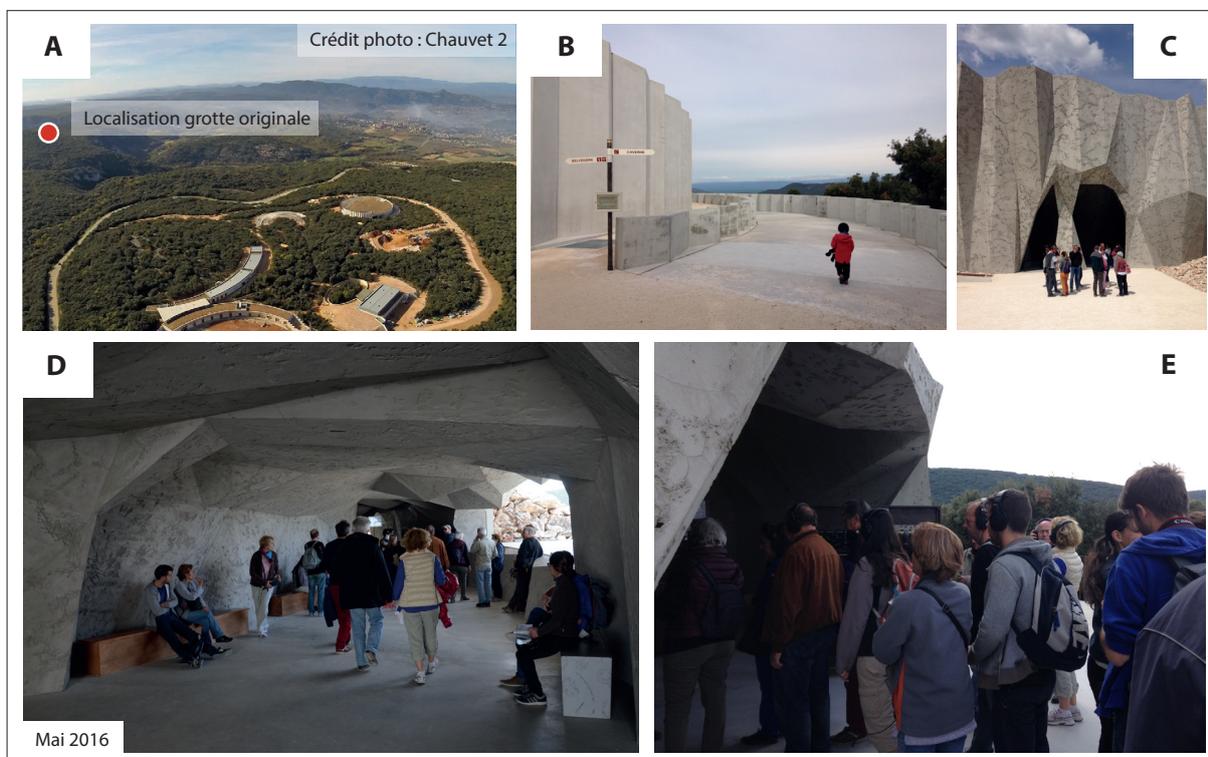
Au sein de cette reconstitution, présentée comme parfaite mais néanmoins fictive, les critères sur lesquels repose la patrimonialisation de la grotte ainsi que les enjeux associés à la restitution ont conduit les acteurs porteurs du projet de la copie à opter pour un dispositif scénographique immersif. Une amorce d'étude comparative avec d'autres fac-similés de grottes ornées en Europe met en avant le souci accordé à l'immersion dans la copie de la grotte Chauvet, particulièrement poussé au regard des choix effectués pour les copies des grottes de Lascaux, d'Altamira ou encore d'Ekain (cf. A25 et A26, volume 2).

Pour la réplique de la grotte Chauvet, les porteurs et réalisateurs du projet, « les ingénieurs de l'enchantement » pour reprendre la terminologie de Yves Winkin (2001), ont fait le pari que l'émotion suscitée permettra de dépasser le caractère contemporain de la copie pour entrer en communication avec les ancêtres : « Au-delà de la restitution scientifique, l'intérêt du projet était de transmettre l'esprit de la grotte, les émotions ressenties par les chercheurs au moment de la découverte. En deux ans, je suis allée une quarantaine de fois dans la grotte. J'observais beaucoup, j'essayais de repérer les caractéristiques principales de chaque zone pour essayer de restituer cet esprit-là » (scénographe en charge du projet de la

réplique, propos diffusés le 04 mai 2015 par France TV Info<sup>37</sup>). On est ici dans le registre de la croyance et de la vraisemblance (Lambert, 2013) et l'objectif est de penser un dispositif à même de susciter des émotions suffisamment fortes pour qu'elles puissent être collectivement partagées et placer les individus dans une logique d'enchantement (Lallement et Winkin, 2015) à même de leur faire vivre une expérience patrimoniale. Dans cette perspective, un soin particulier a été apporté à la reconstruction de l'environnement endo-karstique (parois, sol, plafond, concrétions). Des procédés innovants ont été développés par les plasticiens et les géomorphologues du comité scientifique pour copier le paysage karstique de la grotte Chauvet. Nouvelles techniques de moulages, résines, colorants, effets de suintement des parois, brillance des sols, transparence des draperies (Delannoy et *al.*, 2014b ; Geneste et *al.*, 2017), sont autant d'éléments qui visent à construire une forme d'authenticité, avec comme ambition de créer une grotte et de donner à ressentir l'épaisseur du temps (Holtorf, 2013). Très clairement, l'objectif est ici d'utiliser les dispositifs scénographiques de manière à pallier l'absence d'ancienneté de la copie (construction contemporaine) pour donner à ressentir l'ancienneté des peintures originales (Paléolithique) et permettre aux visiteurs d'éprouver la valeur patrimoniale attribuée à la grotte originale.

L'impression de visiter une vraie grotte est renforcée par le choix du site, avec sa localisation sur le plateau karstique du Razal, et non pas dans la vallée du Rhône comme ce fut un temps envisagé (cf. A21, volume 2) et la disposition semi-enterrée du bâtiment (figure IX.4).

À 2 kilomètres à vol d'oiseau de la grotte originale, la copie se situe dans une même ambiance paysagère (A). Par ailleurs, si la copie se trouve dans un bâtiment d'allure très contemporaine (B et C), c'est au terme d'une rampe d'accès descendante, traduisant une sensation d'enfoncement dans un espace souterrain et engageant le corps sur un plan kinesthésique, que le visiteur se retrouve dans un premier sas d'entrée de la copie (D). Là,



**Figure IX.4 – Caractéristiques extérieures de la copie de la grotte Chauvet**

<sup>37</sup> [https://www.francetvinfo.fr/sciences/je-pensais-que-la-grotte-chauvet-serait-incopiable-mais-on-l-a-fait\\_857603.html](https://www.francetvinfo.fr/sciences/je-pensais-que-la-grotte-chauvet-serait-incopiable-mais-on-l-a-fait_857603.html), consulté le 25/07/2018.

selon l'heure indiquée sur le ticket d'entrée, les groupes se dirigent vers un second sas où ils sont équipés de casques audio (E). Le cheminement de la visite les amène alors à un troisième sas où, dans une semi-pénombre, ils écoutent les premiers commentaires avant que la porte de la reconstitution s'ouvre de manière théâtrale (porte automatique coulissante qui s'ouvre à la manière d'un rideau de théâtre), suscitant des réactions d'émerveillement. « Wahou, c'est beau » accompagne inmanquablement l'ouverture de la porte de la part d'un ou plusieurs des visiteurs du groupe.

À l'intérieur, la déambulation se fait par des passerelles et des plateformes à distance des reproductions (photographie IX.1). La visite s'accompagne d'un processus de sacralisation induit par les consignes énoncées lors de la distribution des casques audio : ne pas prendre de photos, même sans flash, ne pas faire de films, ne pas toucher les concrétions ni les peintures. Aux dires des gestionnaires du site, « l'interdiction de faire des photos et des films vise avant tout à préserver l'ambiance "grotte". *A priori*, les flashes n'ont pas de conséquences sur la préservation des moulages » (responsable médiation culturelle, pédagogique et scientifique de la réplique, entretien du 06 mai 2016, espace de restitution, Vallon-Pont-d'Arc). Dans les faits, cette nuance n'est pas portée à la connaissance des visiteurs, des informations contradictoires leur sont même communiquées : « Dernière chose avant de commencer mes explications, dedans, on ne touche pas aux parois, et alors là, je suis extrêmement sérieuse, on ne touche pas des œuvres d'art ; les adultes, c'est comme pour les enfants, on touche avec les yeux » (visite du 2 août 2016, 14h25). Avec comme objectif de leur faire vivre une expérience patrimoniale, les visiteurs sont conditionnés pour aborder la visite de la copie comme si cette dernière était une grotte ornée originale, et nous verrons par la suite dans quelle mesure ils adhèrent à ce double processus du « comme si » et du « je sais bien mais quand même » (Lambert, 2013).



**Photographie IX.1 – Des visiteurs devant le dernier panneau dans la réplique, avril 2017**

### Rôle des guides

Dans la catégorie des « ingénieurs de l'enchantement » (Winkin, 1998), les guides occupent une place centrale dans la mesure où leur guidage vise directement, et au plus près des visiteurs, à leur faire vivre une expérience patrimoniale en jouant sur un ressenti d'authenticité. Durant les étés 2016 et 2017, 22 visites guidées ont été suivies, enregistrées et anonymées (14 en français, 8 en anglais). Si leur analyse fait état de variations, notamment dans la manière d'aborder l'explication de certains panneaux, elle met en avant de fortes similitudes dans la manière de gérer les rapports entre fictionnel et réel. Abordée dans le dernier sas précédant l'entrée dans la copie, la problématique de la copie est ensuite reléguée au second plan, si ce n'est occultée. Les guides décrivent les panneaux et l'environnement karstique « comme si » c'étaient des originaux, de manière à faire oublier la contemporanéité de la réplique et à faire éprouver aux visiteurs le sentiment d'être dans une vraie grotte ornée de peintures datées de moins de 36 000 ans.

Lors de la visite, les frontières entre réel et fictionnel sont volontairement brouillées de manière à installer les visiteurs dans la vraie grotte. Les effets du réel sont recherchés : la conjugaison des verbes et le jeu des pronoms (*nous*) entretiennent l'illusion que les visiteurs sont en face des œuvres produites par les Aurignaciens. Ainsi, les discours tenus à la station n°6, devant le panneau au hibou gravé : « Ici, il y a plein d'argile molle, un peu comme du beurre mou, si vous faites l'empreinte de votre doigt, cela reste. Et on va avoir des tracés digités. Et ils vont nous faire une petite merveille, et quelle merveille, la seule et unique représentation au monde d'un hibou grand-duc. Il n'y a aucune hésitation dans ses gestes, il ne reprend jamais ses traits, il lui a fallu environ 5 secondes pour dessiner ce hibou en quelques traits. Regardez la beauté et la sûreté du geste, et la fraîcheur du trait ! On a encore les empreintes des doigts. On dirait que cela a été fait il y a 5 minutes alors que cela date d'au moins 21 000 ans, avant l'effondrement du porche » (visite du 4 août, 15h30).

### **IX.1.3. Modalités de réception de la copie par les visiteurs, ressenti d'authenticité et expérience patrimoniale**

Jusqu'à présent, nous avons vu comment les critères sur lesquels s'appuie la construction de la valeur patrimoniale de la grotte Chauvet, combinés aux enjeux de restitution, ont conduit les acteurs à faire un certain nombre de choix concernant la forme et le contenu de la copie. Pour les acteurs porteurs, tant les caractéristiques de la copie et le dispositif scénographique retenus, que les techniques de guidage mises en œuvre visent à faire éprouver aux visiteurs la valeur patrimoniale de la grotte Chauvet en jouant sur le ressenti d'authenticité.

En vue d'interroger la dimension performative du dispositif déployé dans la copie, une enquête auprès des visiteurs a été conduite durant deux campagnes de terrain, août 2016 et août 2017. En sus de questions ciblées sur les pratiques touristiques, une partie de l'enquête visait à analyser dans quelle mesure les visiteurs font l'expérience de la valeur patrimoniale de la grotte originale, en posant comme hypothèse que le ressenti d'authenticité est l'une des conditions à ce type d'expérience. Sur la base du cadre théorique de l'enchantement développée par Yves Winkin (1998, 2001) et des réflexions sur le demi-croire de Frédéric Lambert (2013), le ressenti d'authenticité se définit comme un processus social co-construit, associant d'une part les « ingénieurs de l'enchantement » (Winkin, 2001 : 172), et d'autre part « des spectateurs pleins de bonne volonté, c'est-à-dire des acteurs qui adhèrent sans barguiner aux règles tacites de la situation » (Lallement et Winkin, 2015 : 118) dans un processus de « suspension volontaire de l'incrédulité » (Lallement et Winkin, 2015 : 118) avec « le bonheur de "sombrier" dans l'authenticité de ce que l'on me raconte » (Lambert, 2013 : 81). Dans notre réflexion sur les copies de grottes ornées, il s'agissait dès lors d'analyser dans quelle mesure et à quelles conditions la visite d'une réplique permet un ressenti d'authenticité et dans quelle mesure celui-ci peut conduire les visiteurs à faire une expérience patrimoniale de l'art pariétal paléolithique. Le détail des résultats de l'enquête est développé dans l'article A23, volume 2 ; je reprends ici les principaux apports de cette recherche.

Sur l'ensemble des visiteurs interrogés, 80 % (soit 56 personnes interrogées) disent avoir eu le sentiment, à un moment ou un autre, d'être dans une vraie grotte, témoignant de la capacité du visiteur à lâcher prise et faire siens les codes fictionnels qui lui sont proposés. Des entretiens conduits, il ressort que cinq principaux éléments scénographiques concourent au ressenti d'authenticité : (i) le décor, (ii) l'ambiance, (iii) les détails apportés, iv) le discours du guide et ses compétences en matière de médiation, (v) le système de casques audio qui participe à la construction d'une ambiance feutrée et intimiste. Ces artefacts et dispositifs scénographiques donnent corps à la fiction et confirment la place centrale occupée par la matérialité dans l'expérience de l'authenticité, rejoignant en cela les recherches de Siân Jones (2010).

Pour les 20 % (14 personnes) n'ayant pas eu le ressenti d'être dans une vraie grotte, ces limites sont liées à deux facteurs inhérents aux caractéristiques de copie et aux modalités de sa visite, à savoir un défaut d'atmosphère et le rythme des visites. Le défaut d'atmosphère est avancé, indépendamment du fait que les gens aient déjà visité une grotte à concrétions, une grotte ornée ou vu des images de Chauvet en amont de la visite. Ce résultat souligne la dimension relative et individuelle de l'expérience : les perceptions des visiteurs dépendent des parcours de vie de chacun, des expériences individuelles passées, du temps écoulé entre ces expériences et la visite actuelle, des savoirs intégrés sur l'art pariétal préhistorique et plus largement de leur capacité à avoir incorporé un certain nombre de catégories de perception et de référentiel de ce que doit être la visite d'une grotte du Paléolithique, tout en sachant que la majorité d'entre elles sont aujourd'hui fermées à la visite.

Quant au rythme de la visite, celui-ci est surtout invoqué en raison du rythme de rotation (changement de station toutes les 5 minutes), présenté comme un facteur limitatif à l'expérience d'authenticité. Ce type de résultat rend compte d'un équilibre constant à rechercher entre d'une part (i) des enjeux de restitution de l'art pariétal et le maintien des conditions nécessaires à un ressenti d'authenticité et d'autre part, (ii) des enjeux de rentabilité économique avec ici la reproduction d'un modèle fordiste impliquant standardisation et optimisation des débits (cf. A21, volume 2).

Enfin, la dernière phase de l'analyse visait à évaluer la part des personnes ayant eu une expérience patrimoniale. L'objectif de cette dernière phase de l'analyse était d'analyser dans quelle mesure la copie, indépendamment de son statut de lieu de consommation culturelle, pouvait être le lieu d'une expérience patrimoniale. Considérant l'ensemble des réponses ouvertes collectées pour chaque individu, une analyse du verbatim employé pour qualifier la visite de la copie a été effectuée. Sur la base des travaux de Siân Jones (2010 : 189) qui met en avant que : « Lorsque les gens éprouvent un sentiment d'authenticité, de véracité ou de sincérité à l'égard d'un objet, c'est une sorte d'aura, ou de voix, qu'ils expriment. C'est l'expérience unique d'un objet et, surtout, le réseau de relations qu'il évoque avec des personnes et des lieux passés et présents, qui sont importants<sup>38</sup> », les champs lexicaux de l'émerveillement, de l'émotion et du ressenti d'authenticité ainsi que le fait de parler de la copie comme de la vraie ont été considérés comme des marqueurs d'une expérience patrimoniale, définie ici comme étant l'expérience « de ce qui fait patrimoine ».

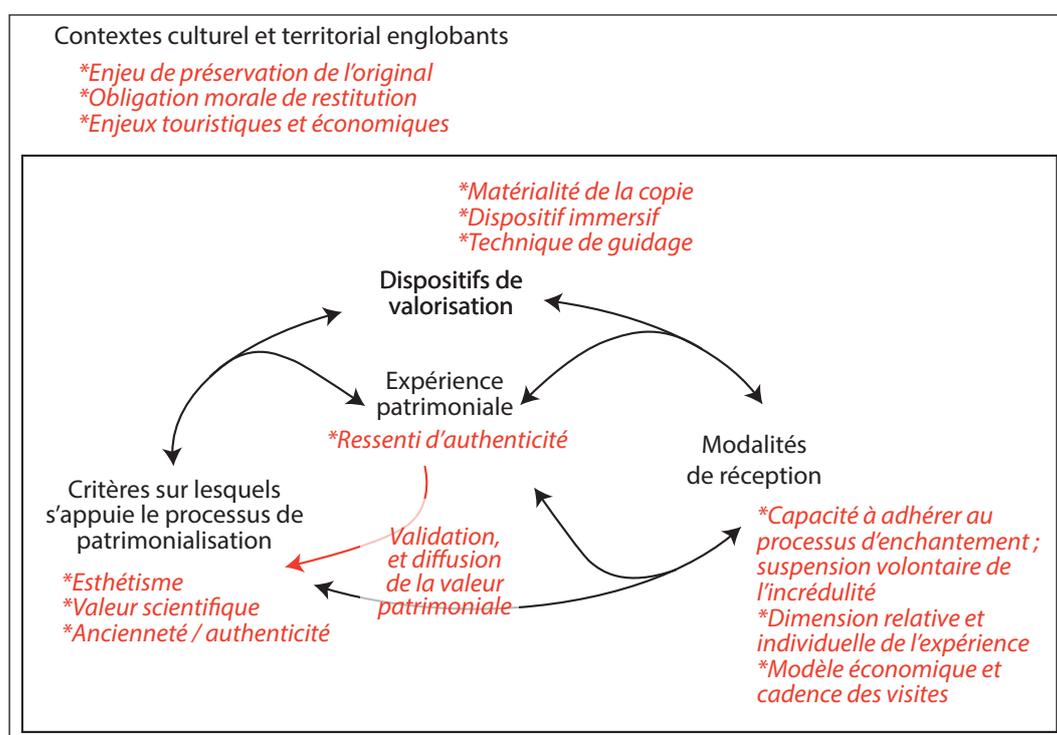
Sur la base de cet encodage, 93 % des personnes interrogées ont eu une expérience patrimoniale (65 personnes sur 70). La mise en perspective des personnes ayant eu un ressenti d'authenticité (80 % des personnes interrogées) avec celles ayant fait une expérience patrimoniale (93 %) atteste d'une forte zone de recouvrement entre ces deux entrées. Sur la base des hypothèses posées et de l'encodage proposé, ce type de résultat souligne le rôle joué par le ressenti d'authenticité dans la construction d'une expérience patrimoniale. Facilité par des dispositifs visant à installer les visiteurs dans une situation d'enchantement (Winkin, 2001), les liens entre ressenti d'authenticité et expérience patrimoniale s'installent d'autant plus facilement que les visiteurs y ont consenti par avance. Ainsi, les motivations à venir visiter la réplique témoignent tout autant qu'elles participent à une phase préparatoire à l'enchantement (Winkin, 2001), à des formes d'aveuglements consensuels, où le « je sais bien » s'efface devant le « mais quand même » (Lambert, 2013). Ainsi, les propos du visiteur FR\_60 : « Je suis rentrée [dans la réplique] avec cette idée-là, que c'était une vraie ; on peut dire que je me suis bien conditionnée ! Je suis vraiment admirative parce qu'on dirait que ces dessins ils viennent d'être faits alors qu'ils datent de plusieurs milliers d'années. Et puis ce que j'ai aimé c'est que tous ces gens ont fait ces dessins sans avoir l'original sous les yeux. C'est juste de l'observation, ça je suis admirative de ce qu'ils étaient capables de faire, en 36 000 ans, on n'a vraiment rien inventé ».

---

<sup>38</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « When people experience a sense of the genuineness, truthfulness, or authenticity of objects it is something akin to aura, or voicefulness, that they articulate. It is the unique experience of an object, and crucially, I suggest, the web of relationships it invokes with past and present people and places, that is important ».

Cette volonté de jouer le jeu et de suspendre volontairement la réalité ne signifie pas pour autant que les visiteurs soient dupes : « Pour entrer en fiction, il faut accepter d'être dupé tout en sachant qu'on l'est. Pour mieux être dedans, il faut qu'une parcelle reste dehors » rappelle Philippe Marion (1997 : 65). Ici, le degré de duplicité semble jouer à la marge et savoir que l'on visite une fausse grotte n'empêche pas un ressenti de visite authentique et la réalisation d'une expérience patrimoniale : « Je savais que j'allais visiter une fausse. Et à partir du moment où on sait qu'on va visiter une réplique, c'est quand même difficile de croire qu'on est dans une vraie. Mais cela n'empêche pas d'apprécier la visite et de se laisser prendre au jeu (...) La magie opère, il y a pas de problèmes, on s'y croyait vraiment. Je savais que c'était reproduit et qu'on n'était pas dans la grotte, mais la magie opère, c'est fascinant. La précision des dessins, l'atmosphère, on s'y croirait vraiment » (FR\_27).

En conclusion de cette réflexion sur le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » à partir des grottes ornées et de leurs espaces de restitution, la figure IX.2 posée dans le chapeau introductif de cette partie peut être reprise et complétée (figure IX.5).



**Figure IX.5 - Apports de l'étude de cas « grotte Chauvet /copie » sur les liens entre expérience patrimoniale, ressenti d'authenticité et valeur patrimoniale**

L'analyse des discours a fait ressortir trois principaux critères sur lesquels s'appuie la patrimonialisation de la grotte Chauvet :

- (i) un critère d'esthétisme des peintures (qualité et techniques de production, ampleur et nombre des productions artistiques, rareté de certains motifs),
- (ii) un critère de scientificité des peintures et de la grotte en tant qu'archives permettant de documenter l'époque des Aurignaciens,
- (iii) un critère d'ancienneté, directement combiné à la question de l'authenticité, avec la certification d'être en présence de peintures datant de moins 36 000 ans.

Compte tenu de ces critères, et des éléments des contextes culturels et territoriaux englobants, les acteurs porteurs des projets de valorisation ont effectué un certain nombre de choix relatifs à la forme et au contenu de la copie (figure IX.5). L'analyse des modalités de

réception de cette dernière par le public démontre comment les caractéristiques du dispositif de valorisation retenu (matérialité de la copie, dispositif immersif, techniques de guidage), couplées à une suspension volontaire de l'incrédulité de la part des visiteurs, permettent à ces derniers de vivre une expérience patrimoniale, ici fortement corrélée à un ressenti d'authenticité (figure IX.5). Par un effet retour, l'expérience patrimoniale réalisée vient valider les critères sur lesquels repose le processus de patrimonialisation de la grotte originale et participe à la diffusion de ces critères, avec en France, un accent mis sur les dimensions artistiques (Bataille, 1955) et monumentales des grottes ornées (Aujoulat, 2004). *In fine*, cette étude de cas démontre (i) l'importance des liens entre un ressenti d'authenticité et la réalisation d'une expérience patrimoniale et (ii) l'importance du volet expérientiel dans la diffusion de la valeur patrimoniale attribuée à l'originale.

Pour autant, au regard de la question posée en introduction, à savoir « celle d'un possible transfert de la valeur patrimoniale attribuée aux grottes originales en direction de leur copie respective », peut-on conclure positivement ? Si la copie fait figure de médium permettant aux visiteurs de faire l'expérience « de ce qui fait patrimoine », s'inscrit-elle dans un processus de patrimonialisation avec un changement de regard et de statut ? Par l'expérience que les visiteurs en ont, devient-elle un élément patrimonialisé ayant prétention à perdurer dans le temps ? L'expérience patrimoniale permise par la copie est-elle synonyme d'un rapport patrimonial à cette dernière ?

Si l'on considère les mesures et périmètres de protection ou encore les plans de gestion comme des marqueurs de la patrimonialisation, la copie de la grotte Chauvet n'est, à ma connaissance, concernée par aucun de ces dispositifs. En revanche, il est ici intéressant de noter qu'une de ses cousines, la première copie de Lascaux, dite « Lascaux II », ouverte en 1983, aurait fait l'objet de discussions concernant son éventuel classement au titre des Monuments Historiques. Ce projet de classement serait motivé au motif que depuis l'ouverture en 2016 de la nouvelle copie Lascaux IV, la première copie Lascaux II serait un témoignage de l'histoire des savoir-faire techniques en matière de construction de réplique qu'il serait nécessaire de préserver (guide de Lascaux II, discussion informelle, campagne de terrain, mai 2019). Compte tenu des dynamiques observées autour des copies de la grotte de Lascaux, rien n'empêche d'émettre l'hypothèse selon laquelle l'actuel développement des visites virtuelles de la grotte Chauvet<sup>39</sup> pourrait, à terme, conduire à un changement de regard et de statut de la copie Chauvet 2, en tant que témoin daté d'une forme de mise en tourisme des sites d'art rupestre.

## IX.2. Entre préservation et valorisation, modalités d'accès aux sites patrimonialisés et lectures différenciées de la valeur patrimoniale

Par un effet cumulatif/rétroactif, travailler sur les espaces de restitution nous a conduits, Christophe Gauchon et moi-même, à questionner l'argumentaire sur lequel s'appuie l'impératif de fermeture des grottes ornées, et plus largement, la question de l'accessibilité aux sites patrimonialisés dans le cadre de leur mise en valeur touristique (cf. A25, volume 2). La question de l'accessibilité des sites d'art rupestre pour des groupes sociaux ayant des pratiques autres que touristiques sera abordée dans la suite du chapitre (*infra* IX.3).

Les sites d'art rupestre ont ceci de particulier que les œuvres, peintures, gravures, sculptures en bas-relief, sont complètement et indissolublement liées au milieu naturel dans

<sup>39</sup> [https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/bluffant-visiter-la-grotte-chauvet-grace-a-la-realite-virtuelle-c-est-possible-avec-google-arts-culture\\_3844851.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/bluffant-visiter-la-grotte-chauvet-grace-a-la-realite-virtuelle-c-est-possible-avec-google-arts-culture_3844851.html) ; dernière consultation le 10/10/2022.

lequel elles s'inscrivent, ce qui en fait à la fois leur richesse et leur fragilité. Leur mise en tourisme appelle la prise en compte d'un certain nombre de facteurs environnementaux qui varient selon leur localisation en milieu souterrain ou en plein-air (Bednarik, 1995 ; Brunet et Vouvé, 1996 ; Rossi et Webb, 2008). Dans le même temps, la mise en œuvre d'une approche comparative démontre dans quelle mesure la manière dont les acteurs parties prenantes abordent la dialectique préservation/valorisation des sites d'art rupestre est orientée/conditionnée par des lectures différenciées des valeurs au motif desquelles ces sites font patrimoine ainsi que par d'autres paramètres liés aux contextes territoriaux dans lesquels les sites s'inscrivent.

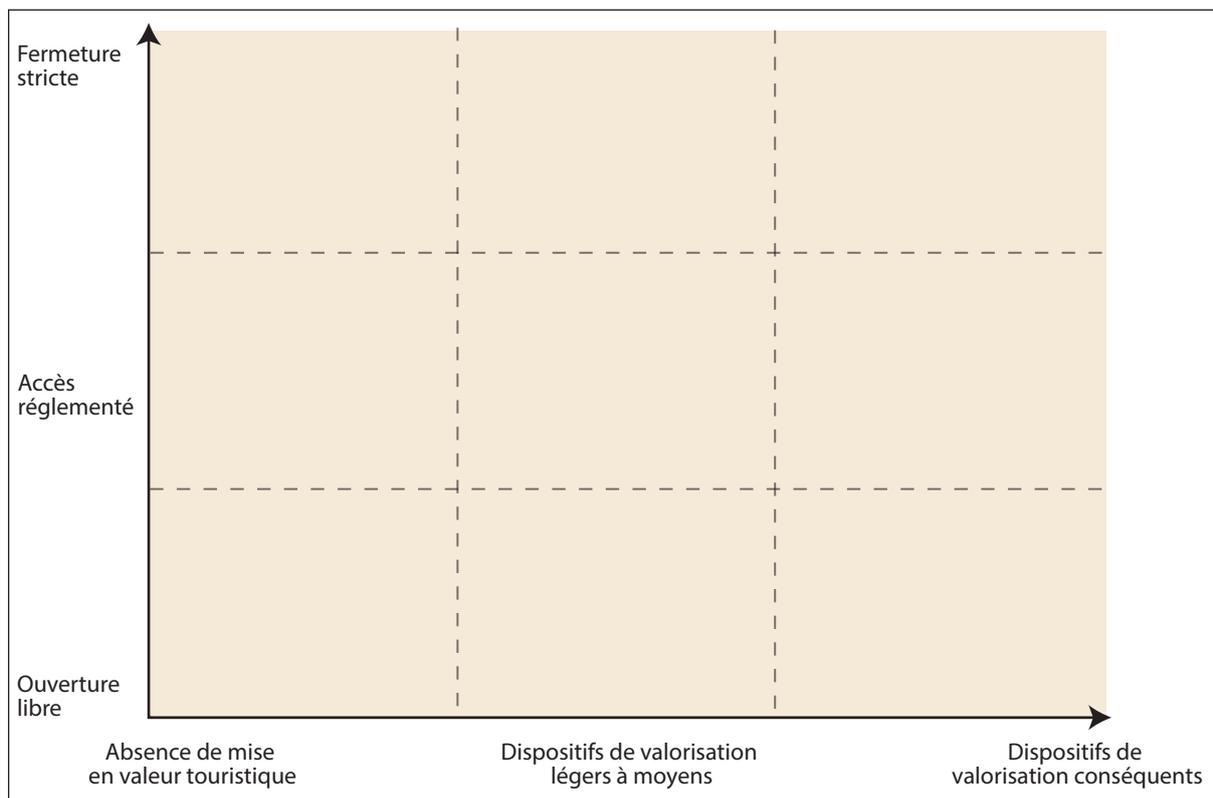
De manière transversale, la mise en perspective de mes différents terrains d'étude (tableau IX.2) permet (i) de dresser une typologie des modalités d'accès aux sites d'art rupestre, considérant à la fois des grottes ornées et des sites de plein air, et (ii) sur la base de celle-ci, de discuter des critères et des registres de valeurs intervenant dans la justification de fermer ou d'ouvrir un site d'art rupestre au public.

Types de sites d'art rupestre	Europe	Hors-Europe
Sites de plein air	Haute-Maurienne ; mont Bègo ; Valcamonica	Guadeloupe (France Outre-Mer, espace caribéen) ; Makgabeng (Afrique du Sud) ; Maloti-Drakensberg (Afrique du Sud/Lesotho)
Sites en milieu souterrain	Sud-Ardèche ; Vézère ; corniche cantabrique	Guadeloupe avec la grotte de Morne Rita (France Outre-Mer, espace caribéen)

**Tableau IX.2 - Études de cas mobilisées pour discuter des modalités d'accès aux sites d'art rupestre, entre des enjeux de protection et de valorisation**

### IX.2.1. Typologie des modalités d'accès des visiteurs aux sites d'art rupestre

Sur la base des études de cas travaillées depuis 2007, je propose un cadre typologique (figure IX.6) construit selon une double graduation avec (i) un premier axe, en ordonnée, allant de l'absence de régulation des modalités d'accès au site à la conservation la plus stricte, exclusive de toute forme d'ouverture du public, et (ii) un second axe, en abscisse, allant d'une absence de mise en tourisme à d'importants dispositifs de valorisation. Posée en introduction de ce paragraphe, le cadre de cette typologie sera repris et complété en conclusion avec la figure IX.13.



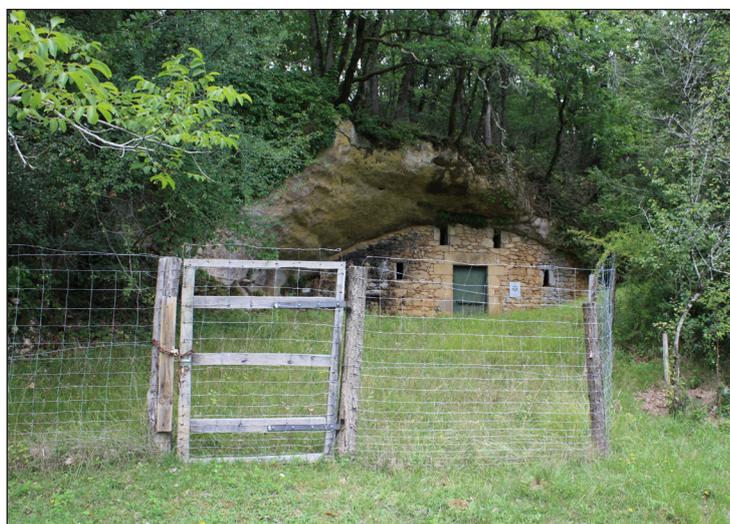
**Figure IX.6 – Cadre typologique des modalités d'accès des visiteurs aux sites d'art rupestre**

*Adaptation de la typologie initialement publiée dans Malgat et al., 2012, p. 103.*

### Catégorie 1 : site fermé sans médiation

La conservation s'impose comme le seul objectif, à l'exclusion de toute forme d'ouverture au public. Pour les sites d'art rupestre en milieu souterrain, ils sont rigoureusement fermés, seuls les agents en charge de la conservation et les chercheurs, sous conditions, peuvent y avoir accès. Ces grottes ne sont pas forcément plus vulnérables que d'autres dans l'absolu, mais soit leur intérêt touristique n'a pas été jugé suffisant, soit la chronologie de leur découverte et de leur protection a débouché sur un arbitrage en faveur de la stricte conservation, sans donner lieu à des formes de restitution.

Appartiennent à cette catégorie, en Ardèche la grotte Chabot ou la grotte d'Ebbou (avec toutefois quelques éléments d'information au musée régional de Préhistoire d'Ornagnac-l'aven) ; en Dordogne, la grotte de la Mouthe (photographie IX.2) ; en Guadeloupe, la grotte du Morne Rita sur l'île de Marie-Galante.



**Photographie IX.2 - Porche d'entrée de la grotte de la Mouthe, juillet 2011**

Appartiennent aussi à cette catégorie des sites en plein-air avec des roches gravées volontairement ré-enfouies : c'est le cas en Haute-Maurienne pour les roches situées près du fort Charles-Albert (commune d'Aussois). En 1992, celles-ci ont été recouvertes de géotextile puis enfouies sous plusieurs tonnes de terre. Ces opérations visent à protéger ces dernières de toute forme d'érosion, garantissant ainsi leur conservation dans le temps long.

Pour ces sites fermés sans médiation, la patrimonialisation fonctionne à vide. Purement institutionnelle, elle trouve peu d'écho sur le plan social et peine à être appropriée par les populations (Rautenberg, 2004). Ce défaut d'appropriation est particulièrement marqué pour les roches gravées en Haute-Maurienne, et je renvoie ici le lecteur au chapitre VIII, sur les liens entre les processus de patrimonialisation et celui de révélation des ressources sur un plan touristique.

### Catégorie 2 : site fermé avec des outils de valorisation « compensatoires »

Pour cette catégorie, la fermeture du site d'art rupestre s'est accompagnée de la création d'éléments de restitution donnant à voir ces patrimoines maintenus fermés et à distance du public. Cela peut prendre la forme de panneaux ou d'autres types de dispositifs de valorisation placés dans des musées ou dans l'espace public. Dans le massif du Drakensberg, l'espace de médiation localisé à Didima permet aux visiteurs d'apprécier une reconstitution des panneaux d'Eland Cave (*supra* chapitre VIII, développement VIII.3.1., figure VIII.23). Localisé dans la vallée de Didima, à 10 kms à vol d'oiseau, le site original fait en effet partie d'une zone spéciale de conservation instituée par AMAFA, l'agence régionale de protection des sites culturels, à laquelle seuls les scientifiques munis d'un permis de recherche ont le droit d'accéder (tout du moins en théorie car moyennant finances, les guides de la région conduisent les visiteurs motivés, expérience de terrain, juillet 2017).

Dans le même temps, l'efficacité de certains dispositifs pose parfois question : situés dans l'espace public à proximité de sites maintenus fermés, ils sont paradoxalement déconnectés de toute logique de valorisation et sont, au final, peu regardés par les usagers passant à proximité. Ainsi, le panneau de médiation de la dalle du Vallonet, situé sur le côté du refuge du Plan du Lac (Termignon, parc national de la Vanoise ; figure IX.7) : s'il donne à voir des éléments de la dalle recouverte à quelques encablures de là, ce panneau est situé à l'écart des passages des visiteurs. Sans aucune autre mention faite à proximité de la terrasse du refuge, sans animation de la part des gardes dans le parc national, ce panneau a une portée très limitée en matière de porter à connaissance de ce type de patrimoine.



**Figure IX.7 - Panneau de médiation portant sur la dalle du Vallonet, refuge du Plan du Lac**

(A) Le panneau est situé à l'arrière du refuge, de l'autre côté de la terrasse où les randonneurs s'arrêtent pour observer le panorama. (B) Contenu du panneau.

Le développement des technologies numériques permet également de rendre accessible des lieux maintenus fermés. Pour le seul champ des sites d'art rupestre, tout un gradient s'observe et les combinaisons sont multiples (Pinçon et Geneste, 2010 ; Kaminski, 2014). Ces innovations numériques peuvent prendre la forme de modèles dont les utilisateurs peuvent faire l'expérience à distance (en France, l'exemple du catalogue multimédia des grands sites archéologiques édité par le ministère de la Culture ; <https://archeologie.culture.fr/france/fr>), même si le débat reste ouvert sur les effets produits sur les utilisateurs et la capacité de ces derniers à expérimenter ce qui fait patrimoine *via* le recours au monde digital (Di Giuseppantonio di Franco et *al.*, 2016 ; Jones et *al.*, 2017 ; King et *al.*, 2016). Ces modèles numériques peuvent être expérimentés *via* des sites Internet dédiés mais également par le biais de films en 3D projetés dans différents types de lieux, nécessitant des lunettes ou des casques de réalité virtuelle (au sujet de the Santimamiñe Cave in Spain, voir Baeza et Cantalejo, 2013 ou encore Kaminski, 2014 : 173). Dans le cas de peintures peu lisibles, le recours aux modèles 3D peut même conduire à visiter virtuellement la grotte telle qu'elle était supposément au temps de sa production, avec des peintures restaurées dans le modèle virtuel alors qu'elles sont aujourd'hui peu visibles dans la grotte originale (Fritz et *al.*, 2010 ; Kaminski, 2014 : 170-71).

Dans certains cas de figure, les technologies numériques servent également de support à la réalisation de copies, fac-similé partiel ou total. Précédemment abordés pour discuter des liens entre ressenti d'authenticité, expérience patrimoniale et valeur patrimoniale (*supra* IX.1), les fac-similés de grottes ornées visent à créer des simulacres d'environnement souterrain (par exemple les copies des grottes de Lascaux, Altamira, Chauvet et dernièrement l'ouverture en 2022 de la copie de la grotte Cosquer). Ces copies passent pour le meilleur compromis entre la conservation la plus efficace et la mise en tourisme optimale, puisque les deux volets se trouvent complètement dissociés l'un de l'autre dès lors que le fac-similé a été réalisé.

Ces différents dispositifs ne sont pas exclusifs les uns et des autres ; certains sites fermés multiplient les vecteurs de restitution. L'exemple le plus emblématique est la grotte de Lascaux qui cumule les dispositifs de valorisation : reproductions de panneaux dans l'espace dit « le Thot », à 5 kms de la grotte originale, vitrines de présentation dans le musée national de la préhistoire aux Eyzies, une exposition itinérante à l'international dite « Lascaux 3 » (Weissberg, 1998) et deux fac-similiés, « Lascaux 2 » (en haut de la colline) et « Lascaux 4 » dans le centre international de l'art pariétal au pied de la colline, tous les deux sur la commune de Montignac à proximité de la grotte originale, sans oublier une valorisation virtuelle avec une visite rendue possible sur le site Internet du ministère de la Culture mentionné ci-dessus.

### Catégorie 3 : site valorisé et ouvert au public, accès réglementé et encadré

Dans cette troisième catégorie, un gradient s'observe avec des configurations plus ou moins souples, visant à limiter le nombre de groupes, le nombre de visiteurs par groupe, le temps de visite, et qui imposent parfois aux sites des temps de repos circadiens et saisonniers.

En plein air, la découverte des roches gravées peut se faire au sein de parcs dédiés et organisés, sur une partie ou la totalité des gravures recensées. Ainsi, en Lombardie, plusieurs parcs ont été mis en place et visent à rendre les gravures du Valcamonica accessibles au public. Le plus connu et fréquenté est le « Parco nazionale delle incisioni rupestri di Naquane ». Sa configuration à flanc de colline a permis sa fermeture par des barrières, une porte d'accès et la mise en place d'une billetterie et d'une boutique (figure IX.8). Une fois son prix d'entrée acquitté, le visiteur est invité à suivre en visite libre différents sentiers créés de manière à passer à proximité des dalles gravées où des panneaux explicatifs précisent les contenus de chacune. Ici, la configuration en plein air n'empêche pas une fermeture du site et une gestion contrôlée des entrées. Il en est de même pour le parc archéologique des roches gravées sur la commune de Trois-Rivières (Guadeloupe) où les visiteurs, accompagnés d'un guide, découvrent les roches

gravées précolombiennes dans un espace fermé par des barrières avec un contrôle des modalités d'accès (figure IX.8). Le même type de configuration s'observe pour certains sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg (Game Pass Shelter, Battle Cave, Main Caves, Sigubudu Shelter) où la mise en place de barrières et de cadenas vise à empêcher des visites non-accompagnées (figure IX.8 ; voir également *supra* chapitre VIII, développement VIII.3.2., photographie VIII.15 ; voir également *infra* chapitre IX, développement IX.3.1., figures IX.17 et IX.18).



**Figure IX.8 – Sites d'art rupestre en plein air dont l'ouverture au public est encadrée**

- (A) Bâtiment régulant l'entrée dans le Parco nazionale delle incisioni rupestri di Naquane.
- (B) Passerelles et plateformes d'observations des gravures dans le Parco nazionale delle incisioni rupestri di Naquane.
- (C) Bâtiment d'accueil dans le parc archéologique des roches gravées à Trois-Rivières.
- (D) Guide devant des roches gravées dans le parc archéologique à Trois-Rivières.
- (E) Barrières entourant le site de Battle Cave, vallée d'Injisuthi, massif du Drakensberg.
- (F) Zone d'attente des visiteurs devant les barrières entourant le site de Main Caves, vallée de Giant's Castle, massif du Drakensberg.

Dans une configuration extrême, le caractère isolé et marginalisé de l'espace au sein duquel se situent les sites d'art rupestre peut agir comme un régulateur d'accessibilité. Ainsi en est-il pour les sites d'art rupestre localisés sur le plateau du Makgabeng. Si leur localisation dans des abris sous-roche ouverts dans le paysage devrait *a priori* rendre possible leur fréquentation en libre accès, l'absence de données sur leur emplacement précis, la difficulté de se repérer dans le paysage et de se déplacer en voiture rend ce type de visite quasiment impossible et impose de passer par des prestataires (hébergement touristique organisant des visites ou guides locaux, cf. A19, volume 2).

En miroir inversé, et de manière toute aussi extrême, dans des régions touristiques où les conditions d'accès et de déplacement aux différents sites sont facilitées par plusieurs types d'infrastructures, les enjeux de conservation de sites d'art rupestre en plein air et de régulation de leur ouverture au public peuvent donner lieu à un enfermement du site (photographie IX.3). Ainsi, l'abri de Cap-Blanc en Dordogne présente une frise sculptée de chevaux en bas-relief qui se déploie sur 13 mètres de long. La configuration initiale d'abri sous-roche a complètement été modifiée par les aménagements du site : le bâtiment d'accueil, collé à l'abri, donne l'impression de visiter des fresques réalisées dans une grotte. Très clairement, l'objectif des services de l'État a été ici d'empêcher très strictement toute forme d'intrusion sur le site.

**Photographie IX.3 - Positionnement du bâtiment d'accueil le long de la falaise de manière à enfermer l'abri sous-roche, Cap-Blanc, mai 2019**



En milieu souterrain, le contrôle d'une ouverture au public est *a priori* plus aisé dans la mesure où les gestionnaires peuvent jouer avec les caractéristiques topographiques des cavités pour réguler leur accessibilité en posant des barrières, des portes, voire en construisant des bâtiments d'accueil autour de l'entrée de la grotte. Peuvent ici être mentionnées les grottes de Font-de-Gaume et celle de Combarelles en Dordogne (photographie IX.4).

**Photographie IX.4 - Aménagement de l'entrée de la grotte des Combarelles, Dordogne, mai 2019**



Qu'il s'agisse de grottes comportant des peintures ou des gravures, l'articulation des enjeux de préservation, de valorisation et d'accessibilité peut donner lieu à la mise en place de quotas, déterminés selon différents critères sur lesquels je reviendrai dans la suite de ce développement.

#### Catégorie 4 : site valorisé, ouvert au public, à la fois en libre accès et encadré

Cette catégorie hybride se compose de sites pour lesquels différentes modalités de visite sont possibles, en accès libre ou en étant accompagné par des guides dédiés. Les gravures rupestres autour du mont Bégo, dans la vallée des Merveilles et celle de Fontanalba, relèvent de cette catégorie.

Dans le cœur du parc national du Mercantour, la délimitation d'un secteur protégé autour des gravures et la matérialisation de sentiers de découverte réglementent l'accès et les usages au sein de cet espace (figure IX.9) : interdiction de sortir des sentiers balisés sauf pour les visiteurs effectuant une visite guidée, interdiction de marcher sur les gravures rupestres, interdiction d'utiliser des cannes ou bâtons de marche ferrés, interdiction de toucher et de dégrader les gravures rupestres, interdiction de bivouaquer sur toute la zone des gravures à l'exception des aires de bivouac autorisées à côté du refuge des Merveilles et du refuge de Fontanalba. Une étude de la fréquentation réalisée en 2017 par les services du parc national du Mercantour avance une fréquentation estivale totale de 32 000 visiteurs sur les deux vallées, incluant les visites en accès libre et les visites accompagnées par un guide disposant de l'agrément « Merveilles ».



Figure IX.9 – Périmètre du secteur protégé des gravures autour du mont Bégo

Carte extraite du site Internet de l'association « Merveilles Gravures et Découverte » ; <https://www.vallee-merveilles.com/preparez-votre-visite/> ; dernière consultation le 14/10/2022.

À leur arrivée sur le site, que ce soit dans la vallée des Merveilles ou dans celle de Fontanalba, l'ensemble des randonneurs est accueilli par des « gardiens » recrutés le temps de la saison estivale (photographie IX.5). Sur des contrats saisonniers, ces personnes, essentiellement en provenance de la localité de Tende, sont embauchées par le Service régional de l'archéologie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (mais habillés de la tenue du parc national) pour faire de la prévention/sensibilisation des visiteurs arrivant sur le site, en rappelant à ces derniers la présence de gravures sur le site, les règles de bonne conduite, tout en livrant quelques informations sur les singularités de ces gravures.



**Photographie IX.5 – Accueil d'un groupe de randonneurs sur le site de Fontanalba par un des gardiens recrutés par le Service régional de l'archéologie, août 2020**

En accès libre, les randonneurs peuvent emprunter les sentiers aménagés et se référer à différents panneaux d'information pour découvrir les gravures (figure IX.10). En amont, par un dispositif en ligne<sup>40</sup> ou sur place au niveau des refuges, ils peuvent également réserver pour effectuer une visite avec un guide de haute montagne ou un accompagnateur de moyenne montagne disposant de l'agrément « Merveilles ». Mis en place par les équipes du parc national du Mercantour depuis les années 2000, cet agrément donne le droit aux accompagnateurs de moyenne montagne de conduire des groupes (jusqu'à 15 personnes) en dehors des sentiers balisés, dans l'ensemble du secteur protégé des gravures (observations de terrain, août 2020 ; figure IX.9).



**Figure IX.10 – Exemple de panneaux d'information à disposition des visiteurs effectuant des visites libres dans la vallée des Merveilles, août 2020**

Les deux autres panneaux visibles sur la photographie de gauche expliquent aux visiteurs les règles à observer dans le parc national du Mercantour.

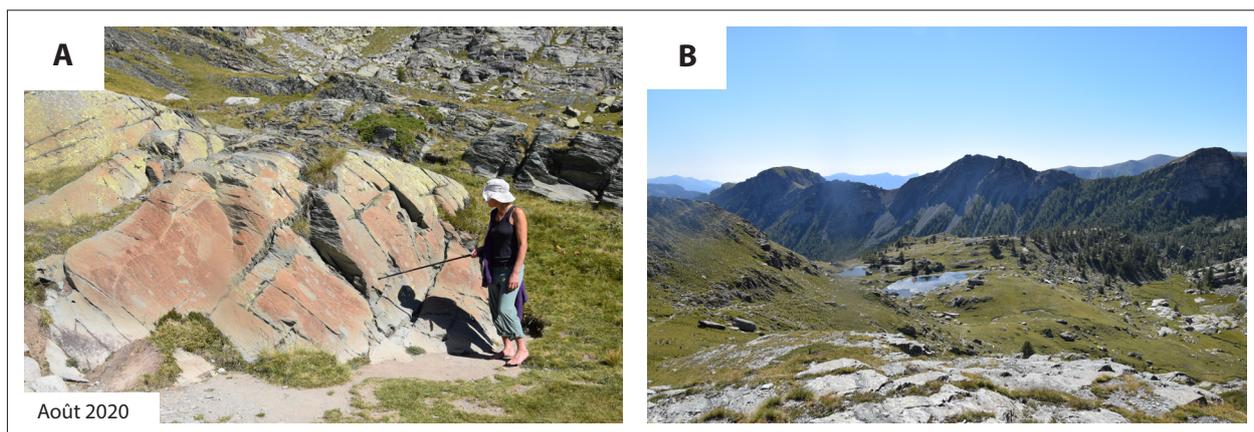
<sup>40</sup> <https://www.guidesdesmerveilles.com/agrement-merveilles.php> ; dernière consultation le 09/03/2022.

Les guides disposant de cet agrément sont organisés en association (association « Merveilles Gravures et Découverte »). Des rotations sont effectuées, par journée, sur l'une ou l'autre des deux vallées, avec deux visites guidées journalières dans chaque vallée. Lors de la campagne de terrain d'août 2020, deux visites très différentes ont été effectuées (en mode observation cachée) : alors que la guide chargée de la première visite, dans la vallée des Merveilles, a mis l'accent sur l'histoire de la vallée, les techniques de production des gravures, l'orientation des blocs gravés par rapport aux autres éléments du relief (photographie IX.6), la seconde guide rencontrée pour la visite de la vallée de Fontanalba a orienté son discours autour d'éléments paysagers et culturels, en proposant en fin de visite une expérience sensorielle, qualifiée par la guide de type « chamanique ». Après avoir conduit le groupe de randonneurs au pied d'un bloc gravé en position de surplomb par rapport au fond de la vallée (figure IX.11), elle a demandé aux membres du groupe de s'allonger dans l'herbe et a commencé une séance de relaxation/méditation<sup>41</sup>. Puis, pendant une durée approximative de vingt minutes, elle a joué du tambour et chanté des chants anciens d'Amérique du Sud, en lien avec la déesse-Terre *Pachamama*, avec comme objectif de faire entrer les membres du groupe en harmonie avec les éléments naturels.



Cette diversité des contenus atteste des possibilités de médiation et coupe l'herbe sous le pied aux différents arguments avancés par les acteurs rencontrés en Haute-Maurienne pour justifier le peu de valorisation et de lisibilité des roches gravées au sein de leur territoire.

**Photographie IX.6 – Visite guidée effectuée dans la vallée des Merveilles, août 2020**



**Figure IX.11 – Expérience touristique lors de la visite des roches gravées dans la vallée de Fontanalba**

(A) Dalle gravée au pied de laquelle le groupe s'est allongé pour une séance de relaxation/méditation.

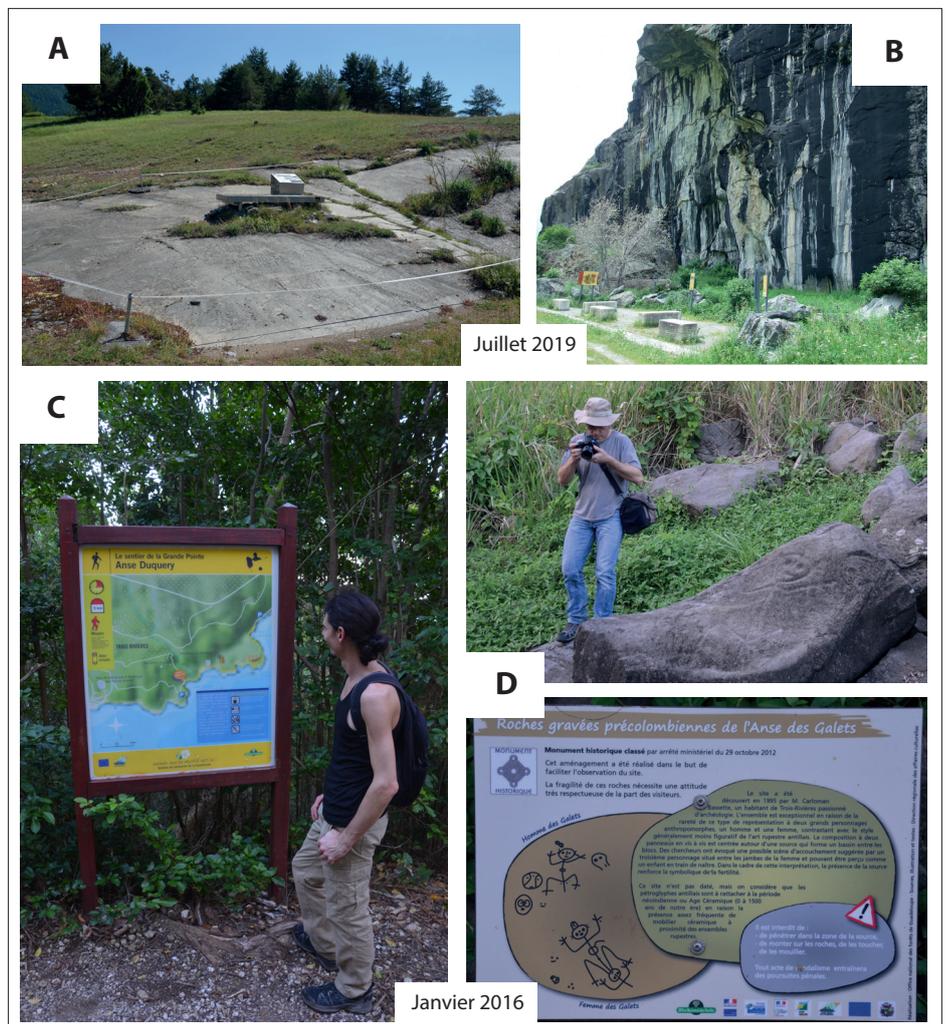
(B) Point de vue depuis le replat où le groupe s'est allongé.

<sup>41</sup> En amont de l'expérience chamanique, la guide explique le déroulé de cette partie de la visite. Elle s'assure que les membres du groupe sont ouverts à ce type de pratiques. Les personnes ne souhaitant pas effectuer cette expérience sont invitées à rester en retrait du site pendant la durée de la séance. Lors de notre visite en août 2020, une personne a exprimé le souhait de rester en dehors ; de ce fait, elle est allée se balader par elle-même en contre-bas pendant 20 minutes.

Catégorie 5 : site valorisé et ouvert au public sans protocole ou dispositif visant à encadrer leur accessibilité

Cette catégorie renvoie à des sites ayant fait l'objet de valorisation sans pour autant donner lieu à l'adoption de protocoles visant à encadrer les visites, soit parce que ce n'était pas le projet initial, soit parce que les acteurs du territoire peinent à percevoir ce type de sites comme des ressources patrimoniales et que les moyens nécessaires à l'organisation touristique du lieu ne sont pas dégagés. Précédemment abordé dans le chapitre VIII, le parc archéologique des Lozes, commune d'Aussois en Haute-Maurienne, en est un exemple probant : ouvert en 2001, ce parc propose un cheminement entre différentes dalles gravées, avec des aménagements de passerelles et des panneaux explicatifs qui rappellent les aménagements du Valcamonica (figure IX.12 ; voir également *supra* chapitre VIII, développement VIII.1.1., figure VIII.5). En accès libre, le parc est peu fréquenté, tout au plus quelques centaines de personnes par an ; peu connu par les visiteurs et également par les locaux, il reste à l'écart des dynamiques touristiques du village (observation de terrain, juillet 2019). Ici, l'investissement de départ, plusieurs milliers d'euros, tranche avec les faibles niveaux d'appropriation et de fréquentation actuels.

À quelques kilomètres de là, le même constat peut être fait pour l'aménagement réalisé autour des peintures rupestres du Rocher du Château sur la commune de Bessans (figure IX.12 ; voir également *supra* chapitre VIII, développement VIII.1.1., photographie VIII.1). Aux Antilles, à proximité du parc archéologique à Trois-Rivières, le sentier de la Coulisse (dit également « le sentier de la Grande Pointe ») propose également de découvrir des roches gravées en visite libre, suivant ou non les explications d'une application smartphone gratuite développée par l'office du tourisme, en dehors d'autres types de dispositifs visant à encadrer ce type de visite (figure IX.12).



**Figure IX.12 – Le parc des Lozes, le Rocher du Château et le sentier de la Coulisse, trois exemples de sites valorisés et ouverts au public sans dispositif d'encadrement de leur accessibilité**

(A) Dalle aménagée dans le parc des Lozes à Aussois. (B) Dispositif de valorisation au Rocher du Château à Bessans. (C) Panneau d'information au départ du sentier de la Coulisse, Trois-Rivières. (D) Panneau de médiation à la hauteur des gravures entourant « la femme qui accouche », sentier de la Coulisse, Trois-Rivières.

## Catégorie 6 : site ouvert au public sans forme de valorisation

Dans le massif du Drakensberg, en dehors des quelques sites d'art rupestre dont l'accès est réglementé par des barrières (*supra* catégorie 3), les autres sites sont « physiquement » libres d'accès. Si la réglementation stipule que les visiteurs/randonneurs n'ont pas le droit de se rendre sur les sites sans être accompagnés, dans les faits, aucune limitation physique et matérielle ne vient contraindre cet accès.

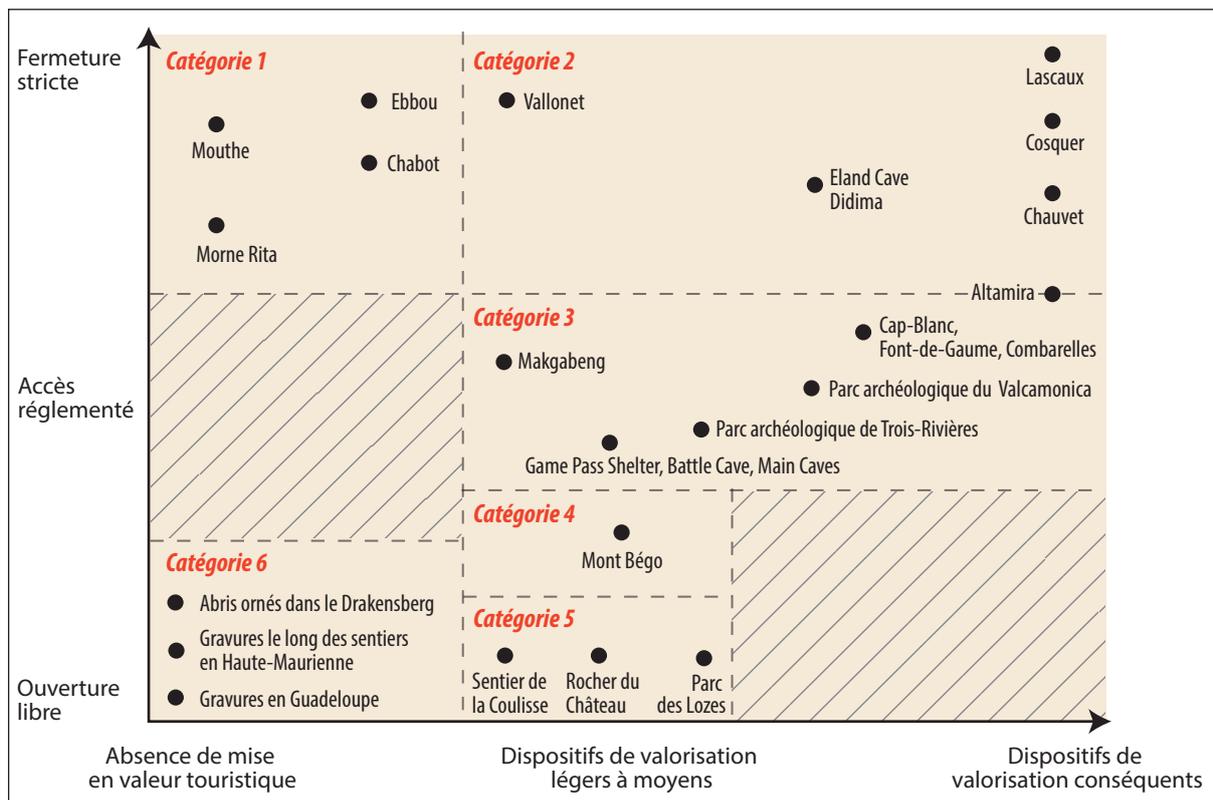
Relèvent également de cette sixième catégorie des sites en plein air, comme des gravures disposées le long de sentiers de randonnée près desquelles les randonneurs passent le plus souvent sans même les identifier : en effet, suivant l'heure de la journée et les conditions d'éclairage, plusieurs d'entre elles sont difficiles à percevoir. En Haute-Maurienne, il n'est pas rare d'observer des randonneurs pique-niquer à proximité immédiate des gravures, si ce n'est dessus, sans les avoir remarquées (observation de terrain, juillet 2019). En Guadeloupe, la commune de Trois-Rivières compte des centaines de roches gravées ; localisées dans des plantations privées, en forêt, ou sur le littoral, elles ne bénéficient d'aucune forme de valorisation et d'aucune forme de réglementation de leur accessibilité. Dans ces deux cas de figure, Haute-Maurienne et Guadeloupe, leur identification et reconnaissance en tant que site archéologique particulier sont par ailleurs limitées par la faible appropriation et fréquentation des dispositifs de valorisation existants pour les sites à proximité (*supra* chapitre VIII). Peu connus, ces dispositifs de valorisation pourtant situés à quelques kilomètres peinent à diffuser des contenus en dehors des quelques centaines de visiteurs annuels qui les parcourent.

## Synthèse sur l'approche typologique des modalités d'accès aux sites d'art rupestre

La figure IX.13 reprend et complète la figure posée en introduction de cette réflexion sur les modalités d'accès aux sites d'art rupestre. Loin d'être exclusives, ces catégories constituent une grille de lecture qui n'empêche pas des configurations hybrides avec des sites qui s'inscrivent simultanément dans plusieurs catégories. Ainsi, la grotte d'Altamira émerge actuellement dans la catégorie 2 (exposition des panneaux dans plusieurs lieux muséographiques, fac-similé) et dans la catégorie 3 avec la mise en place de visites hebdomadaires : en effet, après une période de fermeture de près de douze ans (2002-2014), il est à nouveau possible pour 5 visiteurs par semaine d'effectuer la visite de la grotte originale (Parga-Dans et Alonzo González, 2018, 2019). Je reviendrai sur l'originalité de ce dispositif et sur ce qu'il traduit dans la suite du chapitre IX.

Cette typologie est également loin d'être figée et des sites peuvent changer de catégorie, suivant l'évolution des réglementations, des connaissances scientifiques en matière de préservation des milieux souterrain et en plein air, des définitions que les acteurs ont de la capacité de charge des sites d'art rupestre, mais également suivant l'évolution des dispositifs de valorisation, des projets de territoire et des valeurs que les acteurs attribuent aux sites d'art rupestre.

Par ailleurs, différents sites de même nature, situés dans un même espace, ne sont pas nécessairement appréhendés de la même manière par les acteurs du patrimoine : ainsi, sur la commune de Trois-Rivières en Guadeloupe, les modes de valorisation des roches gravées peuvent être très différents, allant d'une non-reconnaissance (catégorie 6) à la mise en place d'un sentier en accès libre (catégorie 5) et d'un parc archéologique réglementant les entrées des visiteurs (catégorie 3). Dès lors, le caractère dynamique et relatif de cette typologie invite à examiner et à discuter des facteurs intervenant dans la définition des conditions d'accès à des sites d'art rupestre.



**Figure IX.13 - Typologie des modalités d'accès aux sites d'art rupestre, à la croisée d'enjeux de protection et de valorisation touristique**

Adaptation de la typologie initialement publiée dans Malgat et al., 2012, p. 103.

## IX.2.2. Analyse critique des facteurs et critères mobilisés par les acteurs dans la définition des modalités d'accès au patrimoine

### Critère éthique et angoisse d'une perte irrémédiable

Les entretiens conduits avec les acteurs ressources sur les différents terrains, ainsi que l'analyse de la littérature grise font ressortir la prégnance des enjeux de protection au motif qu'une fréquentation touristique non encadrée viendrait détériorer les sites. Cette perception des effets du tourisme sur les sites d'art rupestre est exacerbée dans le contexte occidental et particulièrement français, dans la mesure où, dans la doctrine en vigueur sur l'archéologie et la conservation, il est admis que les sites d'art rupestre se distinguent fondamentalement des autres monuments et œuvres d'art qui font couramment l'objet de restaurations. Pour les sites ornés peints, des opérations de nettoyage et de rénovation ont pu être menées à Font-de-Gaume en 1966-67 (Jaulin, 1998 : 255) ou à Rouffignac (Geneste, 1999 : 16-17). Pour les roches gravées, menacées par des travaux d'endiguement ou des créations de stations de ski, celles-ci ont pu être déplacées dans des espaces muséographiques (cas des roches gravées à Trois-Rivières, Guadeloupe, déplacées dans le musée archéologique départemental du Moule ou encore des roches gravées à Lanslevillard déplacées lors de la construction du domaine skiable de Val Cenis à la fin des années 1960). Mais aujourd'hui, les conservateurs du patrimoine sont devenus beaucoup moins interventionnistes. Leur prudence extrême s'appuie sur des notions d'« éthique » et d'« interdiction morale » (Geneste, 1999 : 17) qui s'expliquent par l'absence de

documentation sur les intentions réelles des artistes, par l'ignorance des conditions pratiques de réalisation des œuvres et de ce qu'était réellement leur état initial réel. Aussi, si des professionnels sont aujourd'hui en mesure de reproduire des œuvres pariétales au plus près, tel que cela a été le cas dans la réalisation du fac-similé de la grotte Chauvet (Tosello *et al.*, 2012), ils demeurent des artistes faussaires aux yeux des conservateurs et des pariétalistes, et leurs interventions doivent nécessairement se cantonner à la création de copie, dans le cadre de fac-similé ou autre projet de valorisation.

L'angoisse de « perte irrémédiable » conduit les gestionnaires et conservateurs à prendre différentes mesures visant à encadrer l'accessibilité des sites d'art rupestre. Construite à partir d'une démarche empirique, la typologie précédemment réalisée souligne comment la primauté donnée aux enjeux de transmission à tout prix (Jeudy, 2001), associée au principe de précaution, peut conduire à une exclusion des visiteurs, au motif que toute forme de visite est une potentielle source d'endommagement. Sur le plan de la patrimonialisation, cette exclusion des usagers pose néanmoins la question de la réalité et de la durabilité du processus de patrimonialisation et du sens que recouvre ce dernier (Smith L., 2006).

Ainsi, la localisation de roches gravées en Haute-Maurienne est volontairement enlevée de supports de communication ou des cartes IGN, non pas parce qu'elles présentent des vulnérabilités particulières, mais parce que les services de la conservation estiment que les indiquer au public augmenterait la pression sur des sites qu'ils ne sont au demeurant pas en mesure de suivre régulièrement dans le temps. Par peur d'éventuelles dégradations, le choix est fait de ne pas mentionner l'existence de ces roches, cette absence de communication autour des roches gravées ne favorisant pas leur appropriation par les acteurs territoriaux et les populations locales, peu sensibilisés à cette thématique, alors même que la valorisation peut directement participer à des dynamiques d'appropriation dans la mesure où l'on est plus enclin à préserver ce que l'on connaît et que l'on comprend (cf. A15, volume 2 ; voir également *supra* chapitre VIII). On touche ici aux limites de raisonnements visant à cacher pour protéger.

Évoqué précédemment lors de la construction de la typologie, cela peut aller jusqu'à l'enfouissement de dalles gravées comme c'est le cas à Aussois. Dans ces cas de figure, et en l'absence de valorisation par des moulages entreposés dans des réserves, les roches n'existent en tant que patrimoine que sous la forme d'une fiche indexée dans l'Atlas des patrimoines. Au sujet de ces opérations d'enfouissement à Aussois, l'archéologue départementale alors en fonction s'exprime en ces termes : « Quand on a découvert les dalles près de Charles-Albert, qu'on les a dégagées des sédiments qui les recouvraient, on s'est retrouvé en présence de gravures très bien conservées. On a fait des photos, des relevés, des moulages et on a décidé de tout recouvrir afin de les préserver » (entretien du 5 novembre 2019, Chambéry).

### La relativité des quotas mis en place, l'importance des facteurs économiques

Pour partie, le type d'environnement dans lequel se situe l'art pariétal joue sur la manière dont les acteurs envisagent l'articulation des enjeux de conservation et d'ouverture au public. *A priori*, et la typologie le démontre (*supra* figure IX.13), les sites d'art rupestre localisés dans un environnement souterrain relèvent davantage des catégories 1 à 3, avec un contrôle plus marqué des modalités d'accès. Encore que sur ce point, il convient de ne pas tomber dans du déterminisme. Les exemples des roches ré-enfouies en Haute-Maurienne, des parcs archéologiques du Valcamonica et de la Guadeloupe, des sites fermés dans le massif du Drakensberg et de la « fermeture » de l'abri sous-roche de Cap-Blanc rendent compte des logiques visant à fermer des espaces en plein air.



des visites sur l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> dans la cavité et de ces effets sur les visiteurs et sur les guides. Concernant les guides, la médecine du travail a depuis lors établi que les guides ne devaient pas effectuer plus de trois visites par jour, afin de limiter leur exposition au CO<sub>2</sub>.

Progressivement, sous les effets combinés de (i) l'étude climatique de la fin des années 1980, (ii) des préconisations de la médecine du travail, (iii) d'un changement de gestion (privée puis État), (iv) de départs en retraite de guides qui n'ont pas été remplacés, le quota est passé à 66 personnes/jour, pour être aujourd'hui de 42. Dans les faits, rien n'empêcherait aujourd'hui l'État d'affecter plus de guides au fonctionnement de Combarelles pour retrouver le quota de 114 visiteurs par jour. Ici, la mise en place d'un quota s'explique en raison du nombre de guides et du nombre de visites qu'ils sont autorisés à faire par jour, et non pas en raison de mesures conservatoires visant à préserver l'art pariétal. La position de l'État de ne pas affecter plus de personnels à la visite s'explique en partie par des impératifs de rentabilité : si les grottes ornées étaient les principales ressources touristiques de la Vézère pendant la majorité du XX<sup>e</sup> siècle, la région est marquée depuis les années 1990 par une démultiplication de l'offre touristique avec une forte mise en concurrence des sites (activités de plein air, prolifération de l'offre culturelle et gastronomique). Par ailleurs, la région est fortement marquée par une saisonnalité avec un espace très peu fréquenté de mi-octobre à début avril. À cela s'ajoute le fait que la grotte des Combarelles renferme des gravures et non des peintures, type d'art pariétal étant perçu comme moins prestigieux par les visiteurs, sans que l'on sache au demeurant sur quoi reposent ces différentes perceptions entre gravures et peintures. Tout au plus peut-on ici supposer que cela tient à l'aspect spectaculaire et immédiatement visible des peintures *versus* la dimension plus intime des gravures.

Les mêmes enjeux de rentabilité expliquent le quota appliqué à la grotte de Chufín dans les Cantabries (figure IX.15). Faisant partie du bien « L'Art paléolithique du nord de l'Espagne » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (inscription initiale en 1985, extension en 2008), ses modalités d'ouverture sont précisées dans le dossier de candidature : « La grotte est ouverte toute l'année, avec deux visites par jour (sauf les lundis et mardis) le matin (10h00) et l'après-midi (16h00), avec un nombre maximum de 25 visiteurs par jour<sup>42</sup> ». Sur la base des observations de terrain réalisées par Adelyse Stummer dans le cadre de son master 1 (Stummer, 2019), il s'avère que la grotte est ouverte au public 5 jours pendant la Semaine Sainte puis 3 mois entre mi-juin et mi-septembre, avec un maximum de 4 visites de 6 personnes par jour (maximum de 24 visiteurs par jour). En 2018, elle a accueilli 1352 visiteurs.

Les différences entre les préconisations du dossier d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et le quota appliqué s'expliquent en raison :

- (i) de la logistique à mettre en place pour permettre la visite de cette grotte (transport en voiture, puis sentier à pied d'une trentaine de minutes jusqu'au porche de l'entrée, visite de la grotte et retour) ;
- (ii) du nombre de guides employés (un guide sur place qui effectue l'ensemble des visites quotidiennes, système de rotation avec les guides des autres grottes ornées pour les jours de congé) ;
- (iii) des aménagements qu'il serait nécessaire d'effectuer pour accueillir plus de monde (amélioration du sentier, parking, accueil, etc.),
- (iv) de la mise en concurrence avec les autres grottes ornées de la région (El Castillo, Altamira ; figure IX.15).

---

<sup>42</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « The cave is open all year, with two visits per day (except Mondays and Tuesdays) in the morning (10.00 am) and afternoon (4.00 pm), with a daily maximum number of 25 visitors », <https://whc.unesco.org/uploads/nominations/310bis.pdf>, p. 93 du dossier pdf ; dernière consultation le 12/10/2022.

Bien qu'appréciée par les visiteurs (Stummer, 2019), la grotte de Chufín n'est pas une priorité sur le plan touristique pour les acteurs en charge de la gestion des grottes ornées de Cantabrie, lesquels ont volontairement abaissé le quota de visiteurs, sans que cela soit en lien avec des enjeux de conservation de l'art pariétal.



**Figure IX.15 – Carte de localisation des principales grottes ornées d'art pariétal dans les Cantabries**

Carte extraite du site Internet du musée d'Altamira

<https://www.culturaydeporte.gob.es/mnaltamira/fr/cueva-altamira/patrimonio-mundial.html> ;  
dernière consultation le 12/10/2022.

La mise en perspective de ces deux études de cas souligne l'importance des jeux d'acteurs et des configurations territoriales dans la mise en place de quotas visant à articuler des enjeux de préservation et de valorisation au sujet des sites d'art rupestre. Elle démontre l'importance des facteurs économiques et des enjeux de rentabilité dans la définition des modalités d'accès aux sites d'art rupestre, sans pour autant que ces éléments ne soient d'ailleurs portés à la connaissance du grand public. Interrogée sur les raisons du quota mis en place aux grottes de Combarelles, l'hôtesse d'accueil de l'office de tourisme des Eyzies en fonction lors de mon passage en mai 2019 répondra : « Parce que s'il y avait plus de monde, cela viendrait endommager les gravures ».

Par un effet retour, ce type de réponse et ces éléments de discours viennent alimenter la représentation des sites d'art rupestre en tant que patrimoine fragile et participe d'un processus d'intériorisation de « la cause monumentale » (Lazzarotti, 2019). Cette acceptation sociale de l'impératif de fermeture se retrouve dans les discours des visiteurs : « De toute façon, la vraie grotte, elle est fermée ; les scientifiques et tous ceux qui la protègent, ils savent ce qu'ils font. S'ils le disent, c'est que cela doit être comme cela » (FR\_46, dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des visiteurs de la copie de la grotte Chauvet, étés 2016 et 2017, *supra* IX.1. et voir également A23, volume 2).

Pour autant qu'on puisse en juger, cette intériorisation de l'injonction de conservation excluant toute ouverture au public est particulièrement marquée en France pour les grottes ornées. J'avance ici l'hypothèse que cela s'explique compte tenu de la place des grottes

ornées dans les politiques patrimoniales françaises. Témoins du génie créateur d’Homo Sapiens, les grottes du Paléolithique ont, depuis les années 1940 et la découverte de Lascaux, progressivement été érigées au rang de hauts-lieux (Micoud, 1991) et la France se fait un devoir d’être garant de leur préservation à travers le temps, pour le bien de l’Humanité. En 2007-2008, la réaction de la France lorsqu’il a été question d’inscrire la grotte de Lascaux sur la Liste du patrimoine mondial en péril est en cela révélatrice. Alors même que certains États cherchent à avoir des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril pour pouvoir bénéficier de lignes budgétaires dédiées en vue de conduire des actions de conservation, l’État français perçoit cette éventualité comme « une menace ». Piqué dans sa fierté nationale, l’État français répond par la tenue d’un symposium international « Lascaux et la conservation en milieu souterrain » (Paris, janvier 2009 ; Coyle, 2011), la mise en place d’un conseil scientifique international de 2011 à 2017 et la tenue d’un second colloque international « Lascaux La Belle, sept années de recherches et de veille » (Paris, Octobre 2017). Géosymbole des politiques patrimoniales françaises, la préservation des grottes ornées est une affaire d’État, avec sur un plan international, l’enjeu qu’il y a de démontrer le savoir-faire de la France en la matière, le patrimoine étant l’un des piliers de la politique de rayonnement culturel de la France.

#### Des configurations différenciées révélatrices des critères et valeurs en raison desquels des sites font patrimoine

Pour continuer cette discussion, je propose de mettre en perspective la manière dont sont respectivement gérés les accès aux grottes Chauvet et d’Altamira. Cette lecture comparative met en exergue des grilles de lecture différentielles des critères et valeurs au motif desquels les sites d’art rupestre font patrimoine.

Les modalités d’ouverture de la grotte Chauvet sont symptomatiques du positionnement des services de l’État français en matière de patrimoine lorsqu’il est question de grottes ornées paléolithiques. Très rapidement, la découverte de la grotte Chauvet en décembre 1994 s’est accompagnée par la mise en place de plusieurs dispositifs de protection (voir également *supra* chapitre VII, développements VII.2.3. et VII.3.1.) : l’installation d’une portée blindée, caméras de surveillance, arrêté préfectoral interdisant les entrées dans la grotte et les promenades aux alentours, classement au titre des Monuments Historiques, extension du site classé du pont d’Arc, expropriation des terrains situés au-dessus, le tout dans un laps de temps très court ! Dès les premières déclarations à la presse, et ce de manière unanime, l’ensemble des acteurs politiques de l’époque et de la conservation du patrimoine s’entendent sur la nécessité de maintenir la grotte fermée au public et de penser une forme de restitution (*supra* chapitre IX., développement IX.1.1.).

Pourtant, si la fermeture de la grotte au public a été d’emblée présentée comme un impératif pour sa conservation, Rachid Amirou, sans être partie prenante au dossier, fut l’un des rares auteurs à relayer des doutes sur la pertinence de ce choix : « À la Combe d’Arc, il y a une série de larges galeries, joignant plusieurs salles assez vastes [...]. La préservation des restes archéologiques n’est pas nécessairement incompatible avec l’ouverture au public, estiment les associations d’usagers » (2000 : 100). En effet, le volume de la caverne fait que le problème se pose dans des termes sensiblement différents qu’à Lascaux, et les conservateurs eux-mêmes ont pris en considération cette différence. De fait, les visites dans la grotte Chauvet n’ont pas été complètement interdites au public : de 1998 à 2001, en moyenne 5 visites par semaine pour des groupes de 4 à 5 personnes ont été organisées, gérées par le directeur de l’équipe scientifique sur le modèle qui avait prévalu à Lascaux pendant quelques années. En 2001, l’arrivée d’une conservatrice se traduit par la mise en place d’un quota de 500 puis 200

visites par an avec des entrées réparties de la manière suivante : 30 pour les inventeurs, 30 pour les services de l'État, 30 pour les scientifiques autres que l'équipe scientifique et 110 pour les autres visiteurs, la conservatrice tenant à ce que les citoyens ordinaires, pour peu qu'ils soient motivés et écrivent un courrier en ce sens, puissent faire l'expérience de ce patrimoine. Dans le courant de l'année 2009, 175 personnes ont visité la grotte, auxquels s'ajoutent les deux campagnes scientifiques, et 700 citoyens ordinaires attendaient leur tour.

Non sans rappeler la grotte des Combarelles, cette baisse des quotas de 500 à 200 fut justifiée par la présence de radon et de CO<sub>2</sub> dans la grotte et par la réglementation de la médecine du travail qui, selon les conditions atmosphériques de la cavité, limite le temps de présence des gardiens. Officiant en tant que guides assermentés, leur présence est requise à chaque entrée dans la grotte, entrée des membres de l'équipe scientifique incluse. Aussi, le nombre de visites est-il fonction des heures de présence que les gardiens peuvent effectuer dans la cavité.

À partir de 2009, la nécessité pour les équipes scénographiques de se rendre dans la grotte pour définir les contours et contenus de la réplique justifie une révision de ce système : les visites pour les citoyens ordinaires sont suspendues et le temps de présence des guides assermentés est dévolu au projet de fac-similé et aux équipes scientifiques. Depuis l'ouverture du fac-similé, ce système n'a pas été remis en place. À un courrier motivé d'un citoyen lambda, la conservatrice de la grotte Chauvet alors en poste justifiait ce positionnement de la manière suivante : « Cher M. X, J'ai bien reçu votre demande de visite de la Grotte Chauvet. Les rares entrées sont destinées à sa maintenance et à la recherche. Un effort important a été fait en matière de communication pour réaliser l'espace de restitution dit la "Caverne du Pont d'Arc" [première appellation de la réplique avant de devenir la "grotte Chauvet 2" début février 2019] situé à Vallon-Pont d'Arc, site du Razal qui est la réplique fidèle la plus importante jamais réalisée. Persuadée que vous serez sensible à ces conditions particulières qui justifient l'impossibilité d'accueillir les visiteurs à la Grotte Chauvet, pour sa conservation optimale, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs » (courrier reçu le 15 mars 2017, signé par la conservatrice de la grotte Chauvet alors en fonction, suite à une demande de visite en tant que citoyen ordinaire ici anonymé). De manière ponctuelle, des exceptions existent : ainsi, en octobre 2018, les inventeurs de la grotte bénéficiant toujours d'un quota de trente visites par an, ont mis en jeu une visite dans une tombola organisée par la mairie de Vallon-Pont-d'Arc pour lever des fonds pour des actions de restauration du vieux village. Ayant acheté un billet à 5 euros sur les quelque 1100 billets vendus, l'heureux gagnant a ainsi pu visiter la vraie grotte en compagnie des inventeurs<sup>43</sup>.

Pour la grotte Chauvet, en dehors de ce système de visites motivées et argumentées, jamais l'idée de trouver des solutions permettant la visite de la grotte en toute sécurité pour la conservation et les visiteurs n'a été évoquée, le principe de précaution, lié à l'histoire de Lascaux, interdisant toute tentative de modification des conditions atmosphériques de la grotte originale. Par ailleurs, quand bien même les taux de radon et de CO<sub>2</sub> reviendraient à des niveaux plus compatibles avec une ouverture au public, la grotte ainsi aménagée ne serait pas en mesure d'accueillir le nombre de visiteurs drainés par sa copie<sup>44</sup>.

Il en va autrement pour la grotte d'Altamira où, depuis 2014, de nouvelles modalités d'accessibilité ont été définies. Après la découverte des peintures en 1879, la grotte d'Altamira est mise en tourisme au début du XX<sup>e</sup> siècle avec une fréquentation grandissante jusqu'à

---

<sup>43</sup> France Bleu Drôme Ardèche, 04/10/2018, « Vallon-Pont-d'Arc : Antoine va visiter la véritable grotte Chauvet » ; <https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/vallon-pont-d-arc-antoine-va-visiter-la-veritable-grotte-chauvet-1538667436> ; dernière consultation le 12/10/2022.

<sup>44</sup> Ouverte en avril 2019, la copie accueillie entre 400 000 et 500 000 visiteurs par an, la barre symbolique des 2 millions de visiteurs ayant été franchie fin août 2019, soit après un peu plus de 4 ans d'exercice. [https://www.francetvinfo.fr/culture/la-grotte-chauvet-2-a-franchi-la-barre-des-2-millions-de-visiteurs\\_3596825.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/la-grotte-chauvet-2-a-franchi-la-barre-des-2-millions-de-visiteurs_3596825.html) ; dernière consultation le 12/10/2022.

atteindre, en 1973, 177 000 visiteurs annuels (Lasheras Corruchaga et Fatás Monforte, 2006). À l'instar de ce qui s'est passé à Lascaux une décennie plus tôt, ces volumes de fréquentation conduisent à une déstabilisation bio-atmosphérique de la grotte. Dépassée par l'ampleur du phénomène, la municipalité de Santillana del Mar transfère la propriété de la grotte à l'État espagnol qui décide de réduire les visites à 8500 visiteurs par an. La situation perdure pendant une vingtaine d'années, jusqu'à ce qu'un fac-similé soit réalisé, « Neocueva ». Suite à son ouverture en 2001, les visites dans la vraie grotte sont suspendues... jusqu'en 2014 où la possibilité est redonnée aux citoyens ordinaires de visiter la vraie grotte (Parga-Dans et Alonzo González, 2018, 2019). Dans un premier temps expérimentale, cette possibilité de visiter l'originale a été maintenue et est toujours en place, à hauteur de 260 personnes par an. Par souci de transparence, les noms des personnes ayant ainsi visité la grotte originale sont mis en ligne sur le site Internet de la grotte d'Altamira<sup>45</sup>.

Ces visites de la grotte originale sont présentées comme des ingrédients nécessaires au maintien du processus de patrimonialisation : « La possibilité de profiter de manière directe de la grotte d'Altamira contribue à maintenir les valeurs qui en font un patrimoine culturel. La perception qu'en a le visiteur lorsqu'il sort de la Neocueva n'est pas comparable avec l'expérience que l'on pourrait attendre à avoir lors de la contemplation de l'œuvre originelle. *Inoubliable, incroyable, spectaculaire, merveilleux, unique, passionnant, unique, éblouissant* sont quelques unes des expressions que les visiteurs utilisent pour décrire leur expérience à la sortie de la salle. Le patrimoine est notre mémoire, le connaître et pouvoir en profiter est non seulement un droit mais il permet également d'enrichir la société<sup>46</sup> ». Autrement formulé par le directeur des grottes ornées de Cantabrie, « Il fallait qu'Altamira reste ouvert, c'est un haut-lieu espagnol qui appartient aux Espagnols et il faut qu'ils puissent le pratiquer. Oui, c'est une grotte fragile mais si plus personne ne peut en faire l'expérience, cela perd de son intérêt » (propos recueillis par Adelyse Stummer, lors de son travail de master 1, printemps 2019).

La mise en regard des exemples des grottes Chauvet et d'Altamira témoigne des différences de perception et de définition entre les institutions patrimoniales au sujet des critères et valeurs sur lesquels repose la patrimonialisation des grottes ornées. Pour la grotte Chauvet, la conservation est perçue comme une activité technique visant à strictement assurer la transmission dans le temps d'un lieu qui n'est plus visité, plus appropriable en l'état, alors même que paradoxalement le bien est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial auquel tout un chacun est censé avoir accès (encore que notre analyse transversale des biens UNESCO amène à relativiser ce principe d'accessibilité, cf. A4, volume 2). Des enjeux de transmission à tout prix (Jeudy, 2001) prennent le pas sur des enjeux d'appropriation *in situ*, lesquels enjeux d'appropriation sont reportés sur le fac-similé chargé de faire éprouver ressenti d'authenticité et expérience patrimoniale (*supra* première partie du chapitre IX).

Si la grotte d'Altamira fut dans une configuration similaire de 2001 à 2014, la mise en place depuis 2014 de visites pour les citoyens ordinaires témoigne d'une volonté de maintenir le lien social et expérientiel entre le lieu et les bénéficiaires, tout en témoignant d'une volonté de démocratiser l'accès à la grotte originale. Ici, la préservation de la grotte originale se fait à la fois en direction des générations présentes et futures, sans que ces dernières ne viennent exclure les premières selon les mécanismes dénoncés par Ndukuyakhe Ndlovu (2019). Altamira constitue une piste intéressante à explorer en matière de gestion des sites d'art rupestre : en

---

<sup>45</sup> <https://www.culturaydeporte.gob.es/mnaltamira/cueva-altamira/visita-a-la-cueva.html> ; dernière consultation le 12/10/2022.

<sup>46</sup> Traduction de Marie Forget d'après le texte original : « La posibilidad de disfrutar directamente de la cueva de Altamira contribuye a mantener los valores de identificación con el patrimonio cultural. La percepción que el visitante tiene al salir de la Neocueva no es comparable con la experiencia que supone la contemplación de la obra original. Inolvidable, asombrosa, espectacular, maravillosa, irreplicable, apasionante, única, deslumbrante son algunas de las expresiones con las que los visitantes han descrito su experiencia a la salida. El patrimonio es nuestra memoria y su conocimiento y disfrute no solo es un derecho sino que enriquece a la sociedad » ; Programa de Investigación para la conservación preventiva y régimen de acceso de la Cueva de Altamira, 2014, p. 16 ; <https://ipce.culturaydeporte.gob.es/dam/jcr:1bcf7df2-bb5e-4fc8-830d-996942658037/programa-investigacion-altamira.pdf> ; dernière consultation le 12/10/2022.

lieu et place d'une « conservation intégrale » excluant les publics, les actuelles modalités de gestion, selon une logique de « conservation convenable et durable » intègrent les usagers selon un protocole à la fois strict et démocratique, lequel confère dans le même temps du sens à l'argent public engagé pour la préservation de la grotte originale, tout en permettant à un plus grand nombre d'accéder à l'art rupestre *via* la copie toujours accessible.

La mise en perspective des études de cas travaillées depuis 2007 par le biais de l'approche typologique démontre la diversité des configurations prises par la dialectique préservation/valorisation des sites d'art rupestre. D'une fermeture *stricto sensu* à un accès libre non réglementé et d'une absence de valorisation à la mise en œuvre d'importants dispositifs de valorisation, les configurations sont variées, y compris pour des sites localisés dans des environnements similaires. Ainsi des roches gravées peuvent être ré-enfouies (Haute-Maurienne), d'autres peuvent faire l'objet de valorisation (parc archéologique des Lozes à Aussois) et enfin, certaines peuvent être laissées en accès libre, sans être portées à la connaissance des visiteurs (les roches gravées le long des chemins de randonnée en Haute-Maurienne).

Cette diversité des configurations atteste de la pluralité des facteurs intervenant dans la manière dont les acteurs parties prenantes gèrent l'articulation entre des enjeux de préservation et de valorisation. Si la prise en compte des paramètres environnementaux explique en partie la manière dont les acteurs réglementent l'accessibilité aux sites d'art rupestre, cette entrée reste relative. La mise en perspective des études de cas des grottes des Combarelles, de Cuffin, de Chauvet et d'Altamira met en exergue d'autres types de facteurs explicatifs : des enjeux de rentabilité économique, des logiques de préservation à tout prix, la place accordée à l'expérience *in situ* et le rôle attribué à cette dernière en matière d'appropriation de la valeur patrimoniale. Cette réflexion sur les modalités d'articulation entre des enjeux de préservation et de valorisation des sites d'art rupestre *via* la question de leurs modalités d'accès invite à investir la problématique du droit à jouir du patrimoine, et à dépasser la seule thématique de la mise en tourisme pour questionner les liens que différents groupes sociaux peuvent avoir avec les sites d'art rupestre.

### **IX.3. Droit au patrimoine, prise en compte de la diversité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre et enjeux méthodologiques**

Dans son rapport « Access to cultural heritage as a human right » présenté devant le Conseil des droits de l'Homme aux Nations Unies en 2011, Farida Shaheed souligne : « Considérer l'accès et la jouissance du patrimoine culturel comme un droit de l'Homme est une approche nécessaire et complémentaire à la préservation/sauvegarde du patrimoine culturel. Au-delà de la préservation/sauvegarde d'un objet ou d'élément immatériel, elle nécessite de prendre en compte les droits des individus et des communautés en relation avec cet objet ou cet élément immatériel et, en particulier, à considérer le patrimoine culturel au regard de son contexte de production. Le patrimoine culturel recoupe des enjeux de dignité et

d'identité humaine. L'accès et la jouissance du patrimoine culturel participent à la construction de l'individu en tant que membre d'une communauté, en tant que citoyen et, plus largement, en tant que membre de la société<sup>47</sup> » (Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 2011).

Reconnu à l'échelle internationale, le droit d'accès au patrimoine culturel fait l'objet de déclinaisons différentes selon les États (Belder, 2017 ; D'Addetta, 2017 ; Durbach et Lixinski, 2017 ; Jokilehto, 2012). Au niveau de ces domaines d'application, cette question du droit d'accès au patrimoine culturel est souvent appréhendée en lien avec :

- (i) des enjeux de reconnaissance de diversité culturelle (Durbach et Lixinski, 2017) ;
- (ii) l'accès et la protection du patrimoine culturel lors de conflits armés (Assi, 2012 ; Kraak, 2018 ; Stone, 2012) ;
- (iii) les conflits d'échelle qu'il peut y avoir entre les stratégies patrimoniales internationales/étatiques et sub-nationales (Logan, 2012) ;
- (iv) la reconnaissance des droits des migrants et des diasporas dans l'accès au patrimoine culturel (Arokiasamy 2012) ;
- (v) les droits des minorités et des populations autochtones (Ormond-Parker, 2005 ; Ween, 2012 ; Xanthaki et *al.*, 2017) avec sur ce volet et en lien avec les sites d'art rupestre, des réflexions sur comment, dans les contextes postcoloniaux, des modes de gestion hérités d'une conception occidentale de la question patrimoniale s'articulent avec le droit d'accès des populations locales au patrimoine (Ekern et *al.*, 2012 ; Ndlovu, 2009 ; Taruvinga, 2005 ; Taruvinga et Ndoro, 2003).

La problématique du droit d'accès au patrimoine se situe à l'interface d'enjeux de protection, de valorisation et de gouvernance. La manière dont les acteurs abordent cette question est révélatrice de leurs perceptions des critères et des valeurs en raison desquels tel ou tel lieu fait patrimoine. Suivant les cas de figure, elle peut conduire à mettre en exergue des formes de hiérarchisation et des jeux de pouvoir au sein du schéma actoriel avec la construction et l'imposition d'un discours sur le patrimoine (Smith L., 2006). Dans des contextes multiculturels, des auteurs ont ainsi démontré comment l'imposition de restrictions en matière de droit d'accès à des sites patrimonialisés a pu donner lieu à des conflits, voire à des destructions volontaires de sites d'art rupestre. Ainsi, l'exemple du site de Domboshawa (Zimbabwe) où la mise en tourisme du site, à la fin des années 1990, a conduit à la mise en place de barrières le rendant inaccessible pour les communautés locales, lesquelles ont dans le même temps perçu les pratiques touristiques comme une forme de désacralisation du site (Taruvinga et Ndoro, 2003). La situation est devenue de plus en plus tendue entre les autorités en charge du site et les communautés adjacentes, jusqu'à conduire, en mai 1998 à un endommagement des peintures par les communautés locales elles-mêmes, de la peinture utilisée pour peindre des façades de maisons ayant été jetée sur l'une des parois ornées de l'abri (Chirikure et Pwiti, 2008 ; Pwiti et Mvenge, 1996). L'objectif des communautés était ici de manifester leur mécontentement contre l'utilisation touristique du site et plus encore, contre le fait qu'elles n'étaient pas intégrées à la gestion de ce dernier : « Si la communauté ne peut pas avoir accès à son patrimoine, alors personne d'autre ne le pourra<sup>48</sup> » (Taruvinga et Ndoro, 2003 : 8).

---

<sup>47</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « Considering access to and enjoyment of cultural heritage as a human right is a necessary and complementary approach to the preservation/safeguard of cultural heritage. Beyond preserving/safeguarding an object or a manifestation in itself, it obliges one to take into account the rights of individuals and communities in relation to such object or manifestation and, in particular, to connect cultural heritage with its source of production. Cultural heritage is linked to human dignity and identity. Accessing and enjoying cultural heritage is an important feature of being a member of a community, a citizen and, more widely, a member of society ».

<sup>48</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « If the community could not have access to their heritage then no one else could ».

En écho aux travaux de Pascall Taruvinga et de Webber Ndoro, ce dernier temps du neuvième chapitre propose d’aborder la thématique du droit d’accès au patrimoine à partir de l’étude de cas des sites d’art rupestre du massif du Drakensberg. Selon une approche chrono-systémique (*supra* chapitre II), il s’agit d’analyser (i) dans quelle mesure les critères et les valeurs sur lesquels repose la patrimonialisation des sites d’art rupestre ont évolué dans le temps, en lien avec l’évolution des contextes culturels et politiques, et (ii) comment les institutions patrimoniales en charge de réglementer les modalités d’accès aux sites d’art rupestre ont progressivement pris en compte ces différents critères et valeurs. *In fine*, cette étude de cas souligne la plurivocalité patrimoniale dont font l’objet les sites d’art rupestre et les enjeux méthodologiques qui se posent aujourd’hui en terme d’approche intégrée et holistique des différents regards portés sur les sites d’art rupestre.

### IX.3.1. Évolution du droit à accéder aux sites d’art rupestre dans le massif du Drakensberg

Dans le massif du Drakensberg, la question du droit à accéder aux sites d’art rupestre est à mettre en lien avec (i) l’histoire sociale et politique du pays, (ii) l’histoire de la mise en tourisme du massif, (iii) les mesures de protection adoptées (à l’échelle du massif et des sites d’art rupestre), (iv) les enjeux de mise en tourisme avec l’implication ou non des populations locales, (v) la montée des mouvements en lien avec l’autochtonie aux échelles internationale et nationale, (vi) les traductions locales de ces dynamiques culturelles avec des processus de revendication de filiation avec les sites d’art rupestre et leurs auteurs.

Sur la base d’une version remaniée et actualisée de la frise chrono-systémique portant sur le processus de patrimonialisation des sites d’art rupestre dans le massif (*supra* chapitre II, développement II.2., figure II.5), un séquençage est proposé, lequel permet d’appréhender les principaux jalons de ces évolutions, abordés de manière synthétique dans la suite du texte (figure IX.16).

Cette approche chrono-systémique permet de comprendre comment la question du droit d’accès aux sites d’art rupestre a successivement été abordée par les différents acteurs parties prenantes ; elle permet également de préciser les enjeux qui se posent actuellement sur un plan méthodologique, sur lesquels je reviendrai en conclusion de ce neuvième chapitre ainsi que dans la conclusion générale de mon HDR.

Page suivante

**Figure IX.16 - Frise chrono-systémique questionnant l’évolution du droit à accéder aux sites d’art rupestre dans le massif du Drakensberg au regard de paramètres réglementaires, sociaux, culturels et politiques**

Temporalité relative	fin 19ème siècle /début 20ème	1920	1950	1995/2000	2013	2020
Echelle internationale				1994 : Stratégie de ré-équilibrage de la Liste du patrimoine mondial	2007 : Déclaration des droits des peuples autochtones	
Contexte politique national		1910 : Mise en place du régime ségrégationniste de l'Union d'Afrique du Sud	1948 : Grand Apartheid	1994 : Démocratie	2007 : Marche annuelle des Khol-San	2019 : Traditional and Khol-San Leadership Act
Mise en tourisme du massif		Début de la mise en tourisme : ligne de chemin de fer (1894), premiers guides, premiers hébergements touristiques		Mise en tourisme graduelle autour des resorts paysagers et d'activités récréo-touristiques variées : activités de nature + activités urbaines		
Acteurs touristiques						
Acteurs en charge de l'environnement			1947 : Natal Parks Board	1994 : Ezemvelo		
Acteurs en charge de la culture				1997 : Amafa		
Mesures de préservation du massif		1903 : réserve de chasse de Giants	1927 : 3 forêts d'Etat	1969 : National Monuments Council	2000 : B I E N U N E S C O	2013 : E X t U N E S C O
Mesures de protection des sites d'art rupestre		1916 : parc national de Royal Natal	1934 : Natural and Historical Monuments Relics and Antiquities Act No. 4 (amendements en 1957 et 1967)	1980 : Mpongweni, National Monument		
Mise en tourisme des sites d'art rupestre		1911 : Bushman Relics Protection Act No. 22	1969 : mise en tourisme de Main Caves	2000-2005 : Aménagement de Game Pass Shelter, Main Caves, Battle Cave, Sigubudu Shelter et Didima	2004 : Identification de 23 sites «ouverts à la visite»	2015 : Evolution des discours touristiques avec l'intégration de dimensions immatérielles
Com. locales « indigènes »		1890 / 1900 : Les sites d'art rupestre comme une curiosité	Exclusion, déplacement des populations, ségrégation	2000 : association des pop. à la gestion des espaces protégés	2004 : déf. statut custodian (gardien)	2014 : association à la gestion des sites culturels
Descendants San autour du site de Game Pass Shelter			Exclusion, déplacement des populations, ségrégation	2004 : Famille Duma Revendications identitaires	2005 : 1ere fête de l'Eland	2019 : Négociation de droits d'accès «libres»
Contenus des recherches scientifiques sur les sites d'art rupestre		1940/ 1970 : Etudes monographiques : localisation, dénombrement et relevés des peintures	1970 / 1990 : Recherches sur la signification et l'interprétation des peintures	2000 / 2020 : Interprétation des peintures, recherches anthropologiques, analyses de pigments et datations		
Séquençage du droit à accéder aux sites d'art rupestre		Période pré-coloniale	Deuxième période	Troisième période	Quatrième période	Cinquième période
						Sixième période

**Concernant la période précoloniale**, les travaux des archéologues, des ethnologues et des historiens permettent de documenter *a minima* les modalités d'accès des populations aux sites d'art rupestre du massif (Francis, 2009 ; Lewis-Williams, 2003). Compte tenu de l'absence de traces écrites, cette première période est peu documentée et les modalités d'accès sont reconstituées *a posteriori* et par recoupements ethnographiques (Barnard, 1992), en s'appuyant également sur les récits des colons (Dowson, 1994 ; Lewis-Williams, 2003). Les auteurs s'entendent pour parler d'un accès libre aux sites, sans toutefois préciser si cet accès était réservé à une partie de la population et si les sites étaient protégés par des règles coutumières.

**Une deuxième phase** commence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle/début du XX<sup>e</sup> siècle, en lien avec le début de la mise en tourisme du massif, elle-même reliée au contexte culturel et politique national : à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, le processus de colonisation enclenché depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par les Boers est renforcé avec l'arrivée des Anglais. Après avoir investis la région du Cap, ces derniers portent également leur intérêt sur la région de Durban et plus largement du Natal. Dans le massif du Drakensberg, la poursuite du phénomène de colonisation donne lieu à la diffusion d'un nouveau regard porté sur les montagnes et à de nouvelles pratiques. À l'instar des processus décrits dans le massif du Mont-Blanc où les élites anglaises ont participé à son invention en tant qu'espace du dépassement de soi (Hansen, 1995 ; De L'Harpe, 2002), ces mêmes élites vont participer à transformer les regards portés sur l'escarpement du Drakensberg. Dans ce contexte politique et culturel, l'ouverture en 1894 de la voie de chemin de fer entre Johannesburg et Durban pour servir des enjeux économiques, va avoir comme effet induit d'améliorer l'accessibilité du massif. À compter de cette date, des guides à vocation touristique sont publiés, mettant en avant les dimensions dramatiques et romantiques des paysages du Drakensberg (Forsyth Ingram, 1895 ; Harrison, 1903 ; Howard, 1906). Les sites d'art rupestre sont mentionnés dans les premiers guides à vocation touristique ainsi que dans les comptes rendus des excursions effectuées par le *Mountain Club of South-Africa*, leurs descriptions s'accompagnant parfois de reproductions (Forsyth Ingram, 1895 ; Harrison, 1903). Ils sont essentiellement présentés comme des curiosités, plus ou moins remarquables suivant les auteurs des comptes rendus.

Dans le même temps, la mise en tourisme du massif est rapidement encadrée/ accompagnée par la mise en place de premiers espaces protégés. Dans les contextes politiques de la ségrégation puis de l'Apartheid, les espaces protégés sud-africains ont été établis de manière à pallier la raréfaction des ressources fauniques mais plus encore à garantir des enclaves ludo-récréatives pour les élites blanches au sein des terres tribales (Carruthers, 1995 ; Giraut et *al.*, 2004, 2005 ; Guyot, 2006 ; Guyot et Mniki, 2008). Le massif du Drakensberg n'échappe pas à la règle et c'est dans cette double logique de préservation/confiscation qu'est créé en 1903 le premier espace protégé autour de Giant's Castle, qui sera suivi par la création de plusieurs espaces protégés tout au long du XX<sup>e</sup> siècle (cf. A6, volume 2 ; voir également *supra* chapitre VII, développement VII.1.1., figure VII.3).

Cette période correspond également à l'adoption de premières mesures de protection génériques. Ces mesures réglementaires sont pour partie liées aux recherches scientifiques et archéologiques de l'époque, lesquelles, tout en reconnaissant l'héritage des pays colonisateurs cherchent à s'en démarquer de manière à souligner les spécificités de l'Afrique australe (Schlanger, 2012). La première législation visant à protéger l'art rupestre date de 1911, avec l'adoption de la loi *Bushman Relics Protection Act No. 22*. Le principal objectif de cette loi était de contrôler l'exportation de peintures et de gravures rupestres, qui constituait à l'époque une menace sérieuse pour l'art rupestre sud-africain (Deacon, 1992, 1993 ; Rudner, 1989 ; Woodhouse, 1988). Vingt ans plus tard, cette première loi est complétée avec l'adoption en 1934 de la loi sur les monuments naturels et historiques, les reliques et les antiquités (*The Natural and Historical Monuments Relics and Antiquities Act No. 4 of 1934*). Celle-ci élargit le

champ des monuments pouvant être désignés et enregistrés comme monuments nationaux en considérant les sites d'art rupestre et les sites d'habitation des populations précoloniales. Pour autant, en vertu de la loi de 1934 et des amendements qui suivront en 1937 et 1967, seuls dix sites d'art rupestre ont été déclarés monuments nationaux pour l'ensemble du pays durant la période de l'Apartheid et un seul d'entre eux est situé dans la région du Drakensberg, à savoir l'abri sous-roche de Mpongweni (Deacon, 1993).

En terme d'accessibilité aux sites d'art rupestre, l'adoption de ces premières mesures de protection des sites d'art rupestre aura peu d'effets, si ce n'est l'apposition d'une plaque indiquant que le site est protégé. Comparativement, la mise en place des espaces protégés tout le long de l'escarpement et celle d'une institution en charge de gérer les volets environnementaux et touristiques dans ces espaces (création en 1947 de Natal Parks Board<sup>49</sup>) ont davantage d'effet sur le droit à accéder aux sites d'art rupestre. Ces politiques de protection de la nature entraînent (i) une interdiction pour les populations locales environnantes de se rendre dans les espaces protégés et (ii) le cas échéant, des dynamiques de déplacement de ces populations en dehors des limites des espaces protégés instaurés. La mise en place des espaces protégés a comme effet de partiellement couper les populations locales des sites d'art rupestre avec lesquels certains groupes entretenaient (et pour certains, entretiennent toujours) des rapports particuliers (cf. A27, volume 2). Je reviendrai plus spécifiquement sur les liens que des groupes de populations entretiennent avec les sites d'art rupestre ci-dessous.



**La troisième période** est liée à la structuration du tourisme à l'échelle du massif et la mise en place de barrières autour de certains sites d'art rupestre, afin de protéger ces derniers des effets d'une fréquentation touristique jusqu'alors non encadrée. Évoqué à partir des années 1955, le projet de mettre des barrières autour du site de Main Caves est formalisé en 1969 avec, en outre, la présence sur place de rangers chargés de faire écouter aux touristes des commentaires pré-enregistrés sur des cassettes audio au moyen d'un magnétophone (photographie IX.7).

**Photographie IX.7 – Dispositif de valorisation sur le site de Main Caves dans les années 1970**

Source : documentation Benjamin Smith.

Dans cette période politique marquée par l'Apartheid, et comparativement à d'autres sites culturels liés à l'histoire de la colonisation des Boers, les sites d'art rupestre sont peu considérés (Deacon, 1991) et seuls ceux identifiés comme étant les plus remarquables font l'objet d'attention particulière. En écho aux dynamiques observées sur le site de Main Caves, les accès aux sites de Battle Cave et de Game Pass Shelter sont progressivement encadrés avec des rangers chargés de

<sup>49</sup> Créé en 1947, Natal Parks Board est l'institution en charge de gérer les espaces protégés dans la province blanche du Natal. En 1972, le KwaZulu Directorate of Nature Conservation remplit peu ou prou les mêmes fonctions dans le bantoustan KwaZulu. Suite à la fin de l'Apartheid, les deux institutions fusionnent en 1997 pour former Ezemvelo KZN Wildlife. Voir également *supra* chapitre VIII, développement VIII.3.1. où les principaux acteurs de la protection du massif sont présentés.

conduire les touristes intéressés. Paradoxalement, alors que le site de Mpongweni a été déclaré Monument National, son accessibilité n'est pas encadrée.

Durant cette troisième période, la manière dont est appréhendé le droit d'accès aux sites d'art rupestre combine différents registres : (i) l'exclusion des populations locales amorcée lors de la précédente période se renforce avec la création de nouveaux espaces protégés tout le long de l'escarpement, et l'interdiction pour ces populations de pénétrer dans les espaces protégés, qu'ils contiennent ou non des sites d'art rupestre dans leur périmètre ; (ii) un accès libre pour les touristes blancs pouvant librement parcourir les espaces protégés, exception faite pour les trois sites d'art rupestre identifiés comme remarquables. Cette manière d'aborder la question de l'accès aux sites d'art rupestre acte d'une élection des sites d'art rupestre en tant que patrimoine selon une grille de lecture occidentale, mobilisant des critères d'ancienneté et d'esthétisme, un œuvre d'art dont la contemplation est réservée aux élites blanches.

**Une quatrième phase** s'amorce à partir de 1994 avec la fin du régime de l'Apartheid et la mise en place de la démocratie sud-africaine. Plusieurs dynamiques convergent, croisant différentes échelles.

À l'échelle internationale, la Liste du patrimoine mondial est confrontée à des enjeux de représentativité. L'institution cherche à diversifier le type de biens inscrits et à ré-équilibrer leur répartition géographique, de manière à garantir sa crédibilité en tant que Liste « du patrimoine mondial ». Les sites d'art rupestre d'Afrique australe, région sous-représentée sur la Liste du patrimoine mondial, bénéficient de ces dynamiques, avec notamment l'inscription du massif du Drakensberg sur la Liste du patrimoine mondial à partir de 2000.

À l'échelle nationale, et sur un plan culturel et symbolique, la mise en place du régime démocratique sud-africain s'est accompagnée d'une montée en puissance du concept de « Renaissance Africaine », lequel englobe en même temps qu'il célèbre les différences culturelles du pays, voire du continent, appelant à un renouveau social, économique et politique (Okumu, 2002). Dans le contexte d'une Afrique du Sud en quête de nouveaux symboles, l'art rupestre se positionne peu à peu comme un moyen de réconcilier la diversité sud-africaine avec son passé (Dowson, 1994). Il est alors perçu par des acteurs essentiellement politiques mais également universitaires comme « un pont entre le passé et le futur<sup>50</sup> » (Tomaselli, 1995). En 2000, le blason national est redéfini, avec en son centre la figuration de deux personnages issus d'une peinture rupestre et l'adoption d'une devise nationale dans une des langues khoïsan « !KE E : /XARRA // KE » signifiant « l'unité dans la diversité » (Smith et al., 2000). Par ce geste symbolique et politique, l'art rupestre devient un patrimoine à préserver non plus seulement en raison de ses dimensions historiques ou artistiques, mais aussi parce qu'il renvoie à la question des origines. Cette mise en avant des sites d'art rupestre est également liée aux recherches menées depuis les années 1980 sur la signification des peintures, qui mettent en avant la spiritualité des San. Les peintures ne sont plus considérées comme étant seulement des productions figuratives : ce sont des représentations permettant de communiquer avec le monde des esprits (Lewis-Williams, 1981). Durant la décennie 1990/2000, ces recherches vont prendre de plus en plus d'ampleur, réhabilitant l'humanité des populations de chasseurs-cueilleurs (Dowson, 1994 ; Lewis-Williams, 1998, 2003).

L'entrée dans le système démocratique se traduit également par une évolution dans la manière de gérer les rapports entre les espaces protégés et les populations locales environnantes (Giraut et al., 2005). À l'échelle du massif et du bien UNESCO en cours de formalisation, l'association et la collaboration sont recherchées : les populations bénéficient de tarifs préférentiels pour entrer dans les espaces protégés voire de gratuités, des instances de coordination sont mises en place et un système de prélèvements sur les droits d'entrée acquittés par les touristes alimente un fonds commun permettant en retour aux communautés de développer des projets locaux (Duval, 2010a).

Dans le même temps, sur le volet « art rupestre », les jeux d'acteurs dans le contexte post-Apartheid ainsi que l'effet cumulé des dynamiques nationales et internationales, amènent les

---

<sup>50</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « a bridge between the past and the future ».

acteurs institutionnels provinciaux en charge de la protection des sites culturels à se positionner pour assurer la préservation des sites d'art rupestre du massif tout en pensant leur valorisation selon différentes modalités. Adopté en 1998 dans la phase de rédaction du dossier de candidature d'inscription du massif sur la Liste du patrimoine mondial, le plan de gestion des sites d'art rupestre (« Cultural Resource Management Plan » (CURE)) s'organise autour des trois axes suivants : « 1. La mise en œuvre et le maintien de mesures de conservation pour empêcher la détérioration des sites ; 2. Le développement d'actions de sensibilisation du public et du personnel en vue d'une meilleure appréciation de la valeur des sites d'art rupestre ; 3. Le soutien au développement d'actions de recherche, à la surveillance et au suivi des sites d'art rupestre, avec la création et le maintien d'une base de données<sup>51</sup>» (Ezemvelo KZN Wildlife, 1998 : 1). Ce plan de gestion met essentiellement l'accent sur la préservation des dimensions matérielles et esthétiques des sites d'art rupestre. En différents endroits du massif, des aménagements sont réalisés pour protéger les sites de la fréquentation animale (oiseaux, bétail, singes), des effets du ruissellement de l'eau et encadrer leur fréquentation. Dans le même temps, le nombre conséquent de sites d'art rupestre dans le massif ainsi que leur situation en extérieur dans des abris sous-roche empêchant un contrôle strict de leur accessibilité, une réglementation provinciale est adoptée interdisant l'accès aux sites sans être accompagné par un guide local. Par ailleurs, leur localisation est effacée des cartes topographiques, de manière à ce que les visiteurs intéressés soient concentrés sur une vingtaine de sites identifiés pour recevoir des visites touristiques accompagnés par des guides locaux (cf. A6, volume 2). À partir de 2004, chacun des sites identifiés comme pouvant recevoir des touristes fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, avec la mise en place d'un suivi mensuel.

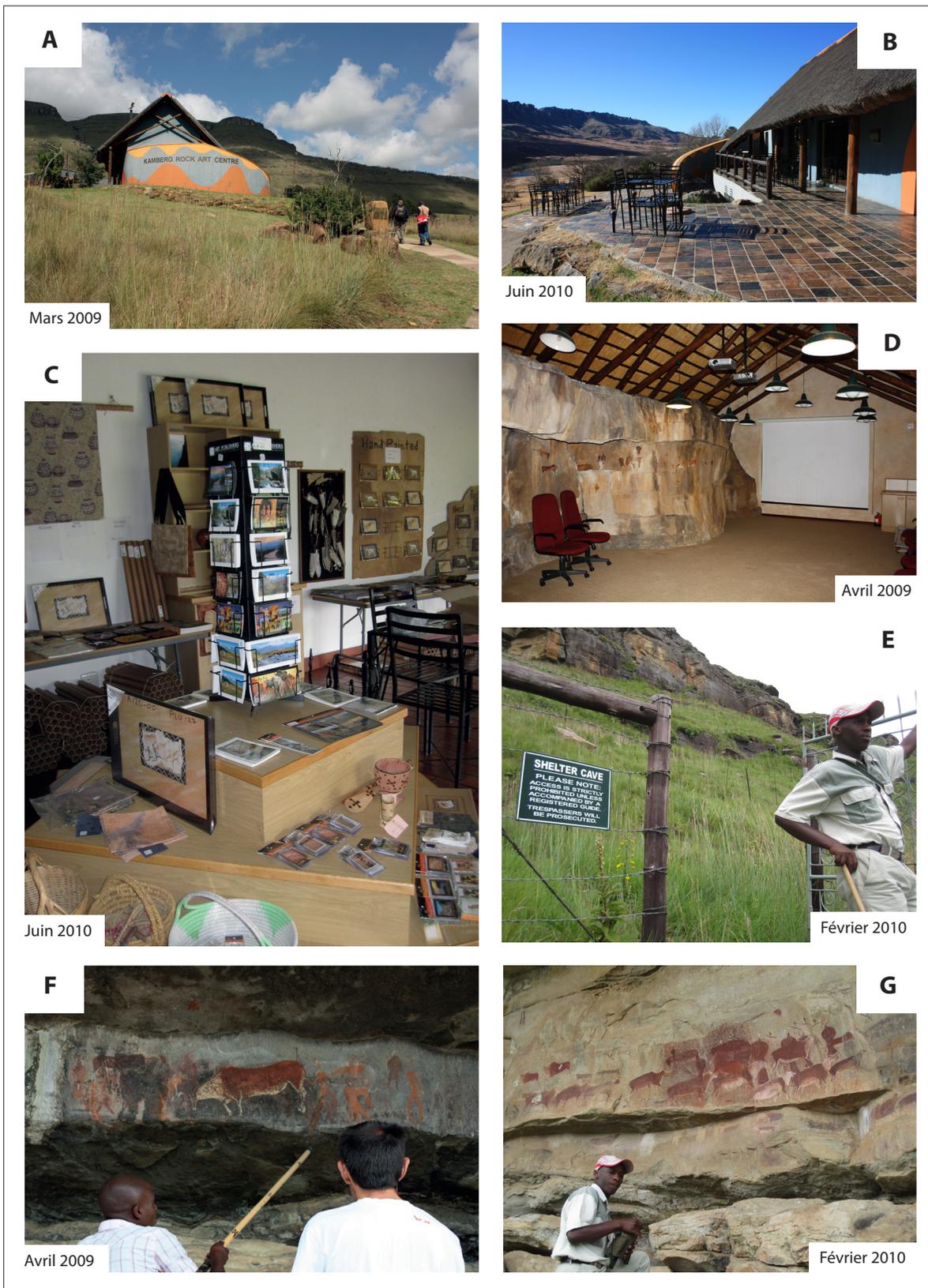
Dans une même temporalité, ces dynamiques nationales, internationales et provinciales convergent et donnent lieu à quatre projets d'aménagement des sites d'art rupestre (réaménagement du site de Main Caves, aménagement des sites de Game Pass Shelter, de Battle Cave et de Sigubudu Shelter ; Mazel, 2008, 2009b). Les quatre sites aménagés *in situ* reposent peu ou prou sur le même principe de contrôle de leur accessibilité par la mise en place de barrières et de portes fermées à clef, et par la mise en place de visites guidées (figure IX.17 ; voir également *supra* développement IX.2.1., figure IX.8).



**Figure IX.17 – Contrôle de l'accessibilité du site de Sigubudu Shelter, situé à l'entrée du Royal Natal National Park, dans le nord du massif du Drakensberg**

Le site de Game Pass Shelter ayant été identifié comme étant à même de développer le tourisme international autour des sites d'art rupestre (cf. A27, volume 2), un lieu d'accueil est aménagé (figure IX.18). Celui-ci comprend un espace de vente d'ouvrages et d'objets en lien avec les sites d'art rupestre, des possibilités de restauration et un espace de projection d'un

<sup>51</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « The implementation and maintenance of conservation measures to curb the natural and unnatural deterioration of sites ; 2. The promotion of public and staff awareness to achieve greater appreciation of the value of the resources ; 3. The promotion of research opportunities, site recording and monitoring, and the establishment and maintenance of databases ».



**Figure IX.18 – Aménagement du site de Game Pass Shelter**

(A) Kamberg Rock Art Centre, à l'arrivée dans la réserve naturelle de Kamberg. (B) Terrasse pour des collations. (C) Espace de vente d'objets et de livres en lien avec les sites d'art rupestre (À noter que depuis la date de ce cliché, l'espace de vente a fortement évolué. Lors de mon dernier passage en mars 2022, les livres sur l'art rupestre ont été remplacés par quelques boîtes de conserve. Ce changement est lié aux difficultés touristiques rencontrées, évoquées supra chapitre VIII, développement VIII.3.1.). (D) Espace de projection d'un film documentaire. (E) Arrivée sur le site avec la porte et les barrières contrôlant l'accès. (F) Panneau dit de « Rosetta ». (G) Panneau principal.

film documentaire d'une quinzaine de minutes portant sur l'art rupestre et le site de Game Pass Shelter en particulier. À cela s'ajoute la construction d'un centre d'interprétation à Didima (*supra* chapitre VIII, développement VIII.3.1., figure VIII.23). Construit en lien avec « Didima Camp », hébergement touristique de standing géré par Ezemvelo KZN Wildlife, celui-ci est initialement pensé comme une vitrine devant promouvoir les sites d'art rupestre du massif en direction des touristes internationaux (Mazel, 2012)<sup>52</sup>.

Durant cette quatrième période, les modalités d'accès aux sites d'art rupestre sont les suivantes : (i) les populations locales ayant désormais accès aux espaces protégés, elles sont *a priori* en droit de se rendre sur les sites d'art rupestre du massif. La législation mise en place par AMAFA leur interdit cependant de se rendre sur les sites sans être accompagnées par un guide local accrédité ; (ii) alors qu'ils pouvaient précédemment accéder aux sites d'art rupestre sans être accompagnés, les visiteurs (touristes et excursionnistes), qui ne sont plus nécessairement blancs, sont soumis à la même réglementation provinciale. En dehors des sites aménagés pour recevoir des touristes et de ceux désignés comme étant ouverts à la visite en compagnie d'un guide local accrédité, ils ne peuvent pas visiter d'autres sites sous peine d'être verbalisés.

Ces modalités d'accès actent d'une vision monumentale des sites d'art rupestre, où les critères d'esthétisme prédominent (Bovet, 2012). Cette approche monumentale de la gestion des sites d'art rupestre, ciblée sur leurs propriétés physiques, s'explique au regard d'une lecture occidentale de ce qui fait patrimoine, formalisée et véhiculée depuis les débuts de la colonisation. Sur ce point, des auteurs comme Ndukuyakhe Ndlovu ont démontré comment suite à la fin de l'Apartheid, les élites peinaient à faire évoluer la manière d'aborder la question patrimoniale, avec dans un premier temps, la nécessité de faire évoluer les contenus des formations. Au sortir de l'Apartheid, les formations des futurs cadres, techniciens et chargés de mission des questions patrimoniales sont en effet calquées sur les formations délivrées en Occident où le fait patrimonial est marqué par une conception passéiste et monumentale (Ndlovu, 2011b).

Cette lecture s'explique également compte tenu de l'état des connaissances des dynamiques démographiques du massif au moment de la rédaction du dossier de candidature. Décimés par les populations bantoues puis par les populations blanches lors des différentes phases de colonisation du pays, les descendants des populations san ont pendant longtemps été tenus pour disparus dans le massif (Dowson, 1994 ; Francis, 2009 ; Ndlovu, 2016 ; Prins, 2009 ; Wright et Mazel, 2007). Cette assertion était d'autant plus répandue que l'assimilation des descendants san à la catégorie hétérogène « coloured » pendant la période de l'Apartheid avait conduit à une dilution de leur identité (Fauvelle-Aymar, 2004 ; Jolly, 1996) et que ces derniers avaient, au lendemain de la fin de l'Apartheid, très peu de visibilité à l'échelle nationale (Fauvelle-Aymar, 2004 ; Lee, 2003 ; Skotnes, 1996). Ce point sera plus amplement développé dans la description de la sixième phase de la frise (*infra*).

Aussi, en lien avec l'état des connaissances à la fin des années 1990, l'argumentaire dans le dossier de candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, pour la partie relative aux valeurs culturelles du massif, insiste sur la dimension de relique, sans prendre en compte une éventuelle continuité de valeurs immatérielles :

« Ce paysage naturel spectaculaire contient de nombreux abris sous roche et des grottes présentant la plus vaste concentration de peintures rupestres de l'Afrique subsaharienne, réalisées par les San sur 4 000 ans. Ces peintures sont remarquables par leur qualité, par la diversité des sujets traités et la représentation de la faune et des êtres humains. Elles illustrent la vie spirituelle de ce peuple désormais disparu<sup>53</sup>».

---

<sup>52</sup> Lors de mon dernier passage en juillet 2017, plusieurs dispositifs étaient endommagés. Les recueils des entrées montraient une fréquentation nettement à la baisse et la personne à l'accueil m'indiquait qu'il n'y avait pas le budget pour remplacer les éléments défectueux.

<sup>53</sup> Extrait de la description de la Valeur Universelle du bien telle que celle-ci apparaissait sur le site Internet du patrimoine mondial, avant l'extension de 2013. Le dossier d'expertise de l'ICOMOS, rédigé en juin 1999, porte trace de cette première forme d'argumentation. Se reporter aux p. 3 et 4 du rapport disponible à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/document/154759>, dernière consultation le 07/08/2020.

En conclusion de cette quatrième période, pour la décennie 1994-2004, l'accessibilité des sites d'art rupestre est gérée par les acteurs institutionnels, formés sur des volets monumentaux, sans prise en compte des liens culturels et symboliques que les communautés vivant à proximité des sites pourraient entretenir avec ces derniers (Ndlovu, 2005, 2016).

À partir de 2004-2005, une **cinquième période** s'enclenche, avec une prise en compte progressive, par les institutions patrimoniales, des rapports que les populations locales environnantes entretiennent avec les sites d'art rupestre. En ce qui concerne l'accès des touristes et des randonneurs, peu de changements sont à noter.

Assez rapidement après l'inscription du bien mixte sur la Liste du patrimoine mondial en 2000, l'ensemble des dynamiques initiées durant la quatrième période conduit certains groupes vivant à proximité des espaces protégés à exprimer publiquement les liens spirituels entretenus avec les sites d'art rupestre (Francis, 2009). En effet, prenant le contre-pied des discours selon lesquels il n'y aurait plus de descendants des chasseurs-cueilleurs vivant sur les contreforts du massif, des groupes revendiquent cette filiation au regard des unions interculturelles qu'il y a eu dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle entre les populations bantoues et san (Dowson, 1994 ; Francis, 2009 ; Ndlovu, 2005, 2014). C'est notamment le cas pour la famille Duma, dans la communauté de Thendele, à proximité du site de Game Pass Shelter dans la réserve naturelle de Kamberg. Cette famille, intégrée dans la communauté de Thendele, revendique une filiation san. Sans qu'il soit possible de précisément documenter ses relations aux sites d'art rupestre et d'analyser d'éventuels processus d'invention de la tradition (Hobsbawm et Ranger, 1983), les membres de cette famille argumentent l'ancienneté des relations qu'ils entretiennent avec le site d'art rupestre et revendique à ce titre un accès.

Emblématique sur le plan scientifique (Lewis-Williams, 2003), mais également symbolique avec une volonté politique nationale de faire de ce site un emblème du tourisme culturel (Smith B., 2006), le site de Game Pass Shelter apparaît alors comme étant également un lieu de pratiques de rituels aux anciens, effectués par la famille Duma. Depuis la mise en place des espaces protégés (ici de la réserve naturelle de Kamberg mise en place en 1951) et l'interdiction pour les populations locales de rentrer dans le parc, ces pratiques sont devenues illicites. Tenues secrètes, se déroulant de nuit, elles auraient néanmoins perduré... jusqu'en 2000 et l'aménagement physique du site pour encadrer son accessibilité en direction des populations touristiques. L'approche monumentale des sites d'art rupestre ayant conduit à ériger des barrières autour de ce dernier, son accessibilité est alors commandée par l'ouverture de la porte et surtout, l'obtention de la clef. Par ailleurs, je l'ai mentionné précédemment, la réglementation provinciale conditionne l'accès au site à la présence d'un guide local agréé par AMAFA (Ndlovu, 2009).

Compte tenu de ces restrictions d'accès, les membres de la famille Duma adressent, en 2003-2004, une demande aux institutions patrimoniales pour pouvoir organiser leurs rituels aux anciens, sous la forme d'une cérémonie annuelle dite de « l'Éland » (cf. A27, volume 2). Cette demande s'explique également compte tenu de la manière dont les leaders de la communauté ont perçu l'inscription du massif et des sites d'art rupestre sur la Liste du patrimoine mondial, à savoir comme une opportunité pour exprimer/afficher publiquement la nature spirituelle et symbolique qu'ils disent entretenir avec les sites d'art rupestre (cf. A27, volume 2).

La cérémonie de l'Éland se compose de deux principaux volets : une demande d'accès au site de Game Pass Shelter pour pouvoir effectuer un rituel aux anciens, et la demande de pouvoir chasser un éland dans la montagne pour pouvoir le préparer et le consommer de manière traditionnelle. Après négociations, les autorisations sont données et la première fête se tient en 2005. L'éland provient certes du massif mais il est prélevé par les rangers du parc. Quant à l'accès au site pour le rituel des anciens, celui-ci est alors autorisé...sous conditions et surveillance. Il s'agit de s'assurer que les pratiques traditionnelles ne viennent pas endommager

les peintures. Ainsi, c'est sous l'œil attentif des agents des institutions patrimoniales que les membres de la famille Duma se rendent sur le site pour pratiquer leurs rituels lors de cette cérémonie (Ndlovu, 2009).

Dans le même temps, cette publicisation des relations particulières que la famille Duma entretient avec le site de Game Pass Shelter est portée à la connaissance des publics avec l'intégration de contenus anthropologiques dans le film de présentation du site (*supra* figure IX.18 (D)). Conçu par les institutions patrimoniales et les chercheurs travaillant sur cet abri sous-roche, ce film, d'une quinzaine de minutes, est visionné par les visiteurs avant que ces derniers commencent la marche d'approche en direction de l'abri sous-roche (sous condition de l'état de fonctionnement du vidéoprojecteur souvent en panne). Il explique différentes facettes de l'art rupestre et une dernière partie évoque les liens que la famille Duma entretient avec le site. Selon les guides locaux chargés d'effectuer les visites, ces dimensions traditionnelles sont, durant le temps de randonnée nécessaire pour accéder au site orné (1h30 de marche en moyenne), reprises ou occultées ; cela dépend à la fois des connaissances des guides (pour les guides issus de la communauté sans être de la famille Duma) et de leur capacité/confiance à aborder des sujets intimes (pour les guides issus de la famille Duma).

Cette réserve à aborder les dimensions immatérielles de sites d'art rupestre se retrouve au sujet des herbes purifiantes, plantées le long du chemin d'accès au site de Game Pass Shelter. Concernant l'accessibilité au site, les membres de la famille Duma souhaitent en effet que les visiteurs accèdent au site en ayant été purifiés. En conséquence, des herbes utilisées dans les décoctions traditionnelles pour purifier les esprits sont plantées à partir de 2007 le long du chemin d'accès au site, de telle manière à ce que les jambes des visiteurs les frôlent et que ces derniers pénètrent dans l'abri dans un état physique et spirituel en accord avec les pratiques et attentes de la famille Duma (Prins, 2009). Pour autant, c'est seulement à partir de 2015-2016 que ces pratiques de purification commenceront à être portées à la connaissance des visiteurs, et ce, de manière partielle. En effet, ce porter à connaissance se fait au moyen des explications données par le guide en charge de la visite. Suivant les compétences et connaissances de ce dernier, ce procédé de purification est ou non mentionné aux visiteurs qui, le cas échéant, sont purifiés à leur insu. Interrogée à ce sujet en 2017, l'une des cadres responsables d'AMAFA explique : « On ne pose pas de panneaux pour dire aux visiteurs qu'il y a des herbes purifiantes, parce qu'il y en a qui pourraient mal le prendre. Il vaut mieux laisser la liberté aux guides d'aborder ou non le sujet, suivant comment il ressent son groupe de visiteurs<sup>54</sup> » (directrice-adjointe du volet « Recherche, services professionnels et conformité », AMAFA, entretien du 03 juillet 2017, Pietermaritzburg).

Cette prise en compte de la demande de la communauté concernant l'état de purification des visiteurs et le porter à connaissance de ces liens spécifiques dans les discours touristiques attestent de la pluralité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre : esthétique, ancienneté, valeur scientifique, dimensions spirituelles et symboliques. Dans le même temps, elle atteste également d'une forme de hiérarchisation de ces dernières : les usages en lien avec les dimensions spirituelles et symboliques sont acceptés à condition qu'ils ne portent pas atteinte au critère d'esthétique, à la qualité et à la conservation des peintures. Si les valeurs en raison desquelles les sites d'art rupestre font patrimoine pour les populations locales commencent à être entendues et reconnues, elles restent assujetties à une vision occidentale de la valeur patrimoniale où l'accent est mis sur les critères esthétiques avec la nécessité de préserver « ce que l'on voit ».

À partir de 2014, **une sixième période s'amorce progressivement**, avec une plus large prise en compte de la diversité des critères et des valeurs en raison desquels les sites d'art rupestre font patrimoine.

---

<sup>54</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « You don't put up signs telling visitors that there are purifying herbs, because some people might take it the wrong way. It is better to give the guides the freedom to talk about the subject or not, depending on how they feel about their group of visitors ».

En lien avec :

(i) la montée des revendications autochtones à l'échelle internationale, engagées depuis les années 1990 (voir notamment Bellier, 2012) ;

(ii) les travaux universitaires sur les enjeux de reconnaissance des populations locales dans la gestion des sites patrimoniaux et notamment des sites d'art rupestre en Afrique australe (Ndoro, 2004 ; Taruvinga, 2005 ; Taruvinga et Ndoro, 2003) ;

(iii) les travaux des archéo-anthropologues et des ethnologues sur les populations du massif du Drakensberg revendiquant une filiation san, notamment autour du site de Game Pass Shelter (Prins, 2009 ; Francis, 2009) ;

(iv) la poursuite des relations engagées entre les institutions patrimoniales et les populations locales depuis 2000 ;

l'agence provinciale AMAFA en charge de la protection des sites culturels et des sites d'art rupestre dans le massif évolue dans sa manière d'appréhender le droit d'accéder aux sites d'art rupestre au regard des demandes et pratiques des populations locales.

Ces évolutions sont perceptibles à l'analyse du nouveau document de gestion « Cultural Heritage Management Plan » (CHMP) adopté en 2014 pour la période 2014-2018 et réactualisé en 2020 (Ezemvelo KZN Wildlife et AMAFA, 2014, 2020 ; toujours en vigueur en janvier 2022). Dès sa phase de conception, celui-ci diffère des plans précédemment rédigés, dans la mesure où la rédaction de celui-ci a fait l'objet d'un processus de consultation impliquant des guides locaux des sites d'art rupestre, des représentants des descendants san, les autorités traditionnelles, des propriétaires fonciers, des représentants des exploitations forestières, des chercheurs et les membres des institutions patrimoniales<sup>55</sup>. Au niveau du contenu, un changement de paradigme est manifeste dans la mesure où ce nouveau plan de gestion met sur un même plan les valeurs esthétiques, culturelles, symboliques et spirituelles (extrait de la p. 18 de la version consultée auprès d'AMAFA le 21 août 2016) :

« En substance, le parc a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial culturel en raison de :

- La concentration exceptionnelle, la qualité, la diversité des sujets, les représentations détaillées et la signification spirituelle de l'art rupestre san qui est considéré par beaucoup comme le plus bel art rupestre préhistorique du monde, ayant un haut degré de complexité de signification, et comprenant les derniers sites produits de par le monde.
- La valeur du patrimoine immatériel qui comprend les rituels pratiqués dans le parc et les sites ancestraux qui sont fréquemment ou régulièrement visités dans cette perspective.
- Le sentiment d'appartenance qui résulte d'une relation symbiotique entre un lieu et les membres de la communauté exerçant leur droit culturel dans ces lieux particuliers.
- L'authenticité liée à la réalité matérielle et immatérielle de ces sites culturels<sup>56</sup> ».

---

<sup>55</sup> Pour autant que ce processus participatif soit déclaré et mis en avant dans les documents de gestion, les entretiens réalisés lors des campagnes de 2014 et 2017 ne me permettent pas d'apprécier la forme et la réalité qu'il a pu prendre.

<sup>56</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « In summary, the Park achieved cultural World Heritage status because :

- The exceptional concentration, quality, diversity of subject, detailed depictions, and spiritual significance of San rock art which is regarded by many to be the finest prehistoric rock art in the world, having a high degree of complexity of meaning, and including some of the last rock art ever painted.

- Living heritage value that includes rituals performed within the Park and ancestral sites that are frequently or regularly visited for such purposes.

- The sense of place that is a result of a symbiotic relationship between a place and the community members exercising their cultural right in that particular place.

- Authenticity that contains the realness of the cultural sites ».

Par ailleurs, le CHMP, dans la présentation de l'histoire du parc qu'il offre (p. 19 de la version consultée auprès d'AMAFA le 21 août 2016), reconnaît la production d'art rupestre par les populations bantoues et les pouvoirs symboliques attribués aux chevaux et aux babouins, dépassant une lecture centrée sur les seuls sites d'art rupestre attribués aux populations san et la figure centrale de l'éland. Dès lors, cette lecture ouvre la possibilité à une reconnaissance des liens que les populations bantoues entretiennent avec les sites d'art rupestre. Pour partie, ces évolutions s'appuient sur les travaux scientifiques réalisés par des anthropologues (Francis, 2009 ; Prins, 2009) et des archéologues (Challis, 2012 ; Hollmann, 2015).

Cette nouvelle manière de considérer les entrées culturelles, symboliques et spirituelles comme faisant partie des valeurs en raison desquelles les sites d'art rupestre font patrimoine se traduit par des évolutions dans les modalités d'accès aux sites. Les représentants des descendants san ayant suivi la formation « guide local » dispensée par AMAFA peuvent se rendre sur le site, seuls ou en compagnie d'un groupe, sans être accompagnés par un agent de l'institution patrimoniale, plusieurs fois dans l'année, selon leurs besoins et ressentis spirituels. En 2019, ils devaient déposer une demande préalable auprès du conservateur de la réserve de Kamberg pour l'informer de chacune de leur visite sur le site. Bien que cette dernière était systématiquement acceptée, elle constituait encore un facteur limitatif à la liberté de leurs pratiques. Lors de mes dernières observations de terrain en mars 2022, l'obligation de s'annoncer en avance n'est plus. Théoriquement, ils doivent encore se déclarer avant de se rendre sur le site, avec émargement dans un registre, mais cela n'est pas systématiquement respecté.

Dans le même temps, ces autorisations ont été élargies aux *Sangomas* (médecins traditionnels bantous), qui se rendent sur les sites pour prélever des substances nécessaires à la préparation de décoctions traditionnelles et pratiquer des rituels aux ancêtres (voir également Ndlovu, 2014). Les églises sont également autorisées à se rendre sur certains sites, comme l'église chrétienne de Shembe dans la région centrale du massif (obédience baptiste), qui utilisent les sites d'art rupestre comme lieux de baptême. À ma connaissance, ces pratiques n'ont cependant pas été documentées par des travaux d'anthropologues ou d'historiens. Au sujet du site de Waterfalls, site d'art rupestre sur le chemin d'accès au site de Game Pass Shelter, le guide interrogé à ce sujet en 2017 donne les explications suivantes : « Les *Sangomas*, même s'ils ne font pas partie des descendants san, ils apprécient les sites d'art rupestre, parce qu'ils pensent que ce sont des lieux remplis d'esprit, que ce sont des lieux où on peut se connecter à l'esprit de la nature. Les Zoulous, ils croient aux ancêtres. Quand les gens sont malades, le *Sangoma* vient et prie pour chasser les mauvais esprits (...). Ce site est aussi utilisé pour les baptêmes. C'est très courant. Les membres de l'église viennent, en groupe, et se font baptiser ici. C'est un lieu rempli de pouvoir pour différents types de personnes. Et les personnes âgées de la famille Duma, pendant la cérémonie de l'Éland, elles viennent ici, elles dorment une nuit dans l'abri de la cascade, et elles parlent aux ancêtres<sup>57</sup> » (extrait de mon carnet de terrain, discussion devant les peintures de Game Pass Shelter, le 1<sup>er</sup> juillet 2017).

Des évolutions s'observent également dans la définition de l'état de conservation d'un site. Jusqu'à présent, l'analyse de l'état de conservation d'un site reposait uniquement sur une étude des facteurs d'endommagement des caractéristiques visuelles des sites (ruissellement, déjections d'animaux, endommagements liés à l'activité humaine comme le feu, les graffitis). En conséquence, des actions étaient entreprises de manière à prévenir l'occurrence de ces événements (mise en place de gouttières, de barrières, etc.). Sur ce point, l'entrée en vigueur du CHMP s'est traduite par la prise en compte de l'état de « pollution de l'esprit du site ». Il s'agit de permettre aux représentants des descendants san de se rendre sur les sites d'art rupestre

---

<sup>57</sup> D'après mes notes de terrain, prise de notes à la volée : « The Sangomas, even if they are not part of the San descendants, they like the paintings, because they think they are spirit, they are a way to be connected to the spirit of the nature. Zulu people, they believe to the ancestors as well. When people are sick, the Sangoma comes here and prays to chase away the storms (...). The site is also used for baptism. It is very common. People they come from the church, they come here with a group and they go the baptism. It is a powerful site for many different people. And the olders people from the Duma family during the Eland ceremony, they came here, in the waterfalls shelter to sleep one night, to speak with the ancestors as you can see we have here some paintings ».

pour purifier le site sur un plan spirituel. La directrice-adjointe du volet « Recherche, services professionnels et conformité » d'AMAFA l'explique en ces termes : « X. nettoie le site pour nous des mauvais esprits ; cela fait partie de son rôle, de purifier le site. Généralement, il ressent quand le site a besoin d'être nettoyé et il monte là-bas [Game Pass Shelter] pour chasser les mauvais esprits, pour le purifier. Cela fait partie de notre plan de gestion pour ce site<sup>58</sup> » (entretien du 03 juillet 2017, Pietermaritzburg).

Sur le plan des discours, cette nouvelle manière d'appréhender les sites d'art rupestre se retrouve au niveau de l'argumentaire justifiant l'inscription du massif sur la Liste du patrimoine mondial. Les institutions patrimoniales ont en effet profité du projet d'extension du bien UNESCO en 2013 avec l'intégration du parc national de Sehlabathebe pour le faire évoluer (pour l'histoire de l'extension du bien UNESCO, j'invite le lecteur à se reporter *supra* chapitre VII, développement VII.2.2.). Si le bien est toujours inscrit en raison des mêmes critères (critères (i), (iii), (vii) et (x) selon la catégorisation du Comité du patrimoine mondial ; *supra* chapitre VII, développement VII.1.1., figure VII.5), leur contextualisation a évolué. Le tableau IX.3 met en avant les modifications intervenues dans la partie concernant les sites d'art rupestre (passages mis en gras) :

Argumentaire lors de l'inscription initiale en 2000	Argumentaire lors de l'extension du bien en 2013
<p>Le site d'uKhahlamba/Parc du Drakensberg est d'une beauté naturelle exceptionnelle avec ses contreforts basaltiques qui s'élancent vers le ciel, ses à-pic vertigineux et ses parois de grès mordoré. Les alpages onduleux, les vallées fluviales aux versants abrupts et les gorges escarpées ajoutent aussi à la beauté du site dont les habitats diversifiés abritent un grand nombre d'espèces endémiques et menacées dans le monde, en particulier des oiseaux et des plantes. <b>Ce paysage naturel spectaculaire contient de nombreux abris sous roche et des grottes présentant la plus vaste concentration de peintures rupestres de l'Afrique subsaharienne, réalisées par les San sur 4 000 ans. Ces peintures sont remarquables par leur qualité, par la diversité des sujets traités et la représentation de la faune et des êtres humains. Elles illustrent la vie spirituelle de ce peuple désormais disparu.</b></p>	<p>Le Parc Maloti-Drakensberg est un site transfrontalier composé de l'uKhahlamba/Parc national de Drakensberg en Afrique du Sud et du Parc national de Sehlabathebe au Lesotho. Le site offre une beauté naturelle exceptionnelle qui s'exprime tant à travers ses contreforts de basalte vertigineux, ses arrière-plans incisifs et spectaculaires et ses remparts de grès dorés que par ses grottes, falaises, piliers et bassins dans la roche. La diversité des habitats du site protège un grand nombre d'espèces de plantes endémiques et capitales au niveau mondial. Le site accueille des espèces menacées tel le vautour du Cap (<i>Gyps coprotheres</i>) et le gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>). Le Parc national de Sehlabathebe au Lesotho accueille également le poisson Cyprinidé (<i>Pseudobarbus quathlambae</i>), une espèce de poisson en voie d'extinction vivant exclusivement dans ce parc. <b>Ce bien naturel spectaculaire compte également de nombreuses grottes et abris rocheux où l'on trouve le plus important et le plus dense groupe de peintures rupestres d'Afrique, au sud du Sahara. Ces peintures représentent la vie spirituelle du peuple San, qui a vécu sur ces terres pendant plus de quatre millénaires.</b>            (...) Avec ses vallées fluviales vierges encaissées et ses gorges aux parois escarpées, le bien compte de nombreuses grottes et abris rocheux où l'on trouve, selon les estimations, 600 sites d'art rupestre et un nombre de dessins individuels dans ces sites qui dépasse probablement 35.000. Ils représentent des animaux et des êtres humains, mais aussi la vie spirituelle de ces peuples qui, aujourd'hui, ne vivent plus sur leur terre d'origine. Cet art reflète une tradition exceptionnellement cohérente qui illustre les croyances et la cosmologie du peuple San depuis plusieurs millénaires. Il y a aussi des peintures des XIXe et XXe siècles attribuables au peuple d'expression bantoue.</p>

**Tableau IX.3 - Mise en perspective de la description du bien « Parc d'uKhalambra-Drakensberg » (2000) et de celle du bien « Parc Maloti-Drakensberg » (2013)**

<sup>58</sup> Traduction personnelle d'après la transcription originale : « X. cleans the site for us of the negative spirits ; it is part of his custodian role, to purify the site. Generally, he will feel that he needs to go there and to chase away the negative spirits, to purify the site. That is part of our management plan for this site ».

Du statut de « peuple disparu », les San du Drakensberg sont reconnus comme un « peuple » toujours actif sur le plan culturel, avec des « croyances » et une « cosmologie » mais ne vivant plus sur leur terre d'origine (en partant du postulat que le massif du Drakensberg était leur terre d'origine). Par ailleurs, la diversité culturelle des peintures est reconnue avec la présence de peintures attribuables aux populations bantoues. D'un patrimoine relique appréhendé comme une œuvre d'art, on est passé à un patrimoine combinant des valeurs à la fois esthétiques, culturelles et spirituelles. Pour autant, ce nouvel argumentaire ne va pas jusqu'à reconnaître la présence de descendants san dans le massif du Drakensberg, alors même que les recherches ethnographiques et anthropologiques conduites dans le massif attestent d'unions interculturelles (Francis, 2009 ; Prins, 2009). Ce nouvel argumentaire ne précise pas non plus la localisation de ce peuple et reste évasif quant à leur actuelle présence en Afrique du Sud.

Cette prudence dans l'argumentaire peut être mise en relation avec les enjeux politiques, culturels et fonciers liés à la reconnaissance des droits des descendants khoi-san en Afrique du Sud. Ce terme englobant désigne en réalité des groupes culturels distincts, à savoir les San, populations de chasseurs-cueilleurs et les Khoi, populations organisées autour de l'élevage (Barnard, 1992). Dans chacune de ces deux catégories, de fortes diversités s'observent, notamment linguistiques, avec des langues très différentes les unes des autres (Güldemann, 2014). Pendant la période coloniale, des unions interculturelles eurent lieu avec des populations bantoues conduisant à des formes d'assimilation relative (comme c'est en partie le cas dans le Drakensberg ; Francis, 2009 ; Prins, 2009). Dans d'autres régions comme dans le Kalahari, les unions interculturelles furent moins marquées (Güldemann et Fehn, 2014). Sous l'Apartheid, les descendants de ces populations furent classifiés comme « coloured » (Adhikari, 2006).

Lors de l'adoption de la Constitution sud-africaine en 1996, le chapitre XII reconnaît le rôle des autorités traditionnelles et stipule leur rétablissement. En vue de faire reconnaître leurs droits, les descendants khoi-san s'organisent politiquement ; en 1999, le *National Khoisan Council* est créé (depuis rebaptisé *National Khoi-San Council - NKSC*). Ce dernier milite pour la reconnaissance des droits des populations khoi-san, avec *in fine* des enjeux de reconnaissance du statut de peuple autochtone (*First Indigenous Nation*). En 2003, the *Traditional Leadership and Governance Framework Amendment Act* vient préciser les groupes culturels concernés en Afrique du Sud par la reconnaissance des autorités traditionnelles en prenant uniquement en considération les groupes anciennement classifiés « black » pendant l'Apartheid. Ne relevant pas de cette catégorie, les populations khoi-san ne sont pas prises en compte, et ce d'autant plus qu'elles sont encore majoritairement considérées comme n'ayant pas survécu à la colonisation et à l'Apartheid (Lee, 2003).

Depuis les années 2010, les Khoi-San œuvrent de manière de plus en plus active pour la reconnaissance de leurs droits, et les discussions sont âpres autour du projet de loi *Traditional Leadership and Khoisan Bill*. À partir de 2013, soit dans la même temporalité que la ré-écriture de l'argumentaire de l'inscription au patrimoine mondial du bien « Parc Maloti-Drakensberg », une marche des Khoi-San depuis la ville du Cap jusqu'au siège du gouvernement à Pretoria s'organise chaque année, avec comme principales revendications : (i) leur reconnaissance en tant qu'autorité traditionnelle, (ii) leur reconnaissance en tant que peuple premier, (iii) la reconnaissance de leur langue comme étant l'une des langues officielles du pays (faisant ici abstraction de la diversité des langues khoi-san), (iv) la possibilité de revendiquer des terres qui leur ont été spoliées lors des différentes phases de migration<sup>59</sup>.

Depuis, en 2019, le *Traditional and Khoi-San Leadership Act* (Act No. 3 of 2019) est adopté. Cette loi reconnaît les Khoi-San comme des communautés traditionnelles, palliant

---

<sup>59</sup> Voir notamment les articles de presse suivants : <https://www.news24.com/SouthAfrica/News/san-descendants-in-trek-for-heritage-20160218> ; <http://www.sabcnews.com/sabcnews/members-of-the-khoi-san-nation-to-present-a-memorandum-to-president-zuma/> ; <https://www.enca.com/south-africa/government-must-make-our-language-official-chief-khoisan-sa> ; dernière consultation le 14/08/2020.

ainsi les insuffisances de la loi de 2003. Cette adoption est suivie d'une mobilisation/instrumentalisation de l'entrée patrimoniale : le 3 juin 2020, le gouvernement sud-africain approuve la création de la *National Khoi and San Heritage Route*<sup>60</sup>. Celle-ci vise l'identification, la conservation et la valorisation de plusieurs sites culturels relatifs à plusieurs ethnies regroupées dans le vocable « Khoi-San ». En mars 2022, le choix de ces sites était encore en discussion (Quemin, 2022). Entre ces dynamiques *supra* (échelles nationale et internationale), régionale (AMAFA et l'évolution des plans de gestion des sites d'art rupestre) et locale (famille Duma et site de Game Pass Shelter), on voit ici comment des liens se dessinent entre des enjeux de reconnaissance des populations khoi-san et les modalités de gestion et d'accès aux sites d'art rupestre identifiés comme étant des productions san. Cela fait partie des dynamiques que je souhaite étudier dans les années à venir et j'y reviendrai en conclusion.

Après cet examen de ce qu'il se passe à des échelles *supra*, j'en reviens maintenant à l'échelle locale et à l'évolution des droits d'accès aux sites d'art rupestre dans le Drakensberg (ce cheminement entre différentes échelles d'analyse étant somme toute assez classique en systémique). Depuis 2014, j'ai expliqué comment le plan de gestion des ressources culturelles du massif (CHMP) atteste de la volonté institutionnelle de prendre en compte la diversité des pratiques culturelles associées aux sites d'art rupestre. Pour autant, force est de constater que si les documents de gestion prennent en compte les pratiques traditionnelles de certains groupes (descendants san, populations bantoues, églises chrétiennes africaines), ces nouvelles manières d'appréhender les sites d'art rupestre sont peu communiquées en direction des publics. Selon les guides, cette frilosité peut s'expliquer par des connaissances limitées sur ces volets, par un inconfort à aborder des dimensions spirituelles ou encore par la peur que ces dimensions immatérielles ne soient pas comprises par les visiteurs (campagnes de terrain de 2017 et de 2022). Aussi, l'essentiel des discours tenu par les guides sur le site de Game Pass Shelter (et plus largement sur la vingtaine de sites ouverts aux visites) continue à mettre l'accent sur les critères scientifiques et esthétiques, en appuyant sur les volets « relique » et « œuvre d'art ». J'é mets ici l'hypothèse qu'une évolution des discours diffusés en direction des visiteurs permettrait de faire évoluer, de manière globale, la manière de prendre en compte les dimensions plurielles des sites d'art rupestre et participerait à un processus de reconnaissance des différents critères et valeurs en raison desquels ces sites font patrimoine.

Par ailleurs, ces évolutions dans la manière d'appréhender le droit d'accéder aux sites d'art rupestre restent ciblées sur la reconnaissance et la prise en compte de pratiques traditionnelles (rituels aux anciens, préparation de potions) et religieuses (cérémonies comme celles pratiquées par l'église chrétienne de Shembe) liées à des groupes précédemment discriminés par le régime de l'Apartheid, autrement dit, des populations d'origine africaine. Les pratiques spirituelles liées à des populations d'origine européenne ne sont (pour l'instant ?) pas prises en considération, telles que des cérémonies *New Age* pratiquées selon le calendrier lunaire dans des abris ornés du sud du massif pour célébrer la déesse-Terre *Pachamama*. Ces différents types de pratiques se retrouvent pourtant autour d'une lecture partagée des dimensions spirituelles des sites d'art rupestre, comme le souligne d'ailleurs un habitant local d'ascendance européenne rencontré dans le sud du massif : « Certains Blancs se rendent sur les sites d'art rupestre pour faire des cérémonies *New Age*. Ce n'est pas très différent des cérémonies organisées par les *Sangomas* ou par les églises chrétiennes africaines. Les peintures des San sont un moyen d'être en contact avec l'environnement, avec l'esprit de la nature. Les sites d'art rupestre sont des sites avec une forte dimension spirituelle ; il y a toujours une forte présence des esprits des San dans ces lieux. Pour les gens qui s'y rendent,

---

<sup>60</sup> <https://www.sanews.gov.za/south-africa/committee-appointed-implement-development-khoi-and-san-heritage-route> ; <https://archaeology-travel.com/thematic-guides/national-khoi-and-san-heritage-route/> ; dernière consultation le 14/10/2022.

c'est un moyen de se revitaliser<sup>61</sup> » (carnet de terrain de Lucie Bovet, discussion informelle du 24 novembre 2012, Underberg).

Pour conclure sur l'évolution des droits à accéder aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg, cette analyse diachronique, avec un focus sur le site de Game Pass Shelter, démontre la multiplicité des usages et des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre, et plus encore, la pluralité des registres de valeurs impliqués dans la construction d'un rapport patrimonial, fortement relié aux schèmes perceptifs propres à chaque individu et partagés selon des géométriques variables au sein de collectifs. Les valeurs en raison desquelles des sites et des lieux font patrimoine sont nécessairement plurielles, évolutives et partiellement partagées. En vue d'une gestion durable, l'enjeu réside dans le développement d'une approche globale et intégrée de différents usages, critères et valeurs en raison desquels les sites d'art rupestre font patrimoine (Ndoro, 2004), et dans l'articulation de différentes grilles de lecture qui varient entre « préserver ce que l'on voit » et « préserver ce que l'on ressent », en passant par « préserver des usages » (Ndlovu, 2011b).

### **IX.3.2. Enjeux de prise en compte de la diversité des valeurs attribuées à un lieu : la plurivocalité des sites d'art rupestre**

L'analyse des valeurs en jeu dans la patrimonialisation des lieux est liée à une remise en question progressive du modèle occidental prévalant dans les politiques patrimoniales au lendemain de la seconde guerre mondiale, qualifié par certains d'« impérialisme culturel » (Byrne, 1991 ; Sullivan, 1992). Aborder la question patrimoniale par l'angle des valeurs revient à déconstruire la notion de « patrimoine » (Sullivan, 2004) et à examiner au plus près ce qui fait sens pour les différents groupes d'acteurs impliqués dans la patrimonialisation : « comment le patrimoine est construit, comment les processus de sélection opèrent pour transformer certains lieux, objets et pratiques en patrimoine et pas d'autres<sup>62</sup> » (Pearce, 1998 : 86). Ce courant est initié dans les contextes postcoloniaux où la prise en compte des valeurs autochtones est devenue incontournable (Long, 2000 ; Sullivan, 1997, 2004) avec le besoin à la fois de démocratiser et de décoloniser les politiques et pratiques patrimoniales (Lane, 2011 ; Waterton et Smith, 2010), et dans le même temps la volonté de capter et d'instrumentaliser ces dynamiques patrimoniales en vue de servir de nouveaux objectifs (revendications politiques, identitaires ou encore foncières). Aux valeurs matérialistes prônées par le modèle occidental se combinent des valeurs spirituelles, symboliques, etc., les unes et les autres s'imbriquant de manière complexe (Torre et *al.*, 2005 ; Demas, 2002 ; Mason, 2002 ; Mason et Avrami, 2002). Dans la mesure où leur identification et leur reconnaissance sociale influent directement sur les choix faits en matière de préservation et plus largement, sur l'élaboration des plans de gestion (Torre, 2002), leur prise en compte à la fois globale et transversale conduit certains auteurs à parler de mise en œuvre d'un nouveau paradigme de la préservation, nécessitant « un renouvellement et un élargissement des fondements théoriques, ainsi que le développement d'un nouvel ensemble d'outils pour leur protection

---

<sup>61</sup> D'après les notes de terrain de Lucie Bovet, prise de notes à la volée : « Some white people are going to the shelter to have New Age Ceremonies. That is not very different to ceremonies held by the sangomas in the shelter or by the African Christian churches. San paintings are a way to be in touch with the environment, with the spirit of nature. San paintings are very spiritual sites and there is still a strong presence of spirits of the San people have passed on in the rock shelters. For people to get there it is a way to be revitalized ».

<sup>62</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « how heritage is constructed, how selection processes operate to transform some place, objects and practices into heritage and not some others ».

<sup>63</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « a re-examination and expansion of the field's theoretical foundations, as well as the development of a new set of tools for their adequate protection ».

adéquate<sup>63</sup>» (Araoz, 2011). Dès lors, interroger les valeurs en jeu dans la patrimonialisation et renouveler la manière de les appréhender constitue un enjeu méthodologique majeur pour avancer dans la définition de modes de gestion intégrées et durables, que ce soit en Afrique sub-saharienne (Ndlovu, 2011b ; Jopela, 2011) ou dans d'autres régions avec par exemple de récentes recherches conduites sur le sujet en Chine (Gao, 2017).

La phase de « prise en compte et évaluation des valeurs » est une entreprise délicate compte tenu de la diversité des registres en présence et de leur caractère évolutif (Carter et Bramley, 2002 ; Torre, 2013 ; Demas 2002 ; Mason, 2002). Cette entreprise de prise en compte pose également la question des personnes consultées, de celles à qui on donne le droit à la parole, de celles qui se sentent légitimes pour répondre ainsi que la question des moyens utilisés pour collecter et rendre compte des points de vue récoltés (Guillaud et *al.*, 2019). Un état de l'art sur la question met en avant deux principales manières de procéder à l'évaluation des valeurs en jeu : la première part de typologies préconstruites, lesquelles varient selon les auteurs et les textes de référence (Fredheim et Khalaf, 2016 ; Gómez Robles, 2010 ; Mason, 2002) ; la seconde s'appuie sur une analyse des acteurs parties prenantes (Libsekal, 2008 ; Mason, 2002 ; Poulios, 2010 ; Seif, 2009). Dans les contextes postcoloniaux (mais pas seulement), cette réflexion sur les valeurs *via* une analyse des acteurs repose sur un schéma bien souvent binaire, opposant les valeurs attribuées par les institutions à celles émanant des communautés locales (Bwasiri, 2011a, 2011b ; Mumma, 2004 ; Sullivan, 2004 ; Taruvinga, 2005). Outre les difficultés liées à la définition même des communautés locales<sup>64</sup>, cette entrée binaire véhicule l'idée d'une répartition catégorielle de valeurs exprimées par différents groupes d'acteurs. Aux valeurs institutionnelles, basées sur une conception occidentale où prédominent les valeurs esthétiques et la notion de discontinuité temporelle s'opposeraient les valeurs portées par les communautés locales, basées sur des systèmes traditionnels marqués par des valeurs spirituelles et le principe d'une continuité temporelle (Ndlovu, 2011b ; Poulios, 2010). Aussi séduisante (et pratique) que puisse être cette approche, elle est réductive et ne résiste pas à une confrontation avec les dynamiques observées sur le terrain, lesquelles, on l'a vu ci-dessus avec l'exemple du site de Game Pass Shelter, mettent en avant des processus d'hybridation multiples, que ce soit au niveau des types de valeurs, des acteurs ou encore des échelles d'analyse.

Les enjeux de gestion durable du couple préservation/valorisation appellent la mise en œuvre d'un cadre méthodologique à la fois holistique et intégratif. À ce titre, une démarche pluridisciplinaire, empirique et cosmopolitique a été mise en œuvre (cf. A28 et 29, volume 2). Appliquée à l'étude de cas « les sites d'art rupestre du massif du Drakensberg », cette démarche a (i) permis d'embrasser la plurivocalité des pratiques et des valeurs attribuées aux sites d'art et (ii) d'identifier des points de contact entre différentes manières de percevoir et de qualifier ce pourquoi un site d'art rupestre fait sens pour un collectif et justifie, à ce titre, la mise en place de mesures visant à transmettre ce dernier dans le temps. La suite de mon développement expose, de manière synthétique, les démarches successivement mises en œuvre, et discute de leurs intérêts mais également de leurs limites.

Cette réflexion méthodologique est liée à la conjonction de cinq dynamiques :

- (i) mon intérêt, depuis le début de mes études supérieures, pour la notion de « vulnérabilité », avec la réalisation de ma maîtrise puis de mon DEA sur cette entrée (Duval, 2002, 2003) ;
- (ii) la résonance entre cette notion et des enjeux de gestion durable ;

---

<sup>64</sup> En écho aux études aujourd'hui conduites en la matière et cherchant à sérier le vocable de « communauté locale » (Ndlovu, 2011b, 2016; Schmidt et Pikirayi ; 2016), les différents acteurs rencontrés lors des campagnes de terrain dans le massif du Maloti-Drakensberg montrent toute la perméabilité de cette notion, laquelle varie à la fois en fonction de critères raciaux (blancs/noirs), socio-économiques (population pauvre/riche), topographiques (autrement dit dans la limite d'une certaine distance par rapport au site d'art rupestre) ou encore organisationnels (à savoir l'ensemble des personnes impactées par les décisions prises par les gestionnaires du bien UNESCO et dont les actions ont en retour un impact sur les espaces protégés et les sites d'art rupestre).

- (iii) les résultats des recherches conduites dans le massif du Drakensberg sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme des sites d'art rupestre (cf. A6, A14, A15, A27, volume 2) ;
- (iv) la publication par l'Institut de Recherche pour le Développement, en 2012, de l'appel à projet « Patrimoines, Ressources, Gouvernances » (AAP PAREGO) invitant des chercheurs à déposer des projets sur les enjeux de gestion durable des patrimoines dans les pays du Sud ;
- (v) mon inscription en 2009 dans le GDRI STAR et depuis lors, les relations nouées avec le RARI favorisant le montage d'un projet en réponse à cet AAP (*supra* chapitre VI).

Aussi, dans le cadre de cet AAP, le projet VULNERABILIS a été déposé et accepté pour la période 2012-2013, et une équipe pluridisciplinaire, constituée de chercheurs et d'étudiants travaillant sur les sites d'art rupestre dans le massif Drakensberg a été constituée. Celle-ci rassemblait, dans un même collectif, le regard et les compétences des sciences des matériaux, de la géographie humaine, de l'archéologie et de l'anthropologie. Aussi, si j'expose aujourd'hui dans le cadre de mon HDR le cadre méthodologique mis en place, celui-ci n'est pas lié à une pratique individuelle de la recherche : il est fondamentalement lié à la mise en place et au travail de ce collectif.

Dans un premier temps, le collectif s'est tourné vers la mise en œuvre d'une approche pluridisciplinaire, à même d'embrasser la diversité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre. Les apports de l'approche pluridisciplinaire sont plébiscités depuis les années 1990 dans le champ patrimonial et plus encore dans le domaine des sites archéologiques (Matero et al., 1998 ; Fletcher et al., 2007). Ainsi souligné par Randall Mason : « Aucune discipline ou un seul type de méthode ne permet une évaluation complète ou suffisante des valeurs patrimoniales ; par conséquent, une combinaison de méthodes issues de diverses disciplines doit être mobilisée dans toute évaluation exhaustive des valeurs d'un site patrimonial<sup>65</sup> » (2002 : 6). Ce type d'approche est cependant encore insuffisamment développé dans le domaine de la conservation des sites d'art rupestre où les travaux restent segmentés, entre les approches physiques d'une part (voir par exemple Giesen et al., 2013) et les approches humaines et sociales d'autre part (par exemple Gao, 2017).

Croisant les méthodes de plusieurs sciences humaines et sociales et celles des sciences des matériaux, l'approche mise en œuvre dans le massif du Drakensberg repose sur une pratique conjointe de terrain avec la réalisation de missions collectives, et une analyse croisée de différents types de documents : analyse de l'état physique des sites d'art rupestre (relevés de terrain à des échelles micro et méso), étude du système territorial dans lequel s'inscrivent les sites d'art rupestre ouverts aux visites touristiques (échelle méso et macro : entretiens avec les acteurs institutionnels, les populations locales, les acteurs du secteur touristique -prestataires de services, hébergeurs, guides touristiques, populations touristiques-), analyse de la place des sites d'art rupestre dans des logiques culturelles et dans la construction d'un patrimoine national *via* l'analyse de discours (échelle méso et macro : entretiens avec des membres des communautés locales, analyse des documents officiels, bibliographie). En vue de sortir de typologies préconstruites et sans pour autant reprendre une entrée par les acteurs qui viendrait, de fait, enfermer les valeurs attribuées dans une logique catégorielle, une approche empirique a été retenue, laquelle consiste à partir des observations effectuées sur le terrain sans grille de lecture prédéfinie. Ces observations ont été complétées par des séries d'entretiens et de discussions informelles.

---

<sup>65</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « No single discipline or method yields a full or sufficient assessment of heritage values; therefore, a combination of methods from a variety of disciplines should be included in any comprehensive assessment of the values of a heritage site ».

Compte tenu de l'objectif visé (appréhender l'ensemble des pratiques et des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre), de la réalité du terrain (plus de 600 sites d'art rupestre identifiés), des contraintes de l'équipe (5 semaines de terrain entre novembre et décembre 2012) mais également des connaissances précédemment acquises sur le terrain (les membres de l'équipe travaillent sur les sites d'art rupestre du Drakensberg depuis plusieurs années), trois sites d'art rupestre ont été retenus en raison de leur représentativité de la diversité des configurations et des pratiques observées dans le massif : Uthekwane Shelter, Snowhill Shelter et Game Pass Shelter (figure IX.19).

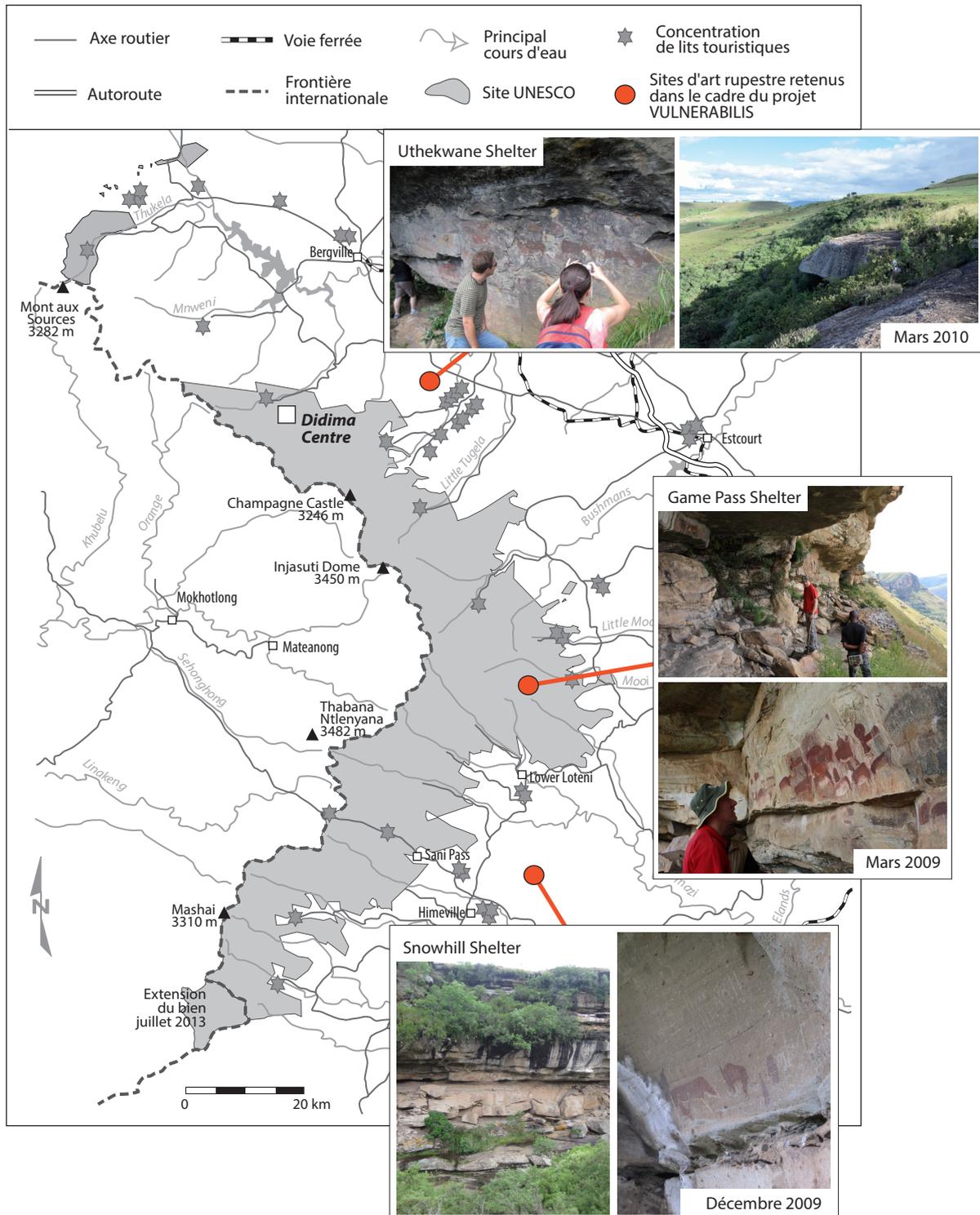


Figure IX.19 - Localisation des trois sites d'art rupestre retenus dans le cadre du projet VULNERABILIS

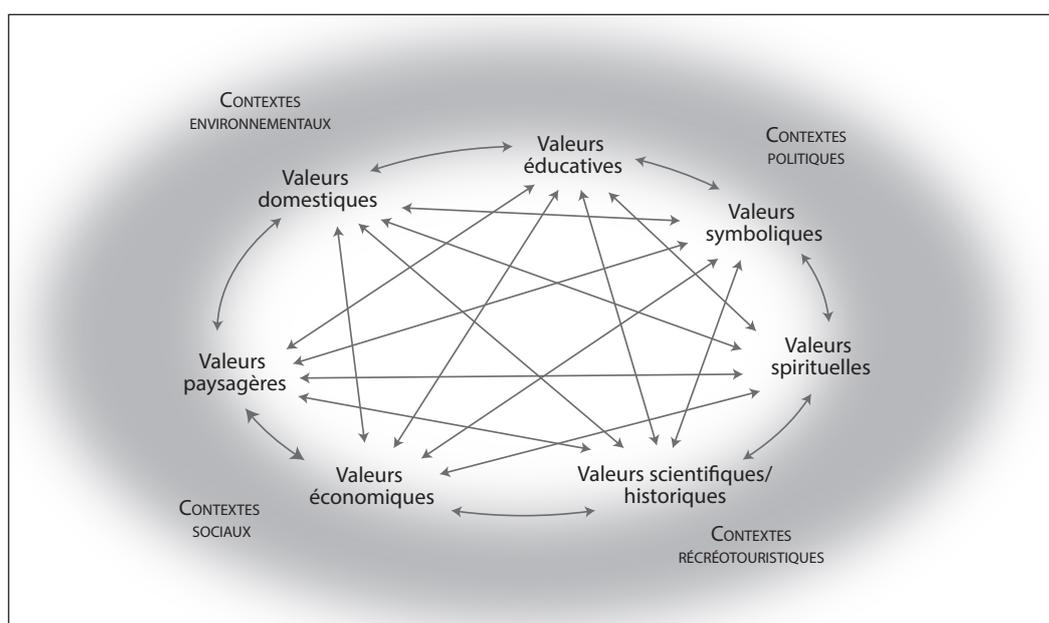
Une analyse fine de ces trois sites (analyse des pratiques, des jeux d'acteurs et analyse de contenus des entretiens et discussions informelles) et des contextes environnementaux et territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent a permis d'identifier sept principaux types de valeurs attribuées aux sites d'art rupestre : valeurs domestiques (également qualifiées de valeurs d'usage), valeurs paysagères (comprenant un point de vue esthétique sur les peintures), valeurs économiques, valeurs éducatives, valeurs scientifiques/historiques, valeurs spirituelles, valeurs symboliques.

La mise en perspective de ces trois études de cas met en évidence des processus relationnels, évolutifs, marqués par plusieurs niveaux de complexité, avec :

- (i) des registres de valeurs inter-reliés les uns aux autres ;
- (ii) des valeurs qui ne sont pas le propre de certains groupes d'acteurs mais qui sont mobilisées de manière différentielle selon des rapports à la fois individuels et collectifs aux sites d'art rupestre ;
- (iii) des valeurs dont le contenu et la prégnance peuvent varier selon les configurations locales propres à chaque site.

Avec des géométries variables, ces valeurs s'articulent et participent à la construction d'un rapport patrimonial entre l'individu et le site d'art rupestre. Selon les schèmes perceptifs propres à chaque individu, c'est en raison de la combinaison entre certaines valeurs que le site recouvrira un sens patrimonial, appréhendable à la mise en œuvre de pratiques et de mesures visant à transmettre ce dernier dans le temps.

Dans une perspective d'articulation et de gestion durable des différentes valeurs impliquées dans la construction d'un rapport patrimonial, la suite de la démarche pluridisciplinaire engagée s'est attachée à analyser comment les différents types de contextes dans lesquels s'inscrivent les sites d'art rupestre interagissent avec les sept principaux types de valeurs identifiées. En ce sens, l'analyse a porté sur les jeux dynamiques entre les valeurs identifiées et les différents contextes englobants, à savoir les contextes environnementaux, sociaux, récréotouristiques et politiques (figure IX.20). *In fine*, l'analyse a démontré dans quelle mesure ces différents contextes participent à la fois à l'énonciation des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre mais également à leur évolution, nécessitant une approche à la fois holistique et flexible des enjeux de gestion des sites d'art rupestre.



**Figure IX.20 – Les sept types de valeurs attribuées aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg au regard de leurs contextes environnants**

L'enjeu pour les acteurs gestionnaires est alors d'élaborer des modes de gestion à même de garantir l'ensemble de ces différentes valeurs et de mettre en œuvre « une approche qui assure l'équité, en évitant des approches ayant comme effet de mettre en exergue les valeurs qui appartiennent au groupe ayant le plus de pouvoir politique<sup>66</sup> » (Torre, 2005 : 5). Ce positionnement rejoint les réflexions développées par Ndukuyakhe Ndlovu (2011b : 19), lorsqu'il souligne que l'avenir de la préservation des sites archéologiques en Afrique du Sud passe par une articulation entre les différentes valeurs attribuées par l'ensemble des groupes d'acteurs à un même lieu, à l'instar de ce qui peut être fait en Australie (Prangnell et *al.*, 2010) ou aux États-Unis (Matero, 2004).

Ceci étant posé, et dans une perspective appliquée, comment la recherche peut-elle aider les différentes parties prenantes, et notamment les acteurs en charge de la préservation et de la valorisation des sites d'art rupestre à élaborer des plans de gestion à même de prendre en compte l'ensemble des valeurs attribuées ? En effet, pour autant que l'approche interdisciplinaire et la démarche empirique aient permis d'analyser les valeurs attribuées par l'ensemble des parties prenantes à des sites d'art rupestre localisés et contextualisés, comment aller plus loin dans la réflexion et dans la mise en œuvre appliquée de ces résultats ?

Par ailleurs, si le couplage entre une approche pluridisciplinaire et une démarche empirique a permis de souligner des inter-relations entre les différentes valeurs identifiées ainsi que leur mobilisation à la fois partagée et différentielle par différents groupes d'acteurs, celui-ci peine à sortir des catégories usuellement mobilisées pour procéder à l'évaluation des valeurs (Mason, 2002) et ne permet pas de rompre avec l'ontologie occidentale sous-jacente à la formulation de cette typologie des valeurs (Byrne, 1991). De fait, les sept catégories de valeurs identifiées pour les sites d'art rupestre dans le Drakensberg reprennent les mêmes vocables que ceux jusqu'à présent utilisés (Torre, 2013 ; Demas 2002), ce qui constitue une des principales limites à l'approche mise en œuvre.

En vue de dépasser cette limite et de répondre à un objectif appliqué, l'équipe de recherche s'est saisie de **l'approche cosmopolitique**. En lien avec le concept de « cosmopolitisme », celle-ci qualifie une manière d'appréhender un monde à la fois pluriel et commun (Breckenridge et *al.*, 2002 ; Cicchelli, 2016). Créé à partir des mots grecs de *cosmos* (l'univers) et de *politês* (citoyen), ce concept, élaboré par Diogène pendant l'Antiquité grecque puis repris par les philosophes des Lumières (notamment par Immanuel Kant, 1784 [1991]), traduit la possibilité pour chaque individu d'éprouver un double sentiment d'appartenance, à la fois au lieu et au monde, avec l'idée d'une appartenance positive et volontaire de chaque individu à un ensemble collectif « l'Humanité », en raison de laquelle il est possible de penser et de construire une *paix perpétuelle* (Kant, 1785 [2006]).

Saisi par différents champs des sciences humaines et sociales depuis le début des années 2000 (notamment Archibugi et Held, 1995 ; Beck, 2006 ; Cotesta et *al.*, 2013 ; Latour, 2002 ; Stengers, 1996), les usages du terme « cosmopolitisme » sont aujourd'hui très variés, à tel point qu'il est difficile de définir le cosmopolitisme de façon précise et univoque sous peine de réduire certains usages à des caricatures telles que « le cosmopolitisme désigne le fait de se sentir citoyen du monde ». Selon les auteurs et les contextes, le concept de cosmopolitisme peut désigner plusieurs choses : une manière d'être, une réalité sociologique, un projet politique, une conception du monde, etc. Dans son ouvrage de synthèse, Louis Lourme (2012) identifie cinq principaux usages contemporains du concept de « cosmopolitisme » : (i) le cosmopolitisme moral, (ii) le cosmopolitisme politique ou institutionnel, (iii) le cosmopolitisme culturel, (iv) le cosmopolitisme sociologique, et (v) le cosmopolitisme juridique. De manière transversale, il met l'accent sur l'actuel besoin qu'il y a de développer une « éducation cosmopolitique », avec

---

<sup>66</sup> Traduction personnelle d'après le texte original : « the search is on for an approach that assures equity, avoiding those in which the values that prevail belong to the group with the most political power ».

comme objectif de comprendre et de faire éprouver la manière dont les êtres humains sont reliés les uns et aux autres. Sur la base des travaux de Bruno Latour (2002), des anthropologues vont d'ailleurs plus loin dans l'emploi du concept et poussent l'utilisation de la démarche cosmopolitique pour questionner les relations entre des entités humaines et non-humaines (Pitrou, 2013).

Au sujet des recherches conduites sur les sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg, notre approche du cosmopolitisme s'inspire des travaux d'Ulrich Beck (2006), de Kwame Anthony Appiah (2006) et de Lynn Meskell (2009), lesquels renvoient au champ du cosmopolitisme culturel tel que défini ci-dessus par Louis Lourme. Dans son ouvrage de synthèse, faisant le constat que notre réalité contemporaine, conjointement marquée par le multiculturalisme et le processus de globalisation, est devenue cosmopolitique, Ulrich Beck (2006) souligne la nécessité qu'il y a à aborder le monde selon une « grammaire » qui ne soit plus celle d'une « alternative exclusive » (le « ou bien ou bien ») mais celle d'une « inclusion additive » (le « et et »). De manière à la fois complémentaire et approfondie, l'ouvrage de Kwame Anthony Appiah (2006) s'organise autour des deux caractéristiques qui fondent l'approche cosmopolitique : un souci universel associé au respect des différences. Au fur et à mesure de l'ouvrage, il démontre que la construction du vivre ensemble dans le monde contemporain nécessite d'engager, à différentes échelles, des conversations interculturelles. Sans pour autant que l'objectif soit nécessairement de déboucher sur un accord mutuel, ces conversations participent à la compréhension et à la reconnaissance mutuelle des altérités. Il utilise de nombreux exemples contemporains pour démontrer comment les divisions et les tensions contemporaines parviennent à leur paroxysme lorsque des groupes opposés ne s'engagent pas dans des conversations interculturelles. Inversement, d'autres exemples démontrent comment un engagement dans un processus de conversation permet de comprendre l'altérité et donc d'accepter les raisons pour lesquelles une autre personne a un point de vue différent. Enfin, ciblé sur la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique dans le champ de l'archéologie, l'ouvrage dirigé par Lynn Meskell (2009) interroge, à partir de différentes études de cas, les implications d'une telle posture, en abordant les problématiques des savoir-être et savoir-faire en contexte postcolonial et la question de la responsabilité des chercheurs quant aux répercussions de leurs projets à différentes échelles. En cela, cet ouvrage fait écho à celui dirigé par Charles-Édouard de Suremain et Jean-Christophe Galipaud (2015) sur le rôle des acteurs et les effets de leurs recherches en matière de patrimonialisation dans les pays du Sud.

Dans le cadre de mes recherches et présentement de mon HDR, je définis l'approche cosmopolitique comme une posture de recherche empathique, visant à comprendre et à reconnaître les diversités culturelles en présence tout en essayant de trouver des points d'intérêt interculturels à même de construire un collectif partagé. Adopter une telle posture amène à reconnaître *de facto* qu'il existe différentes manières de percevoir et de définir les valeurs en raison desquelles un site fait sens au point de justifier sa transmission dans le temps, autrement dit, différentes ontologies patrimoniales. L'approche cosmopolitique conduit, dès lors :

- (i) à interroger ce qui fait sens et comment cela fait sens pour les différentes parties prenantes impliquées dans la patrimonialisation d'un espace donné (patrimonialisation au sens large de conférer du sens appelant une transmission dans le temps) ;
- (ii) à engager un processus de conversation interculturelle de manière à identifier des points d'intérêts interculturels, des « areas of common ground » (Appiah, 2006) entre ces différentes manières de percevoir/qualifier les valeurs en raison desquelles un site d'art rupestre fait patrimoine.

Concernant les valeurs attribuées aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg, ce type d'approche cosmopolite est approprié non seulement en raison du contexte de l'Afrique du Sud postcoloniale, mais aussi parce qu'elle permet de dépasser des clivages binaires de type nous/eux, blanc/noir, gestionnaires/communautés. En ce sens, j'avance ici que l'approche cosmopolitique participe d'un processus de décolonisation de la recherche en sciences humaines et sociales, notamment en géographie et en contexte postcolonial (Leeuw et Hunt, 2018). D'un point de vue appliqué, et en vue d'une gestion durable, je défends l'hypothèse selon laquelle l'identification de ces points d'intérêt interculturels est à même de constituer des bases communes pour construire des plans de gestion communément acceptés et partagés.

D'un point de vue appliqué, en restant ciblé sur les enjeux de gestion des sites d'art rupestre du massif du Drakensberg, la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique, s'est effectuée *a posteriori* des recherches engagées dans le massif. En effet, d'un point de vue chronologique, le choix scientifique de mettre en œuvre l'approche cosmopolitique de manière à dépasser les limites rencontrées par la mise en œuvre de l'approche pluridisciplinaire et empirique a été formulé à partir de 2018, soit une dizaine d'années après le début des recherches sur les enjeux touristiques et patrimoniaux des sites d'art rupestre, et cinq ans après le projet VULNERABILIS financé dans le cadre de l'AAP PAREGO de l'IRD. Aussi, la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique a consisté à reprendre l'ensemble des matériaux discursifs récoltés sur la période 2009-2017, soit environ 140 entretiens semi-directifs conduits avec les différentes parties prenantes (institutions patrimoniales, acteurs gestionnaires, guides touristiques, membres de la population locale entendue dans son sens le plus large, impliquant des personnes d'ascendance africaine, indienne et européenne) auxquels se sont ajoutées les réponses ouvertes collectées lors de l'enquête réalisée en 2010 auprès des populations touristiques dans le massif (cf. A15, volume 2). Indépendamment du projet VULNERABILIS et de la mise en œuvre *a posteriori* de l'approche cosmopolitique, l'objectif transversal et commun des différentes campagnes de terrain menées dans le massif par les différents membres du collectif était d'obtenir une vision holistique des pratiques, des valeurs et des enjeux associés à la préservation et à la valorisation des sites d'art rupestre. *De facto*, les entretiens effectués dès le départ des différentes recherches dans le massif ont cherché à diversifier au maximum les profils des répondants en interrogeant des gens travaillant, résidant ou visitant le massif, tout en prenant en compte des critères d'âge et d'origine. L'ensemble du matériel récolté était, de ce fait, propice à la mise en œuvre *a posteriori* d'une approche cosmopolitique visant à renouveler la manière d'appréhender l'ensemble des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre. Dans le même temps, la composition de notre collectif de recherche permettait la mise en œuvre d'une telle approche dans la mesure où il se composait de six profils différents, à même de porter des regards différenciés sur l'ensemble du matériel de recherche et *in fine*, de permettre l'engagement de conversations interculturelles (figure IX.21).

Selon une analyse thématique, l'ensemble du corpus discursif constitué a été analysé par chacun des membres du collectif, avec comme consigne commune d'identifier des points d'intérêts interculturels entre les différents registres de perception exprimés. Dans un second temps, des discussions collectives entre les membres du collectif ont permis d'échanger sur les points d'intérêts respectivement identifiés et, *in fine*, elles ont conduit à proposer une liste consolidée avec un total de six points d'intérêts interculturels. Enfin, dans un dernier temps, cette liste finalisée a été discutée et validée avec une partie des parties prenantes initialement rencontrées, les contraintes du terrain n'ayant pas permis de discuter plus amplement cette dernière.

**Profil 1** : femme ; nationalité française ; ascendance européenne ; 38 ans ; un enfant ; chercheuse en géographie humaine et sociale ; résidant et travaillant en France ; plusieurs projets de recherche depuis 2005 portant sur les sites d'art rupestre dans différents contextes culturels ; le français comme langue maternelle ; maîtrise de l'anglais.

**Profil 2** : homme ; nationalité anglaise ; ascendance européenne ; 49 ans ; un enfant ; chercheur en archéologie et en anthropologie ; résidant et travaillant en Afrique du Sud depuis 15 ans ; plusieurs projets de recherche depuis 1995 portant sur les sites d'art rupestre dans différents contextes culturels ; anglais comme langue maternelle.

**Profil 3** : homme ; nationalité française ; ascendance européenne ; 46 ans ; sans enfant ; chercheur en sciences des matériaux ; résidant et travaillant en France ; plusieurs projets de recherche depuis 2000 portant sur les sites d'art rupestre dans différents contextes culturels ; le français comme langue maternelle ; maîtrise de l'anglais.

**Profil 4** : femme ; nationalité suisse ; ascendance européenne ; 34 ans ; sans enfant ; étudiante en master d'archéologie et d'anthropologie ; résidant et étudiant en Suisse ; impliquée dans plusieurs projets de recherche en archéologie sur le continent africain depuis 2006 ; le français comme langue maternelle ; maîtrise de l'anglais.

**Profil 5** : femme ; nationalité sud-africaine ; ascendance africaine ; 27 ans ; sans enfant ; étudiante en master d'archéologie ; résidant et étudiant en Afrique du Sud ; réalisation de son master sur les enjeux de gestion des sites d'art rupestre ; seSotho et isiZulu comme langues maternelles ; maîtrise de l'anglais.

**Profil 6** : homme ; nationalité sud-africaine ; ascendance africaine ; 29 ans ; sans enfant ; étudiant en master d'archéologie ; résidant et étudiant en Afrique du Sud ; réalisation de son master sur les enjeux de gestion des sites d'art rupestre ; isiZulu comme langue maternelle ; maîtrise de l'anglais et de l'afrikaans.

*Figure IX.21 - Les profils (au moment de la recherche) des membres du collectif investis dans la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique sur la base du matériel récolté dans le massif du Drakensberg*

Les six thèmes identifiés se définissent de la manière suivante, chacun d'entre eux faisant l'objet d'acceptations pluriverselles :

- (i) le thème du « plaisir » (plaisir à aller sur les sites pour profiter des paysages, pour observer les peintures, pour partager une activité en famille) ;
- (ii) le thème de l' « appartenance » (le ressenti d'appartenance procuré par la visite d'un site d'art rupestre, que ce soit en terme d'appartenance à un lieu ou l'inscription dans une humanité commune) ;
- (iii) le thème de la « cohésion sociale » (les pratiques effectuées sur les sites comme vecteur de rassemblement) ;
- (iv) le thème de la « santé/du bien-être » (en lien avec l'agentivité des sites d'art rupestre a fonctionné comme vecteur de guérison par le biais des rituels effectués ou encore des décoctions utilisant des pigments) ;
- (v) le thème de l' « enrichissement » (que celui-ci soit personnel, collectif, scientifique, économique, culturel, symbolique ou spirituel) ;
- (vi) le thème de la « responsabilité » (ce thème renvoie à différentes déclinaisons de l'idée commune du « prendre soin », que ce soit des sites en eux-mêmes, des paysages dans lesquels ils s'inscrivent, des dynamiques inter-relationnelles qu'ils alimentent).

Le tableau IX.4 met en perspective les sept registres de valeurs identifiés lors de la mise en œuvre de l’approche pluridisciplinaire et empirique (cf. A28, volume 2) avec les six thèmes interculturels ressortis suite à la mise en œuvre de l’approche cosmopolitique (cf. A29, volume 2).

<b>Registres de valeurs identifiés suite à la mise en œuvre d’une approche pluridisciplinaire et empirique</b>	<b>Thèmes interculturels ressortis suite à la mise en œuvre d’une approche cosmopolitique</b>
valeurs domestiques	le thème du « plaisir »
valeurs paysagères	le thème de l’ « appartenance »
valeurs économiques	le thème de la « cohésion sociale »
valeurs éducatives	le thème de la « santé/du bien-être »
valeurs scientifiques/historiques	le thème de l’ « enrichissement »
valeurs spirituelles	le thème de la « responsabilité »
valeurs symboliques	

**Tableau IX.4 - Mise en perspective des résultats des approches déployées : pluridisciplinaire/ empirique versus approche cosmopolitique**

De mon point de vue, et de celui du collectif de recherche ayant conduit cette analyse, la mise en œuvre de l’approche cosmopolitique est pertinente pour renouveler la question des valeurs et appréhender ce qui fait sens et pourquoi un lieu fait sens, dans un monde à la fois pluriel et commun. Sa mise en œuvre permet de considérer, dans le même temps et à un même niveau de lecture, des ontologies patrimoniales différenciées. Elle permet de répondre aux enjeux des gestionnaires ainsi formulés lors d’un entretien conduit en 2014 avec une personne cadre d’AMAFA : « En tant qu’agence culturelle, nous sommes chargés de la protection des sites d’art rupestre qui sont protégés par la loi. Suivant le statut de la propriété foncière, nous devons négocier avec différents types d’acteurs de manière à nous assurer que les sites d’art rupestre sont protégés, car à l’intérieur et autour du parc, les sites d’art rupestre sont situés dans trois types de propriété foncière : publique (État), privée (propriété individuelle) ou communale (traditionnelle). Dans notre plan de gestion, nous essayons, dans la mesure du possible, de prendre en compte la dimension du patrimoine vivant. Notre mission est de veiller à la protection des peintures et nous essayons de trouver des compromis entre tous les usages et les valeurs attribuées aux sites d’art rupestre : la valeur scientifique, le patrimoine vivant, les valeurs touristiques, leur utilisation pour parquer des moutons et des chèvres ou garder du bétail à l’intérieur d’un abri. Il n’est pas facile de rendre compatibles ces différents usages et valeurs. C’est une négociation permanente<sup>67</sup> » (entretien du 21 juillet 2014, Pietermaritzburg).

À ce stade, le principal intérêt de l’approche cosmopolitique est de proposer un renouvellement des postures scientifiques ; sa mise en application reste à affiner et c’est l’un des objectifs du projet ANR COSMO-ART que je coordonne.

Ayant démarré en février 2022, le projet COSMO-ART court sur quatre ans, jusqu’en janvier 2026. Ciblé sur les enjeux de protection, de valorisation et plus globalement de gestion des sites d’art rupestre en Afrique australe, le projet vise à la fois à transférer et à consolider la démarche cosmopolitique développée à partir du massif du Drakensberg en investissant des nouveaux terrains dans deux pays : les sites d’art rupestre autour de la région de Kimberley en Afrique du Sud et ceux localisés dans le massif de l’Erongo et de Spitzkoppe en Namibie (figure IX.22).

<sup>67</sup> Traduction personnelle d’après la transcription originale : « As the cultural agency, we are in charge of the protection of rock art sites which are protected under the law. Depending on the state of the land, we have to deal with different stakeholders to make sure they are protected as inside and around the park, rock art sites may be located in three different kind of land tenures: public (state), private (individual ownership) or communal (traditional). In our management plan, we try as far as it is possible to take into account the living heritage dimension. Our mission is to watch the protection of the paintings and we try to find compromises between all the uses and the values attributed to rock art sites: the scientific value, the living heritage, the touristic values, their use to park sheep and goats 'kraal' or keep livestock inside a cave. It is not easy to make compatible these various uses and values. It is a permanent negotiation ».

**NAMIBIE**



**B1**



**B2**



**C1**



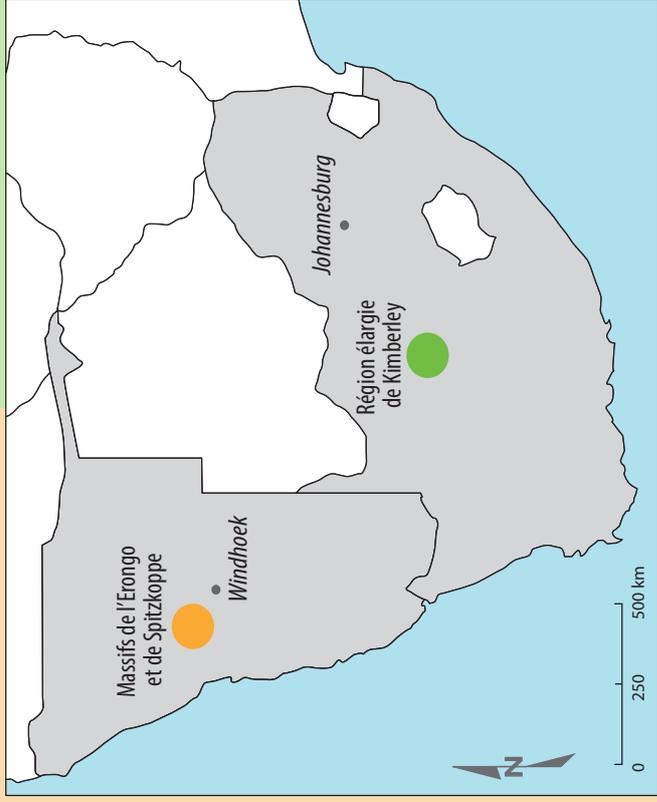
**C2**



**A**



**D1**



**E3**

**AFRIQUE DU SUD**



**D2**



**E1**



**E2**

- (A) Bushman Paradise, Spitzkoppe, mai 2010
- (B1) Ferme d'Omandumba, Erongo, avril 2022
- (B2) Site de Fackelträger, ferme d'Omandumba, Erongo, avril 2022
- (C1) Site de Philipp's Cave, ferme d'Ameib, Erongo, avril 2022
- (C2) Porche de Philipp's Cave, ferme d'Ameib, Erongo, avril 2022

- (D1) Wonderwerk cave, Kuruman, mars 2022
- (D2) Porche de Wonderwerk cave, Kuruman, mars 2022
- (E1) Gravures de Wildebeest Kuil, Platfontein, mars 2022
- (E2) Cheminement de Wildebeest Kuil, Platfontein, juillet 2010
- (E3) Bâtiment d'accueil, Wildebeest Kuil, Platfontein, juillet 2010

**Figure IX.22 – Présentation des terrains investis dans le cadre du projet COSMO-ART**

Dans la continuité mais également avec un élargissement disciplinaire par rapport au projet VULNERABILIS, le projet COSMO-ART mobilise les apports de l'anthropologie environnementale et culturelle, de l'archéologie, de la géographie humaine, de la géomorphologie, de l'histoire, de la muséologie et des sciences des matériaux. Le projet implique 33 membres relevant de 17 institutions basées dans 4 pays différents (Afrique du Sud, Australie, France, Namibie), avec des chercheurs mais également des acteurs institutionnels impliqués dans les enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre.

Formellement, le projet s'articule autour de trois axes de travail :

- (i) analyse des pratiques et des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre ;
- (ii) analyse des formes de mise en tourisme, des dynamiques touristiques, des dispositifs et des contenus élaborés en direction des publics ;
- (iii) analyse des formes de vulnérabilités perçues par les différentes parties prenantes et de la manière dont ces dernières sont abordées dans les mesures et/ou plans de gestion.

*In fine*, sur la base des données récoltées et des résultats produits au sein de ces trois axes, l'objectif est, pour chacune des deux régions retenues, d'identifier des points d'intérêts interculturels entre les différents registres de valeurs observés, de manière à renouveler la manière d'appréhender la gestion des sites d'art rupestre. Dès lors, en sus des enjeux de coordination liés à ce type de projet ANR (coordination des volets scientifiques, administratifs, ressources humaines, en tenant compte des environnements de travail et des trajectoires/dynamiques personnelles des différents membres du projet), l'un des mes objectifs en tant que coordinatrice est la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique avec la création d'espaces et de temps d'échange entre les différents membres du projet, incluant des chercheurs mais également des acteurs gestionnaires (voir également les développements à ce sujet *supra* chapitres V et VI). Cela passe par l'organisation de missions de terrain communes et partagées par les différents membres du projet et par la participation à des séminaires d'échanges à la fois sur les savoir-être et savoir-faire de chacun, mais également pour échanger sur les données récoltées en vue d'identifier des points d'intérêt interculturels. Autrement dit, l'un des principaux enjeux à relever en tant que coordinatrice est celui de composer avec les agendas des différents membres du projet de manière à créer du concernement pour le projet et des temps de travail collectif, tout en gardant en ligne de mire l'objectif de consolider et de transférer l'approche cosmopolitique.

Dans cette perspective de consolidation de la méthode, la mise en œuvre du projet s'accompagne d'une démarche réflexive visant à documenter le travail d'analyse des différents partenaires, afin de mieux comprendre ce qui se joue dans la phase d'identification des points d'intérêts interculturels, que ce soit à l'échelle de chaque individu puis à l'échelle du collectif.

À l'instar de ce que Nathalie Heinich (2017) a démontré concernant les mécanismes de construction et d'analyse des valeurs, à savoir l'importance de trois paramètres inter-reliés « les ressources des sujets évaluateurs (leur équipement axiologique), les propriétés des objets évalués (les prises qu'elles offrent à l'observation) et les caractéristiques de la situation

d'évaluation (les contraintes normatives propres à l'épreuve de la décision) » (p. 103), la phase d'énonciation des points d'intérêts interculturels demande à être interrogée et explicitée, de manière à rendre compte des effets des pratiques des chercheurs et des contextes de production de la recherche. Aussi, notre démarche d'identification de points d'intérêts interculturels appelle une dimension réflexive sur nos positionnements réciproques et les contextes d'énonciation et de production de nos réflexions.

Ce besoin de documentation et d'analyse réflexive est directement lié à une des limites éprouvées/ressenties lors de la mise en œuvre de la démarche cosmopolitique à partir des données collectées sur le Drakensberg. Dans la phase d'identification des six points d'intérêt interculturels, les échanges entre les membres du collectif ont oscillé entre des discussions informelles et des échanges collectifs à géométrie variable, sans que le processus d'explicitation de ces points d'intérêts interculturels soit pour autant interrogé. L'absence de documentation et d'analyse de ces temps d'échanges est l'une des limites à la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique, à la robustesse des résultats produits et à la transférabilité de la méthode, que ce soit en direction d'autres régions marquées par des sites d'art rupestre ou d'autres types de patrimoines.

Enfin, dans une perspective appliquée, l'un des objectifs du projet est d'assurer un transfert des résultats obtenus en direction des acteurs gestionnaires avec un accompagnement, et si possible un renouvellement, dans la manière d'aborder les plans de gestion. *A priori*, l'implication des acteurs gestionnaires dans le collectif de recherche devrait faciliter la réalisation de cet objectif appliqué, sous condition de leur implication effective dans le projet. À ce titre, les modalités de financement de l'ANR avec l'éligibilité aux dépenses des seuls partenaires français ne favorisent guère la mise en place de dynamiques collectives partagées.

En raison de cette limite programmatique et en vue de renforcer l'opérationnalité du projet ANR COSMO-ART, le projet RAHMSA (*Rock Art Heritage Management in Southern Africa*) a été déposé en septembre 2022 en réponse à l'appel à projet IRN (*International Research Network*) de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS (INSHS). Alors que COSMO-ART est ciblé sur des actions de recherche en Afrique du Sud et en Namibie, le projet IRN RAHMSA vise à transférer les résultats obtenus dans le cadre de l'ANR en direction des pays partenaires, tout structurant plus largement les échanges scientifiques à l'échelle de l'Afrique australe avec l'implication de deux nouveaux pays partenaires : le Botswana et le Zimbabwe. Pour ce faire, l'IRN RAHMSA s'organise autour de cinq ateliers de formation sur différents volets de l'art rupestre : (i) documentation des sites d'art rupestre, (ii) traitement muséographique des sites d'art rupestre, (iii) approche holistique et intégrée des différents usages autour des sites d'art rupestre, (iv) l'expérience touristique autour des sites d'art rupestre et (v) le tourisme dans les régions marginalisées. L'obtention du financement IRN (réponse courant décembre 2022) permettrait de donner plus d'ampleur aux actions de recherches entreprises dans le cadre de l'ANR. *In fine*, le projet IRN permettrait également à terme de tester une des hypothèses posées dans ce neuvième chapitre, à savoir celle « qu'une évolution des discours diffusés en direction des visiteurs permettrait de faire évoluer, de manière globale, la manière de prendre en compte les dimensions plurielles des sites d'art rupestre et participerait à un processus de reconnaissance des différents critères et valeurs en raison desquels ces sites font patrimoine ».

## Chapitre IX. Conclusion partielle et perspectives de recherche

### Conclusion partielle

Selon les trois axes présentés en introduction de ce chapitre, les recherches développées ces dernières années et leur mise en perspective dans le cadre de mon HDR ont mis en exergue trois principaux apports.

#### Apport 1

Concernant les jeux de dialogue entre les grottes ornées fermées au public et les espaces de restitution proposés à la visite, l'analyse des modalités de construction et de réception des fac-similés, en lien avec les discours portés sur la grotte originale, a permis d'interroger le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » sous l'angle de l'expérience patrimoniale. En tant que lieu où se déroule l'expérience de ce qui fait patrimoine, la copie participe au processus de patrimonialisation. Elle est le contenant, le médium multi-sensoriel au sein duquel l'individu peut expérimenter les critères et valeurs en raison desquels la grotte originale a été collectivement érigée en tant que patrimoine.

Les réflexions développées à partir de la copie de la grotte Chauvet ont également permis d'interroger les liens entre le ressenti d'authenticité et l'expérience patrimoniale, ainsi que le rôle joué par les visiteurs dans ces dynamiques. C'est à la fois en raison du travail effectué sur l'atmosphère, l'ambiance, la vraisemblance de la copie et en raison de l'adhésion volontaire des publics à ces dispositifs, que ces derniers sont en mesure de faire une expérience patrimoniale.

Enfin, cet axe de travail sur les copies de grottes ornées démontre également les dynamiques de reproduction et de diffusion des grilles de lecture des valeurs en raison desquelles les grottes font patrimoine. La manière dont la copie de la grotte Chauvet a été réalisée ainsi que les dispositifs scénographiques mis en place viennent valider l'importance des critères esthétiques et monumentaux dans la construction de la valeur patrimoniale attribuée à la grotte Chauvet et plus largement, aux grottes ornées dans le contexte français. Ces résultats démontrent l'importance des contenus et des dispositifs de médiation dans la construction, la diffusion et la reproduction des valeurs en raison desquelles un lieu fait patrimoine. En mettant en perspective ces résultats avec les recherches conduites sur les sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg, les mêmes logiques de reproduction d'un discours et de légitimation des valeurs s'observe. Peu confiants dans leurs connaissances (à la fois sur les sites d'art rupestre et pour s'exprimer en anglais), formés *a minima*, les guides rencontrés ne se sentent pas légitimes pour parler des sites d'art rupestre « autrement », en les abordant comme des lieux pratiqués par différents groupes culturels. Le discours tenu sur les sites d'art rupestre est monolithique : ce sont des lieux témoins de pratiques anciennes et révolues, en lien avec la théorie du chamanisme (Lewis-Williams, 2003). Dans la même veine, leur peu de formation initiale et l'absence de formation continue ne leur permettent pas de prendre connaissance de l'évolution des recherches scientifiques sur les sites d'art rupestre (Le Quellec, 2016b), et encore moins d'intégrer ces nouveaux types de connaissances dans les discours délivrés aux visiteurs. En cela, les discours tenus par les guides locaux participent à une forme de (re)production des valeurs en raison desquels ces sites font patrimoine, à savoir des valeurs essentiellement esthétiques, historiques et culturelles.

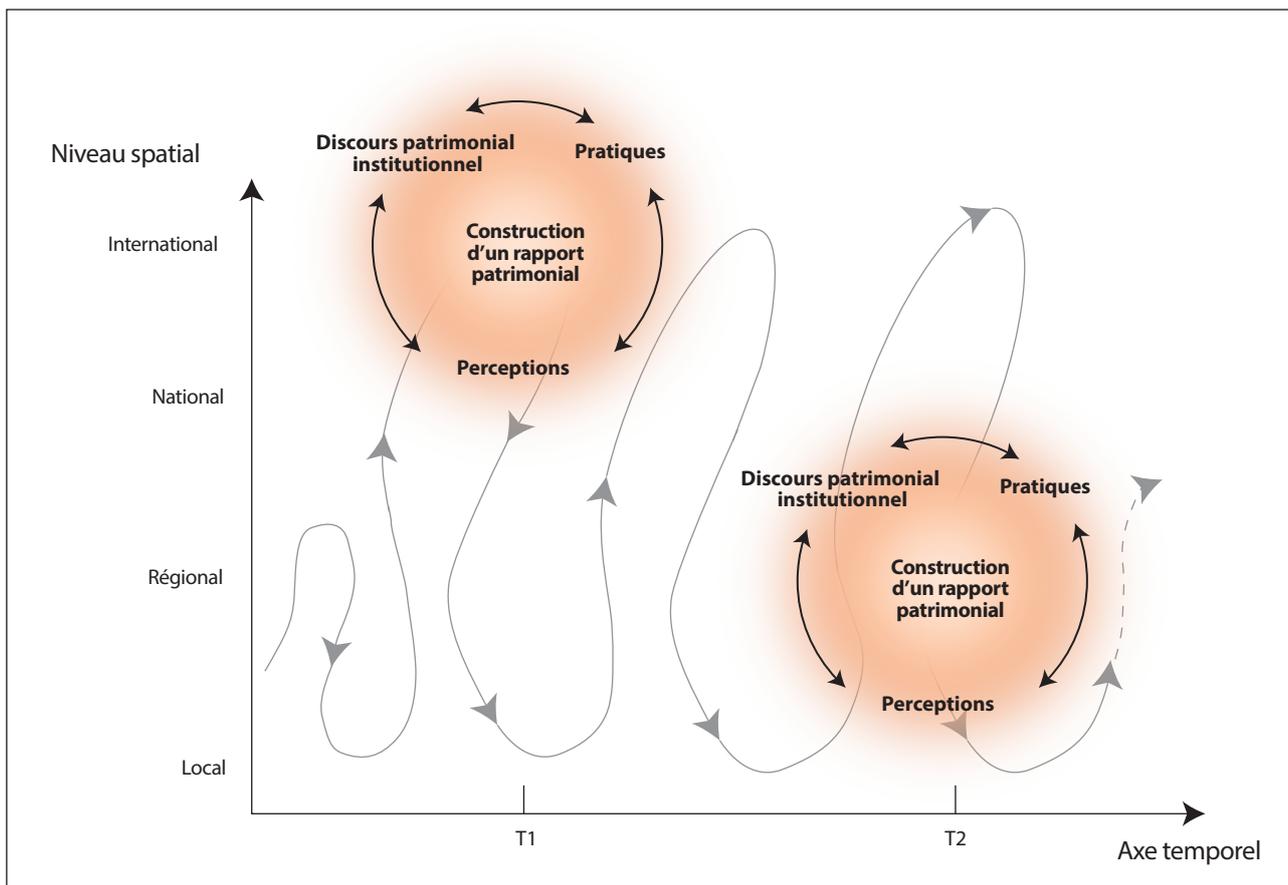
## Apport 2

Concernant les modalités d'accès aux sites patrimoniaux pour les publics, la mise en perspective des différentes études de cas travaillées depuis le début de mon activité de recherche a démontré la pluralité des facteurs explicatifs des configurations observées et la relativité (si ce n'est le non-sens) de toute approche déterministe. Selon les sites, selon les territoires dans lesquels ils prennent place, et enfin, selon les contextes culturels englobants, différentes dimensions se combinent et expliquent les choix effectués par les acteurs. Enjeux et réalités économiques, logique de préservation à tout prix, dimension foncière, intérêts portés par les acteurs à ce type de site, effets de concurrence avec d'autres types de ressources, stratégies actuelles sont autant d'éléments qui, selon des géométries variables et évolutives, expliquent les différences constatées dans les modalités d'accéder aux sites d'art rupestre. D'un point de vue méthodologique, et en lien avec les développements effectués dans la première partie de l'HDR (*supra* chapitre III), la typologie dressée démontre la dimension heuristique de l'approche comparative pour discuter des choix effectués par les acteurs et *in fine*, pour proposer une lecture critique et distanciée des processus socio-spatiaux analysés. Cette typologie démontre également à quel point les manières d'appréhender l'accessibilité des sites d'art rupestre sont liées à des contextes culturels, à la manière dont les sciences de la conservation se sont construites et à la manière dont ces dernières imprègnent ce que peut et doit être l'accessibilité aux sites ornés, au regard des valeurs mobilisées dans leur construction socio-spatiale en tant que patrimoine.

## Apport 3

Enfin, concernant la prise en compte de la plurivocalité des sites d'art rupestre, et à partir de l'étude de cas des sites d'art rupestre du massif du Drakensberg, l'approche diachronique du droit à accéder, pour différents groupes sociaux, aux sites d'art rupestre a démontré comment cette problématique du droit au patrimoine est à la fois fonction de contextes englobants (histoire sociale et politique du pays, enjeux de reconnaissance des droits des populations khoi-san, dynamiques internationales en lien avec les biens UNESCO et les questions d'autochtonie), de dynamiques régionales (processus de mise en tourisme du massif), de dynamiques locales (processus de revendication d'une partie de la population locale d'une filiation avec les sites d'art rupestre et les auteurs supposés de ces derniers, pratiques sociales d'autres groupes culturels) et des processus interactifs entre ces différentes échelles d'analyse. Dans le même temps, l'approche diachronique du droit à accéder aux sites d'art rupestre a permis de souligner la diversité des usages et des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre, leurs inter-relations, leur complexité et des formes d'hybridation. Ces résultats m'ont amenée, en lien avec le collectif de recherche du projet VULNERABILIS, à appréhender la question des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre en mobilisant les apports d'une approche pluridisciplinaire et empirique, puis, compte tenu des limites rencontrées, à mobiliser les principes de l'approche cosmopolitique. Au cœur du projet ANR COSMO-ART qui a démarré en février 2022, l'objectif est aujourd'hui de consolider cette approche en vue de penser les conditions de sa transférabilité à d'autres régions marquées par la présence de sites d'art rupestre, ou d'autres types de sites patrimonialisés.

*In fine*, la mise en perspective des recherches engagées sur ces trois axes alimente des réflexions plus générales sur l'analyse des liens entre la problématique des valeur(s) et les dynamique(s) patrimoniale(s), conduisant à reprendre et à faire évoluer la figure synoptique présentée en introduction de ce chapitre. Reprenant la figure IX.1 posée en introduction de ce chapitre, la figure IX.23 expose de manière schématique les principaux enseignements de ce neuvième chapitre.



**Figure IX.23 - Figure synoptique conclusive du chapitre IX portant sur les modalités de construction et de fonctionnement d'un rapport patrimonial**

*Situant la construction d'un rapport patrimonial dans le temps et l'espace, cette figure schématique modélise une trajectoire patrimoniale fictive.*

De manière à la fois complémentaire et interdépendante, les résultats des recherches engagées démontrent comment le processus de patrimonialisation, en tant que processus d'attribution d'une valeur patrimoniale, repose en même temps qu'il résulte de jeux de dialogue entre des valeurs entrecroisées, liées à la production d'un discours patrimonial dominant par les institutions, à des pratiques et enfin, à des systèmes de perceptions/représentations à la fois complexes, hybridés et évolutifs, mêlant des échelles individuelles et collectives. Les résultats des recherches développées démontrent également qu'aborder la patrimonialisation sous un angle axiologique nécessite de prendre en compte à la fois des éléments localisés à grande échelle (dimensions matérielles et immatérielles des sites étudiés, pratiques observées, dynamiques individuelles et actuelles), mais également des contextes englobants à petite échelle en conduisant une approche à la fois diachronique et synchronique, tout en interrogeant les dynamiques interactives et évolutives entre ces différents niveaux d'analyse.

D'un point de vue épistémologique, ces résultats m'amènent également à conclure que l'emploi de la notion de « valeur patrimoniale » (employée dans la figure IX.1) est impropre pour rendre compte de la plurivalité inhérente aux dynamiques patrimoniales, et plus largement, pour aborder la complexité de ce qui est en jeu dans le processus de patrimonialisation, quel que soit le type de lieu considéré. Le singulier employé, « valeur patrimoniale », enferme le raisonnement dans une logique d'unicité, supposant que la valeur en raison de laquelle un lieu fait patrimoine pourrait être univoque. Par ailleurs, la pirouette consistant à employer l'expression au pluriel, en parlant de « valeurs patrimoniales », est un frein à l'analyse de

l'ensemble des valeurs attribuées par différents groupes sociaux et culturels à un site donné. Ce volet de mes recherches m'amène à conclure qu'en lieu et place de « valeur patrimoniale » (figure IX.1), la réflexion sur les valeurs, avec l'objectif de développer l'approche cosmopolitique, gagnerait en profondeur en s'interrogeant en terme de « construction et de fonctionnement d'un rapport patrimonial » (figure IX.23), en analysant comment celui-ci prend forme, se construit, s'enrichit, s'inscrit ou non dans la durée.

## Perspectives de recherche

Au regard des recherches conduites ces dernières années, des questions de recherche soulevées sur les modalités de fonctionnement du binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » et des projets de recherche en cours, j'envisage de poursuivre les recherches selon les trois axes exposés dans le chapitre IX, à savoir « la place de l'expérience dans la construction d'un rapport patrimonial », « les modalités d'accès aux sites patrimoniaux » et « les apports de l'approche cosmopolitique dans l'analyse de la diversité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre ».

### Axe 1

Concernant « la place de l'expérience dans la construction d'un rapport patrimonial » : sur la base des apports issus de l'étude de cas « grotte Chauvet/fac-similé » dans la compréhension des liens entre ressenti d'authenticité et expérience patrimoniale, il serait nécessaire de développer d'autres études de cas, à même d'être mises en perspective dans un cadre comparatif. Pour partie, de premières investigations ont conduit à étudier les choix effectués pour d'autres copies de grottes ornées : une analyse des caractéristiques techniques des copies des grottes ornées d'Altamira, d'Ekain et de Lascaux ainsi que leur mise en perspective, ont démontré la diversité des choix s'offrant aux concepteurs des copies et comment la copie de tout objet/lieu/monument résulte de choix et de négociations (cf. A26, volume 2). Par ailleurs, sur la question des modalités de réception des copies par les publics, les observations menées dans la vallée de la Vézère (observations de terrain en 2011 et 2019) et dans la région des Cantabries/Pays Basque (Stummer, 2019) ont également démontré que la qualification d'une expérience patrimoniale authentique dépend pour beaucoup du soin accordé à la création d'un simulacre d'environnement souterrain (sensation de rentrer sous terre, pénombre, humidité, odeur, recréation du paysage souterrain), autrement dit de la place de la matérialité dans la construction d'une œuvre vraisemblable (Foster et Curtis, 2016; Holtorf, 2013; Jones et Yarrow, 2013). Dans la continuité des premières recherches engagées, il s'agirait de conduire une enquête des publics auprès des visiteurs de ces répliques de grottes ornées (Lascaux II, IV, Altamira, Ekainberri), mais également de conduire des entretiens avec des visiteurs de grottes ornées ouvertes à la visite (par exemple, Pech-Merle, Font-de-Gaume, Rouffignac). Ce travail comparatif permettrait de poursuivre les discussions ouvertes par l'étude de cas « grotte Chauvet/fac-similé » et notamment d'approfondir la place du ressenti d'authenticité dans la construction de l'expérience patrimoniale et plus largement, dans la construction d'un rapport patrimonial, indépendamment du statut réel ou fictionnel du lieu visité. *In fine*, les répliques d'autres sites archéologiques, tels que les parcs archéologiques liés aux sites palafittiques (*supra* chapitre VIII), pourraient également être investies. Sur l'entrée palafittique, un de mes objectifs serait de profiter du cadre comparatif offert par le bien sériel pour analyser dans quelle mesure les différents dispositifs de valorisation de ce type de patrimoine participent à la construction de rapports patrimoniaux différenciés et, en lien

avec l'analyse des contenus des dispositifs, quelles sont les valeurs diffusées et appropriées par les publics. En croisant les apports des sciences cognitives, de la communication, de la médiation culturelle et de la géographie humaine et sociale, un focus serait notamment réalisé sur le volet expérientiel avec comme hypothèse que l'expérience patrimoniale peut servir des enjeux de protection et de transmission dans le temps, *via* la diffusion et l'appropriation de la diversité des valeurs en raison desquelles un lieu fait patrimoine. Le cas échéant, la mise en place de ce type de recherche comparative et pluridisciplinaire dépendra du montage (et de la réussite !) d'un projet européen sur les sites palafittiques.

## Axe 2

Concernant « les modalités d'accès aux sites patrimoniaux », j'envisage de poursuivre mes réflexions sous l'angle de la politisation de l'accessibilité aux sites d'art rupestre. En ce sens, il s'agira d'examiner dans quelle mesure des formes de mobilisation/instrumentalisation des valeurs associées aux sites d'art rupestre conduisent à des processus de re-définition de leur accessibilité. Ce questionnement sera essentiellement conduit dans le contexte spécifique de l'Afrique du Sud, en lien avec l'actuel mouvement de revitalisation de l'entrée « Khoi-San » et ses liens avec l'entrée patrimoniale (Jethro, 2017). Plus précisément, j'envisage d'interroger la forme que va prendre la *National Khoi and San Heritage Route* évoquée à la fin du développement IX.3.1. En lien avec le lancement de l'ANR COSMO-ART, Hugo Quemine, dans le cadre de son Master 1, a commencé à interroger ces dynamiques (Quemine, 2022). Aux dernières nouvelles, il semblerait que des sites d'art rupestre, comme celui de Wildebeest Kuil (étudié dans le cadre de l'ANR), fasse partie des sites envisagés comme devant/pouvant faire partie de cette route patrimoniale. Paradoxalement, des échanges que j'ai eus en mai 2022 avec les cadres d'AMAFA dans le Drakensberg, il semblerait que le site de Game Pass Shelter n'en fasse pas partie et que les membres de la famille Duma ne soient pas associés au processus de consultation. Ce paradoxe est pour le moins surprenant et demande à être analysé. Dans les deux cas de figure, on est en présence de deux sites d'art rupestre ayant été fortement investis par la classe politique dans les années 2000 pour soutenir le développement d'un tourisme national et international autour des sites d'art rupestre (Laue et *al.*, 2001). Tous deux sont situés à proximité de populations locales revendiquant une filiation san (les membres de la famille Duma pour le Drakensberg ; les Kwe et les !Xu pour le site de Wildebeest Kuil). Comment expliquer ces différentiels de traitement ? Et en retour, quels seront les effets de ces choix en matière d'accessibilité aux sites d'art rupestre ?

## Axe 3

Concernant « les apports de l'approche cosmopolitique dans l'analyse de la diversité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre » : *de facto*, l'obtention de l'ANR COSMO-ART va permettre d'avancer sur ce volet méthodologique. À l'échelle des deux régions investies en Afrique australe, l'objectif est de consolider la démarche initialement développée dans le massif du Drakensberg. Sur la base des données qui ont commencé à être collectées et de leur analyse, l'objectif est que les membres du collectif (chercheurs et gestionnaires) puissent engager des conversations interculturelles, à même d'identifier des points d'intérêts interculturels entre différents types de pratiques et registres de perceptions des critères et valeurs en raison desquelles un site fait patrimoine. Pour partie, les données seront recueillies *via* des dispositifs éprouvés par les membres du collectif : observations de terrain, entretiens semi-directifs, mise en perspective de ces contenus qualitatifs avec l'analyse de la littérature grise. L'un des objectifs de COSMO-ART est d'aller plus loin dans la mise en œuvre de la démarche cosmopolitique en associant les différents groupes locaux à la production de données et à leur analyse. En cela, les actions de recherche prévues dans COSMO-ART répondent à l'une des limites exprimées

dans le chapitre VI lorsque j'examine les différentes relations que j'ai avec les acteurs des territoires sur lesquels je travaille et que je conclus à la nécessité d'aller plus loin dans la mise en œuvre de démarche de recherche co-construites (*supra* chapitre VI, développement VI.1.).

Pour ce faire, les membres du projet auront notamment recours aux méthodes de la photo-élicitation (Bigando, 2013). Suite aux premières campagnes d'entretiens semi-directifs, et à l'échelle d'un périmètre qui reste à définir, il sera proposé à des personnes représentatives de la diversité actorielle locale (panel à définir) de participer à un projet d'exposition photographique sur leurs relations au territoire et dans ce contexte-là, de prendre en photo les éléments paysagers auxquels ils attachent de l'importance, qui font sens pour eux (en s'inspirant de la méthode développée par Laine Chanteloup et *al.*, 2018, 2019 avec les populations inuits). Dans un second temps, une nouvelle série d'entretiens semi-directifs sera conduite avec les participants, en proposant à ces derniers de s'entretenir à l'endroit depuis lequel la photographie a été prise, selon les principes de la *photo elicitation interview* (Bigando, 2013). L'objectif de cette seconde série d'entretiens sera d'approfondir les critères et valeurs sous-jacentes à la construction d'un rapport patrimonial entre la personne interrogée et la portion d'espace photographiée. En ce sens, les photographies prises puis les discours récoltés sont autant de descriptions émiques permettant d'appréhender les représentations des personnes interrogées. Enregistrés puis retranscrits, l'ensemble de ces matériaux discursifs servira de base à la conduite de focus groupes mettant en présence des membres du collectif de recherche et des participants au protocole de photo-élicitation, avec comme objectif de mobiliser l'approche cosmopolitique et d'avancer dans la définition de points d'intérêts interculturels à même être mobilisés pour penser une gestion durable des sites d'art rupestre. L'ensemble de ces matériaux (photographies et discours tenus sur les photographies) servira également de base à la construction d'une exposition photographique, dont les modalités de construction sont à définir avec les différentes parties prenantes. En vue de consolider la méthode, il est également prévu de filmer les focus groupes, de manière à pouvoir conduire une analyse réflexive sur les manières dont les points d'intérêts interculturels ont été définis.

*In fine*, et dépassant le contexte territorial de l'Afrique australe, j'envisage de tester cette approche sur d'autres lieux marqués par la présence de l'art rupestre et *a priori*, par des pratiques et des regards différenciés. Je pense notamment aux gravures du mont Bégo dans le Mercantour où l'expérience touristique sensorielle proposée par la guide (*supra* développement IX.2.) atteste de la construction d'un rapport patrimonial alimenté par l'attribution de valeurs spirituelles et symboliques. Je pense aussi aux roches gravées en Guadeloupe. Lors de la mission de janvier 2018, nous avons remarqué qu'un nouveau panneau avait été posé au parc archéologique (photographie IX.8). Mis en place en décembre 2017, ce panneau évoque une dimension sacrée du lieu, en lien avec les anciens peuples amérindiens. Ce type de dispositif questionne une possible évolution des valeurs intervenant dans la construction d'un rapport patrimonial aux roches gravées guadeloupéennes.



**Photographie IX.8 – Panneau posé fin 2017 à l'entrée du parc archéologique de Trois-Rivières, cliché pris en janvier 2018**

Lors de notre entrevue avec la conservatrice du musée d'archéologie précolombienne du Moule, également en charge du parc archéologique des roches gravées à Trois-Rivières, de premiers éléments de réponse ont été obtenus, lesquels appelleraient une analyse approfondie. Si les significations des gravures guadeloupéennes restent aujourd'hui au stade des hypothèses, cette personne, à l'origine de la mise en place du panneau, se base sur des recoupements ethnographiques pour justifier le statut sacré des roches : « J'en suis persuadée, leur dimension sacrée est pour moi une évidence » (entretien du 18 janvier 2018, Le Moule). Et d'expliquer par la suite « Je ne peux pas être derrière chaque guide et vérifier les discours de tout le monde ; mais je peux mettre ce panneau pour informer les visiteurs que ce sont des sites sacrés ». Elle justifie également la mise en place de ce panneau par les pratiques de visiteurs venus de la Dominique, de Guyane ou de provenances plus lointaines comme les Indes ou la Nouvelle-Zélande. Ces visiteurs se seraient déchaussés pour faire la visite, afin de mieux ressentir les vibrations des anciens et de leur témoigner du respect. À ce stade de la recherche, il est difficile de faire la part des choses entre un discours *a priori* minoritaire, et une évolution plus profonde des ressorts de la patrimonialisation des roches gravées guadeloupéennes. À terme, la poursuite de mes recherches sur ce volet dépendra de l'obtention de ANR « PASSENGER\_ISLANDS » (coordonnée par Éric Chaumillon de l'Université de la Rochelle) et des possibilités de développer des collaborations sur ce volet spécifique avec des anthropologues.



## *Conclusion de la seconde partie*

L'objectif de cette seconde partie du volume 1 de mon HDR était de mettre en perspective les points saillants des recherches engagées ces quinze dernières années. Dans le même temps, il s'agissait de démontrer comment la mise en œuvre de l'approche géographique, telle que je l'ai définie dans les six premiers chapitres du volume 1 de l'HDR, était pertinente pour avancer dans la compréhension des enjeux liés à la patrimonialisation.

La mise en perspective de mes résultats de recherche s'est effectuée en regard des trois principaux axes de recherche selon lesquels je travaille depuis 2008, à savoir :

- (i) les formes spatiales prises par les éléments patrimonialisés (chapitre VII),
- (ii) le couple « patrimoine/tourisme » sous l'angle de la notion de ressource (chapitre VIII),
- (iii) le processus de qualification de ce qui fait patrimoine en interrogeant les valeurs attribuées par différents collectifs et dans différents contextes territoriaux (chapitre IX).

Pour chacun de ces trois chapitres, l'analyse a consisté à mettre en perspective les publications effectuées ces quinze dernières années sur ces trois entrées. Listées au début de chaque chapitre et organisées dans le volume 2 de l'HDR, ces publications constituent l'essentiel du matériel sur lequel je me suis appuyée pour effectuer ces mises en perspectives. Le cas échéant, ce matériel a été actualisé et complété par de nouvelles recherches ciblées.

Étant donné la prégnance de l'approche empirique dans mon travail, la mise en perspective de mes résultats s'est accompagnée de plusieurs temps de mise en contexte visant à présenter les principales caractéristiques de mes études de cas. Ces temps de présentation étaient d'autant plus nécessaires que le processus de patrimonialisation, en tant que construit socio-spatial, est nécessairement marqué/contraint par les contextes dans lesquels il se déploie. Aussi, ces trois chapitres sont marqués par une forte présence d'éléments graphiques, que ce soient des photographies ou des figures donnant à voir des éléments de contexte situés à différentes échelles.

Au sujet des formes spatiales prises par des éléments patrimonialisés, la réflexion déployée dans le chapitre VII s'est appuyée sur des éléments spatialisés inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou concernés par des projets de candidature. Croisant les apports de quatre principales études de cas (« grotte Chauvet », « parc Maloti-Drakensberg », « sites palafittiques alpins » et « roches gravées guadeloupéennes »), ce chapitre visait à expliciter les formes spatiales prises par ces biens UNESCO, lesquels ont notamment en commun (i) d'être récemment inscrits sur la Liste (après 2000) et (ii) de ne pas être des sites touristiques reconnus à l'international. La mise en perspective de ces quatre études de cas démontre que leur forme spatiale n'est pas déterminée par le type de biens ou par des mesures de protection préexistantes. Au contraire, la forme spatiale prise par un bien UNESCO est un construit socio-spatial marqueur/révéléateur de phases d'ajustement et de négociation entre différents paramètres et différents acteurs parties prenantes. Interrogeant ces dynamiques, l'objectif du chapitre VII était d'examiner les principaux facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO.

Au terme de l'analyse, la mise en perspective de mes études de cas confirme le rôle joué par trois principaux facteurs :

- (i) les objectifs visés par les acteurs parties prenantes. L'analyse a fait ressortir l'importance des enjeux actoriels et géopolitiques associés à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour expliquer la forme spatiale prise par le bien UNESCO ;
- (ii) les contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les projets d'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial. La mise en perspective des études de cas a fait ressortir le rôle joué par l'évaluation que les acteurs ont de leur territoire pour expliquer la forme spatiale prise par le bien UNESCO. C'est en raison d'interprétations différenciées d'enjeux territoriaux que les biens UNESCO vont prendre telle ou telle forme spatiale ;
- (iii) les représentations que les acteurs ont des attendus et du fonctionnement de la Liste du patrimoine mondial. La mise en perspective de mes études de cas a démontré les effets induits par les projections des acteurs et plus particulièrement, par l'obligation d'excellence que les acteurs attribuent à la Liste du patrimoine mondial dans la définition de la forme spatiale des biens UNESCO. L'intériorisation par les acteurs territoriaux des principes d'excellence formulés par l'UNESCO conduit ces derniers à orienter la forme spatiale prise par le bien UNESCO de manière à ce que la gestion de ce dernier puisse répondre à ce critère d'excellence. Cela se vérifie particulièrement pour les biens UNESCO inscrits à partir des années 2000, en lien avec la mise en place à partir de 2005 d'une obligation pour les acteurs porteurs de se doter d'un plan de gestion.

Enfin, ce travail de mise en perspective a également souligné les dynamiques interactives reliant ces trois facteurs : alors que des éléments des contextes territoriaux influent sur les objectifs visés par les acteurs au travers d'un projet d'inscription et sur leurs compréhension et représentations des attendus de la procédure, les objectifs et représentations sont eux-mêmes en interaction et s'ajustent de manière continue.

Le chapitre VIII avait comme objectif d'analyser les modalités d'articulation entre le champ patrimonial et le champ touristique, avec, comme pierre angulaire, la notion de ressource. Il visait à analyser dans quelle mesure et à quelles conditions des éléments patrimonialisés, à la croisée de processus de désignation et d'appropriation, peuvent être révélés en tant que ressources touristiques, avec comme objectif d'identifier les principaux facteurs limitatifs de telles dynamiques. Pour ce faire, cinq principales études de cas ont été mobilisées : « les sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg », « les sites palafittiques alpins », « les roches gravées guadeloupéennes », « l'art rupestre en Haute-Maurienne » et « l'art rupestre sur le plateau du Makgabeng ». Le cas échéant, les analyses conduites à partir de ces cinq principales études de cas ont été complétées par des éclairages secondaires avec « l'art rupestre du Valcamonica » et « l'art rupestre autour du mont Bégo ».

La mise en perspective des différentes études de cas a démontré que l'activation de la dimension ressourciste sur un plan touristique ne se limitait pas à une convergence entre des processus de désignation patrimoniale et d'appropriation patrimoniale mais qu'elle dépendait de l'articulation entre quatre principaux facteurs :

- (i) le contexte touristique dans lequel s'inscrivent les dynamiques touristico-patrimoniales examinées. Suivant les autres ressources activées sur le territoire, et plus encore suivant l'ancienneté et l'ampleur socio-spatiale de ces processus d'activation, l'élément spatialisé considéré, quand bien même des logiques de

désignation et d'appropriation patrimoniale s'articulent, peut ne pas être activé en tant que ressource touristique ;

- (ii) le rôle joué par les contextes englobants culturels et historiques. La manière dont les vestiges archéologiques sont abordés dans l'historiographie dominante joue sur leur probabilité d'être activés en tant que ressources touristiques ;
- (iii) le rôle joué par la composition du schéma actoriel et les jeux d'acteurs. Suivant l'organisation des acteurs à différentes échelles d'analyse, des dynamiques convergentes ou divergentes permettent (ou non) l'activation d'un processus de révélation de la ressource ;
- (iv) le rôle joué par les dispositifs de valorisation dans l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques. En soi, la création d'un dispositif ne garantit pas un processus de révélation de la ressource touristique. Tout va dépendre de la manière dont les acteurs, situés à différentes échelles, vont se saisir du dispositif mis en place et des actions prises pour faire vivre ce dernier, notamment par le biais d'actions de médiation culturelle.

La mise en perspective des différentes études de cas a également démontré l'importance des jeux d'échelle dans le processus de révélation de la ressource : alors que des dynamiques observées à l'échelle  $x$  (par exemple locale) peuvent aller dans le sens de l'activation du processus, celles observées à l'échelle  $y$  (par exemple nationale) peuvent jouer un effet inverse et venir entraver ce processus d'activation... et inversement. L'activation de la dimension ressourciste d'éléments spatialisés patrimonialisés passe par une convergence des positionnements et des jeux d'acteurs à différentes échelles.

Enfin, pour chacun de ces quatre facteurs, la formalisation d'une grille méthodologique est venue préciser les différents paramètres à observer, fonctionnant en cela comme un outil opérationnel pour l'analyse scientifique mais également pour les acteurs territoriaux intéressés par l'articulation des dynamiques patrimoniales et touristiques.

Troisième et dernier chapitre mettant en perspective mes résultats de recherche, le chapitre IX avait comme objectif de questionner le processus de patrimonialisation sous l'angle des valeurs. Il s'agissait d'interroger les rapports entre les dynamiques patrimoniales observées et les différentes valeurs sociales mobilisées par les parties prenantes intervenant dans le processus de patrimonialisation.

À la différence des deux précédents chapitres de résultats (VII et VIII) qui s'appuyaient sur la mise en perspective d'études de cas travaillées selon une même méthode d'analyse, le chapitre IX s'est nourri de travaux de recherche menés selon trois axes parallèles, tous ciblés sur des études de cas concernant des sites d'art rupestre.

L'analyse du binôme « valeur(s)/dynamiques patrimoniales » a été conduite en questionnant :

- (i) les critères mobilisés dans la construction de la valeur patrimoniale des grottes ornées du Paléolithique, et dans le cadre de lieux fermés à la visite, les dispositifs de valorisation mis en place pour permettre aux visiteurs de faire une expérience patrimoniale. Essentiellement travaillé à partir de l'étude de cas « grotte Chauvet/fac-similé », cet axe a démontré le rôle joué par la copie dans le processus de patrimonialisation, entendu ici comme l'attribution d'une valeur patrimoniale. Dans le cas de la grotte Chauvet, la recherche de vraisemblance avec le soin accordé à la reproduction/création d'un paysage souterrain et les éléments de discours délivrés par les guides lors de la visite conduisent les visiteurs à un ressenti

d'authenticité. Cette expérience de l'authenticité, palliant le défaut d'ancienneté de la copie, permet aux visiteurs de faire une expérience patrimoniale, définie ici comme étant l'expérience des valeurs en raison desquelles la grotte originale fait patrimoine. Ces recherches démontrent ainsi l'importance des contenus et des dispositifs de médiation dans la construction, la diffusion et la reproduction des valeurs en raison desquelles un lieu fait patrimoine. Présentement, la copie de la grotte Chauvet participe à la diffusion/reproduction du discours patrimonial dominant essentiellement organisé/structuré autour de critères esthétiques et monumentaux.

- (ii) les modalités d'accès aux sites d'art rupestre, en tant qu'expression/négociation d'un équilibre entre des logiques de préservation et de valorisation. Sur cette entrée, la mise en œuvre d'une approche comparée, croisant plusieurs types de sites d'art rupestre (en plein air/milieu souterrain) situés dans différents contextes territoriaux, a démontré comment leurs modalités d'accès varient selon ces contextes et suivant les registres de valeurs des acteurs en charge de définir lesdites modalités d'accès. Contexte touristique et économique, dimension foncière, effets de concurrence avec d'autres types de ressources, jeux d'acteurs expliquent, selon des configurations variables et évolutives, les différences constatées dans les modalités d'accéder aux sites d'art rupestre. L'approche comparative déployée a également démontré dans quelle mesure la définition des modalités d'accès aux sites d'art rupestre est liée à la manière dont les sciences de la conservation se sont construites et à la manière dont ces dernières imprègnent ce que peut et doit être l'accessibilité aux sites ornés, au regard des valeurs mobilisées dans leur construction socio-spatiale en tant que patrimoine.
- (iii) le droit au patrimoine, et plus spécifiquement le droit d'accéder au patrimoine et la prise en compte des valeurs plurielles attribuées aux sites d'art rupestre. Troisième pendant des recherches conduites sur le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) », cet axe s'est appuyé sur l'étude de cas des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg pour examiner, selon une approche chrono-systémique, comment les différents usages et registres de valeurs en présence ont été (ou non) pris en compte par les institutions patrimoniales au cours du temps. Ces réflexions ont ainsi souligné les enjeux méthodologiques liés à la prise en compte des différents registres de valeurs impliqués dans le processus de patrimonialisation. C'est justement en vue de répondre à ces enjeux méthodologiques qu'un collectif de recherche s'est progressivement organisé. La fin du chapitre IX expose et discute les approches méthodologiques mises en œuvre ces dernières années et notamment les principes de l'approche cosmopolitique, au cœur du projet ANR COSMO-ART qui a débuté en janvier 2022.

Au final, la mise en perspective des trois axes abordés dans le chapitre IX souligne dans quelle mesure le processus de patrimonialisation, en tant que processus d'attribution d'une valeur patrimoniale, repose en même temps qu'il résulte de jeux de dialogue entre des valeurs entrecroisées, liées à la production d'un discours patrimonial dominant par les institutions, à des pratiques et enfin, à des systèmes de perceptions/représentations à la fois complexes, hybridés et évolutifs, mêlant des échelles individuelles et collectives. Ces résultats m'amènent à conclure que l'emploi de la notion de « valeur patrimoniale » est impropre pour rendre compte de la plurivocalité inhérente aux dynamiques patrimoniales, et qu'en lieu et place de « valeur patrimoniale », la réflexion sur les valeurs gagnerait en pertinence en s'interrogeant en terme de « construction et de fonctionnement d'un rapport patrimonial ».

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

---



## CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Lorsque je me suis engagée dans le processus de construction puis de rédaction de l'HDR, je n'avais certainement pas mesuré l'ampleur que cela prendrait, à la fois en terme de temps et en terme de pages ! Durant les week-end et les vacances sacrifiés, mon fils m'a souvent questionnée sur le sens de « ce livre » que j'étais en train d'écrire, si j'étais obligée d'écrire autant de pages et à quoi tout cela allait servir. L'HDR a cette souplesse de format qu'elle permet à chaque chercheur de l'organiser en fonction de différentes contraintes et en fonction de ce qu'il projette à travers cet exercice. Pour ma part, cet exercice avait comme objectif d'explicitier des positionnements et des méthodes, de mieux sérier les apports de mes résultats de recherche sur la problématique de la patrimonialisation, et plus globalement, d'interroger mon parcours professionnel et par un effet retour, de lui donner de la cohérence. Je salue ici les effets performatifs de l'exercice d'écriture lequel concourt à structurer une trajectoire de recherche qui, je l'ai démontré dans la première partie du volume 1 de l'HDR, compose entre des actions programmatiques et des effets d'opportunité. Lors de la rentrée universitaire de 2022, les effets de cette mise en cohérence se sont d'ores et déjà faits ressentir. Durant le module de master 1 « Comment, pourquoi et jusqu'où patrimonialiser ? » que j'organise depuis quelques années, un étudiant ayant fait son parcours de licence dans une autre université me demande à brûle pourpoint : « mais en fait vous travaillez sur quoi madame ? ». Alors que jusqu'à présent j'ai souvent été décontenancée par ce type de question, je me suis entendue répondre de manière très structurée, en m'appuyant sur l'introduction générale de l'HDR ainsi que sur les parties conclusives des différents chapitres. L'exercice de l'HDR m'aura entre autres servi à préciser mes thématiques de recherches et à avancer dans la manière de les formuler de manière intelligible, ce qui n'est pas négligeable !

Ciblés sur des aspects méthodologiques et sur ma posture scientifique, les six premiers chapitres du volume 1 de l'HDR ont examiné les différents volets de ma pratique, avec comme objectif d'explicitier les contextes de production et d'énonciation des travaux de recherche mis en perspective dans la seconde partie du volume 1 de l'HDR. Tour à tour, j'ai examiné :

- (i) comment les différentes facettes du « je » individu s'agencent et influent dans la mise en œuvre de mon approche géographique (chapitre I),
- (ii) les apports de l'approche systémique dans une analyse des enjeux de la patrimonialisation, couplant des réflexions à la fois synchronique et diachronique (chapitre II),
- (iii) la dimension heuristique de l'approche comparative, laquelle permet une lecture critique, réflexive et distanciée des dynamiques socio-spatiales observées (chapitre III),
- (iv) la place et le rôle de l'approche empirique dans ma démarche (chapitre IV),
- (v) ma posture scientifique entre démarche disciplinaire et inscription dans des dynamiques pluri- et interdisciplinaires (chapitre V),
- (vi) comment je me situe par rapport aux acteurs des territoires sur lesquels je travaille, ce que j'entends par « utilité sociale » ainsi que les contours de mon éthique de recherche.

D'un point de vue méthodologique, ces six premiers chapitres ont permis de préciser et de mettre en perspective les différentes méthodes que je mobilise, en amenant à préciser comment je mobilise ces différentes entrées et outils dans le cadre de mes recherches. D'un point de vue pragmatique, la figure du tétraèdre s'est révélée être utile et performatrice pour préciser comment, en tant que « sujet-cherchant multi-contextualisée », je m'appuie dans le même temps sur des entrées systémique, comparative et empirique, le tout en regard de différents environnements disciplinaires et actoriels. Enfin, sur un plan davantage éthique, ces six premiers chapitres ont également permis de questionner et de clarifier des positionnements souvent implicites, notamment en ce qui concerne les relations que j'ai avec les acteurs des territoires sur lesquels je travaille et ce que j'entends par « utilité sociale ».

Organisés autour de la mise en perspective de mes principaux résultats de recherche, les trois chapitres de la seconde partie du volume I de l'HDR présentent les principaux et modestes apports de mes recherches sur la problématique de la patrimonialisation, définie comme étant le processus par lequel un élément spatialisé devient, en raison de différentes valeurs, ce qui fait patrimoine, appelant de ce fait l'adoption de mesures différenciées pour assurer sa transmission dans le temps. En lien avec les trois axes travaillés depuis ma soutenance de thèse en 2008, j'ai interrogé :

- (i) les formes spatiales prises par des éléments patrimonialisés (chapitre VII),
- (ii) les liens entre les dynamiques patrimoniales et touristiques, sous l'angle de la notion de ressource et des enjeux de valorisation (chapitre VIII),
- (iii) la question des valeurs mobilisées dans le processus de patrimonialisation (chapitre IX),

Chacun des trois chapitres de résultats ayant été accompagné d'une conclusion sur les enseignements propres à chacun d'entre eux, mes propos conclusifs sont présentement ciblés sur ce qu'il me semble être, à une portée plus générale, les principales avancées réalisées grâce à mes recherches.

En réponse aux éléments de problématique posés en introduction générale, mes recherches ont démontré le caractère nécessairement singulier et contextualisé de tout processus de patrimonialisation. Les processus socio-spatiaux par lesquels des éléments spatialisés deviennent ce qui fait patrimoine dépendent de facteurs (i) multiples, (ii) évolutifs, (iii) situés à différentes échelles spatiales, (iv) en interaction, et enfin (v) influencés par différents environnements systémiques.

En cela, mes recherches démontrent clairement l'intérêt heuristique de l'approche systémique pour (i) appréhender le fonctionnement du processus de patrimonialisation (apports de la modélisation systémique pour identifier et hiérarchiser les différents éléments constitutifs d'un système), (ii) questionner des effets d'enchevêtrement entre des dynamiques situées à différentes échelles de temps et à différentes échelles spatiales et (iii) raisonner en terme de trajectoire patrimoniale par le biais de frises chrono-systémiques.

Dans le même temps, la mise en œuvre de l'approche comparative avec la mise en perspective de plusieurs études de cas a permis de faire ressortir des invariants, des logiques transversales. Par exemple, au sujet des biens UNESCO, mes recherches ont permis de mettre en avant les liens entre d'une part, leur forme spatiale et d'autre part, (i) les objectifs visés par les acteurs à travers cette candidature internationale, (ii) les représentations qu'ils ont du fonctionnement de la Liste et (iii) les contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent ces dynamiques. Sur la problématique de la ressource et des modalités d'articulation entre des dynamiques patrimoniales et touristiques, la mise en perspective des études de cas a permis d'identifier quatre facteurs qui peuvent venir entraver le processus de révélation de

la ressource ou au contraire le favoriser, à savoir (i) le contexte touristique territorial, (ii) les contextes culturels et historiques englobants, (iii) la composition du schéma actoriel et les jeux d'acteurs et enfin, (iv) les dispositifs de valorisation et surtout leur rôle différentiel suivant leurs modalités d'appropriation par les acteurs. En soi, un dispositif de valorisation ne garantit pas un processus d'activation de l'élément patrimonialité en tant que ressource touristique. Tout dépend de la manière dont les acteurs vont s'organiser pour animer et « faire vivre » ce dispositif. Sur cette question du processus d'activation de la ressource, mes recherches ont également démontré que la mise en œuvre de ce processus passe par une convergence des positionnements et des jeux d'acteurs à différentes échelles. Enfin, sur la question des valeurs mobilisées dans les logiques patrimoniales et plus précisément sur les modalités d'accès aux sites d'art rupestre, la mise en perspective de plusieurs études de cas a conduit à souligner les liens entre d'une part, la manière dont est organisée/décrite l'accessibilité aux sites et d'autre part (i) les représentations que les acteurs ont de ce que doit/peut être la conservation et (ii) la manière dont ces derniers composent dans le même temps avec les autres dimensions des territoires dans lesquels il s'inscrivent.

D'un point de vue heuristique, la mise en œuvre de l'approche comparée s'est également révélée pertinente pour questionner/démontrer/rendre compte des choix qui jalonnent et orientent tout processus de patrimonialisation. Croiser des terrains ayant des caractéristiques similaires permet de mettre en lumière des trajectoires différenciées et par là-même d'interroger les facteurs explicatifs de ces différences. En couplant l'approche comparée à la mise en œuvre de l'approche systémique, l'analyse de ces facteurs explicatifs conduit à mettre en exergue les choix effectués par différents acteurs parties prenantes. À ce titre, les recherches exposées dans cette HDR démontrent le caractère performatif du couplage de l'analyse systémique et de l'approche comparée pour expliciter les choix des sociétés. À mon sens, c'est l'un des grands intérêts et apports de la discipline géographique : rendre compte des choix des sociétés pour mieux appréhender la manière dont ces dernières informent l'espace géographique.

La mise en œuvre de l'approche empirique, entendue ici comme une approche partant des observations de terrain et d'entretiens semi-directifs, a démontré sa pertinence pour questionner le processus de patrimonialisation sous l'angle des valeurs. Mes recherches ont ainsi démontré la dimension pluriverselle de la valeur patrimoniale. Ce qui fait patrimoine pour les uns ne fait pas nécessairement patrimoine pour les autres en raison des mêmes valeurs. À partir de l'étude de cas des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg, j'ai démontré la pluralité des valeurs en raison desquelles ces sites (et plus particulièrement celui de Game Pass Shelter) font patrimoine, mêlant des dimensions esthétiques, scientifiques, historiques ou encore spirituelles. Ce constat d'une pluriversalité de la question patrimoniale m'amène à conclure qu'en lieu et place d'une réflexion sur les valeurs patrimoniales, il serait plus pertinent de s'interroger en terme de « construction et fonctionnement d'un rapport patrimonial ».

La prise en compte de l'ensemble des valeurs en raison desquelles un espace/site est patrimonialisé est un défi méthodologique auquel sont aujourd'hui confrontées les institutions patrimoniales et sur lequel la recherche peut aider. À ce sujet, le chapitre IX est venu préciser les différents types de méthodes que nous avons essayé de mettre en place collectivement pour avancer dans l'identification des valeurs en jeu dans la patrimonialisation, en comparant et en discutant les apports d'une approche à la fois pluridisciplinaire et empirique et ceux d'une approche cosmopolitique. Conscient de l'intérêt mais également des limites et des besoins de renforcement méthodologique, le collectif de recherche constitué autour de ces questions a inscrit l'approche cosmopolitique au cœur du projet ANR COSMO-ART ayant débuté en janvier 2022. *Via* cette approche, l'objectif est (i) d'interroger ce qui fait sens et comment cela fait sens pour les différentes parties prenantes impliquées dans la patrimonialisation d'un espace donné et (ii) d'engager un processus de conversation interculturelle de manière à identifier des points d'intérêts interculturels (Appiah, 2006) entre ces différentes manières de percevoir/qualifier les valeurs en raison desquelles un site d'art rupestre fait patrimoine. Sur ce volet

appliqué, les résultats présentés dans les chapitres VIII et IX conduisent à émettre l'hypothèse selon laquelle la mise en tourisme, par le biais des discours qu'elle diffuse, a une carte à jouer dans la manière prendre en compte, de restituer et de diffuser l'ensemble des valeurs en raison desquelles un site/lieu fait patrimoine.

Enfin, s'agissant d'une conclusion générale, il convient de préciser les apports du volume 2 de l'HDR. Le curriculum vitae expose de manière exhaustive l'ensemble de mes activités de recherche depuis 2008. Dépassant une énumération à la Prévert, j'ai profité de cet exercice pour préciser :

- (i) Les dynamiques interactives entre les travaux des étudiants que j'ai encadrés et mes propres dynamiques de recherche. À ce titre-là, je tiens une nouvelle fois à les remercier très chaleureusement : qu'il s'agisse des étudiants en thèse ou en master, échanger avec eux est une source inépuisable de richesses, tant que le plan scientifique qu'humain et donne incontestablement du sens à ma pratique en tant que chercheuse ;
- (ii) Comment mes implications dans différentes formes de collectifs sont venues nourrir mes recherches et réciproquement ;
- (iii) Les contours des projets de recherches que j'ai pilotés ou auxquels j'ai participé, en explicitant à chaque fois les objectifs desdits projets et leurs apports au regard de ma production scientifique, que ce soit en termes de production de nouvelles connaissances mais également en termes de publications scientifiques.

Quant au recueil des publications choisies, cet exercice de sélection, en lien avec la construction de l'argumentaire du volume 1, a contribué à l'identification d'« un cœur » dans les activités de recherche conduites ces dernières années et dans le même temps, à identifier des travaux à la marge. En soi, les travaux considérés comme secondaires ne sont pas moins intéressants sur le plan scientifique que ceux ayant été retenus pour faire partie « du cœur ». Les recherches conduites sur les géopatrimoines ou encore sur les grands lacs périalpins ont d'ailleurs alimenté, de manière générale, les réflexions engagées sur le processus de révélation d'éléments spatialisés en tant que ressources touristiques. Il n'en reste pas moins qu'au regard de ma trajectoire de recherche passée et de ce que j'imagine concernant les activités de recherche à venir, centrées sur les enjeux de patrimonialisation de sites archéologiques, ces travaux apparaissent comme secondaires.

## Perspectives de recherche

De manière assez détaillée, les conclusions des trois chapitres de résultats exposent les perspectives de recherche envisagées sur chacun des axes jusqu'à présent travaillés. L'objectif dans cette conclusion générale est de montrer comment cet ensemble s'articule, selon différents pas de temps. L'ensemble de ces perspectives de recherche est repris dans un tableau de synthèse (tableau ConcluG.1).

*Ci-contre*

**Tableau ConcluG.1 – Synthèse des différentes perspectives de recherche envisagées**

<p>Dans la continuité de la partie I du volume 1 de l'HDR : perspectives méthodologiques transversales (PMT)</p> <p><b>PMT.1</b></p> <p>Mobilisation des outils audiovisuels</p> <p>=&gt; Collaborations en train de se mettre en place avec les sociologues de l'USMB et avec les collègues du département « Métiers du Multimédia et de l'Internet »</p>	<p>Dans la continuité du chapitre VII : les formes spatiales prises par les éléments patrimonialisés</p> <p><b>Axe VII.1</b></p> <p>Approfondir le projet d'inscription de l'Art rupestre de la Caraïbe sur la Liste du patrimoine mondial, avec comme objectif d'approfondir les facteurs en raison desquels le projet est resté dans cette forme inachevée</p> <p>=&gt; Dépend de l'obtention du projet ANR PASSENGER_ISLANDS</p>	<p>Dans la continuité du chapitre VIII : Les liens entre les dynamiques patrimoniales et touristiques, sous l'angle de la notion de ressource et des enjeux de valorisation</p> <p><b>Axe VIII.1</b></p> <p>À l'échelle des gravures rupestres en Haute-Maurienne et des roches gravées en Guadeloupe, interroger la place de ces sites dans les pratiques et les motivations respectivement des visiteurs de Haute-Maurienne et des visiteurs de la région de Basse-Terre</p> <p>Pour le volet Maurienne</p> <p>=&gt; Projet de stage à proposer à la communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise, en lien avec le master 2 Tourisme ?</p> <p>=&gt; Actions de recherche à proposer dans le cadre de PATRIMALP 2 ?</p> <p>Pour le volet Guadeloupe</p> <p>=&gt; Dépend de l'obtention du projet ANR PASSENGER_ISLANDS</p>	<p>Dans la continuité du chapitre IX : La question des valeurs mobilisées dans le processus de patrimonialisation</p> <p><b>Axe IX.1</b></p> <p>Dans le cadre d'une approche comparée, investir d'autres grottes ornées ayant fait l'objet de copies avec comme objectif de questionner (i) les choix effectués par les concepteurs et (ii) les modalités de réception par les publics. Et de mettre le tout en perspective avec des enquêtes auprès des publics de grottes ornées originales. L'enjeu étant <i>in fine</i> de questionner ce qui se joue dans l'expérience patrimoniale.</p> <p>=&gt; Monter un projet de recherche européen en s'appuyant sur les collaborations existantes et les itinéraires culturels de l'Europe ?</p>
<p><b>PMT.2</b></p> <p>Renforcement de l'ouverture en direction d'autres champs disciplinaires (rencontres et lectures)</p>	<p><b>Axe VII.2</b></p> <p>Poursuivre les recherches sur les modalités de construction des biens sériels, notamment lorsque ces derniers sont ciblés sur les sites d'art rupestre</p> <p>=&gt; À approfondir avec des sujets de masters</p>	<p><b>Axe VIII.2</b></p> <p>Interroger les liens entre « les modalités d'association du local », « la construction de ce qui fait patrimoine » et « la territorialisation des dynamiques touristiques » (Afrique Guadeloupe, hautes vallées alpines)</p> <p>=&gt; Réflexion de fond ; alimentation de cette entrée par différentes études de cas au cours des prochaines années</p>	<p><b>Axe IX.2</b></p> <p>La politisation de l'accessibilité aux sites d'art rupestre. Interroger les effets du revival khoï-san en Afrique du Sud sur les modalités d'accès aux sites d'art rupestre</p> <p>=&gt; sera abordé en parallèle de l'ANR COSMO-ART</p>
	<p><b>Axe VII.3</b></p> <p>Sur les sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, analyser les formes spatiales prises par ces derniers, ainsi que les contenus mobilisés, les acteurs associés, les modalités de gouvernance et les formes d'implication des populations locales</p> <p>=&gt; À approfondir avec un projet post-doc</p>		<p><b>Axe IX.3</b></p> <p>Les apports de l'approche cosmopolitique dans l'analyse de la diversité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre (avec notamment le développement de la photo-élicitation)</p> <p>=&gt; ANR COSMO-ART (2022-2025)</p> <p>=&gt; suivant l'obtention du projet IRN RAHMISA (2023-2027)</p>
	<p><b>Axe VII.4</b></p> <p>Investir la thématique des zones de présomptions de prescription archéologique : modalités de définition, enjeux avec lesquels ce type de mesure doit composer, ce que ces zonages nous disent en retour sur la manière dont les acteurs composent avec le fait archéologique</p> <p>=&gt; Projet de recherche <i>ad hoc</i> à monter, en lien avec des services régionaux de l'archéologie et le ministère de la Culture ?</p>		

Aux perspectives identifiées à la fin de chaque chapitre de résultats s'ajoute la nécessité/l'envie de faire évoluer mes pratiques en investissant les outils audiovisuels. C'est en effet un outil de restitution que je souhaite davantage mobiliser, dans la mesure où la production de supports visuels me semble appropriée (i) pour mettre en œuvre la transdisciplinarité et impliquer les acteurs dans les phases de production, de collecte et de traitement des données ; et (ii) pour restituer et partager les connaissances acquises au plus grand nombre et *in fine*, rendre la science plus accessible et utile. J'ai cependant bien conscience de ce que ces types d'outils impliquent en terme de temps, entre le temps de formation et surtout, les temps de tournage, de montage puis de diffusion. La prise en main effective de ces outils audiovisuels dépendra en partie des possibilités de collaborations avec les sociologues de l'USMB (à travers le projet RISOM - Réflexivité, Images et SOns en territoires de Montagne - déposé par ma collègue Marie Forget sur 2023-2024) et avec les collègues du département « Métiers du Multimédia et de l'Internet » de l'USMB autour du projet de documentaire scientifique sur le projet COSMO-ART.

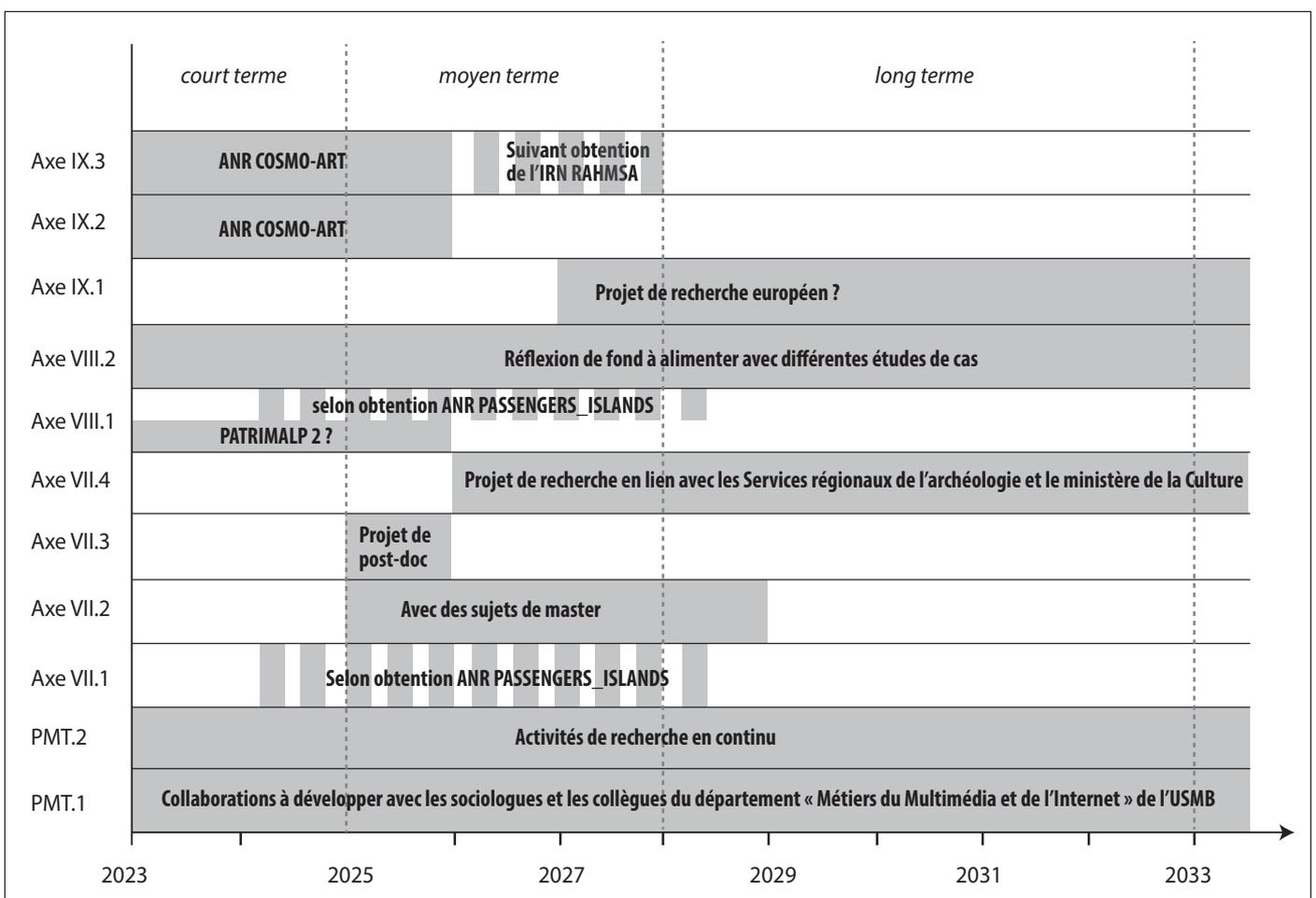
Par ailleurs, qu'il s'agisse des perspectives de recherche à court, moyen ou long terme, l'ensemble de ces perspectives est sous-tendu par la nécessité de me nourrir des recherches de mes collègues, que ce soit (i) en prenant le temps de participer à des moments d'interconnaissances, et (ii) en prenant le temps de lire et de m'appropriier les contenus des lectures effectuées. En conclusion des six premiers chapitres ciblés sur ma posture de recherche, je conclus sur la question du temps en interrogeant les effets des actuels contextes de production de la recherche sur la construction des savoirs et en soulignant à quel point la recherche a besoin de « donner du temps au temps ». L'accélération du temps, liée en grande partie à la fragmentation des tâches de recherche, laisse trop peu de place pour participer à des moments d'interconnaissance pourtant nécessaires à la mise en place d'approche pluridisciplinaire. Alors même que des supports sont souvent mis en place au sein des laboratoires pour favoriser de telles rencontres (séminaires de recherche par exemple), il n'est pas toujours évident de sortir des contraintes temporelles dans lesquelles nous sommes pris pour prendre part à ces événements. L'urgent s'impose bien souvent au détriment de l'important.

Sur un même plan, la fragmentation de nos activités laisse trop peu de place à la lecture et à l'appropriation réelle et éclairée des ouvrages consultés. À la vue des centaines de références bibliographiques mobilisées dans le cadre de cette HDR et des articles présentés dans le volume 2, cette remarque conclusive peut sembler paradoxale. Elle est pourtant sincère et exprime un besoin capital, celui de prendre le temps de se nourrir des travaux des collègues, que ce soit par la lecture d'articles « études de cas » ou celle d'ouvrages de synthèse. Je me souviens d'une formation suivie à la délégation Alpes du CNRS il y a quelques années qui portait sur « la lecture rapide ». On vous apprenait à cibler sur différentes parties d'un article scientifique pour en comprendre l'essentiel, sans « perdre de temps » à le lire dans son intégralité. Pour les années à venir, je veux très précisément prendre le contre-pied de cette formation, prendre le temps de m'immerger dans les ouvrages jusqu'à présent passés en mode « lecture rapide » et prendre le temps d'ouvrir tous ceux que j'ai achetés ces dernières années et qui attendent patiemment leur tour sur l'étagère.

Après cette phase de structuration et de restitution qu'est l'HDR s'ouvre une nouvelle phase où ma pratique de géographe a besoin de prendre le temps de se nourrir en écoutant et en lisant les travaux des autres, ... une posture particulièrement en accord avec l'approche cosmopolitique au cœur de COSMO-ART. Ce besoin d'ouverture/d'enrichissement en direction des travaux des collègues explique que la formalisation de nouveaux projets de recherche (autres que ceux actuellement en cours ou déposés) soit envisagée à moyen et long terme, laissant la place pour de telles activités réflexives sur le court terme (figure ConcluG.1). En effet, lancer de nouveaux projets de recherche viendrait réduire à peau de chagrin l'espace-temps dont j'ai actuellement besoin pour nourrir mes réflexions au regard d'autres travaux scientifiques.

Le lecteur en conviendra, ces perspectives sont multiples et il ne suffirait pas d'une carrière de chercheuse pour en venir à bout ! Mais est-ce le but... En cela, la diversité des pistes envisagées fait écho à la multitude des fichiers contenus dans un dossier « projets d'articles » sur mon disque dur. Selon des effets d'opportunité, suite à des rencontres et à des discussions, tel projet d'article va remonter sur le sommet de la pile et de nouvelles phases de recherche s'ensuivent. Les pistes de recherche exposées dans la conclusion de cette HDR sont des envies, des possibilités, amenées à se concrétiser ou non, en fonction des orientations que j'ai envie de donner à mon activité de recherche et également de réalités programmatiques.

Présentement, l'obtention du projet ANR COSMO-ART vient *de facto* structurer, sur le court terme, l'éventail des perspectives de recherches évoquées à la fin de chacun des chapitres de résultats. Et si d'aventure le projet IRN RAHMSA était accepté, ce calendrier serait structuré à moyen terme, ce financement courant jusqu'à fin 2027. Dès lors, autour de cet axe central que sera le projet COSMO-ART jusqu'à fin 2025 et en imaginant que le projet IRN soit accepté, j'envisage de poursuivre mes activités de recherche en articulant au mieux les différentes pistes identifiées. La figure ConcluG.1 propose une articulation de ces différentes perspectives de recherche.



**Figure ConcluG.1 – Articulon des différentes perspectives de recherche envisagées à court (2 ans), moyen (5 ans) et long terme (10 ans)**

Quant à savoir si ces dynamiques se dérouleront de la manière dont elles ont été annoncées, mes prochains rapports d'activité pour le CNRS viendront ou non le confirmer. Tout en venant (en)cadrer l'activité de recherche, les listes et les projections doivent nécessairement faire preuve d'adaptation et de souplesse : point trop normer ne faut, au risque de nuire à la créativité nécessaire à toute action de recherche.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sont listées ici les références bibliographiques appelées dans le corps de texte du volume 1, à l'exception des références numérotées (cf. Ax, volume 2). Celles-ci correspondent aux publications retenues pour constituer « le recueil des productions sélectionnées », volume 2.

### A

Adhikari M., 2006. 'God made the white man, God made the black man...' : popular racial stereotyping of coloured people in apartheid South Africa, *The South African Historical Journal*, 55 (1), pp. 142-164.

AMAFA, 2009. *Draft policy on the accreditation of rock art custodians*. Non publié.

Amblard H., Bernoux P., Herreros G., Livian Y.-F., 1996. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris, éd. du Seuil.

Amendoeira A. P., 2012. Patrimoine mondial et tourisme : autre praxis, autre paradigme. In M. Gravari-Barbas, L. Bourdeau & M. Robinson (dir.), *Tourisme et patrimoine mondial*. Laval, Presses de l'Université de Laval, pp. 199-213.

Amirou R., 2000. *Imaginaire du tourisme culturel*. Paris, Presses universitaires de France.

Amourous C., 2000. L'implantation du ski alpin dans les Alpes françaises : la tradition étayage de la modernité, *Revue de Géographie Alpine*, 88 (4), pp. 9-20.

Anadón M., 2007. *La recherche participative : multiples regards*. Québec, Presses universitaires du Québec.

Appiah K. A., 2006. *Cosmopolitanism: ethics in a world of strangers*. New York, W.W. Norton & Co.

Araoz G., 2011. Preserving Heritage Places under a new Paradigm, *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, 1 (1), pp. 55-60.

Archibugi D., Held D., 1995. *Cosmopolitan Democracy. An Agenda for a New World Order*. Cambridge, Polity Press.

Arcuset L., 2009. Logiques touristiques en station de haute-montagne : quelles évolutions possibles vers la durabilité ? *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], 97 (3), <http://journals.openedition.org/rga/1032>

Arokiasamy C., 2012. Embedding shared heritage: the cultural heritage rights of London's African and Asian diaspora communities, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 339-345.

Arpin I., Ronsin G., Aubertie S., Collin A., Landrieu G., Le Bastard A. M., 2019. La transdisciplinarité en pratique. Les collaborations entre chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels protégés, *Natures Sciences Sociétés*, 27 (2), pp. 205-211.

Arthur C., Mohapi M., Mitchell P., 2011. Archaeology and Dam Projects in Lesotho, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 13 (2-3), pp. 231-252.

Aschan-Leygonie C., 2000. Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux, *Espace géographique*, 1, pp. 64-77.

Assi E., 2012. World heritages sites, human rights and cultural heritage in Palestine, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 316-323.

Audoux C., Gillet A., 2011. Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction, *Revue interventions économiques* [En ligne], 43, <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>

Audoux C., Gillet A., 2015. Recherches participatives, collaboratives, recherches-action. Mais de quoi parle-t-on ? In Collectif Les chercheurs ignorants (dir.), *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*. Paris, Presses de l'école des Hautes Études en santé publique, pp. 44-47.

Aujoulat N., 2004. *Lascaux. Le geste, l'espace et le temps*. Paris, éd. du Seuil.

## B

- Babou I., 2015. Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de la Réunion, *VertigO* [En ligne], 15 (1), <http://journals.openedition.org/vertigo/16038>
- Badiou A., 2003. *L'éthique : essai sur la conscience du mal*. Paris, éd. du Seuil.
- Baerwald T. J., 2010. Prospects for Geography as an Interdisciplinary Discipline, *Annals of the Association of American Geographers*, 100 (3), pp. 493-501.
- Baeza U., Cantalejo P., 2013. Realidad virtual aplicada a la puesta en valor del arte rupestre, *Cuadernos de Arte Rupestre*, 6, pp. 150-151.
- Ballet F., 1998. Des milliers de signes sur les roches, *La rubrique des patrimoines*, 1, pp. 8-9.
- Ballet F., 2008. L'art rupestre en Savoie, un patrimoine archéologique précieux mais fragile, *La rubrique des patrimoines*, 21, pp. 10-13.
- Ballet F., Breteau E., 2013. Roches de mémoire, 5000 ans d'art rupestre dans l'arc alpin, *La rubrique des patrimoines*, 31, pp. 28-29.
- Ballet F., Raffaelli P., 2000. Les gravures rupestres de Savoie, *Kronos*, 14, pp. 21-30.
- Banos A., 2013. *Pour des pratiques de modélisation et de simulation libérées en géographie et SHS*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 1 volume.
- Barnard A., 1992. *Hunters and herders of Southern Africa: A comparative ethnography of the Khoisan Peoples*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Barrué-Pastor M., 1992. L'interdisciplinarité en pratiques. In M. Jollivet (dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*. Paris, CNRS Éditions, pp. 457-475.
- Barthes R., 1968. L'effet de réel, *Communications*, 11, pp. 84-89.
- Bataille G., 1955. *La peinture préhistorique : Lascaux ou la naissance de l'art*. Paris, éd. Skira.
- Beck U., 2006. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, éd. Aubier.
- Bednarik R. G., 1995. Rock art conservation in the upper Lena basin, Siberia. *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 2, pp. 117-26.
- Belaïdi N., 2016. La paix par la coopération environnementale, un nouveau modèle de conservation ? Étude des aires transfrontalières en Afrique australe, *Afrique contemporaine*, 257, pp. 129-143.
- Belder L., 2017. Chapter 3: The right of access to and enjoyment of cultural heritage – Report 2011 (A/HRC/17/38). In L. Belder & H. Porsdam (dir.), *Negotiating Cultural Rights, Issues at Stake, Challenges and Recommendations*. Cheltenham (UK)-Northampton (USA), Edward Elgar Pub, pp. 59-78.
- Bellier I., 2012, Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales, *Critique internationale*, 54, pp. 61-80.
- Belot C., Van Ingelgom V., 2017. La réanalyse à l'épreuve d'une comparaison qualitative diachronique : stabilités et évolutions dans les perceptions citoyennes de l'Europe en 1995- 1996 et 2005-2006, *Recherches Qualitatives*, 21, pp. 99-121.
- Bérard B., 2013. De l'archéologie précolombienne au patrimoine antillais : la patrimonialisation des héritages amérindiens en Martinique et en Guadeloupe. In M. Augeron & G. Havard (dir.), *Un continent en partage. Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français*. Paris, éd. Rivages des Xantons, pp. 625-630.
- Bérard B., 2014. De l'archéologie précolombienne au patrimoine antillais : la patrimonialisation des héritages amérindiens en Martinique et en Guadeloupe, *Outre-mers*, 102 (382-383), pp. 237-251.
- Bergeret A., Delannoy J.-J., George-Marcelpoil E., Piazza-Morel D., Berthier-Foglar S., Bonnemains A., Bourdeau P., Duval M., François H., Girard S., Laforgue D., Lamarque P., Madelrieux S., Tolazzi S., 2015. L'outil-frise, dispositif d'étude interdisciplinaire du changement territorial. *EspacesTemps.net*, [En ligne], <http://www.espacestemp.net/articles/loutil-frise-dispositif-detude-interdisciplinaire-du-changement-territorial/>

- Berliner D., Istasse M., 2013. Les hyper-lieux du patrimoine mondial, *Gradhiva*, 18, pp. 124-145.
- Bertalanffy L. von, 1973. *Théorie générale des systèmes*. Paris, éd. Dunod.
- Berthelot J.-M., 2001. *Epistémologie des sciences sociales*. Paris, Presses universitaires de France.
- Berthoz A., 1997. *Le sens du mouvement*. Paris, éd. Odile Jacob.
- Bessière J., Clarimont S., Vlès V., 2016. La ressource patrimoniale, outil de diversification touristique ? Le pôle d'excellence rurale du Néouvielle, entre innovation et recyclage, *Natures Sciences Sociétés*, 24, pp. 217-229.
- Bigando E., 2013. De l'usage de la photo élicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], 645, <http://journals.openedition.org/cybergeo/25919>
- Billaud Y., Marguet A., 2005. Habitats lacustres du Néolithique et de l'âge du Bronze dans les lacs alpins français : bilan des connaissances et perspectives. In P. Della Casa & M. Trachsel (dir.), *WES'04 – Wetland Economies and Societies. Proceedings of the International Conference in Zurich, 10-13 March 2004*. Zurich, Chronos, pp. 169-178.
- Billaud Y., Marguet A., 2007. Préhistoire récente et Protohistoire des grands lacs alpins français : 150 ans de recherche, de la pêche aux antiquités à l'étude des vestiges littoraux. In J. Evin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. Vol. II. « Des idées d'hier... ». IV. (Pré)histoire de sites. XXVIe Congrès Préhistorique de France. Actes du Congrès du Centenaire de la SPF, Avignon, 21-25 septembre 2004*. Paris, éd. Société préhistorique française, pp. 265-277.
- Bittar R. C., Prideaux B., 2017. A management model to assist local communities developing community-based tourism ventures: a case study from the Brazilian Amazon, *Journal of Ecotourism*, 17 (1), pp. 1-19.
- Blanc G., Bridonneau M., 2015. Conseiller, expert et consultant en patrimoine : la construction d'une figure de l'Éthiopie contemporaine, *EchoGéo* [En ligne], 31, <http://journals.openedition.org/echogeo/14128>
- Blanchon D., 2008. Le complexe hydropolitique sud-africain : connexions, déconnexions, reconnexions ? *Métropolis, Flux*, 71, pp. 61-72.
- Blanchon D., 2009. L'Orange où l'inégal partage des eaux australes. In J.-P. Raison & G. Magrin (dir.), *Des fleuves entre conflits et compromis*. Paris, éd. Karthala, pp. 239-291.
- Blanchon D., 2011. *Hydrosystèmes et hydropolitiques du Cap à Khartoum*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université Paris 10, 2 volumes.
- Blangy S., Robin McGinley R., Lemelin R. H., 2010. Recherche-action participative et collaborative autochtone, *Téoros* [En ligne], 29 (1), <http://journals.openedition.org/teoros/530>
- Blidon M., 2012. Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction, *Annales de Géographie*, 687-688, pp. 525-542.
- Blidon M., 2014. Les sens du je. Réflexivité et objectivation des rapports sociaux, *Géographie et Cultures* [En ligne], 89-90, <http://journals.openedition.org/gc/3240>
- Boix Mansilla V., 2006. Interdisciplinary Work at the Frontier: An Empirical Examination of Expert Interdisciplinary Epistemologies, *Issues in Integrative Studies*, 24, pp. 1-31.
- Bondi L., 2002. *Subjectivities, knowledges, and feminist geographies. The subjects and ethics of social research*. Oxford, Rowman et Littlefield Publ.
- Bondi L., 2003. Empathy and identification: Conceptual Resources for feminist Fieldwork, *ACME*, 2 (1), pp. 64-76.
- Boonzaaier C. C., Wels H., 2018. Reconciling neo-liberalism and community based tourism in South Africa: the African Ivory Route, *Europe Now-A Journal of Research and Art* [En ligne], <https://www.europenowjournal.org/2018/03/08/reconciling-neo-liberalism-and-community-based-tourism-in-south-africa-the-african-ivory-route/>
- Bortolotto C., Boyer V., Collomb G., Hemond A., Lopes-Macedo S., Pédrón-Colombani S., 2017. Collaborations et formes de légitimation dans les processus de patrimonialisation, *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], <http://journals.openedition.org/nuevomundo/70156>

- Bosa B., 2008. Chapitre 10 : À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques. In A. Bensa & D. Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête*. Paris, éd. La Découverte, pp. 205-225.
- Boucharlat E., 2014. Les sites palafittiques : des sites préhistoriques autour des Alpes. In J.-L. Martinot-Lagarde, I. Palmi & C. Gottfried (dir.), *Les biens en série du patrimoine mondial : nouvel enjeu, nouveaux critères, Actes du colloque de Poitiers, 17-18 Décembre 2012*. Paris, éd. Icomos France, pp. 96-107.
- Boucly J., 2019. *La fabrique nationale du patrimoine mondial : une étude politique de l'action publique patrimoniale en Turquie et à Diyarbakir*. Thèse de doctorat en Études politiques, Paris, EHESS.
- Bouisset C., Clarimont S., Rebotier J., 2018. Résilience et prévention des désastres, *VertigO* [En ligne], Hors-série 30, <http://journals.openedition.org/vertigo/19331>
- Bouisset C., Degrémont I., 2013. Construire un patrimoine naturel : valeurs (de société) contre critères (officiels) ? L'exemple de hauts lieux montagnards pyrénéens, *VertigO* [En ligne], Hors-série 16, <http://journals.openedition.org/vertigo/13750>
- Boujrouf S., 2014. Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc, *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], 102-1, <http://journals.openedition.org/rga/2259>
- Bourdeau P., 2008. Les défis environnementaux et culturels des stations de montagne, *Téoros*, 27 (2), pp. 23-30.
- Bourdieu P., 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris, éd. Raisons d'agir.
- Bourdieu P., Accardo A., 1993. Comprendre. In P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*. Paris, éd. du Seuil, pp. 1389-1425.
- Bourdin A., 1992 ; Patrimoine et demande sociale. In R. Neyret (dir.), *Le patrimoine : atout du développement*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp. 21-25.
- Bovet L., 2012. *L'art rupestre en Afrique du Sud post-apartheid : un objet archéologique et son traitement muséographique*. Mémoire de Master d'archéologie, Université de Neuchâtel.
- Bozeman B., Boardman C., 2014. *Research collaboration and team science. A state-of-the-Art review and agenda*. Heidelberg, New York, Springer.
- Bradfield J., Holt S., Sadr K., 2009. The last of the LSA on the Makgabeng Plateau, Limpopo Province, *The South African Archaeological Bulletin*, 64 (190), pp. 176-183.
- Brancelj A., 2016. *La patrimonialisation à la croisée des dynamiques de désignation, d'appropriation et de valorisation, Les enjeux autour des sites palafittiques, un patrimoine méconnu, invisible et sériel*. Mémoire de Master 2 R STADE, EDYTEM-Université Savoie Mont Blanc.
- Branche R., Descamps F., Saffroy F., Vaïsse M., 2018. La parole et le droit. Recommandations pour la collecte, le traitement et l'exploitation des témoignages oraux. In V. Ginouvès & I. Gras (dir.), *La diffusion numérique des données en SHS – Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, pp. 103-127.
- Breckenridge C. A., Pollock S., Bhabha H. K., Chakrabarty D., 2002. *Cosmopolitanism*. Durham/London, Duke University Press.
- Breton J.-M., 2017. Tourisme « patrimonial » et mémoire : les sites industriel et agricole de Beauport et la Gravelière (Guadeloupe), *Études caribéennes* [En ligne], 37-38, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11137>
- Bruckner P., 1983. *Le Sanglot de l'homme blanc. Tiers monde, culpabilité, haine de soi*. Paris, éd. du Seuil.
- Brunet R., 1979. Systèmes et approche systémique en géographie, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 465, pp. 399-407.
- Brunet J., Vouvé J., 1996. *La conservation des grottes ornées*. Paris, Conservation du Patrimoine, CNRS Éditions.
- Bruxelles L., 2019. *Les karsts du berceau de l'Humanité en Afrique australe*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université de Montpellier, 2 volumes.
- Bruxelles L., Clarke R. J., Maire R., Ortega R., Stratford D., 2014. Stratigraphic analysis of the Sterkfontein StW 573 *Australopithecus* skeleton and implications for its age, *Journal of Human Evolution*, 70, pp. 36-48.

Bühlner E. A., Cavaillé F., Gambino M., 2006. Le jeune chercheur et l'interdisciplinarité en sciences sociales. Des pratiques remises en question, *Natures Sciences Sociétés*, 14, pp. 392-398.

Buire C., 2012. Les arts-de-faire du terrain, *Annales de géographie*, 687-688, pp. 600-620.

Büscher B., 2013. *Transforming the frontier: Peace parks and the politics of neoliberal conservation in Southern Africa*. Durham, NC, Duke University Press.

Bwasiri E. J., 2011a. The implications of the management of indigenous living heritage. The case study of Mongomi wa Kolo rock paintings World Heritage Sites, central Tanzania, *The South African Archaeological Bulletin*, 66 (193), pp. 60-66.

Bwasiri E. J., 2011b. The challenge of managing intangible heritage: problems in Tanzanian legislation and administration, *The South African Archaeological Bulletin*, 66 (194), pp. 129-135.

Byrne D., 1991. Western hegemony in archaeological heritage management, *History and Anthropology*, 5 (2), pp. 269-276.

## C

Cabeza A., 2006. Reflections on Archaeological Heritage and Indigenous Peoples in Chile. In N. Agnew & J. Bridgland (dir.), *Of the past, for the future: Integrating archaeology and conservation. Proceedings of the Conservation Theme at the 5th World Archaeological Congress*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 125-130.

Calbérac Y., 2010. *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Lumière – Lyon II.

Calbérac Y., Volvey A., 2014. Introduction, *Géographie et Cultures* [En ligne], 89-90, <http://journals.openedition.org/gc/3208>

Callon M., Latour B., 1991. *La science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, éd. La Découverte.

Caporali A., Morisset A., Legleye S., 2015. La mise à disposition des enquêtes quantitatives en sciences sociales : l'exemple de l'INED, *Population*, 70, pp. 567-597.

Carmignani S., 2006. Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice, *Journal des anthropologues*, 104-105, pp. 265-285.

Carruthers J., 1995. *The Kruger National Park. A social and political history*. Pietermaritzburg, University of Natal Press.

Carter R. W., Bramley R., 2002. Defining heritage values and significance for improved resource management: an application to Australian tourism, *International Journal of Heritage Studies*, 8 (3), pp. 175-199.

Casti E., 2014, Une recherche participative pour la valorisation culturelle et la promotion touristique du patrimoine mondial. Les plans gravés du Valcamonica (Italie). In M. Gravari-Barbas & S. Jacquot (dir.), *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*. Laval, Presses de l'université du Québec, pp. 272-298.

Caust J., Vecco M., 2017. Is UNESCO World Heritage recognition a blessing or burden? Evidence from developing Asian countries, *Journal of cultural heritage*, 27, 1-9.

Cayla N., Hobléa F., Biot V., Delamette M., Guyomard A., 2012. De l'invisibilité des géomorphosites à la révélation géopatrimoniale, *Géocarrefour* [En ligne], 87/3-4, <http://geocarrefour.revues.org/8817>

Centre National Recherche Scientifique, 2019. Feuille de route du CNRS pour la science ouverte, [https://www.cnrs.fr/sites/default/files/press\\_info/2019-11/Plaqueette\\_ScienceOuvverte.pdf](https://www.cnrs.fr/sites/default/files/press_info/2019-11/Plaqueette_ScienceOuvverte.pdf)

Challis S., 2012. Creolisation on the Nineteenth-century Frontiers of Southern Africa: A Case Study of the AmaTola 'Bushmen' in the Maloti-Drakensberg, *Journal of Southern African Studies*, 38 (2), pp. 265-280.

Challis S., 2015. *Cultural Heritage Management Plan for Sehlabathebe National Park, Kingdom of Lesotho*. Final Report to the Ministry of Tourism, Environment and Culture, Kingdom of Lesotho and World Heritage Committee of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO). Non publié.

Challis S., Mullen A., Pugin J., 2015. *Rock Art and Baseline Archaeological Survey of the Sehlabathebe National Park, Kingdom of Lesotho*. Final Report to the World Heritage Committee of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. Non publié.

Chambru M., De Oliveira J.-P., 2021. Changement climatique et développement territorial en montagne : conflictualités et enjeux communicationnels, *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 21, <https://doi.org/10.4000/rfsic.10306>

Chanteloup L., 2013. *À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Savoie.

Chanteloup L., Joliet F., Herrmann T. M., 2018. The environment of the Nunavimmiut as seen through their own eyes, *Écoscience*, 25 (4), pp. 359-379.

Chanteloup L., Joliet F., Herrmann T. M., 2019. Learning and insights from a participatory photography project with Cree and Inuit about the land (Nunavik, Canada), *Polar Geography*, 42 (2), pp. 125-143.

Chanteloup L., Perrin-Malterre C., Duparc A., Loison A., 2016. Construire l'interdisciplinarité dans les recherches sur l'environnement : la mise en œuvre d'un programme de recherche « sports de nature et faune sauvage », *Sciences de la Société*, 96, pp. 85-101.

Charliac C., 2014. La posture empathique comme fondement méthodologique pour l'étude de la communication émotionnelle dans le domaine de la danse contemporaine, *Sociétés*, 125, pp. 81-89.

Chenorkian R., Robert S., 2014. *Les interactions hommes – milieux : questions et pratiques de la recherche en environnement*. Versailles, éd. Quae.

Chevalier F., 2005. *La Grande Histoire de France et des Français*. Paris, éd. Citadelles et Mazenod.

Chevalier J., Buckles D., 2008. *Guide sur la recherche collaborative et l'engagement social*. Ottawa, IDRC Editions Eska.

Chirikure S., Manyanga M., Ndoró W., Pwiti G., 2010. Unfulfilled promises? Heritage management and community participation at some of Africa's cultural heritage sites, *International Journal of Heritage Studies*, 16 (1-2), pp. 30-44.

Chirikure S., Pwiti G., 2008. Community involvement in archaeology and cultural heritage management: An assessment from case studies in Southern Africa and elsewhere, *Current Anthropology*, 49 (3), pp. 467-485.

Cicchelli V., 2016. *Pluriel et commun, Sociologie d'un monde cosmopolite*. Paris, SciencesPo les Presses.

Citron S., 2008. *Le Mythe national, l'histoire de France revisitée*. Paris, éd. L'Atelier en poche : les Éditions ouvrières.

Clarimont S., 2019. La ville au risque du tourisme : crise ou recomposition du «modèle barcelonais» ?, *CAMBO : Cahiers de la Métropole BOrdelaise*, 15, pp. 42-45.

Clarimont S., Bessière J., Vlès V., 2016. La ressource patrimoniale, outil de diversification touristique ? Le Pôle d'excellence rurale du Néouvielle, entre innovation et recyclage, *Natures Sciences Sociétés*, 24 (3), pp. 217-229.

Claval P., 2013. Le rôle du terrain en géographie. Des épistémologies de la curiosité à celles du désir, *Confins* [En ligne], 17, <http://journals.openedition.org/confins/8373>

Collange Y., 2020. *La place des ressources patrimoniales dans la diversification touristique des vallées alpines : le cas de l'art rupestre en Haute-Maurienne*. Mémoire de Master 2 Développement Local, Lyon 2/ EDYTEM.

Collectif Les chercheurs ignorants, 2015. *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*. Paris, Presses de l'école des Hautes Études en santé publique.

Colletis G., Pecqueur B., 2005. Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *Économie et Institutions*, 6-7, pp. 51-74.

Collignon B., 2008. Note sur les fondements des *postcolonial studies*, *EchoGéo* [En ligne], 1, <http://journals.openedition.org/echogeo/2089>

Collignon B., 2012. *Dossier pour une Habilitation à diriger des recherches*. Géographie, Université Paris Diderot, 3 volumes.

Comité d'Éthique du Centre national de la recherche scientifique, Leduc M., 2015. *COMETS AVIS 2015 30 – Les enjeux du partage des données scientifiques*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02139024>

Compagnon D., 2008. Zimbabwe : de la "réforme agraire" à l'insécurité alimentaire, *Hérodote*, 131, pp. 118-136.

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 2011. *Report of the independent expert in the field of cultural rights, Farida Shaheed (A/HRC/17/38)* [En ligne], <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N12/459/30/PDF/N1245930.pdf?OpenElement>

Coppée T., 2017. *Devoirs Citoyens, Les blagues de Toto vol. 14*. Tournai, éd. Delcourt.

Corsi L., Buire C., 2019. Coordination du numéro spécial « Géographie audiovisuelles », *Revue française des méthodes visuelles*, 3, <https://rfmv.fr/numeros/3/>

Cotesta V., Cicchelli V., Nocenzi M., 2013. *Global Society, Cosmopolitanism and Human Rights*. Cambridge, Cambridge Scholars Publishing.

Courtin É., Lechaux B., Roullaud É., 2012. Démêler les fils du récit comparatif, *Revue internationale de politique comparée*, 19 (1), pp. 7-17.

Cousin S., 2006. De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaires du tourisme culturel, *Autrepart*, 40 (4), pp. 15-30.

Cousin S., Martineau J.-L., 2009. Le festival, le bois sacré et l'Unesco. Logiques politiques du tourisme culturel à Osogbo (Nigeria), *Cahiers d'études africaines*, 193-194, pp. 337-364.

Coutellec L., 2019. Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences. Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13 (2), pp. 381-398.

Couture C., Bednarz N., Barry S., 2007. Conclusions, Multiples regards sur la recherche participative : une lecture transversale. In M. Anadón (dir.), *La Recherche participative : multiples regards*. Québec, Presses universitaires du Québec, pp. 205-221.

Coyle N., 2011. *Lascaux and Preservation Issues in Subterranean Environments: Proceedings of the International Symposium (Paris, February 26 and 27)*. Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme.

Creighton O., 2007. Contested Townscapes: The Walled City as World Heritage, *World Archaeology*, 39 (3), pp. 339-354.

Crowson J. M., 2011. Maloti Drakensberg Transfrontier Park Joint Management: Sehlabathebe National Park (Lesotho) and the uKhahlamba Drakensberg Park World Heritage Site (South Africa). In A. Watson, J. Murrieta-Saldivar & B. McBride (dir.), *Science and stewardship to protect and sustain wilderness values: Ninth World Wilderness Congress symposium, November 6-13, 2009, Merida, Yucatan, Mexico*. Fort Collins, CO: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station, pp. 53-56.

Cruse R., 2014. *Géographie populaire de la caraïbe*. Montréal, Mémoire d'encrier.

## D

D'Addetta M., 2017. The Right of Access to and Enjoyment of Cultural Heritage A Link Between the Protection of Cultural Heritage and the Exercise of the Right to Participate in Cultural Life. In S. Pinton & L. Zagato (dir.), *Cultural Heritage. Scenarios 2015-2017*. Edizioni Ca'Foscari, Digital Publishing, <http://doi.org/10.14277/6969-052-5/SE-4-30>

Darbellay F., 2014. L'interdisciplinarité : voyage à la croisée des cultures scientifiques. In V. Lemay & F. Darbellay (dir.), *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité*. Berne, éd. Peter Lang, pp. 125-140.

Darmangeat C., 2016. Don, échange et autres transferts Formes simples, hybrides et composées, *L'Homme*, 2017, pp. 21-43.

- Darré J.-P., 1997. Une condition de la recherche-action : la coopération sur la problématique et son évolution, *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 30, pp. 177-182.
- Darré J.-P., 1999. *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*. Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme.
- Darvill T., 2007. Research Frameworks for World Heritage Sites and the Conceptualization of Archaeological Knowledge, *World Archaeology*, 39 (3), pp. 436-457.
- Dauphiné A., 2003. *Les théories de la complexité chez les géographes*. Paris, éd. Anthropos.
- Davallon J., 1991. Produire les hauts lieux du patrimoine. In A. Micoud (dir.), *Des hauts lieux, la construction sociale de l'exemplarité*. Paris, CNRS Éditions, pp. 85-102.
- Davallon J., 2006. *Le don du patrimoine, une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris, éd. Lavoisier.
- Dawson J., Scott D., 2013. Managing for climate change in the alpine ski sector, *Tourism management*, 35, pp. 244-254.
- Deacon J., 1991. South African rock art and the National Monuments Council, *Occasional SARARA Publication*, 1, pp. 229-34.
- Deacon J., 1992. La conservation de l'art rupestre en Afrique du Sud / Rock Art Conservation in South Africa, *International Newsletter on Rock Art*, 2, pp. 7-8.
- Deacon J., 1993. Archaeological sites as national monuments in South Africa: a review of sites declared since 1936, *The South African Historical Journal*, 29, pp. 118-131.
- Deacon J., 1997. A regional management strategy for rock art in Southern Africa, *Conservation and management of archaeological sites*, 2, pp. 29-32.
- Deacon J., 2006a. Sharing Resources: Issues in Regional Archaeological Conservation Strategies in Southern Africa. In N. Agnew & J. Bridgland (dir.), *Of the past, for the future: Integrating archaeology and conservation. Proceedings of the Conservation Theme at the 5th World Archaeological Congress*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 306-311.
- Deacon J., 2006b. Rock Art Conservation and Tourism, *Journal of Archaeological Method and Theory*, 13 (4), pp. 379-399.
- Debarbieux B., 2020. *L'Unesco au Mont Blanc*. Chamonix, éd. Guérin-Paulsen.
- Debarbieux B., Munz H. A., 2019. Scaling heritage. The construction of scales in the submission process of alpinism to UNESCO's intangible cultural heritage list, *International Journal of Heritage Studies*, 25 (12), pp. 1248-1262.
- Deffontaines J.-P., Hubert B., 2004. Un regard sur l'interdisciplinarité à l'INRA. Point de vue de deux chercheurs du département Sciences pour l'action et le développement, *Natures Sciences Sociétés*, 12 (2), pp. 186-190.
- Defrasne C., 2015. Bessans—Le Rocher du Château, Parc national de la Vanoise [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], <http://journals.openedition.org/adlfi/98120>
- Delannoy J.-J., 2018. Le karst souterrain et ses temporalités : vecteurs de dialogues interdisciplinaires. Discussion autour des notions d'instant, d'archives, de mémoires et d'indicateurs. In S. Jaillet & C. Gauchon (dir.), *Karst 2018. 40 ans de l'association française de karstologie, Hommage à Richard Maire. Karstologia Mémoires*, 20, AFK, pp. 31-51.
- Delannoy J.-J., Boche E., Cailhol D., Couchoud I., Chalmin É., Drysdale R., Duval M., Dzikowski M., Gauchon C., Hobléa F., Jaillet S., Lignier V., Malgat C., Nehme C., Perrette Y., Poulenard J., Guiers M., Sadier B., 2014a. L'objet emblématique Karst : Paysages, mémoires de l'environnement et des hommes, dix années de recherches au laboratoire EDYTEM. In L. Astrade & J.-J. Delannoy (dir.), *Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne : Dix ans de recherches au laboratoire*. Chambéry, Collection EDYTEM, 16, pp. 51-85.
- Delannoy J.-J., David B., Fresløv J., Mullett R., GunaiKurnai Land and Waters Aboriginal Corporation, Green H., Berthet J., Petchey F., Arnold L. J., Wood R., McDowell M., Crouch J., Mialanes J., Ashc J., Wong V. N. L., 2020. Geomorphological context and formation history of Cloggs Cave: What was the cave like when people inhabited it?, *Journal of Archaeological Science: Reports* 33, 102461.

- Delannoy J.-J., David B., Geneste J.-M., Gunn R. G., Katherine M., 2018. Nawarla Gabarnmang (Terre d'Arnhem, Australie). Architecture d'un site orné, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 154, pp. 8-15.
- Delannoy J.-J., Sadier B., Valcke B., Peral J., Perazio G., Jaillet S., Tosello G., Geneste J.-M., Clottes J., 2014b. La modélisation 3- D, outil de transfert des connaissances. Exemple de la réplique de la grotte Chauvet : La Caverne du Pont d'Arc (Ardèche France), *Karstologia*, 64, pp. 41-57.
- De L'Harpe A., 2002. Le Mont-Blanc : prémices d'un haut lieu, *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 142, pp. 137-146.
- Demas M., 2002. Planning for Conservation and Management of Archaeological Sites: a values-based approach. In J. Teutonico & G. Palumbo (dir.), *Management planning for archaeological sites: an international workshop organized by the Getty Conservation*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 27-56.
- Demoule J.-P., Landes C., 2009. *La fabrique de l'archéologie en France*. Paris, éd. La Découverte.
- Derwent S., Porter R., Sandwith T., 2001. *Maloti-Drakensberg: Transfrontier Conservation and Development Programme*. Pietermaritzburg, Ezemvelo KZN Wildlife, non publié.
- Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris, éd. Gallimard.
- Descola P., 2019. *Une écologie des relations*. Paris, CNRS Éditions.
- Desgagné S., 2007. Le défi de coproduction de savoir en recherche collaborative. In M. Anadón (dir.), *La Recherche participative : multiples regards*. Québec, Presses universitaires du Québec, pp. 89-121.
- Detienne M., 2000. *Comparer l'incomparable*. Paris, éd. du Seuil.
- Di Giovine M. A., 2009. *The heritage-scape: UNESCO, world heritage, and tourism*. Lanham, MD, Lexington books.
- Di Giuseppantonio Di Franco P., Matthews L. J., Matlock T., 2016. Framing the past: how virtual experience affects bodily description of artefacts, *Journal of cultural heritage*, 17, pp. 179-187.
- Di Méo G., 2008. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. In S. Bouffange & P. Moisson-Pouvreau (dir.), *Regards sur le patrimoine industriel de Poitou-Charentes et d'ailleurs*, Communication au colloque de Poitiers, 12-14 septembre 2007. La Crèche, Geste éditions, pp. 87-109.
- Disko S., 2012. World Heritage sites and indigenous communities: the importance of adopting a human rights-based approach. In M.-T. Albert, M. Richon, M. J. Viñals & A. Witcomb (dir.), *Community Development through World Heritage, World Heritage Papers 31*. Paris, éd. UNESCO, pp. 16-26.
- Dissart J.-C., 2012. Co-construction des capacités et des ressources territoriales dans les territoires touristiques de montagne. Étude de cas sur l'Oisans, *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], 100-2, <http://journals.openedition.org/rga/1781>
- Djament-Tran G., 2009. Urbi et Orbi : la trajectoire urbaine de Rome et les jeux d'échelles, *L'Espace géographique*, 38 (4), pp. 303-316.
- Dogan M., Pélassy D., 1980. *La comparaison en sociologie politique : une sélection des textes sur la démarche du comparatiste*. Paris, éd. Librairies techniques.
- Dompnier P., Amourous C., 1986. *La Haute Maurienne (Histoire et personnalité)*. Chambéry, éd. l'Histoire en Savoie.
- Dowson T. A., 1994. Reading Art, Writing History: Rock Art and Social Change in Southern Africa, *World Archaeology*, 25 (3), pp. 332-344.
- Duchesne S., 2015. *Expérimentations d'analyse secondaire d'enquêtes qualitatives*, Projet ANR-2010 BLANC 1813 01, rapport final disponible à cette adresse <http://reanalyse.hypotheses.org/files/2014/09/Formulaire-Compte-rendu-final-reAnalyse-mars15.pdf>
- Duchesne S., 2017. De l'analyse secondaire à la réanalyse. Une innovation méthodologique en Débats, *Recherches Qualitatives*, 21, pp. 7-28.
- Duchesne S., Camille Noûs, 2019, Apories de la mise en banque : retour d'expérience sur la réutilisation d'enquêtes qualitatives, *Tracés : Revue de Sciences Humaines*, pp. 89-100.

- Dumais L., 2011. La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université, *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, <http://journals.openedition.org/sociologies/3747>
- Dunning C., Dunning E., 2017. *Paysages, entre archéologie et tourisme*. Bienne, éd. Archeo Tourism.
- Dupont L., 2014, Terrain, réflexivité et auto-ethnographie en géographie, *Géographie et Cultures* [En ligne], 89-90, <http://journals.openedition.org/gc/3235>
- Durand M.-G., 1997. Un « système montagne » réinventé : le développement durable dans les Alpes françaises ou la nouvelle gestion globale des territoires, *Revue de Géographie Alpine*, 2 (85), pp. 157-172.
- Durbach A., Lixinski L., 2017. *Heritage, Culture and Rights: Challenging Legal Discourses*. Oxford and Portland, Oregon, Hart Publishing.
- Duval M., 2002. *Enjeux et vulnérabilité de la ville de Bytča face à un phénomène de crue, Slovaquie*. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Savoie.
- Duval M., 2003. *Analyse de la vulnérabilité d'une cavité karstique aménagée en vue de prévenir la constitution de « friches patrimoniales »*. Entrée patrimoniale et mise en place d'un corpus méthodologique. Mémoire de DEA, EDYTEM-Université de Savoie.
- Duval M., 2005a. La réserve naturelle des gorges de l'Ardèche : mobilisation et évolution des logiques de patrimonialisation dans une perspective de développement durable, *Mosella*, 30 (1-4), pp. 259-274.
- Duval M., 2005b. Mobilisation des ressorts culturels dans le développement du tourisme souterrain. Approche comparative de deux grottes touristiques du karst slovène : les grottes de Postojna et de Škocjan, *Montagnes Méditerranéennes*, 22, pp. 167-174.
- Duval M., 2006a. Ressource touristique et enjeux territoriaux : évolution et re-définition de la route touristique des gorges de l'Ardèche. In X. Bernier & C. Gauchon (dir.), *Transport et tourisme*. Chambéry, Collection EDYTEM, 4, pp. 253-266.
- Duval M., 2006b. Tourism and preservation policies in karst areas: Comparison between the Škocjan Caves (Slovenija) and the Ardeche Gorge (France), *Acta Carsologica*, 35/2, pp. 23-35.
- Duval M., 2006c. L'eau comme ressource structurante d'un territoire : les gorges de l'Ardèche. In G. Boëtsch & H. Cortot (dir.), *L'homme et l'eau en milieu montagnard*. Gap, éd. des Hautes-Alpes, pp. 161-175.
- Duval M., 2007a. Valorisation patrimoniale et dynamiques territoriales autour d'un site karstique emblématique : le poljé de Cerknica (Slovénie), *Karstologia*, 50, pp. 39-48.
- Duval M., 2007b. Tourisme et dynamiques territoriales : l'émergence « d'un territoire des gorges de l'Ardèche », *Loisir et Société*, 30 (1), pp. 235-266.
- Duval M., 2007c. La notion de vulnérabilité dans l'étude des relations Tourisme/ Patrimoine. Etude de cas : sites aménagés des plateaux et gorges de l'Ardèche. In O. Lazzarotti & P. Violier (dir.), *Tourisme et Patrimoine, Un moment du Monde*. Angers, Presses de l'Université d'Angers, pp. 71-84.
- Duval M., 2007d. *Dynamiques spatiales et enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation et de développement touristique. Étude comparée des gorges de l'Ardèche et du Karst slovène*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Savoie.
- Duval M., 2008. Patrimonialisation et mise en tourisme des espaces naturels : l'exemple des gorges de l'Ardèche, *Géographie et Cultures*, 66, pp. 61-78.
- Duval M., 2009a. Patrimoine, tourisme et ressource karstique : les enseignements d'une approche comparative franco-slovène autour des gorges de l'Ardèche (France) et des grottes de Škocjan (Slovénie). In A. Barthes & A. Sandoz (dir.), *Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine. Regards croisés franco-slovènes sur la durabilité*. Dignes-les-Bains, Université de Provence, pp. 183-201.
- Duval M., 2009b. Enjeux et gestion territoriale des risques liés à un usage touristique de la ressource en eau : les gorges de l'Ardèche. In S. Becerra & A. Peltier (dir.), *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. Paris, éd. L'Harmattan, pp. 347-361.
- Duval M., 2010a. Réflexions introductives. À la recherche de l'acceptation sociale, entre conflits, processus participatifs et enjeux territoriaux dans les espaces protégés. In L. Laslaz, C. Gauchon, M. Duval-Massaloux & S. Héritier (dir.), *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*. Chambéry, Collection EDYTEM, 10, pp. 9-19.

Duval M., 2010b. Mobilisation des logiques de développement touristique et de patrimonialisation dans les processus territoriaux : le Pays « Ardèche Méridionale » à la recherche d'une cohérence territoriale. In C. Bataillou (dir.), *Tourismes, Patrimoines, Identités, Territoires*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, pp. 457-472.

Duval M., 2011. Dynamiques territoriales et développement culturel : la grotte Chauvet comme facteur de réorganisation des gorges de l'Ardèche et outil de légitimation des jeux d'acteurs ? In L. S. Fournier, C. Bernié-Boissard, D. Crozat & C. Chastagner (dir.), *Développement culturel et territoires*. Paris, éd. L'Harmattan, pp. 123-149.

Duval M., 2013. Place et fonctions de la patrimonialisation de la nature dans les espaces protégés. Enseignements à partir du massif de l'uKhahlamba-Drakensberg, Afrique du Sud, *Revue Vertigo* [En ligne], Hors-série n°16, <http://vertigo.revues.org/13572>

Duval M., Gauchon C., 2007. Analyse critique d'une politique d'aménagement du territoire, les Opérations Grands Sites, *Annales de Géographie*, 654, pp. 35-56.

Duval M., Gauchon C., 2010. Tourisme, géosciences et enjeux de territoires. Actualités du géotourisme, *Téoros*, 29 (2), pp. 3-14.

Duve T. de, 2006. *Résonances du ready-made – Duchamp entre avant-garde et tradition*. Paris, éd. Hachette.

## E

Eastwood E. B., Blundell G., Smith B. W., 2010. Chapter 5. Art and authorship in southern African rock art: Examining the Limpopo-Shashe Confluence Area. In G. Blundell, C. Chippindale & B. W. Smith (dir.), *Seeing and Knowing: Understanding rock art with and without ethnography*. Johannesburg, Wits University Press, pp. 75-97.

Eastwood E. B., Van Schalkwyk J. A., Smith B. W., 2002. Archaeological and rock art survey of the Makgabeng plateau, central Limpopo Basin, *The Digging Stick*, 19 (1), pp. 1-3.

Eckert D., 1996. *Évaluation et prospective des territoires*. Paris, éd. la Documentation française.

Ekern S., Logan W., Sauge B., Sinding-Larsen A., 2012. Human right and World Heritage; preserving our common dignity through rights-based approaches to site management, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 213-225.

Elissalde B., 2000. *Temporalités et changement spatial*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université Paris 1, 2 volumes.

Ezemvelo KZN Wildlife, 1998. *Cultural Resource Management Plan for the Drakensberg Park (CURE)*. Pietermaritzburg, Ezemvelo KZN Wildlife, non publié.

Ezemvelo KZN Wildlife, AMAFA, 2014. *Maloti Drakensberg Park World Heritage Site Cultural Heritage Management Plan*. Pietermaritzburg, Ezemvelo KZN Wildlife, non publié.

Ezemvelo KZN Wildlife, AMAFA, 2020. *Maloti Drakensberg Park World Heritage Site Cultural Heritage Management Plan*. Pietermaritzburg, Ezemvelo KZN Wildlife, non publié.

## F

Fagan B., 2006. Looking Forward, Not Backward: Archaeology and the Future of the Past. In N. Agnew & J. Bridgland (dir.), *Of the past, for the future: Integrating archaeology and conservation. Proceedings of the Conservation Theme at the 5th World Archaeological Congress*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 7-12.

Fam D., Palmer J., Riedy C., Mitchell C., 2017. *Transdisciplinary research and practice for sustainable outcomes*. London, New York, Routledge.

Fath B., 2021. Une gestion internationale du bien UNESCO. In Y. Billaud, K. Gernigon, F. Granier & G. Soubigou (dir.), *Les sites palafittiques de Savoie et Haute-Savoie inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO*. Lyon, DRAC AuRA, Collection patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes, 8, pp. 66-67.

Faure G. O., 1992. La mise en œuvre de l'interdisciplinarité : barrières institutionnelles et intellectuelles. In E. Portella (dir.), *Entre savoirs. L'interdisciplinarité en acte : enjeux, obstacles, perspectives*. Toulouse, Erès, pp. 109-116.

Fauvelle-Aymar F.-X., 2004. De la réapparition des Khoesan dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Invention de la tradition et réconciliation nationale. In Ph. Guillaume, N. Pélout & A. Wa Kabwe-Segatti (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après, Transition accomplie ?* Paris, Johannesburg, éd. Karthala, pp. 195-214.

Ferreira, S. L. A., 1999. Crime: a threat to tourism in South Africa, *Tourism Geographies*, 1 (3), pp. 313-324.

Fletcher R., Johnson I., Bruce E., Khuon-Neay K., 2007. Living with heritage: site monitoring and heritage values in Greater Angkor and the Angkor World Heritage Site, Cambodia, *World Archaeology*, 39 (3), pp. 385-405.

Flon É., 2012. *Les mises en scène du patrimoine, savoir, fiction et médiation*. Paris, Lavoisier.

Foli O., Dulaurans M., 2013. Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte, *Études de communication* [En ligne], 40, <http://journals.openedition.org/edc/5118>

Forsyth Ingram J., 1895. *The Colony of Natal: an Official Illustrated Handbook and Railway Guide*. J. Causton and sons.

Foster, S. M., Curtis N. G. W., 2016. The Thing about Replicas—Why Historic Replicas Matter, *European Journal of Archaeology*, 19 (1), pp. 122-148.

Foucault M., 2012. *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice*. Louvain, Presses universitaires de Louvain.

Francis M., 2009. Silencing the past: Historical and archaeological colonisation of the Southern San [Abatwa] KwaZulu-Natal, South Africa », *Anthropology Southern Africa*, 32 (3-4), pp. 106-116.

François H., Hirczak M., Senil N., 2013. De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial? *Géographie, économie, société*, 15, pp. 267-284.

Fredheim L. H., Khalaf M., 2016. The significance of values: heritage value typologies re-examined, *International Journal of Heritage Studies*, 22 (6), pp. 466-481.

Fritz C., Dorismond E., 2005. *Comment habiter la Caraïbe ? Identité et diversité culturelle*. Paris, éd. L'Harmattan.

Fritz C., Tosello G., Azéma M., Moreau O., Perazio G., Péral J., 2010. Restauration virtuelle de l'art pariétal paléolithique : le cas de la grotte de Marsoulas, *In Situ* [En ligne], 13, <https://doi.org/10.4000/insitu.6774>

Frodeman R., 2014. *Pour un savoir soutenable. Une théorie de l'interdisciplinarité*, trad. fr. A. Galmot. Versailles, éd. Quae, 2019.

Frontier S., 1997. Conséquences d'une vision systémique de l'écologie. In J. M. Besse & I. Roussel (dir.), *Environnement. Représentation et concepts de la nature*. Paris, éd. L'Harmattan, pp. 111-169.

## G

G2A, 2020. *Bilan de fin de saison. Haute-Maurienne Vanoise*. G2A Consulting, Observatoire de l'activité touristique, [En ligne] <http://pro.haute-maurienne-vanoise.com/observatoire/bilans-hiver-2019-2020>

Gally N., 2012. Écrire le contraste au-delà des typologies : l'apport de l'histoire croisée à la comparaison internationale, *Revue internationale de politique comparée*, 19, pp. 19-38.

Gao Q., 2017. Social Values and Rock Art Tourism: An Ethnographic Study of the Huashan Rock Art Area (China), *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 19 (1), pp. 82-95.

Gauchon C., 2002. Les sites naturels classés entre 1906 et 1930 dans les Alpes du Nord : entre tourisme et protection, bilan et actualité, *Revue de Géographie Alpine*, 90 (2), pp. 15-31.

Gauchon C., 2009. Les gorges de l'Ardèche et la grotte Chauvet : Redéfinition d'une région touristique, *Téoros*, 28 (1), pp. 80-92.

Gauchon C., 2010. *Tourisme et patrimoines : un creuset pour les territoires ?*, Habilitation à Diriger des Recherches, Géographie, Université de Savoie, 2 volumes.

- Gély B., 2000. *Grottes ornées de l'Ardèche, l'art des cavernes*. Veurey, éd. Le Dauphiné Libéré.
- Geneste J.-M., 1999. Les grottes ornées et les sites d'art pariétal paléolithique ouverts au public en France, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 77, pp. 13-19.
- Geneste J.-M., Delannoy J.-J., Tosello G., 2017. De la grotte à la caverne et de l'archéologie au public ; l'espace de restitution de la grotte Chauvet-Pont d'Arc en Ardèche, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 147, pp. 39-44.
- Gentelle P., 2011. Le terrain, une manière de vivre et de regarder le monde et les gens, *L'Information géographique*, 75, pp. 102-119.
- Gervais-Lambony Ph., 2000. De la ville inutile...à la comparaison nécessaire : Pour une géographie humaine. Quelques réflexions sur les études urbaines et la pensée de Pierre Gourou. In H. Nicolai, P. Pélissier et J.-P. Raison (dir.), *Un géographe dans son siècle, Actualité de Pierre Gourou*. Paris, éd. Karthala, pp. 177-185.
- Gervais-Lambony Ph., 2003. Quelques remarques générales sur la comparaison en sciences sociales en général, et en géographie en particulier. In Ph. Gervais-Lambony, F. Landy & S. Oldfield (dir.), *Espaces arc-en-ciel : identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*. Paris, éd. Karthala, pp. 29-40.
- Ghorra-Gobin C., 2010. Introduction, Géographie et éthique, la convergence s'impose-t-elle en ce début de XXIe siècle ? *Géographie et Cultures*, 74, pp. 3-10.
- Ghorra-Gobin C., 2012. L'éthique, nouvelle frontière de la géographie ? Géographie et éthique à l'heure de la mondialisation. 19e biennale de Géographie - *Géopoint 2012, conférence introductive*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00825813/document>
- Gibbons A., Limoges C., Nowotny H., Scharzman S., Scott P., Trow M., 1994. *The New Production of Knowledge, The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. London, Sage Publications.
- Giesen M. J., Ung A., Warke P. A., Christgen B., Mazel A. D., Graham D. W., 2013. Condition assessment and preservation of open-air rock art panels during environmental change, *Journal of Cultural Heritage*, 15 (1), pp. 49-56.
- Gillespie J., 2012. Buffering for conservation at Angkor: questioning the spatial regulation of a World Heritage property, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (2), pp. 194-208.
- Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M., 2004. Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines, *L'information géographique*, 4, pp. 340-368.
- Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M., 2005. La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60 (4), pp. 695-717.
- Glon É., 2015. La recherche collaborative en géographie avec les Autochtones. Éléments pour une approche critique, *Géocarrefour*, 90 (3), pp. 267-276.
- Godbold O. B., 1935. In the Umhlwasine and Ndidima Valley, *The Annual of the Mountain Club of South Africa, Cape Town section*, pp. 72- 79.
- Gómez Robles L., 2010. A Methodological Approach towards Conservation, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 12 (2), pp. 146-169.
- Gonzalez-Laporte C., 2014. *Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations ?* [Rapport de recherche] Labex ITEM, <https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01022115/document>
- Goodman N., Elgin C., 1988. *Reconceptions en philosophie, dans d'autres arts et dans d'autres sciences*, trad. fr. J.-P. Cometti & R. Pouivet. Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- Gotti G., 2019. *Analyse des enjeux de valorisation des sites d'art rupestre en Maurienne. Recensement des sites, des dispositifs de valorisation et analyse des jeux d'acteurs*. Mémoire de Master 2 SAME, EDYTEM-Université Savoie Mont Blanc.
- Gourou P., 1982. *Terres de bonne espérance, le monde tropical*. Paris, Flon.
- Govain R., 2020. Créolophonie et identité dans la Caraïbe multilingue et multiculturelle ?, *Archipelies* [En ligne], 9, <https://www.archipelies.org/699>

- Graezer Bideau F., Kilani M., 2011. Multiculturalism, cosmopolitanism, and making heritage in Malaysia: a view from the historic cities of the Straits of Malacca, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (6), pp. 605-623.
- Graham B., Ashworth G., Tunbridge J., 2000. *A Geography of Heritage, Power, Culture and Economy*. London, Arnold.
- Gravari-Barbas M., 2002. Le patrimoine territorial, construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance patrimoniale ?, *ESO*, 18, pp. 85-92.
- Gravari-Barbas M., Bourdeau L., Robinson M., 2012. *Tourisme et patrimoine mondial*. Laval, Presses de l'Université de Laval.
- Gravari-Barbas M., Jacquot S., 2009. Les impacts de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Discours et motivations des acteurs. In J.-M. Furt & A. Fazi (dir.), *Vivre du patrimoine, un nouveau modèle de développement ?* Paris, éd. L'Harmattan, pp. 253-270.
- Gravari-Barbas M., Ripoll F., 2010. Introduction : De l'appropriation à la valorisation, et retour, *Noréis*, 217, pp. 7-12.
- Guichard V., Chazelles C., 2007. Mettre en valeur l'invisible : réflexions sur le site archéologique de Bibracte (Nièvre, France). In M.-É. Bellet & C.-A. de Chazelles (dir.), *De la restitution en archéologie*. Paris, éd. du patrimoine, pp. 263-272.
- Guillaud D., Emperaire L., Burgos A., 2019. « De nous, pour nous » : recherches participatives au Timor Est, *Culture et Recherche, numéro « Recherche culturelle et sciences participatives »*, 140, pp. 73-74.
- Guillaud D., Emperaire L., Crespi B., Soares R., Pequignot A., Galipaud J.-C., 2017. Entre pétrole et tourisme, la conservation participative des patrimoines locaux au Timor-Leste (Timor oriental) : exemple de Suai et Ataúro (districts de Covalima et Dili), *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 11, <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2947>
- Güldemann T., 2014. "Khoisan" linguistic classification today. In T. Güldemann & A.-M. Fehn (dir.), *Beyond 'Khoisan', Historical relations in the Kalahari Basin*. Amsterdam, John Benjamins Publishing, pp. 1-40.
- Güldemann T., Fehn A.-M., 2014. *Beyond 'Khoisan', Historical relations in the Kalahari Basin*. Amsterdam, John Benjamins Publishing.
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., 2003. *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris, éd. Economica.
- Gumuchian H., Marois C., 2000. *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Paris, Economica Anthropos.
- Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*. Paris, Economica Anthropos.
- Gutron C., 2016. Mémoire (inter)nationale vs mémoire locale ? Enquête sur Dougga, un site archéologique tunisien du patrimoine mondial de l'humanité. In D. Guillaud, D. Juhé-Beaulaton, M.-C. Cormier-Salem & Y. Girault (dir.), *Ambivalences patrimoniales au Sud, mises en scène et jeux d'acteurs*. Paris, éd. Karthala, pp. 121-137.
- Guyot S., 2006. *Rivages zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*. Paris, IRD-Karthala.
- Guyot S., 2008. Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements'... À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie. *Communication au colloque « À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie »*, Arras, 18-20 juin 2008 ; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00422362/document>
- Guyot S., Mniki L., 2008. Les parcs nationaux sud-africains, entre frontières raciales et «frontière environnementale». Les nouveaux enjeux de la conservation de la nature sur la Wild Coast. In S. Héritier & L. Laslaz (dir.), *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*. Paris, Ellipses, pp. 227-242.

## H

Hancock C., 2004. L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline Masculiniste. In C. Bard (dir.), *Le genre des territoires*. Angers, Presses universitaires d'Angers, pp. 167-174.

Hansen P., H., 1995. Albert Smith, the Alpine Club, and the Invention of Mountaineering in Mid-Victorian Britain, *Journal of British Studies*, 34 (3), pp. 300-324.

Harrison C. W. F., 1903. *Natal: An Illustrated Official Railway Guide and Handbook of General Information*. London, éd. Payne Jennings.

Hassenteufel P., 2005. De la comparaison internationale à la comparaison transnationale, *Revue française de science politique*, 55 (1), pp. 113-132.

Heinich N., 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme.

Heinich N., 2017. *Des valeurs. Une approche sociologique*. Paris, éd. Gallimard.

Hirczak M., Senil N., François H., 2009. Développement local et durabilité dans les Alpes : la spécificité des ressources interrogées. In A. Barthes & A. Sandoz (dir.), *Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine. Regards croisés franco-slovènes sur la durabilité*. Aix-en-Provence, IUT de Digne de l'Université de Provence, pp. 198-212.

Hirsch Hadorn G., Hoffmann-Riem H., Biber-Klemm S., Grössenbacher-Mansuy W., Joye D., Pohl C., Wiesmann U., Zemp E., 2008. *Handbook of transdisciplinary research*. Heidelberg, New York, Springer.

Hobsbawm E., Ranger T., 1983. *L'invention de la tradition*, trad. fr. C. Vivier. Paris, éd. Amsterdam, 2006.

Hølleland H., Skrede J., 2018. What's wrong with heritage experts? An interdisciplinary discussion of experts and expertise in heritage studies, *International Journal of Heritage Studies*, 25 (8), pp. 825-836.

Hollmann J., 2015. Allusions to Agriculturist Rituals in Hunter-Gatherer Rock Art? eMkhobeni Shelter, Northern uKhahlamba-Drakensberg, KwaZulu-Natal, South Africa. *African Archaeological Review*, 32, pp. 505-535.

Holtorf C., 2013. On Pastness: A Reconsideration of Materiality in Archaeological Object Authenticity, *Anthropological Quarterly*, 86 (2), pp. 427-443.

Horevoets M., 2017. *Archéologie des lacs et des rivières. Histoire, techniques et apports en Belgique, France et Suisse. Guides archéologiques du malgré-tout*. Treignes, éd. Du CEDARC.

Houet T., 2015. *Prospective environnementale et géographie : apports de la dimension spatiale*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Institut national polytechnique de Toulouse-ENSAT, 1 volume.

Howard J. W., 1906. *Twentieth Century Impressions of Natal*. London, éd. Lloyd's Greater Britain Publishing Company.

Hoyaux A.-F., 2015. *Pour une posture constructiviste en géographie*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université de Bordeaux-Montaigne, 2 volumes.

Huang S.-M., Lee H.-K., 2019. Difficult heritage diplomacy? Rearticulating places of pain and shame as world heritage in northeast Asia, *International Journal of Heritage Studies*, 25 (2), pp. 143-159.

Huneau F., Hœrlé S., Denis A., Salomon A., 2008. First use of geological radar to assess the conservation condition of a South African rock art site: Game Pass Shelter (KwaZulu-Natal), *South African Journal of Science*, 104, pp. 251-254.

## I

Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS, 2019, *Les sciences humaines et sociales et la protection des données à caractère personnel dans le contexte de la science ouverte, Guide pour la recherche* ; [https://inshs.cnrs.fr/sites/institut\\_inshs/files/pdf/guide-rgpd\\_2.pdf](https://inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/pdf/guide-rgpd_2.pdf)

## J

- Jacobs J. A., Frickel S., 2009. Interdisciplinarity: A Critical Assessment, *Annual Review of Sociology*, 35 (1), pp. 43-65.
- Jaulin B., 1998. *La France préhistorique*. Paris, Guides Gallimard.
- Jethro D., 2017. Chapter 20. Of Ruins and Revival: Heritage Formation and Khoisan Indigenous Identity in Post-apartheid South Africa. In G. Johnson & S. E. Kraft (dir.), *Handbook of Indigenous Religion(s)*. Leiden, ed. Koninklijke Brill, pp. 349-365.
- Jeuhy H.-P., 2001. *La machinerie patrimoniale*. Paris, éd. Sens et Touka.
- Jobert C., 2017. *L'image touristique des lacs d'Aiguebelette et du Bourget*. Mémoire de Master 1 GeM, Université Savoie Mont Blanc.
- Jœrin F., Lebreton M., Destiheur G., 2005. Des systèmes d'indicateurs pour aider les acteurs à manipuler la complexité territoriale. *Communication au colloque « Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance »*, Lausanne, 21-23 Septembre ; <https://infoscience.epfl.ch/record/63186>
- Jokilehto J., 2006. World Heritage: Defining the outstanding universal value, *City & Time*, 2 (2), pp. 1-10.
- Jokilehto J., 2012. Human rights and cultural heritage. Observations on the recognition of human rights in the international doctrine, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 226-230.
- Jollivet, M., Legay J.-M., 2005. Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales, *Natures Sciences Sociétés*, 13 (2), pp. 184-188.
- Jolly P., 1996. Between the Lines: Some Remarks on "Bushman" Ethnicity. In P. Skotnes (dir.), *Miscast: negotiating the presence of the Bushmen*. Cape Town, University of Cape Town Press, pp. 197-209.
- Jones S., 2010. Negotiating Authentic Objects and Authentic Selves: Beyond the Deconstruction of Authenticity, *Journal of Material Culture*, 15 (2), pp. 181-203.
- Jones S., Stuart J., Mhairi M., Hale A., Cara J., 2017. 3D heritage visualisation and the negotiation of authenticity: the ACCORD project, *International Journal of Heritage Studies*, 24 (4), pp. 333-353.
- Jones S., Yarrow T., 2013. Crafting Authenticity: An Ethnography of Conservation Practice, *Journal of Material Culture* 18 (1), pp. 3-26.
- Jopela A. de J., 2011. Traditional Custodianship: A Useful Framework for Heritage Management in Southern Africa?, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 13 (2-3), 103-122.
- Jorond A.-V., 1965. *La Guadeloupe et ses îles, Guide pratique du visiteur*. Basse-Terre, éd. Les Beaux Livres.
- Joule R.-V., Beauvois J.-L., 2014. *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Joutard Ph., 1986. *L'invention du mont Blanc*. Paris, Gallimard.
- Jucquois G., 2000. Le comparatisme, éléments pour une théorie. In G. Jucquois & C. Vielle (dir.), *Le comparatisme dans les sciences de l'homme, approches pluridisciplinaires*. Bruxelles, éd. De Boeck, pp. 17-46.

## K

- Kaenel G., 2002. Autoroutes et archéologie en Suisse, *Revue du Nord*, 348, pp. 33-41.
- Kaerer M.-A., 2000. Le fantasme lacustre. Un mythe et ses implications idéologiques dans la Suisse du XIXe siècle. In A. & J. Ducros (dir.), *L'homme préhistorique : Images et imaginaire*. Paris, éd. L'Harmattan, pp. 81-107.
- Kaerer M.-A., 2010. Le mythe de la civilisation lacustre ». In S. Quertelet (dir.), *Mythique Préhistoire : Idées fausses et vrais clichés*. Solutré, Musée départemental de Préhistoire, pp. 120-137.
- Kaminski J., 2014. Decorated Palaeolithic cave sites as a tourism resource: the Franco cantabrian perspective. In J. Kaminski, A. M. Benson & D. Arnold (dir.), *Contemporary Issues in Cultural Heritage Tourism*. London-New York, Routledge, pp. 165-176.

- Kant I., 1784. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, trad. fr. J.-M. Mulioni. Paris, Bordas, 1991.
- Kant I., 1785. *Vers la paix perpétuelle*, trad. fr. J.-F. Poirier et F. Proust. Paris, Flammarion, 2006.
- Kebir L., 2006. Ressources et développement régional, quels enjeux ? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 5, pp. 701-723.
- Keitumetse S. O., Matlapeng G., Monamo L., 2016. Cultural Landscapes, Communities and World Heritage: In Pursuit of the Local in the Tsodilo Hills, Botswana. In D. Hicks, L. McAtackney & G. Fairclough (dir.), *Envisioning Landscape: Situations and Standpoints in Archaeology and Heritage*. New York, Routledge, pp. 101-119.
- King G., 1995. Replication, Replication, *Political Science & Politics*, 28 (3), pp. 444-452.
- King L., Stark J. F., Cooke P., 2016. Experiencing the Digital World: The Cultural Value of Digital Engagement with Heritage, *Heritage & Society*, 9 (1), pp. 76-101.
- Klein J. T., 2010. A Taxonomy of Interdisciplinarity. In R. Frodeman, J. T. Klein & C. Mitcham (dir.), *The Oxford Handbook of Interdisciplinarity*. Oxford, Oxford University Press, pp. 16-30.
- Klein L., 2007. La recherche-action en développement local. Possibilités et contraintes. In M. Anadón (dir.), *La Recherche participative : multiples regards*. Québec, Presses universitaires du Québec, pp. 31-45.
- Kleinpeter É., 2013. Taxinomie critique de l'interdisciplinarité, *Hermès, La Revue*, 67, pp. 123-129.
- Kneale J., 2001. Working with groups. In M. Limb & C. Dwyer (dir.), *Qualitatives Methodologies for Geographers*. Londres, Arnold, pp. 136-150.
- Kobayashi A., 1994. Coloring the field: Gender, "Race", and the Politics of Fieldwork, *The Professional Geographer*, 46 (1), pp. 73-80.
- Kraak A.-L., 2018. Heritage destruction and cultural rights: insights from Bagan in Myanmar, *International Journal of Heritage Studie*, 24 (9), pp. 998-1013.
- L**
- Labadi S., 2005. A review of the Global Strategy for a balanced, representative and credible World Heritage List 1994-2004, *Conservation and management of archaeological sites*, 7 (2), pp. 89-102.
- Lafargue F., 2005. *Géopolitique de l'Afrique du Sud. Une nation en construction*. Paris, Presses universitaires de France.
- Lafrenz Samuels K., 2008. Value and significance in archaeology, *Archaeological Dialogues*, 15, pp. 71-97.
- Lallement E., Winkin Y., 2015. Quand l'anthropologie des mondes contemporains remonte le moral de l'anthropologie de la communication, *Communiquer*, 13, pp. 107-122.
- Lambert F., 2013. *Je sais bien mais quand même : essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. Le Havre, é.d. Non Standard.
- Landorf C., 2009. Managing for sustainable tourism: a review of six cultural World Heritage Sites, *Journal of Sustainable Tourism*, 17 (1), pp. 53-70.
- Lane P., 2011. Possibilities for a postcolonial archaeology in sub-Saharan Africa: indigenous and usable pasts, *World Archaeology*, 43 (1), pp. 7-25.
- Lapierre J.-W., 1992. *L'analyse de systèmes. L'application aux sciences sociales*. Paris, Syros.
- Lasheras Corruçhaga J. A., Fatás Monforte P., 2006. The New Museum of Altamira: Finding Solutions to Tourism Pressure. In N. Agnew & J. Bridgland (dir.), *Of the past, for the future: Integrating archaeology and conservation. Proceedings of the Conservation Theme at the 5th World Archaeological Congress*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 177-183.
- Laslaz L., 2011. Produisons du conflit, il restera toujours de l'acceptation. Tensions et concertations autour des chartes des parcs nationaux français, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 88 (4), pp. 387-402.

- Laslaz L., 2016. *Avide d'espaces*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université de Savoie, 2 volumes.
- Laslaz L., Gauchon C., Duval M., Héritier S., 2014. *Espaces protégés et territoires. Conflits et acceptation*. Paris, Belin.
- Laslaz L., Gauchon C., Duval-Massaloux M., Héritier S., 2010. *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*. Chambéry, Collection EDYTEM, 10.
- Lasserre G., 1961. *La Guadeloupe, étude géographique*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux, 2 volumes.
- Latouche S., 2005. *L'occidentalisation du monde : essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*. Paris, éd. La Découverte.
- Latour B., 1999. *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, trad. Fr. D. Gille. Paris, éd. La Découverte, 2007.
- Latour B., 2002. Cosmopolitiques, quels chantiers ?, *Cosmopolitiques*, 1, pp. 1-10.
- Laue G., Tara T., Smith B. W., 2001. Presenting South African rock art to the world: two major new public rock art site developments for 2002, *The Digging Stick*, 18 (3), pp. 5-7.
- Lavendhomme M.-O., 2012. L'archéologie préventive : un outil pour la construction de l'aménagement du territoire, *Archéopages*, Hors-série 3, pp. 51-55.
- Lazarrotti O., 2003. Tourisme et Patrimoine : ad angusta per angusta, *Annales de Géographie*, 629, pp. 91-111.
- Lazarrotti O., 2011. *Patrimoine et Tourisme*. Paris, Belin.
- Lazarrotti O., 2014. Prémices d'une auto-géoanalyse, *Géographie et Cultures* [En ligne], 89-90, <https://journals.openedition.org/gc/3248>
- Lazarrotti O., 2019. Cinq leçons géographiques sur les mémoires. *In Situ. Au regard des sciences sociales* [En ligne], 1, <https://journals.openedition.org/insitu/425>
- Lazarrotti O., Violier Ph., 2007. *Tourisme et Patrimoine : un moment du Monde*. Angers, Presses de l'Université d'Angers.
- Leboucher C., 2021. Quels enjeux pour le secteur du tourisme français suite à la pandémie de Covid-19 ?, *Annales des Mines - Réalités industrielles*, 4, pp. 92-97.
- Lee R. B., 2003. Indigenous Rights and the Politics of Identity in Post-Apartheid Southern Africa. In B. C. Dean & J. M. Levi (dir.), *At the risk of being heard: Identity, indigenous rights, and postcolonial states*. Ann Arbor, University of Michigan Press, pp. 80-111.
- Leeuw S. de, Cameron E. S., Greenwood M. L., 2012. Participatory and community-based research, Indigenous geographies, and the spaces of friendship: A critical engagement, *The Canadian Geographer*, 56 (2), pp. 180-194.
- Leeuw S. de, Hunt S., 2018. Unsettling decolonizing geographies, *Geography Compass* [En ligne], 12 (7), <https://doi.org/10.1111/gec3.12376>
- Lefort I., 2012. Le terrain : l'Arlésienne des géographes ?, *Annales de géographie*, 687-688, pp. 468-486.
- Le Goff J., 1997. Conclusion. In J. Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires, Actes des Entretiens du Patrimoine*. Paris, éd. du patrimoine, Fayard, pp. 427-438.
- Leiris M., 1955. *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*. Paris, éd. UNESCO-Gallimard.
- Le Menestrel S., 2005. À la croisée des regards : la construction du patrimoine franco-louisianais, *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], <http://journals.openedition.org/nuevomundo/644>
- Le Moigne J.-L., 1984. *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, Presses universitaires de France, 2e éd., 1984.
- Le Moigne J.-L., 1995. *Les épistémologies constructivistes*. Paris, Presses universitaires de France.

- Lenoir T., 1997. *Instituting Science: The Cultural Production of Scientific Disciplines*. Berkeley (CA), Stanford University Press.
- Lenoir Y., 1995. L'interdisciplinarité : aperçu historique de la genèse d'un concept, *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 2 (2), pp. 227-265.
- Le Quellec J.-L., 2016a. Le patrimoine rupestre est-il soluble dans le pétrole ? Conflits d'intérêts au Mesāk et dans l'Akūkas (Libye). In D. Guillaud, D. Juhé-Beaulaton, M.-C. Cormier-Salem & Y. Girault (dir.), *Ambivalences patrimoniales au Sud, mises en scène et jeux d'acteurs*. Paris, éd. Karthala, pp. 159-180.
- Le Quellec, J.-L., 2016b. Rock art in Southern Africa: New Developments (2010-2014). In P. Bahn, M. Franklin, N. Strecker & E. Devlet (dir.), *Rock Art Studies: News of the World V*. Oxford, Archaeopress, pp. 75-87.
- Létourneau A., 2008. La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement, *VertigO* [En ligne], 8 (2), <http://journals.openedition.org/vertigo/5253>
- Leveau P., 2018. L'ontologie sociale du patrimoine : Lascaux et le problème du temps, *Nouvelle revue d'esthétique*, 21, pp. 51-60.
- Lévêque C., Muxart T., Van Der Leeuw S., Weill A., Abbadie L., 2008. L'anthroposystème et la zone atelier : nouveaux concepts territorialisés de l'étude des interactions société/milieus. In A. Frédéric & A. Génin (dir.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*. Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp. 279-292.
- Lewis-Williams J. D., 1981. *Believing and Seeing*. London, Academic.
- Lewis-Williams J. D., 1998. État de la recherche sur l'art rupestre en Afrique du Sud : bref historique et tour d'horizon / Current South African Rock Art Research: a Brief History and Review, *INORA*, 20, pp. 12-21.
- Lewis-Williams J. D., 2003. *L'art rupestre en Afrique du Sud : Mystérieuses images du Drakensberg*. Paris, éd. du Seuil.
- Lewis-Williams J. D., Dowson T. A., Deacon J., 1993. Rock art and changing perceptions of southern Africa's past: Ezeljagdspoor reviewed, *Antiquity*, 67, pp. 273-291.
- Libsekal Y., 2008. Multiplying and Sharing Heritage Values: Planning Conservation and Site Management at the Acheulean Sites of Buya, Eritrea, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 10 (3), pp. 251-263.
- Limpopo Department of Economic Development, Environment and Tourism, 2018. *Limpopo Tourism Strategy*. [En ligne] <http://www.ledet.gov.za/>
- Liu M., 1992. Représentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats, *Revue Internationale de Systémique*, VI (4), pp. 293-311.
- Liu M., 1997. *Fondements et pratiques de la recherche action*. Paris, éd. L'Harmattan.
- Logan W., 2012. Cultural diversity, cultural heritage and human rights : towards heritage management as human rights-based cultural practice, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 231-244.
- Long D. L., 2000. Cultural Heritage Management in Post-colonial Politics: not the heritage of the other, *International Journal of Heritage Studies*, 6 (4), pp. 317-322.
- Louargant S., 2022. De la géographie féministe à la «Gender Geography» : une lecture francophone d'un concept anglophone, *Espace, populations, sociétés*, 3, pp. 397-410.
- Louargant S., Ghiotti S., 2000. Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ?, *Montagnes méditerranéennes*, 12, pp. 17-25.
- Lourme L., 2012. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- Lyll C., Bruce A., Marsden W., Meagher L., 2013. The role of funding agencies in creating interdisciplinary knowledge, *Science and Public Policy*, 40 (1), pp. 62-71.
- Lyll C., Fletcher I., 2013. Experiments in interdisciplinary capacity-building: The successes and challenges of large-scale interdisciplinary investments, *Science and Public Policy*, 40 (1), pp. 1-7.

## M

- Maby J., 2003. Approche conceptuelle et pratique des indicateurs en géographie. In J. Maby (dir.), *Objets et indicateurs géographiques*. Avignon, Collection Actes Avignon, 5, pp. 16-41.
- Mäder A., 2013. Das Pfahlbaufenster Parkhaus Opéra, *Museum Heute*, 44, pp. 33-35.
- Mafunzwaini A. E., Hugo L., 2005. Unlocking the rural tourism potential of the Limpopo province of South Africa: Some strategic guidelines, *Development Southern Africa*, 22 (2), pp. 251-265.
- Malaurie J., 2018. *Oser, résister*. Paris, CNRS Éditions.
- Malgat C., 2010. *Les enjeux territoriaux autour de l'espace de restitution de la grotte Chauvet, Entrée patrimoniale et systémique*. Mémoire de Master 2 R STADE, EDYTEM-Université de Savoie.
- Malgat C., 2016. *Tourisme de qualité, diversification touristique et trajectoires territoriales du sud Ardèche. Mise en place d'indicateurs IQUATEXT appliqués au grand projet grotte Chauvet-Pont-d'Arc*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Savoie.
- Malgat C., Buffat R., 2013. *Bourse CIFRE, une formation à la recherche-action collaborative*, Actes du colloque « Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance », 27-29 mai 2013, organisé par l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale, [En ligne] [http://aifris.eu/03upload/uplolo/cv1878\\_1293.pdf](http://aifris.eu/03upload/uplolo/cv1878_1293.pdf)
- Malgat C., Duval M., Gauchon C., 2012. Donner à voir un patrimoine invisible : de l'original à la copie. Le cas de l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet. In J.-J. Delannoy, S. Jaillet & B. Sadier (dir.), *Karsts - Paysages et Préhistoire*. Chambéry, Collection EDYTEM, 13, pp. 99-114.
- Malingre M.-L., Mignon M., Pierre C., Serres A., 2019. Construction(s) et contradictions des données de recherche en SHS, *ISTE OpenScience* [En ligne] <https://www.openscience.fr/Construction-s-et-contradictions-des-donnees-de-recherche-en-SHS>
- Mao P., Hautbois C., Langenbach M., 2009. Développement des sports de nature et de montagne en France : diagnostic comparé des ressources territoriales, *Géographie économie société*, 11, pp. 301-313.
- Marcotte P., Khomsi M. R., Falardeau I., Roullet R., Lapointe D., 2020. Tourisme et Covid-19, *Téoros* [En ligne], Hors série, <http://journals.openedition.org/teoros/7976>
- Marion Ph., 1997. Narratologie médiatique et médiagène des récits, *Recherches en communication*, 7, pp. 61-88.
- Marmond C., 2002. Recherche doctorale en géographie et CIFRE. Questionnements, *Géographes associés*, 26, pp. 99-103.
- Marnezy A., 1979. Les stations de ski de la Haute-Maurienne : un exemple original d'aménagement touristique, *Revue de Géographie Alpine*, 67 (3), pp. 281-307.
- Marquis L., Dünning C., 2015. Régate de pirogues monoxyles sur le lac de Bièvre : voguent les pirogues ! In J.-P. Rey & A. Dumont (dir.), *L'Homme et son environnement : des lacs, des montagnes et des rivières, Bulles d'archéologie offertes à André Marguet*. Dijon, Revue Archéologique de l'Est, pp. 189-196.
- Mashinini I. V., De Villiers G. du T., 2012. Lesotho's sustainable development challenges for the 21<sup>st</sup> century: a geo-political perspective, *South African Geographical Journal*, 83 (1), pp. 56-63.
- Mason R., 2002. Assessing Values in Conservation Planning: Methodological Issues and Choices. In M. de la Torre (dir.), *Assessing the Values of Cultural Heritage: Research Report*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 5-30.
- Mason R., Avrami E., 2002. Heritage values and challenges of conservation planning. In J. Teutonico & G. Palumbo (dir.), *Management planning for archaeological sites: an international workshop organized by the Getty Conservation*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 13-26.
- Matero F., 2004. Exploring conservation strategies for ancestral puebloan sites, Tsankawi, Bandelier National Monument, New Mexico, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 6, pp. 67-84.
- Matero F., Fong K. L., Del Bono E., Goodman M., Kopelson E., McVey L., Sloop J., Turton C., 1998. Archaeological site conservation and management. An appraisal of recent trends, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 2 (3), pp. 129-142.

- Mathieu N., 1992. Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ? In M. Jollivet (dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*. Paris, CNRS Éditions, pp. 129-154.
- Mathieu N., 2018. Pratiquer l'interdisciplinarité : pourquoi persister ?, *EspacesTemps.net* [En ligne], <https://www.espacestems.net/articles/pratiquer-linterdisciplinarite-persister/>
- Mazel A. D., 2008. Presenting the San Hunter-Gatherer past to the public: A view from the uKhahlamba-Drakensberg Park, South Africa, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 10 (1), pp. 41-51.
- Mazel A. D., 2009a. Images in Time: Advances in the Dating of Maloti-Drakensberg Rock Art since the 1970s. In P. Mitchell & B. Smith (dir.), *The Eland's People - New Perspectives in the Rock Art of the Maloti-Drakensberg Bushmen*. Johannesburg, Wits University Press, pp. 81-97.
- Mazel A.D., 2009b. Visitor attractions in the uKhahlamba-Drakensberg: Main Caves, Kamberg and Didima. In P. Mitchell & B.W. Smith (dir.), *The Eland's people, new perspectives in the rock art of the Maloti-Drakensberg Bushmen*. Johannesburg, Wits University Press, pp. 66-67.
- Mazel A. D., 2012. Safeguarding a Fragile Legacy: Managing UKhahlamba-Drakensberg Rock Art. In J. McDonald & P. Veth (dir.), *A Companion to Rock Art*. Oxford, Wiley-Blackwell, pp. 515-531.
- Méndez A., 2010. *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Louvain, Academia-Bruylant.
- Meskel L., 2002. *Archaeology Under Fire: Nationalism, Politics and Heritage in the Eastern Mediterranean and Middle East*. London, Routledge.
- Meskel L., 2009. *Cosmopolitan Archaeologies*. London, Duke University Press.
- Meskel L., 2011. From Paris to Pontdrift: Unesco meetings, Mapungubwe and mining, *The South African Archaeological Bulletin*, 66 (194), pp. 149-156.
- Meskel L., 2012. The rush to inscribe: Reflections on the 35th Session of the World Heritage Committee, UNESCO Paris, 2011, *Journal of Field Archaeology*, 37 (2), pp. 145-151.
- Meskel L., 2014. States of Conservation: Protection, Politics, and Pacting within UNESCO's World Heritage Committee, *Anthropological Quarterly*, 87 (1), pp. 217-243.
- Meskel L., 2015. Transacting UNESCO World Heritage: gifts and exchanges on a global stage, *Social Anthropology /Anthropologie Sociale*, 23 (1), pp. 3-21.
- Meskel L., Brumann C., 2015. UNESCO and new world orders. In L. Meskel (dir.), *Global Heritage: A Reader*. Chichester (UK); Malden (MA), John Wiley & Sons, pp. 22-44.
- Meskel L., Liuzza C., Bertacchini E., Saccone D., 2014. Multilateralism and UNESCO World Heritage: decision-making, States Parties and political processes, *International Journal of Heritage Studies*, 21 (5), pp. 423-440.
- Micoud A., 1991. La production symbolique des lieux exemplaires. In A. Micoud (dir.), *Des hauts lieux, La construction Sociale de l'Exemplarité*. Lyon, éd. Centre Régional de Publication de Lyon, pp. 7-15.
- Micoud A., 2004. Des patrimoines aux territoires durables, ethnologie et écologie dans les campagnes françaises, *Ethnologie française*, 34, pp. 13-22.
- Micoud A., 2005. La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique). In C. Barrère, D. Barthelemy, M. Nieddu & F-D. Vivien (dir.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* Paris, éd. L'Harmattan, pp. 81-96.
- Mitchell P. H., 2005. What's in a Name? Multidisciplinarity, Interdisciplinarity, and Transdisciplinarity, *Journal of Professional Nursing*, 21 (6), pp. 332-334.
- Moine A., 2007. *Le territoire comment observer un système complexe*. Paris, éd. L'Harmattan.
- Mongin O., 2013. L'inflation sans bornes du patrimoine, *Esprit*, 11, pp. 9-11.
- Monney J., 2009. *Roches gravées de Guadeloupe : Élaboration d'un outil de gestion patrimoniale informatisé et mise à jour de l'inventaire documentaire*. Rapport final d'opération, Service Régional de l'Archéologie Guadeloupe, Basse-Terre. Non publié.

- Monney J., 2012. Et si d'un paysage l'on contait passé. Tissu de sens et grottes ornées le long des gorges de l'Ardèche. In J.-J. Delannoy, S. Jaillet & B. Sadier (dir.), *Karsts - Paysages et Préhistoire*. Chambéry, Collection EDYTEM, 13, pp. 21-42.
- Monney J., 2018. *Roches gravées de Trois-Rivières, Archéologie, Sens et Société (Trois-Rivières ; Guadeloupe), Phase 3 - rapport terminal 2015-2017*, projet réalisé avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Mairie de Trois-Rivières. Non publié.
- Monney J., 2019. Roches gravées de Guadeloupe : Nouvelles prospections, nouvelles découvertes, *INORA*, 85, pp. 2-8.
- Monney J., 2020. Interactions symboliques en milieu insulaire : les roches gravées précolombiennes de Guadeloupe et leur relation au paysage, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 117 (4), pp. 673-707.
- Monney J., 2022. Roches gravées de Guadeloupe : élaboration d'un outil de gestion patrimoniale informatisé et mise à jour de l'inventaire documentaire, *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], <http://journals.openedition.org/adlfi/117160>
- Montgolfier J. de, 1990, La gestion patrimoniale des ressources naturelles. In H. P. Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*. Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme, pp. 21-27.
- Monzada L., 1995. La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science, *Réseaux*, 13 (71), p. 58.
- Morelle M., Ripoll F., 2009. Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique, *Annales de géographie*, 665-666, pp. 157-168.
- Morillon L., Gardère E., 2009. Le doctorant CIFRE en communication des organisations : un jeune chercheur entre implication et distanciation. In C. Loneux & B. Parent (dir.), *Communication des organisations, recherches récentes, Tome 2*. Paris, éd. L'Harmattan, pp. 185-196.
- Morin É., 1982. *Science avec conscience*. Paris, Fayard.
- Morin É., 1990. *Introduction à la pensée complexe*. Paris, ESF.
- Morin É., 1994. Sur l'interdisciplinarité, *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires* [En ligne], 2, <https://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>
- Morin É., 2001. *La méthode. 5. L'humanité de l'humanité. Tome 1 : l'identité humaine*. Paris, éd. Du Seuil.
- Moscardo G., 2005. Peripheral tourism development: Challenges, issues and success factors, *Tourism Recreation Research*, 30 (1), pp. 27-43.
- Moscardo G., 2008. Community Capacity Building: an Emerging Challenge for Tourism Development. In G. Moscardo (dir.), *Building Community Capacity for Tourism Development*. Oxfordshire, CABI, pp. 1-15.
- Moswete N., Lacey G., 2015. "Women cannot lead": empowering women through cultural tourism in Botswana, *Journal of Sustainable Tourism*, 23 (4), pp. 600-617.
- Mounet J.-P., Cosson A., Bézannier F., 2005. Concertation en tourisme dans les Vosges : recherche sur l'accompagnement par la recherche, *Loisir et Société*, 38 (2), pp. 268-284.
- Mouton M.-D., 2018. Dématérialisation et valorisation des matériaux de terrain des ethnologues, L'archiviste face aux questions éthiques. In V. Ginouvès & I. Gras (dir.), *La diffusion numérique des données en SHS - Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, pp. 73-86.
- Mowaljarlai D., Vinnicombe P., Ward G. K., Chippindale C., 1988. Repainting of images on rock in Australia and the maintenance of Aboriginal culture, *Antiquity*, 62, pp. 690-696.
- Muke J., Denham T., Genorupa V., 2007. Nominating and Managing a World Heritage Site in the Highlands of Papua New Guinea, *World Archaeology*, 39 (3), pp. 324-338
- Muller J.-M., Vaillant F., 1991. Pour une éthique du compromis, interview de Paul Ricoeur, *Alternatives Non Violentes* [En ligne], 80, [http://palimpsestes.fr/textes\\_philo/ricoeur/ethique\\_compromis.pdf](http://palimpsestes.fr/textes_philo/ricoeur/ethique_compromis.pdf)
- Mumma A., 2004. Community-based legal systems and the management of World Heritage Sites. In E. Merode, R. Smeets & C. Westrik (dir.), *Linking Universal and Local Values, World Heritage Papers 13*. Paris, éd. UNESCO, pp. 43-44.

## N

Namono C., 2018a. Digital Technology and a Community Framework for Heritage Rock Art Tourism, Makgabeng Plateau, South Africa, *African Archaeological Review*, 35, pp. 269-284.

Namono C., 2018b. Alliances between Communities and Experts to raise awareness, protect and market endangered rock art in southern and eastern Africa. In N. Agnew, J. Deacon, N. Hall, T. McClintock, S. Sullivan & P. Taçon (dir.), *Art on the Rocks: Engaging Public and Professionals to Network Rock Art Conservation*. Los Angeles, The Getty Rock Art Colloquium, pp. 49-54.

Namono C., Eastwood E. B., 2005. Art, Authorship and Female Issues in a Northern Sotho Rock Painting Site, *Goodwin Series*, 9, pp. 77-85.

Ndlovu N., 2005. *Incorporating indigenous management in rock art sites in KwaZulu-Natal*. MA dissertation, Rhodes University.

Ndlovu, N. 2009. Access to Rock Art Sites: A Right or A Qualification?, *The South African Archaeological Bulletin*, 64 (189), pp. 61-68.

Ndlovu, N. 2011a. Legislation as an Instrument in South African Heritage Management: is it Effective ?, *Conservation and management of archaeological sites*, 13 (1), pp. 31-57.

Ndlovu, N. 2011b. Management versus Preservation: Archaeological Heritage Management in a Transforming South Africa, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 13 (2-3), pp. 123-133.

Ndlovu, N. 2014. The challenges of conserving rock-art at the uKhahlamba-Drakensberg Park, KwaZulu-Natal, South Africa. In T. Darvill & A. B. Fernandes (dir.), *Open-air rock art conservation and management: state of the art and future perspectives*. New York, Routledge, pp. 229-243.

Ndlovu N., 2016. Old Archaeology Camouflaged as New and Inclusive? South African Community Archaeology in the Twenty-first Century. In P. R. Schmidt & I. Pikirayi (dir.), *Community Archaeology and Heritage in Africa, Decolonizing Practice*. London, Routledge, pp. 136-152.

Ndlovu N., 2019. Debating Access to Internationally Acclaimed Rock Art Sites: Has the 'Future Generation' Been Born?, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 21 (5-6), pp. 293-309.

Ndoro W., 2004. Traditional and customary heritage systems: nostalgia or reality? The implications of managing heritage sites in Africa, *Linking Universal and Local Values*, 49, pp. 81-84.

Negussie E., Wondimu G. A., 2012. Managing World Heritage sites as a tool for development in Ethiopia: the need for sustainable tourism in Lalibela. In M.-T. Albert, M. Richon, M. J. Viñals & A. Witcomb (dir.), *Community Development through World Heritage, World Heritage papers 31*. Paris, éd. UNESCO, pp. 93-99.

Neyret R., 2004. Du monument isolé au «tout patrimoine», *Géocarrefour*, 79/3, pp. 231-237.

Nikolli A., Duval M., Gauchon C., 2021. *Lacs et sociétés : éclairages alpins, pyrénéens et andins*. Chambéry, Collection EDYTEM, 21.

Nowotny H., 2010. Le potentiel de la transdisciplinarité. In G. Origgi & F. Darbellay (dir.), *Repenser l'interdisciplinarité*. Genève, éd. Slatkine, pp. 88-99.

## O

O'Connor S., Barham A. J., Woolagoodja D., 2008. Painting and repainting in the west Kimberley, *Aboriginal Art and Identity. Australian Aboriginal Studies*, 1, p. 22.

Okumu W. A. J., 2022. *The African Renaissance. History, Significance and Strategy*. Trenton, NJ, Africa World Press Inc.

Olivier de Sardan J.-P., 2001. L'enquête de terrain socio-anthropologique. In J. Boutier & J.-P. Bras (dir.), *Corpus, sources et archives : Actes des Journées d'Études organisées avec le concours de l'EHESS dans le cadre du séminaire de l'IRMC «Sciences sociales : configuration et reconstruction»*. Tunis, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, pp. 63-100.

Olivier de Sardan J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socioanthropologique*. Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.

Orain O., 2001. *Démarches systémiques et géographie humaine*. Cours Agrégation externe de géographie, CNED, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00082190/document>

Origet du Cluzeau C., Tobelem J.-M., 2009. *Culture, tourisme et développement. Les voies d'un rapprochement*. Paris, éd. L'Harmattan.

Origgi G., Darbellay F., 2010. *Repenser l'interdisciplinarité*. Genève, éd. Slatkine.

Ormond-Parker L., 2005. Indigenous people's rights to their cultural heritage, *Public Archaeology*, 4, pp. 127-140.

Otero I., Darbellay F., Reynard E., Hetényi G., Perga M.-É., Rüegg J., Prasicek G., Cracco M., Fontcuberta A., Vaan M. de, Garcí J., Bussard J., Clivaz C., Moos C., Guisan A., Schaepli B., Mapelli N., Bellefroid B. de, 2020. Designing Inter- and Transdisciplinary Research on Mountains: What Place for the Unexpected?, *Mountain Research and Development*, 40 (4), pp. 10-20.

Ouled-Saad I., 2011. *Enquête sur les motivations touristiques dans le site UNESCO du Drakensberg*. Mémoire de Master 2 MASS, Université de Savoie.

Ouzman S., 2006. Why «conserve»? Situating Southern Africa Rock Art in the Here and Now. In N. Agnew & J. Bridgland (dir.), *Of the past, for the future: Integrating archaeology and conservation. Proceedings of the Conservation Theme at the 5th World Archaeological Congress*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 346-352.

## P

Pager H., 1971. *Ndedema Gorge: a documentation of the Rock Paintings of the Ndedema Gorge*. Graz, Akademische Druk.

Paillé P., Mucchielli A., 2012. Chapitre 11 - L'analyse thématique. In P. Paillé & A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, pp. 231-314.

Parent L., 2012. *Approche géographique et comparative des sites d'art rupestre classés au patrimoine mondial de l'UNESCO*. Mémoire de Master 1 SAM STADE, Université de Savoie.

Parga-Dans E., Alonso González P., 2018. The Altamira Controversy: Assessing the Economic Impact of a World Heritage Site for Planning and Tourism Management, *Journal of Cultural Heritage*, 30, pp. 180-189.

Parga-Dans E., Alonso González P., 2019. Sustainable tourism and social value at World Heritage Sites: Towards a conservation plan for Altamira, Spain, *Annals of Tourism Research*, 74, pp. 68-80.

Passeron J.-C., Revel J., 2006. *Penser par cas*. Paris, EHESS.

Pearce S. M., 1998. The construction of heritage: the domestic context and its implications, *International Journal of Heritage Studies*, 4 (2), pp. 86-102.

Perret B., 2008. *L'évaluation des politiques publiques*. Paris, éd. La Découverte.

Pestre D., 2004. L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et noyaux durs, communication au Conseil scientifique du CNRS (14 janvier 2002), *Natures Sciences Sociétés*, 12, pp. 191-196.

Pestre D., 2010. L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et valorisation. In G. Origgi & F. Darbellay (dir.), *Repenser l'interdisciplinarité*. Genève, éd. Slatkine, pp. 39-56.

Peyrache-Gadeau V., Gonzalez Laporte C., Gouin S., Janin C., 2015. Recherche partenariale en territoires de montagne : une expérience entre le Labex Item et l'Espace Belledonne. In Collectif Les chercheurs ignorants (dir.), *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*. Paris, Presses de l'école des Hautes Études en santé publique, pp. 101-108.

Pikirayi I., 2016. Archaeology, local knowledge, and tradition. The quest for relevant approaches to the study and use of the past in Southern Africa. In P. R. Schmidt & I. Pikirayi (dir.), *Community Archaeology and Heritage in Africa, Decolonizing Practice*. London, Routledge, pp. 112-135.

Pinchemel P., Pinchemel G., 1988. Chapitre IX, Les systèmes spatiaux. In P. Pinchemel & G. Pinchemel (dir.), *La Face de la terre. Éléments de géographie*. Paris, Armand Colin, pp. 185-217.

Pinçon G., Geneste J.-M., 2010. Art rupestre : la 3D un outil de médiation du réel invisible ?, *In Situ* [En ligne], 13, <https://doi.org/10.4000/insitu.6411>

Pitrou P., 2013. Justice et agentivité distribuée chez les Mixe de Oaxaca (Mexique), *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], 39, <https://doi.org/10.4000/ateliers.9475>

Pivot A., Mathieu N., 2007. Agnès Pivot : l'écriture, processus heuristique et outil pour le dialogue dans une démarche interdisciplinaire, *Natures Sciences Sociétés*, 15 (4), pp. 411-416.

Poulios I., 2010. Moving beyond a Values-based Approach to Heritage Conservation, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 12 (2), pp. 170-185.

Prangnell J., Ross A., Coghill B., 2010. Power relations and community involvement in landscape-based cultural heritage management practice: an Australian case study, *International Journal of Heritage studies*, 16 (1-2), pp. 140-155.

Prigogine I., Stengers I., 1979. *La nouvelle alliance*. Paris, Gallimard.

Prins F., 2009. Secret San of the Drakensberg and their rock art legacy, *Critical Arts*, 23 (2), pp. 190-208.

Pumain D., 2003. Une approche de la complexité en géographie, *Géocarrefour*, 78-1, pp. 25-31.

Pwiti G., Mvenge G., 1996. Archaeologists, tourists and rainmakers: problems in the management in rock art sites in Zimbabwe, a case study of Domboshava National Monument. In G. Pwiti & R. Soper (dir.), *Aspects of African Archaeology*. Harare, University of Zimbabwe Publications, pp. 816-822.

## Q

Quemin H., 2022. *Regards sur la patrimonialité. La mise en tourisme d'un site d'art rupestre dans la région de Kimberley (Afrique du Sud) : genèse, enjeux et limites d'une approche communautaire des modalités de gestion et réflexions autour des enjeux socio-politiques de l'archéologie*. Mémoire de Master 1 GeM, Université Savoie Mont Blanc.

## R

Ramseyer D., Roulière-Lambert M.-J., 1994. *Archéologie et érosion. Mesures de protection pour la sauvegarde des sites lacustres et palustres. Actes de la rencontre internationale de Marigny, septembre 1994*. Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine.

Ramseyer D., Roulière-Lambert M.-J., 2006. *Archéologie & érosion 2. Zones humides en péril. Actes de la rencontre internationale de Neuchâtel, septembre 2004*. Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine.

Ramseyer D., Vonlanthen D., 1987. Archéologie et bois gorgés d'eau, *Museum International*, 39 (1), pp. 18-25.

Rao K., 2010. A new paradigm for the identification, nomination and inscription of properties on the World Heritage List, *International Journal of Heritage Studies*, 16 (3), pp. 161-172.

Rautenberg M., 2003a. *La rupture patrimoniale*. Bernin, éd. À la croisée.

Rautenberg M., 2003b. Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie, *Culture & Musées*, 1, pp. 19-40.

Rautenberg M., 2004. La patrimonialisation, entre appropriation sociale et désignation institutionnelle. In B. Debarbieux & M.-C. Fourny (dir.), *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*. Grenoble, éd. Maison des Sciences de l'Homme Alpes, pp. 71-87.

Ravanel L., 2020. *Les versants de haute montagne sous forçage climatique. Dynamiques géomorphologiques et impacts sur les risques et les pratiques dans le massif du Mont Blanc*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université Savoie Mont Blanc, 1 vol.

Reser J. P., Bentrupperbäumer J. M., 2005. What and where are environmental values? Assessing the impacts of current diversity of use of "environmental" and "World Heritage" values, *Journal of Environmental Psychology*, 25, pp. 125-146.

Resweber J.-P., 2011. Les enjeux de l'interdisciplinarité, *Questions de communication* [En ligne], 19, <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2661>

- Ribalaygua L. C., Saz I. M., 2007. La question de la durabilité dans le secteur touristique-récréatif de haute montagne ». In S. Clarimont & V. Vlès (dir.), *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques*. Le Plaine Saint-Denis, AFNOR, pp. 3-18.
- Ricœur P., 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris, éd. du Seuil.
- Riegl A., 1903. *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, trad. fr. D. Wieczorek. Paris, Le Seuil, 1984.
- Rock Art Research Institute, Van Schalkwyk J. A., 2009. *The Makgabeng / Blouberg Heritage Tourism Management-Conservation Plan. Blouberg Local Municipality, Capricorn District, Limpopo Province*. Non publié.
- Rogerson C. M., 2003. Tourism and transformation: Small enterprise development in South Africa, *Africa Insight "Tourism: Africa's key to prosperity"*, 33 (1-2), pp. 108-115.
- Rogerson C. M., Visser G., 2004. *Tourism and development issues in contemporary South Africa*. Pretoria, Africa Institute of South Africa.
- Rogowski M., 2022. The Impact of COVID-19 Pandemic on Nature-Based Tourism in National Parks. Case Studies for Poland, *Journal of Environmental Management and Tourism*, 2 (58), pp. 572-585.
- Roman M., Roman M., Grzegorzewska E., Pietrzak P., Roman K., 2022, Influence of the COVID-19 Pandemic on Tourism in European Countries: Cluster Analysis Findings, *Sustainability* [En ligne], 14 (3), <https://doi.org/10.3390/su14031602>
- Ronsin G., 2018. Composer des relations entre "science" et "gestion de la nature": ethnographie des frontières, casquettes et controverses dans les conseils scientifiques. Thèse de doctorat en Sociologie, Université Grenoble Alpes.
- Rose G., 1996. As if the mirrors had bled. Masculine dwelling, masculinist theory and feminist masquerade. In D. Nancy (dir.), *Body Space. Destabilizing geographies of gender and sexuality*. Londres, Routledge, pp. 56-74.
- Rose G., 1997. Situating knowledges: positionality, reflexivity and other tactics, *Progress in Human Geography*, 21 (3), pp. 305-320.
- Rosnay J. de, 1975. *Le macroscopie, vers une vision globale*. Paris, éd. du Seuil.
- Rosnay J. de, 1995. *L'Homme symbiotique. Regards sur le troisième millénaire*. Paris, éd. du Seuil.
- Rossi A. M., Webb R. E., 2008. The erosive effect of tourism at an Aboriginal rock art site on the western edge of the arid zone in the south-western Australia, *Antiquity*, 82 (315), n. p.
- Rössler M., 2012. Partners in site management. A shift in focus: heritage and community involvement. In M.-T. Albert, M. Richon, M. J. Viñals & A. Witcomb (dir.), *Community Development through World Heritage, World Heritage Papers 31*. Paris, éd. UNESCO, pp. 27-31.
- Rouchi C., 2018. Une thèse CIFRE en collectivité territoriale : concilier la recherche et l'action ? », *Carnets de géographes* [En ligne], 11, <http://journals.openedition.org/cdg/1523>
- Rudner I., 1989. *The Conservation of Rock Art in South Africa*. Cape Town, National Monuments Council.
- Ryan C., Chaozhi Z., Zeng D., 2011. The impacts of tourism at a UNESCO heritage site in China – a need for a meta-narrative? The case of the Kaiping Diaolou, *Journal of Sustainable Tourism*, 19 (6), pp. 747-765.

## S

- Sanz N., 2005. *Archéologie de la Caraïbe et Convention du patrimoine mondial, World Heritage papers 14*. Paris, éd. UNESCO.
- Sanz N., 2008. *L'art rupestre dans les Caraïbes, Vers une inscription transnationale en série sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, World Heritage papers 24*. Paris, éd. UNESCO.
- Sartori G., 1994. Bien comparer, mal comparer, *Revue internationale de politique comparée*, 1 (1), pp. 19-36.

- Sathiyah V., 2019. *Cultural tourism and representation strategies in the South African context: a case study of the Baleni and Fundudzi cultural camps on the Limpopo African Ivory Route*. Doctorat Thesis in the Communication Studies department. Johannesburg, University of Johannesburg.
- Sauvayre R., 2013. *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Paris, Dunod.
- Savoie Mont Blanc Tourisme, 2020, *Zoom territoire. Maurienne*, Observatoire Savoie Mont-Blanc Tourisme. Document de travail [En ligne], [https://pro.savoie-mont-blanc.com/var/ezwebin\\_site/storage/original/application/6d4fe8458a61b2d8597e7b7f470edd69.pdf](https://pro.savoie-mont-blanc.com/var/ezwebin_site/storage/original/application/6d4fe8458a61b2d8597e7b7f470edd69.pdf)
- Schlanger N., 2012. Situations Archéologiques, Expériences Coloniales, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 128, pp. 41-46.
- Schmidt P. R., 2009. *Postcolonial Archaeologies in Africa*. Santa Fe, School of American Research Press.
- Schmidt P. R., Pikirayi I., 2016. *Community Archaeology and Heritage in Africa, Decolonizing Practice*. London and New York, Routledge.
- Schoenberger E., 2001. Interdisciplinarity and social power, *Progress in human geography*, 25 (3), pp. 365-382.
- Schoendoerffer M., 2022. *La place de la diversification touristique dans une perspective de transition du tourisme en montagne*. Mémoire de Master 2 Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition, UGA/EDYTEM.
- Schöpfel J., 2018. *Vers une culture de la donnée en SHS : Une étude à l'Université de Lille*. Rapport de recherche, Université de Lille [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01846849/document>
- Seif A., 2009. Conceiving the Past: Fluctuations in a Multi-value System, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 11 (3-4), pp. 282-295.
- Senil N., 2011. Réordonner l'espace et le temps, *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], 99-2, <http://journals.openedition.org/rga/1436>
- Sharp J., 2005. Geography and gender: feminist methodologies in collaboration and in the field, *Progress in Human Geography*, 29 (3), pp. 304-309.
- Shepherd N., 2003, State of the Discipline: Science, Culture and Identity in South African Archaeology, 1870-2003, *Journal of Southern African Studies*, 29 (4), pp. 823-844.
- Sidiropoulos E., 2012. Emerging 'Donor', Geopolitical Actor: South Africa in the Global Terrain, *International Development Policy*, 3, pp. 89-103.
- Silva L., 2022. The impact of the COVID-19 pandemic on rural tourism: a case study from Portugal, Anatolia, *An International Journal of Tourism and Hospitality Research*, 33 (1), pp. 157-159.
- Sitchet P.-E., 2019. L'après-inscription du gwoka sur la Liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO : entretien avec Gabriel Mugerin, Patrick Solvet et Rosan Monza, membres du centre Rèpriz (Guadeloupe), *Transposition* [En ligne], 8, <http://journals.openedition.org/transposition/4108>
- Skotnes P., 1996. Introduction. In P. Skotnes (dir.), *Miscast: negotiating the presence of the Bushmen*. Cape Town, University of Cape Town Press, pp. 15-23.
- Smith B., 2006. Rock art tourism in Southern Africa: Problems, possibilities and poverty relief. In N. Agnew & J. Bridgland (dir.), *Of the past, for the future: Integrating archaeology and conservation. Proceedings of the Conservation Theme at the 5th World Archaeological Congress*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 322-330.
- Smith B., Lewis-Williams J. D., Blundell G., Chippindale C., 2000. Archaeology and Symbolism in the New South African Coat of Arms, *Antiquity*, 74, pp. 467-468.
- Smith L., 2006. *Uses of Heritage*. London, Routledge and Taylor & Francis Group.
- Smith L., Waterton E., 2009. *Heritage, Communities and Archaeology*. London, Bloomsbury.
- Smith L., Waterton E., 2012. Constrained by Commonsense: The Authorized Heritage Discourse in Contemporary Debates. In R. Skeates, C. McDavid & J. Carman (dir.), *The Oxford Handbook of Public Archaeology*. Oxford, Oxford University Press, pp. 153-171.

- Snijders T. A. B., 1992. Estimation on the basis of snowball samples: How to weight, *Bulletin de méthodologie sociologique*, 36, pp. 59-70.
- Soulé B., 2007. Observation participante ou participation observante ? Usages et justification de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches qualitatives*, 27 (1), pp. 127-140.
- South African Tourism, 2019. *Annual Report* [Online], [https://pmg.org.za/files/201111SAT\\_ANNUAL\\_REPORT\\_2019-20\\_00000003.pdf](https://pmg.org.za/files/201111SAT_ANNUAL_REPORT_2019-20_00000003.pdf)
- Spandre P., François H., Verfaillie D., Lafaysse M., Déqué M., Eckert N., George E., Morin S., 2019. *Climate controls on snow reliability in French Alps ski resorts*, Scientific Report 9, 8043, [En ligne], <https://doi.org/10.1038/s41598-019-44068-8>
- Spenceley A., Meyer D., 2012. Tourism and poverty reduction: theory and practice in less economically developed countries, *Journal of Sustainable Tourism*, 20 (3), pp. 297-317.
- Starr F., 2012. Poverty alleviation through World Heritage conservation: encouraging corporate partnerships at Temple of Preah Khan, Angkor. In M.-T. Albert, M. Richon, M. J. Viñals & A. Witcomb (dir.), *Community Development through World Heritage*, *World Heritage Papers* 31. Paris, éd. UNESCO, pp. 100-106.
- Stengers I., 1996. *Cosmopolitiques*. Paris/Le Plessis-Robinson, éd. La Découverte/Synthélabo.
- Stérin A.-L., 2018. Diffuser des données de la recherche dans le respect du droit et de l'éthique. Comment faire lorsqu'on n'est pas juriste ? In V. Ginouvès & I. Gras (dir.), *La diffusion numérique des données en SHS – Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, pp. 19-28.
- Stock M., Martin Ph., 2003. Comptes rendus de lecture de l'ouvrage « Les théories de la complexité chez les géographes » par André Dauphiné, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, 29-30 (113-114), pp. 145-152.
- Stone P., 2012. Human rights and cultural property protection in times of conflict, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 271-284.
- Stretton H., 1969. *The political sciences: general principles of selection in social science and history*. London, Routledge and K. Paul.
- Stummer A., 2019. *Les grottes ornées d'art pariétal en Cantabrie (Espagne). Réflexions sur leurs richesses patrimoniales et leurs déclinaisons territoriales*. Mémoire de Master 1 GeM, Université Savoie Mont Blanc.
- Suchet A., 2019, *Pratiques récréatives et médiations territoriales. Contribution à une géographie sociale et culturelle du sport, du tourisme et des loisirs*. Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université de Bordeaux-Montaigne, 2 volumes.
- Sullivan S., 1992. Cultural values and cultural imperialism, *Historic environment*, 10 (2-3), pp. 54-62.
- Sullivan S., 1997. A Planning Model for the Management of Archaeological Sites. In M. de la Torre (dir.), *The conservation of archaeological sites in the Mediterranean region. An international conference organized by the Getty Conservation Institute and the J. Paul Getty Museum, 6-12 May 1995*. Los Angeles, Getty Conservation Institute, pp. 15-26.
- Sullivan S., 2004. Local involvement and traditional practices in the World Heritage system in Merode. In E. R. Smeets & C. Westrik (dir.), *Linking Universal and Local Values: Managing a Sustainable Future for World Heritage*, *World Heritage Papers* 13. Paris, éd. UNESCO, pp. 49-55.
- Suremain C.-E. de, Galipaud J.-C., 2015. *Fabric-acteurs de patrimoine - Implication, participation et postures du chercheur dans la patrimonialisation*. Igé, éd. L'Etrave.
- Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2009. *Dossier de presse – présentation du site et du projet retenus pour l'implantation de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, conférence de presse du 26 juin 2009*. Non publié.
- Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2011a. *La grotte ornée Chauvet-Pont-d'Arc. Tome 2 : plan de gestion*. Non publié.
- Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2011b. *Convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'ERGC*. Non publié.

Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2011c. *La grotte ornée Chauvet-Pont-d'Arc. Tome 1 : dossier de candidature*. Non publié.

Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2012. *La grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Dossier de presse « Pose de la première main - Espace de restitution » 12 octobre 2012*. Non publié.

Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, 2014. *Dossier de Presse « La Grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet joyau de l'humanité »*. Non publié.

## T

Taruvunga P., 2005. Community Participation and Rock Art Management in Zimbabwe. In J. Deacon (dir.), *The Future of Africa's past - Proceedings of the 2004 TARA Rock Art Conference Nairobi*. Nairobi, Trust for African Rock Art, pp. 135-145.

Taruvunga P., Ngoro W., 2003. The vandalism of the Domboshava rock painting site, Zimbabwe - Some reflections on approaches to heritage management, *Conservation and management of archaeological sites*, 6, pp. 3-10.

Thom R., 1991 (2<sup>ème</sup> éd.), *Prédire n'est pas expliquer*. Paris, Flammarion.

Thom R., 1983, *Paraboles et catastrophes*. Paris, Flammarion.

Timothy D. J., Tahan L. G., 2020. *Archaeology and tourism: touring the past*. Bristol, Blue Ridge Summit; PA, Channel View publications.

Tomaselli K. G., 1995. Introduction to Recuperating the San, *Critical Arts*, 9 (2), pp. i-xxi.

Torre M. de la, 2002. *Assessing the Values of Cultural Heritage*. Los Angeles, Getty Conservation Institute.

Torre M. de la, 2013. Values and Heritage Conservation, *Heritage & Society*, 60 (2), pp. 155-166.

Torre M. de la, MacLean M. G. H., Mason R., Myers D., 2005. *Heritage Values in Site Management. Four case Studies*. Los Angeles, Getty Conservation Institute.

Tosello G., Dalis A., Fritz C., 2012. Copier pour montrer, connaître avant de copier : entre recherche et médiation, le fac-similé d'art préhistorique. In J.-J. Delannoy, S. Jaillet & B. Sadier (dir.), *Karsts - Paysages et Préhistoire*. Chambéry, Collection EDYTEM, 13, pp. 89-98.

Trompette P., Vinck D., 2009. Retour sur la notion d'objet-frontière, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3 (1), pp. 5-27.

## V

Valdez F., 2016. Les patrimoines en construction, le cas de Palanda. Processus et conflits autour du projet de valorisation du site archéologique de Santa Ana, Équateur. In D. Guillaud, D. Juhé-Beaulaton, M.-C. Cormier-Salem & Y. Girault (dir.), *Ambivalences patrimoniales au Sud, mises en scène et jeux d'acteurs*. Paris, éd. Karthala, pp. 139-158.

Valladas H., Clottes J., Geneste J.-M., Garcia M., Arnold M., Cachier H., Tisnérat - Laborde N., 2001. Evolution of prehistoric cave art, *Nature*, 413, p. 479.

Van Hoof H., 2001. Le patrimoine culturel des Caraïbes et la convention du patrimoine mondial. Paris, éd. UNESCO.

Vargas A., 2018. The tourism and local development in world heritage context. The case of the Mayan site of Palenque, Mexico, *International Journal of Heritage Studies*, 24 (9), pp. 984-997.

Veschambre V., 2007. Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, *Annales de géographie*, 656, pp. 361-381.

Veschambre V., 2008. *Traces et mémoires urbaines*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Vigour C., 2005. *La comparaison dans les sciences sociales - Pratiques et méthodes*. Paris, éd. La Découverte.

Vilas Boas M.-H., 2012. Écrire la comparaison lorsque les données sont asymétriques. Une analyse de l'engagement dans les dispositifs participatifs brésiliens, *Revue internationale de politique comparée*, 19, pp. 61-74.

Vinatier I., Morrissette J., 2015. Les recherches collaboratives : enjeux et perspectives, *Carrefours de l'éducation*, 39, pp. 137-170.

Vinnicombe P., 1976. *People of the Eland: Rock Paintings Of The Drakensberg Bush Men As A Reflection Of Their Life And Thought*. Pietermaritzburg, University of Natal Press.

Volvey A., 2014. Le corps du géographe et la question éthique dans la science géographique, *L'information géographique*, 78, pp. 92-117.

Volvey A., Bretagnolle A., Djament-Tran G., Hoyaux A.-F., 2005. *Échelles et temporalités*. Neuilly, Atlande.

Volvey A., Calbérac Y., Houssay-Holschuch M., 2012. Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique, *Annales de Géographies*, 687-688, pp. 441-461.

Von Droste B., 2011. The concept of outstanding universal value and its application: "From the seven wonders of the ancient world to the 1,000 world heritage places today", *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, 1 (1), pp. 26-41.

## W

Walliser B., 1977. *Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse des systèmes*. Paris, éd. du Seuil.

Waterton E., Smith L., 2010. The recognition and misrecognition of community heritage, *International Journal of Heritage Studies*, 16 (1-2), pp. 4-16.

Wdowiak M., Jobert C., 2021. Les enjeux de la valorisation du patrimoine palafittique : l'exemple du territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette. In Y. Billaud, K. Gernigon, F. Granier & G. Soubigou (dir.), *Les sites palafittiques de Savoie et Haute-Savoie inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO*. Lyon, DRAC AuRA, Collection patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes, 8, pp. 106-109.

Ween Gro B., 2012. World heritage and Indigenous rights: Norwegian examples, *International Journal of Heritage Studies*, 18 (3), pp. 257-270.

Weissberg J.-L., 1998. Le déplacement virtuel de Lascaux, *Publics et Musées*, 12, pp. 129-145.

Werner M., Zimmermann B., 2003, Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58, pp. 7-36.

Willcox A. R., 1956. *Rock Paintings of the Drakensberg, Natal and Griqualand East*. London, Max Parrish.

Willems W. J. H., 2014. The Future of World Heritage and the Emergence of Transnational Heritage Regimes, *Journal Heritage & Society*, 7 (2), pp. 105-120.

Williams T., 2011. The Curious Tale of Preah Vihear: The Process and Value of World Heritage Nomination, *Conservation and management of archaeological sites*, 13 (1), pp. 1-7.

Winkin Y., 1998. Le touriste et son double. Éléments pour une anthropologie de l'enchantement. In S. Ossman (dir.), *Miroirs maghrébins : itinéraires de soi et paysage de rencontre*. Paris, CNRS Éditions, pp. 133-143.

Winkin Y., 2001. Propositions pour une anthropologie de l'enchantement. In P. Rasse, N. Midol & F. Triki (dir.), *Unité-diversité : les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*. Paris, éd. L'Harmattan, pp. 169-179.

Winter T., 2013. Clarifying the critical in critical heritage studies, *International Journal of Heritage Studies*, 19 (6), pp. 532-545.

Winter T., Waterton E., 2013. Editorial Critical Heritage Studies, *International Journal of Heritage Studies*, 19 (6), pp. 529-531.

Witcomb A., 2012. Tensions between World Heritage and local values: the case of Fremantle Prison (Australia). In M.-T. Albert, M. Richon, M. J. Viñals & A. Witcomb (dir.), *Community Development through World Heritage, World Heritage Papers 31*. Paris, éd. UNESCO, pp. 62-68.

Woodhouse H. C., 1988. South African art abroad, *South African Journal of Art History*, 3 (1-2), p. 49.

Wright J., Mazel A. D., 2007. *Tracks in the mountain range: Exploring the history of the uKhalamba-Drakensberg*. Johannesburg, Wits University Press.

Wuscher P., Jorda C., Borderie Q., Schneider N., Bruxelles L., 2020. De la formation géologique à la tranchée : trouver et comprendre les sites archéologiques menacés par les travaux d'aménagement du territoire, *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, 7, pp. 158-175.

Wynberg R., Chennells R., 2009. Green Diamonds of the South: An Overview of the San-*Hoodia* Case. In R. Wynberg, D. Schroeder & R. Chennells (dir.), *Indigenous Peoples, Consent and Benefit Sharing*. Springer, Dordrecht, pp. 89-124.

## X

Xanthaki A., Valkonen S., Heinämäski L., Nuorgam P., 2017. *Indigenous people's cultural heritage: rights, debates, challenges*. Leiden/Boston, Brill.

## Y

Yan H., 2015. World Heritage as discourse: knowledge, discipline and dissonance in Fujian Tulou sites, *International Journal of Heritage Studies*, 21 (1), pp. 65-80.

## Z

Zhang R., 2017. World Heritage listing and changes of political values: a case study in West Lake Cultural Landscape in Hongzhou, China, *International Journal of Heritage Studies*, 23 (3), pp. 215-233.

Zrinscak G., 2010. Enseigner le terrain en géographie, *L'Information géographique*, 74, pp. 40-54.



## TABLES

---



## TABLES DES ILLUSTRATIONS

### Table des figures

Figure InG.1 - Planche « Futur Postérieur ».....	27
Figure InG.2 - Le tétraèdre de mon approche géographique.....	32
Figure InG.3 - Évolution schématique des axes de travail investigués sur la période 2008-2022.....	33
Figure InG.4 - Cartographie des terrains investigués durant les recherches conduites sur la période 2008-2022.....	39
Figure I.1 - Schématisation de ma démarche de recherche.....	47
Figure I.2 - Diapositive extraite de la présentation du laboratoire EDYTEM et des compétences de ce dernier dans le cadre de la réunion de lancement du GDRI STAR, juin 2007.....	53
Figure I.3 - Répartition des sites palafittiques sélectionnés pour être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.....	58
Figure II.1 - Lecture systémique de l'organisation des sous-systèmes constitutifs du système « bien UNESCO "Parc Maloti-Drakensberg" ».....	71
Figure II.2 - Analyse systémique de la notion de ressource faunique.....	72
Figure II.3 - Lecture systémique des logiques interactives explicatives de l'évolution spatiale du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg ».....	75
Figure II.4 - Les indicateurs génériques ou IQUATEXT.....	77
Figure II.5 - Frise chrono-système donnant à voir la trajectoire patrimoniale des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg.....	80
Figure II.6 - Frise chrono-système réalisée par Laine Chanteloup.....	81
Figure II.7 - Frise chrono-système réalisée par Charlotte Malgat.....	82
Figure II.8 – Frise chrono-système réalisée par Ana Brancelj.....	83
Figure III.1 - Mise en perspective des principales caractéristiques des 32 sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au 1 <sup>er</sup> janvier 2012.....	94
Figure III.2 - Distribution et évolution des sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au 1 <sup>er</sup> janvier 2012, au regard de leur période d'inscription et du type de catégorie.....	96
Figure III.3 - Mise en perspective des dates d'inscription et des surfaces des sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au 1 <sup>er</sup> janvier 2012.....	97
Figure III.4 - Les roches gravées dans les guides touristiques et les ouvrages généraux sur la Guadeloupe.....	99
Figure III.5 - Carte touristique issue de l'ouvrage de A.-V. Jorond (1965, carte introductive).....	100
Figure III.6 - Carte touristique routière éditée en 1973 mentionnant les roches gravées guadeloupéennes.....	101
Figure III.7 - Couverture d'un numéro du Mountain Club of South Africa (janvier 1895).....	102
Figure III.8 - Extrait d'un compte rendu mentionnant les sites d'art rupestre présents dans le massif du Drakensberg.....	103
Figure IV.1 - Carte des principaux éléments de signalétique et des dispositifs de valorisation des roches gravées autour de Lanslebourg et Bessans, Haute-Maurienne, juillet 2019.....	108
Figure IV.2 - Mise en perspective des deux campagnes de terrain réalisées en 2019 sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme des sites d'art rupestre du Makgabeng.....	110
Figure IV.3 - Mise en place de l'enquête hybride sur les pratiques et perceptions des usagers et visiteurs des lacs d'Aiguebelette et du Bourget en lien avec les expositions sur les sites palafittiques, été 2015.....	114
Figure IV.4 - Lieux de passation des questionnaires hybrides dans le massif du Drakensberg.....	116
Figure IV.5 - Capture d'écran partielle du tableau d'encodage des données recueillies dans le cadre du projet COSMO-ART.....	123
Figure IV.6 - Approche dynamique du tétraèdre de mon approche géographique .....	125
Figure V.1 - Page de couverture des actes des journées d'étude « Territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne ».....	134
Figure VI.1. - Radar schématique des positions des acteurs dans le cadre de la recherche doctorale réalisée dans le Sud-Ardèche et en Slovénie (période 2003-2008).....	141
Figure VI.2 - Radar schématique des positions des acteurs institutionnels dans le cadre des recherches entreprises dans le massif du Drakensberg, période 2009-2017.....	142
Figure VI.3 - Degré de mise en œuvre d'une démarche de co-construction selon les différentes phases de ma démarche de recherche.....	144
Figure VI.4 - Territoire et enjeux de la thèse de Charlotte Malgat : questionner les évolutions régionales autour de la grotte Chauvet.....	148
Figure VI.5 - Évolution des formes partenariales dans le cadre des recherches sur les sites palafittiques.....	153
Figure VI.6 - Prospectus de présentation de la double exposition départementale portant sur les sites palafittiques, été 2015.....	154
Figure VI.7. - Différentes facettes de l'implication dans l'organisation de la régata palafittique, lac d'Aiguebelette, septembre 2017.....	155
Figure IV.8 - Une diversité des formes partenariales marquées par l'imbrication de trois principaux enjeux.....	156
Figure VI.9 - Prospectus touristique réalisé pour Richard Duma.....	159

Figure VII.1 - Schématisation des facteurs explicatifs supposés des formes spatiales des biens candidats ou inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.....	174
Figure VII.2 - Les différentes phases de construction du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg ».....	175
Figure VII.3 - Les différents espaces protégés successivement créés le long de l'escarpement.....	178
Figure VII.4 - Mise en perspective des limites des bantoustans et des provinces établis pendant l'Apartheid avec le périmètre du bien UNESCO « Parc d'uKhahlamba-Drakensberg » inscrit en 2000 sur la Liste du patrimoine mondial.....	179
Figure VII.5 - Critères de sélection pour l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial .....	180
Figure VII.6 - Mise en perspective des pieux actuellement en place à Conjux (nord du lac du Bourget) et d'une illustration donnant à voir une hypothèse de reconstruction des sites palafittiques à cet endroit.....	182
Figure VII.7 - Répartition des sites constitutifs du bien sériel transfrontalier inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » .....	182
Figure VII.8 - Sites d'art rupestre retenus par les experts lors de la réunion de 2004.....	186
Figure VII.9 - Sites d'art rupestre retenus par les experts lors de la réunion de 2006.....	186
Figure VII.10 - Mise en perspective des sites d'art rupestre retenus par les experts en 2006 et des sites d'art rupestre figurant dans les listes indicatives des États parties en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.....	190
Figure VII.11 - Aire transfrontalière du Maloti-Drakensberg.....	192
Figure VII.12 - Ambiance paysagère et sites d'art rupestre dans le parc national de Sehlabathebe, Lesotho.....	193
Figure VII.13 - Les sites et espaces protégés à l'échelle des gorges de l'Ardèche.....	197
Figure VII.14 - Zonage du bien UNESCO « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche ».....	199
Figure VII.15 - Entrée de la grotte Chauvet, combed'Arc.....	201
Figure VII.16 - Les sites palafittiques connus autour des Alpes.....	204
Figure VII.17 - Musée archéologique de Paladru, commune « Les Villages du lac de Paladru ».....	205
Figure VII.18 - Stratégie d'association des sites palafittiques via la définition des zonages.....	209
Figure VII.19 - Approche dynamique et évolutive des principaux facteurs explicatifs des formes spatiales des biens candidats ou inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.....	211
Figure VIII.1 - Schématisation des modalités d'articulation entre les logiques de patrimonialisation (désignation/appropriation) et le processus de révélation de la ressource sur un plan touristique.....	221
Figure VIII.2 - Territoire de la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV).....	223
Figure VIII.3 - Répartition spatiale des domaines skiables sur le territoire de la CCHMV.....	224
Figure VIII.4 - Répartition des sites d'art rupestre en Savoie (peintures, gravures, pierres à cupules).....	225
Figure VIII.5 - Parc archéologique des Lozes à Aussois, juillet 2019.....	226
Figure VIII.6 - Photo (à gauche) et traitement DStretch (à droite) du cerf PeF10.....	226
Figure VIII.7 - Exemples de lieux de valorisation de l'entrée culturelle en Haute-Maurienne.....	227
Figure VIII.8 - Chronologie des dispositifs de valorisation des sites d'art rupestre en Haute-Maurienne.....	228
Figure VIII.9 - Dalles gravées observées de nuit en lumière rasante, parc archéologique des Lozes à Aussois.....	230
Figure VIII.10 - Capture d'écran du site Internet de l'association « Merveilles Gravures et Découverte ».....	231
Figure VIII.11 - Carte de localisation du plateau du Makgabeng à l'échelle de la province du Limpopo.....	233
Figure VIII.12 - Provinces concentrant la majorité des nuitées touristiques effectuées par les touristes internationaux lors de leur séjour en Afrique du Sud.....	235
Figure VIII.13 - Mise en perspective du plateau du Makgabeng au regard des principales ressources touristiques de la province du Limpopo.....	236
Figure VIII.14 - Sites palafittiques français retenus pour faire partie du bien sériel UNESCO.....	239
Figure VIII.15 - Promotion du tourisme lacustre par Savoie Mont Blanc Tourisme, avril 2016.....	240
Figure VIII.16 - « Nos aïeux les Gaulois », série instructive de couvertures de cahiers.....	241
Figure VIII.17 - Capture d'écran du site Internet « Destination Guadeloupe », vitrine promotionnelle du Comité du tourisme des îles de Guadeloupe, septembre 2022.....	244
Figure VIII.18 - Répartition des roches gravées sur les îles de la Guadeloupe.....	245
Figure VIII.19 - Exemples de fresques et décorations de mobilier urbain comportant des motifs inspirés des roches gravées, commune de Trois-Rivières, janvier 2016.....	247
Figure VIII.20 - Espaces protégés de la province du KwaZulu-Natal gérés par Ezemvelo KZN Wildlife.....	252
Figure VIII.21 - Répartition des sites d'art rupestre faisant l'objet de visite touristique dans la partie sud-africaine du massif du Drakensberg.....	253
Figure VIII.23 - Centre d'interprétation de Didima, partie nord du massif du Drakensberg.....	254
Figure VIII.22 - Site de Main Caves, partie centrale du massif du Drakensberg.....	254
Figure VIII.24 - Fréquentation touristique en 2010 des sites d'art rupestre dans la partie sud-africaine du massif du Drakensberg.....	257
Figure VIII.25 - Sites d'art rupestre et offre touristique dans la région du Makgabeng et de la montagne de Blouberg.....	259
Figure VIII.26 - Capture d'écran de la page des activités proposées par le Makgabeng Farm Lodge.....	260
Figure VIII.27 - Sites constitutifs de The Gorge Route.....	261
Figure VIII.28 - Le centre d'information touristique à l'entrée de Senwabarwana, municipalité de Blouberg.....	262
Figure VIII.29 - Approche typologique des principaux dispositifs de valorisation des sites palafittiques à l'échelle des Alpes.....	269
Figure VIII.30 - Panneaux de médiation sur le lac d'Annecy (France), en arrière du port de Sévrier et le long de la piste cyclable.....	270
Figure VIII.32 - Dépliant d'une offre touristique proposant de plonger à la découverte des sites palafittiques dans le lac d'Attersee (AT).....	271
Figure VIII.31 - Sentier didactique de Chevroux, dans la réserve naturelle de la Grande Cariçaie, lac de Neuchâtel, Suisse.....	271
Figure VIII.33 - Musée archéologique du lac de Ledro, Italie.....	272
Figure VIII.34 - Structures muséales visant à valoriser les sites palafittiques français faisant partie du bien sériel UNESCO.....	273
Figure VIII.35 - Parcs archéologiques abordant la thématique des sites palafittiques.....	274
Figure VIII.36 - Le musée des palafittes d'Unteruhldingen, lac de Constance, Allemagne.....	274
Figure VIII.37 - Chantier de fouille du site palafittique palustre d'Olzreute-Enzishoz près de Bad Schussenried, Allemagne.....	276
Figure VIII.38 - Les trois principales fêtes palafittiques annuelles à l'échelle des Alpes : Gletterens, Ig et Ledro.....	277
Figure VIII.39 - « La Grande Traversée », régates internationales de pirogues monoxyles, édition 2022, lac d'Aiguebelette.....	281
Figure VIII.40 - Les principaux freins aux modalités d'articulation entre les logiques de patrimonialisation (désignation/appropriation) et le processus de révélation de la ressource sur un plan touristique.....	285

Figure VIII.41 - Adaptation de la figure théorique à l'étude de cas « roches gravées précolombiennes » guadeloupéennes.....	286
Figure VIII.42 - Adaptation de la figure théorique à l'étude de cas « roches gravées en Haute-Maurienne ».....	286
Figure VIII.43 - Les différents facteurs et sous-facteurs intervenant dans l'articulation des processus de patrimonialisation et de révélation des ressources touristiques.....	287
Figure IX.1 - Figure synoptique introductive des questionnements relatifs aux modalités de fonctionnement du binôme « valeur(s)/ dynamique(s) patrimoniale(s) ».....	293
Figure IX.2 - Schéma synoptique des recherches engagées sur l'expérience patrimoniale.....	295
Figure IX.3 - Procédé de restitution de la copie de la grotte Chauvet.....	299
Figure IX.4 - Caractéristiques extérieures de la copie de la grotte Chauvet.....	300
Figure IX.5 - Apports de l'étude de cas « grotte Chauvet /copie » sur les liens entre expérience patrimoniale, ressenti d'authenticité et valeur patrimoniale.....	304
Figure IX.6 - Cadre typologique des modalités d'accès des visiteurs aux sites d'art rupestre.....	307
Figure IX.8 - Sites d'art rupestre en plein air dont l'ouverture au public est encadrée.....	310
Figure IX.9 - Périmètre du secteur protégé des gravures autour du mont Bégo.....	312
Figure IX.10 - Exemple de panneaux d'information à disposition des visiteurs effectuant des visites libres dans la vallée des Merveilles, août 2020.....	313
Figure IX.11 - Expérience touristique lors de la visite des roches gravées dans la vallée de Fontanalba.....	314
Figure IX.12 - Le parc des Lozes, le Rocher du Château et le sentier de la Coulisse, trois exemples de sites valorisés et ouverts au public sans dispositif d'encadrement de leur accessibilité.....	315
Figure IX.13 - Typologie des modalités d'accès aux sites d'art rupestre, à la croisée d'enjeux de protection et de valorisation touristique.....	317
Figure IX.14 - Carte touristique des sites préhistoriques ouverts au public dans la vallée de la Vézère.....	319
Figure IX.15 - Carte de localisation des principales grottes ornées d'art pariétal dans les Cantabries.....	321
Figure IX.16 - Frise chrono-systémique questionnant l'évolution du droit à accéder aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg au regard de paramètres réglementaires, sociaux, culturels et politiques.....	327
Figure IX.17 - Contrôle de l'accessibilité du site de Sigubudu Shelter, situé à l'entrée du Royal Natal National Park, dans le nord du massif du Drakensberg.....	332
Figure IX.18 - Aménagement du site de Game Pass Shelter.....	333
Figure IX.19 - Localisation des trois sites d'art rupestre retenus dans le cadre du projet VULNERABILIS.....	345
Figure IX.20 - Les sept types de valeurs attribuées aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg au regard de leurs contextes environnants.....	346
Figure IX.21 - Les profils (au moment de la recherche) des membres du collectif investis dans la mise en œuvre de l'approche cosmopolitique sur la base du matériel récolté dans le massif du Drakensberg.....	350
Figure IX.22 - Présentation des terrains investis dans le cadre du projet COSMO-ART.....	353
Figure IX.23 - Figure synoptique conclusive du chapitre IX portant sur les modalités de construction et de fonctionnement d'un rapport patrimonial.....	357
Figure Conclu.G.1 - Articulation des différentes perspectives de recherche envisagées à court (2 ans), moyen (5 ans) et long terme (10 ans).....	375

## Table des photographies

Photographie InG.1 - Mystery Shelter, abri sous-roche orné dans la partie sud du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg ».....	36
Photographie InG.2 - Roche gravée dans le parc archéologique des roches gravées, Trois-Rivières, Guadeloupe, janvier 2016.....	36
Photographie InG.3 - Sentier archéologique de Fiavé, à proximité du Museo delle Palafitte di Fiavé, province autonome de Trente, Italie, août 2017.....	36
Photographie InG.4 - Reconstitution d'un habitat palafittique, parc archéologique du musée du Laténium, Neuchâtel, Suisse, novembre 2015.....	37
Photographie I.1 - Kiosque d'accueil des visiteurs, grotte de Planina, Slovénie, septembre 2004.....	52
Photographie I.2 - Visite de la grotte de Škocjan, Slovénie, septembre 2004.....	52
Photographie I.3 - Étendue de stromatolithes à la sortie de Ouarzazate, le long de la route au sud-est en direction de M'Hamid, octobre 2008.....	54
Photographie I.4 - Sortie terrain avec des collègues des universités de Savoie et de Lausanne à Excevenex, rive française du lac Léman, janvier 2009.....	55
Photographie I.5 - Vue sur l'escarpement et la partie dénommée « Amphitheater », Royal Natal National Park, partie nord du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, juillet 2010.....	55
Photographie I.6 - Site d'Eland Cave, dans la vallée de Didima, juillet 2017.....	56
Photographie I.7 - Les sites palafittiques de Conjux, nord du lac du Bourget, France.....	58
Photographie I.8 - Reconstitution d'un habitat palafittique, Ledro, août 2018.....	59
Photographie I.9 - Régate internationale des pirogues néolithiques organisée à Ledro, juillet 2019.....	59
Photographie I.10 - Les membres de l'équipe de VULNERABILIS en discussion avec le guide du site d'Ebusingata, à proximité du Royal Natal National Park, décembre 2012.....	60

Photographie I.11 - Discussion avec les agents du parc national de Sehlabathebe (Lesotho), devant l'un des sites d'art rupestre ouvert aux visites touristiques, juillet 2017.....	60
Photographie I.12 - Interviews de visiteurs réalisées par France 3 après la visite de la copie de la grotte Chauvet, avril 2015.....	61
Photographie I.13 - Leïla Baracchini devant une roche gravée aux abords de la rivière Duplessis, Guadeloupe, janvier 2016.....	61
Photographie I.14 - Aménagement de la Pierre aux Pieds, au-dessus de Lanslevillard, juillet 2019.....	61
Photographie I.15 - Anne Nivart et Stéphane Hœrlé au pied du Great Train Shelter, plateau du Makgabeng, province du Limpopo, Afrique du Sud, avril 2019.....	62
Photographie I.16 – Alma Nankela et Stéphane Hœrlé devant l'un des panneaux ornés de Ghost shelter, ferme d'Omandumba, massif de l'Erongo, Namibie, avril 2022.....	62
Photographie I.17 – Des membres de l'équipe de COSMO-ART en train d'échanger sur le site des gravures rupestres de Wildebeest Kuil, mars 2022.....	62
Photographie I.18 - La pierre du soleil au petit matin, vue d'ensemble, Lanslevillard, Haute-Maurienne, juillet 2019.....	64
Photographie I.19 - La pierre du soleil au petit matin, détail, Lanslevillard, Haute-Maurienne, juillet 2019.....	64
Photographie I.20 - Willie dans le village original de Dzata, province du Limpopo, Afrique du Sud, août 2019.....	65
Photographie I.21 - Groupe de discussion avec les membres de la communauté de Thabananhlana, plateau du Makgabeng, province du Limpopo, Afrique du Sud, août 2019.....	66
Photographie I.22 - Participation à la préparation de la cérémonie de l'Éland, communauté de Thendele, massif du Drakensberg, province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud, juillet 2010.....	67
Photographie I.23 - Préparation du repas traditionnel, communauté de Thabananhlana, plateau du Makgabeng, province du Limpopo, avril 2022.....	67
Photographie II.1 - Visite du site de Mpongweni, réserve naturelle de Cobham, partie sud du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », en compagnie de Busani, guide local tel que défini par la loi provinciale de 2003, décembre 2009.....	73
Photographie II.2 - Visite du site de Sigubudu, Royal Natal National Park, partie nord du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », en compagnie de Nelson, guide local tel que défini par la loi provinciale de 2003, décembre 2009.....	73
Photographie IV.1 - Temps de terrain avec Laine Chanteloup.....	106
Photographie IV.2 - Temps de terrain partagé avec Charlotte Malgat.....	107
Photographie IV.3 - Temps de terrain partagé avec Ana Brancelj.....	107
Photographie IV.4 - Temps de terrain partagé avec Yoann Collange.....	107
Photographie V.1 - Une partie de l'équipe de COSMO-ART dans l'abris de Phillip's Cave, ferme d'Ameib, massif de l'Erongo, Namibie, avril 2022.....	129
Photographie V.2 - Sortie terrain organisée dans le cadre des journées d'étude « Territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne » en 2019.....	132
Photographie V.3 - Visite du musée du Laténium en compagnie de Denis Ramseyer, archéologue, Neuchâtel, septembre 2016.....	133
Photographie V.4 - Implication conjointe de plusieurs collègues relevant de différents champs disciplinaires dans la phase de collecte de données (conduite d'entretiens).....	136
Photographie V.5 - Séance de travail collective lors du séminaire de lancement du programme COSMO-ART, février 2022.....	137
Photographie V.6 - Temps de discussion informel dans un carbet à proximité des roches gravées dans le lit de la rivière du Plessis, Guadeloupe, janvier 2016.....	138
Photographie VI.1 - Discussion entre les services de l'État (Direction Départementale des Territoires, Conservation du littoral) et les chercheurs sur les enjeux liés à la fréquentation touristique des lacs périalpines, lac d'Annecy, novembre 2019.....	146
Photographie VII.1 - Rhino peak, vallée de Garden Castle, Afrique du Sud, décembre 2009.....	176
Photographie VII.2 - La flore du Drakensberg pendant l'été austral, réserve naturelle de Loteni, Afrique du Sud, déc. 2009.....	176
Photographie VII.3 - Visite du site de Battle Cave en compagnie d'un guide local, vallée d'Injisuthi, Afrique du Sud, déc. 2009.....	176
Photographie VII.4 - Lodge haute de gamme du parc national de Sehlabathebe, Lesotho, juillet 2017.....	195
Photographie VII.5 - Partie amont de la combe d'Arc, août 2016.....	201
Photographie VII.6 - Site de Lucone, sud du lac de Garde, commune de Polpenazze del Garda, août 2017.....	206
Photographie VIII.1 - Aménagement au Rocher du Château, Bessans, juillet 2019.....	226
Photographie VIII.2 - Village de Bonneval-sur-Arc, Juillet 2019.....	229
Photographie VIII.3 - Porte d'entrée à Capo di Ponte, exemple d'affichage des sites d'art rupestre dans l'espace public, août 2017.....	231
Photographie VIII.4 - Paysage du plateau du Makgabeng avec en arrière-plan, la montagne de Thabananhlana au pied de laquelle vit la communauté du même nom, avril 2022.....	233
Photographie VIII.5 - Site de « Too Late Shelter », aussi appelé « Medicine Danse Shelter », exemple de production graphique effectuée par des populations san, avril 2022.....	233
Photographie VIII.6 - Site de « Khoi Paintings Shelter », exemple de production graphique effectuée par des populations khoikhoi, avril 2019.....	233
Photographie VIII.7 - Site de « Great Train Shelter », exemple de production graphique effectuée par des populations Northern Sotho, avril 2019.....	233
Photographie VIII.8 - Sortie scolaire de fin d'année effectuée sur le site de Gletterens, atelier « techniques de construction », juin 2017.....	242
Photographie VIII.9 - Sortie scolaire de fin d'année effectuée sur le site de Gletterens, atelier « feu », juin 2017.....	242
Photographie VIII.10 - Sortie scolaire de fin d'année effectuée sur le site de Gletterens, atelier « lancé au propulseur », juin 2017.....	242
Photographie VIII.11 - Roche ornée précolombienne dite « la femme qui accouche », sentier du littoral, Trois-Rivières, janvier 2016.....	244

Photographie VIII.12 - Roche gravée située sur la station Déruddy, Trois-Rivières, janvier 2016.....	244
Photographie VIII.13 - Armoire de la commune de Trois-Rivières, fronton de la mairie, janvier 2016.....	247
Photographie VIII.14 - Entrée du camp de Blouberg, avril 2019.....	265
Photographie VIII.15 - Barrières de barbelés entourant le site de Game Pass Shelter, vallée de Kamberg, massif du Drakensberg, Afrique du Sud, mars 2022.....	266
Photographie IX.1 - Des visiteurs devant le dernier panneau dans la réplique, avril 2017.....	301
Photographie IX.2 - Porche d'entrée de la grotte de la Mouthe, juillet 2011.....	307
Photographie IX.3 - Positionnement du bâtiment d'accueil le long de la falaise de manière à enfermer l'abri sous-roche, Cap-Blanc, mai 2019.....	311
Photographie IX.4 - Aménagement de l'entrée de la grotte des Combarelles, Dordogne, mai 2019.....	311
Photographie IX.5 - Accueil d'un groupe de randonneurs sur le site de Fontanalba par un des gardiens recrutés par le Service régional de l'archéologie, août 2020.....	313
Photographie IX.6 - Visite guidée effectuée dans la vallée des Merveilles, août 2020.....	314
Photographie IX.7 - Dispositif de valorisation sur le site de Main Caves dans les années 1970.....	330
Photographie IX.8 - Panneau posé fin 2017 à l'entrée du parc archéologique de Trois-Rivières.....	361

## Table des tableaux

Tableau II.1 - Articles mobilisés de manière préférentielle pour appuyer les réflexions du chapitre II.....	69
Tableau III.1 - Mise en perspective des terrains de recherche retenus pour analyser les enjeux de patrimonialisation des sites d'art rupestre au regard de critères déterminants.....	92
Tableau III.2 - Structure de la base de données en cours de construction sur les sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.....	98
Tableau IV.1 - Types de lieux où les questionnaires hybrides ont été conduits.....	116
Tableau IV.2 - Classification des visiteurs du massif du Drakensberg selon leurs pratiques récréatives et intérêt pour les sites d'art rupestre.....	116
Tableau VI.1 - Extrait du document de suivi mis en place, sur les deux années 2014 et 2015.....	153
Tableau InP2.1 - Mobilisation différentielle des études de cas dans les trois chapitres de résultats.....	169
Tableau VII.1 - Articles principalement mobilisés pour les réflexions transversales du chapitre VII.....	171
Tableau VII.2 - Les biens sud-africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, novembre 2022.....	177
Tableau VII.3 - Répartition des biens inscrits au patrimoine mondial par aire géographique en décembre 1994.....	185
Tableau VII.4 - L'importance des sites d'art rupestre parmi les biens rentrés sur la liste indicative de la République Dominicaine en 2018 ..	191
Tableau VII.5 - Les actions prévues dans le cadre de l'« OGS Combe d'Arc » et leur état d'avancement.....	202
Tableau VII.6 - Démarche de réduction, par pays, du nombre de sites palafittiques devant figurer dans la série, entre la première et la deuxième version du dossier de candidature.....	208
Tableau VII.7a - Mise en perspective des facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO, partie 1.....	212
Tableau VII.7b - Mise en perspective des facteurs explicatifs des formes spatiales prises par les biens UNESCO, partie 2.....	213
Tableau VIII.1 - Articles principalement mobilisés pour les réflexions transversales du chapitre VIII.....	219
Tableau VIII.2 - Roches gravées de Haute-Maurienne ayant un statut de protection spécifique.....	227
Tableau VIII.3 - Roches gravées inscrites ou classées au titre des Monuments Historiques sur les îles de la Guadeloupe.....	246
Tableau VIII.4 - Chronologie de l'organisation de la régulate internationale de pirogues monoxyles à l'échelle du bien sériel.....	279
Tableau IX.1 - Articles principalement mobilisés pour les réflexions transversales du chapitre IX.....	291
Tableau IX.2 - Études de cas mobilisées pour discuter des modalités d'accès aux sites d'art rupestre, entre des enjeux de protection et de valorisation.....	306
Tableau IX.3 - Mise en perspective de la description du bien « Parc d'uKhalambra-Drakensberg » (2000) et de celle du bien « Parc Maloti-Drakensberg » (2013).....	339
Tableau IX.4 - Mise en perspective des résultats des approches déployées : pluridisciplinaire/empirique versus approche cosmopolitique.....	351
Tableau ConcluG.1 - Synthèse des différentes perspectives de recherche envisagées.....	372



## TABLES DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
Résumé.....	11
Sommaire.....	13
Sigles et Acronymes.....	15
Préambule.....	19
Table des correspondances.....	24
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>27</b>
Esquisse de définition et problématique.....	27
L'approche géographique dans l'analyse des dynamiques patrimoniales.....	31
Appropriation personnelle de l'approche géographique.....	31
Apports de ma pratique à l'analyse des enjeux de la patrimonialisation.....	33
Évolution des terrains d'étude investigués.....	35
Organisation du volume 1.....	39
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE DE RECHERCHE : POSITIONNEMENT ET MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>43</b>
Introduction de la première partie.....	45
Chapitre I. Trajectoire de recherche et réflexions sur le sujet-cherchant.....	47
I.1. Essai de rationalisation de ma démarche de recherche.....	47
I.2. Une trajectoire de recherche faite d'agencements entre des événements personnels et professionnels.....	51
I.3. Le « sujet-cherchant » en action : réflexion sur le « je » .....	63
Chapitre II. Mobilisation de l'approche systémique.....	69
II.1. Les apports de la systémique dans l'analyse structurelle et fonctionnelle des systèmes territoriaux.....	70
II.2. Les apports de la systémique dans l'analyse de trajectoires territoriales.....	76
Chapitre III. Les apports d'une approche comparative.....	87
III.1. Les dimensions heuristiques de l'approche comparative.....	87
III.2. Mise en pratique de l'approche comparative.....	90
III.3. Symétrie, asymétrie des données et déroulé de l'approche comparative.....	94
Chapitre IV. Pratique de recherche et approche empirique.....	105
IV.1. Rapport au terrain.....	105
IV.2. Le terrain en actions.....	108
IV.2.1. Entre automatisation et adaptation, les éléments analysés.....	108
IV.2.2. Identification des acteurs ressources.....	111
IV.2.3. Mise en place d'enquêtes hybrides.....	113
IV.3. Techniques et « arrangements » dans la conduite des entretiens.....	117
IV.4. Enjeux de mise en accessibilité et d'archivages des données.....	120
IV.4.1. Positionnement par rapport à l'accord de consentement .....	120
IV.4.2. Positionnement par rapport à la mise à disposition et à l'archivage des jeux de données produits.....	121
Chapitre V. Positionnement entre approche disciplinaire, pluri-et interdisciplinaire.....	127
V.1. Quelques éléments de définition et prérequis à la mise en œuvre de l'interdisciplinarité.....	127
V.2. Entre une appétence pour l'interdisciplinarité et le maintien d'une recherche disciplinaire..	129
V.3. Mise en œuvre d'une approche interdisciplinaire.....	131
V.3.1. Implication dans différents types de dispositifs.....	131
V.3.2. Le choix d'une interdisciplinarité pragmatique.....	134

Chapitre VI. Relations avec les acteurs des territoires : analyse critique et positionnement éthique.....	139
VI.1. Évolutions dans mes manières de fonctionner avec les acteurs du territoire.....	139
VI.1.1. Les différentes positions possiblement occupées par les acteurs et évolution dans ma pratique de recherche.....	139
VI.1.2. La mise en œuvre de démarches co-constructives selon les différentes étapes d'un projet de recherche.....	143
VI.2. Enseignements sur les apports et écueils liés à la mise en place d'une thèse CIFRE.....	147
VI.3. Quand le chercheur est partie prenante des processus analysés : retours sur l'expérience palafittique.....	151
VI.4. Réflexions sur « l'utilité sociale » et l'éthique de ma recherche.....	157
 Conclusion de la première partie.....	 163
 <b>SECONDE PARTIE : RÉSULTATS DE RECHERCHE CIBLÉS.....</b>	 <b>165</b>
Introduction de la seconde partie.....	167
 Chapitre VII. Ce que la spatialité des biens UNESCO nous dit de leurs modalités de construction.....	 171
VII.1. De l'importance des objectifs visés dans un projet d'inscription.....	175
VII.1.1. Les objectifs associés à l'inscription du massif du Drakensberg sur la Liste du patrimoine mondial et effets sur la spatialité du bien UNESCO.....	175
VII.1.2. Les stratégies visées par l'inscription du bien « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » et effets sur la spatialité du bien UNESCO.....	181
VII.1.3. Traduction spatiale des objectifs associés à la candidature du bien « Art rupestre dans les Caraïbes ».....	184
VII.2. L'importance des contextes territoriaux dans le processus de construction spatiale des biens UNESCO.....	187
VII.2.1. Les effets de contextes territoriaux englobants sur la spatialité du projet de candidature du bien « Art rupestre dans les Caraïbes ».....	188
VII.2.2. L'importance des contextes économique et politique sur la forme spatiale prise par le bien « Parc Maloti-Drakensberg ».....	191
VII.2.3. Le bien « Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche » : une forme spatiale contrainte par de forts enjeux touristiques.....	196
VII.3. De l'importance des représentations par les acteurs des attendus de la procédure.....	199
VII.3.1. Les effets des représentations actuelles de ce que doit être l'excellence territoriale sur la forme spatiale du bien « Grotte Chauvet-Pont-d'Arc ».....	200
VII.3.2. Comment réduire une série tout en protégeant un maximum de sites : stratégie numéraire et effets sur la forme spatiale du bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ».....	203
Chapitre VII - Conclusion partielle et perspectives de recherche.....	210
Conclusion partielle.....	210
Perspectives de recherche.....	215
 Chapitre VIII. Analyse des liens entre le processus de patrimonialisation et celui de révélation des ressources dans le contexte d'espaces touristiques.....	 219
VIII.1. L'importance du contexte touristique : caractéristiques et histoire de la mise en tourisme.....	223
VIII.1.1. Apports de l'étude de cas « roches gravées en Haute-Maurienne ».....	223
VIII.1.2. Apports de l'étude de cas « sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng ».....	232
VIII.2. Un processus de révélation contraint par des contextes culturel et historique englobants.....	238
VIII.2.1. Apports de l'étude de cas « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ».....	239
VIII.2.2. Apports de l'étude de cas « roches gravées précolombiennes » dans les îles de la Guadeloupe.....	243
VIII.3. Les effets induits par la composition du schéma actoriel et les jeux d'acteurs.....	250
VIII.3.1. Apports de l'étude de cas « sites d'art rupestre dans le parc de l'uKhahlamba Drakensberg ».....	250
VIII.3.2. Apports de l'étude de cas « sites d'art rupestre du plateau du Makgabeng ».....	258

VIII. 4. Les dispositifs de valorisation comme pierre angulaire de l'articulation des champs patrimoniaux et touristiques ? .....	267
VIII.4.1. Approche typologique des dispositifs de valorisation des sites palafittiques à l'échelle alpine.....	268
VIII.4.2. L'importance de l'entrée événementielle, focus sur le lac d'Aiguebelette et la régates de pirogues monoxyles.....	277
VIII.4.3. Les limites inhérentes à la structure des organisations et aux outils programmatiques.....	282
Chapitre VIII - Conclusion partielle et perspectives de recherche.....	284
Conclusion partielle.....	284
Perspectives de recherche.....	288
Chapitre IX. Réflexions entrelacées sur le binôme « valeur(s)/dynamique(s) patrimoniale(s) » : expérience patrimoniale, accessibilité, droit au patrimoine et enjeux méthodologiques.....	291
IX.1. La place de l'expérience dans la construction d'un rapport patrimonial. Réflexions à partir des grottes ornées et de leurs espaces de restitution.....	295
IX.1.1. Les principaux critères sur lesquels s'appuie la patrimonialisation de la grotte Chauvet et justification d'un projet de restitution.....	296
IX.1.2. Caractéristiques de la copie, dispositif scénographique immersif et rôle des guides.....	298
IX.1.3. Modalités de réception de la copie par les visiteurs, ressenti d'authenticité et expérience patrimoniale.....	302
IX.2. Entre préservation et valorisation, modalités d'accès aux sites patrimonialisés et lectures différenciées de la valeur patrimoniale.....	305
IX.2.1. Typologie des modalités d'accès des visiteurs aux sites d'art rupestre.....	306
IX.2.2. Analyse critique des facteurs et critères mobilisés par les acteurs dans la définition des modalités d'accès au patrimoine.....	317
IX.3. Droit au patrimoine, prise en compte de la diversité des valeurs attribuées aux sites d'art rupestre et enjeux méthodologiques.....	325
IX.3.1. Évolution du droit à accéder aux sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg.....	327
IX.3.2. Enjeux de prise en compte de la diversité des valeurs attribuées à un lieu : la plurivocalité des sites d'art rupestre.....	342
Chapitre IX. Conclusion partielle et perspectives de recherche.....	355
Conclusion partielle.....	355
Perspectives de recherche.....	358
Conclusion de la seconde partie.....	363
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE.....</b>	<b>367</b>
Conclusions générales.....	369
Perspectives de recherche.....	372
Références bibliographiques.....	377
Tables.....	411
Table des Illustrations.....	413
Table des figures.....	413
Table des photographies.....	415
Table des tableaux.....	417
Table des Matières.....	419



